John Coakley Lettsome. M.D.F.R.S.
London.
Dum Spiras Spes.
N° 5852.

near 13.3

ORIGINAL TREADWELL COLLECTION

MASSACHUSETTS GENERAL HOSPITAL

Treadwell Library.

Treadwell Donation.

Harvard Medical Library
in the Francis A. Countway
Library of Medicine ~ *Boston*

VERITATEM PER MEDICINAM QUÆRAMUS

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
Open Knowledge Commons and Harvard Medical School

http://www.archive.org/details/traitdesmaladi002maur

OBSERVATIONS
SUR
LA GROSSESSE
ET
L'ACCOUCHEMENT
DES FEMMES,
ET SUR LEURS MALADIES,
Et celles des enfans nouveaux-nez.

En chacune desquelles les causes & les raisons des principaux évenemens sont décrites & expliquées ;

Par FRANÇOIS MAURICEAU, Maître-ès-Arts, & ancien Prevôt de la Compagnie des Maîtres Chirurgiens Jurez de la Ville de Paris.

TOME SECOND.

Nouvelle Edition, revûë & corrigée.

A PARIS,
PAR LA COMPAGNIE DES LIBRAIRES ASSOCIEZ.

M. DCCXXXVIII.

AVEC PRIVILEGE DU ROY.

PRÉFACE.

*COMME les exemples persuadent bien mieux que les simples raisonnemens, & que l'expérience donne la perfection à tous les Arts, on verra dans ce Livre d'Observations, les véritables preuves & la confirmation de tous les préceptes de l'Art des Accouchemens, que j'ai enseigné dans mon Livre des Maladies des Femmes grosses, & de celles qui sont accouchées, que j'ai donné au Public dès l'année 1668. Ce ne sont point des relations empruntées ou inventées, comme sont celles des Empiriques & des Charlatans; ou falsifiées, comme sont la plûpart de celles qu'un nouvel Auteur * vient de donner au Public: mais ce sont toutes Observations que j'ai faites moi-même, qui ont pour fondement des expériences très-certaines, & une simple vérité historique, à laquelle j'ai seulement ajoûté les raisons des principaux évenemens, qui serviront, comme je viens de dire, à faire d'autant mieux connoître les préceptes de l'Art, que je me suis plus attaché à les expliquer bien intelligiblement, qu'à les exprimer par la politesse du discours. On trouvera dans ces Observations des exemples que l'on doit imiter, & d'autres qui doivent être évitez. Et comme je n'ai considéré en les communiquant, que l'utilité que le Public en peut recevoir, je ne me suis pas contenté de rapporter les seuls exemples des bons évenemens; mais j'ai fait un fidele récit des mauvais aussi-bien que des bons, & de tout ce que j'ai reconnu par une longue experience, qui a pu contribuer au soulagement & à la santé des femmes qui m'ont appellé pour les secourir dans le tems de leur grossesse & de leur accouchement, & pour remedier à leurs autres maladies en d'autres temps. On y verra*

* Les Lecteurs équitables pourront voir facilement la preuve de ce que j'avance, s'ils se donnent la peine de conferer l'Observation CDL. de mon présent Livre avec la même que ce nouvel Auteur a affecté de rapporter tout différemment, avec beaucoup de suppositions, dans la page 150. & dans les suivantes de sa *Pratique des Accouchemens*. Ils pourront voir aussi en même-tems, avec quel déguisement il a rapporté en la page 16. de son Livre, l'histoire de la fausse grossesse d'une certaine Dame qu'il avoit entretenuë durant plus d'un an d'une vaine esperance de grossesse d'enfant, contre mon sentiment. C'est la même Dame dont j'ai parlé en l'Observation DLXVI. On connoîtra bien par ces deux simples échantillons l'estime que l'on doit faire de cet Auteur & de son Ouvrage.

1282

donc des exemples de toutes ſortes ; & ſi dans le grand nombre que j'en rapporte on en trouve pluſieurs d'une même eſpece, ils feront mieux connoître que les préceptes qu'on en peut tirer, ſont d'autant plus certains, que les événemens en ont été ſemblables. Je n'ai pas déclaré dans toutes ces relations hiſtoriques, le nom, la qualité, & les autres circonſtances qui auroient pû faire connoître, contre leur volonté, toutes les differentes perſonnes qui en ſont les ſujets, y en ayant de toute ſorte de qualités, depuis les premieres & les plus éminentes, juſqu'aux plus baſſes ; & je me ſuis même abſtenu d'en rapporter pluſieurs, qui auroient trop préciſément indiqué quelques perſonnes, dont je n'aurois pas pû parler ſans une expreſſe permiſſion. C'eſt pourquoi j'ai crû qu'il ſuffiſoit de leur laiſſer à toutes également la ſimple qualité de femme qui leur eſt commune, & d'en tenir ſeulement mémoire par la date du temps auquel j'ai vû toutes les choſes arriver, comme je les ai fidelement décrites. Et quoiqu'il y ait plus de trente-cinq ans que je faſſe une profeſſion particuliere de l'Art des Accouchemens, avec une continuelle aſſiduité, je ne rapporte que ſept cens des plus conſiderables Obſervations que j'ai choiſies entre plus de trois mille autres que j'ai faites depuis les vingt-cinq dernieres années : parce que je n'ai pas tenu regiſtre de toutes celles que j'avois faites avant ce temps, ſinon de quelques autres qu'on peut voir dans mon Livre des Accouchemens. Mais j'ai écrit celles-ci journellement avec une grande exactitude, depuis que je me ſuis propoſé de les communiquer au Public ; & comme il y a dans ces ſept cens Obſervations des exemples de toute nature, j'ai crû qu'il n'étoit pas beſoin d'en donner un plus grand nombre.

AVERTISSEMENT.

JE travaille à donner inceſſamment une quatriéme Edition de mon Livre *des Maladies des Femmes groſſes & accouchées*, que j'ai augmenté de beaucoup de préceptes très-conſidérables, & de pluſieurs nouvelles figures qui lui donneront une bien plus grande perfection qu'il n'avoit pas dans les trois précédentes Editions. Et comme pluſieurs Libraires de Lyon, avec leſquels je ſuis à préſent en inſtance, ont depuis peu, par une pure avidité d'un injuſte gain, contrefait furtivement ledit Livre ſur ces mêmes précédentes Editions, qui ſont bien moins parfaites que cette quatriéme que je vais donner au Public, j'ai crû que je lui rendrois ſervice en lui donnant le préſent Avertiſſement, auquel j'ajoûte encore que j'ai lû & examiné avec attention le Livre nouveau qui vient de paroître ſous le titre de *la Pratique des Accouchemens*. Voici en général quel eſt mon ſentiment ſur ce Livre. Il m'a paru que c'étoit l'ouvrage de trois perſonnes differentes; car outre le ſtile naturel du Chirurgien ſous le nom duquel il paroît, on y reconnoît encore celui d'un Prédicateur zelé, & l'éloquence affectée d'un Médecin. Mais en attendant que je communique au Public toutes les remarques particulieres que j'ai faites ſur ce Livre, afin d'en faire connoître la mauvaiſe doctrine, & toutes les dangereuſes erreurs qui y ſont contenuës, ce que je ne manquerai pas de faire, Dieu aidant, auſſi-tôt que j'aurai achevé de faire imprimer la quatriéme Edition de mon Livre *des Maladies des Femmes groſſes & accouchées*, que je viens de promettre, je crois qûe je puis dire, ſans me tromper, que je n'ai jamais vû d'Auteur ſi bien nommé que celui-là, qui par une fatalité qui lui eſt originairement annexée, a toûjours porté *Omen in nomine*.

Pour ce qui eſt de ſon Ouvrage, comme il le ſoumet aux judicieuſes réfléxions de Meſſieurs les Docteurs en Médecine, & qu'il dit en ſa Préface, *que ſes Confreres lui feront beaucoup d'honneur de le juger digne de leur cenſure*, je laiſſe à ces Meſſieurs les Docteurs d'en faire tel jugement qu'il leur plaira. Mais pour moi qui ai toute ma vie fait profeſſion de ne pas déguiſer mes ſentimens, je déclare ingénuëment, que ſi l'on vouloit tirer quelque utilité de ſon Livre, on devroit en augmenter le titre d'un ſeul mot bien ſignificatif, en l'intitulant, *La mauvaiſe Pratique des Accouchemens*. Cette épithete ſerviroit comme de gardefou pour empêcher les jeunes Chirurgiens & les Sagesfemmes de tomber dans beaucoup d'erreurs pernicieuſes, que ceux qui ſont connoiſſans en l'Art pourront remarquer auſſi facilement que moi en liſant ce Livre, où ils ne trouveront pas, ſi je ne me trompe, le *ſat bene* que l'Auteur a pris pour ſa deviſe. C'eſt pourquoi je veux bien qu'il ſçache que ce ſeroit pour moi une complaiſance criminelle d'en ſupporter tous les défauts, comme il le demande. Il y en a qui ſont d'une trop dangereuſe conſéquence, pour ne pas les découvrir au Public, afin d'empêcher qu'il ne ſoit trompé, ſous le ſpécieux prétexte de trois ou quatre authentiques Approbations de Doyens & Docteurs en Médecine, qui pouvoient faire un meilleur uſage de leur Réthorique.

L'Approbation de deux de ces Meſſieurs doit être ſuſpecte au Public, puiſque cet Auteur en la p. 500. de ſon Livre, déclare qu'ils ſont ſes bons amis. Je me ſuis figuré ce Livre ainſi qu'un de ces Médecins ſe l'eſt repréſenté, comme le parterre d'un jardin. J'en ai examiné toute la ſtructure, je l'ai trouvée très-mal ordonnée; & en entrant dans ce prétendu parterre, au lieu de *fleurs d'une beauté éclatante*, & d'une ſuave odeur, j'y ai trouvé beaucoup de funeſtes plantes d'une odeur empeſtée, & quantité de brouſſailles qui ne ſont propres qu'à jetter au feu. J'y ai vû la charité bleſſée en pluſieurs endroits. Je n'y

ai pas trouvé, comme dit cet Approbateur, *cette Physique la plus recherchée*; *l'Anatomie la plus nouvelle*, *la Médecine la plus curieuse*, *la Morale la plus exacte*, ni *la Religion & les Sacremens traités avec dignité.* Car à l'égard de *l'Anatomie la plus nouvelle*, il n'est pas vrai, comme il le dit en la p. 37. *que les vaisseaux du Planceta se réunissent pour se terminer enfin en deux veines & deux arteres, & composer ce corps que nous appellons le Cordon :* les moindres Apprentifs en l'Anatomie sçavent bien qu'il n'y a qu'une seule veine & deux arteres dans ce Cordon, & que l'*os sacrum* & ceux des hanches ne s'ouvrent point en l'accouchement pour le passage de l'enfant, comme il l'assure positivement dans les pages 164. & 185. Pour *la Morale*, *la Religion & les Sacremens*, ils y sont traités avec indignité, comme il paroît par un grand nombre de meurtres de pauvres enfans que cet Auteur a témérairement massacrés en les tirant vivans avec des crochets sous le spécieux, mais mauvais précepte qu'il doute, comme il dit en la p. 368. de la validité du bâtême d'un enfant, que l'on auroit effectivement ondoyé sur la tête qui se présente à découvert au passage dans le tems de l'accouchement. L'on peut voir des exemples de tous ces horribles meurtres * dans les pages 298. 344. 346. 347. 348. 356. 361. 362. 446. 450. 601. & en beaucoup d'autres, & connoître en même tems que cette doctrine est aussi pernicieuse pour la Religion que pour l'Etat. C'est pourquoi *videant Consules ne quid detrimenti Respublica patiatur.* Les Magistrats doivent empêcher qu'on n'introduise de si dangereuses maximes.

* *Vous verrez dans la page* 356. *comme il appelle ces meurtres, en s'applaudissant*, des coups de Maître.

Après avoir examiné le Parterre de cet Approbateur, je me suis aussi figuré ce Livre comme la table d'un festin, ainsi que l'Approbateur suivant se le représente. Mais comme j'ai assurément un autre goût que lui en cette matiere, loin d'en trouver tous les mets aussi exquis qu'il se l'imagine, ils m'ont paru pour la plûpart abominables & capables d'empoisonner ceux qui n'en connoissant pas si bien que moi la mauvaise qualité, s'en voudroient servir : ce qui me donne lieu de croire que ces Messieurs les Approbateurs ne se sont pas souvenus en cette occasion de ce sage & pieux conseil de *Fernel* leur Confrere : *Levibus in rebus falsis interdum assentiri aut connivere nihil fraudi est : at verò in seriis & gravibus quæ tanti sunt ad hominum salutem momenti, in primis dolosum, omninoque veritas in lucem fidenter perferenda.* En choses de petite conséquence il n'y a quelquefois pas grand mal de souscrire & de conniver à quelques legeres erreurs : mais c'est une grande fraude quand la chose est aussi importante au salut des hommes, qui est celle-ci, d'approuver l'erreur, au lieu de faire voir manifestement la vérité.

Pathol. cap. 9. lib. 4.

Pour ce qui est de la succinte Approbation que le Chirurgien Accoucheur a donnée à ce même Livre, en disant simplement *que ceux qui se dévouëront à cet utile emploi, y trouveront la vraie méthode pour le pratiquer habilement* ; il est bon que le Public soit averti que je ne suis pas de ce sentiment. Cependant si ce nouvel Auteur & ses Approbateurs veulent bien lire avec attention les instructions que j'ai ci-devant données au Public, & celles que je lui donne encore dans le présent Livre d'Observations, ils y apprendront beaucoup de choses qu'ils ignorent. *Itaque ne pudeat, quæ nescieris te velle doceri.* Car il me semble qu'après avoir travaillé avec quelque succès à perfectionner l'Art dont je fais une profession particuliere depuis un si long-tems, comme l'ont assez témoigné la plûpart des Etrangers qui ont traduit mon Ouvrage en leur langue, je puis bien, sans trop de vanité, selon la morale de Plutarque, me servir des paroles que Ciceron disoit à son fils, au premier Livre de ses Offices : *Quoniam in eo studio ætatem consumpsi, si id mihi assumo, videor id meo jure quodammodo vendicare.*

PRIVILEGE DU ROY.

LOUIS PAR LA GRACE DE DIEU, Roy de France & de Navarre : A nos amez & féaux Conſeillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand-Conſeil, Prevôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Juſticiers qu'il appartiendra : SALUT. Notre bien amé MICHEL-ETIENNE DAVID, Libraire à Paris, Nous ayant fait remontrer qu'il ſouhaiteroit faire réimprimer & donner au Public *les Oeuvres de Scaron, tant en Proſe qu'en Vers ; l'Hiſtoire Univerſelle du feu Evêque de Meaux, avec la continuation ; les Oeuvres de Pierre & Thomas Corneille ; la Géographie du ſieur Robbe avec les Cartes ; les Oeuvres du Pere Malbranche ; le Nouveau Teſtament du Pere Amelot, Prêtre de l'Oratoire ; les Epîtres & Evangiles de toute l'année, & l'Ordinaire de la Meſſe, du même Auteur ; les Oeuvres du ſieur de Racine ; Journal des Audiences ; Oeuvres de Moliere avec ſa vie ; Inſtruction pour les Jardins fruitiers & potagers, par le ſieur de la Quintinie ; Oeuvres de Mauriceau ; Hiſtoire de Don Guichotte avec la ſuite de Avellaneda ; Oeuvres du ſieur de Saint-Evremont, Oeuvres de Madame de Villedieu ; les Contes des Fées par M. Daunois ; Fables miſes en Vers par le ſieur de la Fontaine ; les Loix Civiles par Domat ; Hiſtoire de la Bible par Royaumont ; l'Hiſtoire de l'Empire par le ſieur de Heiſſe.* Mais comme il ne peut les faire réimprimer ſans s'engager à de très-grands frais, il nous a très-humblement fait ſupplier de vouloir bien, pour l'en dédommager, lui accorder nos Lettres de continuation de Privilege ſur ce néceſſaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter ledit Expoſant, & lui donner moyen de continuer à réimprimer ou faire réimprimer les grands Ouvrages ci-deſſus énoncés, & qui ſont très-utiles au Public pour l'avancement des Sciences & des belles Lettres ; Nous lui avons permis & accordé, permettons & accordons par ces Préſentes de faire réimprimer leſdits Livres ci-deſſus ſpécifiés, en tels Volumes, formes, marges, caracteres, & de toutes grandeurs qu'il jugera à propos, conjointement ou ſéparément, & autant de fois que bon lui ſemblera, & de les vendre, faire vendre & débiter par tout notre Royaume, pendant le tems de vingt années conſécutives, à compter du jour de la date deſdites Préſentes. Faiſons défenſes à toutes ſortes de perſonnes de quelque qualité & condition qu'elles ſoient, d'en introduire d'impreſſion étrangére dans aucun lieu de notre obéiſſance ; comme auſſi à tous Libraires, Imprimeurs & autres, d'imprimer, vendre, faire vendre, débiter, ni contrefaire leſdits Livres ci-deſſus mentionnés, en tout, ni en partie, ni d'en faire aucuns extraits, ſous quelque prétexte que ce ſoit d'augmentation, correction, changement de titre, même de traduction étrangere, ou autrement, ſans le conſentement par écrit dudit Expoſant, ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiſcation des Exemplaires contrefaits, & de dix mille livres d'amende contre chacun des Contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, l'autre tiers audit Expoſant, & de tous dépens, dommages, & interêts. A la charge que ces Préſentes ſeront enregiſtrées tout au long ſur le Regiſtre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, & ce dans trois mois de la date d'icelles ; que l'impreſſion de ces Livres ſera faite dans notre Royaume, & non ailleurs, en bon papier & en beaux caracteres, conformément aux Reglemens de la Librairie ; & qu'avant que de l'expoſer en vente, les Manuſcrits ou imprimés qui auront ſervi de copie à l'impreſſion deſdits Livres, ſeront remis dans le même état où les Approbations auront été données, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier, Chancelier de France, le Sieur Dagueſſeau ; & qu'il en ſera enſuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliotheque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle de notredit très-cher & féal Chevalier, Chancelier de France le Sieur Dagueſſeau, le tout à peine de nullité des Préſentes. Du contenu deſquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir l'Expoſant, ou ſes ayans cauſe, pleinement & paiſiblement, ſans ſouffrir qu'il leur ſoit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons que la copie deſdites Preſentes qui ſera imprimée tout au long au commencement ou à la fin deſdits Livres, ſoit tenue pour dûement ſignifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amez & féaux Conſeillers & Secretaires, foi ſoit ajoûtée comme à l'original. Commandons au premier notre Huiſſier ou Sergent de faire pour l'execution d'icelles, tous actes requis & néceſſaires, ſans demander autre permiſſion, & nonobſtant clameur de Haro, Chartre Normande, & Lettres à ce contraires. CAR tel

eſt notre plaiſir. DONNE' à Paris le vingt-ſixiéme jour du mois de Juillet, l'an de grace mil ſept cens vingt, & de notre Regne le cinquiéme. Par le Roy en ſon Conſeil.

FOUQUET.

Regiſtré ſur le Regiſtre IV. de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, page 613. N°. 658. conformément aux Réglemens, & notamment à l'Arrêt du Conſeil du 13. Aouſt 1703. A Paris le 9. Juillet 1720. Signé, DELAULNE, Syndic.

APPROBATION

De Monſieur BOURDELOT, *Conſeiller, Médecin ordinaire du Roy, & de Monſeigneur le Chancelier, & Docteur de la Faculté de Médecine de Paris.*

J'AI vû & lû le *Traité des Maladies des Femmes groſſes & accouchées*, compoſé par Monſieur MAURICEAU, Maître Chirugien Juré à Paris, qu'il a augmenté de beaucoup d'Obſervations conſiderables, d'Aphoriſmes, & de pluſieurs figures pour une cinquiéme Edition, qui ſera très-utile au Public. A Paris le dix Juillet 1693.

BOURDELOT.

APPROBATION

De Meſſire ANTOINE DAQUIN, *Conſeiller du Roy en ſes Conſeils, premier Médecin de Sa Majeſté.*

NOUS ſouſſigné, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, premier Médecin de Sa Majeſté, certifions avoir lû & examiné *les Obſervations ſur la Groſſeſſe & l'Accouchement des Femmes, & ſur leurs Maladies & celles des enfans nouveaux nez*, compoſées par le Sieur MAURICEAU, dans leſquelles nous avons vû pluſieurs faits particuliers très-propres à l'inſtruction des Chirurgiens qui s'appliquent à cette opération. Fait à Verſailles ce 17. Aouſt 1693.

APPROBATION

De Monſieur FELIX, *premier Chirurgien du Roy.*

NOUS premier Chirurgien du Roy, certifions avoir lû le *Traité des Maladies des Femmes groſſes & accouchées*, compoſé par Monſieur MAURICEAU, Maître Chirurgien Juré à Paris, que nous croyons très-utile & très-digne d'être donné au Public. Fait à Verſailles le 18. Aouſt 1693. FELIX.

In laudem FRANCISCI MAURICEAU, *utillimum de mulierum partu Librum ſcribentis.*

LUCINAM auxiliis inopem jam abſiſtite, Matres,
Partubus ut præſit, voce vocare DEAM:
Nam vos, ô Gravidæ, meliùs Liber iſte juvabit;
Et proli & vobis, hoc duce parta ſalus.

FRANC. DULAURENS.
OBSERVAT.

OBSERVATIONS
SUR
LA GROSSESSE
ET
L'ACCOUCHEMENT
DES FEMMES;
SUR LEURS MALADIES,
& celles des Enfans nouveau-nez.

OBSERVATION I.

Du laborieux accouchement d'une femme dont l'enfant étoit resté au paſſage, à cauſe de l'extrême groſſeur de ſa tête.

LE 13. Mars 1669. j'ay accouché une femme âgée de 35. ans, qui étoit en travail depuis huit jours entiers de ſon premier enfant, qui pour l'extrême groſſeur de ſa tête étoit reſté au paſſage, & y étoit mort depuis plus de quatre jours. Cette femme étoit pour lors à l'extrêmité, & avoit été abandonnée dans ce déplorable état par trois ou quatre Chirurgiens qui l'avoient vûë avant moy; dont l'un lui avoit fait une inciſion au bas de la vulve,

s'imaginant faciliter par cette incision l'accouchement de cette femme; mais son opération fut entierement inutile à son intention; car le plus grand empêchement dans ces sortes d'accouchemens ne procede pas des parties charnuës exterieures; mais seulement des parties interieures, & principalement de l'articulation du *coccix*, qui ne cede pas si facilement en se refléchissant en arriere pour le passage de l'enfant aux femmes avancées en âge, qu'aux jeunes dans leur accouchement; comme aussi de l'orifice interne de la matrice, qui étant plus dur & coriace, ne se dilate pas pour lors si aisément qu'il fait dans un âge moins avancé. Je tirai cet enfant mort avec l'aide d'un crochet, après avoir fait une ouverture au milieu de sa tête, pour en vuider une partie du cerveau, afin d'en diminuer l'extrême grosseur qui l'empêchoit de ceder à l'attraction du crochet. Cette femme toute moribonde qu'elle étoit pour lors, ne laissa pas de vivre encore onze jours après que je l'eus ainsi accouchée; une grosse fiévre qu'elle avoit cinq ou six jours auparavant, lui ayant continué avec des redoublemens durant tout ce tems : c'est ce qui me fait croire qu'elle seroit indubitablement échappée, si les Chirurgiens qui furent appellez deux ou trois jours avant moy pour la secourir, l'eussent accouchée de la maniere que je fis, après qu'elle en eust été entierement abandonnée.

Observation II.

D'une femme qui avoit l'orifice interne de la matrice dilaté de la largeur du pouce, un mois avant qu'elle accouchast.

Le 14. Mars 1669. je vis une femme qui m'avoit mandé chez elle, pour lui donner mon avis sur la difficulté de son accouchement, dans l'opinion qu'elle avoit d'être effectivement en travail, comme l'en assuroient deux Sagefemmes qui étoient présentes. L'ayant touchée pour reconnoître l'état où elle étoit, je trouvai l'orifice interne de sa matrice dilaté de la largeur du pouce, & je sentis même aisément avec le doigt la teste de son enfant à travers de ses membranes, qui étoient molasses & tapissées contre elle immédiatement, sans estre aucunement tenduës; mais comme cette femme me dit que depuis six jours entiers elle avoit des douleurs dans le ventre, qui toutefois ne répondoient point en bas, ainsi que devoient faire les veritables

douleurs de l'accouchement ; & que je ne ſentis point aucune préparation des eaux de ſon enfant, je luy conſeillay de ſe contenter de prendre quelque ſimple clyſtere, & de ſe tenir en repos chaudement en ſon lit ; ce qu'ayant fait, ſes douleurs ceſſerent ; après quoy elle fut encore un mois entier à faire toutes les fonctions de ſon negoce & de ſon ménage, & accoucha au bout de ce tems très-doucement d'un enfant vivant. Or il eſt très-certain que pour le peu qu'on euſt contribué à mettre cette femme en travail, elle ſeroit accouchée à huit mois ; ce qui auroit pû luy cauſer un grand préjudice & à ſon enfant, en avançant d'un mois ſa naiſſance. Cet exemple, qui eſt très-remarquable, nous fait connoiſtre que l'ouverture de l'orifice interne de la matrice, n'eſt pas toûjours un indice certain que la femme groſſe ſoit en travail, ſi ce ſigne n'eſt accompagné de la préparation des eaux, que l'on ſent par la tenſion de leurs membranes qui répond au doigt dans le temps de l'impulſion de la douleur.

OBSERVATION III.

De l'accouchement d'une femme qui avoit été ſurpriſe de ſi furieuſes convulſions, qu'elle étoit preſque agoniſante.

LE 23. Mars 1669. j'ay accouché une femme âgée de 25. ans, qui étant en travail de ſon premier enfant, fut ſurpriſe de ſi furieuſes convulſions durant un jour & demy, avec perte de toute connoiſſance, qu'elle s'étoit coupée preſque toute la langue avec les dents. Elle fut vûë en ce déplorable état par pluſieurs Medecins & Chirurgiens, qui tous l'avoient abandonnée, avant que j'euſſe été mandé par un de mes Confreres pour la ſecourir, étant pour lors preſque agoniſante, nonobſtant quoy ayant jugé plus convenable d'eſſayer à lui donner uu remede douteux, qu[illegible] de l'abandonner comme avoient fait ceux qui l'avoient vûë [illegible]it moy, dans un déſeſpoir certain, je l'accouchay ſur l'h[illegible]re, en luy tirant ſon enfant du ventre avec l'aide d'un c[illegible]chet, vû la certitude qu'il y avoit, que cet enfant ne pou[illegible]oit pas eſtre vivant, après un jour & demy de ces cruelle[illegible] convulſions de la mere, joint aux autres ſignes qui le faiſoient ſuffiſamment connoiſtre. Auſſi-toſt que j'eus ainſi accouché cette femme, ſes convulſions ceſſerent : mais elle reſta encore ſans connoiſſance juſques au lendemain, auquel temps après luy avoir fait donner un

clystere, & l'avoir fait saigner du pied, la raison luy revint six heures ensuite, sans néanmoins avoir aucune memoire ni croyance d'être accouchée; après quoy elle se porta très-bien, & fit d'autres enfans dans la suite, dont je l'ay accouchée heureusement.

Observation IV.

De l'accouchement d'une femme grosse de deux enfans, dont l'un présentoit la teste dans une situation oblique, & l'autre venoit les pieds devant.

Le 30. Mars 1669. j'ay accouché une femme de deux enfans, qui avoient chacun leur arrierefaix séparé l'un de l'autre; & comme ces enfans étoient tous deux assez gros, la mere après avoir été fort incommodée durant toute sa grossesse, ainsi qu'il arrive ordinairement à toutes les femmes qui ont plusieurs enfans, eut un long & penible travail; à cause que les enfans se nuisant l'un à l'autre, ne peuvent pas estre poussez si en ligne droite au passage par les douleurs, que lorsqu'il n'y en a qu'un. Ce fut pour ce sujet que le premier des deux enfans de cette femme, lequel étoit un garçon, étoit resté la teste au passage depuis un jour & demy, sans pouvoir estre poussé dehors, lors que je fus mandé par la Sagefemme pour la secourir, comme je fis aussi-tost que je fus arrivé, en dégageant & conduisant la teste de ce premier enfant en ligne droite hors au passage, où elle avoit été long-temps retenuë dans une situation un peu oblique; ce qu'étant fait, je tiray dehors dans le même temps cet enfant, & incontinent ensuite le second, qui estoit une fille, laquelle présentoit les pieds devant, & estoit encore envelopée de ses membranes, que je rompis aussi-tost avec mes doigts, pour en faire écouler les eaux, & accelerer par ce moyen l'extraction de ce second enfant, qui estoit venant aussi-bien que le premier; après quoy je délivray la mere des arrierefaix de ces deux enfans, qui vêcurent l'un trois mois, & l'autre quatre, à ce que me dit la mere, qui se porta si bien après que je l'eus ainsi accouchée, qu'elle nourrit elle-même ses deux enfans durant tout ce temps.

Observation V.

De l'accouchement d'une femme qui eſtoit réduite à l'extrémité par une grande perte de ſang.

Le 29. Avril 1669. j'ay accouché une femme qui eſtoit à l'extrémité, à cauſe d'une grande perte de ſang qu'elle avoit. Je la trouvay vuidant quantité de gros caillots de ſang, & tombant en de fréquentes foibleſſes, avec des douleurs ſuffoquantes, qui ne faiſant aucune impulſion, ne donnoient pas lieu d'eſperer qu'elle puſt jamais accoucher d'elle-même; ce qui m'obligea de rompre auſſi-toſt les membranes des eaux de ſon enfant, & de le tirer dans le même temps par les pieds, après l'avoir retourné. Par ce prompt ſecours, qui eſt le plus ſalutaire que l'on puiſſe donner aux femmes qui ſont en ce déplorable état, je ſauvay la vie à cette femme, qui ſe porta bien dans la ſuite, à l'exception d'une boufiſſure univerſelle qu'elle eut ſeulement durant quinze ou vingt jours, comme il arrive aſſez ſouvent après les grandes pertes de ſang de cette nature; & je procuray le Baptême à l'enfant qui avoit encore aſſez de vie pour le recevoir. Ces ſortes de boufiſſures viennent de ce que le nouveau ſang qui s'engendre enſuite de ces grandes pertes, contient en ſoy beaucoup de parties excrementeuſes, qui regorgeant dans toutes les parties du corps, les tumefient de la ſorte, juſques à ce qu'ayant été repurgé de toutes ſes parties ſuperfluës, il ait enfin acquis la perfection qu'avoit le premier, qu'il n'acquiert que peu à peu dans la ſuite, par le moyen de ſon mouvement circulaire, réïteré autant de fois qu'il eſt beſoin pour luy donner toutes les qualitez néceſſaires à ſon entiere perfection. J'ay ſouvent remarqué que les femmes, après ces grandes pertes de ſang, ſont encore ſujettes à des maux de teſte, & à des ſimples fiévres qui de ſoy ne ſont point dangereuſes; parce qu'elles ne viennent que du boüillonnement de ce ſang nouvellement engendré, qui ſemblable au vin nouveau venant à ſe fermenter, cauſe ces ſortes d'accidens, juſques à ce qu'il ait eſté épuré, comme j'ay dit, de toutes ſes parties ſuperfluës.

Observation VI.

De l'accouchement d'une femme qui avoit tout le col de la matrice renversé & tombé depuis trois jours.

Le 11. May 1669. je vis une femme qui étant en travail d'enfant ne pouvoit accoucher, à cause que tout le col de sa matrice étoit entierement renversé, & tombé depuis trois jours hors de la partie honteuse, d'une longueur & d'une grosseur si prodigieuse, que sa Sagefemme en fut toute étonnée, ne sçachant pas même ce que ce pouvoit estre, tant la chose estoit extraordinaire. Ce col ainsi tombé estoit de la longueur de plus d'un grand demy-pied, & une fois plus gros que la teste d'un enfant: on voyoit en son extrêmité l'orifice interne de la matrice qui représentoit une espece de gros *phymosis*, dont les bords estoient épais de plus de trois travers de doigts en toute sa circonference; ce qui en étrecissoit tellement le passage, que l'enfant n'en pouvant sortir, & y estant arresté, poussoit toujours de plus en plus la matrice en dehors, & les humeurs y affluant en abondance, à cause des efforts inutiles que la femme y faisoit, gonfloient extraordinairement ce col de la matrice, qui en estoit déja tout livide & disposé à la mortification; laquelle seroit indubitablement arrivée dans peu, si je n'eusse promptement accouché cette femme, en m'y comportant de la maniere que je vais dire. Comme il n'y avoit pas lieu pour lors de réduire ce col de la matrice ainsi tombé, non-seulement à cause de son extrême grosseur, mais aussi à cause que la teste de l'enfant estant trop avancée dans le passage, n'auroit pas pû estre repoussée sans une extrême violence, qui auroit esté très-préjudiciable à la mere & à l'enfant, j'introduisis ma main peu à peu dans ce gros *phymosis*, l'ayant trempée auparavant tout-à-fait dans l'huile d'olive; après quoy je fis efforcer la femme, en conduisant la teste de l'enfant à chaque douleur, & la faisant ainsi avancer peu à peu dans le passage que ma main luy préparoit, sans l'en retirer que pour la retremper de fois à autre dans l'huile, & la remettre aussi-tost comme auparavant: ainsi faisant je donnay lieu à la teste de l'enfant de passer par cette ouverture, ma main luy servant toûjours à disposer & entretenir son passage, en écartant tous les doigts les uns des autres en forme de dilatatoire, & les retirant peu à

peu, à proportion que la teſte s'avançoit, juſques à ce qu'elle euſt été entierement pouſſée dehors par les ſeules douleurs de la femme, qui étoient très-fortes ; après quoy l'ayant priſe avec mes deux mains de coſté & d'autre en la maniere ordinaire, je tiray facilement l'enfant qui étoit vivant, & délivray entierement la femme ; enſuite de cela je réduiſis auſſi-toſt ſa matrice en ſa ſituation naturelle, recommandant à ſa Sagefemme de luy bien étuver tous les jours les parties baſſes, pour empêcher la pourriture à laquelle elles étoient très-diſpoſées. Cette femme guérit en peu de jours nonobſtant un ſi grand accident, après quoy je luy mis un peſſaire qu'elle porta ſans aucune incommodité depuis ce tems, pour retenir en état ſa matrice, dont elle ſouffroit une fâcheuſe deſcente depuis dix ans entiers, ſans avoir trouvé perſonne qui puſt y remedier comme je fis.

OBSERVATION VII.

De l'accouchement d'une femme qui ayant vuidé près d'une pinte d'eau, qui pouvoit venir d'une eſpece d'hydropiſie de matrice, fut ſurpriſe d'une grande perte de ſang.

LE 14. Aouſt 1669. j'ay accouché une femme, qui le jour précedent avoit vuidé tout d'un coup près d'une pinte d'eau par la matrice ; après quoy elle fut ſurpriſe d'une grande perte de ſang avec de gros caillots : mais quoyqu'elle euſt ainſi vuidé cette grande abondance d'eau dès le jour précedent, les veritables eaux de ſon enfant n'étoient pas encore écoulées : ce qui dénotoit que ces premieres évacuées pouvoient venir d'une eſpece d'hydropiſie de matrice ; car pour l'accoucher, je fus obligé de rompre les membranes des eaux de ſon enfant, qui n'étant pas encore percées, contenoient ces eaux en aſſez grande abondance. Cet enfant étoit mort depuis deux ou trois jours dans le ventre de ſa mere, comme il me parut à ſa corruption : il ſe préſentoit naturellement par la teſte ; mais je fus obligé de le retourner pour le tirer par les pieds ; à cauſe que la mere n'avoit plus aucune douleur, ni aſſez de force pour donner lieu d'eſperer qu'elle puſt accoucher d'elle-même ; ce ſecours luy étant abſolument neceſſaire pour la préſerver du danger où la mettoit la grande perte de ſang qu'elle avoit. Cette femme, qui étoit d'une humeur fort prompte & colere, étoit ſi ſujette à des pâtes de

sang de cette nature, que je l'ay encore accouchée dans la suite par trois autres differentes fois de la même maniere, étant à chaque fois près d'expirer à cause de semblables pertes de sang; nonobstant quoy elle se porta toûjours bien après: mais de ces quatre différentes fois que je l'ay ainsi accouchée, je n'ay pû sauver qu'un seul de ses enfans qui étoit vivant, les autres étant auparavant morts en son ventre.

Observation VIII.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant présentoit un pied & un genoüil avec l'arrierefaix, qui venant le premier avoit causé une grande perte de sang à cette femme.

Le 18. Aoust 1669. j'ay accouché une femme qui avoit une très-grande perte de sang, causée par le détachement de son arrierefaix qui se présentoit le premier au passage, avec un pied & un genoüil de l'enfant. Et comme cet arrierefaix étoit à demi sorti du passage, lorsque je fus arrivé pour secourir cette femme, j'essayé aussi-tost de le tirer, afin qu'il ne m'empêchast pas de joüir facilement des pieds de l'enfant: mais ayant reconnu qu'il étoit encore en quelque façon retenu, non pas qu'il fust adherent au lieu où il est ordinairement attaché, qui est le fond de la matrice; mais cette adherence qui le retenoit en cette occasion, ne procedoit plus que des membranes de l'enfant, ausquelles il tenoit encore fortement; ce qui fit que ne le pouvant tirer facilement sans en déchirer toutes les membranes, je fus obligé de repousser aussi-tost en dedans la partie de cet arrierefaix qui se présentoit au passage, & incontinent après je tiray dehors l'enfant qui étoit encore vivant, mais si foible qu'il mourut une heure ensuite. Le prompt secours que je donnay à cette femme qui étoit près d'expirer avec son enfant dans le ventre, à cause de la grandeur de sa perte de sang, sauva la vie à la mere, qui se porta bien ensuite, & procura le Baptême à son enfant, dont il auroit été privé sans cette assistance.

OBSERVATION IX.

D'une femme qui avorta d'un enfant de cinq mois après avoir pris une médecine purgative.

LE 25. Aouſt 1669. je vis une femme groſſe de cinq mois, ou environ, qui avoit une petite perte de ſang continuelle depuis trois ſemaines, & qui n'avoit pas laiſſé d'avoir reglément tous les mois ſes menſtruës, mais un peu moins qu'à ſon ordinaire; & juſques alors elle n'avoit pas encore ſenti remuer ſon enfant: ce qui fit croire à un Medecin qui la voyoit, qu'elle étoit ſeulement groſſe de quelque mole, quoique je l'aſſuraſſe que cette femme étoit véritablement groſſe d'enfant, luy citant même pluſieurs exemples de femmes que j'avois veuës, qui n'avoient pas laiſſé d'accoucher à terme d'enfans vivans, nonobſtant un ſemblable accident. Mais ce Medecin perſiſtant avec opiniâtreté dans ſa penſée, fit prendre à cette femme quelques jours enſuite que je l'eus veuë, une Medecine purgative, qui au lieu de luy procurer l'expulſion d'une mole, comme il le prétendoit, luy cauſa l'avortement d'un enfant, qui expira preſque auſſi-tôt, lequel il auroit pû conſerver, s'il s'étoit ſimplement contenté d'approuver une ſaignée du bras, & le ſeul repos que j'avois conſeillé à cette femme pour tout remede.

OBSERVATION X.

D'une femme qui mourut d'un ulcere carcinomateux de la matrice.

LE 21. Septembre 1669. j'ay vû une femme âgée de 47 ans, qui après avoir eu une entiere privation de ſes menſtruës durant deux années entieres, ſe ſentant pour lors incommodée de frequens rhumatiſmes, comme il arrive ordinairement aux femmes de cet âge, au lieu de la ſaignée qui lui auroit eſté plus convenable, avoit uſé des étuves à un tel excès, que s'en étant ſervi juſques à huit fois en deux jours, croyant par-là être mieux ſoulagée des douleurs de ſon rhumatiſme, elle fut ſurpriſe tout d'un coup d'une perte de ſang, qui lui avoit duré continuellement depuis deux années entieres, avec une excretion de matiere purulente très-fétide, qui venoit d'un ulcere carcinoma-

teux de la matrice, dont elle mourut quinze jours après que je l'eus vûë, comme je l'avois bien prédit par le mauvais état où je la trouvai. Cette perte de sang qui survint ainsi à cette femme après l'entiere privation de ses menstruës, la trompa fort : car dans le commencement n'en connoissant pas la conséquence fâcheuse, elle la prit pour un signe salutaire, au lieu de la considerer comme un signe avantcoureur de la mort qui lui en devoit arriver dans la suite. Car il faut remarquer que toutes les pertes de sang qui viennent ainsi aux femmes avancées en âge, après une entiere privation de leurs menstruës durant plusieurs années, sont toûjours mortelles dans la suite, si elles continuent plus d'un mois ou deux sans cesser entierement ; & qu'il n'y a que les simples évacuations qui sont reglées de mois en mois comme à l'ordinaire, durant quelques jours seulement, qui puissent être quelquefois salutaires en ce tems ; ce qui est très-rare : car ordinairement ce sont des veritables pertes de sang, qui sont presque toûjours suivies ou accompagnées d'un ulcere carcinomateux de la matrice, qui étant entierement incurable, fait toûjours mourir dans la suite les femmes qui en sont affligées, après leur avoir fait traîner durant un assez long-tems une miserable vie languissante.

Observation XI.

D'une femme qui étoit à l'extrêmité, par une trop grande perte de sang causée par un faux germe.

Le 2. Octobre 1669. je vis une femme, qui croyant être grosse de trois mois & demi, ou environ, étoit depuis trois jours en une si grande perte de sang, qu'elle en étoit presque reduite à l'extrémité. En entrant chez elle, je la trouvai ayant de très-fréquentes foiblesses, qui de moment en moment interrompoient sa confession qu'elle faisoit à un Prêtre, qui aussitôt qu'il m'eût apperçû, se depêcha de terminer l'entretien qu'il avoit avec elle, par l'absolution qu'il lui donna promptement, afin que je pusse aussi lui donner sans aucun délai le secours qui lui étoit nécessaire, comme je fis aussi-tôt en la délivrant d'un faux germe de la grosseur du poing, qui lui avoit causé cette perte de sang, qui cessa dès l'instant que je lui eus tiré de la matrice ce corps étrange. Mais ce qui avoit

d'autant plus contribué à augmenter cette perte de ſang, c'étoit de l'eau de ſureau, & certains autres breuvages diuretiques que la Sagefemme de cette femme lui avoit fait prendre mal à propos avec pluſieurs clyſteres extrémement forts, comme la plûpart des autres Sagefemmes, & même quelques Medecins ont coutume de faire en pareilles rencontres, pour lui exciter, à ce qu'elle prétendoit, l'expulſion de ce corps étrange, au lieu de l'en délivrer, comme je fis en ſa préſence par l'operation de la main, que l'on doit toûjours préferer à tous ces prétendus remedes ſpecifiques, qui ſouvent au lieu de produire le bon effet qu'on en eſpere, cauſent par leur chaleur & par leur forte irritation de très-pernicieux accidens, en excitant de grandes pertes de ſang, comme il étoit arrivé à cette femme & à d'autres, des fiévres, des inflammations de matrice, des flux de ventre immoderez, ou des dangereuſes fluxions de poitrine, comme je l'ai vû arriver aſſez ſouvent.

OBSERVATION XII.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant étoit mort par la faute de la Sagefemme, qui lui avoit laiſſé la tête accrochée par le menton vers l'os Pubis.

LE 24. Octobre 1669. j'ai accouché une femme, dont l'enfant étoit mort par la faute de la Sagefemme, qui l'ayant voulu tirer par les pieds qu'il préſentoit d'abord, n'avoit pas eu la précaution ni l'induſtrie de lui tourner la face en deſſous, comme elle devoit faire en inclinant peu à peu le corps de l'enfant à meſure qu'elle en faiſoit extraction, du côté où il pouvoit avoir plus de diſpoſition à lui donner cette bonne ſituation neceſſaire, ce qui avoit été cauſe que la tête de l'enfant demeurant au paſſage accrochée par le menton, au-deſſous de l'os *Pubis* de la mere ſans pouvoir être tirée dehors, par tous les efforts que cette Sagefemme avoit faits, cet enfant avoit péri. L'ayant trouvé en ce mauvais état, lorſque je fus mandé pour ſecourir cette femme, je gliſſai ma main droite applatie, juſques ſur la face de l'enfant, qui étoit ainſi mal ſituée en deſſus; & ayant introduit un des doigts de la même main dans la bouche de l'enfant, pour en accrocher le menton, & le dégager hors du paſſage, je lui tournai la face en deſſous, tournant en même tems

le corps de l'enfant que je soutenois de ma main gauche, pour lui donner le même mouvement qu'à la tête; après quoi je tirai facilement dehors la tête de cet enfant, qui étoit mort pour n'avoir pas été secouru assez à temps par la Sagefemme, comme il falloit.

Observation XIII.

D'une femme qui mourut d'un flux dysenterique dix jours après être accouchée d'un enfant de six mois.

Le 18. Novembre 1669. j'ai accouché une femme d'un enfant de six mois qui étoit encore vivant, nonobstant que la mere eût eu depuis deux mois & demi un flux dysenterique, qui après l'avoir fait ainsi accoucher prématurément, lui ayant encore continué après son accouchement, la fit mourir dix jours ensuite, comme je l'avois bien prédit. Cette femme eut de frequens vomissemens un jour devant que de mourir, excitez par la grande douleur qu'elle sentoit dans tout le ventre, causée par une ulceration des intestins, qui s'augmenta de telle sorte par l'érosion d'une bile érugineuse, qu'ils me parurent même en avoir été percez, en ce que cette femme ne rendit plus aucune déjection par le siege durant le dernier jour; toutes les matieres contenuës dans les intestins s'étant vraisemblablement épanchées dans le ventre, qui en devint subitement si tendu, qu'elle en suffoqua peu d'heures ensuite. Il faut remarquer, que les femmes grosses qui ont un flux de ventre de longue durée, sont en grand danger d'avorter; & d'autant plus, si ce flux est dysenterique & avec fiévre, comme étoit celui de cette femme; & qu'il leur est presque toûjours mortel, s'il continuë plus de trois ou quatre jours après leur accouchement.

Observation XIV.

De l'accouchement d'une femme qui eut un très-laborieux travail.

Le 25. Novembre 1669. je fus appellé pour secourir une femme âgée de 28. ans, qui étoit en travail de son premier enfant depuis deux jours entiers après l'écoulement de ses eaux, sans pouvoir accoucher, quoiqu'elle eût eu durant dix heures de

très-fortes douleurs, qui avoient bien fait avancer son enfant jusques au passage, où il étoit resté depuis douze heures entieres, sans pouvoir être poussé dehors par les douleurs de la mere, qui après s'être ralenties peu à peu, avoient entierement cessé, quoique sa Sagefemme lui eût donné deux clysteres assez forts, pour tâcher de lui exciter de nouvelles douleurs, & qu'elle l'eût fait aussi saigner du bras suivant mon conseil, pour lui rendre plus libre la respiration qu'elle avoit engagée par l'émotion de son travail. Ayant trouvé cette femme en cet état, je lui fis prendre une infusion de deux drachmes de sené dans peu de liqueur, y mêlant le jus d'une orange aigre, pour éviter qu'elle ne vomît ce remede, & deux heures après je lui fis donner un clystere un peu fort; afin que ces deux remedes agissant en même temps, les douleurs de l'accouchement qui étoient entierement cessées, en pussent être plus facilement reveillées & provoquées, comme elles furent aussi-tôt qu'ils commencerent à faire leur effet: de sorte que durant leur operation étant survenu de nouvelles douleurs assez fortes à cette femme, elle accoucha heureusement une heure ensuite, d'un gros enfant mâle, qui étoit encore vivant, & qui sans le secours de ce remede, seroit indubitablement mort au passage où il étoit ainsi resté après l'entiere cessation des douleurs de la mere. J'ai souvent vû de très-bons effets de l'úsage de ce simple remede, dont j'ai coutume de me servir avec bon succès, de la maniere que je fis en cette femme, dans ces sortes d'accouchemens laborieux, où les enfans sont en danger de perir aussi-bien que les meres, quand la tête de l'enfant demeure trop long-temps arrêtée au passage après l'écoulement des eaux, comme il arrive souvent dans les premiers accouchemens des femmes un peu avancées en âge: mais il faut prendre garde à ne pas s'en servir, qu'après avoir fait saigner du bras la femme qui est en travail, & à ne pas le donner à celles qui ont une fiévre trop considerable.

Observation XV.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant présentoit la main avec la tête.

Le 2. Janvier 1670. je fus appellé pour accoucher la femme d'un homme de guerre, dont l'enfant présentoit la main avec

la tête. Ayant reconnu que la tête de cet enfant étoit bien située, & que cette femme pourroit accoucher naturellement, parce qu'elle avoit de bonnes douleurs, je me contentai de repousser la main de cet enfant jusques au derriere de sa tête; ce qu'étant fait, & recommandant à la mere de s'efforcer, la tête de l'enfant ayant été dégagée de cet empêchement, prit place au passage, & la femme accoucha heureusement un petit quart d'heure ensuite : mais comme je commençois à repousser ainsi la main de l'enfant au derriere de sa tête, la mere ayant fait un assez grand cry, plûtôt par une simple appréhension, que par aucune douleur considerable qu'elle en ressentît, dans le même instant son mari qui étoit present, compâtissant aveuglément à la clameur de sa femme, mit brusquement la main sur la garde de son épée, comme pour la tirer contre moi, prétendant m'empêcher de faire du mal à sa femme; ce qui m'obligea de surseoir le salutaire secours que je lui donnois, jusques à ce que j'eusse obligé cet inconsideré mari de sortir de la chambre de sa femme; afin qu'ayant la présence d'esprit qu'on doit toûjours conserver en ces occasions, je pusse operer plus sûrement, & plus facilement. Aussi-tôt que j'eus ainsi accouché cette femme, je fis ouvrir la porte de la chambre à son mari, qui reconnoissant l'obligation qu'il m'avoit, pour le secours que je venois de donner à sa femme, commença pour lors à me regarder comme le meilleur de ses amis. J'ai rapporté cet exemple pour faire connoître qu'il ne faut pas souffrir dans la chambre des femmes en travail, des personnes qui puissent par leur compassion indiscrete distraire la présence d'esprit de ceux qui y sont pour les secourir.

Observation XVI.

Du violent accouchement d'une femme, qui mourut quatre jours ensuite, par la faute de ceux qui avoient tenté les premiers de l'accoucher.

Le 26. Janvier 1670. je vis une femme en travail de son premier enfant; laquelle étant pour lors presque agonisante, avoit reçû tous ses Sacrmens, à cause des extrêmes violences qu'elle avoit souffertes de trois Chirurgiens qui avoient tenté l'un après l'autre de l'accoucher, sans en pouvoir venir à bout durant

trois heures entieres. Je trouvai cette femme en ce déplorable état, lorsque deux de ces Chirurgiens me requirent de leur prêter mon secours pour accoucher cette femme, déclarant ingénument qu'ils avoient épuisé inutilement toute leur industrie, aussi-bien que toutes leurs forces à differentes repriſes. La tête de l'enfant qui étoit mort, étoit au passage avec une de ses jambes qui en étoit entierement sortie; mais ces Chirurgiens avoient tiré cette jambe avec tant de violence, qu'elle étoit toute séparée du genoüil, n'y tenant plus que par la seule peau; quoi faisant ils avoient tellement engagé la cuisse & la hanche de l'enfant avec sa tête dans le passage, qu'ils en avoient rendu dans cet état l'extraction de l'enfant impossible, faute d'avoir repoussé la tête devant que de tirer cette jambe aussi fortement qu'ils avoient fait. Desorte que voyant qu'ils ne le pouvoient pas tirer par les pieds, ils essayerent une autre maniere qui leur fut aussi inutile, qui étoit de fendre la tête de l'enfant pour en vuider le cerveau; car l'ayant fait, ils ne purent encore venir à bout de tirer l'enfant; ce qui fit qu'après s'être tant fatiguez qu'ils en suoient à grosses goutes, quoique l'on fût en plein hyver, ils furent obligez de renoncer à la besogne, & de m'envoyer querir pour l'achever, comme je fis en leur présence, avec presque autant de facilité que si l'accouchement eût été naturel, en operant avec plus de méthode qu'ils n'avoient pas fait. Pour y proceder, j'achevai premierement d'extirper entiérement cette jambe, qu'ils avoient tant tirée, qu'elle étoit tout-à-fait hors du passage, ne tenant plus au genoüil que par la seule peau, parce qu'elle m'eût empêché de repousser au dedans, aussi facilement que je fis ensuite, la cuisse & la hanche, afin de laisser la seule tête au passage où elle étoit. Ce qu'étant fait, je tirai aussi-tôt avec un crochet cette tête entierement dehors; incontinent après quoi l'ayant prise avec mes deux mains, j'achevai facilement de tirer le reste du corps de l'enfant. Ce qui m'obligea de repousser plûtôt la cuisse de l'enfant pour le tirer ainsi par la tête, fut le danger qu'il y avoit d'user d'une autre maniere; à cause que les os de cette tête étant tout écartez, avec plusieurs asperitez causées par les coups du crochet dont ces Chirurgiens s'étoient inutilement servis, auroient sans doute grandement blessé la matrice, si j'eusse repoussé au dedans la tête en cet état, pour tirer l'enfant par les pieds. Aussi-tôt que j'eus ainsi accouché cette femme, elle se trouva beaucoup soulagée de toutes les cruelles douleurs qu'elle sentoit

auparavant ; mais elle ne laiſſa pas de mourir quatre jours enſuite, comme je l'avois bien préjugé ; encore étoit-il bien étonnant, qu'elle eût pû ſubſiſter ſi long-temps après les grandes violences que ces trois Chirurgiens lui avoient fait ſouffrir.

OBSERVATION XVII.

De l'accouchement d'une femme qui mourut par une exceſſive perte de ſang.

LE 25. Fevrier 1670. j'ai accouché une femme qui avoit une perte de ſang depuis trois ſemaines, laquelle ayant été durant tout ce tems aſſez médiocre, devint tout d'un coup ſi grande, que cette femme en tomboit en de fréquentes foibleſſes, vuidant beaucoup de groscaillots depuis huit heures entieres ; pour raiſon dequoi elle avoit déja reçu tous ſes Sacremens, lorſque je fus mandé pour la ſecourir, comme je fis dès l'inſtant que je fus arrivé chez elle, en l'accouchant ſans aucune violence d'un enfant vivant qui alloit indubitablement périr avec ſa mere qui étoit moribonde. Par ce ſecours je ſauvai bien la vie à l'enfant, mais la mere ne laiſſa pas de mourir ſept heures enſuite ; la trop grande abondance du ſang qu'elle avoit perdu avant que je l'accouchaſſe, lui ayant ôté la force de ſupporter la perte de celui qui s'écoule ordinairement après l'accouchement ; ce qui ne ſeroit pas arrivé vrai-ſemblablement, ſi j'euſſe été mandé plûtôt pour la ſecourir ; car quoique l'accouchement ſoit bien le plus ſalutaire ſecours que l'on puiſſe donner aux femmes qui ſont ſurpriſes de ces ſortes de pertes de ſang ſurabondantes, il leur eſt ſouvent inutile, ſi l'on differe trop long-temps à leur donner ; n'étant pas poſſible que la femme en échappe, s'il ne lui reſte plus aſſez de ſang pour la faire ſubſiſter après l'operation, quoiqu'elle ait été bien & dûëment faite ſans aucune violence, comme il arriva à cette femme ſuivant la prédiction que j'en avois faite auparavant à tous ſes parens, qui m'avoient très-inſtament requis de l'accoucher toute moribonde qu'elle étoit, pour tâcher au moins de ſauver ſon enfant, comme je fis. Ce fut ainſi que ma propre ſœur mourut en l'année 1665. pour n'avoir pas été accouchée d'aſſez bonne heure par la faute du Chirurgien qui avoit été mandé pour la ſecourir en mon abſence. J'en ai rapporté l'hiſtoire

l'histoire avec toutes ces circonstances en mon livre des Accouchemens, au chapitre de la Perte de sang.

Observation XVIII.

Du très-laborieux accouchement d'une femme dont l'enfant présentoit le bras.

Le 26. Fevrier 1670. j'ai accouché une femme dont le travail étoit un des plus laborieux, & des plus penibles que l'on puisse voir, tant pour la mauvaise situation de son enfant qui présentoit un bras, que pour la mauvaise disposition du ventre de cette femme, qui pendoit jusques au milieu de ses cuisses en maniere de sac; pour lequel sujet je fus obligé de faire une extrême contorsion de tout mon bras jusques au coude, pour refléchir ma main par dessus l'os *Pubis* de la mere, afin d'aller prendre jusques au fond de ce sac les deux pieds de son enfant; lequel y étant tout en un tas fortement engagé, étoit empêché par la réflexion de la figure recourbée de son corps, de ceder aussi facilement qu'il auroit pû faire à l'attraction des pieds, dans une disposition plus naturelle que n'étoit pas celle du ventre de cette femme. Cependant quoique ce travail fût, comme j'ai dit, un des plus laborieux & penibles, je tirai cet enfant vivant, & la mere se porta bien ensuite, s'estimant très-heureuse de ce que je l'avois ainsi secouruë dans cette urgente nécessité.

Observation XIX.

De l'accouchement d'une femme qui avoit vuidé plus d'une pinte d'eau, six semaines auparavant.

Le 2. Mars 1670. j'ai vû une femme accouchée à terme depuis douze jours, d'un enfant vivant, laquelle avoit vuidé tout d'un coup plus d'une pinte d'eau six semaines avant que d'accoucher; nonobstant quoi elle en avoit encore vuidé beaucoup le jour qui préceda son accouchement; ces dernieres eaux ayant percé comme à l'ordinaire. Cela peut donner lieu de croire, que ces premieres eaux écoulées subitement en une si grande abondance, venoient vrai-semblablement de quelque espece d'hydropisie de matrice contenuë hors des membranes de l'enfant;

car si elles eussent été les veritables eaux de l'enfant, l'accouchement seroit arrivé peu de tems ensuite de leur écoulement.

Observation XX.

De deux femmes qui ne laisserent pas d'accoucher heureusement, quoique l'une eût été saignée quarante-huit fois durant sa grossesse, & l'autre jusques à quatre-vingt-dix fois.

Le 6. Mars 1670. un de mes Confreres me dit avoir saigné sa femme quarante-huit fois durant le cours d'une seule grossesse; sçavoir, quarante-cinq fois du bras, deux fois du pied, & une fois de la gorge, m'assurant qu'il n'avoit pû la soulager d'une continuelle oppression qu'elle avoit, par d'autres remedes que par la saignée si souvent réïterée, nonobstant quoi elle ne laissa pas d'accoucher heureusement à terme, d'un enfant qui se portoit bien. Mais je joindrai à cet exemple un autre encore bien plus remarquable; qui est d'une jeune femme de dix-huit ans que je vis le 31. Mars 1688. qui étoit heureusement accouchée à terme depuis trois mois de son premier enfant, qui se portoit assez-bien, & elle aussi, quoiqu'elle eût été saignée quatre-vingt-dix fois dans le tems de sa grossesse, & notamment vingt-deux fois du bras par l'ordonnance d'un celebre Medecin, étant dans le huitiéme mois de sa grossesse, & même deux fois du pied. Mais selon mon sentiment, ces fréquentes saignées, nonobstant l'évenement, qui par fortune n'en fut pas malheureux, n'avoient pas été judicieusement conseillées à cette femme par plusieurs Médecins, pour remedier, à ce qu'ils prétendoient, à une grande oppression accompagnée de foiblesse, dont elle étoit presque journellement travaillée; qui n'étoit en effet, à ce que je crois, qu'une veritable suffocation de matrice; à quoi on auroit pû remédier par d'autres voyes que par ces saignées si fréquentes, qui contribuoient plûtôt par la grande inanition qu'elles faisoient, à lui causer quelquefois des mouvemens convulsifs, & de fréquentes récidives de cette maladie, qu'à l'en guerir veritablement: parce que le sang nouvellement engendré à la place de celui qu'on lui tiroit journellement par toutes ces saignées, étant plus sujet à se fermenter, par l'infection de quelques vapeurs hysteriques, réïteroit par son boüillonnement les grandes suffocations dont cette femme étoit fort souvent incommodée. Je ne rap-

porte pas ces deux prodigieux exemples, pour en approuver la pratique que je blâme fort; mais seulement pour faire connoître jusques à quel point certaines femmes grosses peuvent supporter la saignée, lorsqu'elles en ont besoin, puisque celle-cy, nonobstant qu'elle eût été saignée, à ce que je croi, plus de quatre-vingt fois sans necessité durant le temps de sa grossesse, ne laissa pas de porter son enfant jusques à terme, & d'en accoucher assez heureusement.

OBSERVATION XXI.

De deux femmes qui furent surprises de convulsions après être accouchées, dont l'une échapa & l'autre mourut.

LE 15. Mars 1670. je vis une femme, qui un jour après être accouchée assez heureusement à terme, à ce que me dit sa Sagefemme, fut surprise tout d'un coup de très violentes convulsions, qui lui continuerent quatre ou cinq jours par differens intervalles, durant tout lequel temps elle fut sans aucune connoissance, ce qui faisoit croire qu'elle devoit certainement mourir; mais lui ayant tiré quelques petites portions d'arriérefaix, & de membranes que la Sagefemme qui l'avoit accouchée, lui avoit laissées dans la matrice, qui pouvoient contribuer à son mal, & ayant été saignée six fois du bras, & deux fois du pied, ses convulsions cesserent peu à peu, & elle revint à son bon sens, & se porta bien dans la suite. Mais le 12. Septembre de la même année je vis une autre femme, qui ne fut pas si heureuse que celle dont je viens de parler; car ayant été surprise de pareilles convulsions trois heures après être accouchée naturellement, à ce que me fit aussi entendre la Sagefemme, elle mourut le jour suivant, à quoi contribuërent beaucoup, à ce que je croi, deux prises de vin émetique qu'un Medecin qui la vit avec moi, lui avoit ordonnées contre mon sentiment, qui étoit de la saigner même plusieurs fois s'il étoit necessaire, comme j'avois conseillé de faire à celle de cy-dessus qui étoit bien réchapée. Ce dernier exemple & beaucoup d'autres semblables que j'ai vûs, m'ont toûjours fait connoître que ce remede est très-pernicieux en ces occasions.

Observation XXII.

De l'accouchement d'une femme grosse de deux enfans, dont le premier vint naturellement, & l'autre présentoit les pieds.

Le 16. Avril 1670. j'ai accouché une femme de deux enfans vivans, qui avoient chacun leur arrierefaix entierement séparé l'un de l'autre; sinon qu'ils étoient seulement joints par un intervalle membraneux, large d'un travers de doigt. Le premier de ces deux enfans, qui étoit une fille de médiocre grosseur, vint naturellement la tête la premiere; & le second, qui étoit un garçon bien plus gros & plus fort, vint les pieds devant. L'on peut connoître par cet exemple, ce qui m'a été confirmé par beaucoup d'autres semblables, que la bonne ou la mauvaise situation des enfans ne dépend point de leur vigueur plus ou moins grande; & que ce n'est pas aussi toûjours le plus fort des enfans jumeaux qui se présente le premier pour sortir dans l'accouchement: car si cela étoit, le garçon auroit pris la place de la fille, & seroit venu le premier en bonne situation, & non pas le dernier en la mauvaise qu'il avoit; & l'on doit remarquer qu'il arrive assez souvent que l'un ou l'autre des enfans jumeaux, & quelquefois même l'un & l'autre viennent en mauvaise situation, à cause qu'étant fort pressez dans la matrice, ils se nuisent l'un à l'autre, n'ayant pas une entiere liberté de se retourner pour prendre une bonne situation.

Observation XXIII.

D'une femme qui étant grosse de sept mois, fut traitée de la maladie Vénérienne, dont elle fut bien guérie, & accoucha ensuite heureusement.

Le 28. Juin 1670. un de mes Confreres me pria d'aller voir une jeune femme âgée de vingt-deux ans, grosse de sept mois, qu'il traitoit de la maladie Vénérienne, étant en peine de ce qu'elle n'avoit point senti remuer son enfant depuis trois jours; mais elle me dit en la visitant, qu'elle venoit de le sentir. Cette femme avoit pour lors un flux de bouche assez copieux, qui lui avoit été excité par plusieurs frictions d'onguent de mercure,

vuidant jusques à cinq ou six bassins par jour, sans aucun autre accident extraordinaire; par lequel flux elle fut bien guérie de cette fâcheuse maladie, & accoucha ensuite heureusement à terme d'un enfant fort sain, qui auroit été en grand risque d'être infecté de cette maladie contagieuse de la mere, si elle eût differé à s'en faire traiter après son accouchement.

OBSERVATION XXIV.

D'une femme grosse de deux mois, qui avoit des vomissemens si violens, qu'ils lui causoient quelque sorte de mouvemens convulsifs.

LE 3. Août 1670. j'ai vû une femme âgée de 25. ans, qui ayant eu un avortement au terme de deux mois & demi de sa premiere grossesse, & une autre fois une fausse couche d'un faux germe, environ au même terme, se voyant grosse pour la troisiéme fois, & craignant la même chose qui lui étoit arrivée à ses deux précedentes grossesses, me manda chez elle pour sçavoir de moi ce que je lui conseillerois de faire pour éviter que les fréquens vomissemens dont elle étoit travaillée, avec de si violens efforts, qu'ils lui causoient quelque sorte de mouvemens convulsifs, ne la fissent encore avorter dans peu, n'étant pour lors grosse que de deux mois. Et comme elle me parut d'un tempérament sanguin, & d'une habitude assez replete, je lui conseillai de se faire saigner du bras dès le même jour, sans attendre plus long-temps; & sur ce qu'elle me dit, que si elle se faisoit saigner devant le terme de quatre mois & demi de sa grossesse, auquel on a coutume de conseiller ce remede à la plûpart des femmes grosses, elle craignoit que cette saignée prématurément faite, à ce qu'elle croyoit, au terme de deux mois, au lieu de la soulager, ne lui causât encore plûtôt une fausse couche; je la désabusai de l'erreur où elle étoit, qui est aussi grande qu'elle est commune, lui faisant connoître par sa propre expérience, qu'il n'y avoit pas de raison de suivre cette mauvaise coutume, & d'attendre qu'elle fût grosse de quatre mois & demi, & à lui faire un remede pour la préserver d'un accident qui lui étoit déja arrivé par deux fois avant la fin du troisiéme mois. Car il est certain que de dix femmes qui ont des fausses couches, il s'en trouve neuf à qui cet accident arrive avant la fin du troisiéme mois de

leur grossesse, par la trop grande abondance de sang, qui n'ayant, s'il faut ainsi dire, en elles la conception dès les premiers mois de leur grossesse, détruit le principe de vie du *fœtus*, qui pour sa petitesse ne peut pas en ce temps consumer pour sa nourriture tout le sang superflu : de sorte qu'ayant persuadé par mon raisonnement cette femme de se faire saigner dès le même jour, & ayant suivi le bon conseil que je lui donnai, elle fut tout-à-fait soulagée de ses violens vomissemens ; & s'étant préservée par ce remede salutaire d'une troisiéme fausse couche, dont elle étoit menacée, elle se porta bien dans la suite, & accoucha heureusement à terme d'un enfant qui se portoit aussi fort bien.

Observation XXV.

D'une femme qui étoit tombée en une grande suffocation hysterique, immédiatement après une dysenterie de trois mois.

Le 12. Août 1670. je vis une jeune femme qui étoit tombée en une grande suffocation hysterique avec perte de connoissance, immédiatement après une dysenterie de trois mois, accompagnée de fiévre sans discontinuer, qui l'avoit renduë presque étique. Ses parens ne connoissant pas d'abord que ce fût cette maladie, mais croyant plûtôt qu'elle alloit effectivement mourir, venoient de lui faire apporter l'extrême-onction, lorsque j'arrivai chez elle : mais je les consolai aussi-tôt, en les assurant que ce n'étoit qu'une maladie passagere, dont ils furent persuadez par l'évenement ; car cette femme, après que l'accès de sa suffocation eut été entierement dissipé, se porta bien dans la suite. J'ai rapporté cet exemple, pour faire seulement connoître, que la suffocation de matrice vient bien plûtôt du sang menstruel retenu ou corrompu, que de la superfluité de la semence ; car il n'y a pas d'apparence que la suffocation de matrice de cette femme procedât d'une telle superfluité, après une continuelle dysenterie durant trois mois, qui l'avoit renduë si émaciée qu'elle en paroissoit étique, comme j'ai dit ; pendant tout lequel temps elle n'avoit point été bien reglée dans l'évacuation de ses menstrues.

OBSERVATION XXVI.

D'une femme qui mourut avec son enfant dans le ventre, qui n'en put jamais être tiré par un Medecin Anglois qui avoit entrepris de l'accoucher.

LE 19. Août 1670. j'ai vû une petite femme âgée de 38. ans, qui étoit en travail de son premier enfant depuis huit jours, ses eaux s'étant écoulées dès le premier jour qu'elle avoit commencé à se trouver mal, sans presque aucune dilatation de la matrice. Etant restée en cet état jusques au quatriéme jour, je fus mandé pour en dire mon sentiment à sa Sagefemme, à laquelle je conseillai de la faire saigner ; & au cas que la saignée ne produisît pas le bon effet que l'on en pouvoit esperer, de lui faire prendre l'infusion de deux drachmes de sené, pour lui provoquer les douleurs qu'elle n'avoit point ; ce qui fut fait le jour suivant, & réüssit assez bien, ce remede lui ayant excité des douleurs qui dilaterent la matrice autant qu'il étoit possible. Neanmoins pour tout cela elle ne put jamais accoucher, & son enfant qui venoit la tête devant, mais la face en dessus, resta toûjours au même lieu, sans pouvoir avancer au passage, que cette femme, qui étoit très-petite, avoit tellement étroit, & les os qui le forment si serrez & proches l'un de l'autre, & l'os du croupion si recourbé en dedans, qu'il me fut entierement impossible d'y introduire ma main pour l'accoucher, quoique je l'aye assez petite, lorsque je fus mandé pour lui donner ce secours, trois jours ensuite de la premiere fois que je l'avois vûë ; de sorte qu'y ayant tâché inutilement il ne me fut pas possible d'en venir à bout, ne pouvant introduire ma main qu'avec un extrême effort, à cause de l'étroitesse du passage d'entre les os, & l'ayant introduite elle se trouvoit si serrée, qu'il m'étoit impossible d'en remuer seulement les doigts, & de la faire avancer assez pour pouvoir conduire un crochet avec sureté, afin d'en tirer cet enfant, qui étoit mort depuis près de quatre jours, suivant l'apparence ; ce qu'ayant essayé je déclarai l'impossibilité d'accoucher cette femme à tous les assistans, qui en étant bien persuadez, me prierent de lui tirer son enfant du ventre par l'operation Césarienne ; laquelle je ne voulus pas entreprendre sçachant bien qu'elle est toûjours très-certainement mortelle à la mere. Mais après que j'eus laissé cette fem-

me en cet état, ne m'étant pas poſſible de la ſecourir, comme j'aurois fait toute autre qui auroit eu une diſpoſition du corps plus naturelle, il ſurvint auſſi-tôt un Medecin Anglois, nommé *Chamberlen*, qui étoit alors à *Paris*, & qui de pere en fils faiſoit une profeſſion ordinaire des accouchemens en Angleterre dans la Ville de *Londres*; où il a acquis depuis ce tems-là le ſuprême degré de réputation en cet Art. Ce Medecin voyant cette femme en l'état que je viens de déclarer, & ayant appris que je n'avois pas trouvé aucune poſſibilité de l'accoucher, témoigna être étonné de ce que je n'en avois pas pû venir à bout, moi, qu'il diſoit & aſſuroit être le plus habile homme de ma profeſſion qui fût à *Paris*; nonobſtant quoi il promit d'abord de l'accoucher très-aſſurément en moins d'un demi-quart d'heure, quelque difficulté qu'il pût y trouver; pour quoi faire, il ſe mit auſſi-tôt en beſogne, & au lieu d'un demi-quart d'heure, il travailla durant plus de trois heures entieres, ſans diſcontinuer que pour reprendre haleine. Mais ayant épuiſé inutilement toutes ſes forces, auſſi-bien que toute ſon induſtrie, & voyant que la pauvre femme étoit près d'expirer entre ſes mains, il fut contraint d'y renoncer, & d'avoüer qu'il n'étoit pas poſſible d'en venir à bout, comme je l'avois bien déclaré. Cette pauvre femme mourut avec ſon enfant dans le ventre vingt-quatre heures après les extrêmes violences qu'il lui avoit faites: & par l'ouverture que je fis de ſon corps, en lui faiſant après ſa mort l'operation Ceſarienne, que je n'avois pas voulu lui faire, comme j'ai dit, durant qu'elle vivoit, je trouvai ſon enfant & toutes les autres choſes diſpoſées comme je les ai ſpécifiées ci-deſſus, & la matrice toute déchirée & percée en pluſieurs endroits, par les inſtrumens dont ce Medecin s'étoit ſervi aveuglément ſans la conduite de ſa main; laquelle pour être une fois plus groſſe que la mienne, il n'avoit vrai-ſemblablement pas pû introduire aſſez avant pour l'en préſerver. Neanmoins ce Medecin étoit venu d'*Angleterre* à *Paris* depuis ſix mois, dans l'eſpérance d'y faire fortune, faiſant courir le bruit qu'il avoit un ſecret tout particulier pour les accouchemens de cette nature, ſe vantant de faire les plus déſeſperez & abandonnez en moins d'un demi-quart d'heure; & il avoit même propoſé à M. le premier Medecin du Roi, que ſi on vouloit lui faire donner dix mille écus de récompenſe, il communiqueroit ſon prétendu ſecret. Mais la ſeule expérience de ce fâcheux accouchement le dégoûta tellement de ce païs-ci, qu'il s'en retourna peu de jours enſuite

ſuite en *Angleterre*; voyant bien qu'il y avoit à *Paris* de plus habiles gens en l'art des accouchemens que lui. Mais avant que de partir pour *Londres*, il me rendit viſite chez moi, pour me faire compliment ſur le Livre des Accouchemens que j'avois donné au Public depuis deux ans; & me dit pour lors, qu'il n'avoit jamais trouvé d'opération ſi difficile à faire, que l'accouchement de cette femme, dont il n'avoit pas pû venir à bout, me loüant de ce que je ne l'avois pas voulu entreprendre auſſi inconſidérément qu'il avoit fait. Je reçûs ſon compliment comme je devois, lui faiſant entendre qu'il s'étoit bien trompé, en croyant trouver autant de facilité à accoucher les femmes à *Paris*, comme il avoit pû trouver à *Londres*, où il s'en retourna dès le lendemain, emportant avec lui un exemplaire de mon Livre, qu'il fit imprimer après l'avoir traduit en Anglois, en l'année 1672. depuis laquelle traduction il s'eſt acquis un ſi haut degré de réputation en l'art des Accouchemens dans la ville de *Londres*, qu'il y a gagné plus de trente mille livres de rente, qu'il poſſede préſentement, à ce que m'ont dit depuis peu des perſonnes de ſa connoiſſance. S'il lit quelque jour cette Obſervation, lorſque je l'aurai renduë publique, & qu'il ſoit auſſi ſincere que je le ſuis, je croi qu'il avoüera que je l'ai rapportée avec toute la religion que peut demander une verité très-conſtante, dont il peut fort bien ſe ſouvenir. L'extraordinaire difficulté qui ſe rencontra en cet accouchement m'a fait inventer un Inſtrument, auquel j'ai donné le nom de *tire-tête*, pour ſon uſage, qui eſt incomparablement plus commode & plus ſûr que celui des crochets. Si j'avois eu pour lors un pareil inſtrument, je ſuis certain qu'avec ſon aide j'aurois pû ſauver la vie à cette femme. J'en ai fait repréſenter la figure dans mon Livre des Accouchemens, où j'ai enſeigné très-exactement la maniere de s'en bien ſervir.

OBSERVATION XXVII.

De l'accouchement d'une femme qui avoit une très-grande perte de ſang.

LE 22. Septembre 1670. j'ai accouché une femme qui avoit depuis le jour précedent eu une ſi grande perte de ſang avec caillots, qu'elle couroit grand riſque de perdre la vie, ſi je ne l'euſſe promptement ſecouruë en retournant entierement ſon en-

fant, pour le tirer par les pieds comme je fis, n'ayant pas d'esperance par le défaut des douleurs de la mere, qu'elle pût jamais accoucher d'elle-même, quoique son enfant se présentât dans la posture naturelle. Cette femme se porta bien ensuite, & son enfant aussi, nonobstant un si laborieux & si dangereux travail.

Observation XXVIII.

D'une femme qui avorta d'un petit enfant de six mois, par les efforts d'une violente toux qui lui causa un perte de sang.

Le 10. Novembre 1670. je vis une femme grosse de six mois, qui avoit depuis huit jours une mediocre perte de sang avec quelques caillots, causée par les efforts d'une violente toux, qui avoit fait dilater sa matrice de la largeur du doigt; pour raison de quoi je prédis qu'elle avorteroit certainement dans peu, nonobstant qu'elle n'eût pour lors aucune douleur; parce que l'ouverture de la matrice me faisoit connoître que cette perte de sang venant des parties intérieures, il étoit impossible que l'agitation de cette violente toux, n'achevât de produire le mauvais effet qu'elle avoit commencé, comme il arriva le jour ensuite, cette femme étant avortée d'un très-petit enfant, qui ne vécut qu'un jour & demi.

Observation XXIX.

De l'accouchement d'une femme qui étoit en travail depuis cinq jours, son enfant ayant la tête arrêtée au passage.

Le 17. Novembre 1670. j'ai accouché une jeune femme âgée de seize ans, qui étoit en très-grand péril de la vie, pour l'impossibilité qui étoit en elle d'accoucher naturellement; à cause de l'extrême grosseur de son enfant, qui néanmoins présentoit la tête la premiere. Cette femme étoit en travail depuis cinq jours entiers, & la longueur de ce temps avoit causé la mort à son enfant en son ventre, sa tête étant restée au passage, sans pouvoir avancer plus outre. J'en fis extraction en cette posture, me servant d'un crochet, dans l'entiere certitude que j'avois de la mort de l'enfant depuis deux ou trois jours.

Pour y parvenir j'imprimai premierement mon crochet à côté de la tête de cet enfant mort, ſur un des os pariétaux, & l'ayant un peu fait avancer, je retirai le crochet du premier endroit où je l'avois mis pour le ficher en l'autre côté de cette tête, afin de la faire avancer en la redreſſant dans le paſſage; & uſant de cette méthode de côté & d'autre alternativement, ſelon qu'il étoit convenable, j'achevai de faire l'extraction de ce gros enfant mort, ſans en ouvrir aucunement la tête pour en vuider le cerveau, comme j'avois quelquefois eſſayé en d'autres occaſions; mais la méthode n'en eſt pas ſi ſûre, que de tâcher de faire paſſer ainſi la tête entiere, ſi on le peut; car lorſque le cerveau en eſt vuidé, les os de la tête de l'enfant n'ayant plus d'appui, empêchent que le crochet ne s'y imprime ſi aiſément; & ils en ſont ſouvent rompus & lacerez avec peu d'aide; & en s'écartant enſuite de côté & d'autre, ils bleſſent la femme de toutes parts, & incommodent beaucoup le Chirurgien en ſon opération; lequel n'ayant plus cette priſe ſolide de la tête entiere, a quelquefois bien de la peine à faire avancer les épaules de l'enfant au paſſage: car la matrice venant à ſe contracter, à proportion que la tête s'affaiſſe, quand on en vuide le cerveau, retient fortement les épaules au dedans, ce qui n'arrive pas ſi-tôt quand la tête entiere par ſa groſſeur leur fait paſſage. Il faut remarquer qu'il ſurvient ſouvent pourriture aux parties baſſes des femmes, dont les enfans demeurent long-temps de la ſorte au paſſage; enſuite de quoi il leur arrive parfois durant quelque tems un flux involontaire d'urine, qui vient de la ſuppuration d'une partie du col de la veſſie qui a été trop long-tems violemment comprimé; & auſſi à cauſe que l'urine & les autres excrémens ont été ſupprimez par la même compreſſion durant trois ou quatre jours devant l'accouchement. Cette pourriture ſuit ordinairement l'inflammation qui eſt toujours en ces parties en pareille occaſion, & ſuccede auſſi très-ſouvent aux lacérations de ces mêmes parties pour petites qu'elles ſoient. Il arriva un pareil accident à cette femme, mais elle fut guérie en peu de jours par le ſoin que j'en pris, & releva de ſa couche en parfaite ſanté.

Observation XXX.

D'une femme qui après une perte de sang durant quatorze mois entiers, devint grosse & accoucha ensuite heureusement.

Le 2. Janvier 1671. j'ai vû une femme âgée de trente-cinq ans, qui étoit pour lors grosse de trois mois passez, dont je fus assez étonné à cause d'une perte de sang presque continuelle, qu'elle avoit euë avant sa grossesse durant quatorze mois entiers; dans tout lequel tems je l'avois vûë par plusieurs fois vuider une prodigieuse quantité de sang; car je craignois plûtôt que cet accident ne lui causât dans la suite quelque ulcere en la matrice, comme il arrive ordinairement aux femmes qui sont sujettes à ces sortes de pertes de sang de longue durée, que je ne soupçonnois qu'elle pût devenir grosse, comme il lui arriva un mois après que sa perte de sang eût enfin cessé de paroître, à quoi avoit beaucoup contribué l'usage du lait de vache que je lui avois conseillé. Elle se porta bien dans tout le reste du tems de sa grossesse, s'étant fait faire suivant mon avis par précaution quelques saignées du bras, qui l'ayant préservée de la récidive de sa perte de sang, aiderent à lui faire porter jusques à terme son enfant, qui étoit une fort-grosse fille, dont elle accoucha heureusement le 24. Juin de la même année.

Observation XXXI.

De l'accouchement d'une femme grosse de deux enfans qui présentoient tous deux les pieds.

Le 15. Janvier 1671. j'ai accouché une femme de deux gros enfans mâles vivans, qui avoient chacun leur arriérefaix séparé l'un de l'autre. Je les tirai tous deux par les pieds, parce qu'ils s'étoient présentez en cette posture, qui étoit celle qu'ils avoient toûjours euë naturellement; laquelle est commune à tous les autres enfans, durant les sept ou huit premiers mois de la grossesse, n'ayant pas pû se tourner la tête en bas, comme tous les enfans ont coutume de faire vers le dernier mois, à cause qu'ils étoient trop pressez en la matrice. C'est ce qui fait que des enfans jumeaux il y en a presque toûjours quelqu'un qui vient en

cette mauvaiſe ſituation, & que même aſſez ſouvent tous les deux ſe préſentent ainſi.

Observation XXXII.

D'une femme qui avoit une tumeur de la groſſeur des deux poings à la lévre gauche de la vulve.

Le 1. Février 1671. j'ai vû avec deux de mes Confreres une femme âgée de plus de ſoixante ans, qui avoit depuis vingt-cinq ans une tumeur de la groſſeur des deux poings à la lévre gauche de la vulve à laquelle il s'étoit fait depuis peu une fluxion très conſidérable, qui avoit entierement diſpoſé cette tumeur à ſuppurer; pour raiſon de quoi nous conclumes à en faire ouverture, afin de donner une entiere iſſuë à la matiere qui y étoit contenuë; ce qui fut fait deux jours enſuite. L'on tira par l'ouverture de cette tumeur une grande abondance de matiere aneuriſmale, ſemblable à la lie de vin rouge, après quoi cette femme fut parfaitement bien guérie en peu de jours de cette indiſpoſition, qu'elle avoit gardée durant un ſi long-tems avec une grande incommodité; n'ayant jamais oſé s'en faire traiter auparavant, dans le ſoupçon qu'elle avoit que ce fût quelque vraye hergne; mais elle n'étoit ſeulement que ſimilitudinaire. Ces ſortes de tumeurs particulieres ſont connuës en ce qu'elles ont leur matiere renfermée dans une eſpece de chyſte, & qu'elles n'ont aucune continuité juſques dans l'aîne, ni les propres accidens des vrayes hergnes. J'ai vû pluſieurs autres femmes, & même des femmes groſſes, avoir de ces ſortes de tumeurs de médiocre groſſeur, à l'une des lévres exterieures de la matrice ſans aucun autre accident qu'une douleur aſſez conſidérable qui en précedoit la ſuppuration.

Observation XXXIII.

De l'accouchement laborieux d'une femme qui croyoit que ſon enfant, qui étoit vivant, fût certainement mort, à cauſe qu'elle ne l'avoit point ſenti remuer depuis deux jours.

Le 25. Février 1671. j'ai accouché une femme âgée de trente ans, d'une habitude fort replete, qui avoit vuidé toutes les

eaux de son enfant, qui avoient toujours continué de couler peu à peu depuis huit jours sans aucune douleur, sinon depuis un jour & demi qu'elle étoit effectivement en travail, & que sa matrice avoit commencé à se dilater manifestement, avec de très-fortes douleurs, qui néanmons n'avoient pas pû jusques alors la faire accoucher, à cause de l'extrême grosseur de son enfant, qui demeura un jour entier la tête au passage, sans pouvoir être poussé dehors. Cette femme fit pour lors tout son possible, aussi-bien que tous ses parens, pour me persuader de l'accoucher de quelque maniere que ce fût, dans la croyance qu'elle avoit que son enfant, qu'elle disoit n'avoir point senti remuer depuis près de deux jours, étoit mort dans son ventre. Mais comme il venoit naturellement, & que je n'avois pas d'autre preuve qu'il fut mort, que celle qu'alleguoit la mere de ne l'avoir point senti remuer durant ce tems, qui me paroissoit très-douteuse, je n'y voulus pas consentir; d'autant qu'il n'y avoit pas lieu de tirer cet enfant en la situation où il étoit, sans se servir d'instrumens; & que j'avois encore esperance, vû les forces & les douleurs de la mere, qu'elle pourroit accoucher naturellement, comme elle fit assez heureusement deux heures ensuite, son enfant étant encore vivant. J'ai rapporté cet exemple pour faire remarquer, que souvent les femmes en travail ne sentent pas ou très-peu remuer leur enfant, quoiqu'il soit vivant; un jour après que leurs eaux ont percé, & qu'elles se sont entierement écoulées; ce qui arrive à cause que la matrice joignant pour lors exactement, & serrant le corps de l'enfant, ne lui laisse plus la liberté de se remuer, comme il avoit durant que les eaux étoient encore contenuës en la matrice entierement, ou en partie; c'est ce qui fait qu'on ne doit pas trop se fier à ce signe, pour juger certainement de la mort de l'enfant; d'autant qu'il est bien équivoque en ces rencontres, s'il n'est confirmé par plusieurs autres moins douteux.

OBSERVATION XXXIV.

De l'accouchement d'une femme grosse de deux enfans qui se présentoient en mauvaise posture, l'un étant mort & corrompu, & l'autre étant vivant.

LE 27. Février 1671. une femme m'envoya querir pour la secourir en son accouchement, & pour terminer un grand

différend qu'elle avoit avec ſa Sagefemme, qui étoit fondé ſur ce que nonobſtant qu'elle ſentoit manifeſtement ſon enfant remuer en ſon ventre, ſa Sagefemme lui vouloit faire croire qu'il étoit mort; à cauſe des excrétions puantes & cadavereuſes qu'elle vuidoit de la matrice depuis deux jours: mais lorſque j'eus examiné ce qui en étoit, je trouvai qu'elles avoient toutes deux raiſon, car j'accouchai ſur l'heure cette femme de deux enfans mâles, dont le premier étoit mort & entierement corrompu, d'où procedoient ces excrétions puantes qu'elle vuidoit, & l'autre étoit vivant. Je les tirai tous deux par les pieds à cauſe qu'ils ſe préſentoient en mauvaiſe poſture, ayant été obligé pour ce ſujet de percer les eaux du dernier qui étoit vivant; afin de le tirer incontinent après que j'eus fais l'extraction de ce premier qui étoit mort. Il faut encore obſerver, que les excrétions de la matrice peuvent auſſi être rendus fétides & cadavereuſes par la ſeule corruption de quelques caillots de ſang extravaſé, qui ont ſejourné durant quelque temps dans la matrice, ce qui n'empêche pas que l'enfant ne ſoit vivant.

OBSERVATION XXXV.

D'une femme qui ayant une fiévre continuë depuis trois ſemaines, avorta d'un enfant de cinq mois, & mourut deux jours enſuite.

LE 1. Mars 1671. j'ai vû une femme groſſe de cinq mois, qui après trois ſemaines de fiévre continuë avec redoublement, étant avortée d'un petit enfant qui expira auſſi-tôt, mourut elle-même deux jours enſuite; l'extrême danger où elle étoit s'étant encore augmenté après ſon avortement, comme je l'avois bien prédit aux Medecins qui la voyoient, leſquels furent fruſtrez de la vaine eſperance qu'ils avoient, que les vuidanges de la couche pourroient contribuer à faire ceſſer la fiévre de cette femme, & qu'elle pourroit auſſi faire plus facilement dans la ſuite les remedes convenables à ſa maladie: car bien loin de cela, l'on voit ordinairement en ces occaſions, que la fiévre s'augmente encore incontinent après l'accouchement, & qu'elle ſe redouble plus fortement par l'entiere ſuppreſſion des vuidanges qui ſe fait pour lors preſque toûjours, dont les humeurs corrompuës refluënt auſſi-tôt, & vont faire un dépôt ſubit ſur les parties internes qui ont cauſé la premiere indiſpoſition, après quoi la malade

tarde peu à mourir ; parce que la nature qui étoit déja presque accablée par une maladie qui de soi étoit mortelle, ne peut pas jamais bien régir ni achever l'évacuation nécessaire des vuidanges. C'est-pourquoi ceux qui sont appellez pour traiter les femmes grosses en leurs maladies, doivent sur tout empêcher autant qu'ils peuvent par tous leurs remedes, qu'elles n'avortent durant leur maladie, car la plûpart des femmes à qui cet accident arrive, meurent très-peu de temps ensuite ; & principalement celles dont la fiévre est accompagnée de fluxion de poitrine, dont j'ai vû beaucoup d'exemples semblables à celui de cette femme de laquelle je viens de parler, à qui je trouvai par l'ouverture de son corps après sa mort, le poulmon du côté gauche tout purulent, & beaucoup de serosité sanglante épanchée en l'un & en l'autre côté de la poitrine, & le foye tout déseché.

Observation XXXVI.

De l'accouchement de trois femmes qui furent surprises de fortes convulsions durant leur travail.

Le 12. Avril 1671. j'ai accouché une femme, qui étoit près d'expirer, à cause des fortes convulsions dont elle avoit été surprise, étant en travail de son premier enfant, qui étoit un garçon, que je tiriai vivant après l'avoir retourné par les pieds, & qui se porta bien dans la suite. La mere nonobstant le secours que je lui donnai, qui pouvoit lui être aussi salutaire qu'à son enfant, mourut le huitiéme jour après que je l'eus ainsi accouchée, faute, à ce que je croi, d'avoir été saignée, comme je l'avois expréssément recommandé, à quoi ne voulurent jamais consentir plusieurs femmes de ses parentes, sur ce que j'avois conseillé qu'on la seignât du bras, à cause que la grande enflure de ses jambes empêchoit qu'on la pût saigner du pied ; disant pour leur raison, que la saignée du bras lui retiendroit encore davantage ses vuidanges qui étoient supprimées. C'est une faute que commettent journellement la plûpart des femmes, qui ne peuvent pas seulement souffrir qu'on parle de saigner du bras une femme en couche, laquelle est cause que plusieurs meurent faute de ce secours ; comme il arriva à celle-ci, & à une autre femme que j'accouchai de la même maniere peu de temps ensuite ; laquelle avoit été surprise de semblables convulsions,

vulsions, qui l'avoient réduite à l'extrémité devant que je l'accouchasse. Elle mourut pareillement le huitiéme jour, à quoi contribua beaucoup, si je ne me trompe, un Medecin qui au lieu de la faire saigner, comme je l'avois fort recommandé, lui fit prendre du vin émetique dès le second jour après que je l'eus ainsi accouchée, croyant la mieux guerir par ce remede, des convulsions qui lui venoient encore de fois à autre après son accouchement, ne sçachant pas qu'il est très-pernicieux en ces sortes d'occasions, où la convulsion n'arrive ordinairement que par compassion. Les enfans de ces deux femmes s'étoient présentez la tête la premiere, qui est la posture naturelle; mais comme ils étoient encore vivans, ne pouvant pas à cause de cela me servir d'instrumens pour les tirer en cette posture, je fus obligé de les retourner entierement pour les tirer promptement par les pieds, afin de leur sauver la vie comme je fis. Si une certaine Dame dont la mort surprenante a été connuë de tout *Paris*, laquelle expira en convulsion avec son enfant dans le ventre le 8. May 1692. eut été secouruë de la maniere par le Chirurgien qu'elle avoit choisi pour l'accoucher de son premier enfant, il y auroit eu lieu d'esperer que cette opération auroit pû être salutaire à la mere & à l'enfant; qui périrent tous deux ensemble, faute de leur avoir donné ce secours, comme ce Chirurgien devoit nécessairement faire, aussi-tôt qu'il la vit surprise de ce funeste accident.

Observation XXXVII.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant présentoit la tête avec sortie du cordon de l'ombilic.

Le 2. Juin 1671. j'ai accouché une femme, dont l'enfant présentoit la teste la premiere dans une figure naturelle avec sortie du cordon de l'ombilic, qui auroit été certainement cause de la mort de l'enfant, si je ne l'eusse secouru en le retournant pour le tirer par les pieds, comme je fis, après avoir connu qu'il étoit certainement vivant, par le battement des arteres de son cordon que l'on sentoit manifestement. Cette operation est à la verité laborieuse pour la mere, aussi-bien que pour le Chirurgien, à cause qu'il faut entierement retourner l'enfant, pour le tirer ainsi par les pieds; mais elle est nécessaire pour sauver la vie à l'enfant, qui périroit certainement si on ne le secouroit prompte-

ment de la sorte ; car lorsque le cordon de l'ombilic est sorti, il se refroidit, après quoi le sang qu'il contient étant destitué de ses esprits par le défaut de chaleur naturelle, s'y coagule, & l'enfant n'en peut plus être vivifié ; ne pouvant aussi au défaut de ce sang user de la respiration durant qu'il est au ventre de la mere, comme il auroit besoin ; joint à ce que le cordon de l'ombilic ainsi sorti, étant fort comprimé par la tête de l'enfant qui est au passage, le mouvement du sang y est intercepté, qui est cause de la mort de l'enfant s'il n'est promptement secouru, comme je fis en cette occasion, avec une grande satisfaction de la mere, qui n'avoit pas d'autre enfant que celui-là, à qui je sauvai la vie, qu'il auroit indubitablement perduë, si pour m'exempter de cette laborieuse operation, j'eusse commis cet accouchement à la seule nature.

Observation XXXVIII.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant présentoit la tête de côté, avec sortie du cordon de l'ombilic.

Le 30. Juin 1671. j'ai accouché une femme d'un très-gros enfant mort en son ventre, qui présentoit la tête de côté, avec sortie du cordon de l'ombilic depuis plus de 24. heures. Lorsque je fus mandé pour la secourir elle avoit été vûë par deux autres Chirurgiens, qui n'avoient pas voulu l'accoucher, pour l'esperance vaine qu'ils avoient, & qu'ils avoient donnée qu'elle accoucheroit naturellement ; ne considerant pas que la tête de son enfant se présentant de côté, & étant renversée sur l'épaule, dans le temps des douleurs de la mere, la nature faisoit des efforts tout à fait inutiles depuis plus de deux jours que cette femme étoit en travail ; & comme je connus que l'enfant étoit certainement mort, en touchant le cordon de son ombilic qui pendoit au dehors, que je sentis tout froid & flétri, & sans aucune pulsation, & qu'il n'y avoit pas lieu d'esperer que la nature pût elle seule pousser dehors cet enfant, à cause de la mauvaise situation de sa tête qui se présentoit de côté, je le tirai avec le crochet, après avoir redressé & réduit par le moyen de cet instrument la tête de l'enfant en une situation convenable à l'extraction que j'en fis aussi-tôt, qui fut entierement salutaire à la mere, qui seroit morte sans ce secours. J'ai expliqué en la pré-

cédente Observation la raison pour laquelle la sortie du cordon de l'ombilic est ordinairement cause de la mort subite de l'enfant.

Observation XXXIX.

Du très-laborieux accouchement d'une femme dont l'enfant présentoit le côté de la tête.

Le 16. Juillet 1671. j'ai accouché la femme d'un de mes Confreres, en présence de plusieurs autres Chirurgiens aussi de nos Confreres, laquelle étoit en un très-laborieux travail depuis plus de trois jours entiers, avec ses eaux écoulées, ne pouvant accoucher, à cause que son enfant présentoit le côté de la tête; ce qui le fit mourir au passage en cette posture, y restant sans pouvoir venir naturellement, ainsi que deux autres Chirurgiens des plus celebres en l'art des accouchemens, lui avoient fait esperer inutilement depuis ces trois jours, par quatre differentes fois qu'ils l'avoient vûë, pour lequel sujet je fus prié par son mari de l'aller voir, pour lui dire mon avis de l'état où elle étoit. Je la trouvai presque réduite à l'agonie, ayant le ventre extraordinairement dur, & tendu quasi jusques à la gorge, & toutes les parties extérieures de la vulve extrêmement tumefiées, & entierement disposées à la mortification, à cause de leur inflammation qui commençoit à se communiquer aux parties internes de la matrice; ayant outre cela une grosse fiévre, & une entiere suppression de l'urine & des autres excrémens, dont son ventre ne se pouvoit point décharger; pour raison de quoi elle avoit déja reçû tous ses Sacremens. Néanmoins comme je crûs qu'il valoit mieux tenter un remede incertain, que de laisser la malade dans un désespoir assuré; ayant fait connoître à ce mien Confrere l'impossibilité qu'il y avoit que sa femme accouchât d'elle-même, ainsi que ces deux Chirurgiens, qui se piquoient d'être les plus habiles au fait des accouchemens, lui avoient toujours fait esperer vainement, je lui conseillai de la faire accoucher au plûtôt, à quoi je fis consentir ces deux mêmes Chirurgiens qu'il envoya querir dans cet instant, pour sçavoir s'ils avoüeroient en ma présence que la chose fût comme je la lui avois déclarée; de quoi ils furent obligez de demeurer d'accord, ne pouvant pas nier la verité du fait, que je leur fis reconnoître

devant plusieurs autres de nos Confreres qui étoient aussi présens. Mais comme il étoit question de faire l'opération sur l'heure (car le délai en étoit mortel) le plus ancien des deux, qui dans tout le long-tems qu'il a vécu a toujours fuï les mauvaises cures autant qu'il a pû, sçachant bien l'extrême difficulté qu'il y avoit de tirer cet enfant, & le mauvais état où étoit la mere, prit pour prétexte, afin de s'en exempter, que de toute la journée il n'avoit ni bû ni mangé, quoiqu'il fût six heures du soir : de sorte que prenant ainsi congé de la compagnie, il dit en s'en allant, que ces Messieurs, parlant de cet autre Chirurgien & de moi, feroient bien ce qu'il faudroit sans lui. Mais l'autre vouloit pareillement s'en aller & user de la même politique, avoüant franchement qu'il l'auroit fait, si je n'avois été présent; ce qui étoit le sujet pour lequel il consentit enfin d'entreprendre l'operation, dans la confiance qu'il avoit que je lui aiderois au besoin, quand il se seroit lassé, comme il prévoyoit aussi-bien que moi qu'il arriveroit. En un mot, après que ce Chirurgien se fut bien fatigué se servant inutilement du crochet pour venir à bout de cette opération qui étoit une des plus laborieuses & des plus difficiles, à cause que toutes les parties extérieures de la vulve étoient extrémement tumefiées, & que la matrice où il y avoit inflammation étoit entierement à sec, il me ceda sa place, ensuite de quoi j'accouchai cette femme d'un très-gros enfant mort, ayant été obligé pour ce faire de le retourner par les pieds, à cause que les épaules de cet enfant étoient si fortement enchassées dans la substance de la matrice tumefiée, qu'elles ne pouvoient pas être déplacées par la seule attraction du crochet imprimé sur la tête, qui étant toute de côté, ne pouvoit pas aussi pour lors être réduite en une figure droite. L'operation lui fut néanmoins infructueuse, si ce n'est qu'elle lui prolongea la vie durant quelques jours, à cause d'une grosse fiévre qu'elle avoit devant que d'accoucher, qui continua toûjours ensuite avec deux ou trois redoublemens par jour, qui étoient ordinairement précedez de frissons; ayant aussi toujours eu depuis son accouchement un grand flux de ventre qui la fit mourir neuf jours ensuite. Mais il est certain que si on l'eût secouruë d'assez bonne heure, elle seroit réchappée, puisqu'elle résista encore si long-tems nonobstant le déplorable état où elle étoit, quand nous lui tirâmes son enfant, qu'on auroit aussi sauvé si ces deux Chirurgiens eussent connu dès le commencement, qu'il présentoit le côté

de la tête ; ce qui étoit le seul sujet pour lequel cette pauvre femme n'avoit pas pû accoucher d'elle-même.

OBSERVATION XL.

D'une femme qui étoit devenuë grosse, nonobstant qu'elle portât toûjours actuellement un pessaire.

LE 27. Juillet 1671. j'ai accouché une femme d'un fort gros garçon, laquelle avant sa grossesse étoit fort incommodée depuis six ou sept ans, d'une fâcheuse descente de matrice ; pour laquelle m'étant venu consulter, je lui mis dans le col de la matrice un pessaire, en maniere de petit bourelet circulaire, ouvert en son milieu, dont elle fut entierement soulagée, & même guérie ; & nonobstant qu'elle portât toûjours actuellement ce pessaire, elle ne laissa pas de devenir grosse, & ne l'ôta point qu'elle ne le fût de six mois, après m'en avoir demandé avis ; ce que je lui conseillai de faire ; tant parce qu'il falloit laisser à la matrice la liberté de s'étendre, que parce qu'étant fort dilatée dans le tems avancé de la grossesse, elle est suffisamment empêchée de tomber, étant pour lors soutenuë sur la face intérieure des os des *Isles* par ceux du passage. Ces sortes de pessaires sont préferables à tous autres ; parce qu'étant percez d'un grand trou dans leur milieu, ils n'empêchent point la reception de la semence de l'homme dans la matrice, & donnent une libre issuë à l'écoulement des menstruës, & aux autres excretions de la matrice. On en peut voir la figure dans mon livre des accouchemens, où j'ai enseigné la maniere de les faire, & de s'en bien servir.

OBSERVATION XLI.

D'une femme qui eut une excessive perte de sang causée par les fortes épreintes d'un flux de ventre, qui la fit mourir six jours après être accouchée.

LE 31. Août 1671. j'ai accouché une femme qui avoit une perte de sang depuis huit jours, excitée par les fortes épreintes d'un flux de ventre, dont elle étoit travaillée depuis douze jours : cette perte de sang étant enfin devenuë excessive, m'obli-

gea de retourner son enfant pour le tirer par les pieds, quoiqu'il présentât la tête la premiere ; afin de tâcher, autant qu'il étoit possible, de sauver la vie à cette femme, qu'elle couroit risque de perdre dans peu d'heures, aussi-bien que son enfant, que je tirai vivant : mais nonobstant le bon secours que je lui donnai, qui fit bien cesser sa perte de sang, son flux de ventre ayant toujours continué, elle ne laissa pas que de mourir, le sixiéme jour après que je l'eus ainsi accouchée, la nature n'ayant pas pû résister à l'excès des deux évacuations si considérables, qui en cet état, étant chacune en particulier mortelles d'elles-mêmes, contribuerent d'autant plus, succedant & étant jointes l'une à l'autre, à faire mourir cette femme.

Observation XLII.

D'une femme qui eut un laborieux travail à cause de l'écoulement prématuré des eaux de son enfant.

Le 7. Octobre 1671. j'ai accouché une femme qui avoit vuidé toutes les eaux de son enfant, qui s'étoient écoulées subitement sans aucune douleur, trente heures auparavant, & sans aucune manifeste dilatation de la matrice, qui ne commença à s'ouvrir qu'incontinent après leur entier écoulement, comme il arrive ordinairement en ces sortes d'occasions, où le travail de la femme est prolongé, & rendu beaucoup plus laborieux dans le premier accouchement, que dans les suivans ; car les eaux de l'enfant s'écoulant ainsi prématurément, à cause de la foiblesse des membranes qui les contiennent, devant que les douleurs qui contribuent à la dilatation de la matrice, ayent précedé, pour lors l'enfant y restant enfermé à sec, en est bien plus difficilement expulsé par les douleurs, qui ne deviennent ordinairement bonnes, qu'après l'entier écoulement des eaux ; joint à cela que l'orifice interne de la matrice, qui n'a pas encore été jamais dilaté, s'ouvre alors bien plus mal-aisément.

OBSERVATION XLIII.

D'une femme qui deux jours après être avortée d'un fétus *de ſix ſemaines, eut une grande perte de ſang cauſée par la rétention de l'arriérefaix.*

LE 18. Octobre 1671. je délivrai une femme qui étoit avortée depuis deux jours d'un petit *fétus* de ſix ſemaines, laquelle étoit en une très-grande perte de ſang avec des foibleſſes réïterées, cauſée par la rétention de l'arriérefaix, dont la nature n'avoit pas pû ſe délivrer; parce que le corps de cet avorton qui étoit très-petit & molaſſe, comme il arrive ordinairement en ces ſortes de fauſſes couches, n'ayant pas fait d'ouverture de la matrice de cette femme, qui n'avoit jamais eu d'autres enfans, qu'à proportion de ſa petiteſſe, le corps de cet arrierefaix qui étoit trois fois plus gros & plus étendu, n'en avoit pas pû être expulſé; ce qui étoit cauſe que la nature faiſant des efforts inutiles, cette perte de ſang en étoit excitée, qui étant ſurabondante, lorſque je fus mandé pour ſecourir cette femme, la mettoit en danger de la vie, ſi je ne l'euſſe promptement délivrée de cet arrierefaix ainſi retenu.

OBSERVATION XLIV.

*D'une femme qui avoit une déchirure de toute la partie inférieure de la vulve juſques à l'*anus.

LE 25. Octobre 1671. une femme vint chez moi m'offrir toute la reconnoiſſance que je deſirerois d'elle, ſi je pouvois remedier à une ſimple difformité, qui ſans lui cauſer aucune incommodité lui donnoit un extrême chagrin. C'étoit une déchirure de toute la partie inférieure de l'entrée extérieure de la vulve, juſques à l'*anus*, arrivée il y avoit neuf ans, dans le tems de ſon dernier accouchement, par l'ignorance & mauvais traitement de ſa Sagefemme, à ce qu'elle croyoit: mais comme elle me dit en même-tems, que l'enfant qu'elle avoit eu en ce dernier accouchement, étoit d'une groſſeur exceſſive, je lui fis entendre qu'ayant été fort contente de ſa Sagefemme dans tous ſes précedens accouchemens, elle l'accuſoit peut-être à tort

d'ignorance, à cauſe de la déchirure qui s'étoit faite de cette partie, lors de ſon dernier accouchement, laquelle vrai-ſemblablement n'avoit été cauſée que par la groſſeur exceſſive de ſon enfant : & ſur ce qu'elle me prioit inſtamment de remedier à cette difformité, je lui dis qu'il n'étoit plus temps préſentement que cette partie déchirée étoit enduite d'une forte cicatrice, qui s'étant renduë caleuſe depuis un ſi long-temps, ne pouvoit pas être réünie, ſans renouveller par une inciſion très-douloureuſe toute la ſuperficie de cette cicatrice, & que pouvant avoir encore d'autres enfans auſſi gros que le dernier, qui renouvelleroient infailliblement cette déchirure au temps de l'accouchement, je lui conſeillois de ſouffrir plûtôt la difformité de cette partie ſans incommodité, que de ſe faire faire l'opération douloureuſe qui y convenoit pour ſa réünion, qui auroit dû être faite immediatement après ſon accouchement : car pour lors, n'y ayant aucune perte de ſubſtance en cette partie nouvellement déchirée, elle ſe ſeroit réünie plus facilement, étant en ſon entier, qu'après avoir été tout-à-fait cicatriſée depuis un ſi long-temps.

OBSERVATION XLV.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant préſentoit le côté de la tête avec un pied, & chûte du cordon de l'ombilic.

LE 29. Octobre 1671. j'ai accouché une femme d'un gros enfant, qui préſentoit le côté de la tête avec un pied, & chûte du cordon de l'ombilic juſques à l'entrée extérieure du paſſage ; auquel cordon l'on ſentoit un battement manifeſte, qui me fit connoître que l'enfant étoit encore vivant, bien qu'il y eût près de deux heures qu'il fût en cette mauvaiſe ſituation, lorſque la Sagefemme qui aſſiſtoit cette femme, me manda pour la ſecourir. Mais ce qui eſt de remarquable en cet exemple, eſt que ce fut le pied de l'enfant qui ſe préſentoit avec la tête, qui préſerva l'enfant de mourir, en préſervant le cordon de l'ombilic qui ſe préſentoit auſſi, d'une entiere compreſſion, que cette tête en auroit faite par ſa rondeur égale, ſi elle ſe fut préſentée ſeule avec ce cordon ; laquelle compreſſion interceptant le mouvement du ſang qui y devoit être libre, auroit été certainement cauſe de la mort de cet enfant, que je tirai vivant en le prenant

nant par les pieds, après avoir un peu repoussé au dedans la tête avec le cordon de l'ombilic qui se presentoient, pour en faire plus facilement l'extraction.

Observation XLVI.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant venoit le cul devant.

Le 7. Novembre 1671. j'ay accouché une femme d'un enfant vivant, qui venoit le cul devant, ayant la face & les pieds vers le ventre de sa mere, comme ont la plûpart des enfans qui presentent le cul le premier; parce que leur premiere situation naturelle étoit d'avoir la face ainsi tournée vers le ventre de la mere, dans laquelle situation ils restent, nonobstant l'affaissement du cul qui se presente le premier au passage. L'operation qui convient à l'extraction de l'enfant est assez facile en cette occasion, si l'on fait comme j'ay coûtume de faire, qui est, qu'il faut faire ensorte qu'en tirant l'enfant qui se présente par le cul, il vienne la face en dessous, car comme nous avons dit, lorsqu'il vient ainsi par le cul, ayant ordinairement la face & les pieds vers le ventre de la mere, si on le tiroit de la sorte en ligne droite, sans le retourner peu à peu, à mesure qu'on en fait extraction, la face étant ainsi en dessus dans sa premiere situation, le menton de l'enfant s'accrocheroit au dessous de l'os *Pubis*, & la tête en seroit arrestée au passage, où il periroit très-promptement.

Observation XLVII.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant avoit la tête au passage avec sortie du cordon de l'ombilic.

Le 3. Decembre 1671. je vis une jeune femme de seize ans en travail de son premier enfant, dont la tête etoit au passage, avec sortie du cordon de l'ombilic depuis quatre heures; lequel cordon étant tout froid, flétri, & sans aucun battement, me fit connoistre que l'enfant étoit très-certainement mort faute d'avoir été secouru dans le temps, par la Sage-femme qui étoit auprès de cette femme, comme elle auroit dû faire en repoussant au dedans jusques au derriére de la tête de

l'enfant, ce cordon, dès le commencement qu'il avoit été poussé dehors; ce qu'ayant negligé, ce cordon ainsi sorti, ayant été fort comprimé durant un si long-temps, par la tête de l'enfant qui occupoit tout le passage, avoit été la cause manifeste de la mort de l'enfant, par l'entiere interception du mouvement du sang, auquel il doit continuellement donner un libre passage, durant tout le temps que l'enfant est au ventre de la mere: & comme pour ce sujet il n'y avoit plus aucune esperance de pouvoir sauver cet enfant, qui étoit mort lorsque je fus appellé pour voir cette femme, & que d'ailleurs elle n'avoit aucun autre accident, & avoit des forces & des douleurs suffisantes pour accoucher d'elle-mesme, je conseillay de commettre le reste de l'accouchement à la nature, qu'elle acheva deux heures ensuite assez heureusement pour la mere; mais malheureusement pour l'enfant, qui vint mort, comme je l'avois prédit, pour la raison que je viens d'expliquer.

Observation XLVIII.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant venant le cul devant eut la cuisse cassée, par un violent mouvement de contorsion que fit la mere.

Le 11. Decembre 1671. j'ay accouché une femme d'un des plus gros enfans que l'on puisse voir, qui venoit le cul devant, d'une situation oblique, & qui avoit vuidé beaucoup de *Meconium*, un jour auparavant; nonobstant quoy je le tiray vivant, & se portant bien, sinon que la mere par une extrême impatience, ou plûtost par une grande opiniastreté, venant à faire un subit & violent mouvement de contorsion de tout le corps, durant que j'étois occupé à dégager la cuisse de son enfant hors du passage, pour le tirer ensuite par les pieds, fut cause qu'elle fut rompuë dans ce moment, mais l'ayant réduite avec un petit bandage convenable, incontinent après que j'eus ainsi tiré l'enfant, il guérit parfaitement en vingt-cinq jours, sans qu'il lui arrivast aucun accident durant ce temps ni dans la suite.

OBSERVATION XLIX.

De la disposition de la matrice d'une femme qui avoit été penduë dans le temps qu'elle avoit actuellement ses menstruës.

LE 12. Janvier 1672. ayant pour lors l'honneur d'être Prevost de notre celebre Compagnie des Maistres Chirurgiens Jurez de cette ville de *Paris*, je remarquay très-manifestement en la dissection d'une femme, qui avoit été penduë pour ses crimes, dans le temps qu'elle avoit actuellement ses menstruës, sur le cadavre de laquelle un aspirant à la maistrise faisoit son chef-d'œuvre anatomique, ce que j'avois déja bien reconnu par la dissection du corps de plusieurs autres femmes semblables à celle-cy; qui est, que les menstrues de la femme, quand elle n'est pas grosse, s'écoulent toûjours de la cavité interieure du propre corps de la matrice, & non pas seulement des vaisseaux qui aboutissent à son orifice interne, aussi-bien quand elle n'est pas grosse, que quand elle l'est, comme quelques Auteurs le voudroient persuader. C'est ce qu'on reconnoissoit manifestement en cette femme; car toute la cavité du fond de la matrice étoit enduite de petits grumeaux de sang caillé, & ses vaisseaux paroissoient beaucoup plus gros que ceux de son col, & mesme tout pleins de ce sang caillé vers les orifices qui se dégorgeoient dans le fond de la matrice. Je ne veux pourtant pas soûtenir, que les menstruës ne s'écoulent aussi parfois de quelques vaisseaux du col de la matrice, en mesme tems qu'elles fluënt des vaisseaux du fond: mais je soûtiens seulement, que l'opinion de ceux qui veulent que les menstruës ne s'écoulent en tout temps, que par les vaisseaux qui se terminent au col de la matrice, n'est pas veritable, comme ces expériences le prouvent très-bien, étant très-certain que les vaisseaux qui aboutissent au col de la matrice, ne servent seuls à l'évacuation de la superfluité du sang menstruel, que dans le temps de la grossesse, à certaines femmes, qui pour être trop sanguines, ont encore besoin quelquefois de cette évacuation, dans les premiers mois qu'elles sont grosses.

Observation L.

D'un enfant de cinq mois & demy qui presentoit les pieds, & qui étoit encore vivant, quoyque la mere eût vuidé près de deux pintes d'eau vingt jours auparavant.

Le 20. Janvier 1672. j'ay accouché une femme d'un enfant de cinq mois & demy, dont les eaux s'étoient écoulées vingt jours auparavant, en ayant vuidé plus de deux pintes dès le premier jour, & s'en étant encore écoulé tous les jours quelque peu, jusques au jour que je l'accouchay de cet enfant qui presentoit les pieds; lequel je tiray vivant, & faisant quelques cris assez forts par intervalles, durant une heure qu'il vécut. Ces sortes d'écoulemens d'eaux, qui arrivent ainsi prématurément, & causent ordinairement dans la suite l'avortement, viennent, de l'extrême foiblesse des membranes qui les contiennent; ausquelles il se fait quelque rupture, par quelque cause si peu violente qu'elle soit, comme il arriva à cette femme, qui étoit seulement tombée assez legerement sur un genoüil. Mais ce qui est de plus remarquable en cette observation, est qu'un si petit enfant ait été encore bien vivant, après un si grand & si subit écoulement de ses eaux vingt jours auparavant; n'étant point extraordinaire qu'il se fust presenté les pieds devant; car c'est la posture naturelle à un enfant de ce terme.

Observation LI.

D'une femme qui ne laissa pas d'accoucher heureusement d'un enfant vivant, quoyqu'elle eût eu plusieurs fortes convulsions.

Le 5. Fevrier 1672. une femme de vingt-cinq ans, étant en travail de son premier enfant depuis deux jours, fut surprise de plusieurs fortes convulsions, étant seulement assistée par sa Sagefemme, à laquelle l'accident parut si pressant, qu'elle obligea le mary de la malade de me venir querir au plûtost, pour lui donner secours. Estant allé chez cette femme aussi-tost que j'en fus averti, je la trouvai venant d'accoucher d'une fille vivante, par une forte douleur qu'elle avoit eûë ensuite de la derniere convulsion qui avoit duré près d'une demi-heure, à ce que

l'on me dit. Je crois que deux choſes contribuerent beaucoup à faire accoucher ainſi heureuſement cette femme, nonobſtant un des plus dangereux accidens qui puiſſent arriver à une femme qui eſt en travail, qui eſt la convulſion; la premiere eſt, que cette femme revenoit à connoiſſance incontinent après que l'accès des convulſions, dont elle avoit été travaillée, étoit paſſé; durant lequel bon intervale la nature ne laiſſoit pas de travailler à l'expulſion de l'enfant; & la ſeconde eſt, que cet enfant étant une fille de médiocre groſſeur, l'accouchement en fut d'autant moins difficile.

Observation LII.

D'une femme qui après avoir eu un laborieux travail durant neuf jours, mourut pour avoir commis ſon accouchement à la ſeule nature.

LE 12. Février 1672. je vis une femme âgée de quarante-trois ans, qui étoit en travail de ſon premier enfant depuis neuf jours, à ce qu'elle me dit, ſans avoir pû accoucher, quoyque cet enfant vînt naturellement; lequel étoit néanmoins mort en ſon ventre depuis deux ou trois jours, lorſque je la vis en cet état, ce que je reconnus par la grande feteur des excrétions de la matrice, & par la moleſſe de la tête de l'enfant qui étoit au paſſage, & par la vacillation de ſes os, & autres ſignes évidens; pour la raiſon de quoy, je dis qu'il falloit promptement le tirer du ventre de cette femme; & que nonobſtant qu'elle paruſt moribonde, elle pourroit peut-être en échaper par cette voye, que je croyois plus ſûre, toute incertaine qu'elle étoit, que de continuer à laiſſer l'accouchement, comme on avoit fait juſques alors, à la ſeule nature, qui paroiſſoit toute accablée en cette femme, qui avoit le ventre extraordinairement tendu, & dur comme du bois vers le fond de la matrice, & toutes les parties exterieures de la vulve tumefiées & enflammées, avec une groſſe fiévre; pour leſquels accidens elle avoit reçû tous ſes Sacremens: mais m'étant diſpoſé à donner ce ſecours à la pauvre malade, qui m'en prioit inſtamment; ſes parens, & autres aſſiſtans qui étoient en ſa chambre, me dirent que ſi je ne pouvois les aſſeurer qu'elle échaperoit par la voye que je venois de propoſer, ils aimoient mieux la laiſſer mourir

ainſi, que de la tourmenter par une operation inutile. Cette demande qui étoit ſans raiſon, vû le deplorable état où étoit la malade, m'obligea de l'abandonner à ſon mauvais ſort, pour éviter le blâme qu'on m'auroit pû donner ſans ſujet, venant à mourir enſuite de l'operation: & m'étant retiré dans la croyance qu'elle mourroit certainement dans peu avec cet enfant qui étoit déja mort en ſon ventre, je fus étonné d'apprendre quelques jours enſuite, que cette femme étoit accouchée d'elle-meſme de cet enfant mort, la nuit ſuivante du jour que je la vis; mais qu'ayant toutes les parties gangrenées, & les forces entiérement abbatuës, elle n'avoit pas laiſſé de mourir deux jours après être ainſi accouchée. Neanmoins ce long intervalle de temps, durant lequel la nature preſque accablée travailla & réſiſta, eſt une preuve manifeſte, que ſans ſa malheureuſe deſtinée elle ſeroit indubitablement échapée, ſi on l'avoit ſecouruë, comme il étoit neceſſaire de faire plus de deux jours devant que je l'euſſe vuë, en luy tirant du ventre cet enfant mort. L'on ne doit pas toutefois inferer de cet exemple, que cette femme toute moribonde qu'elle paroiſſoit, étant accouchée d'elle même contre mon opinion, il faille toûjours commettre à la nature les accouchemens où l'enfant ſe preſente en poſture naturelle, comme quelques-uns croyent ſans raiſon; car il eſt très-conſtant, que ce fut le trop long ſéjour que cet enfant fit au ventre de la mere après y être mort, qui la fit mourir dans la ſuite, par la mauvaiſe impreſſion que la corruption cadavereuſe de cet enfant avoit faite en toute la matrice: & ſi la nature vint enfin about d'expulſer cet enfant par un dernier effort, après en avoir fait tant d'inutiles durant un ſi long-temps qu'il y avoit que cette femme étoit en travail, ce ne fut que le funeſte ſecours de la grande corruption de l'enfant, qui ayant beaucoup diminué la groſſeur de ſa tête, par l'affaiſſement & la colliquation du cerveau, en fut une cauſe inopinée, qui ne pouvoit jamais être ſalutaire à la mere, que l'on auroit ſauvée, ſi on lui euſt tiré du ventre aſſez à temps cet enfant mort, ſans en commettre ainſi l'expulſion à la ſeule nature, qui n'en put venir à bout que trop tard.

OBSERVATION LIII.

D'un enfant que l'on connoiſſoit venir les pieds devant, à travers les membranes de ſes eaux.

LE 16. Fevrier 1672. j'ay accouché une femme d'un enfant vivant, lequel je connus venir les pieds devant à travers les membranes de ſes eaux, qui n'étoient pas encore percées quand je fus mandé pour la ſecourir; ce qui me parut par l'inégalité des pieds que l'on ſentoit. Ayant trouvé la matrice ſuffiſamment dilatée, je rompis les membranes des eaux, & tiray auſſi-toſt, & fort aiſément l'enfant par les pieds qu'il preſentoit; les eaux contribuant à rendre ſon extraction plus facile, & à le retourner avec moins de peine dans la matrice pour le tirer par les pieds, comme il eſt neceſſaire de faire, quand il ſe preſente en d'autres poſtures plus vicieuſes.

OBSERVATION LIV.

D'une femme qui courut grand riſque de la vie, pour avoir eſté purgée dès le quatriéme jour après eſtre accouchée au cinquiéme mois de ſa groſſeſſe.

LE 23. Février 1672. j'ay accouché une femme groſſe de cinq mois, qui avoit une groſſe fiévre depuis trois jours, & étoit en mediocre perte de ſang depuis un mois entier; laquelle perte de ſang étant devenuë très-grande depuis un jour, avec beaucoup de caillots, m'obligea d'accoucher cette femme, pour la préſerver du grand danger de mourir où elle étoit; pour quoy faire, ayant rompu les membranes des eaux de ſon enfant, je le tiray auſſi toſt par les pieds qu'il preſentoit, & délivray en meſme-temps cette femme, d'un arriérefaix extraordinairement gros pour la petiteſſe de l'enfant, plein de gros caillots de ſang, qui y étoient attachez, du coſté que cet arriérefaix s'étoit prématurément détaché de la matrice, ce qui avoit été cauſe de cette grande perte de ſang, & de la mort de l'enfant. Cette femme ſe porta bien enſuite juſques au quatriéme jour, qu'un apprentif Medecin qui la voyoit, l'ayant purgée mal à propos, elle fut ſurpriſe d'une groſſe fiévre continuë qu'elle

eut durant trois semaines, dont elle pensa mourir dans la suite; & comme je voulus faire connoistre à ce Medecin que la faute qu'il avoit faite de purger ainsi prématurément cette femme, la mettoit en très-grand danger de perdre la vie que je lui avois sauvée en l'accouchant, il m'allegua une fort mauvaise raison; qui étoit, que le jour qu'il avoit purgé cette femme, étoit le septiéme jour que sa précedente fiévre avoit commencé de luy prendre, quoique ce ne fust que le quatriéme de son accouchement; & qu'aux maladies des femmes accouchées, il falloit compter les jours du commencement de la maladie, & non pas du temps de l'accouchement: Mais je luy dis que cette perilleuse experience, dont il étoit témoin, luy devoit confirmer, ce que beaucoup d'autres m'avoient appris, qui est, qu'on ne doit jamais purger les femmes, & principalement celles qui sont nouvellement accouchées, durant que la matrice est en fluxion.

Observation LV.

De l'accouchement d'une femme grosse de sept mois qui avoit une très-grande perte de sang.

Le 16. Mars 1672. j'ay accouché une femme grosse de sept mois, ou environ, qui étoit en très-grande perte de sang avec des frequentes foiblesses qui la mettoient en grand danger de la vie, si je ne l'eusse au plûtost secouruë, en luy tirant du ventre, son enfant par les pieds, après l'avoir retourné, ce qui fit cesser cette perte de sang, qui avoit été causée par le détachement de l'arriérefaix qui se presentoit le premier. Cet enfant quoique foible, & petit comme un avorton, ne laissa pas de vivre encore vingt-quatre heures, & la mere se porta bien ensuite; ainsi que beaucoup d'autres, à qui j'ai donné le mesme secours pour de semblables pertes de sang, qui cessent ordinairement d'abord que les vaisseaux ouverts par le détachement de l'arriérefaix, qui dégorgeoient du sang en abondance, durant que l'enfant & l'arriérefaix contenus dans la matrice la tenoient en distention, viennent à se refermer & à être bouchez par la contraction de la propre substance de la matrice, aussi tost qu'elle a été vuidée par l'accouchement, de tout ce qu'elle contenoit; sans lequel prompt secours, on voit souvent des femmes périr en peu d'heures avec leur enfant dans le ventre.

Observa-

OBSERVATION LVI.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant mourut, sa tête restant accrochée au passage, par la faute de la Sagefemme.

LE 1. Avril 1672. j'ai accouché une femme d'un enfant mort, dont la tête & les bras étoient restez au passage depuis une heure & demie. La Sagefemme qui assistoit cette femme, avoit bien tenté de le tirer par les pieds, à cause qu'il s'étoit présenté le cul devant; mais n'en ayant pas pû venir à bout, faute d'industrie, elle fut cause de la mort de cet enfant, qui demeura accroché au passage par le menton, faute de ne lui avoir pas mis la face en dessous, comme elle devoit faire, en tournant peu à peu le corps de l'enfant, à mesure qu'elle en faisoit extraction. Aussi-tôt que j'eus reconnu cette mauvaise situation de la tête de l'enfant, je la réduisis à celle qui lui étoit convenable, après avoir dégagé du passage les bras de l'enfant l'un après l'autre, pour me donner lieu d'introduire plus facilement le doigt indice de ma main droite, dans la bouche de l'enfant; duquel doigt j'accrochai la machoire inférieure, pour tourner peu à peu la tête, à proportion que de toute la main gauche je soutenois & faisois tourner en même tems tout le corps de l'enfant du même côté de la face; après quoi je tirai facilement cette tête hors du passage, où elle avoit été retenuë par sa mauvaise situation.

OBSERVATION LVII.

D'une femme à qui l'arrierefaix étoit resté en la matrice, après être avortée d'un enfant de quatre mois.

LE 2. Avril 1672. je délivrai une femme de l'arriérefaix qui étoit resté en sa matrice, après être avortée d'un enfant mort tout émacié, au terme de quatre mois; sa Sagefemme ne l'ayant pas pû délivrer, à cause que ce *fétus* avorton, qui étoit tout flétri, n'avoit fait ouverture de la matrice, qu'à proportion de sa petitesse; laquelle ouverture ne répondant pas à la grosseur de cet arriérefaix, fut cause qu'il fut retenu au dedans, comme il arrive assez souvent en ces sortes d'avortemens.

Observation LVIII.

D'une femme qui fut surprise d'une forte convulsion demi-heure après être accouchée.

Le 3. Avril 1672. je vis une femme âgée de trente ans, qui demi-heure après avoir été accouchée & bien délivrée par sa Sagefemme, fut surprise d'une forte convulsion, qui lui dura un gros quart d'heure; après quoi elle revint à connoissance, & se porta bien dans la suite; à quoi contribua beaucoup une bonne & copieuse évacuation des vuidanges de sa couche, qui la préserva de récidive de cet accident, dont elle avoit encore été surprise de la même maniere en son précedent accouchement, à ce qu'elle me dit, me demandant ce qu'elle devoit faire pour éviter une autre fois ce dangereux accident. Comme il n'y a pas de meilleur remede pour le prevenir, que la saignée, je lui dis que redevenant grosse, elle devoit se faire saigner du bras, douze ou quinze jours devant le temps de son accouchement, & réïterer encore une autre fois ce même remede, dès qu'elle commenceroit d'être en travail. Ayant suivi le salutaire conseil que je lui donnai, elle a été préservée dans tous ses autres accouchemens suivans, de l'accident qui lui étoit arrivé dans les deux précedens, à cause de l'abondance du sang extraordinairement échauffé par la grande agitation du travail, dont il s'étoit fait un transport au cerveau, qui avoit excité la convulsion.

Observation LIX.

De l'accouchement d'une femme grosse de six mois qui avoit une très-grande perte de sang.

Le 21. Avril 1672. j'ai accouché une femme grosse de six mois & demi, qui étoit en une très grande perte de sang depuis six heures, vuidant beaucoup de caillots, & tombant souvent en foiblesse. Elle étoit en ce déplorable état lorsque je fus mandé pour la secourir; mais n'ayant trouvé aucune disposition à sa matrice, à pouvoir être dilatée suffisamment pour l'accoucher dans ce tems, je lui fis donner aussi-tôt un lavement, pour lui faire vuider une prodigieuse quantité d'excrémens retenus de-

puis long-temps, qui rempliſſoient de telle maniere le gros inteſtin, & étoient ſi durs, qu'il ſembloit en touchant cette femme, que c'étoient les membres de ſon enfant qui ſe fuſſent affaiſſez dans le paſſage, qui en étoit empêché par le gonflement de cet inteſtin, qui en étoit tout plein; ce qui empêchoit que l'orifice de ſa matrice ſe puſt dilater ſi facilement qu'il commença à faire; après qu'elle eut rendu tous ces excrémens par le moyen de ce lavement. Mais ayant encore attendu durant deux heures dans l'eſperance d'une plus grande préparation à l'accouchement, & voyant que cette femme couroit grand riſque de la vie, à cauſe de la grandeur de ſa perte de ſang, j'entrepris de l'accoucher quoique ſa matrice ne fut pas dilatée pour lors, qu'à y pouvoir introduire l'extrêmité de trois de mes doigts, avec leſquels joints enſemble je la dilatai peu à peu, ſuffiſamment pour donner paſſage à toute ma main, avec laquelle je la délivrai d'un enfant mâle, qui étoit encore en vie, l'ayant retourné pour le tirer par les pieds, après avoir un peu repouſſé & rangé à côté la tête de l'enfant & l'arriérefaix qui s'étoient préſentez les premiers, enſuite de quoi je la délivrai auſſi-tôt de l'arriérefaix, & de quantité de gros caillots de ſang, qui avoient été retenus au dedans. Ce ſalutaire ſecours procura le baptême à cet enfant, qui étoit près d'expirer, & ſauva la vie à la mere qui ſe porta bien enſuite.

Observation LX.

D'une femme qui étant groſſe de trois mois & demi, vuida tout d'un coup par la matrice près d'un demi-ſeptier d'eau, nonobſtant quoi elle porta ſon enfant juſques à terme, & en accoucha heureuſement.

Le 2. Mai 1672. j'ai vû une femme groſſe de trois mois & demi ou environ, qui après avoir vuidé, à ce qu'elle me dit, par la matrice tout d'un coup en dormant, près d'un demi-ſeptier d'eau, il y avoit quatre jours, ſentoit des douleurs dans le ventre qui répondoient en bas avec grande peſanteur, qui ſembloient la menacer d'un prochain avortement, joint à ce que le jour ſuivant elle vuida encore quelques eaux avec un peu de ſang, juſques à marquer ſa chemiſe de la largeur de la main, nonobſtant quoi l'ayant touchée, je lui trouvai l'orifice interne de la matrice exactement fermé, & fort menu; ce qui ne dé-

notant pas la même disposition à l'avortement que faisoient les autres signes qui en sont les avantcoureurs ordinaires, me fit esperer qu'elle pourroit conserver sa grossesse; pour lequel sujet je lui conseillai de se faire saigner du bras, & de garder le repos au lit durant dix ou douze jours; ce qu'ayant fait, & usé du lait d'ânesse ensuite durant quelque temps, elle conserva jusques au terme parfait son enfant, qui étoit un garçon, dont je l'accouchai heureusement le 6. Octobre suivant. Cette experience, dont l'évenement fut heureux pour la mere & pour l'enfant, nous fait connoître qu'il ne faut jamais perdre l'esperance de pouvoir conserver la grossesse des femmes qui ont quelque disposition à l'avortement, jusques à ce que l'on reconnoisse certainement par l'ouverture de la matrice, qu'il est inutile de l'esperer.

Observation LXI.

D'une femme qui avoit un ulcere carcinomateux en la matrice, dont la corruption étoit si grande, qu'il s'y engendroit des vers.

Le 7. Mai 1672. je vis une femme âgée de cinquante ans, qui après une entiere cessation de ses menstrues durant deux années, fut surprise d'une perte de sang, qui lui dura sept mois sans discontinuer; ensuite de quoi il lui vint un ulcere carcinomateux à la matrice, rendant journellement des serositez rousseâtres, fétides, & sanglantes de temps en temps, avec une corruption si grande, qu'il s'y engendroit des vers gros comme des grains d'orge. Elle mourut six mois ensuite, comme je l'avois prédit à son mari, après avoir beaucoup souffert, & langui miserablement durant tout ce temps. Ces sortes de pertes de sang, que l'on voit venir aux femmes âgées après une longue cessation de leurs menstrues, procedant ordinairement d'une disposition ulcereuse de la matrice, sont toûjours incurables & mortelles dans la suite.

OBSERVATION LXII.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant présentoit la tête avec sortie du cordon de l'ombilic.

LE 12. Mai 1672. j'ai accouché une femme d'un fort gros enfant, qui venoit naturellement la tête la premiere ; mais comme le cordon de l'ombilic qui se presentoit avec elle, auroit été certainement cause de la mort de l'enfant, avant que la nature eût achevé de le pousser dehors, tant pour le refroidissement de ce cordon, qui étoit sorti, que pour la compression qu'en faisoit la tête de l'enfant au passage, je retournai aussitôt cet enfant, que je tirai ensuite par les pieds vivant, & se portant bien, & la mere pareillement, qui me remercia bien fort d'avoir ainsi sauvé la vie à son enfant, qu'il alloit perdre sans la secours que je lui donnai dans ce pressant besoin.

OBSERVATION LXIII.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant présentoit l'épaule avec sortie du cordon de l'ombilic.

LE 21. Mai 1672. j'ai accouché une femme d'un enfant mâle extraordinairement gros, qui présentoit l'épaule au passage avec sortie du cordon de l'ombilic, pour raison de quoi je fus obligé de le retourner pour le tirer par les pieds, afin de lui sauver la vie, qu'il auroit très-certainement perduë, tant par sa mauvaise situation, qui auroit été aussi funeste à la mere, que par le refroidissement du cordon de l'ombilic : ainsi faisant, je tirai l'enfant vivant, sans aucun préjudice de la santé de la mere, qui se porta bien ensuite.

OBSERVATION LXIV.

D'un enfant nouveau-né qui étoit d'une figure toute monstrueuse.

LE 29. May 1672. je vis un petit enfant mort d'une femme nouvellement accouchée à sept mois & demi, lequel étoit d'une très-monstrueuse figure, ayant les bras & les pieds tout

contrefaits, & la tête ſans aucun col, jointe immédiatement à la poitrine, ayant ſur ſa tête au lieu de cerveau, une eſpece de calotte épaiſſe, en maniere de loupe rouge, applatie, qui avoit une production comme une queuë, qui ſe continuoit tout le long de l'épine du dos, juſques à l'os *Sacrum*; ayant outre cela au droit du nombril, une groſſe tumeur livide, en maniere d'hernie ventrale, dans laquelle pluſieurs parties du bas ventre étoient enfermées. Cet enfant étoit mort au ventre de ſa mere, deux ou trois jours devant qu'elle en accouchât, comme il me parut par l'épiderme de quelques-unes de ſes parties, qui s'en ſéparoit; & comme elle me dit qu'elle avoit eu une très-grande fâcherie dans le commencement de ſa groſſeſſe, je crûs que cette violente paſſion avoit été une ſuffiſante cauſe, pour mettre le trouble dans l'arrangement des parties de l'enfant, qui étant toutes molles, dans le commencement de la groſſeſſe, en avoient été ainſi monſtrueuſement conformées; & principalement le cerveau, qui pour ſon extrême molleſſe, reçut en ce temps un plus grand ébranlement de toutes ſes parties qui en furent deplacées.

OBSERVATION LXV.

D'une femme qui avoit une très-grande enflure des lévres de la vulve, venant d'une diſpoſition inflammatoire de la matrice, qui la fit mourir trois jours après être avortée de deux enfans de quatre mois.

LE 2. Juin 1672. j'ai vû une femme qui avoit depuis quinze jours une très-grande enflure des deux lévres de la vulve, comme auſſi des cuiſſes & des jambes; ce qui lui étoit arrivé par un grand dépôt qui s'étoit fait ſur ces parties, & ſur la matrice, où elle ſentoit une grande douleur, lorſqu'on comprimoit de la main médiocrement ſon ventre, qui étoit aſſez enflé pour faire croire que cette femme étoit groſſe, quoiqu'elle n'eût pas eu ſes menſtruës depuis quatorze mois entiers, qu'il y avoit qu'elle étoit accouchée de ſon deuxiéme enfant; leur ſuppreſſion pouvant être attribuée à l'état maladif où elle avoit été ayant eu les fievres durant les huit premiers mois, ou à la groſſeſſe qui avoit ſuccedé à la bonne diſpoſition où elle avoit été après ſa maladie durant quelques mois. Mais comme elle n'avoit encore ſenti aucun mouvement d'enfant, & que ſon ſein

étoit fort flasque, & qu'on ne la pouvoit toucher par bas, pour examiner la disposition de la matrice, à cause de la grande enflure des lévres de la vulve, qui en empêchoit, je lui dis que quoique je ne pusse pas l'assurer positivement de sa grossesse, dont j'avois un grand soupçon, je lui conseillois de se traiter en femme grosse, & qu'on pouvoit néanmoins lui faire quelques scarifications aux deux lévres exterieures de la vulve, pour donner par ce moyen issuë à une grande abondance de serositez, dont elles étoient si extraordinairement tumefiées, qu'il y avoit danger que la mortification n'y arrivât; ce qu'ayant été executé par son Chirurgien ordinaire seulement deux jours ensuite, il sortit par les scarifications qu'il y fit, une très-grande abondance d'eau durant plusieurs jours, qui fit desenfler considerablement toutes ces parties; & quelques jours après cette femme accoucha de deux enfans de quatre mois ou environ, dont elle étoit grosse, comme je l'avois bien soupçonné. L'un de ces enfans étoit vivant, & l'autre étoit mort en son ventre, & avoit été vrai-semblablement cause, par la mauvaise impression que sa corruption avoit faite en la matrice, d'une disposition inflammatoire qui y étoit arrivée, qui s'étant communiquée jusques aux parties exterieures, les fit tomber en mortification, & fit mourir cette femme le troisiéme jour ensuite, comme je l'avois bien prédit en la voyant le jour précedent. C'est ce qui arrive presque toujours quand ces sortes de tumeurs qui paroissent au dehors en ces parties, sont éresipelateuses, & procédent de la disposition inflammatoire des parties intérieures: mais quand elles ne sont simplement qu'œdémateuses, comme il en arrive assez souvent aux femmes grosses de plusieurs enfans, & principalement vers les derniers mois de leur grossesse, elles ne sont pas ordinairement si dangereuses.

OBSERVATION LXVI.

D'une femme qui accoucha à six mois d'un enfant mort par les trop fréquentes saignées que l'on lui fit.

LE 18. Juin 1672. je vis une jeune femme âgée de vingt ans, de complexion assez délicate, grosse de son premier enfant de six à sept mois, laquelle étoit au lit depuis quinze jours, pour des douleurs de reins & de ventre qu'elle ressentoit, qui lui

avoient causé dans la suite quelques accès de fiévre précedez de frisson vers les derniers jours, pour raison de quoi les Medecins qui la voyoient ordinairement, l'avoient fait saigner jusques à six fois en huit jours de tems contre mon sentiment, qui étoit d'user de remede avec moderation, en la faisant saigner deux seules fois, que je croyois suffisantes pour la préserver, autant qu'il étoit possible, de l'avortement qui lui arriva ensuite de ces trop fréquentes saignées, comme je l'avois prédit, son enfant étant mort en son ventre depuis deux jours qu'elle avoit eu ces accès de fiévre précedez de frissons: de sorte que ce même remede, qui auroit pû lui être salutaire, s'il eût été fait avec la moderation que je viens de dire, contribua beaucoup, à ce que je crûs, étant fait par excès, à causer l'accident que l'on vouloit éviter. Il seroit inutile pour réfuter mon opinion, de m'alleguer que l'on a vû des femmes grosses qui ont été saignées des douze & quinze fois, & même davantage, pour des maladies dont elles étoient affligées, & qui n'ont pas laissé d'accoucher heureusement à terme, car je répondrois qu'on en a vû aussi bien plus souvent que deux ou trois saignées faites mal-à-propos ont fait avorter.

Observation LXVII.

D'une femme grosse de cinq mois dont la matrice étoit tombée de la grosseur du poing.

Le 19. Juin 1672. je vis une femme grosse de cinq mois, ou environ, dont la matrice étoit tombée de la grosseur du poing; ce qui lui causoit une grande difficulté d'uriner, par la compression que le col de la vessie en recevoit. Elle lui tomboit de cette maniere depuis tout le tems qu'elle étoit grosse, & ne rentroit que quand elle étoit couchée. L'orifice interne de sa matrice étoit extrêmement gros & allongé; mais d'une substance très-égale, souple & molle, n'étant point dur comme il paroît en quelques fausses grossesses: il étoit fort entr'ouvert à l'extérieur, même jusques à y pouvoir facilement inférer mon doigt jusques à la moitié de sa longueur, avant que de parvenir à la partie interne de cet orifice, qui étoit très-exactement fermée. Après avoir réduit la matrice qui étoit ainsi tombée à cette femme, je lui mis un pessaire, pour la retenir

tenir en état dans la situation naturelle, l'avertissant de la maniere qu'elle se devoit comporter, durant tout le reste du tems de sa grossesse; qui étoit de demeurer en repos le plus qu'elle pourroit, de ne point se serrer dans ses habits, & d'éviter tout ce qui pouvoit contribuer à lui faire faire quelque effort, & lui recommandant de ne point retirer le pessaire que je lui avois mis dans le col de la matrice, que vers le dernier mois de sa grossesse; ce qu'ayant executé ponctuellement; elle porta son enfant jusques à terme, & en accoucha heureusement; & huit jours ensuite ayant remis ce même pessaire, comme je lui avois conseillé, elle se préserva par son moyen de la récidive de la chûte de sa matrice.

OBSERVATION LXVIII.

De l'accouchement d'une femme qui avoit une grande perte de sang causée par le détachement de l'arrierefaix qui se présentoit.

LE 22. Juin 1672. j'ai accouché une femme qui étoit en une perte de sang continuelle depuis un mois, laquelle n'étoit venuë fort abondante avec caillots, comme elle étoit, que depuis six heures que cette femme commençoit d'être en travail, étant à terme à quelques jours près, ainsi qu'elle croyoit. Ayant reconnu qu'une partie de l'arrierefaix se présentoit, & que ses eaux n'étoient pas encore écoulées, j'en rompis aussi-tôt les membranes; après quoi ayant retourné son enfant, je le tirai par les pieds; quoi faisant je trouvai que le cordon de l'ombilic étoit engagé entre les cuisses de l'enfant, & que ce cordon faisoit outre cela deux tours à son col; ce qui me fit croire que l'engagement de ce cordon autour de ces parties de l'enfant, étoit la veritable cause de cette perte de sang, qui avoit commencé environ le huitiéme mois de la grossesse de cette femme, & vrai-semblablement dans le tems que l'enfant s'étoit tourné, comme il a coûtume d'arriver vers les derniers mois: car ce cordon ainsi embarassé autour des parties de l'enfant, en étant accourci, & tiraillant pour ce sujet l'arrierefaix, l'avoit fait détacher en partie de la matrice, & avoit ainsi excité la perte de sang. Je tirai cet enfant vivant, qui étoit une grosse fille; & par le secours que je donnai ainsi à la mere, qui se porta bien ensuite, je la préservai du danger

de mourir où elle étoit, à cause de la grandeur de sa perte de sang.

Observation LXIX.

D'une femme qui eut une très-grande perte de sang causée par un simple faux germe.

Le même jour 22. Juin 1672. je vis une femme qui croyant être grosse de trois mois & demi, ou environ, fut surprise d'une très-grande perte de sang avec foiblesses réïterées, vuidant beaucoup de caillots par la matrice, pour s'être blessée, à ce qu'elle prétendoit, en faisant quelque effort il y avoit trois jours. L'ayant touchée je trouvai sa matrice ouverte d'une largeur suffisante à y pouvoir introduire deux doigts, à travers laquelle ouverture je sentois ce qui étoit contenu en elle; ce qu'ayant reconnu, je dis à cette femme, & à son mari présent, que cette perte de sang ne cesseroit pas devant que la matrice eût été vuidée de tout ce qu'elle contenoit: mais ils ne purent pas s'y résoudre dans ce tems; pour raison de quoi je m'en allai sans lui donner le secours qui lui étoit nécessaire, l'avertissant du danger où elle étoit: mais la perte de sang & les foiblesses continuant toujours, le mari revint chez moi trois heures ensuite, me prier instamment de retourner au plus vîte chez lui; où étant allé, je délivrai aussi-tôt sa femme d'un faux germe de la grosseur d'un petit œuf de poule, dans lequel étoient contenuës quelques simples glaires semblables au blanc d'un œuf: incontinent après quoi cette perte de sang cessa, & cette femme qui en avoit été réduite presque à l'extrémité, se porta bien ensuite, & fut tout-à-fait consolée de l'affliction où elle étoit de s'être blessée, comme elle le croyoit, quand je lui eus fait entendre que sa grossesse n'ayant été que d'un simple faux germe, & non d'un enfant, la nature auroit très-certainement tenté de s'en dégager d'elle-même, comme elle a toujours coûtume de faire dans ces sortes de fausses grossesses, au même-tems, ou à peu près, qu'elle avoit été surprise de cet accident, qui lui seroit indubitablement arrivé dans peu, quand elle n'auroit pas souffert l'effort qu'elle avoit fait, qui en trois jours de tems n'auroit pas pû avoir rendu imperceptible un enfant formé de trois mois & demi, en le convertissant au simple faux germe dont je l'avois délivrée.

OBSERVATION LXX.

D'une femme qui fut hydropique durant neuf ans, & qui nonobſtant cela fit en ce temps quatre enfans dont elle accoucha heureuſement.

LE 30. Juin 1672. j'ai accouché la femme d'un de mes Confreres, d'un enfant mâle aſſez vigoureux, nonobſtant qu'elle fût hydropique depuis neuf ans, l'étant devenuë enſuite d'une couche. Elle fut traitée dans le commencement durant pluſieurs mois, par le conſeil de pluſieurs Medecins, avec tous les remedes convenables à cette maladie, dont elle ne reçut aucun ſoulagement; après quoi, ſans en avoir eu aucun ſoupçon auparavant, elle s'apperçut enfin qu'elle étoit groſſe d'enfant, nonobſtant l'extrême hydropiſie de ſon ventre; qui bien loin de diminuer, après qu'elle fut accouchée, comme on eſperoit, s'augmenta encore davantage; & ce qui eſt de plus admirable, eſt qu'outre ce dernier enfant, dont je l'accouchai, elle avoit encore fait auparavant durant cette maladie trois autres enfans; l'un deſquels étoit une fille, qui à l'âge de cinq ans & demi qu'elle avoit pour lors, étoit ſi forte & ſi robuſte, qu'elle paroiſſoit avoir plus de ſept ans. Lorſque je l'eus accouchée de ce dernier enfant, ſon ventre ne me parut pas plus diminué que s'il n'en fut ſorti qu'un œuf de poule; & il reſta encore d'une groſſeur ſi prodigieuſe, que je croi qu'il y avoit plus de trente pintes d'eau dedans; ce qui lui a enfin cauſé la mort, après une chûte de très-grande hauteur, qu'elle fit malheureuſemenr trois ſemaines auparavant, dans l'eſcalier d'un logis où elle étoit, laquelle lui ayant fait une grande commotion de tout le cops, à cauſe de l'exceſſive groſſeur & peſanteur de ſon ventre, contribua beaucoup à avancer la fin de ſes jours. La rareté du fait n'eſt pas de voir une femme hydropique; car c'eſt une choſe aſſez commune; mais c'eſt de voir une femme l'être juſques à un tel excès durant neuf ans entiers; & nonobſtant cette maladie, accoucher heureuſement à terme de quatre enfans vivans, dont les deux derniers ſont encore préſentement en très-parfaite ſanté. J'ai rapporté en l'Obſervation CCXLIX. l'hiſtoire d'une autre femme, qui n'eſt pas moins conſiderable que celle-ci.

Observation LXXI.

D'une femme grosse de deux mois & demi, qui fut traitée de la maladie Vénerienne, & accoucha ensuite heureusement à terme.

Le 4. Juillet 1672. j'ai vû une jeune femme de vingt-deux ans, mariée seulement depuis cinq mois, & grosse de deux mois & demi, à qui son mari, qui étoit infecté depuis peu de la maladie Vénerienne, avoit communiqué la même maladie, comme il paroissoit par quantité de pustules malignes, & par plusieurs ulceres aux deux lévres extérieures de la vulve; pour raison de quoi je conseillai à son Chirurgien, qui m'avoit fait voir cette femme, de la traiter de sa maladie, nonobstant sa grossesse, mais avec grande précaution: ce qu'il fit avec bon succès, lui ayant procuré un flux de bouche moderé durant un mois, s'étant abstenu, comme je lui avois conseillé, de l'usage ordinaire des bains, qui auroient pû provoquer l'avortement à cette femme, qui par ce traitement fut parfaitement guerie de la maladie contagieuse dont elle étoit infectée, & accoucha ensuite heureusement à terme d'un enfant fort sain, qui avoit été en même temps préservé de cette maligne contagion, qui sans ce même traitement, l'auroit indubitablement fait périr au ventre de sa mere, ou peu de temps après être né, comme il a coûtume d'arriver à ceux qui viennent au monde infectez de cette pernicieuse maladie.

Observation LXXII.

D'une femme qui ayant eu une fiévre continuë avec redoublemens six jours devant que d'accoucher, mourut le troisiéme jour après son accouchement.

Le 22. Juillet 1672. j'ai vû une femme qui étant dans le neuviéme mois de sa grossesse, avoit depuis six jours une fiévre continuë avec de forts redoublemens, accompagnez de grandes douleurs de ventre, sans avoir aucune disposition à travail, à ce que me dit le Chirurgien qui l'accouchoit ordinairement, qui étoit présent: mais comme lorsque je la vis, elle avoit

vuidé depuis peu quelques eaux par la matrice, dont l'orifice étoit ouvert à y introduire facilement un doigt, & qu'elle sentoit quelques douleurs, qui quoique lentes, ne laissoient pas de répondre un peu en bas, j'assurai la malade & son Chirurgien qu'elle accoucheroit ce même jour, comme il arriva; de quoi ils parurent se réjoüir, dans l'esperance vaine qu'ils avoient que l'accouchement contribuëroit beaucoup à la guerison de la maladie de cette femme: mais je leur dis, que j'étois d'une opinion tout-à-fait contraire à la leur: car la nature qui étoit occupée & presque accablée par une maladie qui de soi est mortelle, comme étoit celle de cette femme, ne pouvoit pas bien dans la suite régir l'évacuation des vuidanges de la couche, qui étant supprimées augmenterent sa maladie, comme je l'avois prédit, & la firent mourir le troisiéme jour après être ainsi accouchée d'un enfant qui ne vécut que peu de jours.

Observation LXXIII.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant présentoit un pied qui étoit sorti avec le cordon de l'ombilic.

Le 8. Août 1672. j'ai accouché une femme d'un gros enfant mort, qui avoit un pied sorti de la matrice avec le cordon de l'ombilic, depuis deux heures entieres, lorsque je fus mandé pour secourir cette femme. Aussi-tôt que je fus arrivé chez elle, voyant que ce pied ainsi sorti n'étoit point tumefié, comme il auroit dû être, si l'enfant eût été vivant, & que le cordon de l'ombilic étoit sans battement, & entierement refroidi depuis un temps assez considerable, je jugeai bien que l'enfant devoit être mort: mais comme j'eus fait sortir tout le corps de cet enfant en le tirant par les deux pieds, sa tête qui étoit fort grosse, demeura quelque temps arrêtée au passage, en une situation de côté qui retarda un peu son extraction, quoique j'eusse situé le corps directement en dessous, comme il devoit être; ce qui arriva à cause que le col n'ayant pas de fermeté en un enfant mort, ne fait pas situer si directement la tête en la même figure du corps, comme quand l'enfant est vivant; car pour lors la fermeté du col fait, qu'elle suit presque toujours la figure qu'on donne au corps de l'enfant. Mais ayant reconnu que la situation oblique de la tête de cet enfant ainsi arrêtée au passage, étoit le seul

obstacle à l'extraction que j'en avois voulu faire, je la réduisis aussi-tôt en la figure convenable, en mettant la face directement en dessous, avec l'aide de mon doigt introduit au dedans de la bouche, pour dégager le menton du passage; après quoi je tirai facilement dehors toute la tête, sans aucun préjudice de la santé de la mere, qui se porta bien ensuite.

Observation LXXIV.

De l'accouchement d'une femme qui avoit vuidé les eaux de son enfant depuis six jours.

Le 16. Août 1672. je vis une femme qui avoit vuidé les eaux de son enfant depuis six jours, sans avoir eu aucune manifeste ouverture de la matrice, sinon depuis douze heures qu'elle avoit commencé à se dilater; & quoique la tête de son enfant qui se présentoit naturellement, n'eût pas encore passé le détroit du croupion, & ne fut pas fort avancée dans le passage, elle avoit en sa partie supérieure une tumeur fort considerable, procedant seulement de l'enflure de ses tegumens, qui faisoit croire à la Sagefemme qui assistoit cette femme, que l'enfant présentoit le cul devant; pour laquelle fausse croyance j'avois été mandé pour la secourir: Mais je reconnus aussi-tôt que c'étoit la tête, en introduisant mon doigt par de-là cette tumeur; n'y ayant que la partie, qui s'en présentoit au passage depuis long-temps, qui se fût ainsi tumefiée, les autres qui n'étoient pas comprimées étant restées en leur état naturel; pour lequel sujet je ne voulus pas tenter pour lors de tirer cet enfant, dans l'esperance qu'il y avoit encore que la mere pouvoit accoucher naturellement. C'est pourquoi m'étant contenté de prescrire à la Sagefemme ce qu'il convenoit faire, pour aider la nature à achever son operation, je la laissai avec cette esperance, que je ne lui donnai pas vainement; car cette femme accoucha cinq heures ensuite, comme je lui avois prédit; mais son enfant étoit mort par la longueur du laborieux travail de la mere, après l'écoulement de ses eaux depuis un si long-temps.

OBSERVATION LXXV.

D'une femme qui étoit en très-grande perte de ſang, cauſée par la rétention de l'arrierefaix d'un petit enfant de deux mois, dont elle étoit avortée.

LE 19. Août 1672. je délivrai une femme qui étoit en très-grande perte de ſang, cauſée par la rétention de l'arrierefaix d'un petit enfant de deux mois, grand comme le doigt, dont elle étoit avortée depuis deux jours; lequel remua très-manifeſtement durant un quart d'heure, & fut même baptiſé par un Prêtre qui ſe trouva par bonheur au logis de cette femme, après quoi ce petit enfant, qui étoit encore palpitant, ayant été laiſſé ſur une table par quelques femmes aſſiſtantes, qui coururent pour aider la mere qui étoit tombée en foibleſſe, fut mangé & avalé entierement avec quelques caillots de ſang, que ces femmes avoient crû abuſivement être l'arrierefaix de ce petit avorton, par un chat qui ſurvint inopinément; ce qui fut cauſe que la Sagefemme de cette femme, qui n'étoit arrivée qu'enſuite, ayant trouvé l'orifice de ſa matrice trop fermé, pour juger préciſément s'il n'y étoit pas reſté quelque corps étrange, crût auſſi-bien que ces autres femmes, que les caillots que ce chat avoit auſſi avalez avec l'enfant, pouvoient être l'arrierefaix, qui néanmoins étoit reſté tout entier dans la matrice, & avoit cauſé une ſi grande perte de ſang à cette femme, qu'elle ſeroit morte ſi je ne l'en euſſe délivrée comme je fis.

OBSERVATION LXXVI.

D'une femme qui après un fâcheux accouchement de ſon premier enfant, avoit depuis quatre ans une iſſue involontaire de l'urine.

LE 2. Septembre 1672. je vis une femme, qu'un Chirurgien fort celebre avoit accouchée il y avoit 4. ans de ſon premier enfant, qui étant reſté au paſſage depuis pluſieurs jours, & y étant mort la mettoit en grand danger de la vie, ſi on eût differé davantage à l'en délivrer, en lui tirant du ventre cet enfant mort, comme fit ce Chirurgien, par le moyen des inſtrumens, avec leſquels elle croyoit avoir été bleſſée; depuis lequel tems

elle avoit toujours rendu son urine involontairement, sa vessie ayant été lacerée, à ce qu'elle prétendoit, par la violence de l'opération, & n'étoit point redevenuë grosse; ayant néanmoins quelque soupçon de l'être depuis cinq mois, qu'elle n'avoit pas eu ses menstrues, & que son ventre étoit devenu assez gros. Mais l'ayant examinée, je ne la trouvai pas grosse, son ventre n'étant dur & tendu, comme il étoit, que par le gonflement de son mezentere & de sa rate, vers laquelle elle sentoit depuis huit jours une très-grande douleur avec fiévre, & par quelques eaux ou matieres contenuës au bas ventre. En la touchant par bas, je trouvai à un doigt plus avant que l'entrée exterieure du col de la matrice, une cicatrice fort dure, qui étoit circulaire, comme si c'eut été une espece d'orifice interne, à travers quoi sortit un corps charnu d'une rondeur oblongue, & de la grosseur d'une noix, lequel je crus être une partie du corps de la vessie contractée. Mais ne pouvant toucher cette femme plus avant, pour la douleur qu'elle sentoit, je ne pûs pas juger distinctement de la disposition de l'orifice interne de sa matrice, qui étoit situé profondement. Ayant trouvé cette femme en ce mauvais état, je la dissuadai non seulement de l'opinion qu'elle avoit d'être grosse; mais aussi de celle qu'elle avoit toujours euë jusques alors que le Chirurgien qui l'avoit accouchée l'avoit blessée avec ses instrumens, lui faisant entendre que l'issuë involontaire d'urine qu'elle avoit toujours euë depuis ce temps-là, ne venoit pas de ce que sa vessie eût été lacerée par les instrumens avec lesquels il avoit tiré son enfant; mais bien de la gangrene qui lui étoit arrivée en ces parties; à cause de l'extrême compression que la tête de son enfant restée trop long-tems au passage en avoit faite: & principalement à tout le col de la vessie, qui ayant été mortifié, s'en étoit ensuite entierement séparé par la suppuration. Cette femme mourut trois semaines après que je l'eus vûë en ce mauvais état, comme je l'avois bien prédit à son mari; & par l'ouverture de son corps l'on trouva que son ventre n'étoit tumefié que par un abscès de tout le mezentere survenu après la suppression de ses menstruës.

OBSERVA-

OBSERVATION LXXVII.

De l'accouchement d'une femme qui avoit une grande perte de ſang, cauſée par l'entier détachement de l'arrierefaix.

LE 10. Septembre 1672. j'ai accouché une femme qui étoit en une extrême foibleſſe, ayant une très-grande perte de ſang, cauſée par l'entier détachement de l'arrierefaix. Son enfant qui étoit à peu près à terme, préſentoit le côté de la tête avec ſortie du cordon de l'ombilic; qui étant flétri, molaſſe, froid, & ſans aucun battement, me fit connoître certainement que cet enfant étoit mort. C'eſt-pourquoi voyant que cette femme, qui n'avoit plus de douleurs efficaces, étoit en très-grand peril de la vie, à cauſe de la grandeur de ſa perte de ſang, je ne voulus pas laiſſer ſon accouchement à l'œuvre de la nature qui ſuccomboit, comme avoit fait un autre Chirurgien, qui l'avoit vûë avant moi. Pour cet effet ayant un peu repouſſé la tête de cet enfant, qui ſe préſentoit de côté, je le retournai par les pieds, pour le tirer comme je fis dans le même inſtant, durant quoi l'arrierefaix qui étoit entierement détaché, ſortit de ſoi-même. Cet enfant, qui vrai-ſemblablement n'étoit mort que depuis peu d'heures, avoit une enfonçûre aſſez conſiderable de toute la partie ſuperieure du pariétal dextre, ſemblable à l'enfonçûre des pots d'étain; cet os paroiſſant très-ferme en ce lieu: ce qui pouvoit faire croire, que ce vice de conformation avoit été fait de longue main, peu-à-peu, par la continuelle compreſſion des os du paſſage. Un Medecin ayant vû cette femme le lendemain de ſon accouchement, ſur ce qu'elle ſe plaignoit d'une douleur en l'hypocondre droit qu'elle avoit depuis deux mois, ordonna de la ſaigner du bras; ce que je conſeillai de ne pas faire, à cauſe de la grande abondance du ſang qu'elle avoit perdu avant que je l'accouchaſſe; recommandant à ſon mari de faire entendre à ce Medecin la raiſon pour laquelle je n'avois pas été de ſon ſentiment. Mais lorſqu'il revint dès le ſoir du même jour voir cette femme, il la trouva en une foibleſſe ſi grande, que croyant qu'elle allât mourir; il ſe retira promptement, diſant qu'elle mourroit, pour n'avoir pas été ſaignée, & l'abandonna ainſi: ce que le mari croyant bonnement, & ne voulant pas laiſſer ſa femme ſans ſecours, il fut querir auſſi-tôt un autre Me-

decin, qui dit que ce premier n'avoit pas de raison de vouloir la faire saigner du bras, & que c'étoit du pied qu'il falloit la saigner; ce qu'il fit faire dès l'instant qu'elle fut revenuë de cette foiblesse, qui lui dura deux heures entieres. Mais comme je la fus voir le lendemain, apprenant tout ce qui s'étoit passé, je dis hautement que si cette femme venoit à mourir, cette saignée faite avec aussi peu de raison que de necessité, à une personne qui avoit perdu presque tout son sang, en seroit veritablement la cause; & qu'au cas que la malade fût assez heureuse pour en revenir, elle échaperoit un double danger, & seroit bien plus long-temps à recouvrer sa santé, qu'elle n'auroit fait, si elle n'eût pas été saignée; ce qui fit que l'on congedia ce second Medecin, & le prognostic du premier se trouva faux; car cette femme par le moyen du salutaire secours que je lui avois donné en l'accouchant, recouvra une parfaite santé, n'ayant pas voulu dans la suite aussi-bien que son mari, suivre d'autre conseil que le mien.

Observation LXXVIII.

De l'heureux accouchement d'une femme qui ne put être soulagée d'une extrême douleur vers la région du foye, qu'en prenant du Laudanum.

Le 23. Septembre 1672. j'ai vû une femme grosse de huit mois & demi, qui après quelques jours de dégoût & d'aigreur d'estomac, fut surprise tout d'un coup d'une extrême douleur entre la région du rein droit & celle du foye, qui se communiquoit vers le devant, avec une continuelle agitation du corps durant deux jours entiers; pour raison de quoi elle fut saignée par quatre fois du bras, & prit plusieurs lavemens dont elle ne fut aucunement soulagée; ce qui nous obligea de lui faire donner une prise de *Laudanum*, qui produisit un très-bon effet, la faisant reposer toute la nuit; après quoi ces douleurs cesserent, & les forces de la malade qui étoient beaucoup abbatuës, se rétablirent, ayant vuidé par les selles quantité de matieres qui avoient contribué à cette grande douleur, qui ne procedoit vrai-semblablement que d'un dégorgement de bile de la vessie du fiel dans l'intestin *duodenum*; laquelle bile n'avoit pas pû avoir une libre issuë, à cause de la retention des matieres,

qui étant dans les premiers inteſtins n'avoient pas pû être attirées par les premiers lavemens ; enſuite de quoi cette femme reſta deux ou trois jours aſſez en repos ; & je l'accouchai très-heureuſement le 29. du même mois de Septembre, d'un enfant mâle qui ſe portoit fort bien.

OBSERVATION LXXIX.

De l'accouchement d'une femme groſſe de ſept mois, dont l'enfant ſe préſentoit par les pieds, la mere s'étant bleſſée en allant dans un rude caroſſe de voiture.

LE 2. Octobre 1672. j'ai accouché une jeune femme, qui étant groſſe de ſept mois de ſon premier enfant, s'étoit bleſſée en allant le jour précedent à *Verſailles* dans un carroſſe de voiture trop rude. Lorſque je fus appellé pour la ſecourir, je trouvai que ſa Sagefemme ayant tenté de la délivrer de cet enfant, qui s'étoit préſenté par les pieds, avoit bien fait ſortir tout le corps ; mais que la tête étoit reſtée au paſſage, ſans l'en pouvoir tirer, comme je fis à l'inſtant même que je fus arrivé, après en avoir dégagé le menton du paſſage, avec l'aide de mon doigt introduit dans la bouche de ce petit enfant, qui palpitoit encore lorſque je l'eus tiré. Après que j'eus ainſi accouché & délivré cette femme, elle me dit que d'abord qu'elle avoit ſenti les premieres douleurs de l'accouchement, elle s'étoit conſolée par la croyance commune qu'elle avoit qu'étant groſſe de ſept mois, ſon enfant pourroit vivre dans la ſuite. Mais elle fut bien déſabuſée par ſa propre expérience de cette opinion vulgaire ; car ſon enfant étoit ſi petit, comme ſont tous les enfans de ce terme, qu'il n'auroit jamais pû vivre dans la ſuite, quand même elle en auroit accouché ſans aucun accident à ce même terme de ſept mois, dont les accouchemens qui ſont toujours prématurez, devroient plûtôt être appellez avortemens, que veritables accouchemens, comme on les nomme abuſivement.

Observation LXXX.

De l'accouchement d'une femme à qui le cordon de l'ombilic de l'enfant se présentoit avec la tête.

Le 16. Octobre 1672. j'ai accouché une femme, de qui je fus obligé de retourner entierement l'enfant pour le tirer par les pieds comme je fis, quoiqu'il vînt naturellement la tête la premiere ; parce que cette femme n'avoit point de douleurs qui pussent faire esperer qu'elle accoucheroit d'elle-même, & avoit une grande perte de sang, & qu'outre cela, le cordon de l'ombilic de l'enfant se présentoit avec sa tête ; ce qui auroit mis la mere & l'enfant en très-grand danger de la vie, que je sauvai à l'un & à l'autre, en les secourant promptement de la maniere que je viens de dire.

Observation LXXXI.

De l'accouchement d'une femme grosse de huit mois, qui avoit les deux lévres de la vulve, & les cuisses extraordinairement enflées.

Le 19. Octobre 1672. je vis une femme grosse de huit mois, ou environ, qui avoit de très-grandes douleurs dans le ventre, dont toutes les parties inferieures étoient extrémement tumefiées, avec une très-grande enflure œdémateuse de toutes les deux levres de la vulve, auſquelles je fis quelques legeres scarifications, pour en faire évacuer les eaux dont elles étoient toutes remplies, & les cuisses extraordinairement enflées. Cette femme accoucha le lendemain assez heureusement, & toutes ces eaux & la grande tumeur de son ventre, des levres de la vulve, & des cuisses se dissiperent entierement, & elle se porta bien ensuite. Ces sortes de tumeurs œdémateuses viennent ordinairement de quelque obstruction des reins, qui est cause que toutes les humiditez superfluës du corps n'en étant pas bien séparées, refluent sur toutes ces parties inférieures qu'elles tuméfient de la maniere qu'il étoit arrivé à cette femme.

OBSERVATION LXXXII.

D'une femme qui ayant une fiévre continuë avec redoublemens, accoucha à sept mois, & mourut dès le lendemain.

LE 23. Octobre 1672. j'ai vû une femme qui étant grosse de sept mois, avoit été saignée depuis quinze jours dix fois des bras, & même deux fois du pied assez mal à propos, à ce que je croi; & avoit pris plusieurs purgations par le conseil des Medecins qui la voyoient, pour une fiévre continuë avec redoublement, & une très-grande douleur de côté qu'elle avoit, ce qui la fit enfin accoucher d'un enfant qui ne vécut qu'un quart d'heure; & la mere mourut dès le lendemain, comme je l'avois bien prédit à ces Medecins, qui furent trompez de l'esperance qu'ils avoient donnée qu'elle pourroit plûtôt rechaper de sa maladie après être accouchée; ce qui étoit le sujet pour lequel ils lui avoient ordonné fort mal à propos, comme j'ai dit, ces deux saignées du pied contre mon sentiment, outre plusieurs purgations qu'ils lui avoient fait prendre, qui avoient autant contribué que sa maladie à la faire accoucher prématurément, & à la faire mourir le jour ensuite. Car il faut remarquer que l'accouchement peut bien apporter du soulagement, & guérir les indispositions qui ne sont causées que par la grossesse; mais que les maladies qui n'en dépendent point, & qui de soi sont dangereuses, ne manquent pas pour l'ordinaire de devenir mortelles après l'accouchement; la nature ne pouvant pas bien conduire l'évacuation des vuidanges de la couche, dont la suppression est pour lors incomparablement plus funeste qu'en d'autres tems.

OBSERVATION LXXXIII.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant présentoit la tête avec sortie du cordon de l'ombilic.

LE 3. Novembre 1672. j'ai accouché une femme, dont l'enfant présentoit la tête avec sortie du cordon de l'ombilic; auquel cordon ayant senti un battement manifeste, je reconnus que cet enfant étoit encore certainement vivant, lorsque je fus mandé pour remedier à cet accident, qui le mettoit en très-grand

danger de la vie. Je le retournai auſſi-tôt pour le tirer par les pieds, comme je fis en même temps; & par ce prompt ſecours je préſervai cet enfant de la mort, ſans aucun préjudice de la ſanté de la mere, qui ſe porta bien enſuite, nonobſtant un ſi laborieux travail.

OBSERVATION LXXXIV.

D'une femme qui ayant eu les cuiſſes & les lévres de la vulve extrêmement tumefiées, mourut le ſeptiéme jour après ſon accouchement.

LE 22. Novembre 1672. j'ai vû une femme, qui étant groſſe à terme avoit toutes les jambes, les cuiſſes & les levres de la vulve extrémement tumefiées & remplies d'eau; de ſorte que commençant à ſentir les douleurs de l'accouchement, on fut obligé de faire quelques legeres ſcarifications avec la lancette aux deux levres de la partie, pour en faire évacuer les eaux, & faciliter d'autant plus par ce moyen l'accouchement qui ſucceda deux heures après: mais comme la grande tumeur qui étoit à ces deux levres me parut participer un peu de l'inflammation, & que cette femme avoit la fiévre depuis trois ou quatre jours, je préjugeai bien qu'elle étoit en grand danger de mourir dans la ſuite, comme il arriva le ſeptiéme jour après ſon accouchement; la fievre lui ayant toujours continué avec tenſion de ventre, grande oppreſſion de poitrine, & un flux de ventre qui lui arriva le troiſiéme jour de ſa couche. Il faut remarquer que ces ſortes de tumeurs qui arrivent quelquefois aux cuiſſes & aux levres exterieures de la vulve aux femmes groſſes, ne ſont pas ordinairement dangereuſes quand elles ne ſont ſimplement qu'œdémateuſes, & ne procedent ſeulement que d'une obſtruction des reins, comme étoient celles de cette femme dont j'ai parlé en l'Obſervation LXXXI. Mais qu'au contraire celles qui participent de l'inflammation ſont ſouvent les préſages d'un mauvais évenement dans la ſuite; cette inflammation qui paroît au dehors, n'étant pour lors qu'une communication de celle qui eſt déja au dedans, comme il eſt arrivé à la femme dont j'ai parlé en la préſente Obſervation.

OBSERVATION LXXXV.

Du laborieux accouchement d'une femme qui eut enſuite une iſſuë involontaire de l'urine durant un très long temps.

LE 23. Novembre 1672. j'ai vû une femme âgée de vingt-trois ans, qui étoit en travail de ſon premier enfant depuis quatre jours après l'écoulement de ſes eaux, ayant une entiere ſuppreſſion de l'urine & des gros excrémens, cauſée par l'extrême compreſſion que la tête de ſon enfant qui étoit arrêtée au paſſage, faiſoit de toutes les parties circonvoiſines. Elle avoit pour lors la veſſie ſi pleine d'urine, que ſon ventre en étoit tumefié de telle ſorte, qu'il y paroiſſoit deux éminences diſtinctes & ſéparées l'une de l'autre, qui auroient pû faire croire qu'elle auroit eu deux enfans ſans cette conſideration. Ayant vû cette femme en ce mauvais état avec un Medecin & deux Chirurgiens de mes Confreres qui étoient préſens, je conclus à la néceſſité qu'il y avoit de lui tirer ſon enfant du ventre à l'heure même par l'operation de la main, avec l'aide des inſtrumens convenables. Mais quoique cet enfant fût mort ſelon beaucoup de ſignes qui le dénotoient, & qu'il eût été ondoyé dès le jour précedent par la Sagefemme qui aſſiſtoit cette femme, mes deux autres Confreres feignant, pour éluder mon ſentiment par un prétexte ſpécieux, de n'être pas tout-à-fait certains que cet enfant fût effectivement mort, ne voulurent pas être de mon avis, nonobſtant que je les euſſe obligé d'avoüer qu'ils n'avoient aucune eſperance que cette femme pût accoucher d'elle-même dans le mauvais état où elle étoit réduite. Leur avis contraire au mien, fut cauſe qu'après avoir fait connoître le danger de la vie où étoit cette femme, je m'en allai ſans lui donner le ſecours que j'avois déclaré lui être abſolument néceſſaire, pour la préſerver de mourir; après quoi elle reſta ainſi abandonnée juſques au lendemain; auquel temps un autre de mes Confreres, ſuivant le bon conſeil que j'avois donné dès le jour précedent, & blâmant celui des autres, lui tira ſon enfant du ventre, avec l'aide du crochet du bout du manche d'une cuillier à pot, qu'il prit en la cuiſine du logis, dont il fut obligé de ſe ſervir, faute d'avoir pour lors aucun autre inſtrument plus propre; ayant trouvé cette operation plus difficile qu'il n'avoit crû avant que de l'entreprendre.

Ce secours quoique un peu trop differé, ne laissa pas de sauver la vie à cette femme, qui se porta bien ensuite, sinon qu'elle eut durant un très-long temps une issuë involontaire de l'urine; auquel accident le délai de l'operation & le défaut d'instrument convenable pour la faire sans violence, avoient, à ce que je croi, beaucoup contribué.

Observation LXXXVI.

D'une femme qui étant en travail de son premier enfant, fut surprise de convulsion qui la firent mourir.

Le dernier jour de l'année 1672. je fus en poste à dix lieuës de cette ville de *Paris*, pour accoucher une femme, qui étant en travail de son premier enfant, fut surprise au commencement du deuxiéme jour de son travail, de très-violentes convulsions qu'elle eut durant vingt heures: mais ayant été averti trop tard, quelque diligence que je fisse, je ne pus arriver assez à temps pour la secourir; car elle étoit déja morte il y avoit plus d'une heure; ayant été accouchée auparavant par trois Chirurgiens du païs, qui peut-être ne s'entendant pas bien en ces operations, avoient trop differé pour la secourir, & l'avoient extrêmement tourmentée durant plus d'une grande heure, pour lui tirer le mieux qu'ils purent son enfant par morceaux; lui ayant outre cela laissé une partie de l'arriérefaix dans la matrice; ce qui fut cause que la convulsion ne laissa pas de continuer, & que l'operation fut entierement infructueuse à cette pauvre femme, qui mourut quelques jours ensuite. Mais le plus grand mal procedoit principalement du délai de l'operation, qui fut causé par le Curé du lieu, qui soûtenoit positivement qu'on ne pouvoit pas baptiser un enfant dans le ventre de sa mere, & que dans le soupçon qu'on avoit qu'il pouvoit être encore vivant, on ne devoit pas hasarder sa vie pour sauver celle de la mere. Mais un bon Religieux, qui étoit apparemment meilleur Theologien que ce Curé, & qui faisoit la fonction de Prédicateur au même lieu, assûroit avec raison le contraire; qui est qu'on peut baptiser l'enfant au ventre de la mere sans le voir, pourvû qu'on le puisse toucher, & que l'eau soit effectivement versée sur quelqu'une des parties de son corps; & qu'après cela fait on devoit toujours préferer la vie de la mere à celle de l'enfant, quand il n'y avoit pas moyen de

de la leur ſauver à tous deux; lequel ſentiment fut ſuivi comme le meilleur; mais ce fut trop tard, comme j'ai dit; car la plus grande partie du jour & toute la nuit ſe paſſerent à conſumer le tems inutilement, pour vuider la conteſtation du Curé & du Prédicateur, & pour faire venir des lieux circonvoiſins ces trois Chirurgiens qui l'accoucherent comme ils purent.

OBSERVATION LXXXVII.

D'une femme qui après avoir été cruellement travaillée d'une colique néphrétique, accoucha d'un enfant de ſept mois mort en ſon ventre.

LE 27. Février 1673. j'ai accouché une femme d'un enfant de ſept mois, mort en ſon ventre ſelon l'apparence, depuis trois jours qu'il y avoit qu'elle ne l'avoit point ſenti remuer, après l'avoir ſenti s'agiter extraordinairement durant un jour de tems, qu'elle fut cruellement travaillée d'une colique néphrétique à laquelle elle étoit ſujette, qui ayant fait ainſi périr ſon enfant en ſon ventre, cauſa enſuite à la mere cet accouchement prématuré, nonobſtant quoi elle ſe porta bien dans la ſuite; tant le mauvais évenement de l'accouchement n'ayant été que pour l'enfant, dont la délicateſſe n'avoit pas pû réſiſter à la grande agitation qu'il reçut dans le tems que ſa mere fut violemment travaillée de cette colique néphrétique.

OBSERVATION LXXXVIII.

D'une femme qui avoit eu deux fâcheux accouchemens, dans leſquels ſes enfans avoient eu les bras & les jambes rompuës, par la faute de la Sagefemme & du Chirurgien qui l'avoient accouchée.

LE 14. Mars 1673. j'ai vû une femme qui ſentoit de continuelles douleurs vers l'inteſtin *rectum*, qui lui répondoient à la matrice, à laquelle une Sagefemme avoit dit qu'il ſe formoit un abcès, dont cette femme fut fort alarmée, dans la penſée qu'elle avoit d'avoir été bleſſée à cette partie dans ſes deux précedens accouchemens. Elle me dit qu'ayant été fort maltraitée dans le pénultiéme par une Sagefemme, qui voulant un peu trop

faire la capable, avoit été cause de la mort de son enfant, auquel elle avoit rompu bras & jambes en le tirant; elle avoit eu recours dans son dernier accouchement à un Chirurgien dont elle n'avoit pas été gueres mieux secouruë, qui n'avoit pareillement pû lui tirer son enfant du ventre sans lui rompre un bras, & qu'il ne mourût peu après: de sorte que cette femme croyant avoir été blessée dans ce dernier accouchement il y avoit quatre mois, fut conseillée par les Medecins qui la voyoient de m'envoyer querir, pour sçavoir de moi, s'il y avoit quelque chose d'extraordinaire en sa matrice, où elle disoit sentir des douleurs très-considerables. L'ayant examinée je trouvai cette partie en un état assez naturel, & qu'elle sentoit seulement de la douleur en appuyant le doigt sur le *vagina*, du côté de l'intestin *rectum*, qui étoit tumefié par l'enflure de quelques hémorroïdes internes, qui étant enflammées & continuellement irritées par un flux de ventre dissenterique qu'elle avoit depuis deux mois, communiquoient quelque intemperie à la matrice, par la proximité du lieu; pour raison de quoi je lui conseillai, après une saignée du bras que je lui fis faire, de prendre tous les jours deux fois du lait de vache tout recemment trait, par l'usage duquel elle fut rétablie dans peu de jours en bonne santé; & étant redevenuë grosse dans la suite, je l'ai accouchée fort heureusement de quatre enfans fort sains, qu'elle a eus depuis ces deux derniers qui en venant au monde avoient malheureusement péri, comme j'ai dit, faute d'être secouruë par des personnes assez entenduës en leur art.

Observation LXXXIX.

D'une femme qui avoit une difficulté d'uriner, causée par une pierre qu'elle avoit en la vessie.

Le 27. Avril 1673. j'ai vû une femme âgée de cinquante-cinq ans qui avoit depuis quatre mois une difficulté d'uriner avec grande douleur, qu'elle croyoit causée par une relaxation de sa matrice, qui à ce qu'on lui avoit persuadé, venant à comprimer le col de la vessie, empêchoit qu'elle pût rendre librement son urine; mais ayant trouvé sa matrice en assez bonne disposition, je reconnus par la sonde, que cette femme avoit une pierre en la vessie, qui étoit la veritable cause de sa diffi-

culté d'uriner, dont l'unique remede étoit de se faire tirer cette pierre, comme elle fit par mon conseil, en se faisant tailler quelques jours ensuite avec un heureux succès.

Observation XC.

D'une femme qui mourut après avoir été accouchée d'un très-gros enfant mort, qui lui avoit causé de très-violentes convulsions.

Le 14. Mai 1673. j'ai accouché une femme de vingt-six ans grosse à terme de son premier enfant, qui étoit extraordinairement gros, & mort en son ventre depuis plus de trois jours, ainsi qu'il paroissoit par sa corruption, & par l'extrême puanteur des excrétions de la matrice. Cette femme ayant eu durant les derniers mois de sa grossesse les deux cuisses & les jambes extrémement tuméfiées, fut surprise de très-violentes convulsions après un jour de travail fort laborieux; la tête de ce gros enfant mort étant restée au passage. Cette mauvaise disposition de la mere & de l'enfant ayant fait perdre toute espérance de pouvoir sauver la vie à la mere, qu'en lui tirant promptement son enfant du ventre (ce qui ne se pouvoit faire que par le moyen des instrumens) la Sagefemme qui l'avoit assistée durant tout son travail, me manda pour lui donner ce secours, que je ne voulus pas lui dénier aussi-tôt que je fus arrivé, pour satisfaire à l'instante priere de tous les assistans, quoique je n'eusse gueres d'esperance, vû le très-mauvais état où elle étoit, qu'il pût lui être salutaire. D'abord que je lui eus tiré du ventre ce gros enfant mort avec l'aide d'un crochet, il sortit de la matrice une très-grande abondance d'humeurs très-fétides, qui ayant fait une mauvaise impression à cette partie par leur corruption, furent cause que les convulsions ne laissant pas de continuer à cette femme, elle mourut quelques heures ensuite, comme je l'avois bien prédit; étant à observer que ces sortes de convulsions qui procedent d'un enfant mort & corrompu, ainsi qu'étoit celui-là, causent bien plutôt la mort aux femmes qui en sont attaquées dans le temps de l'accouchement, que celles dont les enfans sont encore vivans, ou à tout le moins morts depuis peu d'heures; desquelles plusieurs échapent, si elles sont bien & duëment secouruës assez à temps; ce qui n'arrive pas aux autres,

qui meurent presque toutes, soit qu'on les accouche par art, ou qu'elles accouchent d'elles-mêmes.

Observation XCI.

De l'accouchement laborieux d'une femme dont l'enfant venoit la face en dessus, ses eaux étant écoulées depuis huit jours.

Le 12. Juin 1673. j'ai accouché une femme grosse de six mois de son premier enfant, dont le travail fut assez laborieux, pour deux principales raisons; la premiere, parce qu'elle avoit vuidé continuellement les eaux de son enfant depuis huit jours; ce qui faisoit qu'il ne pouvoit pas être poussé dehors si facilement par cette femme qui n'avoit pas eu d'autres enfans; & la seconde, parce que son enfant, quoiqu'il présentât la tête la premiere, avoit la face en dessus; ce qui étoit cause que les douleurs de la mere étant toutes entrecoupées, ne pouvoient pas bien servir à son expulsion: car le ventre de la femme se comprimant dans le temps de ces douleurs, sur les inégalitez que faisoient les bras & les jambes de l'enfant, qui dans cette mauvaise situation étoient placez en devant, cela interceptoit aussitôt le mouvement convulsif de ces douleurs, qui ne pouvoient pas si facilement produire leur effet qu'elles auroient fait, si l'enfant eût eu le dos tourné vers le ventre de la mere, comme il auroit dû avoir naturellement. Cette femme, quoique fatiguée par la longueur de son laborieux travail, ne laissa pas de se porter fort bien après être accouchée; mais son enfant ne vécut qu'un jour, à cause de sa foiblesse naturelle, qui contribua d'autant plus à le faire mourir.

Observation XCII.

D'une femme qui avoit une grande perte de sang, causée par le détachement prématuré de l'arriere faix.

Le 14. Juin 1673. je vis une femme grosse à terme, qui avoit une grande perte de sang depuis quatre heures: pour raison de quoi la Sagefemme qui l'assistoit, l'avoit fait saigner du bras, & lui avoit fait boire de l'oxicrat, & du jus de pourpié, & fait autres remedes accoûtumez; nonobstant lesquels cette per-

te de sang avoit toûjours continué, jusques à l'heure que je fus mandé pour secourir cette femme, que je trouvai néanmoins disposée, à accoucher d'elle-même naturellement, lorsque j'arrivai chez elle; ayant encore le poulx assez bon, & des forces suffisantes, & des douleurs qui donnoient lieu de le pouvoir esperer; pour lesquelles bonnes dispositions ne voyant pas de necessité absoluë de presser l'accouchement de cette femme, je jugeai qu'il étoit plus convenable d'en commettre l'opération à la nature, qui en vint à bout une demie-heure après, comme je l'avois fait esperer, assez heureusement pour la mere, qui se porta bien ensuite; mais l'enfant mourut aussi-tôt, pour avoir été trop débilité par cette grande perte de sang, qui venoit du détachement prématuré de l'arrierefaix d'avec la matrice, comme il paroissoit par des caillots de sang de la grosseur des deux poings, que la Sagefemme tira de la matrice de cette femme en la délivrant de son arrierefaix; ce qui fait bien connoître, que quoique le sang semble quelquefois s'arrêter en ces grandes pertes, il ne laisse pas de couler au-dedans, où se caillant il demeure; après quoi il n'en exsude seulement que la sérosité qui s'en sépare. On doit observer que dans ces sortes de grandes pertes de sang l'on peut bien commettre l'accouchement à la nature, comme en cette occasion, si la femme a des forces & des douleurs suffisantes; mais si elle tombe souvent en foiblesse, n'ayant plus de véritables douleurs, pour lors elle tarde peu à mourir avec son enfant dans le ventre, si l'on ne l'en délivre au plutôt en l'accouchant.

OBSERVATION XCIII.

De l'accouchement d'une femme grosse de deux enfans, dont l'un présentoit le coude avec la tête, & l'autre venoit par les pieds.

LE 14. Août 1673. j'ai accouché une femme de deux enfans mâles, dont le premier qui présentoit le coude & la tête étoit mort au passage, pour y avoir demeuré trop long-temps sans être aidé par la Sagefemme, qui auroit dû repousser comme je fis le coude de cet enfant jusques au derriere de sa tête, pour donner lieu à la nature de le pousser dehors, comme elle fit, après que je l'eus ainsi aidée; & le second étoit vivant & se presentoit par les pieds; ce qui m'obligea de percer la membrane

de ses eaux, & de le tirer en cette posture, aussi-tôt que j'eus fait venir le premier, durant que la matrice étoit suffisamment dilatée, pour donner facilement passage à ce second, que je sauvai par ce prompt secours. Ces deux enfans n'avoient qu'un seul arrierefaix qui leur étoit commun, comme il arrive le plus souvent aux enfans jumeaux.

OBSERVATION XCIV.

D'une femme qui ayant été en travail durant quatre jours, mourut avec son enfant dans le ventre, faute d'avoir été secouruë.

LE 19. Août 1673. on me vint querir pour accoucher une femme, qui étoit en travail depuis quatre jours de son premier enfant, qui avoit la tête arrêtée au passage; mais comme en arrivant chez elle, je la trouvai agonisante, & que je reconnus bien que son enfant étoit très-certainement mort en son ventre il y avoit déja près de deux jours, je ne la voulus point accoucher comme j'en étois requis; car c'eût été prophaner le remede, n'y ayant plus aucune esperance de sauver la mere, qui seroit indubitablement morte dans le tems de l'opération, tant elle étoit près de l'extrémité de la vie, qu'elle perdit deux heures après que je l'eus laissée en ce déplorable état: ce qui ne lui seroit pas arrivé, si deux autres Chirurgiens qui l'avoient vûë deux jours avant moi, au lieu de l'entretenir vainement comme ils avoient fait, dans l'espérance qu'elle accoucheroit d'elle-même, lui avoient tiré du ventre son enfant mort, comme il étoit nécessaire de faire avant qu'elle eût été réduite à l'extrémité où je la vis.

OBSERVATION XCV.

D'une femme grosse de quatre mois qui avoit une descente de matrice.

LE 28. Août 1673. je vis une femme grosse de quatre mois, à qui la matrice, dont elle souffroit une descente depuis dix ans, ne laissoit pas de tomber en partie nonobstant sa grossesse. L'on voyoit manifestement pour lors l'orifice interne de la matrice fort gros, mais mollet, comme il est toujours dans la gros-

ſeſſe, ſe préſenter tout-à-fait au dehors avec une partie de la veſſie, qui étoit pouſſée conjointement, dont cette femme ſouffroit une grande incommodité, qui auroit pû dans la ſuite la faire accoucher prématurément, ſi après avoir repouſſé doucement ſa matrice au dedans, & la partie de la veſſie qui ſe préſentoit, je ne lui euſſe mis, comme je fis, un peſſaire dans le *vagina*, pour tenir ces parties par ſon moyen dans leur ſituation naturelle; lui recommandant de ne retirer ce peſſaire que lorſqu'elle ſeroit groſſe de ſept ou huit mois: car le globe de la matrice eſt aſſez étendu en ce tems, pour ſe ſoûtenir de ſoi-même étant appuyé ſur la face interne des os des *Iſles* ſans l'aide d'aucun peſſaire. Cette femme ayant ſuivi mon conſeil porta ſon enfant juſques à terme, & en accoucha heureuſement; après quoi ſe ſervant du même peſſaire, comme je lui avois conſeillé, elle ſe garantit de la grande incommodité que cette deſcente de matrice lui avoit cauſée durant un ſi long-tems.

Observation XCVI.

De deux filles à qui la matrice étoit entierement tombée d'une prodigieuſe groſſeur.

Le 14. Septembre 1673. une pauvre fille âgée de vingt-trois ans, vint chez moi me demander le ſecours néceſſaire à ſon infirmité qui étoit une chûte entiere de la matrice, qui lui étoit arrivée dès l'âge de ſeize ans, par un violent effort qu'elle avoit fait en frotant un plancher; & comme elle n'avoit jamais oſé par honte déclarer ſa maladie à perſonne, elle laiſſa ainſi ſa matrice tombée, ſans la pouvoir en aucune façon remettre durant ſept ans entiers; après tout lequel tems ſe laſſant enfin de mener une vie miſérable, à cauſe de la grande incommodité qu'elle en recevoit, elle vint chez moi me prier d'y remedier, comme je fis charitablement. Sa matrice, qui étoit pour lors preſque auſſi groſſe que la tête d'un enfant, lui ſortoit entierement hors de la partie honteuſe, lui pendant par de-là le milieu des cuiſſes; & au bas de cette monſtrueuſe tumeur, qui paroiſſoit comme une groſſe veſſie charnuë, laquelle n'étoit autre choſe que la ſubſtance du col de la matrice extrémement dilatée & bourſoufflée, on ſentoit le propre corps de la matrice; à l'extrémité duquel on voyoit ſon orifice interne très-petit, par lequel les menſtruës ſor-

toient reglément dans le tems ordinaire. Je tâchai de réduire doucement la matrice de cette fille, lorsqu'elle me vint voir ; mais y ayant trouvé de la difficulté à cause de l'extrême grosseur de la tumeur, & ne voulant user d'aucune violence pour faire cette réduction, je jugeai à propos de differer deux jours, afin d'en venir à bout plus facilement, durant lesquels je lui conseillai de se tenir en repos au lit, lui recommandant de ne vivre que de seuls boüillons, comme aussi de prendre quelques clysteres, pour vuider le ventre de ses excrémens ; ce qu'ayant été fait, je lui réduisis la matrice en sa situation naturelle ; & pour la retenir & l'empêcher de retomber, je lui mis aussi-tôt un pessaire dans le *vagina*, par le moyen de quoi elle fut entierement délivrée de cette grande & fâcheuse infirmité, dont elle avoit été affligée depuis un si long-tems. Le 30. May 1675. j'ai encore réduit la matrice d'une autre fille de vingt-quatre ans, à qui elle étoit aussi tombée entierement depuis sept années, & sans avoir pû être réduite depuis près de deux ans, qu'elle lui pendoit pareillement entre les cuisses de plus de la grosseur de la tête d'un enfant : mais comme le corps de la matrice étoit fort tumefié, & extrémement endurci, & que cette fille étoit sur le point d'avoir ses menstruës lorsque je la vis la premiere fois, je ne jugeai pas à propos de lui faire en ce tems-là la réduction de sa matrice, mais après l'avoir fait tenir au lit durant dix jours, ensuite de l'évacuation de ses menstruës, & l'avoir fait saigner outre cela deux fois du bras, & purger une fois, je lui réduisis sa matrice, après quoi je lui mis un pessaire qu'elle porta depuis ce tems-là sans aucune incommodité. Ces deux exemples, qui ont beaucoup de conformité, font bien connoître que les filles ne laissent pas quelquefois de souffrir des descentes & des chûtes entieres de la matrice, aussi-bien que les femmes qui ont eu des enfans, quoique beaucoup plus rarement ; & que ces chûtes sont encore plus difficilement réduites à celles qui n'ont pas eu d'enfans, à cause qu'elles ont l'entrée exterieure de la partie honteuse beaucoup plus étroite qu'elle n'est aux femmes qui en ont eu.

OBSERVA-

OBSERVATION XCVII.

D'une femme groſſe de trois mois, qui étant tombée ſur le côté, devint toute bouffie par le corps.

LE 4. Octobre 1673. j'ai vû une jeune femme âgée de vingt ans, groſſe de quatre mois de ſon premier enfant, laquelle étant tombée ſur le côté, devint peu de tems enſuite toute bouffie par le corps, juſques aux deux levres extérieures de la vulve, qui en paroiſſoient toutes enflées; mais après quelques jours il lui arriva un flux d'urine, qui la ſoulagea entierement, & fit diſſiper toute l'enflure de ces parties; enſuite de quoi elle ſe porta bien, & accoucha heureuſement à terme. Cette enflure procedoit apparemment de ce que le rein qui avoit été bleſſé par cette chûte, n'avoit pas pû bien faire ſa fonction, juſques à ce que l'intemperie qui lui étoit ſurvenuë, à raiſon de la douleur que cette même chûte lui avoit cauſée, eût été diſſipée avec le tems.

OBSERVATION XCVIII.

D'une femme qui mourut d'un ulcere carcinomateux de la matrice.

LE 6. Novembre 1673. j'ai vû une femme âgée de quarante-quatre ans, qui avoit un ulcere carcinomateux avec chair ſuperfluë à l'orifice interne de la matrice, qui s'y étoit formé après un flux continuel de fleurs blanches durant plus d'une année, & des pertes de ſang ſurabondantes qui lui arrivoient de tems en tems; laquelle maladie je crus être abſolument incurable, & devoir certainement faire mourir cette femme dans la ſuite, comme il lui arriva, après avoir traîné une vie languiſſante & pleine de douleurs durant dix-huit mois. Il faut remarquer que les femmes de cet âge ſont bien plus ſujettes à cette pernicieuſe maladie que les autres, parce que l'évacuation des menſtruës commence en ce tems à n'être plus ſi bien reglée qu'elle étoit auparavant, ou même à être ſupprimée; ce qui cauſe une grande intemperie à la matrice, à laquelle ſuccéde d'autant plûtôt un ulcere funeſte de cette nature, que les femmes avoient auparavant l'évacuation de leurs mois ſurabondante. On doit en-

core observer que tous les ulceres de cette nature, qui arrivent en cette partie, quelque petits qu'ils soient, sont entierement incurables, & qu'il n'y a que les ignorans & les charlatans qui se vantent de les pouvoir guérir. Je pourrois, pour confirmer cette verité, rapporter plus de deux cens exemples de femmes que j'ai vû affligées de cette funeste maladie, dont elles sont toutes mortes dans la suite, comme je l'avois prédit, après avoir usé inutilement de toutes sortes de remedes.

Observation XCIX.

D'une femme grosse de deux mois qui fut fort incommodée de vomissemens, de suffocations de matrice, & de fiévres, jusques au quatriéme mois de sa grossesse.

Le 11. Novembre 1673. j'ai vû une femme d'un tempérament sanguin, laquelle étant grosse de deux mois, avoit des vomissemens continuels depuis quinze jours, ensuite de quoi elle fut fort incommodée de suffocations de matrice, qu'on appelle ordinairement vapeurs; & eut fort souvent des accès de fiévre jusques au quatriéme mois de sa grossesse; mais après avoir été ainsi languissante durant ces deux mois, elle ne laissa pas de se bien porter, & d'accoucher heureusement à terme. Je conseillai à cette femme de se faire saigner du bras dès ce deuxiéme mois de sa grossesse, lui faisant entendre que toutes ces incommoditez qu'elle ressentoit, ne procedoient que de ce que l'enfant qui est fort petit pour lors, ne pouvoit pas consumer pour sa nourriture tout le superflu du sang de la mere, qui ne pouvant pas être repurgé dans le tems de la grossesse, comme il avoit coûtume auparavant par l'évacuation des menstruës, causoit differens accidens selon les différentes parties où cette superfluité du sang & des autres humeurs étoit portée & retenuë. Mais elle aima mieux endurer avec opiniâtreté toutes ses incommoditez, qui étoient assez grandes pour la mettre en danger d'accoucher prématurément, & differer, comme ont coûtume de faire la plûpart des femmes, cette saignée que je lui avois conseillée avec raison, jusques à ce qu'elle fut grosse de quatre mois & demi, auquel tems elles ont ordinairement moins besoin de ce remede, que dans les premiers mois de la grossesse; car l'enfant étant devenu plus grand, consume pour lors plus de

sang pour sa nourriture, que dans les premiers mois; ce qui fait que n'en restant plus tant de superflu, les femmes commencent à se mieux porter, comme fit celle-ci. Je pourrois bien rapporter plus de mille exemples semblables, qui ne serviroient qu'à prouver la même chose que je me suis proposée par celui-ci, qui est que la saignée que la plûpart des femmes ont coûtume de se faire faire seulement lorsqu'elles sont grosses de quatre mois & demi, leur seroit bien plus utile, & souvent plus necessaire dès le deuxiéme mois (auquel temps elles sont ordinairement plus incommodées pour la raison que j'ai alleguée) qu'elle n'est quand leur grossesse est plus avancée.

OBSERVATION C.

D'une femme qui fut traitée avec bon succès de la maladie Vénerienne dans le tems de sa grossesse.

LE 12. Novembre 1673. j'ai vû une femme âgée de trente ans, grosse de cinq mois de son quatriéme enfant, laquelle avoit été traitée de la maladie Vénerienne au deuxiéme mois de cette derniere grossesse, par un Chirurgien qui lui avoit procuré un flux de bouche durant un mois, comme je lui avois conseillé, nonobstant quoi elle ne laissa pas de se bien porter ensuite, ainsi qu'il me parut, lorsque je la vis au cinquiéme mois de sa grossesse. Il faut remarquer que lorsqu'une femme grosse est malheureusement infectée de cette maladie contagieuse, il y a plus de sûreté de l'en traiter dans les premiers mois de la grossesse; car l'enfant, qui est très-petit en ce temps, n'ayant besoin que de très-peu de sang pour sa nourriture, n'est pas tant débilité de la grande évacuation qui se fait par le flux de bouche, que lorsqu'étant devenu plus grand, il lui faut aussi une nourriture plus abondante, dont il seroit frustré par ce copieux flux de bouche, que l'on est obligé d'exciter à la mere, pour la guérison de cette maladie; laquelle outre cela par sa pernicieuse malignité qui augmente de jour en jour, ne manqueroit pas de faire perir dans la suite l'enfant au ventre de sa mere, ou très-peu de tems après être né, si on differoit trop long-tems à l'en traiter, comme plusieurs exemples de cette nature nous l'ont confirmé.

OBSERVATION CI.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant qu'elle avoit conçû étant debout, présentoit un genoüil & un pied.

LE 19. Decembre 1673. j'ai accouché une femme grosse de huit mois & demi d'une fille vivante, qui présentoit un genoüil & un pied devant, ne s'étant pas tournée dans le ventre de sa mere la tête en bas, comme les enfans ont coutume de faire vers les derniers mois de la grossesse, & étant venuë dans la premiere situation qu'ils ont ordinairement, qui est d'avoir la tête en haut, la face en devant, & les pieds en bas. Cet accouchement ne fut gueres plus difficile que si l'enfant eût présenté les deux pieds en même temps; car ayant glissé mon doigt dans le pli du genoüil, j'en dégageai aussi-tôt la jambe & le second pied, qui étant joint au premier, me donna lieu de tirer facilement l'enfant dehors. Mais j'ajoûterai à cette observation une chose bien plus particuliere, que cette femme m'avoit dite confidemment, en me consultant dans le commencement de sa grossesse, doutant pour lors d'être enceinte; qui est qu'elle avoit très-assurément fait cet enfant, étant toute debout, à travers les barreaux de la grille d'un logis où elle étoit enfermée; ce qui prouve bien que la matrice succe, & attire même la semence de l'homme, dont elle est désireuse, & la retient nonobstant une situation contraire.

OBSERVATION CII.

De l'accouchement d'une femme grosse de deux filles, dont la premiere presentoit la tête, & la seconde le pied.

LE 23. Decembre 1673. j'ai accouché une femme grosse de huit mois & demi de deux filles vivantes, qui avoient chacune leur arrierefaix séparé, dont les membranes se tenoient neanmoins par un petit intervalle vers le bas. La premiere de ces filles se présentoit naturellement par la tête, & la seconde par les pieds. Mais comme la membrane des eaux de cette seconde fille se présentoit au passage d'une grosseur très-considerable, la tête du premier enfant dont les eaux n'étoient aucunement prépa-

rées, étoit empêchée de descendre au passage ; ce qui avoit été cause que cette femme n'avoit pas pû accoucher depuis deux jours entiers qu'elle étoit en travail, lorsque je fus mandé pour la secourir, comme je fis en perçant aussi-tôt la membrane des eaux de ce second enfant, pour débarrasser entierement par l'écoulement de ses eaux, le passage qui en étoit tout occupé ; après quoi sentant la simple extrémité de quelques doigts du pied de ce second enfant, je reconnus qu'il se présentoit en mauvaise posture : Mais comme ce même enfant étoit encore situé bien haut, & que la tête du premier étoit un peu descenduë, je la logeai au passage, après avoir percé la membrane de ses eaux qui la tenoit trop suspenduë ; ensuite de quoi cette femme accoucha presque aussi-tôt de ce premier enfant, qui étant sorti me donna lieu de tirer incontinent après le second qui présentoit les pieds.

OBSERVATION CIII.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant présentoit les pieds, avec sortie du cordon de l'ombilic.

LE 28. Janvier 1674. j'ai accouché une femme d'un enfant vivant, qui se présentoit les pieds devant, avec sortie du cordon de l'ombilic, qui mettoit cet enfant en grand danger de la vie, si je ne l'eusse promptement secouru, en le tirant par les pieds qu'il présentoit, après avoir repoussé au dedans le cordon de l'ombilic qui étoit sorti ; tant pour éviter que ce cordon restant au dehors, ne se refroidît durant le temps que je faisois extraction de l'enfant ; que pour empêcher aussi qu'il ne fût cependant comprimé au passage par le corps & par la tête de l'enfant ; parce que l'une & l'autre cause auroient été préjudiciables à sa vie, par l'interception du mouvement du sang, qui doit être libre dans ce cordon, durant tout le temps que l'enfant est au ventre de la mere.

OBSERVATION CIV.

D'une femme qui étant avortée d'un enfant de trois mois, eut durant trois semaines de fâcheux accidens, causez par la retention de l'arrierefaix.

LE 8. Février 1674. je fus mandé avec deux de mes Confreres, pour voir une femme qui étoit avortée depuis quatre heures d'un enfant de trois mois, dont l'arrierefaix qui lui étoit resté dans la matrice, lui causoit une grande perte de sang. Pour y remedier je fus du sentiment de l'en délivrer sur l'heure, y trouvant de la possibilité par l'ouverture de la matrice, qui bien que mediocre étoit suffisante; joint que la perte de sang humectant le passage, rendoit l'extraction de cet arrierefaix encore plus facile. Mais ces deux Confreres, qui pour être mes anciens n'en étoient pas plus capables, éluderent mon sentiment, en disant qu'il y avoit danger, que par cette opération on ne fît une violence à la matrice, qui augmenteroit cette perte de sang, ne considerant pas qu'elle n'étoit causée que par la retention de cet arrierrefaix. Ce terme de *violence* dont ils userent pour contrarier mon avis, fit que la malade aima mieux pour lors commettre à la nature l'expulsion de ce corps étrange, comme ils lui conseillerent, que de souffrir que je l'en délivrasse en ce tems, comme j'aurois facilement fait, si elle eût voulu me le permettre, sans differer au lendemain qu'elle me manda pour ce sujet: mais l'occasion en étoit passée; car la matrice s'étant refermée, il n'y avoit plus de possibilité d'en tirer cet arrierefaix, qui restant ainsi retenu au dedans, la mit en danger de la vie durant trois semaines, à cause des accidens qui lui arriverent, ainsi que je lui avois prédit, par la suppuration de ce corps étrange, dont l'infection lui causa, comme il arrive ordinairement en pareilles occasions, de très-grandes douleurs vers la region de la matrice & des reins, une fiévre continuë avec des redoublemens, des suffocations de matrice, des excrétions sanieuses très-fetides de cette partie, & de fréquentes foiblesses durant tout ce temps.

OBSERVATION CV.

De l'accouchement d'une très-petite femme dont l'enfant venoit les pieds devant, laquelle rendoit assez souvent des vents par la matrice, lorsqu'elle n'étoit pas grosse.

LE 12. Février 1674. j'ai accouché une très-petite femme, âgée de vingt-cinq ans, d'un gros enfant vivant, qui venoit les pieds devant. Elle avoit déja eu trois autres enfans avant ce dernier, qui s'étant aussi présentez en mauvaise posture, n'avoient pû être tirez vivans par d'autres Chirurgiens qui avoient accouché cette femme avant moi ; mais c'étoit apparemment faute d'une suffisante capacité en leur art ; puisque j'ai encore accouché dans la suite cette même femme de cinq ou six autres enfans, qu'elle a eus depuis ce tems-là, que je lui ai tous tirez vivans & se portant bien, quoiqu'ils se soient tous presentez en differentes mauvaises postures ; à quoi avoit beaucoup contribué la petitesse de la mere, dont le ventre avoit trop d'étenduë pour laisser la liberté à ses enfans, qui étoient assez gros, de se retourner dans la matrice, & d'y prendre la posture naturelle, qui est de présenter la tête la premiere. Cette petite femme avoit encore en elle une chose bien particuliere, qui étoit que n'étant pas grosse, elle rendoit assez souvent des vents par la matrice, avec aussi grand bruit que si c'eût été de l'*anus* ; ce qui procedoit vrai-semblablement de quelque humeur gluante & visqueuse, qui étant renfermée dans la matrice, & venant à s'y rarefier par la chaleur de cette partie, s'y convertissoit en ces ventositez, qui venant à sortir subitement & avec impétuosité de son orifice interne, faisoient un bruit tout semblable à celui des vents qui sortent ordinairement de l'*anus*. J'ai encore vû plusieurs autres femmes, & même quelques femmes grosses sujettes au même accident, dont elles ne souffroient aucune autre incommodité que l'indécence de ce bruit, qu'elles rendoient toûjours involontairement en quelque compagnie qu'elles fussent.

Observation CVI.

De l'accouchement d'une femme qui avoit une grande perte de sang, causée par l'arrierefaix qui se présentoit le premier.

Le 13. Février 1674. j'ai accouché une femme d'un enfant de sept mois, dont l'arriérefaix se présentoit le premier ; ce qui avoit causé une grande perte de sang à la mere, & la mort à cet enfant, que je tirai aussi-tôt que je fus arrivé pour la secourir, tout enveloppé de ses membranes, avec l'aide d'une forte douleur qui survint à la mere, qui le poussa dehors presque d'elle-même, & l'arrierefaix en même tems, à cause de la médiocre grosseur de cet enfant, qui n'étant pas à terme, étoit beaucoup plus petit que les autres, dont cette femme étoit accouchée auparavant au terme de neuf mois complets. Il faut remarquer que l'enfant ne pouvant être vivifié que par le sang de la mere, durant qu'il est dans la matrice, ne manque pas de périr comme fit celui-ci, aussitôt qu'il est frustré de la communication de ce sang par l'entier détachement de l'arrierefaix, à moins qu'il ne soit secouru dans ce même moment, en le tirant dehors pour lui donner la liberté de respirer, dont il a indispensablement besoin au défaut d'être vivifié par cette communication du sang de la mere.

Observation CVII.

De l'extraction d'un enfant mort au ventre de sa mere.

Le 4. Mars 1674. j'ai accouché une femme âgée de trente ans de son premier enfant, dont la tête étoit au passage depuis deux ou trois jours après l'écoulement de ses eaux ; lequel étant déja mort, ainsi qu'il me parut lorsque je fus mandé pour secourir cette femme, auroit aussi très-certainement fait mourir la mere dans peu, si on ne l'eût délivrée promptement, comme je fis, en lui tirant du ventre sans aucune violence cet enfant mort, par le moyen d'un instrument de mon invention très-convenable à cette opération laborieuse, auquel j'ai donné le nom de *Tire-tête*, à cause de son usage, qui est incomparablement meilleur en cette occasion, que celui des crochets ordinaires, comme je le puis bien témoigner par beaucoup de pareilles expériences.

periences. Par ce moyen je ſauvai la vie à cette femme, qui ſans ce ſalutaire ſecours, ſeroit indubitablement morte avec ſon enfant dans le ventre. L'on peut voir la figure de cet inſtrument que j'ai fait repreſenter dans mon livre des Accouchemens, où j'ai enſeigné fort exactement la maniere de s'en bien ſervir.

Observation CVIII.

D'une femme qui croyant être groſſe de deux mois & demi, vuida un petit fétus, *qui n'étoit pas plus gros qu'une ſimple mouche à miel.*

Le même jour 4. Mars 1674. je vis une femme, qui croyant être groſſe de deux mois & demi, après avoir ſenti quelques douleurs de reins, vuida en ma préſence, avec une grande perte de ſang, une poche membraneuſe & charnuë, de la groſſeur d'un œuf de poule, pleine d'eau, dans le milieu de laquelle je trouvai après l'avoir ouverte, un petit *fétus*, qui n'étoit pas plus gros qu'une ſimple mouche à miel, dont la tête n'étoit que de la groſſeur d'un petit pois, & le reſte du corps à proportion, les autres parties ne pouvant pas être bien facilement diſtinguées, à cauſe de leur petiteſſe & de leur molleſſe, ſinon qu'on voyoit manifeſtement en cette tête les deux yeux, qui paroiſſoient comme deux petits points noirs, & l'on voyoit auſſi très-bien le cordon de l'ombilic, qui s'alloit attacher à une eſpece de petit *placenta*. Mais il faut remarquer, que bien que cette femme crût être groſſe de deux mois & demi, lorſque cet avortement lui arriva, il ne faut pas inferer, qu'un *fétus* de ce terme ne ſoit que de la groſſeur de cet avorton; car pour l'ordinaire les enfans de deux mois & demi ſont de la longueur du plus grand doigt de la main. Mais la cauſe pour laquelle ces ſortes d'avortons paroiſſent ſouvent beaucoup plus petits qu'ils ne devroient être au temps que la nature les expulſe, eſt que leur principe de vie ayant été détruit long-temps auparavant, ils reſtent ſeulement de la groſſeur qu'ils étoient en ce temps, ſe flétriſſant pour lors, au lieu d'augmenter, comme font les fruits des arbres, quand ils viennent à être privez de la ſéve qui entretenoit leur principe de vie.

Observation CIX.

D'une femme qui mourut par l'ignorance d'un Chirugien, qui lui avoit violemment tiré la matrice, croyant que ce fût un corps étrange.

Le 10. Mai 1674. j'ai vû une femme à laquelle un Chirurgien voulant, à ce qu'il disoit, extirper un corps étrange qui lui sortoit de la matrice, avoit tellement tiré par ignorance le corps de la matrice, dont elle souffroit une descente depuis quelques années, qu'elle en mourut peu de jours ensuite; à cause de l'extrême douleur qu'il lui fit en tiraillant ainsi violemment cette partie, à laquelle il survint aussi-tôt une grande inflammation accompagnée de douleurs de ventre insupportables, avec une grosse fiévre, & autres funestes accidens, qui la firent perir quelques jours après que je l'eûs vûë en ce mauvais état.

Observation CX.

*De l'accouchement d'une femme, qui au quatriéme mois de sa grossesse, avoit rendu par plusieurs fois des vents par la matrice, avec aussi grand bruit, que si c'eût été de l'*anus.

Le 18. Mai 1674. j'ai accouché une femme âgée de vingt-cinq ans, de temperament pituiteux, de son second enfant qui étoit une fille, qui vint au terme de huit mois & vingt jours, à ce que me dit la mere, qui sçavoit préciſément le jour qu'elle étoit devenuë grosse. Cet enfant se portoit assez bien, quoique la mere eût rendu par plusieurs fois des vents par la matrice, avec aussi grand bruit que si c'eût été de l'*anus*, lorsqu'elle étoit au quatriéme mois de cette grossesse, ce qui faisoit que son Medecin, ne croyant pas qu'elle fût grosse en ce temps, lui avoit conseillé de faire plusieurs remedes qui auroient pû être préjudiciables à sa grossesse, si je ne l'en eusse détournée, en l'assurant qu'elle étoit effectivement grosse d'enfant, nonobstant l'accident des vents qu'elle rendoit pour lors par la matrice. Ces vents comme je l'ai déja expliqué ci-devant en l'Observation CV. ne procedoient que de quelques humeurs gluantes & visqueuses, qui s'étant renfermées dans la matrice hors des membra-

nes de l'enfant, & venant à s'y rarefier par la chaleur de cette partie, ſe convertiſſoient en ces ſortes de ventoſitez, qui venant à ſortir ſubitement & avec impétuoſité de ſon orifice interne, qu'elles faiſoient entr'ouvrir, cauſoient un bruit ſemblable à celui des vents qui ſortent de l'*anus*.

OBSERVATION CXI.

D'une femme qui mourut d'un ulcere carcinomateux de la matrice.

LE 24. Mai 1674. j'ai vû une femme âgée de trente ans, qui après avoir eu durant un an un continuel écoulement de fleurs blanches malignes, qui lui cauſerent un ulcere carcinomateux à la matrice, y avoit un excroiſſance de chair fougueuſe, groſſe comme une noix, qui ſortoit de l'orifice interne avec de continuelles excrétions très-puantes; & quoique cette chair fougueuſe me parût ſe pouvoir retrancher par la ligature, à cauſe qu'elle n'avoit point de ſentiment, & qu'elle avoit la baſe étroite, néanmoins je crus que l'operation lui ſeroit inutile; à cauſe que cet ulcere étoit véritablement carcinomateux, & d'une nature incurable: & comme cette femme avoit ſoupçon que ſon mari qui étoit fort débauché, lui eût communiqué quelque malignité Venerienne qui lui avoit cauſé cet ulcere, elle me demanda ſi elle ne pourroit point guérir par le flux de bouche, & par autres remedes dont l'on ſe ſert ordinairement pour la guériſon de la maladie Venerienne, ainſi qu'un Chirurgien qu'elle avoit conſulté avant moi lui avoit promis. Je lui dis que l'on pouvoit bien guérir par ces remedes les ulceres malins qui n'étoient qu'aux levres extérieures de la matrice; mais que ceux qui étoient à ſon orifice interne étoient entierement incurables: flatée néanmoins de l'eſperance de guériſon que cet autre Chirurgien lui avoit donnée contre mon ſentiment, elle s'en fit traiter de la maniere qu'il lui avoit propoſée; mais ce fut en vain, car elle mourut peu de temps enſuite, comme je l'avois bien prédit.

Observation CXII.

D'une femme qui mourut d'un scyrrhe de matrice qu'elle eut durant six années.

Le 4. Juin 1674. j'ai vû une femme âgée de trente-deux ans, qui avoit depuis un an un véritable scyrrhe de toute la matrice, qui lui étoit arrivé après une perte de sang qui lui avoit duré un an entier, laquelle perte de sang lui avoit été causée, à ce qu'elle me dit, par les violences que lui avoit fait un Chirurgien qui l'avoit accouchée de son dernier enfant. Lorsque je vis cette femme cette premiere fois, sa matrice étoit de la grosseur des deux poings, extrêmement dure & sans aucune douleur, même en la comprimant avec la main, nonobstant quoi elle ne laissoit pas d'être bien reglée à son ordinaire ; mais elle sentoit des douleurs assez considerables dans le temps de ses menstruës ; après lequel temps elle avoit encore des fleurs blanches durant huit ou dix jours ; ensuite de quoi elle ne vuidoit plus rien ; jusques au temps que ses menstruës revenoient, & ne sentoit aucune douleur dans cet intervale de temps, sinon une pesanteur au bas du ventre, causée par ce scyrrhe de la matrice, qui dans la suite s'augmenta de telle sorte, qu'il devint de la grosseur de la tête d'un enfant, & fit enfin mourir cette femme au bout de six années, comme je l'avois bien prédit. Il faut remarquer que ce qui contribua beaucoup à faire vivre cette femme durant un si long-temps, nonobstant une si fâcheuse maladie, est qu'elle ne laissoit pas d'avoir assez reglément l'évacuation de ses menstruës, qui se faisoit seulement par quelques-uns des vaisseaux de la matrice, qui n'étoient pas si embarrassez que la plus grande partie des autres, où ce scyrrhe faisoit une grande obstruction.

Observation CXIII.

D'une femme qui quoiqu'elle eût vuidé très-souvent, depuis le second mois de sa grossesse jusques au cinquiéme mois, des eaux par la matrice, accoucha très-heureusement.

Le 12. Juin 1674. j'ai vû une femme qui depuis le second mois de sa grossesse, jusques au cinquiéme mois, avoit vuidé très-

souvent quantité d'eaux de la matrice, où il s'en engendroit encore de nouvelles, aussi-tôt qu'elle en avoit vuidé, comme elle fit par beaucoup de differentes fois; nonobstant quoi cette femme accoucha dans la suite heureusement à terme, d'un garçon qui se portoit fort bien, & que j'ai vû depuis à l'âge de douze ans. L'évenement heureux de la grossesse de cette femme, fait bien connoître que ces eaux qu'elle avoit si souvent vuidées, comme j'ai dit, ne venoient que d'une espece d'hydropisie de matrice, contenuës hors des membranes de l'enfant; car si ces eaux eussent été les véritables eaux de l'enfant, cette femme auroit indubitablement avorté après leur écoulement qui n'auroit pas pû aussi se faire sans la rupture des membranes qui les contiennent, après laquelle rupture les nouvelles eaux qui se seroient engendrées, n'auroient pas pû être retenuës dans la suite, par l'impossibilité de la réünion de cette rupture. Il faut remarquer que la raison pour laquelle cet écoulement d'eaux cessa après le cinquiéme mois de la grossesse de cette femme, est que l'enfant étant devenu plus grand, & consumant plus d'humeurs pour sa nourriture, il ne restoit plus tant de superfluitez inutiles, que dans les premiers mois.

Observation CXIV.

D'une femme qui mourut d'un ulcere carcinomateux de la matrice.

Le 4. Août 1674. j'ai vû une femme âgée de cinquante ans, qui venant à être tout-à-fait déreglée dans l'évacuation de ses menstruës, qu'elle avoit euë de tout tems en grande abondance & qui étoit presque toûjours suivie d'une écoulement de fleurs blanches, avoit depuis six mois des excrétions purulentes de la matrice très-fétides, & par intervale des pertes de sang très-abondantes, qui venoient d'un ulcere carcinomateux de la matrice, que je jugeai être entierement incurable, & devoir certainement la faire mourir, comme il arriva sept mois ensuite; pendant tout lequel temps cette femme traîna une vie languissante & accompagnée de continuelles douleurs, comme ont fait un très-grand nombre d'autres femmes que j'ai vû mourir de cette pernicieuse maladie, ainsi que je leur avois prédit, dont il n'est pas nécessaire que je fasse une plus ample relation, l'histoire de celle-ci, qui leur est à peu près semblable, étant suffisante à

l'intention que j'ai de faire remarquer que cette funeste maladie arrive bien plus ordinairement aux femmes de l'âge & du temperament de celles dont je viens de parler, qu'aux autres; car en ce temps l'évacuation des menstruës n'étant pas bien reglée, comme elle avoit coûtume d'être dans un âge moins avancé, il arrive souvent des intemperies à la matrice par la suppression de cette évacuation, qui causent dans la suite un ulcere incurable en cette partie, & par intervales des pertes de sang surabondantes & déréglées, avec une continuelle excrétion de séroſité roussâtre semblable à lavure de chair, ou purulente, qui est souvent d'une odeur extrémement fétide & cadavereuse. Les femmes qui ont quelque disposition à cette fâcheuse maladie, ne peuvent pas s'en préserver plus surement que par le fréquent usage de la saignée, pour suppléer au défaut de l'évacuation menstruelle qui commence à se supprimer avec l'âge, jusques à ce que la nature soit accoûtumée durant quelques années à être tout-à-fait privée de cette évacuation. Mais la plûpart des femmes répugnent à user de ce remede salutaire, dans la croyance qu'elles ont que leurs menstruës ne viennent à se supprimer avec le tems, que parce qu'elles n'engendrent pas tant de sang qu'elles faisoient en un âge moins avancé : mais elles s'abusent; car les menstruës ne se suppriment en ce tems, que parce que les voyes qui servoient à leur évacuation viennent à se fermer : de sorte que tous les vaisseaux de la matrice venant à s'emplir extraordinairement, jusques à en regorger après une suppression de plusieurs mois, il se fait ensuite une impétueuse irruption de ce sang, & souvent une évacution surabondante par la rupture de quelques-uns des vaisseaux de cette partie, où il se forme ensuite un ulcere incurable. Mais il faut observer que la saignée que je viens de conseiller pour prévenir cette maladie en cet âge avancé, est celle du bras; afin de vuider par son moyen la plénitude des vaisseaux, & désaccoûtumer peu à peu la nature à porter ce sang avec trop d'abondance vers la matrice, dont les voyes qui servoient à son évacuation reglée, ne sont plus libres. C'est pourquoi la saignée du bras est préférable en ce tems à la saignée du pied, qui ne feroit qu'attirer encore davantage les humeurs sur cette partie, qui n'a plus de disposition à en permettre une évacuation reglée, comme dans un âge moins avancé.

OBSERVATION CXV.

D'une femme qui avoit conçû quatre enfans, dans le temps même qu'elle portoit actuellement un pessaire pour une descente de matrice, dont elle étoit incommodée depuis quinze ans.

LE 11. Août 1674. j'ai vû une femme qui avoit une descente de matrice, qui l'avoit obligée de porter toûjours un pessaire depuis quinze ans; nonobstant quoi elle avoit fait quatre enfans, dont elle étoit accouchée heureusement à terme, n'ayant retiré ce pessaire qu'elle portoit ainsi continuellement, que lorsqu'elle étoit près d'accoucher, & le remettant toûjours après ses couches. Ce pessaire qui étoit fait en figure d'un petit bourlet circulaire, percé d'un trou dans le milieu, donnoit lieu à la semence de l'homme d'être reçûë à travers son ouverture dans la matrice, pour la conception, & aux menstruës de s'en écouler dans les temps nécessaires. L'usage de ce pessaire lui étoit néanmoins superflu après le sixiéme mois de sa grossesse; car la matrice pour lors se soutenoit bien d'elle-même, appuyée sur la face interieure des os des *isles*, par le moyen de sa grande extension sans avoir aucun besoin de pessaire.

OBSERVATION CXVI.

D'une femme qui eut une grande perte de sang, causée par un faux germe.

LE 26. Août 1674. j'ai vû une femme, qui croyant être grosse de trois mois, avoit vuidé il y avoit trois jours, des eaux de la matrice, qui en sortirent tout d'un coup avec bruit, comme si c'eût été les eaux d'un enfant qui eussent percé; après quoi elle fut surprise d'une si grande perte de sang, qu'elle en étoit réduite presque à l'extrémité, lorsque je fus mandé pour la secourir, comme je fis en la délivrant d'un faux germe de la grosseur d'un œuf de poule, qui lui avoit causé cette perte de sang, qui cessa aussi-tôt que je lui eus tiré de la matrice ce corps étrange, qui paroissoit d'une consistence assez ferme; la matrice ayant beaucoup contribué par sa contraction, après l'écoulement des eaux qui étoient contenuës en ce faux germe, à lui donner la figure

d'une maniere compacte & rassemblée, semblable au gesier d'une volaille. Cet exemple & un très-grand nombre d'autres semblables que j'ai vûs, m'ont fait connoître une chose très-remarquable touchant la géneration de ces especes de faux germes ; qui est, qu'ils sont toûjours de veritables germes dans le commencement de la conception, qui, semblables à beaucoup de fleurs des arbres, viennent à avorter peu de temps après être épanoüies, aussi-tôt que leur principe de vie est détruit ; après quoi il n'en reste plus que la simple queuë qui se sépare de l'arbre peu de temps ensuite ; comme font ces sortes de faux germes, qui ne sont proprement que les membranes & le *placenta* de petits *fétus* avortons, dont le principe de vie a été détruit dès les premiers jours de leur conception ; & qui n'ayant pris aucun accroissement, ne sont pas ordinairement bien visibles, à cause de leur extrême petitesse, comme sont ces membranes & le *placenta*, qui s'étant augmentez par la nourriture qu'ils tirent durant quelque temps de la matrice, où ils sont attachez, paroissent manifestement à la vûë semblables à un œuf sans coquille, quand les eaux qui y sont contenuës n'en sont pas encore écoulées : mais après l'écoulement de ces eaux, la matrice venant à se contracter, rassemble en un petit espace toutes ces membranes, & les moulant, s'il faut ainsi dire, en sa propre cavité, leur donne une figure compacte & ramassée, semblable, comme nous avons dit, à une espece de gesier de volaille.

Observation CXVII.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant présentoit le côté de la face.

Le 25. Septembre 1674. j'ai accouché une femme dont l'enfant présentoit le côté de la face, qui étoit en dessus, dans une situation oblique, aussi-bien que son corps ; ce qui m'obligea de le retourner entierement pour le tirer par les pieds, comme je fis ; à cause qu'il auroit été impossible de réduire la tête de cet enfant, en une bonne situation, vû la mauvaise posture où étoit le corps, qui n'auroit pas pû suivre le mouvement qu'on auroit pû donner à la tête, sans danger de lui tordre le col. Par ce moyen je sauvai la vie à cet enfant, qu'il auroit sans doute perduë, si je ne l'eusse tiré promptement de la sorte, comme je fis en

en présence d'un autre Chirurgien, qui depuis un jour entier qu'il étoit auprès de cette femme, n'avoit pas pû reconnoître la nécessité de lui donner ce secours, par l'impossibilité qu'il y avoit que la tête de cet enfant, qui étoit renversée sur l'épaule dans le tems des douleurs de la mere, pût en être poussée dehors.

OBSERVATION CXVIII.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant presentoit le côté de la hanche.

LE 26. Septembre 1674. j'ai accouché une femme d'un enfant qui presentoit le côté de la hanche, lequel je tirai vivant après l'avoir retourné par les pieds; & quoique la mere ne fût grosse que de huit mois & une semaine, & qu'elle eût eu deux accès de fievre assez forts deux jours avant que d'accoucher, elle ne laissa pas de se porter bien ensuite, & son enfant pareillement; sinon qu'il étoit un peu délicat, pour être né trois semaines avant le temps ordinaire. La cause qui avoit pû contribuer à la mauvaise situation de cet enfant, étoit une chûte que la mere avoit faite sur les genoux, trois semaines avant que je l'accouchasse. Il faut remarquer que ces sortes de chûtes où le ventre de la femme grosse ne porte point à terre en tombant, & n'est pas violemment heurté contre quelque corps solide, font bien des ébranlemens & des commotions qui peuvent faire mal tourner un enfant, comme il étoit arrivé à cette femme; mais quand le ventre de la femme qui fait une chûte, porte à terre, ou reçoit un heurt considerable, ces sortes de chûtes sont pour lors très-dangereuses pour la mere & pour l'enfant; tant à cause de la contusion qu'en reçoit la matrice, qu'à cause des pertes de sang qui arrivent souvent par le détachement prématuré de l'arrierefaix.

Observation CXIX.

D'une femme grosse de cinq mois, qui après une perte de sang durant plus d'un mois, avorta d'un enfant mort, & vuida encore le jour ensuite une espece de faux-germe tout corrompu.

Le 27. Septembre 1674. j'ai vû une femme, qui ensuite d'une perte de sang durant plus d'un mois, avorta d'un enfant mort au cinquiéme mois de sa grossesse; après quoi ayant été bien délivrée par sa Sagefemme, à ce qu'elle me dit, elle vuida encore le jour suivant une espece de faux germe tout corrompu, ou plutôt, à ce que je croi, quelque reste de délivre, ou quelque caillot de sang qu'elle prenoit abusivement pour un véritable faux-germe; comme je lui eusse bien fait connoître, si on me l'eût montré, ainsi qu'elle l'avoit recommandé: mais la Sagefemme l'avoit fait jetter dans les lieux, devant que l'on m'eût mandé, pour éviter apparemment que je reconnusse que c'étoit une partie de l'arrierefaix, qu'elle lui avoit laissée dans la matrice en la délivrant, que la nature avoit expulsée d'elle-même dans la suite. Cette femme eut une grosse fiévre avec le ventre dur & fort tendu durant le premier jour; mais après qu'elle eut vuidé ce corps étrange, & que son ventre se fût ouvert par un petit flux, tous ces accidens, qui succedans à un avortement de cette nature sembloient d'abord la devoir faire mourir, cesserent, & elle se porta bien ensuite.

Observation CXX.

De l'accouchement d'une femme, que l'on pouvoit croire avoir porté son enfant durant dix mois entiers.

Le 30. Novembre 1674. j'ai accouché une très-grande femme de son troisiéme enfant, dont elle fut durant vingt-quatre heures en travail. Ses eaux s'écoulerent d'abord sans douleurs, & elle fut ensuite un jour entier avec de fausses douleurs, après quoi lui en étant venu de bonnes, elle accoucha heureusement au bout d'une heure d'un enfant mâle extraordinairement gros & puissant. Cette femme croyoit aussi-bien que son mari, qu'elle étoit grosse de près de onze mois, en comptant du jour que l'évacua-

tion de ſes menſtruës étoit finie la derniere fois, ou à tout le moins de dix mois, en comptant ſeulement du temps que cette évacuation auroit dû revenir, ſi elle n'avoit pas été groſſe. Un mois avant que je l'accouchaſſe, elle avoit eu une fauſſe allarme, qui lui faiſant croire qu'elle accoucheroit dès ce temps, l'avoit obligée de faire venir une Sagefemme, & de faire préparer toutes choſes pour ſon accouchement, qui fut encore retardé près d'un mois entier. Il faut remarquer que ces circonſtances jointes à l'extraordinaire groſſeur de cet enfant, prouvent manifeſtement qu'il y avoit lieu de croire que cette femme étoit effectivement groſſe de dix mois entiers, ou environ : c'eſt pourquoi j'ai trouvé cet exemple d'autant plus remarquable, que la groſſeſſe de cette femme avoit excedé le terme ordinaire de neuf mois ; non-ſeulement de quelques jours, comme il arrive aſſez communément à pluſieurs femmes, dont les enfans ſont toûjours fort gros pour ce ſujet, mais d'un mois entier ; ce qui eſt extrémement rare.

OBSERVATION CXXI.

De l'accouchement d'une femme, dont l'enfant préſentoit la tête avec ſortie du cordon de l'ombilic.

LE 17. Decembre 1674. j'ai accouché une femme dont l'enfant preſentoit la tête la premiere, avec ſortie du cordon de l'ombilic, que la Sagefemme qui aſſiſtoit cette femme, avoit tâché inutilement de réduire au dedans par pluſieurs fois; parce que la tête de cet enfant n'étant pas encore aſſez avancée au paſſage, ne pouvoit pas empêcher que ce cordon ne fût continuellement pouſſé au dehors dans le temps des douleurs de la mere ; ce qui mettoit cet enfant en très-grand danger de la vie, qu'il auroit certainement perduë, tant à cauſe du refroidiſſement de ce cordon, qu'à cauſe de la forte compreſſion que la tête de l'enfant en auroit faite quand elle auroit été plus avancée dans le paſſage, ſi je ne l'euſſe promptement tiré dehors, comme je fis, après l'avoir retourné par les pieds, ſans aucun préjudice de la ſanté de ſa mere, qui ſe porta bien enſuite.

OBSERVATION CXXII.

De l'accouchement d'une femme qui croyoit avoir porté son enfant dix mois entiers, quoiqu'étant grosse de six mois, elle eût eu la fiévre durant plus de trois semaines.

LE 21. Decembre 1674. j'ai accouché une femme d'une fille qui se portoit fort bien, nonobstant que la mere étant grosse de six ou sept mois, eût eu durant plus de trois semaines une fiévre intermittante, dont les accès qui étoient très-violens, la prenoient tous les jours, & lui duroient quinze heures entieres; pour lequel sujet elle fut saignée cinq ou six fois du bras, & purgée trois ou quatre fois legerement; après quoi elle se porta bien durant trois mois, jusques au temps que je l'accouchai heureusement. Elle croyoit pour lors être grosse de dix mois entiers; & sur ce que je lui témoignai, que j'avois de la peine à croire qu'elle ne se fût pas trompée à la supputation du temps de sa grossesse, elle me dit qu'elle en avoit des preuves très-certaines; & de plus, que sa mere l'avoit toûjours assurée, qu'elle avoit été pareillement grosse d'elle dix mois entiers. Ce qui est de plus remarquable en l'exemple de cette femme, est qu'après la dangereuse maladie qu'elle avoit euë au six ou septiéme mois de sa grossesse, qui sembloit plutôt la devoir faire accoucher prématurément dès ce tems-là, elle avoit encore porté son enfant bien par delà le terme ordinaire, s'il étoit vrai qu'elle ne se fût pas effectivement trompée à cette supputation qu'elle faisoit de sa grossesse, comme on en pouvoit douter.

OBSERVATION CXXIII.

D'une femme grosse de deux mois & demi, qui avoit une gonorrhée virulente, nonobstant quoi elle accoucha à terme d'un enfant très-sain.

LE 28. Decembre 1674. j'ai vû une femme grosse de deux mois & demi, qui avoit une gonorrhée virulente, qui lui étoit survenuë un mois après l'ouverture d'un bubon Venerien que son mari lui avoit communiqué: de sorte qu'elle paroissoit avoir été infectée de ce venin presque dans le même temps

qu'elle étoit devenuë grosse, nonobstant quoi elle accoucha à terme d'un enfant très-sain; ce qui étoit une marque évidente que la mere n'avoit pas reçû d'infection, qu'après la conception de cet enfant, qu'elle me dit avoir senti mouvoir à six semaines, comme elle avoit coûtume de sentir ses autres enfans dans ses précedentes grossesses : car si ce venin eût été communiqué à la mere avant que de devenir grosse, il est certain que l'enfant n'auroit pas pû être aussi sain qu'il étoit.

OBSERVATION CXXIV.

De l'accouchement d'une femme qui avoit eu de continuels vomissemens durant six ou sept jours, causez par la grosseur de son enfant.

LE 6. Janvier 1675. j'ai vû une femme grosse de huit mois & demi, qui avoit de continuels vomissemens depuis six ou sept jours, dont elle étoit si extraordinairement abbatuë qu'on eût crû qu'elle en mourroit. Mais elle ne laissa pas d'accoucher quelques jours ensuite, d'un très-gros enfant vivant, qui avoit beaucoup contribué, à ce que je croi, par sa grosseur, à lui causer ces frequens vomissemens, par la compression que le globe de la matrice, extrêmement étendu dans ce dernier temps de la grossesse, faisoit de l'estomac de cette femme, laquelle même compression faisant aussi en même-tems regorger la bile de la vessie du fiel dans l'estomac, augmentoit encore pour ce sujet la violence de ces continuels vomissemens, qui cesserent aussi-tôt que cette femme fut accouchée de ce gros enfant qui étoit son premier.

OBSERVATION CXXV.

D'une femme qui vuida un faux germe retenu en sa matrice depuis six mois entiers.

LE 10. Janvier 1675. j'ai vû une femme qui venoit de vuider d'elle-même un faux-germe retenu en sa matrice depuis six mois entiers, lequel pour sa grosseur, qui excedoit celle du poing, pouvoit être appellé *Mole*. Cette femme étoit en une continuelle perte de sang depuis quinze jours, & avoit déja eu en d'autres differentes fausses grossesses plus d'une douzaine d'autres faux

germes, qu'elle avoit toûjours rendus avec grande perte de sang vers le deuxiéme ou troisiéme mois. Il faut remarquer qu'on appelle communément *Faux-germes*, ces sortes de corps étranges, que les femmes vuident ordinairement avant la fin du troisiéme mois. Mais lorsqu'elles les gardent plus long-tems (ce qui arrive rarement) & que ces mêmes corps étranges viennent à grossir, on les nomme *Moles*, de sorte que les véritables moles ont toûjours été des faux germes dans leur commencement.

OBSERVATION CXXVI.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant présentoit la main & le cul devant, avec sortie du cordon de l'ombilic.

LE 16. Janvier 1675. j'ai accouché une femme, dont l'enfant presentoit la main & le cul devant, avec sortie du cordon de l'ombilic. L'ayant trouvée en cet état, lorsque je fus mandé pour la secourir, je reconnus d'abord en touchant le cordon de l'ombilic, qui étoit sorti, que son enfant étoit déja mort; car je trouvai ce cordon tout froid & sans aucun battement, ce qui est un signe tout-à-fait démonstratif; de sorte qu'il n'y avoit plus pour lors que la mere qui eût besoin du secours que je lui donnai aussi-tôt, en repoussant le cordon & la main de l'enfant au dedans; afin que le passage en étant débarassé, le cul pût être poussé au déhors plus facilement, comme il fut incontinent après par le moyen d'une forte douleur qui survint à la mere, d'abord que j'eus retiré ma main, avec laquelle je venois de repousser celle de l'enfant. Si la Sagefemme qui avoit été inutilement auprès de cette femme, eût ainsi repoussé au dedans la main & le cordon de l'ombilic de l'enfant, durant qu'il étoit encore vivant, comme il étoit nécessaire, elle lui auroit indubitablement sauvé la vie, qu'il perdit faute de ce secours.

OBSERVATION CXXVII.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant presentoit le bras qui étoit sorti jusques à l'épaule.

LE 26. Janvier 1675. j'ai accouché une femme d'un gros enfant, dont le bras étoit sorti jusques à l'épaule depuis deux

heures entieres, lorsque je fus mandé pour la secourir. Je trouvai ce bras ainsi sorti beaucoup tuméfié, & tout livide, à cause des efforts que la Sagefemme avoit faits en vain, pour tirer l'enfant par cette partie, qu'elle auroit dû au contraire repousser au dedans, dès le commencement qu'elle la vit se presenter au passage, pour le retourner & le tirer ensuite par les pieds, ainsi que je fis. Mais comme cet accouchement est un des plus laborieux que l'on puisse voir, la plûpart des Sagefemmes ne sont pas capables de l'entreprendre & quelques-unes après l'avoir tenté inutilement sont souvent obligées d'y renoncer, pour la difficulté qu'on y rencontre ordinairement, qui demande toûjours la dexterité de la main des plus experts en l'art : car dans cette situation de l'enfant, outre que l'on est obligé d'aller chercher ses pieds jusques au fond de la matrice, où ils sont ordinairement situez, c'est qu'il a pour lors la tête & le corps dans une situation oblique, qui augmente encore la difficulté de le retourner ; nonobstant laquelle je tirai ce gros enfant vivant, & la mere se porta bien ensuite.

OBSERVATION CXXVIII.

D'une femme qui accoucha assez heureusement au terme de huit mois, de deux enfans vivans, laquelle étant grosse de trois mois, avoit eu durant six semaines entieres une fiévre continuë.

LE 30. Janvier 1675. j'ai accouché une petite femme assez délicate, de deux enfans vivans, au terme de huit mois, laquelle avoit eu au troisiéme mois de sa grossesse, durant six semaines entieres, une fievre continuë avec des redoublemens, pour laquelle maladie elle avoit été saignée neuf ou dix fois, & avoit fait plusieurs autres remedes que son Medecin lui avoit ordonnez, dans tout le tems de cette indispositon, qui l'avoit presque réduite à l'extrêmité ; nonobstant quoi elle accoucha ainsi heureusement de ces deux enfans vivans ; ayant aussi été très-incommodée auparavant durant quinze jours, d'une frequente toux avec vomissement, & d'une grande enflure de jambes avec bouffissure de la face, tous lesquels accidens étant disparus quelques jours après l'accouchement, cette femme que l'on avoit crû devoir mourir, se porta bien peu de tems ensuite. Il y a trois choses en cet exemple qui se remarquent en la plûpart des femmes

qui sont grosses de deux enfans : La premiere, qu'elles sont toûjours plus valetudinaires dans tout le temps de leur grossesse, que les autres ; la seconde, qu'elles ont ordinairement les jambes fort enflées vers les derniers mois de leur grossesse ; & la troisiéme, qu'elles accouchent presque toûjours quelque temps devant le terme ordinaire : Mais le tems de celle-ci fut encore acceleré par la frequente toux, dont elle fut fort incommodée devant que d'accoucher.

Observation CXXIX.

D'une femme qui mourut au septiéme jour de sa couche, à cause de la retention d'un corps étrange resté en sa matrice.

Le 12. Février 1675. je vis une espece de faux germe, ou corps étrange, gros comme un œuf, & long comme la main, qu'une femme avoit rendu par la matrice quelques jours après être accouchée, quoiqu'elle eût été délivrée dans le temps de son accouchement d'un arrierefaix bien entier, à ce que m'assura sa Sagefemme qui l'avoit accouchée, qui étoit assez celebre. Cette femme mourut néanmoins au septiéme jour de sa couche ; & par l'ouverture de son corps l'on trouva encore une petite portion de ce même corps étrange adherente au fond de la matrice, qui avoit été cause que l'inflammation y étant arrivée, cette femme étoit ainsi morte ensuite. Mais par la consideration de la substance de ce prétendu faux germe, ou corps étrange, laquelle étoit toute semblable à celle de l'arrierefaix, je crûs que c'étoit plûtôt une partie de ces sortes d'arrierefaix, qui ont quelquefois une petite production de même substance alongée, ou séparée du principal corps de l'arrierefaix, qui n'y adhere que par les seules membranes, comme j'en ai souvent vû, qu'un véritable faux germe entierement séparé de l'arrierefaix, comme cette Sagefemme me vouloit persuader. Mais quoique ce fût, la rétention de ce corps étrange en la matrice de cette femme, lui causa le même funeste accident, que l'on voit quelquefois arriver par la rétention d'une partie de l'arrierefaix.

OBSERVATION CXXX.

De l'accouchement d'une femme réduite à l'extrémité, par une grande perte de sang qu'elle avoit depuis huit jours.

LE 18. Février 1675. j'ai accouché une femme qui étoit réduite à l'extrémité, par une grande perte de sang qu'elle avoit depuis huit jours, causée par l'entier détachement de l'arriere-faix d'avec la matrice, à l'occasion de l'extrême accourcissement du cordon de l'ombilic, dont l'enfant avoit le col embarassé. Le secours que je donnai pour lors à cette femme en l'accouchant au déplorable état où elle étoit, fut inutile à l'enfant qui étoit mort en son ventre il y avoit plus de deux jours, & ne servit qu'à prolonger la vie de la mere de trois jours, ne lui étant pas resté assez de sang pour pouvoir réchapper, comme elle auroit pû faire, si plusieurs Chirurgiens qui l'avoient vûë deux ou trois jours avant moi, l'eussent accouchée dès ce tems, comme ils devoient faire; ne l'ayant voulu entreprendre, de crainte qu'elle ne mourût entre leurs mains dans le tems de l'opération.

OBSERVATION CXXXI.

D'une femme grosse de six mois, qui ayant une grande perte de sang mourut avec son enfant dans le ventre, n'ayant jamais voulu permettre qu'on l'accouchât.

LE 25. Février 1675. je vis une femme grosse de six mois, qui étoit presque à l'extrémité, à cause d'une grande perte de sang qu'elle avoit depuis un jour, laquelle avoit déja commencé à paroître depuis huit jours, après un coup qu'un jeune garçon lui avoit donné sur le ventre. Et comme nonobstant le mauvais état où étoit cette femme, lorsque je fus mandé pour la secourir, il y avoit encore quelque esperance de lui pouvoir sauver la vie en l'accouchant, je fis mon possible pour la résoudre à souffrir cette operation qui lui étoit absolument nécessaire, lui représentant l'impossibilité qu'il y avoit qu'elle pût jamais échaper que par ce secours. Mais quelque instance que je lui en fis, & quelque raison que je lui pusse alléguer, elle n'y voulut jamais consentir, n'en ayant point d'autre de son refus, sinon qu'elle

croyoit que Dieu par sa misericorde lui pardonneroit, puisqu'il ne lui avoit pas donné assez de force d'esprit & de courage, pour se pouvoir résoudre à souffrir les cruelles douleurs qu'elle supposoit qu'on lui feroit pour l'accoucher, protestant qu'elle aimoit mieux mourir que de les endurer. Mais voyant que toutes mes raisons jointes aux pressantes exhortations du Confesseur de cette femme, qui étoit présent, ne la pouvoient pas résoudre à souffrir que je l'accouchasse, comme il étoit necessaire de faire, je la laissai avec regret en ce déplorable état, après lui avoir fait mon pronostic tendant à une mort certaine, qui lui arriva six heures ensuite, étant expirée comme je lui avois prédit, avec son enfant dans le ventre, que l'obstination de la mere fit ainsi malheureusement périr avec elle.

OBSERVATION CXXXII.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant présentoit la main avec sortie du cordon de l'ombilic.

LE 5. Mars 1675. j'ai accouché une femme dont l'enfant présentoit la main avec sortie du cordon de l'ombilic; ce qui m'obligea de le retourner par les pieds, afin de lui sauver la vie, comme je fis, par le prompt secours que je lui donnai; observant la methode dont j'ai coûtume de me servir aux accouchemens de cette nature; qui est qu'ayant pris un seul pied de l'enfant, & le tirant ensuite, je fis sortir en même tems son autre cuisse pliée vers le ventre, sans qu'il fût besoin de faire davantage de violence à la femme pour aller chercher l'autre pied de son enfant, qui se dégagea presque de soi-même, en tirant ce seul pied, comme il a coûtume d'arriver lorsque l'enfant n'est pas trop gros & que la matrice est assez dilatée, pour faciliter cette operation.

OBSERVATION CXXXIII.

De huit enfans qui en venant au monde avoient le cordon de l'ombilic noüé d'un veritable nœud.

LE 2. Avril 1675. j'ai accouché une femme d'une fille vivante qui vint naturellement, dont je trouvai le cordon de l'om-

bilic noüé d'un veritable nœud, qui s'étoit ainsi fait dans le ventre de sa mere, par la grande longueur de ce cordon, dont il s'étoit fait un cercle, dans lequel il falloit que tout le corps de l'enfant eût passé, lorsqu'il s'étoit tourné. Ce nœud étoit extrémement serré: mais cela ne s'étoit fait seulement que dans la sortie de l'enfant; car s'il eût été long-temps serré de la sorte dans le ventre de la mere, l'enfant auroit certainement péri; à cause que le mouvement du sang qui lui étoit nécessaire, auroit été entierement intercepté dans ce cordon. J'ai encore accouché depuis ce temps-là sept autres femmes, dont les enfans qui étoient tous vivans, avoient pareillement le cordon noüé d'un semblable nœud, qui s'étoit fait de la même maniere, par l'extraordinaire longueur de leur cordon: de ces sept derniers enfans, cinq étoient des garçons, & les deux autres étoient des filles, comme cette premiere dont j'ai parlé.

OBSERVATION CXXXIV.

D'une femme qui étant grosse de six mois & demi, avoit une continuelle toux accompagnée de fiévre depuis dix jours, qui la mettoit en danger d'avorter.

LE 5. Avril 1675. je vis une femme grosse de six mois & demi, qui avoit depuis dix jours une toux continuelle, accompagnée de fiévre, qui la mettoit en grand danger d'avorter, & même en grand péril de la vie. Elle avoit déja été saignée trois fois du bras pour cette maladie, & vouloit qu'on la saignât du pied, suivant le conseil qu'on lui en avoit donné, à dessein de la faire accoucher, croyant qu'elle se porteroit mieux quand elle seroit accouchée. Mais je la dissuadai de ce pernicieux conseil, en l'assurant que l'accouchement survenant durant sa maladie, la mettroit encore en bien plus grand danger de mourir. Ayant suivi le conseil que je lui donnai, elle s'en trouva bien dans la suite, & porta son enfant jusques à terme, dont elle accoucha heureusement.

Observation CXXXV.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant étoit resté au passage, à cause de la diminution & cessation presque entiere des douleurs de son travail.

Le 9. Avril 1675. j'ai accouché une femme âgée de trente ans de son premier enfant, qui étoit resté au passage depuis quinze heures, lorsque je fus mandé pour la secourir; ce qu'ayant reconnu, & que les douleurs de la mere, qui avoient été très-fortes dans le commencement de son travail, étoient tout-à-fait diminuées, & presque cessées, & qu'elle ne pouvoit plus prendre de lavement pour lui en exciter de nouvelles, tant étoit grande la compression que la tête de son enfant, qui étoit fortement engagé dans le passage, faisoit au gros intestin, je lui fis prendre par la bouche l'infusion de deux drachmes de sené dans peu de liqueur, avec le jus d'une orange aigre. Ce remede faisant son effet, lui excita des douleurs plus fortes qu'auparavant qui la firent accoucher heureusement six heures ensuite, d'un gros enfant vivant, qui avoit le col embarassé de deux tours du cordon de son ombilic; ce qui accourcissant de beaucoup la longueur naturelle de ce cordon, avoit été cause que l'enfant qui en étoit ainsi bridé, n'avoit pû que très-difficilement être poussé dehors par les douleurs de la mere, qui auroit pû succomber dans son laborieux travail, sans le secours de ce petit remede, que je lui fis prendre fort à propos.

Observation CXXXVI.

D'une femme grosse de sept mois, qui ayant eu une perte de sang presque continuelle durant quatre mois, avorta d'un petit enfant qui n'étoit pas plus grand qu'un enfant de trois mois.

Le 14. Avril 1675. j'ai délivré une femme d'un petit enfant mort en son ventre depuis long-temps, selon l'apparence, lequel n'étoit pas plus grand qu'un enfant de trois mois, quoique la mere fût grosse de près de sept mois. Elle avoit presque continuellement vuidé quelque peu de sang par la matrice depuis quatre mois entiers; ayant eu durant tout ce tems des dou-

leurs de reins & des dispositions à cet avortement, qui lui arriva enfin par une grande perte de sang, dont elle fut tout d'un coup surprise, qui cessa aussi-tôt qu'elle fut accouchée, après quoi cette femme se porta bien. La perte de sang qu'elle avoit euë presque continuelle durant quatre mois, avoit rendu ce petit enfant avorton semblable à ces fruits avortez, qui ne grossissant plus dès le moment qu'ils viennent à être privez de la séve de l'arbre dont ils tiroient leur nourriture, deviennent tout flétris, & s'en séparent long-temps devant leur parfaite maturité.

Observation CXXXVII.

De l'accouchement d'une femme qui étoit à l'extrémité à cause d'une grande perte de sang.

Le 20. Avril 1675. j'ai accouché une femme qui étoit à l'extrémité, à cause d'une grande perte de sang qu'elle avoit depuis deux jours, avec de fréquentes foiblesses; pour raison de quoi elle avoit déja reçû tous ses Sacremens, lorsque je fus mandé pour la secourir, ne l'ayant pas pû être de deux Chirurgiens des plus celebres, qui l'ayant vûë avant moi, n'avoient pas voulu l'accoucher, comme il étoit absolument nécessaire de faire pour lui sauver la vie, dans la crainte qu'ils avoient qu'elle ne mourût entre leurs mains, & que leur réputation n'en fût diminuée. Mais voyant qu'il y avoit encore quelque petite espérance de pouvoir sauver la vie à cette femme, & ne considerant que ce que la conscience me suggeroit, je l'accouchai sur l'heure en la présence d'un de ces Chirurgiens, qui avoient refusé de l'entreprendre. Pourquoi faire je rompis les membranes des eaux de l'enfant, & le retournai ensuite pour le tirer aussi-tôt par les pieds. L'operation fut inutile à l'enfant; car il étoit mort au ventre de sa mere il y avoit près d'un jour, selon l'apparence; mais par ce secours je sauvai la vie à la mere, qui toute moribonde qu'elle étoit pour lors, ne laissa pas de se bien porter ensuite.

OBSERVATION CXXXVIII.

D'une femme qui étant grosse de trois mois de son premier enfant, fut traitée de la maladie Vénerienne, & accoucha ensuite heureusement à terme.

LE 26. Mai 1675. j'ai vû avec deux Chirurgiens de mes Confreres une jeune femme grosse de trois mois de son premier enfant, laquelle étoit infectée de la maladie Vénerienne, que son mari lui avoit communiquée; de sorte qu'y ayant apparence que son enfant ne manqueroit pas de périr par la malignité de cette maladie, si on n'en traitoit pas la mere, nous fûmes d'avis qu'il étoit plus sûr pour la mere & pour l'enfant, de l'en traiter pour lors, sans attendre plus long-temps; ce qui fut entrepris par l'un de ces Chirurgiens, qui la traita de cette maladie dont elle guerit fort bien, & accoucha ensuite heureusement à terme d'une fille qui se portoit bien, & qui n'avoit aucune marque de la maladie dont sa mere avoit été infectée dès le commencement de sa grossesse: Mais cette femme fut traitée avec les mêmes précautions que j'ai marquées en l'exemple d'une autre femme dont j'ai parlé en l'Observation LXXI.

OBSERVATION CXXXIX.

De l'accouchement d'une femme qui avoit été fort fatiguée durant trois jours par beaucoup de remedes que sa Sagefemme lui avoit fait prendre inutilement pour l'accelerer.

LE 17. Juin 1675. j'ai vû une femme qui sentoit depuis trois jours entiers de grandes douleurs par tout le ventre, qui ne répondoient aucunement en bas, comme font les veritables douleurs de l'accouchement. Sa Sagefemme qui étoit auprès d'elle depuis ces trois jours, voyant qu'elle avoit fait tout ce qu'elle avoit pû pour la faire accoucher, sans en pouvoir venir à bout, m'envoya querir pour avoir mon conseil, croyant que cette femme n'accoucheroit jamais, & même qu'elle mourroit en ce travail. Je trouvai la malade extrémement abbatuë, tant par les continuelles douleurs qu'elle avoit senties durant tout ce temps, que par quatre ou cinq lavemens âcres, & plusieurs autres remedes

qu'elle lui avoit fait donner, pour accelerer son accouchement, outre deux saignées qu'elle lui avoit fait faire pour la même intention. Mais ayant consideré qu'elle étoit sans fiévre, & que sa matrice n'étoit seulement dilatée que de la largeur de l'extrémité du doigt, sans aucune préparation des eaux de son enfant qui étoit peu abaissé; cela me fit connoître qu'on avoit fatigué fort en vain la malade pour accelerer son accouchement devant que son travail eût été tout-à-fait déclaré, ce qu'on reconnoît par la préparation des eaux, & par les douleurs qui répondent en bas; c'est pourquoi je conseillai à cette Sagefemme, au lieu de continuer à fatiguer en vain la malade, en la faisant tenir debout, & la faisant promener dans sa chambre, comme elle avoit souvent fait depuis ces trois jours, de la laisser reposer dans son lit, pour la remettre de toutes ces fatigues inutiles, & d'attendre avec patience que le travail se déclarât tout-à-fait de lui-même; ce qu'ayant fait, cette femme s'étant reposée deux jours entiers, & son travail s'étant ensuite veritablement déclaré, elle accoucha heureusement, comme je lui avois prédit. J'ai souvent vû en d'autres accouchemens des exemples semblables à celui-ci, où la Sagefemme avoit pris une simple disposition à travail, pour une déclaration du travail, lequel ne doit être estimé veritable, que lorsque l'on sent les eaux de l'enfant se préparer, & répondre manifestement au toucher du doigt dans le tems des douleurs de la femme.

OBSERVATION CXL.

D'une femme qui mourut d'un ulcere carcinomateux de la matrice, dont elle fut traitée inutilement par un Chirurgien qui prétendoit la guérir.

LE 26. Juin 1675. j'ai vû une femme âgée de quarante-six ans, qui avoit un ulcere carcinomateux en la matrice, qui avoit été précedé d'une perte de sang qu'elle avoit depuis deux ans entiers, sans discontinuer, sinon quelquefois durant quelque peu de jours. Je trouvai l'orifice interne de sa matrice tout ulceré, sans aucune figure réguliere, avec de gros bords scyrreux renversez; nonobstant quoi en lui touchant sur le ventre qu'elle avoit assez mollet, on ne sentoit pas que le corps de la matrice fût plus gros, ni plus dur qu'à l'ordinaire; & comme cette maladie étoit

un véritable *Cancer*, je la jugeai entierement incurable. Cependant un de mes Confreres entreprit contre mon sentiment de l'en traiter comme si c'eût été une maladie Vénerienne, en lui excitant un flux de bouche: mais ce fut inutilement, car elle mourut trois mois ensuite, comme je l'avois bien prédit.

Observation CXLI.

D'une femme qui ayant soupçon de grossesse depuis quelques semaines, vuida de la matrice quelques membranes, & un petit corps blanc de la grosseur d'un grain de millet, qui paroissoit être un commencement de génération.

Le 14. Juillet 1675. j'ai vû une femme qui venoit de vuider de la matrice quelques membranes charnuës avec perte de sang. Je trouvai dans ces membranes un peu d'eau glaireuse, au milieu de laquelle il y avoit un petit corps blanc, gros seulement comme un grain de millet, auquel on voyoit quelque petit point noir, qui me faisoit conjecturer que c'étoit un commencement de génération, qui avoit été empêchée par une chûte que cette femme avoit faite il y avoit quinze jours, ayant pour lors un soupçon de grossesse depuis quelques semaines. Cela fait voir de quelle petitesse est un *fétus* humain dans les premiers jours de la conception; & l'on doit croire que celui-ci n'avoit pas profité depuis le temps qu'il avoit été privé de son principe de vie, par la chûte que cette femme avoit faite.

Observation CXLII.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant présentoit le bras, lequel enfant elle avoit porté mort en son ventre durant cinq semaines.

Le 17. Juillet 1675. j'ai accouché une femme d'un enfant mort en son ventre depuis cinq semaines, laquelle s'étoit blessée en tombant sur les genoux, étant grosse de six mois; après quoi elle porta encore son enfant ces cinq semaines entieres, jusques au jour que je l'accouchai, sans le sentir mouvoir: mais elle sentoit seulement de tems en tems de faux mouvemens en maniere de soulevemens de son ventre. Cet enfant présentoit le bras devant;

devant ; ce qui m'obligea de retourner, pour le tirer par les pieds, & la mere nonobſtant ce fâcheux accident ſe porta bien enſuite. L'on auroit de la peine à ſe perſuader qu'un enfant pût reſter ſi long-temps mort dans le ventre de la mere que celui-ci y reſta, ſi la choſe ne nous étoit confirmée par beaucoup d'autres ſemblables exemples que nous avons vûs ; l'enfant ſe conſervant ſans corruption conſiderable dans ſes eaux, quand elles ne ſont pas écoulées, comme dans une eſpece de ſaumure, de la maniere que nous voyons que certains fruits ſe conſervent dans leur ſaumure, qui les préſerve de la corruption, qui ne manque pas de leur arriver auſſi-tôt qu'on les en retire. Ainſi en arrive-t-il des enfans morts au ventre de la mere, qui n'y peuvent pas demeurer que fort peu de tems, après que les eaux ſont écoulées, à cauſe que pour lors il s'en fait une corruption cadavereuſe, qui excite la matrice à les expulſer.

OBSERVATION CXLIII.

De l'accouchement d'une femme qui étant groſſe de deux petits enfans, avoit une perte de ſang depuis quinze jours.

LE 1. Août 1675. j'ai accouché une femme de deux petits enfans mâles, de trois ou quatre mois : & quoique ſa matrice fût très-peu dilatée, je fus obligé d'en tirer ces deux enfans pour garantir la mere du danger où elle étoit de mourir ; tant à cauſe d'une perte de ſang aſſez conſiderable qu'elle avoit depuis quinze jours, avec de grandes douleurs dans le ventre, ayant vuidé dès le jour précedent pluſieurs gros caillots avec quelques membranes, que pour éviter que ces enfans qui étoient morts ne ſe corrompiſſent en la matrice par le trop long ſéjour qu'ils y auroient pû faire, ce qui auroit été très-perilleux pour la mere, qui avoit déja la fiévre depuis deux ou trois jours. Auſſi-tôt que je l'eûs délivrée de ces deux enfans & de leur arrierefaix, qui étoit unique & commun à tous deux, elle repoſa tranquillement durant toute la nuit, & ſe porta bien enſuite.

OBSERVATION CXLIV.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant présentoit une main, & un peu du cordon de l'ombilic avec la tête.

LE 12. Octobre 1675. j'ai accouché une femme d'un enfant qui présentoit une main, & un peu du cordon de l'ombilic avec la tête. Je repoussai assez facilement cette main avec le cordon de l'ombilic au derriere de la tête de l'enfant, aussi-tôt que ses eaux furent percées, & cette femme accoucha très-peu de temps ensuite. Mais bien que j'eusse reduit sans aucune difficulté cet accouchement en une disposition naturelle, & que l'enfant vînt de soi-même à la deuxiéme douleur de la mere, il se trouva si foible étant venu, qu'il ne vécut qu'une petite demie-heure. J'en attribuai la cause à trois tours du cordon de l'ombilic dont il avoit le col embarassé en venant au monde, lesquels faisoient que ce cordon étoit aussi serré de la sorte, que s'il eût été fortement engagé entre la tête de l'enfant & le passage; parce que étant devenu trop court par ces contours au col, il étoit fortement tiré du côté de l'arrierefaix, qui étoit attaché au fond de la matrice, & pareillement du côté de la tête de l'enfant qui étoit poussée au passage par les douleurs de la mere; ce qui faisoit que le mouvement du sang ne pouvoit pas être libre dans ce cordon, comme il étoit nécessaire qu'il fût pour vivifier l'enfant.

OBSERVATION CXLV.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant avoit les pieds & les mains fortement engagez au passage avec la tête.

LE 17. Octobre 1675. j'ai accouché une femme d'un très-gros enfant vivant, qui avoit les pieds & les mains fortement engagez au passage avec la tête, lorsque je fus mandé pour la secourir. Sa Sagefemme ayant tenté de tirer cet enfant par un pied, sans en pouvoir venir à bout, avoit au contraire encore plus fortement engagé la tête de l'enfant au passage, faute de l'avoir repoussée en dedans, aussi-bien que les mains qui se présentoient, avant de le tirer par les pieds, comme je fis en sa présence, lui faisant comprendre qu'en ces opérations le bon jugement de celui

qui travaille est encore plus nécessaire que la force du corps, qu'elle disoit n'avoir pas, pour pouvoir faire ces laborieux accouchemens.

OBSERVATION CXLVI.

D'une femme qui accoucha de trois enfans au terme de huit mois, dont le mari étoit paralitique de la moitié du corps depuis deux ans.

LE 6. Novembre 1675. j'ai accouché une femme au terme de huit mois de sa grossesse, de trois enfans vivans assez gros, qui vinrent tous trois dans la posture naturelle, qui est la tête la premiere, & avoient chacun leur arrierefaix séparé l'un de l'autre. Le premier de ces enfans étoit une fille, & les deux autres des garçons. Aussi-tôt que la nature eut poussé d'elle-même dehors cette premiere fille, je perçai les membranes des eaux du second, afin d'en accelerer la sortie, qui arriva aussi-tôt ensuite; & je fis encore la même chose pour faciliter le passage du troisiéme, qui vint immédiatement après la sortie du second. C'est ainsi qu'il faut toûjours faire quand il y a plusieurs enfans. Par ce moyen on accelere de beaucoup la sortie des derniers, qui faute de cette aide, pourroient rester des jours entiers, & même quelquefois plusieurs jours sans pouvoir venir. Mais ce que je trouvai de plus extraordinaire, est que le mari de cette femme étoit paralitique de la moitié de son corps depuis deux ans entiers; nonobstant quoi il n'avoit pas laissé de faire tout d'un coup ces trois enfans à sa femme, qu'il croyoit exempte de tout soupçon d'avoir commis en leur conception aucune infidelité envers lui. Cet exemple confirme assez, ce me semble, le dire de nos bonnes gens, qui soûtiennent qu'un homme est capable de génération, tant qu'il a la force de soulever un boisseau de son. Les deux premiers de ces trois enfans moururent en peu de jours, & le troisiéme vêcut jusques à quinze jours; mais la mere se porta fort bien ensuite.

OBSERVATION CXLVII.

Du cruel accouchement d'une femme qui mourut par la faute d'un ignorant & témeraire Chirurgien.

LE 29. Novembre 1675. je parlai à une femme, qui me dit qu'il n'y avoit qu'une heure que sa pauvre sœur étoit morte, par les violences extraordinaires, qu'un téméraire & mal-adroit Chirurgien lui avoit faite en sa presence durant deux heures entieres pour l'accoucher; lequel au lieu de lui tirer du ventre son enfant qui étoit vivant, l'avoit tué avec ses instrumens, & avoit en même-temps crevé & déchiré de tous côtez la matrice de la mere; ce qui avoit été cause qu'elle mourut une heure ensuite, & qu'une grande partie des intestins & du mézentere de cette pauvre femme sortirent hors de son ventre par l'endroit de ces déchiremens, aussi-tôt que son enfant lui eut été tiré hors de la matrice, en la presence de ce Chirurgien, par un autre que l'on avoit envoyé querir, après qu'on eut vû le cruel traitement, & les excessives violences inutilement faites à cette pauvre femme par ce même premier Chirurgien, qui rejetta aussi-tôt effrontément sa faute sur cet autre, qui avoit mis le dernier la main à l'œuvre. La verité de ce triste recit me fut aussi-tôt confirmée par un de mes confreres, qui me dit avoir été mandé à l'heure même par ce second Chirurgien, pour faire la réduction des intestins de cette femme qui étoit agonisante, lesquels il trouva tout-à-fait hors de son ventre, tout meurtris, & le mézentere tout déchiré en lambeaux, m'assurant qu'il n'avoit jamais vû un spectacle plus horrible, & en même-temps plus pitoyable, parce que cette pauvre femme avoit pour lors sept autres petits enfans vivans. Mais quoique j'attribuë la cruelle mort de cette pauvre femme à l'ignorance & à la témerité de ce premier Chirurgien, je ne trouve pas que le second soit tout-à-fait exempt du soupçon que ce premier rejettoit sur lui par son accusation; & je le blâme de ce qu'après avoir tiré l'enfant du ventre de cette femme, au lieu d'avoir recours à ce troisiéme Chirurgien, comme il fit, pour lui réduire les intestins & le mézentere qui en étoient sortis, il n'en avoit pas fait lui-même la réduction, comme il devoit bien faire aussi-tôt qu'il les vit sortir. Si j'ai fait le recit de cette lamentable histoire, ce n'est pas pour insulter à la memoire de ce premier

Chirurgien, qui tout ignorant qu'il étoit, se vantoit effrontément d'être plus capable que qui que ce soit en l'art des accouchemens; mais c'est afin de faire connoître au public, combien il est dangereux de se fier aux vaines promesses de ceux qui n'en ont pas une véritable connoissance.

OBSERVATION CXLVIII.

De l'accouchement d'une femme qui six semaines auparavant avoit vuidé par la matrice une très-grande abondance d'eau.

LE 3. Decembre 1675. j'ai accouché une femme d'un enfant qui se portoit bien, laquelle six semaines avant que d'accoucher, avoit vuidé par la matrice une si grande abondance d'eau durant le temps d'une matinée, qu'elle en moüilla plus de quinze serviettes l'une après l'autre, qui en étoient toutes trempées, ayant même quelques douleurs médiocres, qui lui firent croire qu'elle accoucheroit le même jour, & l'obligerent à m'envoyer querir. Mais n'ayant pour lors reconnu en elle aucune disposition à l'accouchement prochain, je me contentai de lui recommander le repos au lit, qu'elle garda durant deux ou trois jours seulement; & huit jours ensuite elle recommença encore à vuider quelques eaux de la matrice; après quoi elle se porta très-bien jusques au terme parfait de son accouchement, qui fut fort heureux, & n'arriva que six semaines entieres, après qu'elle eut vuidé ces premieres eaux, qui venoient selon l'apparence de quelque espece d'hydropisie de matrice; car dans le tems de son accouchement, son enfant qui se portoit très-bien, avoit toutes ses eaux, & leurs membranes entieres & assez fortes, qui ne se percerent qu'un quart-d'heure avant qu'elle accouchât.

OBSERVATION CXLIX.

D'une femme qui mourut avec son enfant dans le ventre, d'où il fut tiré par l'operation Césarienne après sa mort.

LE 15. Decembre 1675. je vis une femme qui étoit morte avec son enfant dans le ventre, après avoir été deux jours entiers en travail sans pouvoir accoucher. Aussi-tôt que je fus arrivé chez elle, l'ayant trouvée qui venoit d'expirer il n'y avoit

qu'un moment, je lui fis l'operation Césarienne pour lui tirer du ventre son enfant que je trouvai tout corrompu & extrêmement tumefié, se présentant au passage la face en dessus, & la tête de côté, qui étoit la cause pour laquelle cette femme n'en avoit pû accoucher : & comme la Sagefemme qui l'avoit assistée durant tout son travail, me dit que lorsque ses eaux s'écoulerent, elles avoient une grande feteur, je jugeai que cet enfant étoit mort dès auparavant que sa mere eût été en travail ; & que cette Sagefemme s'étoit assurément trompée dans la croyance qu'elle avoit que la mere l'avoit senti remuer manifestement depuis ce tems-là ; ce qui étoit impossible, vû la grande corruption qui étoit à l'enfant, & les autres circonstances qui le dénotoient. Si j'eusse été mandé un jour auparavant, j'aurois peut-être sauvé la vie à cette pauvre femme, en lui tirant du ventre en la maniere ordinaire cet enfant mort, qu'elle ne put jamais pousser dehors, à cause de sa mauvaise situation ; parce que sa tête venant de côté, étoit renversée sur les épaules ; joint à cela que c'étoit un premier enfant, & une petite femme extrêmement grasse. Par l'ouverture que je fis de son corps, je trouvai l'enfant en la disposition & situation que j'ai marquée, & la substance de la matrice extrêmement mince dans toute sa partie anterieure & inferieure, n'ayant pas plus d'épaisseur qu'en peut avoir la vessie étenduë, mais dans son fond vers sa partie posterieure, elle avoit l'épaisseur de deux lignes, non-seulement à l'endroit où l'arrierefaix étoit attaché, mais encore à la largeur de deux travers de doigt par delà, dans toute sa circonference. Mais cette épaisseur de sa substance vers la circonference de l'arrierefaix, procedoit de la contraction & du resserrement qui s'en étoit fait deux jours auparavant, par l'évacuation des eaux de l'enfant ; & cette contraction s'étoit seulement faite vers le fond où étoient situées les jambes de l'enfant, qui ne tenoient pas tant de place que le corps, qui étant situé vers le devant, avoit toujours tenu la matrice dans son entension, & étoit cause qu'elle étoit si mince en ce lieu. C'est ce que je fis remarquer à plusieurs personnes qui étoient présentes, pour leur faire connoître que la matrice est extrêmement mince vers les derniers mois de la grossesse, & non pas épaisse d'un travers de doigt ou plus, comme beaucoup le croyent très-abusivement.

OBSERVATION CL.

D'une femme qui mourut d'un ulcere carcinomateux en la matrice.

LE 24. Decembre 1675. j'ai vû une femme âgée de quarante ans, qui avoit un ulcere carcinomateux à la matrice, dont elle mourut deux mois ensuite, comme je l'avois certainement prédit, vû le mauvais état où je la trouvai. L'orifice interne étoit confus avec le corps de sa matrice, ses bords étant tout retirez, & renversez en dedans; & tout le côté qui touchoit le gros intestin étoit entierement scyrreux; ce qui causoit à cette femme une grande difficulté de rendre les gros excrémens, & une très-grande peine à marcher depuis trois mois, sentant une très-grande douleur, & une pesanteur extraordinaire vers le siége, qui la faisoit boiter tout bas; à cause que les gros nerfs qui sortent de l'os *Sacrum* pour aller se distribuer aux cuisses, étoient abreuvez des humeurs malignes, dont tout le corps de la matrice étoit embarassé, aussi-bien que toutes les parties voisines. Cette maladie étoit arrivée à cette femme après le déreglement de ses menstruës, & des pertes de sang qui avoient eu de fréquentes récidives durant une année.

OBSERVATION CLI.

D'une femme qui mourut d'un ulcere carcinomateux de la matrice.

LE 1. Janvier 1676. je vis une autre femme âgée de soixante ans, qui avoit depuis un an une perte de sang qui récommençoit de temps en temps, avec une continuelle excrétion de fleurs blanches qui venoient d'un ulcere carcinomateux qu'elle avoit en la matrice, que je trouvai toute schyrreuse. Cette femme avoit été bien reglée en l'évacuation de ses menstruës, jusques à l'âge de cinquante ans, après lequel âge, cette évacuation ayant entierement cessé en elle durant huit ou neuf années, il lui arriva des pertes de sang, qu'elle croyoit dans le commencement lui devoir être salutaires, ne sçachant pas que ces sortes de pertes de sang qui viennent ainsi dans un âge avancé, après la cessation entiere des menstruës durant plusieurs années, sont toûjours mortelles; parce qu'elles sont toûjours suivies d'un

ulcere carcinomateux entierement incurable, comme il étoit arrivé à cette femme, qui mourut quatre mois ensuite que je l'eûs vûë en cet état, comme je l'avois prédit.

Observation CLII.

De l'accouchement d'une femme grosse de deux enfans, dont l'un présentoit un bras au-devant de sa tête, & l'autre venoit naturellement.

Le 24. Janvier 1676. j'ai accouché une femme de deux enfans vivans, dont le premier qui étoit un garçon, présentoit un bras au-devant de sa tête. Ayant trouvé cette femme en cet état, lorsque je fus mandé pour la secourir, je repoussai aussitôt le bras de l'enfant au derriere de sa tête, laquelle je mis ensuite en bonne situation au passage; après quoi je fis donner à la femme un clystere assez fort, qui ayant reveillé ses douleurs qui étoient très-lentes, la fit accoucher un peu après heureusement de ce premier enfant, qui auroit couru risque de la vie, si je ne l'eusse secouru de la maniere; & comme le second enfant qui étoit une fille qui se présentoit naturellement, étoit encore envelopé de ses eaux & de ses membranes, je les rompis aussi-tôt pour en accelerer promptement la sortie, durant que le passage étoit ouvert par la sortie du premier; ce qu'ayant fait, ce second enfant qui étoit plus petit que le premier, fut promptement poussé dehors; après quoi je délivrai la femme d'un fort gros arrierefaix, qui étant unique étoit commun à ces deux enfans; observant de tirer premierement le cordon du premier enfant; afin que la partie de l'arrierefaix qui y répondoit, précedât, pour en rendre l'attraction & la sortie plus facile.

Observation CLIII.

De l'accouchement d'une femme, dont l'enfant présentoit le cordon de l'ombilic au-devant de sa tête, ayant outre cela le col embaraſſé de ce même cordon.

Le 29. Janvier 1676. j'ai accouché une femme d'un enfant vivant, qui présentoit le cordon de l'ombilic au-devant de

sa

ſa tête, ayant outre cela le col embaraſſé de deux tours de ce cordon, ce qui empêchoit de le pouvoir reduire bien avant. Mais je remediai à cette difficulté, après avoir repouſſé ce cordon en le tenant ſujet avec l'extrémité de mes doigts dans le temps des douleurs de la mere, pour empêcher qu'il ne fût derechef pouſſé dehors, & qu'il ne fût en même temps comprimé par la tête de l'enfant, laquelle compreſſion de ce cordon auſſi-bien que ſon refroidiſſement, auroit été également préjudiciable à la vie de l'enfant, par l'entiere interception du mouvement du ſang, ſi je n'y euſſe ainſi remedié par ce ſecours, qui fit que la mere accoucha fort heureuſement de cet enfant vivant.

OBSERVATION CLIV.

D'une femme qui avoit une grande perte de ſang, cauſée par l'arrierefaix d'un petit fétus, *dont elle étoit avortée au deuxiéme mois de ſa groſſeſſe.*

LE 4. Février 1676. je délivrai une femme qui étoit avortée il y avoit ſix heures, avec une grande perte de ſang qui lui étoit arrivée au deuxiéme mois de ſa premiere groſſeſſe, laquelle perte de ſang étoit entretenuë par l'arrierefaix qui étoit reſté en ſa matrice, après qu'elle eût avorté d'un petit *fétus*, dont il n'avoit paru que la tête groſſe comme une petite aveline, ayant deux petits points noirs qui en marquoient les yeux, la figure du reſte de ce petit corps s'étant écraſée; & effacée à cauſe de ſa molleſſe, par l'agitation des efforts de l'avortement. Auſſi-tôt que j'eus délivré cette femme de l'arrierefaix de ce petit avorton, cette grande perte de ſang qui l'avoit fait tomber pluſieurs fois en foibleſſe ceſſa, & la malade ſe porta bien enſuite. L'on voit ſouvent dans les avortemens qui arrivent dans les deux ou trois premiers mois de la groſſeſſe, que l'arrierefaix eſt ainſi retenu au dedans de la matrice, à cauſe qu'étant beaucoup plus gros que le corps de l'enfant, il ne peut que difficilement être expulſé de la matrice, par le peu d'ouverture qu'a fait le petit corps mollaſſe d'un enfant de ce terme, ce qui eſt cauſe que les efforts que la matrice fait pour expulſer cet arrierrefaix, qui pour lors tient lieu de corps étrange, excitent des pertes de ſang, qui ne ceſſent pas ordinairement, qu'elle n'en ait été entierement délivrée.

OBSERVATION CLV.

D'une femme qui étant grosse de cinq mois, avorta de deux enfans morts.

LE 10. Février 1676. je vis une jeune femme, qui étant grosse de cinq mois de deux enfans pour la premiere fois, avoit la fievre avec de grandes douleurs par tout le ventre; pour raison de quoi je lui conseillai de se faire tirer seulement deux palettes de sang du bras; mais au lieu de suivre précisément le bon conseil que je lui avois donné, on lui fit en un même jour deux saignées très-copieuses de plus de trois palettes chacune; & quelques jours ensuite on lui donna par le conseil d'un Medecin, contre mon avis, une medecine très-forte, qui la fit avorter dès le même jour d'un enfant mort, qu'elle vuida, sans que la Sage-femme qui étoit présente la pût délivrer d'un autre enfant qui étoit aussi mort, qu'elle lui laissa dans le ventre durant trois jours entiers, sans demander d'autre secours que celui du même Medecin, au bout duquel temps la nature poussa dehors l'arriérefaix avec ce second enfant, qui lui étoit ainsi resté dans la matrice. Cette femme après un si dangereux avortement, eut une assez grosse fiévre durant plusieurs jours; nonobstant quoi elle fut assez heureuse pour en revenir, & se porter bien dans la suite.

OBSERVATION CLVI.

De l'accouchement d'une femme qui avoit été surprise de violentes convulsions.

LE 19. Février 1676. j'ai accouché une femme âgée de trente-deux ans de son premier enfant, qui, un jour après l'écoulement de ses eaux, lui étoit resté au passage depuis douze heures entieres, qu'elle avoit été surprise de trois violentes convulsions, avec perte de toute connoissance durant tout ce temps; & comme cette femme ne laissoit pas d'avoir encore de temps en temps quelques douleurs dans l'intervalle des accès de ces convulsions, lorsque je fus mandé pour la secourir, je la fis aussitôt saigner pour prévenir d'autres convulsions; & fis mon possi-

ble de dilater le passage en l'humectant avec axonge, afin de faire avancer la tête de l'enfant. Mais, bien que je tournasse facilement ma main autour d'elle, & que cette tête fût assez dégagée, les douleurs n'étant que foibles, & la femme n'ayant aucune connoissance pour les faire valoir, tout ce que je pûs faire fut de la conduire jusques au couronnement, où elle demeura sans pouvoir plus avancer; ce qui fit que voyant qu'il n'y avoit plus lieu d'esperer aucune chose de la part de la nature, & qu'il survint encore une forte convulsion à la femme, je fus obligé de lui tirer son enfant du ventre avec le crochet en la posture qu'il étoit, pour tâcher de sauver la vie à sa mere, qui n'auroit jamais pû en accoucher autrement, joint à ce que l'enfant dont la tête étoit déja fortement engagée dans le passage, n'auroit pas pû être repoussé pour le retourner, & le tirer par les pieds avec la seule main, sans faire une extrême violence, qui auroit fait succomber la mere dans cette laborieuse operation, & que cet enfant me parut être mort, par plusieurs signes évidens. Ce salutaire secours sauva la vie à cette femme, qui ne revint neanmoins à connoissance que le lendemain, après quoi elle se porta bien, & a fait plusieurs autres enfans depuis ce temps-là, dont je l'ai accouchée fort heureusement. J'ai souvent remarqué que ce fâcheux accident de la convulsion n'arrive ordinairement que dans le premier accouchement des femmes, & principalement à celles qui sont un peu avancées en âge; & que les enfans de ces sortes de femmes sont presque toûjours des enfans mâles, qui par la grosseur de leur corps augmentant la difficulté de l'accouchement, contribuënt beaucoup plus à causer cet accident, que les filles, qui par rapport aux garçons n'ont pas la tête si grosse, ni les épaules si larges; de sorte que c'est une espece de bonheur à la femme qui accouche pour la premiere fois, de faire une fille plûtôt qu'un garçon.

OBSERVATION CLVII.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant avoit le bras sorti jusques à l'épaule.

LE 21. Février 1676. j'ai accouché une femme d'un fort gros enfant, qui présentoit un bras que je trouvai sorti jusques à l'épaule, depuis quatre heures, lorsque je fus mandé pour se-

courir cette femme, sa Sagefemme ayant fait beaucoup d'efforts inutiles de tirer cet enfant, en tirant si fortement le bras qui se présentoit, qu'on en voyoit paroître l'épaule. Ce bras ainsi sorti, étoit si gros & si tumefié, que je ne pûs pas le repousser au dedans, devant que d'avoir été querir les deux pieds de l'enfant, qui me donnerent lieu en les tirant de le retourner, & de repousser en même temps au dedans ce gros bras de l'enfant, dont le passage étoit embarassé; ce qu'étant fait, j'achevai de tirer dehors cet enfant, en le tirant par les deux pieds: il étoit encore vivant, mais si foible, pour n'avoir pas été secouru d'assez bonne heure de la maniere que je fis, qu'il ne vécut qu'une petite demie-heure. La mere se porta bien dans la suite, nonobstant ce laborieux travail, qui étoit de la nature de ceux qui ne demandent pas moins la force & la dexterité des mains, que la force du jugement de celui qui opere; qui sont deux conditions fort nécessaires en ces sortes d'occasions, qui manquoient toutes deux à la Sagefemme que cette femme avoit choisie pour l'accoucher: car elle avoit bien manqué de jugement, croyant tirer cet enfant dehors, en le tirant comme elle avoit fait, par le bras qu'il présentoit, après quoi faute de force ayant tenté inutilement de repousser ce même bras qu'elle avoit ainsi tiré fort mal à propos, elle n'en avoit pas pû venir à bout.

Observation CLVIII.

D'une femme accouchée depuis trois jours, qui sentoit de très-grandes douleurs vers la région de la matrice.

Le 27. Fevrier 1676. je vis une femme accouchée depuis trois jours, qui ressentit de très-grandes douleurs dans le ventre, & particulierement vers la région de la matrice, qui étoit fort tumefiée & très-douloureuse; à cause de la violence que sa Sagefemme lui avoit faite pour la délivrer de son arrierefaix, dont le cordon s'étoit rompu; ce qui l'avoit obligée de porter sa main dans la matrice, & avoit beaucoup contribué à exciter dans la suite les grandes douleurs que cette femme y ressentoit, qui auroient sans doute causé inflammation de cette partie, si je n'eusse empêché de lui trop comprimer le ventre avec son bandage, & de lui presser & manier la matrice, comme elle vouloit faire devant moi, en y faisant des frictions avec la main, pour

en faire sortir, à ce qu'elle prétendoit, les vuidanges qui pouvoient y être retenuës, s'imaginant comme font beaucoup d'autres sans raison, que l'agitation de ces frictions appaiseroit les grandes douleurs que la femme y ressentoit : ce qui au contraire auroit d'autant plus contribué à augmenter la douleur, & à causer ensuite inflammation à cette partie, de la même maniere que l'on voit souvent succeder l'inflammation à la simple démangeaison d'une partie que l'on gratte. C'est pourquoi je recommandai à la Sagefemme, de s'abstenir entierement de ces sortes de frictions, & de ne serrer ni comprimer aucunement le ventre de la malade, & d'y faire des fomentations, mettant sur toute la région de la matrice, des linges trempez en une décoction émolliente, & de la faire promptement saigner du pied ; par le moyen desquels remedes elle fut bientôt soulagée des grandes douleurs qu'elle sentoit, & se porta bien ensuite.

Observation CLIX.

D'une femme qui ayant eu les jambes & les cuisses fort enflées durant les derniers mois de sa grossesse, accoucha toute seule de deux gros enfans, dont l'arrierefaix étoit resté en la matrice.

Le 5. Mars 1676. je délivrai une femme d'un fort gros arrierefaix qui étoit commun à deux gros enfans mâles vivans, dont elle étoit accouchée toute seule depuis une demie-heure, sans autre secours que celui de la nature, quoiqu'elle eût été très-incommodée durant les deux derniers mois de sa grossesse d'une enflure des jambes & des cuisses qui étoient fort tumefiées ; ayant même les deux lévres de la vulve, depuis quinze jours extrémement grosses, & toutes remplies d'humiditez qui regorgeoient sur toute la partie inferieure de l'hypogastre, & dont ces parties étoient si tumefiées, qu'elle ne pouvoit marcher, ni même se tenir assise. Néanmoins elle ne laissa pas d'accoucher ainsi très-heureusement de ces deux enfans vivans, & de se bien porter ensuite. Ces sortes d'enflures des jambes & des cuisses & de ces autres parties, sont fort ordinaires, vers le derniers mois de la grossesse, aux femmes qui ont plusieurs enfans ; à cause que la grande extension de la matrice, faisant pour lors une très-grande compression des vaisseaux iliaques qui se distribuent aux cuisses & en toutes ces parties, retarde & intercepte le mouve-

ment du sang & des autres humeurs ; ce qui fait que la partie la plus sereuse de ces humeurs venant à s'échapper des vaisseaux, & se glissant dans la propre substance des parties, les tumefie extraordinairement, ainsi qu'il étoit arrivé à cette femme. Mais toutes ces enflures se dissipent peu de temps après l'accouchement, quand elles n'ont point d'autre cause que celle que je viens d'expliquer.

OBSERVATION CLX.

De l'accouchement d'une femme, dont l'enfant présentoit le cul devant, laquelle avoit eu les deux lévres de la vulve fort tumefiées.

LE 11 Mai 1676. j'ai accouché une femme de son premier enfant, qui présentoit le cul devant ; laquelle avoit eu durant le dernier mois de sa grossesse les jambes fort enflées, & les deux lévres de la vulve si tumefiées d'humiditez, qu'on avoit été obligé dix jours devant que je l'accouchasse, d'y faire plusieurs scarifications, pour en faire évacuer les eaux, dont elles étoient pleines ; ce qui avoit été fait fort utilement ; car lorsque j'accouchai cette femme, les lévres de sa vulve n'étant plus aucunement enflées, comme elles avoient été auparavant, me donnerent lieu de dégager plus facilement les pieds de son enfant, que je tirai vivant, après quoi la mere se porta fort bien.

OBSERVATION CLXI.

D'une fille qui ayant trompé des Medecins en feignant d'être hydropique, accoucha de deux enfans.

LE 4. Avril 1676. j'ai accouché une vieille fille de trente-cinq ans, qui étant grosse de deux enfans mâles, avoit si bien celé sa grossesse, sous le prétexte d'une très-grande devotion, dont elle avoit fait profession durant toute sa vie, que feignant toûjours d'être hydropique jusques au jour de son accouchement, elle avoit trompé plusieurs Medecins, qui lui avoient fait prendre quantité de violens remedes, prétendans la guerir de cette hydropisie simulée ; nonobstant lesquels elle ne laissa pas de porter ces deux enfans jusques à terme. Lorsque je fus mandé pour guerir cette hydropisie charnuë, qui n'avoit pas été connuë des

Medecins qui l'avoient traitée. Elle étoit accouchée il y avoit dix-huit heures du premier de ces enfans qui étoit vivant; mais le ſecond qui étoit mort depuis deux ou trois jours comme il me parut par ſa corruption, étoit reſté en ſon ventre, faute d'avoir été aidée à s'en délivrer par ſa Sagefemme, qui avoit reçû ce premier enfant, comme elle auroit dû avoir fait, en rompant ainſi que je fis les membranes du ſecond enfant, qui étoient ſi fortes, qu'elles n'avoient pas pû être rompuës par les foibles douleurs que la mere avoit eûës depuis la ſortie du premier. Auſſi-tôt que j'eus rompu les membranes de ce ſecond enfant pour en faire écouler les eaux, les douleurs de la mere ſe fortifierent, & peu après pouſſerent dehors ce dernier enfant, qui quoique mort vint dans la ſituation naturelle; après quoi je la délivrai des arrierefaix de ces deux enfans, qui avoient chacun le leur ſéparé l'un de l'autre; obſervant en les tirant de faire préceder celui du premier enfant, comme on doit toûjours faire, afin que l'extraction en ſoit plus facile.

OBSERVATION CLXII.

D'une femme qui mourut le huitiéme jour de ſon accouchement, une partie de l'arrierefaix étant reſtée en la matrice.

LE 10. Avril 1676. j'ai vû une femme, qui le jour précedent étoit accouchée de ſon premier enfant; après quoi ſa Sagefemme ne l'ayant pû délivrer avoit envoyé querir un Chirurgien, qui ne put auſſi lui tirer de la matrice qu'environ le tiers de l'arrierefaix par morceaux, y ayant laiſſé tout le reſte, pour la grande difficulté qu'il trouva en cette opération. Lorſque je fus appellé pour voir cette femme, elle avoit une groſſe fiévre avec de très-grandes douleurs dans le ventre; & principalement vers la région de la matrice, dont l'orifice interne, qui étoit preſque tout fermé par l'inflammation qui étoit ſurvenuë, ne me parut aucunement diſpoſé à pouvoir être dilaté, ſans trop de violence, pour en pouvoir tirer ce qui étoit reſté de l'arrierefaix. C'eſt pourquoi je jugeai plus à propos d'en commettre l'expulſion à la nature, qui deux jours enſuite jetta bien d'elle-même dehors le reſte de cet arrierefaix à demi corrompu; mais l'inflammation de la matrice qui avoit été trop violentée, ayant toujours continué, & la fiévre avec de très-grands friſſons, & un tranſport au cerveau qui ſe fit le quatrié-

me jour durant quelques heures, cette femme mourut le huitiéme jour de son accouchement. Je suis persuadé par plusieurs autres exemples semblables, que sa mort ne fut pas tant causée par la rétention de l'arrierefaix dans la matrice, puisque la nature l'en expulsa d'elle-même dès le troisiéme jour, que par l'inflammation qui se fit en cette partie, par la violence qu'elle avoit reçûe dans cette extraction forcée. C'est pourquoi en pareilles rencontres il est bien moins dangereux de commettre entierement à la seule nature l'expulsion de l'arrierefaix ainsi resté en la matrice après l'accouchement, que de faire aucune violence considerable à cette partie pour l'en tirer.

Observation CLXIII.

De l'accouchement d'une petite femme dont l'enfant présentoit tout le bras avec la tête ayant la face en dessus.

Le 20. Avril 1676. j'ai accouché une femme dont l'enfant présentoit tout le bras avec la tête, ayant la face en dessus: & comme c'étoit une petite femme, dont l'enfant, par la disposition du bras qui se présentoit, me paroissoit être assez gros, devant que d'en venir à l'extrémité, qui étoit de retourner entierement l'enfant pour le tirer par les pieds, je jugeai plus à propos d'essayer un remede plus doux pour la mere & pour l'enfant. C'est pourquoi je me contentai de repousser en dedans le bras de l'enfant qui s'étoit avancé; & je plaçai sa tête droit au passage, ayant toutefois la face en dessus, ne lui pouvant pas donner une meilleure situation parce que le corps de l'enfant étant aussi en même situation, je n'aurois pas pû lui mettre la face en dessous, sans retourner aussi en même temps tout le corps; ce qui ne se pouvoit pas faire sans beaucoup violenter la mere & l'enfant, à cause de la petitesse & délicatesse de la mere & de la grosseur de l'enfant; me contentant pour lors de lui faire donner un clystere, aussi-tôt que j'eus repoussé le bras de son enfant, afin de lui exciter des douleurs qui pussent faire avancer sa tête au passage; ce qui ayant réüssi comme je l'avois préjugé, cette femme accoucha heureusement deux heures après, de cet enfant vivant, & elle se porta bien ensuite.

OBSERVATION CLXIV.

D'une femme qui étant grosse de quatre mois, avorta d'un enfant mort, dont l'arrierefaix étoit resté en sa matrice.

LE 21. Avril 1676. j'ai vû une femme qui étoit avortée depuis trois heures d'un enfant mort de quatre mois, après avoir été blessée à la presse en une Eglise il y avoit trois semaines, depuis lequel temps elle avoit toûjours senti de grandes douleurs dans le ventre, & avoit commencé à vuider un peu de sang vers le neuviéme jour de sa blessure, après quoi elle n'avoit plus senti remuer son enfant, & en étoit avortée sans avoir vuidé l'arrierefaix, qui lui étoit resté dans la matrice; sa Sagefemme qui étoit présente ne l'ayant pas pû tirer, à cause que la matrice s'étoit refermée incontinent après qu'elle eût expulsé cet enfant mort. Ayant examiné moi-même si je trouverois de la disposition à pouvoir délivrer cette femme de l'arrierefaix ainsi resté; & ayant reconnu que sa matrice n'étoit pas ouverte que pour y introduire un seul doigt, je jugeai qu'il étoit plus sûr d'en commettre pour lors l'operation à la nature, & de la differer à un autre temps, que de lui faire aucune violence, pour lui tirer de la matrice aussi peu dilatée cet arrierefaix, le remede me paroissant en cet état plus préjudiciable que la maladie. C'est ce qui me fit differer jusques au lendemain; auquel temps ayant trouvé la matrice de cette femme bien plus dilatée qu'elle n'étoit le jour précedent, je la délivrai heureusement de cet arrierefaix; & quoique cette femme eût pour lors la fievre, elle se porta bien néanmoins dans la suite.

OBSERVATION CLXV.

D'une femme qui étoit accouchée toute seule de deux enfans de sept mois, sans être délivrée de leur arrierefaix.

LE 29. Avril 1676. j'ai délivré une femme, qui étoit accouchée toute seule depuis une heure de deux enfans de sept mois, qui avoient chacun leur arrierefaix separé l'un de l'autre. Le premier de ces enfans étoit vivant, & l'autre étoit mort incontinent après être venu au monde. J'avois vû cette femme le

jour précedent, & lui avois bien prédit qu'elle étoit grosse de deux enfans : car elle avoit pour lors le ventre grandement tendu en largeur, avec une dépression vers le milieu, & les jambes & les cuisses extrémement enflées, comme aussi toutes les deux lévres de la vulve, qui étoient si tumefiées que son Chirurgien avoit été obligé d'y faire plusieurs scarifications, pour en évacuer les serositez. Ces dispositions étant presque toujours ordinaires à toutes les femmes qui sont grosses de plusieurs enfans ; & comme cette femme avoit la fiévre depuis plusieurs jours, & qu'il étoit survenu un commencement de mortification aux scarifications que son Chirurgien lui avoit faites un peu trop profondes, à l'un des côtez de ces lévres de la vulve, où il y avoit inflammation assez considerable, je crûs cette femme en grand danger de la vie ; cependant elle se porta bien après que je l'eus délivrée. Mais ce qui contribua beaucoup à la facilité de son accouchement, nonobstant le mauvais état où elle étoit, fut qu'elle avoit eu auparavant plusieurs autres enfans dont elle étoit accouchée à terme, qui étoient beaucoup plus gros que ces derniers jumeaux qui étoient petits.

Observation CLXVI.

De l'accouchement d'une femme grosse de deux enfans, dont l'un vint naturellement, & l'autre se présentoit en mauvaise posture, l'orifice interne de la matrice de cette femme ayant été dilaté de la largeur du pouce vingt-trois jours auparavant.

Le 6. Mai 1676. j'ai accouché une femme de deux enfans mâles vivans, dont le premier vint naturellement ; & comme le second se présentoit en mauvaise posture, je rompis les membranes de ses eaux incontinent après la sortie du premier, pour le tirer par les pieds après l'avoir retourné. Ces deux enfans avoient chacun leur délivre séparé l'un de l'autre, lesquels délivres n'étoient joints que par leurs membranes. J'avois predit à cette femme plus de quatre mois devant qu'elle accouchât, qu'elle étoit grosse de deux enfans, par les signes que j'avois reconnus en elle. Mais ce que je trouvai encore de plus remarquable en cette femme, est que vingt-trois jours devant que je l'accouchasse de ces deux enfans, elle avoit ressenti durant quelques jours de fausses douleurs dans le ventre, dès lequel temps je trouvai l'orifice in-

terne de sa matrice dilaté de la largeur du pouce, sentant pour lors facilement avec mon doigt la tête de ce premier enfant, qui étoit tournée & posée contre cet orifice de la matrice, nonobstant quoi elle porta encore durant ces vingt-trois jours entiers ces deux enfans vivans; dont je l'accouchai fort heureusement, comme je viens de dire.

Observation CLXVII.

D'une femme qui mourut d'un ulcere carcinomateux de la matrice.

Le 9. Mai 1676. j'ai vû une femme âgée de trente-cinq ans, qui avoit une perte de sang presque continuelle depuis cinq mois, causée par un ulcere carcinomateux qu'elle avoit à la matrice, dont l'orifice interne étoit tout schyrreux, avec de gros bords applatis sans aucune figure reguliere. Cette femme avoit eu son huitiéme enfant il y avoit deux ans, lequel elle avoit assez bien nourri sans aucune manifeste incommodité durant quinze mois entiers; pendant tout lequel temps elle avoit eu, à ce qu'elle me dit, tous les mois reglément ses menstruës, comme si elle n'eût point été nourrice, ce qui ne lui étoit jamais arrivé en nourrissant tous ses autres enfans: après ce temps cette perte de sang lui étant survenuë fort abondante, elle ne fut plus réglée en ses menstruës, au lieu de quoi la même perte de sang se renouvelloit de temps en temps, & dans les intervalles elle avoit encore une continuelle excrétion de fleurs blanches sereuses, qui n'avoient pas grande feteur, comme toutes les excrétions de ces sortes d'ulceres ont ordinairement, nonobstant quoi je jugeai que sa maladie étoit très-certainement mortelle. Mais ce qui étoit de plus remarquable en cette femme, étoit de voir que cette maladie lui fût arrivée, bien qu'elle allaitât un enfant, de laquelle elle auroit dû, ce semble, être préservée par la continuelle révulsion des humeurs qui se fait par l'alaitement de l'enfant. Mais ayant eu tous les mois ses menstruës, contre la regle des nourrices, qui ne les ont pas ordinairement, cela l'avoit renduë plus disposée à la fâcheuse maladie dont elle étoit affligée, qui lui causa la mort quelques mois ensuite, comme je l'avois bien prédit.

Observation CLXVIII.

De l'accouchement d'une femme, qui avoit eu durant les trois premiers mois de sa grossesse ses menstruës fort abondamment.

Le 15. Mai 1676. j'ai accouché une femme d'une fille à terme, qui se portoit bien, quoique la mere eût eu durant les trois premiers mois de sa grossesse ses menstruës fort abondamment, ou plûtôt des pertes de sang qui lui arrivoient deux ou trois fois par mois; ce qui faisoit qu'elle n'auroit jamais crû être grosse dans ces commencemens, si je ne l'en eusse assurée, l'ayant bien reconnu par d'autres signes qui le dénotoient nonobstant cette évacuation, qui n'étant pas reglée, comme sont ordinairement les menstruës, devoit plûtôt être appellée une perte de sang accidentelle, qu'une évacuation menstruelle. Et comme ce sang ne sortoit seulement que des vaisseaux qui aboutissent à l'exterieur de l'orifice interne, & nullement du dedans de la matrice, qui étoit exactement fermé, cette femme ne laissa pas de conserver sa grossesse, par le moyen de deux saignées du bras que je lui fis faire, à quinze jours l'une de l'autre, & d'un grand repos qu'elle garda, avec une entiere abstinence du coït que je lui avois recommandée sur toutes choses; ce principal repos de la partie étant le plus nécessaire de tous les remedes en ces occasions.

Observation CLXIX.

D'une femme qui eut une grande perte de sang causée par un faux-germe, dont ayant été délivrée, elle eut quelques jours ensuite la petite verole.

Le 20. Mai 1676. j'ai vû une jeune femme de vingt ans, qui croyant être grosse de deux mois ou environ, étoit tombée il y avoit douze jours assez rudement sur les genoux dans sa chambre, sans en être aucunement incommodée durant les huit premiers jours. Mais après cela elle eut de grandes douleurs dans le ventre; & au troisiéme jour de sa chûte, il lui survint un flux de ventre, qui lui dura seulement un jour; après quoi ayant vuidé quelques eaux de la matrice, elle eut une très-grande perte de sang causée par un faux-germe, que la nature ne put pas expul-

ſer, à cauſe du peu de dilatation de ſa matrice, qui n'étant ouverte que pour y introduire un ſeul doigt avec aſſez de difficulté, ne donnoit pas lieu de lui pouvoir tirer ce corps étrange qu'avec grande peine; & ce qui rendoit l'operation d'autant plus difficile, étoit que cette jeune femme n'avoit pas encore eu d'enfans. Je lui tirai néanmoins la plus grande partie de ce faux-germe, pour éviter le danger de cette grande perte de ſang, qui lui avoit déja cauſé pluſieurs foibleſſes, me ſervant du mieux que je pûs du ſeul doigt indice porté à l'entrée de la matrice, & du pouce introduit ſeulement dans le *vagina*. Mais comme la racine de ce faux-germe étoit reſtée adhérente au fond de la matrice, auquel lieu je ne pouvois pas atteindre avec mon doigt, j'y laiſſai le reſte de ce corps étrange, pour éviter la violence qu'il auroit fallu faire pour l'en tirer, laquelle petite partie ainſi reſtée ſe fondit dans la ſuite en ſuppuration très-fétide, qui cauſa durant trois ou quatre jours à la malade une fiévre avec pluſieurs friſſons, comme il arrive ordinairement, lorſqu'il ſe fait quelque ſuppuration de la matrice. Mais cette fiévre & tous les accidens qui l'accompagnoient ceſſerent auſſi-tôt qu'elle eut vuidé gros comme une aveline du reſte de ce corps étrange; lui ayant fait uſer pour ce ſujet d'injections émollientes dans la matrice; enſuite de quoi cette femme s'étant bien portée durant quelques jours, fut ſurpriſe de la petite verole, dont elle guérit néanmoins fort heureuſement. L'on pourroit douter laquelle de ces deux cauſes ayant détruit le principe de vie en la conception de cette femme, lui avoit excité dans la ſuite la fauſſe couche qu'elle eut; ſçavoir, la chûte qu'elle avoit faite au deuxiéme mois de ſa groſſeſſe, ou la diſpoſition intérieure qu'elle pouvoit avoir euë dès le commencement à la petite verole qu'elle eut ſeulement quelques jours enſuite de cette fauſſe couche. Pour moi je croi que ce fut plûtôt la diſpoſition intérieure qu'elle avoit euë à cette maladie, jointe à quelqu'autre choſe, qui ayant détruit le principe de vie en la conception dès le commencement, l'avoit convertie en faux-germe; car ſi c'eût été ſeulement la chûte que cette femme avoit faite vers le deuxiéme mois, on auroit vû paroître pour lors un enfant tout formé, & non pas un ſimple faux-germe.

Observation CLXX.

D'une femme grosse de sept mois, qui ayant une grande perte de sang, mourut avec son enfant dans le ventre, n'ayant pas voulu qu'on l'accouchât.

Le 25. Mai 1676. je vis une femme grosse de sept mois, qui après une grande fâcherie avoit vuidé toutes les eaux de son enfant, & avoit depuis deux jours une très-grande perte de sang causée par le détachement de l'arrierefaix, qui se présentoit le premier, ainsi que je le reconnus après l'avoir examiné; & comme il n'y avoit pas de plus salutaire remede que l'accouchement, pour sauver la vie à cette femme, qu'elle couroit grand risque de perdre dans peu, m'étant disposé à lui donner ce secours, elle ne voulut jamais le permettre, quelque raison que je lui pusse alléguer pour l'y faire résoudre, & pour lui faire comprendre la nécessité qu'il y avoit d'entreprendre cette operation, que je préjugeois néanmoins devoir être assez laborieuse; tant à cause que l'orifice interne de sa matrice, qui étoit assez dur & fort épais, n'étoit que peu dilaté, qu'à cause de la force & de la dureté des membranes, dont son enfant étoit encore entierement enveloppé sans aucune interposition de ses eaux, qui étoient écoulées il y avoit plus de deux jours; lesquelles membranes il falloit rompre pour introduire la main au dedans, afin de retourner l'enfant pour le tirer; ce qu'il faut toujours faire autant qu'il est possible, devant que d'introduire la main bien avant dans la matrice; afin qu'elle soit garantie de contusion par l'interposition de ces membranes: car qui voudroit introduire la main entre les membranes de l'enfant & la propre substance de la matrice, mettroit la femme en bien plus grand danger de la vie. Mais voyant la grande opiniâtreté de cette femme à refuser le salutaire secours que je lui voulois donner, je la laissai avec regret dans le déplorable état où elle étoit, lui prédisant une mort certaine. Aussi-tôt que je l'eus quittée, elle envoya querir un autre célebre Chirurgien, qui au lieu de lui faire entendre, comme il devoit, la nécessité qu'il y avoit de l'accoucher, usant d'une politique blâmable, pour ne pas se charger du douteux évenement de cette operation, lui donna une vaine esperance qu'elle pourroit accoucher d'elle-même; mais elle mourut le

jour enſuite avec ſon enfant dans le ventre, ainſi que je lui avois bien prédit, pour n'avoir pas voulu ſouffrir que je l'accouchaſſe, comme je voulois faire pour tâcher de lui ſauver la vie.

OBSERVATION CLXXI.

D'une femme à qui la matrice étoit entierement tombée, de la groſſeur de la tête d'un enfant, ſans pouvoir être réduite depuis près de trois ans.

LE 27. Mai 1676. j'ai réduit la matrice d'une pauvre femme âgée de quarante-huit ans, qui en ſouffroit une fâcheuſe deſcente depuis vingt-cinq ans. Sa matrice, qui étoit pour lors plus groſſe que la tête d'un enfant, étoit entierement tombée ſans pouvoir être réduite depuis près de trois ans, qu'elle avoit reçû un coup de pied de ſon mari en cette partie, qui reſta toûjours enſuite ainſi tumefiée & pendante au dehors, avec une très-grande incommodité de cette femme, à laquelle je donnai charitablement le ſecours dont elle avoit grand beſoin, en réduiſant ſa matrice, & lui mettant un peſſaire propre pour la retenir en ſa ſituation, l'ayant fait ſaigner auparavant deux fois du bras, & fait tenir de repos, & vivre de régime durant quatre jours, afin que la groſſeur de ſa matrice, qui étoit en continuelle fluxion, étant diminuée, la réduction que j'en fis enſuite, en fût plus facile. Cette maladie arrive rarement aux femmes riches qui ont moyen de garder le repos néceſſaire, & d'y remedier dès le commencement qu'elles s'en apperçoivent; mais elle eſt très-commune aux pauvres femmes, qui étant obligées par indigence de travailler continuellement pour gagner leur vie, négligent de garder le repos, & de faire les autres remedes qui leur ſeroient néceſſaires pour les en préſerver. Comme je ſortois du logis de cette pauvre femme, à qui je venois de réduire la matrice, je trouvai à ſa porte un Chirurgien, qui ſe croyant beaucoup plus habile homme qu'il n'étoit, me dit en m'arrêtant : Vous venez apparemment de voir cette femme qui a cette prodigieuſe deſcente de matrice? Je lui répondis, qu'oüi. Il me dit auſſi-tôt, qu'il l'avoit vûë avant moi, & qu'il lui avoit propoſé, vû l'impoſſibilité qu'il avoit trouvée à réduire ſa deſcente, de ſouffrir qu'il lui fît la même opération qu'il diſoit avoir faite à une autre fem-

me qui étoit affligée d'une pareille maladie. Je lui demandai quelle étoit cette opération. Il me répondit ; quoi ! Monsieur, vous n'avez pas oüi parler de la belle opération que je fis il y a quelques années, à une femme à qui j'extirpai entierement la matrice, dont elle souffroit une descente, qui ne se pouvoit pas réduire, & qui en est réchappée, me citant plusieurs Medecins & Chirurgiens devant qui il avoit fait, à ce qu'il me dit, cette opération, qu'il qualifioit fort mal à propos du titre de belle. Mais il fut fort surpris quand je lui dis, que les personnes qu'il me citoit, étoient autant de témoins de son imprudence & de son ignorance ; & que s'il m'eût fait voir cette femme auparavant, je lui aurois assûrement fait une bien plus belle opération, en lui conservant & réduisant sa matrice, comme je venois de faire à la femme dont je viens de parler, lui recommandant pour lors de la visiter, afin d'en être témoin, & que par cet exemple il pût être mieux instruit en son art, qu'il n'avoit été jusqu'alors.

Observation CLXXII.

D'une petite fille de quatre ans, qui n'avoit l'entrée exterieure de la vulve perforée que d'un petit trou égal à la grosseur du tuyau d'une plume de pigeon.

Le 9. Juin 1676. j'ai vû une petite fille âgée de quatre ans, qui avoit naturellement l'entrée extérieure de la vulve tout à fait clause, à l'exception d'un simple petit trou, qui étoit seulement égal à la grosseur du tuyau d'une plume de pigeon, situé au-dessous du conduit de l'urine ; laquelle disposition pouvoit passer pour un veritable *hymen*, qui ne se rencontre jamais de la sorte, si ce n'est très-rarement, & contre l'ordre de la nature ; à quoi il falloit remedier par une petite incision. Mais comme l'âge peu avancé de cette fille, ne rendoit point encore nécessaire l'opération qui convenoit à ce vice de conformation, je conseillai à sa mere de la differer jusques à ce que la fille eût huit ou dix ans ; afin qu'étant dans un âge plus raisonnable, & ayant le corps plus formé, on pût pour lors plus facilement faire l'incision qui seroit convenable, & la proportionner plus justement aux parties de l'enfant, pour lui faciliter par ce moyen une libre évacuation de ses menstruës, & pour la rendre capable de mariage, lorsqu'il en seroit temps.

Observa-

OBSERVATION CLXXIII.

De l'accouchement d'une femme qui étoit presque à l'agonie, dont l'enfant, qui étoit mort, étoit resté la tête au passage depuis trois jours.

LE 2. Juillet 1676. j'ai accouché une femme âgée de vingt-quatre ans, de son premier enfant, qui étoit resté la tête au passage depuis trois jours, après l'écoulement de ses eaux. Cette femme avoit pour lors un continuel vomissement depuis près de deux jours, avec une grosse fiévre, ayant même vomi jusques aux matieres noires, depuis un jour; pour lequel sujet je la jugeai être en très-grand peril de la vie. Mais quoiqu'elle fût presque à l'agonie, & qu'elle eût été abandonnée par deux autres Chirurgiens qui l'avoient vûë avant moi, lesquels ne l'avoient pas voulu accoucher, comme ils devoient faire dès le jour précedent; je ne laissai pas de lui tirer son enfant du ventre, pour ne la pas laisser tout-à-fait sans aucune esperance, ainsi que ces Chirurgiens avoient fait; me servant pour ce sujet d'un instrument de mon invention, auquel j'ai donné le nom de *Tiretête*, dont je trouvai l'usage si commode, que je ne croi pas que l'on en puisse jamais inventer de plus utile en ces sortes d'occasions; & comme il me parut que cet enfant étoit mort, par plusieurs signes qui le dénotoient certainement, je ne fis aucune difficulté de le tirer avec cet instrument. Cette femme nonobstant le très-mauvais état où elle étoit, devant que je lui tirasse du ventre cet enfant mort, ne laissa pas de vivre encore plus de six semaines, & seroit même échappée, si après que je l'eus ainsi accouchée, elle n'avoit pas eu un grand flux de ventre avec fiévre, qui la fit enfin mourir; le secours que je lui avois donné ne lui ayant servi qu'à prolonger ses jours.

OBSERVATION CLXXIV.

D'une femme qui se fit faire l'opération du retranchement des deux nymphes, laquelle même femme eut l'année suivante, un enfant qui présentoit le bras.

LE 25. Juillet 1676. je fis l'opération du retranchement des deux nymphes, à une femme qui me pria de lui faire cette operation; tant parce qu'étant obligée, à ce qu'elle me dit, d'aller souvent à cheval, l'allongement de ces nymphes qu'elle avoit très-grandes, lui causoit par le froissement, une douloureuse cuisson; que parce que cette indécence lui déplaisoit extrêmement, aussi-bien qu'à son mari. Aussi-tôt que je lui eus fait cette operation avec le ciseau, elle ne perdit pas le quart d'une palette de sang, durant une heure entiere, que je demeurai auprès d'elle, pour remedier à l'hémoragie qui pouvoit y survenir; après quoi l'ayant laissée dans la confiance que j'avois qu'il ne lui arriveroit rien, je fus assez étonné qu'étant revenu chez elle le soir du même jour pour la penser, je trouvai qu'elle avoit eu une si prodigieuse perte de sang, que je ne l'eusse jamais crû, si je n'eusse vû quantité de linges qui en étoient tout pleins. L'évacuation en fut si grande, qu'elle en étoit tombée en foiblesse par plusieurs fois; ayant perdu plus de douze palettes de sang en cinq ou six heures de tems qu'il y avoit que je l'avois quittée; à quoi je remediai néanmoins aussi-tôt, en sorte qu'elle n'en perdit plus depuis ce tems-là, & guérit tout-à-fait en dix jours de temps, & se porta bien ensuite; ayant grande satisfaction de l'opération que je lui avois faite. J'accouchai cette même femme le 19. Juin de l'année suivante, d'un très-gros enfant, qui venant le bras devant, l'auroit mise en grand péril de la vie, sans le secours que je lui donnai, en tirant cet enfant par les pieds, après l'avoir retourné. Cette derniere operation étoit absolument nécessaire à la conservation de la vie de cette femme, & de celle de son enfant: mais elle se seroit bien passée de la premiere, que je lui avois faite, par le retranchement de ses nymphes trop alongées, qui n'étoit utile que pour la décoration.

OBSERVATION CLXXV.

De l'accouchement d'une femme qui avoit un grande perte de sang, causée par l'entier détachement de l'arrierefaix qui se présentoit le premier.

LE 31. Juillet 1676. j'ai accouché une femme grosse de huit mois, qui ensuite d'un faux pas qu'elle avoit fait il y avoit trois jours, qui lui avoit causé une grande secousse de tout le corps, avoit été surprise d'une grande perte de sang, causée par le détachement de son arrierefaix, qui se présentoit le premier. Son enfant, qui étoit mort en son ventre depuis ces trois jours, comme il me parut par sa corruption, avoit le col embarassé de trois tours du cordon de l'ombilic; ce qui accourcissant extrémement la longueur de ce cordon, avoit été cause que la grande secousse qu'elle s'étoit donnée par ce faux pas, avoit entierement détaché l'arrierefaix de la matrice, & conséquemment excité la grande perte de sang que cette femme avoit, qui la mettoit en très-grand péril de la vie, dont je la préservai en l'accouchant, comme je fis aussi-tôt que j'eus été mandé pour la secourir.

OBSERVATION CLXXVI.

D'une femme à qui une partie de l'arrierefaix étoit restée en la matrice, après être avortée d'un enfant de quatre mois & demi.

LE 19. Août 1676. je vis une femme qui étoit avortée depuis deux heures d'un enfant mort de quatre mois & demi, dont les deux tiers de l'arrierefaix étoient restez en la matrice. Sa Sage-femme ne l'en ayant pas pû délivrer, m'envoya querir pour le faire, s'il y avoit moyen. Mais je trouvai la matrice de cette femme, qui n'avoit pas encore eu d'enfans que celui-là, si fermée intérieurement, & embrassant si étroitement cet arrierefaix, que je ne jugeai pas à propos de lui faire aucun effort pour tirer le reste de ce corps étrange; à cause que la violence qu'il eût été besoin de lui faire pour ce sujet, lui auroit été bien plus préjudiciable que sa maladie même; joint à-cela que cette femme étoit dans de grandes foiblesses, & d'une impatience ex-

traordinaire; pour raison de quoi n'ayant seulement tenté l'opération que mediocrement, & lui ayant tiré environ la moitié de ce corps étrange, je laissai le reste à l'œuvre de la nature, n'y ayant pas pour lors de disposition pour ces considerations à le tirer. Car la partie interieure de l'orifice interne de la matrice faisant un fort étranglement semblable à celui du ventre d'une callebasse, retenoit tellement au-dedans de la matrice ce corps étrange, qu'il n'étoit pas possible pour lors de l'en faire sortir, sans mettre cette femme en plus grand danger de la vie: & pour aider la nature à mettre dehors d'autant plus facilement le reste de ce corps étrange, je fis donner à cette femme plusieurs clystéres, & lui fis faire trois ou quatre fois par jour des injections émollientes dans la matrice, qui aiderent beaucoup à l'expulsion qu'elle en fit au quatriéme jour, ensuite de quoi cette femme se porta bien.

OBSERVATION CLXXVII.

D'une femme qui mourut ayant un ulcere au rein, causé par plusieurs pierres, laquelle on avoit traitée durant un long-temps, comme si elle eût eu une relaxation de matrice.

LE 20. Août 1676. j'ai vû une femme âgée de quarante-huit ans, qui depuis quatre ans qu'elle n'avoit plus ses menstruës, étoit grandement incommodée de fréquentes & violentes douleurs vers les reins, la vessie & la matrice, ce qui l'avoit obligée d'être continuellement durant tout ce temps dans les remedes, dont elle avoit usé de toutes sortes, sans en avoir reçû aucun soulagement; & bien loin de cela, son mal étoit tellement augmenté depuis six mois, qu'elle avoit été contrainte d'être presque toûjours au lit, pour les grandes douleurs qu'elle sentoit vers toutes ces parties, qui lui causoient de fréquentes foiblesses en maniere de vapeurs, avec une grande pesanteur vers la région de la matrice jusques au siege; ce qui faisoit croire aux Medecins qui la traitoient, que la cause de tous ses maux étoit en cette partie. Mais l'ayant examinée pour lors, je trouvai sa matrice en en très-bonne disposition, & que son mal procedoit de la région de la vessie qu'elle avoit très-douloureuse, aussi-bien que tout le col de cette partie, qui étoit beaucoup plus tumefié qu'à l'ordinaire; & comme je remarquai dans les urines de cette femme des

glaires, & plusieurs petits corps furfureux & purulens, je jugeai qu'elle avoit assurément quelque ulcere en la vessie ou au rein ; ce qui n'avoit pas encore été connu jusques alors par plusieurs celebres Medecins & Chirurgiens qu'elle avoit consultez, pour sçavoir la cause de sa maladie, que la plûpart attribuoient à une prétenduë relaxation de matrice ; à cause de la grande pesanteur & de la douleur qu'elle sentoit vers cette partie, toutes les fois qu'elle rendoit son urine & les autres excrémens ; ne prenant pas garde que cette douleur n'étoit qu'accidentelle à celle qu'elle sentoit extrême vers le col de la vessie, qui lui excitant de grandes épreintes après avoir uriné, étoit cause de cette grande pesanteur, qu'elle sentoit en même temps vers la matrice, & en toutes les parties voisines, jusques au siege ; ce qu'ils n'avoient point reconnu, faute de l'avoir aussi-bien examiné que je fis en leur présence. Mais quoique j'eusse fait connoître pour lors bien évidemment la maladie de cette femme, elle ne laissa pas de mourir dans la suite, après avoir encore langui durant huit mois, sentant de continuelles douleurs dans toutes les voyes de l'urine ; & par l'ouverture de son corps après sa mort on lui trouva plusieurs pierres, qui étoient hors du bassinet dans la substance charnuë du rein, sans aucun ulcere en la vessie, la douleur continuelle qu'elle y ressentoit durant sa vie, n'étant causée que par la compassion de celle du rein, communiquée par la continuité du conduit nerveux de l'uretere.

OBSERVATION CLXXVIII.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant avoit la face en dessus, laquelle femme avoit eu une gonorrhée durant tout le temps de sa grossesse, & l'orifice interne de la matrice dilaté de la largeur du doigt, trois semaines avant d'accoucher.

LE 24. Août 1676. j'ai accouché une femme d'un enfant qui présentoit la face en dessus, & qui avoit ses membranes très-fortes, & tapissées immédiatement sur la tête ; la mere ayant vuidé toutes ses eaux un jour auparavant, sans douleur ; lesquelles trois circonstances rendirent son travail un peu plus long, & plus laborieux qu'il n'auroit été, si ces dispositions ne s'y fussent pas rencontrées ; car l'écoulement prématuré des eaux avoit

laissé l'enfant à sec dans la matrice ; & les membranes qui étoient tapissées sur sa tête sans aucune interposition d'eaux, faisoient que la tête en étant retenuë, comme par une espece de bandeau, les douleurs de la mere ne pouvoient pas la faire avancer dans le passage ; ce qui m'obligea de les rompre, pour faciliter l'accouchement ; & la situation du corps de l'enfant en dessus, faisoit que les douleurs de la mere ne pouvoient pas faire une impulsion si directe, que s'il avoit été en dessous : car lorsque l'enfant est dans la situation naturelle, qui est d'avoir la face en dessous, aussi-bien que le corps, la matrice & les muscles du bas ventre se contractant dans le temps de la douleur, sur l'égalité du dos de l'enfant qui se roidit contre la douleur, sa tête en est bien plus facilement poussée au passage, que lorsqu'il a le corps & la face en dessus ; parce qu'en cette situation les bras & les jambes de l'enfant, qui sont tournez contre le ventre de la mere, interceptent par leur inégalité le mouvement impulsif de la douleur. Trois semaines devant que j'accouchasse cette femme, elle avoit senti durant un jour des douleurs dans le ventre, qui lui firent croire qu'elle étoit en travail, mais ce n'étoit que des fausses douleurs, qui avoient été excitées par le changement de situation de son enfant, qui s'étoit tourné la tête en bas, comme il arrive ordinairement vers le dernier mois de la grossesse ; & bien qu'elle eût pour lors l'orifice interne de la matrice dilaté de la largeur d'un denier, elle ne laissa pas pour cela de porter encore son enfant durant ces trois semaines entieres ; lequel se portoit assez bien, quoique sa mere eût eu durant tout le temps de sa grossesse une gonorrhée, qui lui avoit causé une évacuation presque continuelle & très-abondante de fleurs blanches fort fétides, & son arrierefaix étoit aussi nonobstant cela, assez beau & assez sain ; ce qui étoit un témoignage que la malignité de ces humeurs ne s'étoit point encore communiquée aux parties intérieures de la matrice.

OBSERVATION CLXXIX.

D'une femme à qui l'arrierefaix étoit resté dans la matrice depuis cinq jours, après être avortée d'un petit fétus *de la grosseur d'une médiocre féve.*

LE 28. Août 1676. je délivrai une femme d'un arrierefaix de la grosseur la moitié d'un œuf, en forme de champignon, qui commençoit à se corrompre; lequel étoit resté en sa matrice, depuis cinq jours qu'elle étoit avortée d'un petit *fétus* de la grosseur d'une médiocre féve, après avoir vuidé des eaux roussâtres & du sang quelques jours auparavant. Lorsque je la délivrai de cet arrierefaix, je le trouvai dans la capacité du col de la matrice, venant d'être expulsé de son orifice interne, après que cette femme avoit eu durant trois heures une perte de sang, & de très-fortes douleurs semblables à celles de l'accouchement, qui venoient de cesser quand j'arrivai pour la secourir; à cause que ce corps étrange ne faisoit plus aucune irritation à la matrice, n'étant plus pour lors contenu dans sa capacité interieure, dont il venoit apparemment d'être expulsé, comme j'ai dit, dans la capacité de son col, d'où je le tirai très-facilement.

OBSERVATION CLXXX.

D'une femme qui eut une grande perte de sang causée par un faux germe dont elle fut délivrée.

LE 15. Septembre 1676. je délivrai une femme d'un faux germe membraneux, de la grosseur d'un petit œuf de poule, plein d'eau glaireuse, qui lui avoit causé depuis deux jours une très-grande perte de sang avec gros caillots, & des grandes foiblesses réïterées; lesquels accidens n'étant entretenus que par la présence de ce corps étrange, que la nature avoit tenté inutilement d'expulser, cesserent aussi-tôt que je l'eus tiré hors de la matrice. La Garde de cette femme me montra pour lors une autre espece de petit corps étrange, qu'elle me dit que la malade avoit déja vuidé, dès le jour précedent, prétendant que c'étoit un autre faux germe; m'assurant que le Medecin à qui elle l'avoit

montré, avoit été de ce même sentiment. Mais l'ayant un peu mieux examiné, je fis voir manifestement à cette garde que ce prétendu corps étrange n'étoit qu'un boyau de poulet dont elle s'étoit servie pour revêtir le canon de la seringue, pour lui faire moins de douleurs en lui donnant un lavement, à cause des hémorrhoïdes dont elle étoit incommodée.

OBSERVATION CLXXXI.

De l'accouchement de deux femmes qui avoient porté leur enfant mort en leur ventre, l'une huit jours, & l'autre quinze jours entiers.

LE 26. Septembre 1676. j'ai accouché une femme âgée de vingt ans de son premier enfant, que je jugeai bien être mort en son ventre depuis sept ou huit jours; parce qu'après l'avoir senti tout d'un coup s'agiter fort extraordinairement, elle ne l'avoit plus aucunement senti mouvoir depuis ce tems-là, ni durant tout le temps de son travail; & comme la tête de cet enfant mort étoit extrémement molasse, & que tous ses os n'avoient aucun soutien, cela fut cause qu'il fut arrêté par les épaules; cette tête, pour sa molesse, n'en ayant pas pû préparer auparavant le passage; ce qui m'obligea de la tirer fortement pour les faire passer, & d'introduire même mon doigt jusques sous l'aisselle, pour faire plus facilement extraction de cet enfant, qui étoit tout corrompu, pour être mort, comme j'ai dit, depuis six ou sept jours au moins, dans le ventre de la mere, qui nonobstant cela se porta très-bien ensuite, & ne fut point incommodée durant tout le temps de sa couche; non plus qu'une autre femme que j'accouchai six semaines aprés, d'un enfant qui étoit encore mort en son ventre depuis quinze jours; ne l'ayant aucunement senti remuer durant tout ce tems. Elle étoit venuë chez moi huit jours auparavant pour me consulter; auquel temps je lui predis que son enfant étoit mort, quoiqu'elle se portât bien pour lors, & qu'il lui arriveroit ce qui étoit arrivé à cette autre femme dont je viens de parler: & en effet, son travail fut tout semblable, & je la délivrai de son enfant mort de la même maniere. L'on voit assez souvent que la mort des enfans dans le ventre de la mere les met en danger de la vie, & que les infirmitez de la mere interessent aussi souvent la santé des enfans

ſans dans le temps de ſa groſſeſſe, mais comme la mere & l'enfant ont chacun dans ce temps leur principe de vie, ſéparé l'un de l'autre, l'on voit quelquefois des femmes porter long-temps en leur ventre, ſans incommodité conſiderable, des enfans morts & corrompus, & en accoucher aſſez heureuſement, & ſe porter bien enſuite, comme avoient fait les deux femmes dont je viens de rapporter les exemples; & l'on voit auſſi d'autres fois des enfans ſe porter aſſez bien nonobſtant les funeſtes maladies de leur mere.

OBSERVATION CLXXXII.

D'une femme à qui un Chirurgien peu connoiſſant avoit mis un gros morceau de liege ſolide dans le col de la matrice, pour lui ſervir de peſſaire.

LE 20. Octobre 1676. je tirai de la matrice d'une femme âgée de ſoixante ans, un morceau de liege ſolide de la groſſeur d'un œuf, qu'un Chirurgien peu connoiſſant en ce fait lui avoit mis il y avoit quatre ans, pour lui ſervir de peſſaire, à cauſe d'une relaxation de matrice qu'elle avoit. Mais comme ce gros morceau de liege ſolide étoit inégal & raboteux, à cauſe qu'il n'étoit point recouvert de cire, il lui cauſoit une grande douleur en cette partie, & y entretenoit une intemperie continuelle, en empêchant la libre iſſuë des humides excrétions de la matrice; pour lequel ſujet je lui tirai ce corps étrange avec un petit crochet, ſans l'aide duquel il auroit été très-difficile d'en faire l'extraction. Les peſſaires dont on peut ſe ſervir pour les deſcentes de matrice, doivent avoir la figure d'un petit bourelet circulaire, & être percez d'un aſſez grand trou dans leur milieu, pour donner un libre paſſage à toutes les excrétions de cette partie, ſans les retenir, comme font ceux qui ſont ſolides comme une boule, ainſi qu'étoit ce gros morceau de liege, & comme font encore les éponges, dont quelques femmes ſe ſervent mal à propos; car l'éponge empêche auſſi l'iſſuë des excrétions de la matrice; & ces mêmes excrétions reſtant dans cette éponge qui s'en abbreuve, cauſent enſuite une très grande infection en cette partie.

OBSERVATION CLXXXIII.

De l'accouchement de deux femmes dont les enfans venoient le bras devant avec sortie du cordon de l'ombilic.

LE 28. Octobre 1676. j'ai accouché une femme d'un enfant qui venoit le bras devant, avec sortie du cordon de l'ombilic. Ayant reconnu par le battement que je sentis en ce cordon, que l'enfant étoit vivant, je le retournai aussi-tôt pour le retirer par les pieds, sans lequel secours cet enfant que je tirai vivant, alloit indubitablement périr par le refroidissement de ce cordon qui avoit été poussé au dehors dans le même tems que ses eaux s'étoient écoulées par la rupture de leurs membranes; la grande longueur qu'avoit ce cordon ayant beaucoup contribué à le faire sortir dans ce temps, joint à la mauvaise situation de l'enfant, qui faisoit que le passage n'étant pas si exactement bouché, que si la tête de l'enfant s'y fût présentée, ce même cordon avoit eu plus de lieu de se glisser, & d'être ainsi poussé au dehors avec le bras. Deux mois & demi ensuite je donnai encore le même secours à une autre femme, avec une bonne issuë pareille pour la mere & pour l'enfant, qui s'étoit aussi presenté le bras devant avec sortie du cordon de l'ombilic.

OBSERVATION CLXXXIV.

De l'accouchement d'une femme qui avoit une grande perte de sang, laquelle mourut au bout de deux mois, à cause de plusieurs mauvaises dispositions de son corps.

LE 29. Octobre 1676. j'ai accouché une femme qui avoit une grande perte de sang, vuidant beaucoup de gros caillots, & ayant de fréquentes foiblesses. Je tirai son enfant vivant, après avoir rompu les membranes de ses eaux, pour le retourner par les pieds. La mere & l'enfant se porterent assez bien ensuite, pour avoir été secourus assez à temps, sans quoi l'un & l'autre auroient assurément péri dans peu d'heures. Mais la mere après s'être assez bien portée durant les six premiers jours, eut durant quelque temps un flux de ventre, & une fiévre continuë avec redoublemens, qui lui dura deux mois entiers, dont elle mourut

à la fin. Par l'ouverture de son corps on lui trouva la matrice très-saine & fort petite, le foye & les reins grands, & vingt-quatre pierres grosses comme des pois dans la vessie du fiel, & les poulmons abscedez, avec une pinte de matiere purulente dans la poitrine. Elle avoit eu durant les derniers jours de sa vie les deux cuisses fort enflées. La simple relation de toutes les mauvaises dispositions que l'on trouva au corps de cette femme, fait bien voir manifestement que quelques personnes qui attribuoient sans aucune raison sa mort à son accouchement, ne se connoissoient guere bien en l'art, ignorant qu'une femme pour être grosse, ou accouchée, n'est pas moins sujette à toutes les indispositions humaines, qui la pourroient également faire mourir en d'autres temps, aussi-bien que des hommes, qui seroient affligez de semblables maladies, & des mêmes accidens qui arriverent à cette femme ensuite de son accouchement, qui lui auroit indubitablement sauvé la vie, sans les mauvaises dispositions de son corps.

OBSERVATION CLXXXV.

De trois petites filles, l'une de neuf ans, & les deux autres de six ou sept ans, qui avoient des gonorrhées virulentes.

LE 15. Novembre 1676. une femme amena chez moi sa fille, âgée seulement de neuf ans, pour me la faire visiter; à laquelle je trouvai une gonorrhée virulente, dont elle se plaignoit depuis trois semaines, vuidant une abondance de vilaine matiere par la matrice, qui me fit juger qu'elle avoit été assurément violée, quoiqu'il ne parût pas aucune fraction à l'entrée exterieure de sa vulve. Cette petite rusée, voyant qu'elle ne pouvoit plus nier son délit, comme elle avoit toûjours fait jusques alors, fut contrainte d'avoüer qu'un jeune garçon de douze ans, avoit exercé le coït avec elle. Mais comme il n'étoit pas vrai-semblable que ce jeune garçon lui eût communiqué cette gonorrhée virulente, si ce n'étoit qu'il eût eu aussi du mal Vénerien; je dis à la mere qu'il étoit plus croyable que quelqu'autre garçon plus âgé, & infecté de pareil mal, eût aussi abusé de cette fille; & que cette infection pouvoit bien lui avoir été communiquée, sans avoir souffert l'intromission d'une verge plus grosse que celle de ce jeune garçon de douze ans. J'ai en-

core vû depuis ce temps-là deux autres petites filles, âgées seulement de six ou sept ans, qui avoient toutes deux de semblables gonorrhées virulentes, que leurs meres qualifioient de fleurs blanches, me disant qu'elles étoient étonnées de ce que leurs filles avoient cette incommodité en un si jeune âge. Mais ayant visité ces petites innocentes en leur présence, & ayant bien reconnu la nature de leur maladie, quoiqu'il ne parût en elles aucune fraction manifeste des parties exterieures de la matrice, qui pût faire croire, qu'elles eussent effectivement souffert une entiere introduction du membre viril, je leur fis avoüer avec un bien plus grand étonnement de leurs meres, que des coquins de domestiques, qui meritoient d'être brûlez pour un crime si énorme, avoient eu brutalement avec elles des attouchemens impudiques & impurs, qui leur avoient causé ces gonorrhées virulentes. Ces exemples que j'ai vûs de mes propres yeux, me pourroient faire croire, que c'étoit peut-être plûtôt une semblable gonorrhée, que des fleurs blanches, que *Fernel* dit avoir vûës à une petite fille âgée de huit ans.

Observation CLXXXVI.

D'une femme qui ayant eu une hydropisie de matrice étant grosse, mourut au sixiéme jour de sa couche.

Le 1. Decembre 1676. j'accouchai une femme de trente-deux ans ou environ, qui au troisiéme mois de sa grossesse, avoit vuidé subitement par la matrice en divers flots, plus d'un demi-septier d'eau, & même quelque peu de sang durant quelques jours ensuite, & s'étoit assez bien portée jusques au huitiéme mois; auquel temps elle avoit encore vuidé quelques eaux par la matrice; nonobstant quoi elle avoit porté jusques à terme son enfant, qui étoit un garçon assez fort & vigoureux, dont elle accoucha très-heureusement; lequel enfant avoit ses eaux & ses membranes entieres dans le temps de l'accouchement; ce qui faisoit connoître que les eaux que la mere avoit vuidées durant sa grossesse, procedoient d'une espece d'hydropisie de matrice. Cette femme se porta assez bien durant les trois premiers jours de sa couche; mais au quatriéme jour, il lui survint une fiévre double tierce, avec une si grande évacuation par la matrice de simples serositez claires sans aucune teinture de sang, que je n'en

ai jamais vû de plus abondante ; laquelle fiévre lui continua jusques au sixiéme jour, à la fin duquel elle mourut : ayant vuidé par la matrice tous les jours jusques à la mort, une prodigieuse quantité de ces serositez, qui étoient si âcres, qu'elles lui avoient causé une espece d'inflammation à toute cette partie, qui s'étoit communiquée jusqu'aux deux lévres exterieures de la vulve, qui en étoient fort tumefiées ; ce qui étoit tout-à-fait extraordinaire : car dans les autres inflammations de la matrice, il y a presque toûjours suppression des vuidanges avec fiévre continuë, & tension du ventre ; lequel elle eut toûjours assez mol & souple jusques à la mort. Dans l'intervale des accès de sa fiévre, elle avoit le poulx fort bon, & si bien reglé, qu'on n'auroit jamais jugé qu'elle dût mourir de cette maladie. Mais durant tout le temps des accès de la fiévre, elle avoit le poulx, petit, frequent, & extrémement retiré, avec les extrémitez froides, & une grande chaleur au dedans, & de continuelles foiblesses en maniere de vapeurs hysteriques, qui étoient de très-mauvais signes. Par l'ouverture de son corps, qui fut faite en présence de plusieurs Medecins & Chirurgiens, nous trouvâmes tout le corps de la matrice de la grosseur des deux poings, sa substance étant fort épaisse, mais sans dureté ; ayant toute sa face interne parsemée d'une matiere en forme de crasse visqueuse, épaisse & séparée par quantité de petits grumeaux, qui étoient collez contre tous les orifices des vaisseaux de la matrice, depuis son orifice interne jusques à son fond ; laquelle crasse visqueuse & grossiere étant au droit de tous les orifices de ces vaisseaux, par petits pelotons séparez en forme de cotyledons, faisoit qu'il n'y avoit que la simple serosité du sang qui s'écouloit, & étoit comme filtrée à travers ces grumeaux, qui empêchoient que la partie la plus grossiere du sang en pût être évacuée à l'ordinaire, ce qui contribua beaucoup à causer cette espece d'inflammation à la matrice. Nous trouvâmes outre cela bien une pinte de serosité épanchée dans la capacité du bas ventre, dont les autres parties étoient assez saines, & bien conformées, à l'exception de la vessie du fiel qui étoit extrémement grosse, & pleine d'une bile de la couleur d'un vert noirâtre. Mais toute la poitrine étoit pleine d'eau fort claire, y en ayant de chaque côté plus d'une pinte, quoique les deux poulmons fussent assez sains ; & dans le ventricule droit du cœur, & à l'embouchure de la veine cave, il y avoit trois ou quatre corps étranges séparez

l'un de l'autre, de la grosseur du doigt, de substance molle & blanche comme du lait caillé, qui n'étoient, à ce que je croi, que du chile coagulé. Cette hydropisie de poitrine, qui étoit proprement la veritable cause de la mort de cette femme, étoit aussi celle des fréquentes foiblesses en forme de vapeurs, dans lesquelles elle étoit presque continuellement, dans le temps des accès de sa fiévre, dont l'ardente chaleur rarefioit & faisoit boüillonner ces eaux qui étoient dans sa poitrine, & qui comprimoient par ce moyen le cœur, & lui empêchoient sa dilatation dans toute son étenduë; ce qui faisoit que son poulx étoit pour lors très-petit & resserré, avec grande oppression & difficulté de respirer. Ces dispositions nous firent bien connoître, que la plûpart des indispositions, qu'on croit ordinairement proceder des vapeurs hysteriques, viennent plûtôt de la qualité du sang, & des dispositions du cœur & de ses parties, que de ces prétenduës vapeurs qui s'élevent de la matrice. Mais quoique l'accouchement de cette femme eût été très-heureux, comme j'ai dit, certains ignorans & médisans, jaloux de ma réputation, tâchoient de m'imputer la cause de sa mort, qui ne pouvoit pas être attribuée qu'à ces mauvaises dispositions, que l'on reconnut par l'ouverture de son corps: car en tout ce qui concerne l'art de la Medecine, aussi-bien qu'en ce qui regarde celui de la Guerre, l'on nous attribuë ordinairement tous les mauvais évenemens, qui ne dépendent que de la fortune.

Observation CLXXXVII.

D'une femme qui avoit un grand abcès à la lévre gauche de la vulve, causée par la violence que cette partie avoit soufferte dans le temps de l'accouchement.

Le 16. Decembre 1676. j'ai vû une autre femme accouchée depuis trois semaines de son premier enfant, que la Sage-femme avoit fait périr au passage, la tête de cet enfant y étant restée trop long-temps, en le tirant par les pieds; ce qu'elle fit avec si peu de methode, & tant de violence, qu'il survint à cette femme un fort grand abcès à toute la lévre gauche de la vulve, dont je fis ouverture, pour en tirer plus d'une palette de matiere purulente qui y étoit contenuë; après quoi elle guerit en peu de jours, & se porta bien ensuite.

OBSERVATION CLXXXVIII.

De l'accouchement d'une femme qui avoit une grande perte de sang, causée par une violente chûte.

LE 20. Decembre 1676. j'ai accouché une femme grosse de huit mois, qui avoit une grande perte de sang, causée par une violente chûte qu'elle avoit fait dans la montée de son logis, il y avoit quinze jours. Cette perte de sang n'avoit été que mediocre, & par intervales, durant les premiers jours de sa chûte: mais elle étoit devenuë si grande depuis quatre heures, avant que je l'accouchasse, qu'un de mes Confreres qui étoit present, n'étoit pas d'avis que j'en entrepriſſe l'opération, pour le peu d'esperance qu'il y avoit de sauver cette femme, qui étoit prête d'expirer, tombant pour lors de moment en moment en de grandes foiblesses, avec tintement des oreilles, & la vûë trouble & toute égarée; nonobstant quoi je ne laissai pas de l'entreprendre, n'y ayant aucune esperance de la pouvoir sauver que par ce secours. Cette perte de sang avoit été si grande qu'elle avoit déja fait périr l'enfant que je fus obligé de retourner pour le tirer par les pieds; mais la mere fut sauvée par l'opération, & se porta bien ensuite.

OBSERVATION CLXXXIX.

D'une femme qui mourut d'un ulcere carcinomateux de la matrice, causé par une extrême siccité de son ventre.

LE 29. Janvier 1677. je vis une femme âgée de cinquante-deux ans, d'une habitude assez replete, qui sentoit de continuelles douleurs vers le côté droit de la matrice, qui lui répondoient au rein, & à l'aîne du même côté, vuidant outre cela très-souvent de la matrice des serositez sanglantes, & étant ordinairement si reserrée du ventre, qu'elle étoit quelquefois quinze jours sans aller à la selle. Je lui trouvai l'orifice interne presque confus avec le corps de la matrice, ayant plusieurs inégalitez à ses bords, causées par un ulcere carcinomateux, que je jugeai être entierement incurable, & la devoir très-certainement faire mourir, comme il arriva quinze jours ensuite, après avoir traîné

durant tout ce tems une vie languissante, contre la promesse de plusieurs charlatans qui l'avoient toûjours entretenuë d'une vaine esperance de guérison. Cette fâcheuse maladie étoit arrivée à cette femme par deux causes principales. La premiere, à cause qu'ayant toujours négligé de se faire saigner de temps en temps, comme elle auroit dû faire, lorsque dans l'âge avancé où elle étoit, cette évacuation avoit commencé à cesser entierement: La seconde de ces causes étoit l'extrême siccité de son ventre, dont les gros excrémens, étant retenus quelquefois des quinze jours entiers, échauffoient extraordinairement le sang qui croupissoit dans tous les vaisseaux de la matrice & des parties voisines, & les faisant souvent boüillonner & fermenter dans ces parties, y causoit de grandes douleurs, y entretenoit une continuelle intemperie, qui causa dans la suite ce funeste ulcere.

Observation CXC.

De l'accouchement d'une femme, qui étoit si petite, que tous ses enfans n'ayant pas la liberté de se tourner en son ventre, venoient les pieds devant.

Le 7. Fevrier 1677. j'ai accouché une femme d'un enfant qui venoit les pieds devant, laquelle étoit si petite & avoit les eaux du passage si serrez, & le croupion si recourbé en dedans qu'il me fut impossible d'empêcher que la tête de son enfant, qui étoit des plus grosses, ne fut arrêtée trop long-temps au passage pour le pouvoir sauver tout-à-fait; à cause que le recourbement extraordinaire du croupion de la mere faisoit toûjours tourner la tête de l'enfant de côté, quoique je l'eusse mise dans une bonne situation. La même chose étoit deja arrivée à cette femme pour la même cause, en trois précedens accouchemens qu'elle avoit eus, où un Chirurgien qui l'avoit toûjours assistée n'avoit jamais pû tirer aucun de ses enfans vivant, qui étoient tous peris dans la longueur de l'operation, s'étant aussi tous presentez les pieds devant; parce que cette femme étoit si petite, que ses enfans n'avoient pas assez de liberté en son ventre, pour se pouvoir tourner la tête en bas, comme les enfans des autres femmes ont coûtume de faire, vers le dernier mois de la grossesse,

groſſeſſe ; ce qui avoit été cauſe qu'étant reſtez dans leur premiere ſituation ; ils étoient tous venus les pieds devant, comme ce dernier que je tirai vivant ; étant néanmoins ſi foible, qu'il expira au bout d'une demie-heure ; mais la mere ſe porta fort bien enſuite.

OBSERVATION CXCI.

D'une femme ſterile durant quinze ans, qui devint féconde après la conception de deux faux germes.

LE 8. Février 1677. j'ai accouché une femme âgée de trente-deux ans de ſon premier enfant, qu'elle eut en la quinziéme année de ſon mariage ; n'ayant point eu durant tout ce tems d'autres enfans que celui-là, qui avoit été ſeulement précedé de la conception de deux ſimples faux germes, qu'elle avoit eus à quelques mois d'intervalle l'un de l'autre, avant cette bonne groſſeſſe, qui lui ſurvint environ un mois après avoir vuidé le ſecond de ces faux germes. Il y a deux choſes à remarquer en cette Obſervation. La premiere eſt, que le faux germe ne ſe pouvant engendrer ſans le concours & l'union de la ſemence de l'homme avec celle de la femme, c'eſt un ſigne avant-coureur de la fécondité en la femme qui a été auparavant ſterile : & la ſeconde eſt, qu'il y a certaines femmes qui ne ſont ſteriles que pour un temps ſeulement, leſquelles changeant de temperamment avec l'âge, deviennent enfin fécondes, comme a été *Catherine de Medicis*, femme de notre Roi *Henry II.* laquelle après avoir été durant les dix premieres années de ſon mariage ſans avoir d'enfans, devint enfin ſi féconde, qu'elle eut enſuite dix enfans ; ſçavoir cinq fils & cinq filles. Mais un exemple qui eſt encore bien plus remarquable, eſt celui de notre illuſtre Reine *Anne d'Autriche*, qui après une ſtérilité de vingt-deux ans, eut au grand contentement de toute la France, notre invincible Monarque *Loüis XIV.* qui par toutes ſes actions plus qu'héroïques, a bien mieux mérité qu'aucun de ſes prédeceſſeurs, le ſurnom de *Grand*, qui renferme en ſoi tous les éloges qu'on a donnez aux meilleurs & aux plus puiſſans Monarques du monde : de ſorte que de tous les Souverains qui regnent ſur la terre ; c'eſt de lui qu'on peut veritablement dire, *Major nemo ſurrexit*, qu'il n'y en a jamais eu de plus grand ; & que comme il eſt l'amour de ſes peuples,

& la terreur de ses ennemis, il doit servir d'exemple à tous les Rois à venir.

OBSERVATION CXCII.

De plusieurs enfans qui ont été étouffez par leurs nourrices, qui s'étoient endormies dessus, en leur donnant à teter.

LE 15. Fevrier 1677. j'ai accouché une femme d'un très-bel enfant, qui fut malheureusement étouffé le jour ensuite par sa nourrice, qui s'étoit endormie sur ce pauvre enfant, en lui donnant à teter, ce qui causa une douleur d'autant plus sensible à la mere, que sa joye avoit été grande d'être accouchée très-heureusement de cet enfant vivant, qui étoit un garçon, qui se portoit fort bien, après avoir déja eu deux autres enfans morts en son ventre, dans ses deux premieres grossesses précedentes; ce qui avoit obligé son mari de me prier d'accoucher sa femme cette troisiéme fois, dans la croyance qu'il avoit, à ce qu'il me dit, que je la secourerois bien mieux que n'avoit pas fait un autre Chirurgien, qui l'avoit accouchée ces deux premieres fois. J'ai encore vû depuis ce temps-là cinq ou six autres enfans nouveau-nez, aussi malheureusement étouffez par leurs nourrices, qui s'étoient pareillement endormies dessus, en leur donnant à teter. Ces funestes exemples font assez connoître la necessité qu'il y a de prendre garde à une chose de si grande importance. C'est pourquoi les nourrices doivent toûjours mettre coucher leur enfant séparément dans un berceau, & ne doivent jamais leur donner à teter durant la nuit, qu'elles ne soient bien éveillées; pourquoi faire, il faut qu'elles soient à leur séant dans tout le temps qu'elles leur donnent la mammelle, de crainte que s'endormant insensiblement durant que l'enfant tete, elles ne l'étouffent ainsi, faute de cette précaution si necessaire.

OBSERVATION CXCIII.

De l'heureux accouchement d'une femme qui eut un continuel flux de ventre durant tout le temps de sa grossesse.

LE 1. Mars 1677. j'ai accouché une femme âgée de trente-cinq ans, d'une habitude assez replete, qui avoit eu un con-

tinuel flux de ventre durant tous les neuf mois de ſa groſſeſſe, qui l'avoit renduë preſque émaciée, nonobſtant quoi elle accoucha heureuſement d'un enfant qui ſe portoit très-bien, & le flux de ventre de la mere qui s'étoit converti en habitude journaliere dans tout le temps de la groſſeſſe, ceſſa peu de jours après ſon accouchement; enſuite de quoi elle ſe porta bien, & revint en ſon embonpoint naturel; la nature ayant trouvé à ſe dégager par l'évacuation des vuidanges de la couche, des humeurs qui avoient entretenu juſques alors ce flux de ventre d'une ſi longue durée; pour lequel la malade avoit fait inutilement durant le temps de ſa groſſeſſe, tous les remedes que la Medecine a inventez & jugez être les plus convenables à cette maladie. Je n'ai pas vû juſques à preſent un évenement de cette nature plus rare, car on n'auroit jamais crû que cette femme eût pû porter ſon enfant juſques à terme, & en accoucher auſſi heureuſement qu'elle fit après une ſi longue & ſi fâcheuſe maladie.

OBSERVATION CXCIV.

De l'accouchement d'une femme qui fut ſurpriſe de deux violentes convulſions.

LE 10. Mars 1677. j'ai accouché une femme âgée de trente-deux ans, de ſon premier enfant, laquelle deux heures devant que d'accoucher, fut ſurpriſe de deux violentes convulſions, à une heure l'une de l'autre, après quinze heures de travail, nonobſtant quoi elle accoucha aſſez heureuſement d'un enfant tout émacié, qui n'avoit aucun ſigne de vie, que par quelques petits mouvemens du cœur, que l'on ſentoit très-foibles. Cet enfant étoit ſi menu, que bien que ſa mere fût groſſe de huit mois & demi, à ce qu'elle croyoit, il n'étoit pas plus gros qu'un enfant de ſix mois & demi au plus. Auſſi-tôt que j'eus accouché la mere de cet enfant, il lui ſurvint encore une convulſion auſſi forte que les deux précedentes: mais ce qui étoit de bon, étoit que dans les intervales de ces convulſions, elle revenoit à connoiſſance; ce qui me donna une bonne eſperance pour la mere: & comme lorſqu'elle fut ſurpriſe de la premiere de ces convulſions, ſon enfant qui étoit petit, étoit preſque au paſſage, & qu'après l'accès de cette convulſion, elle avoit encore d'aſſez fortes douleurs, pour pouvoir eſperer qu'elle accouche-

roit d'elle-même, je jugeai qu'il y avoit moins de danger pour la mere, en commettant l'accouchement à la nature, que de tenter pour lors l'extraction de l'enfant devant que cette femme tombât ainsi en convulsion. Je remarquai qu'elle avoit le poulx fort élevé, plein, & dur, avec quelqu'égarement de la vûë; ce qui me donna lieu de craindre cet accident, qui ne laissa pas de lui arriver, quoique je l'eusse fait saigner auparavant du bras, pour le prévenir autant qu'il étoit possible. Mais le 18. Mars de l'année suivante, j'accouchai cette même femme fort heureusement de son second enfant, qui étoit un garçon qui se portoit très-bien. Pour éviter qu'un pareil accident ne lui arrivât cette seconde fois comme la premiere, je la fis saigner du bras par trois fois dans le temps de sa grossesse, & encore une quatriéme fois dès le moment qu'elle commença d'être en travail, sans laquelle précaution je croi qu'elle n'auroit pas manqué de tomber encore en convulsion; car durant tout son travail elle eut de fréquens tressaillemens subits, qui paroissoient en être les avant-coureurs, dont elle fut garantie par ces saignées, que je lui avois ainsi fait faire par précaution, qui contribuerent beaucoup à la faire accoucher heureusement.

Observation CXCV.

De l'accouchement d'une femme qui avoit l'orifice interne de la matrice ouvert de la largeur du pouce douze jours auparavant, dont la grossesse n'avoit pas été connuë de plusieurs Medecins dans le commencement.

Le 26. Mars 1677. j'ai accouché une femme d'un gros enfant mâle, qui se portoit très-bien; laquelle ayant senti de fausses douleurs dans le ventre, douze jours devant que d'accoucher, m'avoit envoyé querir, croyant dès-lors être en travail: mais je reconnus qu'elle n'y étoit aucunement, bien que l'orifice interne de sa matrice fût dilaté dès ce temps-là, de la largeur du pouce, & que je sentis à travers cette dilatation, la tête de son enfant; car ces douleurs ne procedant que d'une simple colique, l'on ne les sentoit pas répondre sur le doigt, comme font les veritables douleurs de l'accouchement; & l'on ne sentoit point aussi aucune préparation des eaux de son enfant, ce qui me fit bien juger qu'elle n'accoucheroit pas encore si-tôt. Cette

femme dans les premiers mois de sa grossesse, avoit consulté plusieurs Medecins, pour une abondante évacuation de fleurs blanches qui lui déplaisoit, & pour quelques autres incommoditez qu'elle avoit, lesquels ne la croyant pas grosse, la firent saigner plusieurs fois du bras, & même deux fois du pied, & lui ordonnerent beaucoup d'autres remedes, qui nonobstant sa complexion qui étoit assez forte, l'auroient indubitablement fait avorter, si je ne l'eusse empêché d'en continuer l'usage, en l'assurant positivement qu'elle étoit grosse, comme elle le reconnut bien elle-même peu de temps ensuite, par le mouvement de son enfant, qu'elle sentit manifestement.

Observation CXCVI.

D'une femme qui après une petite perte de sang durant trois semaines, avorta d'un petit enfant mort, de trois mois & demi.

Le 29. Mars 1677. je vis une femme qui venoit d'avorter d'un petit enfant mort, de trois mois & demi, après avoir eu auparavant durant trois semaines entieres une petite perte de sang, qui à la fin s'étoit augmentée considerablement durant deux heures, avec de grandes douleurs dans le ventre, qui lui firent vuider ce petit *fétus*, avec son arrierefaix en même temps. On doit remarquer que dans ces sortes d'avortemens, l'arrierefaix est assez facilement tiré, ou expulsé avec l'enfant, lorsque la femme a senti, long-temps avant son avortement, des douleurs considerables avec quelque perte de sang; car ces douleurs contribuënt beaucoup à faire détacher l'arrierefaix de la matrice; ce qui n'arrive pas ordinairement de même, quand l'avortement se fait subitement, & presque sans douleur; car l'enfant qui est petit & molasse, est bien assez facilement expulsé de la matrice; mais la matrice n'étant pas assez ouverte, à proportion de la grosseur de l'arrierefaix, retient pour cette cause, cet arrierefaix au dedans, où il est encore adherent, & d'où il ne peut pour lors être tiré, ou expulsé qu'avec peine.

Observation CXCVII.

De l'accouchement d'une femme qui avoit une grande perte de sang.

Le 14. Avril 1677. je vis une femme grosse à terme, qui avoit depuis quelques heures une perte de sang assez considerable. L'ayant touchée pour connoître si elle avoit quelque disposition à l'accouchement, je trouvai sa matrice seulement ouverte pour y introduire le doigt indice; par laquelle ouverture sortoit un caillot de sang de la grosseur d'un œuf de pigeon, qui pendoit dans le col de la matrice. Je jugeai bien par-là, que cette perte de sang venant du dedans de la matrice, ne cesseroit pas que cette femme ne fût accouchée. Mais parce que l'orifice interne, qui étoit si peu dilaté, étoit fort épais & dur, & que la femme avoit encore toutes ses forces, pour n'avoir pas perdu plus de trois ou quatre palettes de sang, je trouvai plus à propos de differer à l'accoucher, jusques à ce qu'il y eût plus de préparation aux parties, qu'il n'y avoit pas pour lors; me contentant de lui prescrire quelques remedes que je jugeai lui être plus convenables, par le moyen desquels elle demeura encore huit jours dans le même état, sans vuider que très-peu de sang, après quoi ayant vuidé les eaux de son enfant, le jour précedent, sans aucune douleur, sa perte de sang recommença à devenir si grande, qu'elle en tomba par plusieurs fois en foiblesse, & auroit indubitablement perdu la vie dans peu d'heures, si je ne l'eusse promptement accouchée, en retournant son enfant par les pieds, que je tirai étant encore vivant. L'on doit remarquer que le salutaire secours que je donnai à cette femme, en l'accouchant dans le temps qu'il étoit absolument nécessaire, lui auroit pû être mortel, si je lui avois donné prématurément huit jours auparavant, dans le temps que je l'avois vûë pour la premiere fois; pour la violence qu'il lui auroit fallu faire, pour dilater sa matrice en l'état où je la trouvai. C'est pourquoi en ces sortes de pertes de sang, quand on trouve l'orifice de la matrice peu dilaté, fort épais & dur, comme il étoit à cette femme, lorsque je la vis la premiere fois, il faut differer l'operation autant que le peut permettre la grandeur de l'accident, jusques à ce que l'on trouve plus de préparation, par l'amolissement & la diminution

de l'épaiſſeur de l'orifice interne, à l'entreprendre plus ſûrement & plus facilement.

OBSERVATION CXCVIII.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant étoit vivant, lequel un Chirurgien avoit voulu tirer avec le crochet, le croyant mort plus de ſix heures auparavant.

LE 25. Avril 1677. j'ai vû une femme âgée de vingt-cinq ans, en travail de ſon premier enfant, qui étoit reſté au paſſage après l'écoulement de ſes eaux, depuis trente heures. Cette femme depuis près de trois jours qu'elle étoit en travail, avoit été aſſiſtée par un Chirurgien qui lui avoit fait prendre durant ce temps, juſques à huit lavemens, qui l'avoient tant fatiguée, qu'elle n'avoit preſque plus de force; de ſorte que ce Chirurgien voyant que tous ſes ſoins avoient été inutiles, propoſa qu'il lui falloit néceſſairement tirer du ventre ſon enfant avec le crochet, le croyant mort, à ce qu'il diſoit, depuis plus de ſix heures. Mais comme on ne voulut pas ſuivre ſon ſentiment, il abandonna pour lors cette femme en cet état; après quoi on me manda pour la ſecourir. L'ayant touchée je trouvai que la tête de ſon enfant étoit encore dans une ſituation un peu haute; & je jugeai par la fermeté de la tumeur qui étoit à la tête, qu'il pouvoit être encore vivant; & comme il y avoit auſſi quelque eſperance que cette femme pourroit accoucher d'elle-même, en lui provoquant ſes douleurs qui avoient ceſſé, je lui fis prendre auſſi-tôt par la bouche une infuſion de deux drachmes de ſené, avec le jus d'une orange aigre; après quoi je la laiſſai repoſer dans ſon lit durant deux heures, juſques à ce que ce remede commençant d'operer, je lui fis donner un lavement; & la fis enſuite tenir debout, afin de reveiller ſes douleurs par l'action de ces deux remedes en même temps; ce qui ayant produit le bon effet que j'en avois eſperé, fit accoucher heureuſement cette femme trois heures après, d'un gros enfant qui étoit encore vivant. Cet exemple fait connoître qu'il faut bien prendre garde devant que de tirer un enfant avec les inſtrumens, à ne pas traiter un enfant vivant, comme s'il étoit mort, ainſi que ce Chirurgien avoit voulu faire, il y avoit plus de ſix heures, avec autant de temerité que d'imprudence.

Observation CXCIX.

D'une femme qui après être accouchée d'un enfant extrémement gros, qu'elle croyoit avoir porté neuf mois & demi, eut une si grande évacuation de vuidanges, qu'elle tomba plusieurs fois en foiblesse.

Le 22. Mai 1677. j'accouchai une femme d'un enfant mâle extrémement gros, laquelle croyoit être grosse de neuf mois & demi complets. Mais quoique son enfant vînt dans la situation naturelle, & qu'il fût très fort, elle eut des douleurs très-lentes dans le commencement de son travail, durant cinq ou six heures, & une si grande évacuation de vuidanges aussi-tôt qu'elle fut accouchée, qu'elle en tomba par plusieurs fois en foiblesse, durant plus d'une heure; après quoi elle se porta bien. Je remarquai en l'accouchement de cette femme trois choses assez considerables, que j'ai observées en beaucoup d'autres semblables accouchemens; dont la premiere est, que les enfans qui naissent après le terme de neuf mois entierement accompli, sont toûjour plus gros qu'à l'ordinaire; leur grosseur étant proportionnée au séjour qu'ils ont fait dans le ventre de la mere: la seconde, que les femmes, dont les enfans sont extraordinairement gros, ont des douleurs plus lentes dans le commencement de leur travail; à cause que l'enfant pour son extrême grosseur, a de la peine à descendre & à être poussé dans le passage: & la troisiéme, que les femmes qui font de fort gros enfans, sont sujettes à avoir une très-grande évacuation de vuidanges, aussi-tôt qu'elles sont accouchées. Parce que les gros enfans ont ordinairement de gros arrierefaix, dont les vaisseaux sont aussi fort gros; & ceux de la matrice leur étant pour lors proportionnez, il en sort immédiatement après l'accouchement de si grands torrens de sang, que la femme en tombe quelquefois en grande foiblesse; à quoi contribuë la grande agitation du travail, qui est toûjours fort laborieux sur la fin, quand les enfans sont extraordinairement gros; ce qui fait que le sang qui en est extrémement échauffé, s'écoule plus promptement de ces gros vaisseaux. Pour éviter cet accident, ces femmes doivent se faire saigner au moins deux ou trois fois dans le tems de leur grossesse, & même dans le commencement de leur travail; afin que la plénitude des vaisseaux ayant été

été un peu diminuée, le ſang ne ſe porte pas en ſi grande abondance vers la matrice, & elles doivent auſſi éviter tout ce qui les peut trop échauffer quand elles ſont en travail.

OBSERVATION CC.

D'une femme à qui l'arrierefaix étoit reſté en la matrice depuis quatre heures qu'elle étoit accouchée.

LE 3. Juin 1677. j'ai délivré une femme à laquelle l'arrierefaix étoit reſté en la matrice depuis quatre heures qu'elle étoit accouchée : le cordon s'en étant rompu & détaché entierement, lorſque ſa Sagefemme l'avoit voulu délivrer, dont elle imputoit ſeulement la cauſe à la trop grande adherence de l'arrierefaix. Mais il faut remarquer que le cordon de l'arrierefaix s'en détache ainſi ordinairement pour deux autres cauſes. La premiere, à cauſe de la foibleſſe & délicateſſe de ce cordon, qui fait que pour le peu qu'on le tire pour faire extraction de l'arrierefaix, il vient à ſe rompre & à s'en détacher entierement, à quoi ſont fort ſujets ces ſortes de cordons qui paroiſſent comme s'ils étoient froncez : Et la ſeconde, parce que la Sagefemme n'ayant pas bien pris l'occaſion de tirer l'arrierefaix de la matrice immédiatement après la ſortie de l'enfant, durant qu'elle étoit ſuffiſamment ouverte, elle vient à tirer trop fortement ce cordon, dans le temps que la matrice s'étant refermée après la ſortie de l'enfant, ſon ouverture n'eſt plus ſuffiſante pour en laiſſer ſortir l'arrierefaix, qui étant retenu en dedans, plûtôt pour cette raiſon, que pour ſon adherence, fait ainſi rompre ce cordon, quand on le tire trop fort.

OBSERVATION CCI.

D'une femme qui avoit une mediocre perte de ſang depuis trois ou quatre mois, cauſée par un faux germe, qu'elle avoit porté durant ſix ou ſept mois entiers.

LE 15. Juillet 1677. j'ai délivré une femme d'un faux germe de la groſſeur d'un gros œuf de poule, qui étoit tout corrompu : laquelle avoit toûjours eu depuis ſix ou ſept mois un ſoupçon de groſſeſſe, ſentant des douleurs & une grande peſan-

teur dans le ventre, & ayant une mediocre perte de sang presque continuelle depuis trois ou quatre mois; ensuite de quoi elle eut de très-fortes douleurs semblables à celles de l'accouchement, qui firent un peu ouvrir la matrice, & me donnerent lieu de lui tirer ce corps étrange, que la nature avoit tâché inutilement d'expulser durant les trois ou quatre mois de cette perte de sang, sans en pouvoir venir à bout, comme elle a coutume de faire ordinairement dès le deuxiéme ou le troisiéme mois de la conception des faux-germes. Ce qui est de plus remarquable en cet exemple, est le long séjour que ce corps étrange avoit fait en la matrice, à cause de la forte adhérence qu'il avoit à cette partie.

Observation CCII.

D'une fille qui avoit une grande perte de sang, causée par un avortement qu'elle s'étoit volontairement procuré au sixiéme mois de sa grossesse.

Le 19. Juillet 1677. j'ai accouché une fille de vingt-cinq ans, d'un enfant mort de six mois, qui présentoit le bras devant; laquelle s'étoit procuré volontairement cet avortement par de mauvais remedes qu'elle avoit pris quelques jours auparavant, pour cacher par cette voye dénaturée sa grossesse. Elle avoit pour lors une si grande perte de sang, que je croi qu'elle seroit indubitablement morte, sans le secours que je lui donnai, bien qu'elle ne le meritât pas, pour l'énormité de son crime; & quoique ces sortes d'avortemens volontaires soient pour l'ordinaire beaucoup plus dangereux, que ceux qui viennent d'eux-mêmes sans les exciter, elle ne laissa pas de se bien porter dans la suite. Dieu n'ayant pas voulu la punir pour lors du crime qu'elle avoit commis, en se procurant cet avortement.

Observation CCIII.

De l'accouchement d'une femme, dont l'enfant qui étoit mort, avoit le bras hors de la matrice jusques à l'épaule.

Le 22. Juillet 1677. j'ai accouché une femme d'un enfant mort en son ventre depuis quelques heures, lequel présentoit le bras gauche hors de la matrice jusques à l'épaule, lorsque

je fus apellé pour la ſecourir. Cet enfant me parut pourtant avoir été vivant dans le commencement du travail de la mere ; car tout le bras & l'épaule qui étoient au paſſage, étoient livides de meurtriſſures que la Sagefemme y avoit faites, ſoit en tirant ce bras avec violence, comme elle avoit fait mal-à propos ; ſoit en eſſayant de le repouſſer, dont elle n'avoit pas pû venir à bout, pour le tirer enſuite par les pieds, ainſi que je fis, après avoir entierement repouſſé au dedans tout ce bras qui étoit ſorti ; afin d'avoir enſuite plus de facilité à lui aller chercher les pieds pour le retourner, comme on doit toujours faire en pareilles rencontres. Cette femme, nonobſtant la fatigue d'un ſi mauvais travail, ne laiſſa pas de ſe bien porter enſuite.

OBSERVATION CCIV.

D'une femme qui avoit une très-grande perte de ſang, cauſée par un faux germe dont elle fut délivrée.

LE 23. Août 1677. je délivrai une femme d'un faux germe de la groſſeur d'un petit œuf, laquelle avoit une très-grande perte de ſang, qui ceſſa auſſi-tôt que je lui eus tiré ce faux germe de la matrice ; & comme cette femme s'étoit bleſſée trois jours auparavant en tombant ſur les reins, croyant pour lors être groſſe de près de trois mois, elle étoit extrêmement affligée, dans la penſée qu'elle avoit, que ſans cette chûte, elle auroit pû eſperer d'accoucher heureuſement à terme de l'enfant dont elle croyoit être groſſe, comme elle auroit ſouhaité paſſionnément, parce qu'elle n'avoit point d'enfans : Mais je la conſolai en lui faiſant entendre, que n'étant ſeulement groſſe que d'un ſimple faux germe, & non pas d'un enfant, comme elle avoit crû, ſa chûte n'avoit fait qu'accelerer la ſortie de ce faux germe, que la matrice n'avoit pas pû retenir gueres plus long-temps, quand elle n'auroit pas fait cette chûte ; & que la preuve évidente de ce que je lui diſois, étoit que ſi c'eût été d'un enfant qu'elle eût été véritablement groſſe, cet enfant au terme de près de trois mois de ſa groſſeſſe, auroit dû être manifeſtement viſible, & de la longueur du plus grand doigt de la main ; de quoi l'ayant perſuadée, elle eut de la joye d'être ainſi heureuſement délivrée de ce corps étrange.

Observation CCV.

De l'extraction d'un enfant mort dont la tête étoit extrêmement grosse, lequel presentoit le bras.

Le 24. Septembre 1677. j'accouchai une femme d'un enfant mort, qui presentoit le bras devant: Mais comme cet enfant étoit fort gros, & la femme très-petite, après que je l'eus entierement retourné pour le tirer par les pieds, il me fut impossible de faire passer la tête de l'enfant, quoique je l'eusse mise dans une bonne situation, tant à cause de l'extrême grosseur de cette tête, que pour l'étroitesse du passage de la mere, sans me servir d'un crochet pour en faciliter l'extraction, y ayant été obligé, parce que les vertebres du col s'en étant séparées, & la machoire inferieure ayant aussi quitté en la tirant avec la main, il y avoit grand danger que la tête de cet enfant, qui ne tenoit plus qu'aux seules chairs & au cuir, ne fût entierement séparée de son corps, & ne restât ensuite dans la matrice, dont elle n'auroit été tirée pour lors que bien plus difficilement, & avec beaucoup plus de péril pour la mere, qui nonobstant un si laborieux accouchement se porta bien après quelques jours. Si certains Chirurgiens que je connois, avoient usé de la méthode dont je me servis pour faire extraction de la tête de cet enfant, après la séparation des vertebres du col, lorsqu'ils se sont trouvez en pareilles occasions, ils n'auroient pas laissé dans la matrice des restes d'enfans entierement séparez du corps, qui y étant restez, ou en ayant été tirez ensuite avec une trop grande difficulté & une violence extrême, ont été cause de la mort des pauvres femmes qui avoient eu en vain recours à eux.

Observation CCVI.

De l'accouchement de deux femmes dont les enfans presentoient un pied & une main avec la tête, à l'un desquels le cordon de l'ombilic sortoit encore.

Le 4. Octobre 1677. j'ai accouché une femme d'un enfant vivant qui présentoit un pied & une main, avec la tête qui étoit près du passage. Je le tirai par les pieds après avoir re-

pouſſé la main & la tête au dedans ; ayant jugé plus à propos & plus facile de le tirer ainſi, que de repouſſer le pied & la main, pour le faire venir la tête la premiere : car le pied qui ſe preſentoit avec la tête, n'auroit pas pû être repouſſé au fond de la matrice, ſans faire une violence beaucoup plus préjudiciable à la mere & à l'enfant. Trois ſemaines enſuite j'accouchai encore une autre femme de la même maniere d'un enfant pareillement vivant, qui ſe preſentoit en la même poſture, & de plus, avec ſortie du cordon de l'ombilic qui s'étoit ainſi gliſſé au dehors, dans le temps de l'écoulement des eaux, par le vuide qui reſtoit au paſſage entre les inégalitez des parties de l'enfant qui s'y preſentoient. Ces deux femmes ſe porterent bien enſuite, & leurs enfans pareillement, quoiqu'ils ſe fuſſent preſentez dans une ſi mauvaiſe poſture, où leur corps étoit tout en double.

OBSERVATION CCVII.

D'une femme qui, après avoir eu une perte de ſang continuelle durant quatre mois, avorta d'un enfant de cinq mois qui étoit encore vivant.

LE 10. Octobre 1677. j'ai vû une femme qui ne croyant pas être groſſe, comme elle l'étoit de trois mois & demi, avoit une perte de ſang continuelle depuis près de deux mois & demi, n'ayant pas été durant tout ce tems deux jours entiers ſans vuider par la matrice du ſang, quelquefois pur, & parfois très-fétide & corrompu, ou des ſéroſitez ſanglantes en ſi grande abondance, qu'il y avoit toute apparence de croire qu'il lui arriveroit indubitablement dans peu une fauſſe couche, étant impoſſible, vû la grandeur de cet accident, qu'elle pût reſter groſſe. Mais l'ayant touchée par pluſieurs fois en differens jours, je trouvai toûjours ſa matrice exactement fermée, & aſſez bien ſituée ; ce qui me donnoit ſujet de croire qu'elle étoit effectivement groſſe. Parce que ſi ſa maladie n'eût été qu'une ſimple perte de ſang, l'orifice interne de ſa matrice n'auroit pas été dans une ſi bonne ſituation, ni ſi mollet, & ſans douleur, comme il étoit : mais il auroit été indubitablement plus dur & ſchyrreux, & elle auroit ſenti de très-grandes douleurs vers les reins, avec une peſanteur au bas ventre, comme il a coutume d'arriver aux femmes indiſpoſées de ces pertes de ſang inveterées. Enfin

après que cette femme eut encore continué de perdre du sang & des serositez de temps en temps en abondance durant six semaines, vuidant même sur la fin des caillots de sang de la grosseur d'une noix, elle avorta d'un enfant de cinq mois, qui vint les pieds devant, lequel étoit encore vivant, dont je fus obligé de la délivrer, pour la préserver du grand danger de la vie où cette perte de sang, qui étoit devenuë excessive, l'avoit mise. Elle avoit déja senti remuer manifestement cet enfant en son ventre, deux mois avant qu'elle en avortât ainsi, à la fin du cinquiéme mois de sa grossesse, après avoir eu cette perte de sang durant tous les quatre derniers mois.

OBSERVATION CCVIII.

D'une femme à qui l'arrierefaix étoit resté dans la matrice, après être avortée d'un enfant de cinq ou six mois.

LE 9. Novembre 1677. j'ai délivré une femme qui étoit avortée depuis deux heures d'un enfant de cinq ou six mois, mort en son ventre depuis plusieurs jours, à laquelle sa Sagefemme, qui étoit presente à son avortement, n'avoit pas pû, faute d'industrie, tirer l'arrierefaix, qu'elle lui avoit laissé tout en morceaux dans la matrice, croyant que la nature en feroit bien l'expulsion. Mais le degré de la corruption de l'enfant, qui pouvoit avoir déja fait une mauvaise impression à la matrice, m'ayant fait connoître qu'il auroit été dangereux d'y laisser sejourner davantage ce corps étrange, je l'en délivrai sur l'heure sans aucune violence, préferant l'operation de la main aux drogues que la Sagefemme vouloit lui faire prendre par la bouche, pour le lui faire vuider d'elle-même, à ce qu'elle prétendoit, dont l'évenement n'auroit peut-être pas correspondu à l'esperance qu'elle en avoit.

OBSERVATION CCIX.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant présentoit le bras avec sortie du cordon de l'ombilic.

LE 12. Janvier 1678. j'ai accouché une femme d'un enfant qui presentoit le bras devant avec sortie du cordon de l'om-

bilic; auquel cordon ayant senti un battement manifeste, lorsque je fus mandé pour secourir cette femme, je reconnus que son enfant étoit vivant; c'est pourquoi ayant aussi-tôt repoussé ce cordon & le bras au dedans, je retournai l'enfant, & le tirai dans le même temps par les pieds. Cette opération fut salutaire à la mere, qui se porta bien ensuite, & à l'enfant pareillement, qui fut préservé par ce moyen, du double danger où il étoit de périr dans peu, tant à cause de sa mauvaise situation, qu'à cause de la sortie du cordon de son ombilic, qui par son refroidissement lui auroit été indubitablement funeste, sans le prompt secours que je lui donnai dans cette extrême nécessité.

Observation CCX.

De l'accouchement de deux femmes qui avoient une grande perte de sang, causée par l'entier détachement de l'arrierefaix qui se présentoit le premier.

Le 13. Janvier 1678. j'ai accouché une femme grosse de sept mois ou environ, qui avoit une très-grande perte de sang, causée par le détachement entier de son arrierefaix, qui se présentoit le premier avec sortie du cordon de l'ombilic; auquel ne sentant aucun battement, je connus que l'enfant étoit mort, lorsque je fus mandé pour secourir cette femme, qui alloit perdre la vie par la grandeur de sa perte, si je ne l'eusse promptement délivrée de cet enfant qui étoit déja mort; y procedant de la maniere que je vais dire; qui fut, que bien que l'arrierefaix se présentât le premier au passage, je ne jugeai pas à propos de le tirer le premier, parce que je ne l'aurois pas pû faire sans dilacerer toutes les membranes qui envelopoient encore l'enfant qui présentoit l'épaule; & comme pour tirer cet enfant il falloit le détourner par les pieds, je me contentai de ranger un peu à côté cet arrierefaix, afin d'introduire plus facilement ma main dans l'ouverture des membranes de l'enfant, par où le cordon de l'ombilic étoit tombé au dehors, & pour éviter par l'interposition interieure de ces membranes, que la matrice qu'elles tapissoient, ne reçût quelque lésion, en retournant ainsi l'enfant, pour le tirer par les pieds comme je fis, préservant par ce moyen salutaire la mere du grand danger de la vie, où cette excessive perte de sang l'avoit mise. Quatre mois

ensuite j'accouchai encore une autre femme grosse, au même terme de sept mois, laquelle avoit une semblable perte de sang, causée aussi par le détachement de son arrierefaix qui se présentoit le premier, ce qui m'obligea pareillement de retourner entierement son enfant, pour le tirer par les pieds, comme je fis, pour tâcher de sauver la vie à cette femme, autant qu'il étoit possible en l'état déplorable où elle étoit lorsque je lui donnai ce secours, qui lui fut aussi salutaire qu'à cette autre premiere femme, l'une & l'autre s'étant bien portées dans la suite.

OBSERVATION CCXI.

D'une fille de dix-sept ans qui avoit une grande perte de sang depuis quinze jours.

LE 14. Janvier 1678. je vis une fille âgée de dix-sept ans, qui avoit une grande perte de sang depuis quinze jours, ayant même vuidé par plusieurs fois depuis ce temps, des caillots gros comme des noix; ce qui me fit douter de la pudicité de cette fille. L'ayant examinée suivant la requisition que m'en fit une de ses parentes, je lui trouvai l'orifice externe de la matrice assez étroit, & nullement défiguré; où j'introduisis même assez justement mon doigt jusques à l'orifice interne, où elle sentoit de la douleur; mais cette fille avoit les nymphes de la vulve un peu trop allongées & trop livides, pour croire qu'elle n'eût pas souffert quelque attouchement en cette partie; joint à cela, qu'on voit très-rarement des filles vierges avoir des pertes de sang surabondantes de cette nature, avec excrétion de caillots, comme elle avoit. Lui en ayant déclaré ma pensée, elle fut obligée de m'avoüer, que dès l'âge de treize ans elle avoit usé du coït par deux fois avec un homme, sans qu'elle eût eu pour lors aucun épanchement de sang; parce qu'en ce temps elle n'avoit pas souffert une veritable intromission, & elle me dit qu'elle n'avoit même commencé d'avoir ses menstruës qu'à l'âge de seize ans. Mais quoique cette fille niât absolument d'avoir usé du coït depuis l'âge de treize ans, & que par l'étroitesse de l'entrée exterieure de la matrice, il parût vrai-semblable qu'elle n'avoit pas pû souffrir la parfaite intromission d'un membre viril de mediocre grosseur; je crûs pourtant que cette perte de sang ne venoit

noit que de quelque disposition de grossesse recente, qui avoit été violentée; & qu'elle avoit bien pû concevoir, comme d'autres filles que j'ai vûës, en recevant interieurement la semence de l'homme, éjaculée seulement à l'entrée exterieure de la matrice; sans aucune introduction du membre viril, dont elle me parut d'accord par son silence.

OBSERVATION CCXII.

De l'accouchement d'une femme de quarante-quatre ans, qui eut deux enfans, en la groſseſse de laquelle on remarquoit tous les signes qui le pouvoient dénoter.

LE 22. Janvier 1678. j'ai accouché une femme de deux filles vivantes, qui se présentoient toutes deux naturellement, & qui n'avoient qu'un seul arrierefaix commun. Cette femme, après avoir eu un grand nombre d'enfans, se lassant d'être trop souvent grosse, s'étoit avisée de faire lit à part avec son mari durant plusieurs années: mais étant à l'âge de quarante-quatre ans ou environ, & croyant n'être plus en état de redevenir grosse, elle retourna dans cette confiance coucher avec son mari, qui lui fit, dès la premiere fois qu'il la vit, ces deux enfans; la longue abstinence du coït ayant encore augmenté la fécondité de cette femme, qui se trouva bien punie de sa sterilité volontaire, par la grossesse de ces deux enfans, dont elle fut beaucoup plus incommodée que dans toutes ses autres précedentes grossesses, qui n'avoient été que d'un seul enfant. Aussi-tôt que le premier de ces deux enfans fut venu, je rompis les membranes des eaux du second, afin d'en accelerer la sortie, qui arriva un petit demi-quart d'heure ensuite. Si je n'eusse ainsi rompu les membranes des eaux de ce second enfant, l'accouchement en auroit été beaucoup retardé, à cause de l'épaisseur & de la dureté de ces membranes. J'avois bien prédit à cette femme plus de deux mois avant son accouchement, qu'elle auroit certainement deux enfans: ayant remarqué en elle tous les signes qui le peuvent faire connoître, & principalement ceux qui suivent qui sont, qu'elle étoit beaucoup plus grosse, & avoit été bien plus incommodée durant tout le temps de cette derniere grossesse, que de toutes les autres précedentes qu'elle avoit euës; elle sentoit differens mouvemens en même-temps, en differens

endroits de son ventre, dont les deux côtez étoient également pleins, avec une dépression vers le milieu; & avoit eu les pieds & les jambes fort enflez dans les derniers mois de cette grossesse, comme ont ordinairement toutes les femmes qui sont grosses de plusieurs enfans, lesquelles accouchent presque toûjours quinze jours devant la fin du neuviéme mois de leur grossesse, ainsi qu'il arriva à cette femme.

OBSERVATION CCXIII.

De l'accouchement d'une femme qui fit un gros enfant mâle, quoiqu'elle eût eu durant seize heures de petites douleurs très-lentes, qui donnoient lieu de croire, suivant l'opinion commune, qu'elle feroit une fille.

LE 23. Janvier 1678. j'ai accouché une femme d'un gros enfant mâle, laquelle eut durant seize heures de petites douleurs très-lentes devant que d'accoucher, ainsi qu'il lui étoit arrivé en ses trois précedens accouchemens, ausquels elle avoit eu aussi des garçons, comme en ce dernier: cela me fit bien connoître la fausseté de la commune opinion que l'on a, que les femmes qui sont grosses de filles, ont ordinairement des douleurs fort lentes dans leur accouchement; le contraire étant bien justifié en cette femme, qui avoit eu quatre filles avant ces quatre garçons; de toutes lesquelles filles elle étoit accouchée très-promptement, & avec beaucoup moins de peine, qu'elle n'avoit pas fait de tous ses garçons. La raison naturelle de cet évenement est, que les garçons, par rapport aux filles, ayant la tête plus grosse, & les épaules plus larges, ont plus de peine, pour ce sujet, à descendre, & à être poussez dans le passage par les douleurs de la mere, que les filles, qui ayant la tête plus étroite & plus petite, & les épaules moins larges, en sont plus facilement & plus promptement expulsées; de même que nous voyons qu'un petit batteau passe bien plus facilement & plus promptement dans le courant de l'eau, par dessous l'arche d'un pont, qu'un gros batteau qui vient à occuper toute la largeur & l'étenduë de la même arche de ce pont. C'est pour cette raison que les femmes qui accouchent de garçons, ont ordinairement des douleurs bien plus lentes dans tout le commencement de leur travail, que celles qui accouchent de filles: ce qui est

néanmoins contraire à l'opinion commune, fondée ſeulement ſur quelques évenemens particuliers, ſans aucune réflexion ſur ce qui arrive le plus ſouvent. Car comme la plûpart des peres & des meres déſirent ordinairement d'avoir plûtôt des garçons que des filles; les femmes prévenuës de ce ſouhait & de cette opinion commune, qui accouchent d'une fille, après avoir eu des douleurs lentes, pour quelque autre cauſe, qui a pû y contribuer, ne manquent pas de dire qu'elles l'avoient bien connu auparavant, par la lenteur de leurs douleurs; le chagrin qu'elles ont de n'avoir pas fait un garçon, comme elles avoient deſiré, les fortifiant encore davantage dans l'erreur de cette opinion commune. Mais celles qui viennent à faire un garçon, comme elles avoient ſouhaité, ſe voyant délivrées de la crainte qu'elles avoient euë d'avoir une fille, ſe contentent de dire ſeulement en paſſant, auſſi-bien que toutes les autres femmes qui ſont préſentes à leur travail, qu'elles ont été trompées, & qu'elles croyoient & auroient gagé que ce devoit être une fille, par la conſideration de la nature de leurs douleurs, ſans ſe mettre en peine de faire une plus grande réflexion ſur la veritable cauſe de la lenteur des douleurs de leur travail.

OBSERVATION CCXIV.

D'une femme qui avorta d'un petit enfant de trois mois, qui préſentoit un bras avec ſortie du cordon de l'ombilic.

LE 4. Fevrier 1678. j'ai délivré une femme d'un petit enfant mort, de trois mois & demi, qui préſentoit un bras avec ſortie du cordon de l'ombilic, lorſque je fus mandé pour la ſecourir. Cette femme avoit en ce temps cinq enfans vivans, dont elle étoit accouchée fort heureuſement; mais elle me dit, que depuis quatre années qu'elle avoit été accouchée avec beaucoup de violence, par un Chirurgien qu'elle me nomma, elle n'avoit pas pû porter juſques à terme aucun de tous les autres enfans qu'elle avoit eus depuis ce temps-là, & qu'elle en avoit avorté comme de ce dernier; & même qu'elle avoit failli de mourir en l'un de ces avortemens, où ce même Chirurgien lui avoit laiſſé l'arrierefaix dans la matrice, qu'elle n'avoit pas vuidé que quatre jours enſuite avec de très-grands accidens: Et comme la cauſe de ces fréquens avortemens me parut proceder, de ce que cette

femme venoit à concevoir, avant que sa matrice, qui avoit été débilitée par la violence de cet accouchement, eût été parfaitement rétablie, & bien fortifiée, je lui conseillai de s'abstenir de coucher avec son mari, au moins durant cinq ou six mois; afin que par ce long repos nécessaire à cette partie grandement affoiblie par la fréquence de ces avortemens, elle pût plus facilement dans la suite, étant fortifiée, porter jusques à terme les enfans qu'elle pourroit concevoir, comme elle fit après avoir suivi le conseil que je lui donnai, qui contribua beaucoup à conserver quelques-autres enfans qu'elle a eus depuis ce temps-là, dont elle est accouchée à terme aussi heureusement que des premiers qu'elle avoit eus avant ces derniers avortemens.

Observation CCXV.

Du laborieux accouchement d'une petite femme, qui n'étoit devenuë grosse qu'après dix années de son mariage.

Le 10. Fevrier 1678. j'ai accouché une femme âgée de trente-un an, de son premier enfant, dont elle n'étoit devenuë grosse, qu'après dix années de son mariage. Comme c'étoit une femme de petite taille, qui avoit le passage étroit, & que la tête de son enfant étoit assez grosse, elle eut un travail fort laborieux durant près de deux jours; tant à cause de son âge un peu avancé, que par la disposition de la taille de son corps, & par les mauvaises douleurs lentes qu'elle eut durant un jour & demi, devant que j'eusse été mandé pour la secourir; son enfant étant pour lors resté au passage depuis douze heures après l'écoulement de ses eaux, & étant en grand danger d'y périr; parce que les douleurs de la mere, qui avoient été assez fortes durant trois ou quatre heures, s'étoient tout-à-fait ralenties: ce qu'ayant reconnu, je lui fis prendre par la bouche l'infusion de deux drachmes de sené avec le jus d'une orange, & un clystere deux heures ensuite, pour lui réveiller un peu ses douleurs par l'operation de ces deux remedes; ce qui produisant le bon effet que j'en avois esperé, la fit accoucher heureusement cinq heures ensuite d'un enfant vivant, qui sans cela auroit indubitablement péri en restant au passage, & auroit mis sa mere en danger de la vie. L'on doit remarquer par cet exemple, qu'il y a certaines femmes qui ne sont stériles que pour un temps, après le-

quel ayant changé de tempérament, elles deviennent fécondes, comme il étoit arrivé à celle dont je viens de parler; laquelle outre ce premier enfant dont je l'accouchai après ces dix années de stérilité, en a fait encore plusieurs autres, dont je l'ai aussi accouchée depuis ce tems-là. Lorsque je l'accouchai de ce premier enfant, elle me dit qu'elle croyoit que les eaux du village de *Passy*, dont elle avoit usé durant neuf mois entiers, avoient beaucoup contribué à la faire devenir grosse; & qu'elle en avoit bû durant tout ce temps deux bouteilles par jour. Cela me paroît assez vraisemblable, n'y ayant pas de meilleur remede pour toutes les stérilitez guérissables, que l'usage des eaux minerales, comme sont celles de Forges & autres, qui sont très-convenables aux obstructions qui causent la plûpart de ces stérilitez.

OBSERVATION CCXVI.

De l'accouchement d'une femme grosse de six mois, qui avoit une très-grande perte de sang.

LE 26. Fevrier 1678. j'ai accouché une femme d'un enfant de six mois, laquelle avoit une perte de sang depuis quinze jours; qui n'ayant été que médiocre dans le commencement, étoit devenuë à la fin si excessive, que si je ne lui eusse tiré du ventre son enfant, qui étoit encore vivant, il alloit indubitablement perir avec sa mere, qui étoit déja tombée par plusieurs fois en de grandes foiblesses, à cause de l'excès de cette perte de sang, qui venoit du détachement d'une partie de l'arrierefaix, comme il me parut après avoir délivré cette femme, par plusieurs caillots de sang noirâtre, qui étoient fortement collez contre la partie de cet arrierrefaix, qui s'étoit ainsi détachée de la matrice; l'autre partie qui y étoit demeurée adhérente, ayant servi à la nourriture de l'enfant; cela fit, que quoique très-foible, il étoit encore vivant, lorsque je le tirai du ventre de sa mere; qui par ce salutaire secours, fut préservée du grand danger où elle étoit de mourir dans peu d'heures; & cet enfant reçut le baptême, dont il auroit été privé, si je n'eusse au plûtôt rompu les membranes de ses eaux, pour le tirer dans le même temps par les pieds, comme je fis après l'avoir retourné. Le mari de cette femme me dit que cette perte de sang lui étoit arrivée par la grande affliction qu'elle avoit euë de la mort d'une Dame de

ses amies ; à quoi il y avoit bien de l'apparence : car il est très-certain que les grands chagrins, aussi-bien que la peur sont capables de causer cet accident, en concentrant subitement le sang en trop grande abondance vers les parties interieures, dont les vaisseaux se rompent à cause de leur excessive plénitude.

OBSERVATION CCXVII.

D'une femme qui étoit devenuë grosse, quoiqu'elle portât actuellement un pessaire, pour une descente de matrice dont elle étoit incommodée.

LE 28. Fevrier 1678. je mis un pessaire en la matrice d'une femme, pour remedier à une descente de matrice qu'elle avoit. Cette femme étoit accouchée depuis trois mois, d'un enfant à terme, dont elle étoit devenuë grosse, nonobstant qu'elle portât toûjours un autre pessaire, que je lui avois donné deux ans auparavant, lequel elle n'avoit seulement retiré de sa matrice, que quinze jours devant que d'accoucher, l'ayant porté durant tout le temps de sa grossesse, sans aucune incommodité. Mais comme la Sagefemme qui l'avoit accouchée, lui avoit mis un autre pessaire recouvert de cire jaune neuve, qui étant plus chaude que la cire blanche, entretenoit une espece d'intemperie en cette partie, qui lui causoit une abondante excrétion de fleurs blanches, dont il se faisoit une vilaine crasse autour de ce pessaire, qui dans la suite acqueroit une grande puanteur ; je lui en donnai un autre semblable au premier dont elle s'étoit servie, qui étoit recouvert de cire blanche ; laquelle étant bien moins chaude que la neuve, est plus propre à cet usage ; lui recommandant de le retirer de temps en temps pour le nettoyer, comme l'on est obligé de faire, si l'on n'en veut pas changer, en en mettant un nouveau, ainsi qu'il seroit bien plus convenable. Mais ce qui est de plus remarquable en cet exemple, est que cette femme étoit devenuë grosse, comme j'ai dit ; quoiqu'elle portât actuellement le pessaire que je lui avois mis en sa matrice, qui n'avoit pas laissé de bien recevoir la semence de l'homme pour la conception, à travers l'ouverture de ce pessaire, ainsi que je l'ai vû encore arriver à plusieurs autres femmes, à qui j'avois pareillement donné des pes-

faires, pour remédier à des descentes de matrice dont elles étoient incommodées.

OBSERVATION CCXVIII.

De l'accouchement d'une femme grosse de deux enfans, dont l'un présentoit le cul devant, & l'autre les pieds.

LE 2. Mars 1678. j'ai accouché une femme de deux gros enfans mâles vivans, qui avoient chacun leur délivre séparé l'un de l'autre, & qui étoient fort sains, quoique la mere eût eu durant toute sa grossesse une très-grande abondance de fleurs blanches, à quoi elle étoit très sujette depuis trois ans, que son mari lui avoit communiqué une gonorrhée virulente; de sorte que cette femme, dans le commencement de sa grossesse, étant extraordinairement incommodée d'une grande pesanteur de matrice, avec grande douleur de reins, en attribuoit la seule cause à cette abondante excrétion de fleurs blanches, qu'elle croyoit proceder de quelque disposition ulcereuse de sa matrice. Mais m'ayant consulté sur son incommodité dès le premier mois de sa grossesse, qu'elle ignoroit pour lors; je l'assurai dès ce temps-là que cette abondante excrétion de fleurs blanches dont elle se trouvoit beaucoup plus incommodée qu'à l'ordinaire depuis trois semaines que ses menstruës étoient supprimées, à ce qu'elle me dit, ne venoit que de ce qu'elle étoit veritablement grosse; ce que je reconnus par la bonne disposition de l'orifice interne de sa matrice qui étoit exactement fermée, & par quelques autres signes qui me le confirmoient; ce qui faisoit que l'évacuation de ses menstruës, qui étoit supprimée, avoit augmenté celle de ses fleurs blanches. Lorsque j'accouchai cette femme elle étoit extraordinairement grosse, & avoit été beaucoup plus incommodée dans toute cette grossesse, que dans les autres précedentes; & avoit eu les jambes fort enflées dans les derniers mois, & plusieurs autres signes qui m'avoient donné occasion de lui prédire, plus de trois mois devant que d'accoucher, qu'elle étoit certainement grosse de plusieurs enfans. Le premier de ces enfans, qui étoit un peu moins gros que le second, se présenta le cul devant; & le second, qui étoit un peu plus fort que le premier, vint les pieds devant. Je rompis les membranes des eaux de ce second pour le tirer, aussi-tôt que j'eus accouché la mere, du premier,

laquelle avec l'aide que je lui donnai, ne fut pas plus de deux petites heures en tout son travail de ces deux gros enfans, & se porta très-bien ensuite, comme aussi ces deux enfans que j'ai vûs depuis à l'âge de trois ans en parfaite santé.

Observation CCXIX.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant avoit le col embarassé de deux tours du cordon de son nombril, laquelle femme dans sa grossesse avoit vuidé au deuxiéme mois plus de deux pintes d'eau de la matrice.

Le 15. Mars 1678. j'ai accouché une femme qui eut durant vingt-quatre heures des douleurs très-lentes, quoique son enfant, qui étoit un garçon, vînt dans une situation naturelle, & qu'il fût d'une mediocre grosseur; à quoi contribua beaucoup une cause qui est très-commune dans ces sortes d'accouchemens, qui étoit, que l'enfant avoit le col embarassé de deux tours du cordon de son nombril; ce qui empêchoit que les douleurs de la mere ne pussent si facilement le faire avancer au passage; de sorte qu'étant, s'il faut ainsi dire, comme bridé de ce cordon, dont la longueur naturelle étoit extrémement accourcie par ces contours, cela faisoit que le mouvement impulsif de la douleur en étoit intercepté, comme on le voit arriver très-souvent en beaucoup de femmes, qui ont un travail fort long pour cette seule cause, qui n'apporte pourtant aucun autre danger à la mere ni à l'enfant, si ce n'est que quelquefois ce cordon par trop accourci par ces contours, venant à tirailler l'arrierefaix, auquel il tient, dans le temps que l'enfant se remuë, ou lorsqu'il est pousse par les douleurs de la mere, le fait détacher prématurément de la matrice, & cause par fois, pour ce sujet, de grandes pertes de sang. Cette femme accoucha au terme de huit mois & demi de sa grossesse; & nonobstant qu'elle eût anticipé de quinze jours le terme parfait qui est celui de neuf mois entiers, son enfant se portoit assez bien. Elle me dit qu'elle avoit toûjours coûtume d'accoucher ainsi à huit mois & demi, & que de sa précedente grossesse elle étoit accouchée à ce même terme d'une fille vivante, bien qu'au deuxiéme mois de cette grossesse, elle eût vuidé en un ou deux jours, plus de deux pintes d'eau de la matrice; ce qui ne pouvoit venir que d'une espece d'hydropisie de

cette

cette partie : car ſi c'eût été les veritables eaux de ſon enfant qu'elle eût vuidées pour lors, elle en auroit indubitablement avorté peu de temps enſuite.

OBSERVATION CCXX.

D'une femme qui mourut avec ſon enfant dans le ventre, par une grande perte de ſang.

LE 16. Mars 1678. une Dame des plus conſiderables mourut en ſix ou ſept heures de temps, avec ſon enfant dans le ventre, au huitiéme mois de ſa groſſeſſe, par une grande perte de ſang, qui lui arriva deux jours après avoir pris une medecine purgative, que ſes Medecins lui avoient ordonnée à cauſe de quelques vers qu'elle avoit vuidez par les ſelles ; ce qui fit que quelques-uns en blâmerent les Medecins, prétendant que cette medecine avoit excité cette perte de ſang, qui lui avoit cauſé une mort ſi ſubite : mais je croi que le Chirurgien qui avoit été appellé pour ſecourir cette Dame, dès le commencement qu'elle fut ſurpriſe de cette perte de ſang, étoit bien plus blâmable de ne l'avoir pas accouchée : car il n'y avoit que ce ſeul moyen pour lui ſauver la vie & à ſon enfant. L'on avoit neanmoins auſſi quelque ſujet de blâmer les Medecins, qui, faute d'une parfaite connoiſſance de l'état où étoit la malade, s'étoient entierement rapportez avec trop de confiance à la ſeule prétenduë bonne foi de ce Chirurgien, qui n'en avoit ordinairement gueres en ces ſortes d'occaſions dangereuſes, où il aimoit mieux laiſſer ainſi mourir les femmes ſans les toucher, que de riſquer ſa réputation, en entreprenant une opération dont l'iſſuë étoit incertaine. C'eſt ce qui fit, qu'il dit aux Medecins, qu'il n'y avoit pas lieu d'accoucher cette pauvre Dame, qui l'en conjuroit elle-même fortement, & qu'elle mourut en ſa préſence avec ſon enfant dans le ventre, ſans qu'il lui donnât aucun ſecours. Mais ceux qui ſe connoiſſent en l'art, ſçavent bien qu'en ces ſortes de pertes de ſang, il y a toûjours aſſez de poſſibilité d'accoucher les femmes ; & qu'il n'y a pour lors que ce ſeul moyen de leur ſauver la vie, & à leur enfant, qui faute de ce ſecours, ne manque pas de périr en même temps avec la mere. C'eſt ainſi que la damnable politique de ce même Chirurgien fut encore cauſe de la mort, de ma propre ſœur, dont j'ai rapporté l'é-

xemple au 21. chapitre du premier livre de mon Traité des maladies des femmes grosses & accouchées.

Observation CCXXI.

D'une femme qui mourut d'une fluxion de poitrine, le quatriéme jour après être avortée d'un petit enfant de six mois.

Le même jour 16. Mars 1678. j'ai accouché une femme de vingt-deux ans d'un petit enfant de six mois, qui ne vécut que trois heures après être né. La mere avoit pour lors depuis neuf jours une grande fluxion de poitrine, & une fiévre continuë avec redoublemens, pour raison de quoi elle avoit été saignée cinq ou six fois par le conseil des Medecins qui la voyoient journellement. Mais quoiqu'elle fût accouchée fort facilement de cet enfant, dont elle ne fut pas plus de deux petites heures en travail, je jugeai bien néanmoins que sa maladie, qui de soi étoit mortelle, ne manqueroit pas d'augmenter après son accouchement: car pour avoir lieu de croire que la mere en dût recevoir du soulagement, ainsi que ses Medecins faisoient vainement esperer, il eût été necessaire que la nature eût été bien reglée dans l'évacuation des vuidanges de la couche, qu'elle ne peut pas bien régir, étant accablée par une semblable maladie; outre que vers le deuxiéme ou le troisiéme jour de l'accouchement, il se fait ordinairement un reflux des humeurs vers la poitrine, pour la géneration du lait; ce qui me fit bien préjuger que cette femme ne manqueroit pas de mourir, comme il lui arriva le quatriéme jour après être accouchée; parce que le principal siége de sa maladie étoit à la poitrine, qu'elle avoit déja engagée jusques à commencer à râler dès le temps que je l'accouchai.

Observation CCXXII.

De l'accouchement d'une femme qui fut surprise d'une fiévre ardente avec rêverie, deux jours après être accouchée.

Le 23. Mars 1678. j'ai accouché une jeune femme âgée de vingt ans, de son premier enfant, qui étoit un garçon; mais quoiqu'il vînt dans la posture naturelle, la mere ne laissa pas

d'être près de deux jours en travail. Elle eut durant un jour & demi des douleurs aſſez lentes, devant que les bonnes lui vinſſent ; ce qui m'obligea de la faire ſaigner du bras ; de ſorte que par le moyen de cette ſaignée, ſa poitrine ayant été un peu dégagée, & ſa reſpiration en étant devenuë plus libre, elle commença à mieux faire valoir ſes douleurs, qui par ce moyen, étant devenuës bonnes & très-fortes, la firent accoucher trois heures enſuite aſſez heureuſement. Mais comme cette jeune femme étoit d'une humeur fort prompte, & d'un temperament bilieux, elle fut ſurpriſe d'une ardente fiévre avec rêverie, deux jours après ſon accouchement, duquel accident tous ſes parens furent fort allarmez, croyant qu'elle allât mourir. Mais je jugeai bien que cet accident n'auroit aucune mauvaiſe ſuite pour la malade ; parce qu'elle avoit eu dans le commencement une aſſez abondante évacuation de ſes vuidanges, & qu'elle avoit le ventre bien mollet, & ſans douleur, & la reſpiration aſſez libre ; cette fiévre & cette rêverie ne procedant que de la grande douleur de ſes mammelles, & n'étant véritablement qu'une fiévre de lait, un peu plus ardente qu'à l'ordinaire ; à quoi ſon temperament naturel contribuoit beaucoup ; ces ſortes de fiévres étant ſemblables à ces feux de paille qui s'éteignent preſque auſſi-tôt qu'ils ſont allumez, quand ils n'ont point d'autre matiere qui les puiſſe entretenir. C'eſt ce qui arriva à cette femme, qui ſe porta très-bien dans la ſuite, n'ayant plus aucune fiévre ni rêverie au quatriéme jour de ſon accouchement.

Observation CCXXIII.

D'une femme qui eut une très-grande perte de ſang cauſée par une ſubite frayeur, & par un faux germe retenu en ſa matrice.

Le 19. Avril 1678. j'ai vû une femme qui avoit depuis deux heures une très-grande perte de ſang, qui lui étoit arrivée tout ſubitement, par une frayeur qu'elle eut de voir ſon mari qui arrivoit de l'armée, ayant pour lors la tête bandée, à cauſe d'une contuſion qu'il s'étoit faite en tombant de cheval, dans la croyance qu'elle avoit qu'il étoit mortellement bleſſé. Je la trouvai en arrivant chez elle dans une très-grande foibleſſe, avec perte de connoiſſance, tintement d'oreilles, & froideur des extrémitez ; & comme on me dit qu'elle avoit déja eu pluſieurs autres

grandes foiblesses semblables à celle en laquelle elle étoit pour lors, & qu'elle croyoit être grosse de trois mois ou environ, l'ayant touchée, je trouvai l'orifice de sa matrice seulement dilaté à y introduire avec peine l'extrémité du doigt, avec quoi je sentis un corps étrange qui étoit contenu en la matrice; duquel je tirai seulement une petite partie grosse comme une aveline, qui se présentoit, laquelle me parut être de substance semblable à celle d'un faux germe. Mais comme la matrice n'étoit pas assez dilatée, pour pouvoir tirer sans violence ce qui étoit contenu en elle, & que le grand torrent de cette perte de sang commençoit un peu à s'appaiser, je jugeai qu'il étoit plus à propos de commettre à la nature l'expulsion de ce corps étrange, qui n'étoit qu'un simple faux germe de la grosseur d'un petit œuf, que cette femme vuida d'elle-même deux jours ensuite, en rendant un lavement que je lui avois fait prendre pour en faciliter l'expulsion, après quoi elle se porta bien; cette frayeur subite qu'elle avoit euë de voir son mari en l'état qu'elle l'avoit vû arriver, ayant servi par accident à accelerer la sortie de ce faux germe, dont la nature n'auroit pas laissé de se délivrer dans peu, sans cet accident; car c'est environ le troisiéme mois qu'elle a coutume de tenter l'expulsion de ces sortes de corps étranges.

Observation CCXXIV.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant présentoit le côté de la hanche, laquelle femme avoit eu une fiévre lente, & la jaunisse durant tout le cours de sa grossesse.

Le 20. Avril 1678. j'ai accouché une femme d'un enfant qui présentoit le côté de la hanche. Je le tirai vivant, & se portant assez bien, après l'avoir retourné par les pieds; ce que je fis aussi-tôt que j'eus rompu les membranes de ses eaux, qui ne s'étant pas écoulées prématurément, me donnerent lieu de le retourner, & de le tirer avec plus de facilité; ayant néanmoins attendu devant que de rompre ainsi les membranes des eaux, que la matrice eût été assez dilatée pour y introduire ma main sans violence. Cette femme avoit eu une fiévre lente & la jaunisse, durant tout le temps de sa grossesse, qui n'avoit pas même été connuë par un Chirurgien qui avoit assez de réputation pour les accouchemens, qu'elle avoit consulté étant grosse de près de

quatre mois ; lequel lui avoit dit qu'elle pouvoit en toute sûreté se faire traiter de sa maladie ; l'assurant pour lors qu'elle n'étoit pas grosse. Mais peu de jours ensuite ; ayant elle-même senti remuer son enfant, elle connut bien que ce Chirurgien s'étoit lourdement trompé, & qu'il avoit risqué par son mauvais conseil à la faire avorter, par les violens remedes qu'elle prit pour sa fiévre, & pour sa jauniſſe, dans la croyance qu'elle avoit de n'être pas grosse, comme il l'en avoit assurée. C'est ce qui fit que voyant que ce Chirurgien s'étoit trompé de la sorte, & n'ayant plus pour ce sujet de confiance en lui, elle m'envoya querir pour l'accoucher, afin d'éviter un accident semblable à celui qui lui étoit arrivé en son précedent accouchement, où son enfant, qui apparemment venoit en mauvaise posture comme ce dernier, avoit peri sans baptême, n'ayant été secouruë pour lors que par une Sagefemme peu entenduë en son art, qui fut, à ce qu'elle me dit, plus de deux heures entieres à lui tirer l'enfant du ventre avec une très-grande peine, & un grand danger pour la mere, qui en pensa mourir dans la suite. Mais elle se porta très-bien après que je l'eus accouchée de ce dernier enfant, ainsi que j'ai dit.

OBSERVATION CCXXV.

D'un enfant veritablement né à huit mois, qui se portoit assez bien pour pouvoir vivre.

LE 20. Mai 1678. j'ai accouché une femme d'un enfant mâle de huit mois au plus, qui se portoit assez bien pour pouvoir vivre, ainsi que quantité d'autres, dont j'ai accouchai les meres à ce même terme ; quoique la plûpart du monde croye, que les enfans qui naissent à huit mois, ne peuvent pas vivre, comme font bien, à ce qu'on s'imagine, ceux qui naissent à sept mois. Mais c'est un pur abus, qui est aussi grand qu'il est commun. On peut néanmoins se désabuser facilement de cette vieille erreur, que l'on a, s'il faut ainsi dire, succée avec le lait, par une raison fort naturelle, qui nous est tous les jours confirmée par des expériences très-certaines. Cette raison est, qu'étant très-constant, qu'un enfant est d'autant plus gros & plus fort, qu'il approche plus du terme de son entiere maturité, qui est la fin du neuviéme mois, l'enfant de huit mois étant de la moitié plus

gros & plus fort que celui de sept mois, il doit bien plus facilement vivre ; & cela est si vrai, que si l'on compare, comme j'ai souvent fait, des enfans de ces deux differens termes l'un contre l'autre, l'on verra qu'un enfant de sept mois pese la moitié moins, & est une fois plus petit & plus foible qu'un enfant de huit mois ; & que pour ce sujet, les enfans de huit mois peuvent bien mieux vivre, que ceux qui naissent au septiéme mois ; lesquels j'ai toûjours trouvez être si petits & si débiles, que de tous les enfans que j'ai reçûs, depuis plus de trente-cinq ans que je fais une profession particuliere des accouchemens, je n'en ai jamais vû un seul, de ceux que j'ai crû être veritablement nez à sept mois, qui ait vêcu seulement sept jours. Mais je pourrois rapporter plus de deux cens exemples d'enfans de huit mois, que j'ai moi-même reçûs, dont plus de la moitié ont vêcu, & vivent encore. On voit à la verité mourir beaucoup de ces enfans de huit mois, peu de temps après être nez, si l'on n'en a un très-grand soin, en leur donnant une bonne nourrice, dont les mammelles soient de facile trait ; parce qu'étant venus prématurément un mois avant leur parfaite maturité, ils sont si petits & si foibles, qu'ils ne peuvent tetter qu'à grande peine dans le commencement. Mais si après ces expériences on doutoit de cette verité que je viens d'alleguer, ceux qui auroient de la peine à s'en persuader, auroient besoin pour se désabuser de cette vieille erreur, de la reconnoître par leur propre expérience, en voyant leur femme accoucher d'enfans semblables à certains gros enfans fort & vigoureux, qui ayant neuf mois de façon, viennent à la verité à sept mois de mariage. Ce qui aide à entretenir l'erreur, est que l'on voit assez souvent des femmes qui se trompent elles-mêmes à la supputation du temps de leur grossesse, & qui croyant être accouchées à sept ou à huit mois, sont accouchées à neuf mois ; la suppression ou l'évacuation de leurs menstruës leur faisant quelquefois ignorer leur grossesse durant un ou deux mois dans le commencement ; & l'on en voit d'autres aussi qui trompent les crédules, en celant leur grossesse durant les premiers mois. Mais pour bien juger si les femmes qui accouchent se sont trompées à la supputation du terme de leur grossesse, ou si n'en ignorant pas le veritable temps, elles veulent tromper les autres, il n'y a qu'à considerer la proportion naturelle du corps de l'enfant qui est le témoin le plus fidele qu'il y ait en ce doute. Je sçai bien qu'on me peut alléguer que l'on voit quelque-

fois des enfans de neuf mois, qui ne sont pas guere plus gros que certains enfans de sept ou huit mois. Mais pour faire une comparaison juste & raisonnable, il ne faut pas comparer un des plus gros enfans de sept mois, avec un des plus petits de neuf mois; ce sont les plus gros de ces deux differens termes qu'il faut comparer l'un à l'autre, afin de bien connoître par la differente proportion naturelle de leur corps, le veritable terme auquel ils naissent. Ce fut par cette consideration que je jugeai bien que l'enfant de cette femme dont j'ai rapporté l'exemple, étoit né veritablement à huit mois, comme la mere qui en étoit très-certaine me le confirma, parce qu'il n'y avoit que neuf mois & demi qu'elle étoit accouchée de son premier enfant, & que son mari, qui avoit été absent, n'étoit revenu la voir que six semaines après son accouchement.

Observation CCXXVI.

De l'accouchement d'une femme qui étoit moribonde, ayant une très-grande perte de sang causée par une grande peur.

Le 2. Août 1678. j'ai accouché une femme grosse de huit mois, qui avoit une très-grande perte de sang causée par une grande peur qu'elle avoit euë il y avoit quinze jours, à quoi avoit encore contribué une grande fâcherie qu'elle avoit aussi euë depuis ce temps-là. Cette perte de sang, qui n'avoit été dans le commencement que médiocre & par intervalles, étoit devenuë si excessive depuis trois ou quatre heures, que je fus obligé d'accoucher cette femme, pour éviter que son enfant perissant avec elle en même-temps, ne fût privé de la grace du Baptême, qu'il reçut après que je l'eus tiré vivant du ventre de sa mere, qui parce qu'elle étoit déja moribonde lorsque je fus appellé pour la secourir, expira quatre heures ensuite que je l'eus ainsi accouchée, l'operation quoiqu'inutile à la mere ayant servi pour procurer le Baptême à son enfant.

Observation CCXXVII.

Du laborieux accouchement d'une femme grosse de deux enfans, dont le premier présentoit le côté de la tête ; laquelle femme ayant toûjours eu ensuite un grand flux de ventre, mourut le quatorziéme jour.

Le 4. Août 1678. j'ai accouché une femme âgée de trente-cinq ans, au terme de huit mois de sa premiere grossesse, de deux filles qui n'avoient qu'un seul arrierefaix qui leur étoit commun. Lorsque je fus mandé pour secourir cette femme, il y avoit près de quatre jours que les eaux du premier de ces enfans étoient écoulées, & plus de deux jours que cet enfant avoit la tête au passage, où il étoit mort par le trop long séjour qu'il y avoit fait, à cause qu'il présentoit la tête de côté ; ce qu'ayant bien reconnu, je tirai aussi-tôt cet enfant mort, par le moyen d'un crochet, après en avoir un peu redressé la tête, pour la tirer dehors plus facilement ; & ensuite ayant reconnu que le second de ces enfans étoit encore vivant, & enveloppé de ses eaux, j'en rompis aussi-tôt les membranes pour le tirer avec ma seule main, après l'avoir retourné par les pieds ; ce qu'il étoit necessaire de faire en cette occasion, pour le tirer vivant, comme je fis ; car sans cela ce second enfant auroit péri comme le premier, devant que la nature, qui étoit pour lors presque accablée par la longueur de ce laborieux travail, eût pû le pousser dehors. Mais quoique j'eusse fait de ma part tout ce qui étoit nécessaire pour sauver la vie à cette femme, en l'accouchant ainsi de ces deux enfans sans lui faire aucune violence, elle ne laissa pas de mourir le quatorziéme jour ensuite, ayant toûjours eu depuis son accouchement un grand flux de ventre, auquel avoient beaucoup contribué, à ce que je croi, la trop grande & fréquente boisson de de vin pur, & d'autres liqueurs échauffantes, & la trop grande quantité de lavemens âcres que sa Sagefemme lui avoit fait prendre durant tout le temps de son travail.

OBSERVATION CCXXVIII.

De l'accouchement d'une femme grosse de cinq mois, dont l'enfant présentoit les pieds, laquelle s'étoit blessée en tombant, & avoit déja eu auparavant quatre autres avortemens pour une pareille cause.

LE 12. Août 1678. j'ai accouché une femme d'un petit enfant de cinq mois, qui présentoit les pieds devant. Cette femme étoit si sujette à se blesser en tombant, que c'étoit là le cinquiéme enfant dont elle étoit avortée consécutivement, pour une pareille cause. Lorsque je fus mandé pour la secourir, je trouvai les eaux de son enfant formées, qui se présentoient de la grosseur d'un œuf de poule, & l'orifice interne de la matrice ouvert en sa partie exterieure à proportion de la grosseur de ces eaux. Mais comme cet orifice n'étoit dilaté en sa partie interieure que pour y introduire un seul doigt, faisant en cet endroit un fort étranglement, je jugeai qu'il étoit plus sûr de differer quelque peu de temps à accoucher cette femme, comme je fis durant quatre heures, pour éviter la violence qu'il eût fallu lui faire pour dilater sa matrice, dans la disposition où son orifice interne étoit pour lors; lequel durant ce délai s'étant suffisamment dilaté, par le moyen des médiocres douleurs que la femme eut après un lavement que je lui fis prendre pour y aider, me donna lieu de l'accoucher après facilement de cet enfant, que je n'aurois pas pû tirer auparavant qu'avec une très-grande difficulté, qui auroit pû être préjudiciable à la mere qui se porta bien ensuite. Il faut remarquer que les femmes grosses étant beaucoup plus sujettes à tomber que les autres, tant à cause de la pesanteur du fardeau de leur grossesse, & de la débilité de leurs jambes, que parce que l'éminence de leur ventre les empêche de voir où elles posent leurs pieds en marchant, celles qui sont sujettes à se blesser par ces sortes de chûtes, doivent demeurer au lit, ou au moins dans leur chambre, comme je conseillai à cette femme de faire, pour se préserver par ce moyen, autant qu'elle pourroit, de ce fâcheux accident qui lui étoit déja arrivé par cinq fois consecutives, faute de cette précaution.

Observation CCXXIX.

De l'accouchement d'une femme, dont l'enfant présentoit le bras devant, avec le cordon de l'ombilic.

Le 19. Août 1678. j'ay accouché une femme d'un gros enfant mâle que je tirai vivant & se portant bien, qui présentoit le bras devant, avec le cordon de l'ombilic qui avoit été aussi poussé dehors, dans le temps que ses eaux avoient percé. Je repoussai aussi-tôt ce bras & le cordon, & retournai promptement l'enfant pour le tirer par les pieds, comme je fis: Mais devant que d'accoucher ainsi cette femme, elle me dit que puisque son enfant se présentoit en mauvaise posture, comme je lui avois declaré, elle étoit bien assurée que c'étoit un garçon, le connoissant bien par l'experience, qu'elle avoit de tous les autres enfans qu'elle avoit eus auparavant, au nombre de six ou sept, dont trois autres garçons étoient pareillement venus en mauvaise posture, comme ce dernier; & tous les autres, qui étoient des filles, étoient venus dans la posture naturelle; ce qui en effet étoit véritable, & m'étoit bien connu pour l'avoir accouchée de la plupart de ces enfans; & comme elle me demanda la cause de ce different évenement, je lui dis que je croyois que la grosseur du corps de ces enfans mâles, qui excedoit quasi d'un tiers celui de ses filles, avoit pu beaucoup contribuer à les faire venir ainsi en mauvaise posture; à cause qu'ils n'avoient pas pû se tourner aussi facilement en son ventre pour prendre la posture naturelle, comme avoient fait ses filles, qui étoient bien plus petites.

Observation CCXXX.

De la mort subite d'une femme qui expira une demie-heure après être heureusement accouchée, ayant été surprise d'une convulsion causée par une grande perte de sang.

Le 5. Septembre 1678. j'ai accouché une femme d'une habitude fort replete, âgée de trente-cinq ans, de son premier enfant, qui étoit une grosse fille vivante, qui vint naturellement. Cette femme fut près de deux jours en travail avec de

petites douleurs lentes; après quoi ses eaux ayant percé par une forte douleur, elle en eut de bonnes, & de très-fortes durant trois heures entieres, qui la firent accoucher aussi heureusement qu'on le pouvoit desirer; & je la délivrai aussi-tôt ensuite avec une si grande facilité, que se voyant ainsi heureusement accouchée, elle dit à son mari qui étoit present, qu'elle rendoit graces à Dieu, de ce qu'il lui avoit inspiré de me choisir pour l'accoucher plûtôt que tout autre. Mais chose étonnante! à peine y avoit-il un petit quart-d'heure qu'elle étoit accouchée, qu'elle tomba tout d'un coup en de grandes foiblesses avec oppression de poitrine, & une grande agitation de tout le corps, qui fut aussitôt suivie d'une convulsion, causée par une grande perte de sang qui la fit mourir un quart-d'heure ensuite. Ce fut un de ces sortes de malheurs de la destinée, que toute la prudence humaine ne peut pas éviter: car comme cette femme étoit, ainsi que j'ai dit, d'une habitude fort replette, & d'un temperament sanguin & qu'elle avoit déja eu peu de temps avant sa grossesse une très-grande perte de sang, causée par un simple faux germe; pour la préserver autant qu'il étoit possible, d'un pareil accident, je l'avois fait saigner par trois fois en differens temps de sa grossesse, & encore une autre fois dès le commencement de son travail; & pendant les deux jours qu'il dura, j'avois empêché qu'on lui donnât à boire ni vin, ni aucune autre liqueur qui la pût échauffer. Mais comme en Medecine aussi-bien qu'en Guerre l'on nous rend souvent garants des évenemens de la mauvaise fortune, quelques envieux de ma réputation firent leur possible de m'imputer malicieusement la cause de la mort de cette femme, qui ne devoit être attribuée qu'à sa malheureuse destinée, & à la disposition particuliere de son propre temperament, comme le témoigna fort bien une Dame d'esprit & de grand jugement, qui avoit été présente durant tout le travail de cette femme qu'elle venoit de voir mourir, me disant avec l'approbation de plusieurs autres personnes, qui avoient aussi vû que j'avois fait tout ce qui se pouvoit humainement, pour éviter ce funeste accident, que j'étois semblable à ces bons Pilotes, qui meritent plus de loüange, quoique leur vaisseau périsse malheureusement en arrivant au port, par la violence d'un impetueux & inopiné coup de vent, après avoir évité par leur industrie tous les efforts d'une furieuse tempête; que ces mauvais Pilotes, qui n'ayant aucune capacité en leur art, ne laissent pas de conduire heureusement leur vaisseau

dans le temps de la bonace. Mais quoique cette perte de sang & la convulsion dont elle fut aussi-tôt suivie, fussent une cause assez manifeste de la mort subite de cette femme, je conseillai ses parens de faire faire ouverture de son corps, pour examiner si quelqu'autre cause originaire n'y avoit pas beaucoup contribué. Par cette ouverture qui fut faite en présence de plusieurs Medecins, nous trouvâmes le fond de la matrice un peu déprimé en dedans, comme est le cul d'une phiole de verre, au lieu d'avoir une figure ronde, comme on le voit ordinairement; ce qui vrai-semblablement n'étoit arrivé, que parce que la matrice qui est extrêmement étenduë dans la grossesse, n'avoit pas eu le temps, ni la force de contracter bien regulierement toutes ses fibres, pour reprendre sa figure & sa rondeur naturelle: ce qui avoit été cause que son fond s'étoit ainsi déprimé vers sa partie interieure, par l'affaissement de ses membranes. Nous trouvâmes aussi dans la vessie du fiel quatorze pierres, de figure cube en quelque façon, & de grosseur environ comme des dez à joüer. Je jugeai par cette derniere disposition, qu'y ayant eu une obstruction aux canaux qui devoient donner un libre passage à la bile, pour être dégorgée dans l'intestin *duodenum*; c'étoit ce qui avoit causé la géneration de toutes ces pierres qui étoient dans la vessie du fiel, & que la plus grande partie de la bile, qui n'étoit pas bien repurgée à cause de cette obstruction, restant dans la masse du sang de cette femme, & le rendant plus subtil & plus échauffé, joint à l'agitation extraordinaire du long & laborieux travail qu'elle avoit eu, qui donnant un plus prompt & impetueux mouvement à ce même sang, & augmentant encore sa chaleur naturelle, l'avoit renduë plus disposée à cette excessive perte de sang, & à la convulsion dont elle fut suivie, qui la fit mourir en si peu de temps, immédiatement après une extrême mais courte joye, qu'elle avoit euë de se voir accouchée bien plus heureusement qu'elle n'avoit esperé; à cause de l'excès de son embonpoint, & de l'âge avancé où elle étoit, & que c'étoit sa premiere grossesse.

OBSERVATION CCXXXI.

De l'operation de la perforation de la vulve, faite à une fille de dix-ſept ans, pour donner une libre iſſuë à ſes menſtruës.

LE 14. Septembre 1678. je fis l'operation de la perforation de la vulve à une fille de dix-ſept ans, qui m'avoit été adreſſée par des perſonnes qui croyoient qu'elle eût une deſcente de matrice; à cauſe d'une tumeur plus groſſe que le poing, qui lui ſortoit de l'endroit où devoit être l'entrée exterieure de la vulve; laquelle tumeur groſſiſſoit de temps en temps, lorſque la nature faiſoit ſes efforts pour ſe décharger du ſang menſtruel, qui rempliſſant en grande abondance tout le col de la matrice, & n'en pouvant avoir aucune iſſuë, pouſſoit ainſi au dehors, depuis deux ans entiers, une membrane charnuë aſſez épaiſſe, dont la vulve de cette fille étoit entiérement recouverte, & nullement perforée que du ſeul conduit de l'urine, qui étoit dans la ſituation ordinaire. Ayant fait une ouverture longitudinale au milieu de cette tumeur, à l'endroit où la nature avoit manqué d'ouvrir la partie exterieure du col de la matrice, il en ſortit auſſi-tôt près de trois livres de ſang groſſier, noirâtre & verdâtre; après quoi je mis dans cette ouverture une tente de plomb cannulée, de la groſſeur du doigt, laquelle j'y laiſſai durant huit ou dix jours; au bout duquel temps cette fille fut entierement guerie, & délivrée de beaucoup d'accidens fâcheux que ce ſang retenu depuis un ſi long-temps lui cauſoit; & par cette operation qui la retablit en parfaite ſanté, lui faiſant un paſſage capable de donner une libre iſſuë à ſes menſtruës, je la rendis en même-temps propre au mariage, & à la génération. Je fis encore une ſemblable operation le 21. Juillet 1687. à une femme, dont j'ai rapporté l'hiſtoire en l'obſervation CCCCXCV.

OBSERVATION CCXXXII.

D'une femme qui ayant été ſterile durant toute ſa vie, par la privation de l'évacuation menſtruelle, mourut hydropique.

LE même jour 14. Septembre 1678. j'ai vû une femme âgée de trente-quatre ans, qui n'avoit jamais eu aucune évacua-

tion menstruelle, & qui pour ce sujet, étoit sterile depuis douze ans qu'elle étoit mariée, quoique pour lors elle se portât assez bien d'ailleurs, sinon qu'elle étoit seulement sujette de temps en temps à un mal de gorge, & à des douleurs de mammelles. L'ayant examinée je lui trouvai l'orifice interne de la matrice assez ouvert, pour la juger capable de conception, si elle n'avoit eu d'autre empêchement. Mais cet orifice regardoit un peu trop en dessus, & étoit si court & retiré vers sa partie superieure, qu'il étoit presque confus avec le propre corps de la matrice. Cette femme mourut quatre années ensuite, après avoir été hydropique durant une année & demie. On doit remarquer en cet exemple la principale cause de la sterilité des femmes, qui est la privation de l'évacuation menstruelle, par le défaut de laquelle évacuation la superfluité du sang refluoit de temps en temps en d'autres parties, qui étoit cause que cette femme, qui étoit entierement sterile, étoit sujette à des maux de gorge, & à des douleurs de mammelles, ces parties étant ordinairement plus disposées en elle à recevoir cette superfluité: Et l'on peut croire que cette même privation d'évacuation menstruelle, étoit cause de la brieveté, & de la mauvaise disposition de l'orifice interne de la matrice, qui en étoit tout retiré & contracté en soi-même, vers sa partie superieure, au défaut d'être humecté, comme il est ordinairement aux autres femmes, par la fluxion de leurs menstruës. Il faut encore remarquer en ce même exemple, que ce fut l'entiere privation de cette évacuation menstruelle, qui fut cause de l'hydropisie dont cette femme mourut dans la suite, & que cette maladie succede bien plus ordinairement à la privation & à la suppression des menstruës, qu'elle ne fait aux pertes de sang, quelque abondantes qu'elles puissent être; c'est ce qui prouve manifestement qu'il n'y a pas de plus salutaire remede pour prévenir une si dangereuse maladie, en cette sorte de disposition, que la saignée reïterée de temps en temps, pour suppléer au défaut de l'évacuation menstruelle; & que les femmes qui négligent en cet état ce remede, craignant de devenir hydropiques, s'abusent grandement.

OBSERVATION CCXXXIII.

De deux femmes dont chacune avoit vuidé un faux germe rempli d'eau glaireuse, au milieu de laquelle il paroissoit un petit corps blanc de la grosseur d'un grain de millet, que l'on pouvoit conjecturer être un petit fetus *avorté.*

LE 15. Septembre 1678. j'ay vû une femme qui ayant depuis deux jours une médiocre perte de sang, après un soupçon de grossesse de six semaines, venoit de vuider de la matrice une espece de faux germe membraneux, & médiocrement charnu vers sa base, de la grosseur d'un œuf de pigeon, rempli au dedans d'une eau glaireuse, dans laquelle il paroissoit un petit corps blanc, de figure de croix un peu ramassée. L'on n'y pouvoit rien remarquer distinctement, à cause de sa petitesse, sinon que le travers de cette petite croix pouvoit être les deux bras du *fétus*, & que le haut & le bas pouvoient être la tête & le reste du corps. Mais tout ce petit corps blanc étant amassé en un globe, n'étoit que de la grosseur d'un grain de millet; & sa matiere étoit si molasse, que le jugement qu'on pouvoit faire que ce fût un petit *fétus* avorté, n'étoit que par conjecture; & comme il étoit si petit au terme de six semaines, qu'il y avoit que cette femme croyoit être grosse, l'on pouvoit juger qu'il n'avoit pas pris d'augmentation depuis les cinq ou six premiers jours de la conception, par quelque empêchement survenu, qui dès lors en avoit détruit le principe de vie: car un *fétus* de six jours est vrai-semblablement encore plus gros & plus formé, que ce petit corps ne l'étoit, lorsque cette femme le vuida. Trois semaines ensuite je vis encore une autre femme qui vuida un semblable faux germe, après un retardement de ses menstruës de dix-huit ou vingt jours, dans lequel je trouvai aussi quelque peu d'eau glaireuse avec un petit point de matiere un peu blanche, qui flotoit dans cette eau glaireuse, qui représentoit à peu près un commencement de génération, semblable à l'autre exemple que j'ai rapporté.

Observation CCXXXIV.

D'une femme grosse pour la premiere fois de deux enfans, qui avoit les jambes fort enflées, & un œdéme phlegmonneux à toutes les deux levres de la vulve.

Le 20. Septembre 1678. j'ai vû une femme grosse à terme, ou environ, pour la premiere fois, qui avoit les jambes fort enflées, comme les femmes qui sont grosses de plusieurs enfans ont ordinairement vers les derniers mois de leur grossesse, & avoit outre cela un œdéme phlegmonneux à toutes les deux levres de la vulve, qui étoient extrêmement tumefiées, & si douloureuses & enflammées, que je n'y voulus pas faire pour lors aucune scarification, de peur qu'il n'y survînt pourriture ; me contentant d'ordonner à la malade une saignée du bras, & des remedes anodins & rafraîchissans appliquez sur la partie, par le moyen desquels la plus grande ardeur & la douleur furent un peu calmées. Mais cette enflure excessive des levres de la vulve perseverant toûjours, je fus obligé trois jours ensuite d'y faire plusieurs legeres scarifications avec la lancette, qui en vingt-quatre heures de temps firent entiérement desenfler la tumeur de ces deux levres, par l'écoulement d'une grande abondance de serosité, après quoi cette femme se porta bien mieux, & accoucha sept jours ensuite fort heureusement de deux enfans mâles, qui se portoient aussi assez bien.

Observation CCXXXV.

D'une femme qui avorta au troisiéme mois de sa grossesse d'un petit fetus *mort, dont l'arriérefaix resta jusques au second jour dans la matrice ; laquelle femme fut surprise de la petite verole dès le lendemain, dont elle mourut le neuviéme jour.*

Le 23. Septembre 1678. je vis une femme, qui après avoir senti durant deux jours de grandes douleurs de reins, avec fievre & grande douleur de tête, avorta d'un petit *fétus* de trois mois ou environ, de la longueur de quatre travers de pouce, qui étoit fort flétri, & tout émacié ; l'arriérefaix étant pour lors retenu au dedans de la matrice, qui n'avoit pas pû l'expulser, à cause

cause que le peu de dilatation que le corps de ce petit *fetus* émacié y avoit faite, ne pouvoit pas donner passage à cet arrierefaix, qui étoit beaucoup plus gros: & comme je ne trouvai pas la matrice ouverte que pour y introduire un seul doigt, je jugeai qu'il étoit plus convenable d'en commettre l'expulsion à la nature, que de tenter de le tirer dans cette disposition; à cause que la violence qu'il eût fallu faire, pour dilater suffisamment la matrice, auroit pû être préjudiciable à la malade, dont le corps commença dès le lendemain de cet avortement, à paroître tout couvert de petite verole; & au second jour lui étant survenuë une mediocre perte de sang avec quelques douleurs qui firent un peu dilater sa matrice, je me servis fort à propos de cette occasion, pour la délivrer de l'arrierefaix qui y étoit resté. Mais cette petite verole qui étoit très-maligne, & accompagnée de fiévre continuë avec une très-grande douleur de tête & de gorge, fit mourir la malade le neuviéme jour après son avortement; à quoi contribuerent peut-être beaucoup les trop frequentes saignées du bras jusques au nombre de dix, qu'un Medecin son beaufrere lui fit faire contre mon sentiment; qui étoit de la saigner seulement une fois du pied, & une autre fois du bras, & de commettre ensuite le reste à la nature, qui agissant seule, dompte assez souvent mieux d'elle-même la malignité de cette pernicieuse maladie, quand elle n'est pas détournée de son opération, que ne font la plûpart des remedes, dont on use, croyant l'aider, qui souvent ne lui servent que d'empêchement.

OBSERVATION CCXXXVI.

D'une femme qui eut une perte de sang, qui ayant été très-abondante dans le commencement, lui dura encore cinq semaines entieres; après quoi elle cessa par la vertu d'une ceinture de Centinode *portée sur la région des reins.*

LE 13. Octobre 1678. j'ai vû une femme qui venoit d'être surprise d'un perte de sang si abondante, qu'elle en avoit vuidé plus de sept ou huit palettes depuis une demie-heure. L'ayant touchée je ne trouvai point de corps étrange retenu en sa matrice, qui eût pû causer cette perte de sang, qui venoit d'un dégorgement subit de ses menstruës, qu'elle avoit coutume d'avoir en très-grande abondance durant sept ou huit jours; & comme

il y avoit bien deux mois & demi qu'elle ne les avoit pas euës, depuis une fausse couche qui lui étoit arrivée au deuxiéme mois de sa grossesse, & qu'elle avoit eu presque toûjours depuis ce temps-là une fiévre double tierce avec de grandes douleurs de reins, la nature avoit fait enfin un subit effort pour se décharger par les menstruës, qui avoient seulement commencé à paroître quelque peu, quatre ou cinq jours auparavant; après quoi cette perte de sang devint tout d'un coup ainsi excessive: laquelle je jugeai neanmoins être pour lors sans danger: cependant elle ne laissa pas de lui durer encore cinq semaines entieres avec assez d'abondance; ce qui donnoit lieu de craindre qu'il ne survînt quelque ulcere à la matrice de cette femme. Mais au bout de ce tems, cette perte de sang lui cessa entierement, après qu'elle eût porté sur la région des reins, comme je lui avois conseillé, une ceinture de *Centinode*, appellée vulgairement *Renoüée*; laquelle ayant la vertu de temperer & de calmer le boüillonnement du sang qui se fait dans les gros vaisseaux interieurs de cette region, a aussi celle d'arrêter les pertes de sang qui en sont quelquefois causées; ensuite de quoi elle commença à se mieux porter, à l'exception d'une douleur fixe qu'elle sentoit avec quelque dureté vers la région du *Pancreas*, qui lui causoit de temps en temps quelque accès de fiévre, & des vomissemens & autres accidens, dont je crûs qu'elle seroit long-temps incommodée, comme elle fut durant près de neuf mois: après quoi ayant été par mon conseil à *Forges* prendre les eaux minerales, elle guérit parfaitement, & devint grosse ensuite d'une fille, dont je l'accouchai heureusement à terme le 20. Juin 1680.

Observation CCXXXVII.

De l'accouchement d'une femme au terme de six mois, d'un enfant qui venoit les pieds devant, laquelle avoit une perte de sang qui lui étoit arrivée après une grande fâcherie.

Le 12. Novembre 1678. j'ai accouché une femme d'un enfant de six mois, qui venoit les pieds devant, laquelle avoit depuis trois jours une mediocre perte de sang, qui lui étoit arrivée après une grande fâcherie. J'avois déja accouché cette même femme le 13. du mois de Janvier précedent, pour une autre très grande perte de sang, qui lui étoit encore arrivée par

une semblable cause, au septiéme mois de sa précedente grossesse, étant pour lors presque à l'extrémité. Ces sortes de passions de l'esprit, quand elles sont violentes, comme elles sont ordinairement aux femmes, & principalement la colere, leur causent assez souvent, aussi-bien que les trop grandes agitations du corps, des pertes de sang, & des avortemens de cette nature; parce que donnant au sang un subit & impetueux mouvement, qui fait qu'il se porte en trop grande abondance vers la matrice, l'enfant en est suffoqué; ou bien il se fait une rupture des vaisseaux de la matrice, qui étant trop pleins, viennent à se crever, en faisant en même-temps détacher prématurément l'arriérefaix d'avec elle.

OBSERVATION CCXXXVIII.

D'une femme qui mourut d'une grande perte de sang avec son enfant dans le ventre.

LE 19. Decembre 1678. on vint me querir pour aller accoucher une femme grosse de huit mois & demi, qui avoit une très-grande perte de sang: mais comme par malheur pour cette pauvre femme, je ne pus pas aller chez elle pour la secourir, parce que j'étois en ce même temps occupé à l'accouchement d'une autre femme, elle mourut quatre heures ensuite avec son enfant dans le ventre, par la faute d'un autre Chirurgien qu'on avoit aussi-tôt envoyé querir à mon défaut, lequel ne voulut jamais l'accoucher, comme il étoit absolument nécessaire de faire, pour tâcher, autant qu'il étoit possible, de lui sauver la vie, soit qu'il refusât d'en entreprendre l'operation par ignorance, ou que ce fût par une blâmable politique, pour éviter de se charger d'un si douteux évenement, que pouvoit être un accouchement de cette nature; préferant sa reputation au devoir de sa conscience, qui lui pouvoit bien faire connoître qu'il valoit mieux en cette occasion éprouver un remede douteux, que de laisser ainsi certainement mourir cette pauvre femme, qui seroit peut-être échappée s'il l'eût accouchée, comme il devoit faire.

Observation CCXXXIX.

D'une femme qui avorta de deux enfans morts au quatriéme mois de sa grossesse, sa Sagefemme ayant imprudemment tiré l'arriefaix de la matrice, devant que de la délivrer du second enfant qui y étoit resté.

LE 7. Janvier 1679. je délivrai une femme d'un petit enfant de quatre mois & demi, laquelle avant que je fusse arrivé chez elle pour la secourir, avoit deja vuidé, il y avoit deux heures, un autre petit enfant mort, dont sa Sagefemme venoit de tirer l'arriérefaix; par la grosseur duquel je jugeai que cet arriérefaix étoit unique pour ces deux enfans; quoiqu'il n'y parût qu'un seul endroit d'où l'un des cordons de ces deux enfans avoit été détaché, l'autre lieu où devoit être le cordon du second enfant ne paroissant pas, à cause qu'il avoit été un peu déchiré par la Sagefemme, qui avoit imprudemment tiré cet arrierefaix devant que de délivrer cette femme de son second enfant, comme on doit toûjours faire en pareille occasion; soit qu'il n'y ait qu'un arrierefaix commun à tous les deux enfans, soit qu'ils ayent chacun le leur séparement; tant parce que n'y ayant qu'un arrierefaix, on ne peut pas le tirer, que l'on ne déchire toutes les membranes dont le second enfant est enveloppé, qui sont attachées à cet arrierefaix, que parce que l'on peut causer une perte de sang considerable, en faisant ainsi détacher prématurément l'arrierefaix de l'enfant qui est sorti le premier; à cause que la matrice étant toûjours dans une grande distension, jusques à ce que le second enfant en ait été mis dehors, ses vaisseaux contre lesquels cet arrierefaix étoit attaché, demeurent aussi toûjours ouverts, & ne se referment qu'après que ce second enfant en ayant été tiré, ces mêmes vaisseaux viennent à être bouchez en partie par la contraction de la substance membraneuse de la matrice, outre que n'y ayant qu'un arrierefaix commun à tous les deux enfans, comme il arrive assez souvent, si on vient à le tirer immédiatement après la sortie du premier enfant, le second ne manque pas de perir, aussi-tôt que par le détachement prématuré de l'arrierefaix, il est privé du sang vital qu'il en recevoit, dont il a indispensablement besoin; au défaut duquel ne pouvant respirer, lorsqu'il est dans la matrice, il est

en même temps ſuffoqué. Cette femme avoit été toûjours fort incommodée depuis le commencement de cette groſſeſſe, qui étoit ſa ſeconde, comme ſont ordinairement la pluſpart des femmes qui ont deux enfans ; elle ſe porta néanmoins bien après être ainſi avortée de ces deux enfans morts.

OBSERVATION CCXL.

D'un enfant né à huit mois, qui ſe portoit aſſez bien, quoique la mere eût vuidé de la matrice tout d'un coup ſix jours auparavant, près d'une pinte d'eau, & qu'il eût été engendré d'un pere vieux & gouteux.

LE 14. Janvier 1679. j'ai accouché une femme d'un enfant mâle qui ſe portoit aſſez bien, quoique ſa mere crût n'être groſſe que de huit mois, comme il paroiſſoit aſſez manifeſtement par la médiocre proportion du corps de l'enfant, & qu'elle eût vuidé de la matrice, tout d'un coup ſix jours auparavant, près d'une pinte d'eau claire, & que le pere de cet enfant fût âgé de plus de ſoixante ans, & très-ſujet à la goutte ; ce qui a été vrai-ſemblablement cauſe, que les jointures des bras & des jambes de cet enfant ont été noüées juſques à l'âge de quatre ou cinq ans ; après lequel temps tous ſes membres s'étant d'eux-mêmes inſenſiblement dénoüez, il eſt devenu auſſi libre & dégagé, & auſſi fort, que ſi ſa mere l'eût porté en ſon ventre durant neuf mois entiers, & qu'il eut été engendré d'un pere plus jeune & plus ſain. Cet exemple me confirme bien que les enfans qui naiſſent au huitiéme mois, vivent bien plus facilement que ceux qui viennent à ſept mois, ce qui eſt néanmoins fort contraire à l'opinion commune, fondée ſur une grande erreur que j'ai ſuffiſamment réfutée en l'obſervation CCXXV.

Observation CCXLI.

De l'accouchement d'une femme dont l'arrierefaix schyrreux étoit cause de la mort de tous ses enfans en son ventre, au terme de six mois & demi.

Le 1. Fevrier 1679. j'ai accouché une femme d'un enfant de six mois & demi, qui presentoit le cul devant; lequel étoit mort en son ventre depuis dix ou douze jours qu'elle ne l'avoit point senti remuer; c'étoit le cinquiéme enfant mort que cette femme avoit eu consecutivement de la sorte, sans être aucunement blessée, ni s'être apperçûë d'aucune cause manifeste, qui pouvoit avoir fait ainsi mourir, à ce même terme de six mois & demi, tous ses enfans en son ventre, douze ou quinze jours devant que d'en accoucher: Et nonobstant qu'elle eût usé dans cette derniere grossesse de toutes les précautions que je lui avois conseillées, dont les deux principales étoient de garder le repos au lit, ou à tout le moins en la chambre, & de s'abstenir entierement du coït, ce même accident, ne laissa pas de lui arriver. Mais comme l'arrierefaix des enfans de cette femme étoit ordinairement tout schyrreux, je crus que cette mauvaise disposition, qui empêchoit que l'enfant ne pût tirer de cette partie une suffisante nourriture, lorsque commençant à devenir grand, il en avoit plus besoin, étoit la veritable cause de sa mort, & de l'avortement qui arrivoit ensuite.

Observation CCXLII.

D'une femme qui accoucha prématurément au terme de six mois, pour s'être blessée en levant trop les bras: & d'une autre femme qui étant grosse de sept mois, étoit tombée du haut d'un troisiéme étage, nonobstant quoi elle accoucha heureusement au terme de neuf mois.

Le 14. Fevrier 1679. j'ai délivré une femme qui venoit d'avorter d'un enfant de six mois, après s'être blessée il y avoit quinze jours, en levant trop les bras pour attacher un clou à une tapisserie. Aussi-tôt qu'elle eut fait ce leger effort, elle fut surprise d'une petite perte de sang, qui continua durant les deux

premiers jours ; après quoi elle vuida seulement durant le reste de ce temps, une simple serosité sanglante semblable à lavure de chair, dont elle salissoit deux serviettes par chacun jour ; & nonobstant cet accident, elle ne laissa pas d'accoucher assez heureusement de cet enfant qui étoit encore vivant. La cause de ces sortes de blessures qui arrivent aux femmes grosses qui font effort en levant les bras, vient de ce que les grands muscles qui les font abaisser, étant extrêmement tendus dans cette action des bras, ils font pour lors une violente compression des côtez du ventre & de la matrice, qui faisant détacher en partie l'arrierefaix, cause ensuite une perte de sang qui excite l'avortement. L'on voit des femmes si délicates, qu'elles ne peuvent pas faire le moindre effort étant grosses, sans se blesser, & sans avorter ensuite, comme avoit fait cette femme dont je viens de rapporter l'exemple, & d'autres au contraire sont d'une complexion si robuste, que j'en ai accouché une, qui étant grosse de sept mois, étoit tombée du haut d'un troisiéme étage, voulant, pour se garantir d'être brûlée toute vive, descendre par la fenêtre du logis où elle étoit, se tenant à des draps, pour éviter le feu qui étoit en ce lieu ; la grande peur qu'elle en avoit, lui ayant fait quitter la prise de ses mains, aussi-tôt qu'elle se vit suspenduë en l'air hors de la fenêtre : Et quoique cette femme fût une des plus grosses que l'on puisse voir, & qu'en se précipitant ainsi, elle fût tombée sur de grosses pierres, & que dans cette furieuse chûte elle se fût rompu un des os de l'avant-bras, & démis le poignet, & meurtri tout le corps, elle ne laissa pas de guerir, & d'accoucher ensuite heureusement à terme, d'un enfant qui se portoit bien. Cet exemple pour sa rareté pourroit passer pour fabuleux, s'il n'étoit bien connu d'un très-grand nombre de personnes, qui furent témoins de cet étrange accident.

Observation CCXLIII.

De deux femmes qui moururent d'un ulcere carcinomateux de la matrice.

Le 19. Mars 1679. je vis deux femmes âgées de quarante-deux ans, ou environ, qui avoient des pertes de sang presque continuelles, l'une depuis trois ans, & l'autre depuis un an, après

être accouchée toute seule sans le secours de personne ; & comme les pertes de sang de ces deux femmes leur avoient causé un ulcere carcinomateux à la matrice, je ne crûs pas pour lors qu'elles pussent passer un an sans mourir très-certainement, comme il arriva dans la suite, l'une étant morte au bout de sept mois, & l'autre au bout de neuf mois, après avoir traîné durant tout ce temps une vie si languissante, & si pleine de douleurs, comme ont coûtume de faire toutes les femmes qui sont affligées de cette maladie incurable, que la mort qui les en délivra, leur servit, s'il faut ainsi dire, de remede & de consolation.

Observation CCXLIV.

D'une femme à qui l'arrierefaix étant demeuré en la matrice, après être avortée d'un enfant de trois mois, n'en sortit qu'en suppuration, qui dura près de trois semaines.

Le 2. Avril 1679. j'ai vû une femme âgée de trente-cinq ans, de temperament fort attrabilaire, qui venoit d'avorter d'un petit enfant de trois mois tout émacié ; & comme la matrice ne s'étoit ouverte qu'à proportion de la petitesse de cet avorton, l'arrierefaix fut retenu au dedans, sans en pouvoir être expulsé, ni tiré ; à cause que la matrice s'étant presque entierement refermée immédiatement après l'expulsion de ce petit *fetus*, il eût fallu faire trop de violence pour la dilater suffisamment. Cette disposition nous obligea d'en commettre l'operation à la nature, dans l'esperance qu'elle en viendroit bien à bout d'elle-même, comme on le voit assez souvent arriver en pareilles occasions, où l'arrierefrix de semblables petits *fetus* est expulsé de la matrice sans grand accident, deux ou trois jours après l'avortement, & quelquefois même au bout de huit ou neuf jours. Mais celui-ci ne vint que tout en suppuration, qui dura près de trois semaines, pendant lequel temps cette femme fut obligée de se servir d'injections émollientes dans la matrice, pour aider à laver & nettoyer journellement les excrétions purulentes & fetides de cette partie, qui venoient de la suppuration de cet arrierefaix retenu : & jusques à ce que la matrice eût été entierement délivrée de ce corps étrange, qui se fondit ainsi en suppuration ; cette femme fut incommodée de fiévre par intervalles, avec grande douleur de tête, & des suffocations

tions de matrice, qui ſont les accidens ordinaires en ces ſortes d'occaſions, après quoi elle ſe porta bien.

OBSERVATION CCXLV.

De l'accouchement d'une femme qui avoit porté ſon enfant mort en ſon ventre depuis plus d'un mois.

LE 12. Avril 1679. j'ai accouché une femme au terme de ſix mois de ſa premiere groſſeſſe, d'un enfant mort en ſon ventre depuis plus d'un mois, qu'elle ne l'avoit point ſenti remuer, après avoir eu une très-grande frayeur en verſant dans un carroſſe : Et comme cet enfant n'avoit point profité depuis qu'il étoit mort, il n'avoit que la proportion d'un enfant de cinq mois, comme il étoit lorſque cet accident arriva à ſa mere ; & bien qu'il fût mort depuis un ſi long-temps, lorſqu'elle en accoucha, il n'avoit pas grande corruption ; à cauſe que ſes eaux, qui ne s'étoient pas écoulées, l'avoient préſervé de la pourriture cadavereuſe, qui ne manque pas d'arriver, à l'enfant dans le ventre de la mere, auſſi-tôt que l'air vient à penetrer au dedans de la matrice, après la rupture des membranes, & l'écoulement des eaux qu'elles contenoient. Cette femme ne laiſſa pas nonobſtant cet accident, d'accoucher aſſez heureuſement de cet enfant mort, & de ſe bien porter enſuite.

OBSERVATION CCXLVI.

D'une femme qui avorta au terme de cinq ſemaines d'un petit fétus, *dont toutes les parties du corps étoient auſſi parfaitement formées, que celles d'un enfant de neuf mois.*

LE 27. Avril 1679. j'ai vû une femme qui venoit d'avorter d'un petit *fétus* de ſexe feminin, qu'elle avoit vuidé au terme de cinq ſemaines de groſſeſſe, tout enveloppé de ſes membranes, lequel je conſerve par rareté en mon cabinet dans une petite phiole pleine d'eſprit de vin, à cauſe de la petiteſſe de ce *fétus*, qui quoiqu'il ne ſoit pas plus haut que l'ongle du doigt, a toutes les parties du corps auſſi parfaitement formées qu'un enfant de neuf mois. C'eſt ce qui me confirme dans l'opinion que j'ai, que la formation du *fétus* eſt entierement achevée, &

qu'il a vie dès les premiers jours de sa conception, quoique pour lors toutes ses parties soient peu apparentes, à cause de leur extrême petitesse, & de leur grande mollesse, qui fait même que leur figure s'efface entierement, par la moindre cause violente qui vient à exciter une fausse couche à la femme dans les sept ou huit premiers jours après la conception.

Observation CCXLVII.

De l'accouchement d'une femme, qui quoiqu'elle eût eu une perte de sang assez considerable au quatriéme mois de sa grossesse, ne laissa pas de porter son enfant jusques à la fin de son terme, & même neuf ou dix jours par de-là neuf mois.

Le 31. Juillet 1679. j'ai accouché une femme âgée de trente-cinq ans, d'une habitude extrémement replete, qui au quatriéme mois de sa grossesse, avoit eu une perte de sang assez considerable, toutefois sans caillots; ce qui faisoit qu'elle ne croyoit pas être grosse pour lors, quoique je l'en assurasse. Mais s'étant fait saigner du bras comme je lui avois conseillé, & ayant gardé le repos au lit durant quelque temps, elle ne laissa pas de porter son enfant jusques à la fin de son terme, & même neuf ou dix jours par de-là neuf mois, comme elle le croyoit; ce qui paroissoit bien vrai-semblable, en considerant l'extrême grosseur de son enfant, dont elle accoucha fort heureusement. Car l'on doit remarquer que tous les enfans qui passent le terme ordinaire, sont toûjours d'autant plus gros, qu'ils l'excedent de plus long-temps; & comme la perte de sang que cette femme eut au quatriéme mois de sa grossesse étoit, comme j'ai dit, sans caillots, quoiqu'elle fût assez considerable, c'étoit un signe qu'elle ne venoit que de quelque vaisseau, qui par plénitude s'étoit ouvert à l'exterieur de l'orifice interne, & non pas des vaisseaux du dedans de la matrice, d'où viennent ordinairement ces excessives pertes de sang qui excitent toûjours dans la suite l'avortement.

OBSERVATION CCXLVIII.

Du laborieux accouchement d'une femme dont l'enfant étoit mort en ſon ventre, par une grande frayeur qu'elle avoit euë.

LE 7. Août 1679. j'ai accouché une femme âgée de 32. ans de ſon premier enfant, mort à terme dans ſon ventre depuis cinq jours, enſuite d'une grande frayeur qu'elle avoit euë, il y avoit quinze jours, en voyant ſa ſœur qui s'étoit rompu la jambe, en faiſant ſeulement un faux pas dans ſa chambre; depuis lequel ſubit effroi elle n'avoit pas ſenti remuer ſon enfant que très-foiblement, & point du tout depuis les cinq derniers jours qu'il étoit mort, ſelon qu'il me parut à ſa corruption. Le travail de cette femme fut aſſez laborieux pour pluſieurs cauſes, qui ſe rencontrant toutes enſemble en même temps, en augmentoient la difficulté: ſçavoir, l'âge de la femme, qui étoit un peu avancé pour un premier enfant; la petiteſſe de ſa taille, qui étoit au deſſous de la mediocre; l'extrême chagrin qu'elle avoit, de n'avoir point du tout ſenti remuer ſon enfant depuis les cinq jours qu'il étoit mort en ſon ventre, comme elle le préjugeoit bien; la groſſeur de ſon enfant, qui ſurpaſſoit de beaucoup les bornes de la mediocrité; & ſa mort, qui avoit fait que ſa tête étant devenuë toute mollaſſe, & s'étant allongée pour ce ſujet, n'avoit pas fait un paſſage ſuffiſant pour la ſortie des épaules, comme elle auroit pû faire par ſa ſolidité & par ſa groſſeur naturelle, ſi l'enfant avoit été vivant; ce qui fit que cet enfant étant demeuré fort engagé dans le paſſage au droit des épaules, il me fallut le tirer bien fortement par la tête, & gliſſer même le doigt indice en maniere de crochet, juſques ſous les aiſſelles de l'enfant, pour en dégager plus aiſément les épaules: Mais nonobſtant ce penible & laborieux travail, la mere ne laiſſa pas de ſe bien porter enſuite, & de faire pluſieurs autres gros enfans vivans, dont je l'ai accouchée à terme fort heureuſement. La raiſon pour laquelle cette grande frayeur fit ainſi mourir ce gros enfant dans le ventre de ſa mere, eſt que dans l'agitation de cette violente paſſion de l'ame, tout le ſang de ſon corps ſe concentrant trop ſubitement vers les parties intérieures, l'enfant fut ſuffoqué par la trop grande abondance de celui qui fut porté en même-temps avec trop d'impétuoſité vers la matrice.

Observation CCXLIX.

D'une femme qui avoit une hydropisie d'une si prodigieuse grosseur, que son ventre avoit deux aunes de circuit, nonobstant laquelle hydropisie elle avoit fait trois enfans, & en étoit accouchée heureusement à terme.

Le 8. Août 1679. j'ai vû une femme âgée de 28. ans, qui étoit venuë exprès de la ville de *Lens* à *Paris*, pour consulter sur une hydropisie qu'elle avoit d'une si prodigieuse grosseur, que son ventre avoit de circuit deux aunes de notre mesure de *Paris*. Cette femme me dit que cette hydropisie lui étoit arrivée il y avoit neuf ans, lorsqu'elle étoit encore fille, & qu'étant dès-lors presque aussi grosse qu'elle étoit pour le present, la grande tumeur de son ventre s'étoit dissipée deux ans après son commencement, par une chûte qu'elle avoit faite sur le ventre, qui l'avoit fait vomir des eaux par plusieurs fois, & lui en avoit fait rendre aussi par les urines, & par le ventre avec plusieurs vents; mais tout ce qu'elle avoit manifestement vuidé, n'excedoit pas de deux pintes ce qu'elle avoit pris; ce qui pouvoit faire conjecturer que cette prodigieuse enflûre du ventre procedoit en partie de vents; de sorte qu'en quinze jours son ventre désenfla tout-à-fait; après quoi étant venuë en parfaite santé, elle se maria pour lors; mais peu de temps après son mariage, elle redevint hydropique, & grosse en même-temps d'un enfant dont elle accoucha à terme, son hydropisie étant restée, & s'augmentant toûjours; & quelque temps ensuite elle tomba encore une autre fois sur le ventre, & eut tous les mêmes accidens, & la même gueriſon que la premiere fois. Mais peu de temps après elle redevint hydropique comme auparavant, & ne laissa pas durant cette hydropisie, de faire encore deux enfans, & d'en accoucher heureusement, dont le dernier, qui étoit un garçon, étoit vivant & avoit un an. Et comme il y avoit grande contestation pour sçavoir si son ventre étoit rempli de vents ou d'eau, car plusieurs croyoient que ce n'étoit que des vents, à cause du peu d'eau qu'elle avoit vuidé dans ces deux précedentes gueriſons, je lui conseillai de se faire peser contre une autre personne de sa taille. Elle me dit qu'elle l'avoit fait, & qu'étant en parfaite santé, elle pesoit environ cent dix livres, & que pour le present elle en

pesoit deux cens vingt ; ce qui étoit une preuve très-manifeste que c'étoit de l'eau qui étoit contenuë en son ventre, en quantité de plus de soixante pintes, selon qu'on pouvoit bien juger par la proportion du reste de l'habitude de son corps, avec celui d'une autre personne de sa taille. Cette femme au reste se portoit très-bien en toutes les fonctions de son corps, & avoit toujours été de même, à ce qu'elle me dit, & bien reglée en l'évacuation de ses menstruës. Mais comme depuis deux ou trois mois, elle avoit les jambes, & même les cuisses fort enflées, je crûs que cette maladie la feroit mourir au plus tard dans l'année, si elle ne recevoit sa guérison de l'opération de la ponction du ventre que quelques Medecins lui proposoient, ou des bains, & de la boisson des eaux de *Bourbon*, ou de *Vichy*, que je lui conseillai plûtôt que cette opération. J'ai sçû depuis, qu'étant retournée peu de temps après en son païs, on lui avoit appliqué des cauteres aux jambes, par l'escarre desquels toute l'eau de son ventre s'étoit entierement écoulée ; mais qu'elle étoit morte peu de jours ensuite de l'évacuation de ces eaux. J'ai rapporté en l'Observation LXX. l'exemple d'une autre femme presque semblable à celle-ci, laquelle ne laissa pas d'accoucher heureusement de quatre enfans vivans, durant neuf années qu'elle fut hydropique ; mais le ventre de celle-ci étoit encore beaucoup plus gros que celui de l'autre.

OBSERVATION CCL.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant étoit encore vivant, quoique le cordon de son ombilic fût sorti depuis deux ou trois heures.

LE 22. Août 1679. j'ai accouché une femme d'un enfant vivant, dont le cordon de l'ombilic étoit sorti il y avoit deux ou trois heures, dans le temps que ses eaux avoient percé ; ce qui s'étoit fait devant que je fusse arrivé pour la secourir, comme je fis, en repoussant ce cordon au derriere de la tête de l'enfant, sans quoi il seroit indubitablement mort ; car il étoit si foible lorsque j'arrivai, qu'il s'étoit déja vuidé dans le ventre de sa mere, qui accoucha heureusement de cet enfant vivant nonobstant cet accident ; la grande chaleur de la saison ayant beaucoup contribué à empêcher l'entier refroidissement de ce

cordon, lorsqu'il étoit sorti ; lequel refroidissement auroit pû être funeste à l'enfant en une saison plus froide, en interceptant dans ce cordon le mouvement du sang, qui sert à le vivifier dans tout le temps qu'il est au ventre de sa mere.

Observation CCLI.

D'une femme qui mourut en travail avec son enfant dans le ventre, par l'ouverture du corps de laquelle, après sa mort, on trouva cet enfant au milieu des boyaux, étant sorti de la matrice par une rupture qui s'y étoit faite.

Le 12. Octobre 1679. je vis avec un de mes Confreres, une jeune femme que nous trouvâmes agonisante, après avoir été depuis deux jours entiers en travail, sans pouvoir accoucher, comme on l'avoit vainement esperé. Mais comme son enfant, qui étoit fort gros, présentoit la face & le ventre en dessus, & la tête de côté, il n'y avoit pas eu lieu de pouvoir avoir l'esperance qu'en avoit donnée un Chirurgien, qui avoit été appellé dès le jour précedent par sa Sagefemme, lequel s'étoit grandement trompé, croyant à cause que l'enfant présentoit la tête, que l'accouchement se feroit naturellement ; & comme cette pauvre femme étoit agonisante, lorsque je fus mandé seulement pour la voir, n'étant plus en état de pouvoir être secouruë, elle expira en ma presence au bout d'un quart d'heure ; incontinent après quoi mon Confrere qui m'avoit mandé, lui fit l'operation Cesarienne, pour lui tirer du ventre son enfant, que nous trouvâmes mort, & sorti de la matrice par une rupture qui s'y étoit faite, ayant tout le corps dans la capacité du ventre de la mere entre ses boyaux : la seule tête de cet enfant étant restée engagée dans le passage en la mauvaise situation que j'ai ci-devant déclarée : & comme la matrice étoit entierement vuide, & que l'arriérefaix même en étoit aussi sorti, & tombé dans la même capacité du ventre, elle étoit épaisse de trois ou quatre travers de doigt ; à cause qu'elle s'étoit toute contractée, aussi-tôt que cet enfant, qui étoit très-gros, en étoit aussi sorti, & tombé dans le ventre, par la rupture qui s'y étoit faite vers la partie laterale dextre ; laquelle rupture est arrivée par les grands efforts inutiles que cette femme avoit faits, qui ne pouvant pas pousser l'enfant dehors, à cause de sa mauvaise situation, avoient été cause de ce

funeſte accident. Nous trouvâmes auſſi dans le ventre de cette femme un grand épanchement de ſang, qui venoit de cette même rupture de la matrice, laquelle on croyoit avoir été cauſée par une chûte que cette femme avoit faite ſur les genoüils, un jour devant qu'elle commençât d'être en travail. Mais comme durant ce même jour elle n'avoit ſenti aucune incommodité, il eſt bien plus vrai-ſemblable qu'elle s'étoit ſeulement faite par les violens efforts inutiles du travail, à cauſe de la mauvaiſe ſituation & de la groſſeur de l'enfant, à quoi il avoit été impoſſible de remedier.

Observation CCLII.

De l'accouchement d'une femme qui perdit le jugement durant trois quarts d'heure, ſon ſang étant trop échauffé par les violentes douleurs de travail; l'enfant de laquelle préſentoit le coude avec la tête.

Le 13. Octobre 1679. j'ai accouché une jeune femme de ſon premier enfant, qui étoit un garçon, qui préſentoit le coude avec la tête, & vint au terme de ſept mois & huit jours de ſa groſſeſſe; durant tout le temps de laquelle elle avoit eu des vomiſſemens extrémement violens, & même quelque diſpoſition à avoir une fauſſe couche, vers la fin du deuxiéme mois; auquel temps elle avoit eu une grande colique, avec quelques excrétions ſanglantes de la matrice. Deux jours devant que d'accoucher les eaux de ſon enfant percerent inſenſiblement, & continuerent de couler peu à peu, avec quelques petites & legeres douleurs durant trente heures entieres; après quoi elle eut durant quatre ou cinq heures de ſi fortes & violentes douleurs, dont ſon ſang fut ſi échauffé, que s'en étant fait un trop grand tranſport au cerveau, elle en perdit le jugement durant trois quarts d'heure; ce qui me donnant lieu de craindre qu'il ne lui arrivât auſſi quelque convulſion, m'obligea de la faire ſaigner auſſi-tôt du bras, pour prévenir ce fâcheux accident avec plus de ſûreté. Mais comme le défaut de jugement qu'elle avoit pour lors, étoit ſans aucun autre accident, & qu'il ne venoit que du ſang ainſi échauffé par la violente agitation du travail de cette femme, elle ne laiſſa pas, par le moyen du bon ſecours que je lui donnai, en repouſſant doucement le coude de ſon enfant,

jusques au derriére de la tête qu'il présentoit en même-temps ; d'accoucher assez heureusement de cet enfant vivant, qui quoique menu & décharné, étoit néanmoins assez fort & grandelet pour le terme de sept mois & huit jours auquel il étoit venu. L'arriérefaix de cet enfant étoit fort gros, vû ce terme ; & son cordon avoit en toute sa longueur trente de ces prétendus nœuds, ou pour mieux dire, des éminences également distantes l'une de l'autre, qui lui donnoient la figure d'une colomne torse ; suivant le nombre desquels nœuds, si le dire vulgaire eût été véritable, cette femme auroit dû avoir dans la suite un aussi grand nombre d'enfans : Mais helas ! il s'est trouvé bien faux à son égard ; car elle n'en a jamais eu d'autres que celui-là, qui fut en même-temps son premier & son dernier ; lequel ayant vécu seulement trois mois, mourut de convulsion ; à quoi contribua beaucoup la grosseur de sa tête, qui excedoit un peu trop la proportion de son corps, qui étoit, comme j'ai dit, menu & décharné, quand il vint au monde. Et quoique l'on me pût alleguer cet exemple, pour me prouver qu'un enfant né à sept mois peut bien vivre, puisque celui-ci avoit vécu jusques à trois mois, & n'étoit mort que par l'accident de la convulsion qui lui arriva en ce temps, auquel il paroissoit assez fort, ne se sentant plus de la délicatesse & de la foiblesse qui est naturelle aux enfans du terme prématuré où il étoit né : je croi néanmoins que s'il fût venu justement à sept mois, il n'auroit pas vécu seulement sept jours, comme je l'ai toûjours vû arriver aux enfans que j'ai crû être veritablement de ce terme ; & qu'ayant encore huit jours de plus que les sept mois accomplis, ces huit jours de plus avoient beaucoup contribué, aussi-bien que le soin qu'on eut de lui donner une très-bonne nourrice, à le faire échaper du danger de mourir, où il avoit été à cause de sa naissance prématurée. Pour ce qui est de la mere, aussi-tôt que je l'eus accouchée de cet enfant, la connoissance qu'elle avoit perduë depuis près d'une heure lui revint ; & elle se porta si bien ensuite, qu'elle se leva dès le sixiéme jour, & marcha dans sa chambre, pour marque de sa bonne santé. Mais l'évacuation des vuidanges de sa couche ayant continué bien plus long-temps qu'elle n'auroit desiré, & cette évacuation lui déplaisant encore plus qu'elle ne l'incommodoit, elle usa de toutes sortes de remedes que differentes personnes lui conseillerent mal-à-propos pour l'arrêter, qualifiant cette évacuation naturelle de prétenduë perte de sang,

ne

ne considerant pas que son propre temperament, qui étoit fort sanguin & bilieux, contribuoit beaucoup à rendre en elle ces excrétions plus abondantes qu'en d'autres, & à prolonger le temps de leur évacuation : & comme cette femme dans son état naturel avant sa grossesse, avoit toûjours coûtume d'avoir, au moins durant douze jours entiers, ses menstruës en très-grande abondance, elle les eut encore plus copieusement après être accouchée, comme il arrive ordinairement à toutes les femmes la premiere fois après leur accouchement ; & n'y ayant eu que peu d'intervale entre l'évacuation des vuidanges de sa couche, & celle de ses menstruës, qui fut encore plus abondante qu'à l'ordinaire, elle s'imagina, comme on lui faisoit accroire sans raison, que c'étoit une veritable perte de sang, ne considerant pas que ce n'étoit seulement que l'évacuation des ses menstruës qui avoit recommencé, comme je l'en assurois ; de sorte qu'ayant fait contre mon sentiment certains remedes, qu'on lui conseilla très-mal à propos, pour diminuer cette abondante évacuation qui lui étoit naturelle, on la lui supprima entiérement ; après quoi il lui survint une fluxion sur la poitrine, qui l'ayant fait languir durant cinq ou six mois, la fit enfin mourir, comme je l'avois bien prédit. On lui trouva, par l'ouverture de son corps après sa mort, les poulmons tout corrompus, & la poitrine pleine de matiere purulente ; mais sa matrice étoit très-saine en toutes ses parties, & aussi petite que si c'eût été la matrice d'une fille qui n'auroit pas eu d'enfans ; le défaut d'évacuation menstruelle durant les cinq ou six mois qui précederent sa mort, ayant contribué à la faire diminuer de telle sorte, qu'elle en paroissoit bien plus petite qu'elle n'auroit dû être en une femme qui avoit eu un enfant ; laquelle disposition convainquoit bien de médisance certains envieux de ma réputation, qui avoient voulu persuader cette femme, que sa prétenduë perte de sang pouvoit venir d'avoir été mal accouchée, quoiqu'elle les assurât bien du contraire, qui lui étoit assez connu.

Observation CCLIII.

De l'accouchement d'une femme, dont l'enfant qui étoit monstrueux en grosseur & en figure, présentoit les pieds.

Le 31. Octobre 1679. j'ay accouché une femme d'un enfant monstrueux en grosseur & en figure, qui présentoit les pieds devant. Il avoit les jambes & les bras fort gros & tout racourcis & ramassez, en sorte que la longueur des cuisses & des jambes, aussi-bien que celle des bras, n'avoit pas plus de quatre travers de doigt; n'y paroissant aucun os, mais seulement deux boules de chair jointes l'une à l'autre, à l'extrémité desquelles étoient les pieds & les mains. Sa tête étoit extraordinairement grosse, mais un peu applatie par devant & par derriere, & le col fort court; en sorte que tout le gros corps de cet enfant ressembloit en quelque façon à celui d'une grosse tortuë, à cause de l'extrême brieveté de ses bras & de ses jambes. La mere croyoit pour lors être grosse de neuf mois & demi, & me dit qu'elle n'avoit jamais senti remuer cet enfant que très-foiblement; & que lorsqu'elle le sentoit se mouvoir, ces mouvemens lui paroissoient être bien plus interieurs, que ceux des autres enfans qu'elle avoit eus; ce qui procedoit du vice de conformation des bras & des jambes de cet enfant, qui n'ayant pas l'étenduë & la longueur ordinaire, ne pouvoient pas se mouvoir si facilement, ni se faire sentir à la mere, comme si ces parties eussent eu une disposition naturelle: & c'est aussi, à ce que je crois, ce qui fit que la mere porta cet enfant en son ventre quinze jours plus que le terme ordinaire, à cause que tout son corps étoit presque comme une grosse masse de chair, sans aucun considerable mouvement des bras & des jambes, qui est ce qui contribuë beaucoup à accelerer les douleurs de l'enfantement. Cet enfant, semblable à ces poissons qui meurent aussi-tôt qu'ils sont hors de l'eau, expira un quart d'heure après qu'il fut né, ayant seulement fait quelques grands baillemens sans jetter aucun cri. Mais nonobstant sa figure monstrueuse je ne la laissai pas de l'ondoyer, parce qu'il avoit plus de rapport à la figure humaine, qu'à celle de tout autre animal. La mere me dit qu'elle s'étoit toûjours bien doutée que son enfant pourroit être d'une figure monstrueuse; parce qu'elle avoit regardé durant le temps de sa gros-

ſeſſe, avec trop grande attention, la figure d'un renard qui étoit peint en un tableau qu'elle avoit dans ſa chambre. Mais comme la figure monſtrueuſe de ſon enfant n'avoit aucun rapport à celle de cet animal, je crûs que ſa veritable cauſe venoit plûtôt d'une violente chûte qu'elle avoit faite en marchant ſur la glace dans le commencement de ſa groſſeſſe; par laquelle chûte le corps de cet enfant, dont la matiere étoit fort molle en ce temps, avoit reçû un tel ébranlement, que la figure naturelle de ſes parties en étoit devenuë toute monſtrueuſe.

OBSERVATION CCLIV.

De l'accouchement d'une femme qui eut un très-laborieux travail durant quatre ou cinq jours, après quoi il lui ſurvint un très-grand abcès qui occupoit toutes les deux feſſes.

LE 20. Janvier 1680. je vis une jeune femme âgée de vingt ans, qui étoit en travail de ſon premier enfant, depuis quatre ou cinq jours, les eaux de ſon enfant s'étant écoulées depuis deux jours entiers, ſans qu'il fût tout-à-fait deſcendu au paſſage, la matrice ne s'étant pas aſſez dilatée pour le permettre; ce qui étoit cauſe que cette femme étoit extrêmement fatiguée. Son ventre étoit fort dur, & principalement vers la région de la matrice, à l'endroit où l'arriérefaix lui eſt attaché, lequel endroit étoit fort tumefié; la malade ayant outre cela une groſſe fiévre, qui donnoit lieu de craindre, qu'il ne lui arrivât une inflammation de matrice; mais afin de l'en garantir, je la fis ſaigner du bras auſſi-tôt que je l'eus vûë en cet état; & comme elle n'avoit plus pour lors de veritables douleurs, je lui fis donner deux heures après cette ſaignée un lavement, qui lui ayant renouvellé ſes douleurs, la fit accoucher une heure enſuite. La Sagefemme qui l'accoucha me dit en la retournant voir, qu'elle avoit eu bien de la peine à la délivrer de ſon arrierefaix, qui étoit très-gros, & commençoit à ſe corrompre; & qu'il étoit ſorti de ſa matrice en même-temps quantité de vuidanges fort puantes, nonobſtant quoi ſon enfant étoit encore vivant quand il vint au monde; mais il mourut quatre heures enſuite: & comme ces humeurs, qui commençoient à ſe corrompre, avoient fait une mauvaiſe impreſſion à la matrice, la malade continua d'avoir durant les ſix premiers jours après ſon accouchement, la

fiévre avec des redoublemens, & une grande dureté de la matrice qui étoit très-douloureuse; ce qui m'obligea de la faire saigner trois fois du bras; après lequel temps il lui survint un très-grand abcès qui occupoit toutes les deux fesses, vers lesquelles parties il s'étoit fait un grand dépôt d'humeurs: mais enfin après deux mois entiers de cette maladie, elle se porta bien. L'on doit remarquer deux choses considerables en cet exemple; la premiere, que les excrétions puantes de la matrice, ne sont pas toûjours un signe certain de la mort de l'enfant qui est dans la matrice, puisque celui-ci étoit encore vivant, quoique les vuidanges de la mere fussent très-puantes, & qu'il y eût quatre ou cinq jours qu'elle fût en travail; & la seconde, que l'on doit toûjours préferer, comme je fis, la saignée du bras à celle du pied, quand il y a quelque disposition inflammatoire à la matrice comme cette femme avoit, pour ne pas attirer une plus grande fluxion sur cette partie, comme on auroit pû faire par la saignée du pied.

Observation CCLV.

D'une femme qui avoit une perte de sang presque continuelle depuis cinq mois, causée par un ulcere carcinomateux de la matrice, dont elle mourut.

Le 27. Février 1680. j'ai vû une femme âgée de trente-huit ans, qui après avoir eu quelque petit retardement de ses menstruës, avoit quelque soupçon de grossesse, à cause de la grosseur de son ventre, quoiqu'elle eût pour lors une perte de sang presque continuelle depuis cinq mois. L'ayant touchée, je trouvai que le soupçon de sa prétenduë grossesse étoit très-mal fondé, l'éminence de son ventre n'étant causée que par sa ratte, qui étoit extrémement grosse & dure, & que sa perte de sang venoit d'un ulcere carcinomateux de la matrice, qui me fit croire que cette femme ne passeroit pas cinq ou six mois sans mourir; ce qui arriva, comme je l'avois prédit à son mari.

OBSERVATION CCLVI.

D'un enfant nouveau-né qui fut trouvé en le démaillotant avoir perdu beaucoup de ſang par le nombril.

LE 28. Mars 1680. j'ai vû un enfant nouveau-né, qui la premiere fois qu'on le démaillota, fut trouvé avoir perdu beaucoup de ſang par le nombril, quoique ſon cordon eût été fort bien noüé. Mais comme c'étoit un fort gros cordon, la ligature s'en étoit un peu lâchée, à proportion que la flétriſſure de ce cordon en avoit diminué la groſſeur; ce qui étoit cauſe que cette ligature ne ſe trouvant plus ſi exactement ſerrée, qu'elle avoit été auparavant, le ſang étoit exprimé des vaiſſeaux de ce cordon, à quoi contribuoient auſſi les grands cris de l'enfant, qui étoit beaucoup travaillé de douloureuſes tranchées. C'eſt pourquoi lorſque l'on voit ces ſortes de gros cordons, il faut y faire, pour une plus grande ſûreté, deux ligatures, ajoûtant à la premiere, qui doit être faite au lieu ordinaire, une ſeconde à l'extrémité de ce cordon, qui doit être extrémement ſerrée, & bien affermie par pluſieurs tours & nœuds redoublez.

OBSERVATION CCLVII.

D'un enfant né depuis quinze jours, qui avoit à la tête une groſſe tumeur pleine de matiere purulente.

LE 31. Mars 1680. je vis un enfant né depuis quinze jours, qui avoit une tumeur à la tête, ſur la partie ſuperieure de l'un des pariétaux, de la groſſeur de la moitié du poing, pleine de matiere purulente, ſans changement de couleur de la peau, qui venoit vrai-ſemblablement de la même cauſe, que ces tumeurs que l'on voit aſſez ſouvent à la tête des premiers enfans, qui reſtent par trop long-temps au paſſage. Je fis faire l'ouverture de cette tumeur par un Chirurgien qui n'avoit pas oſé l'entreprendre, ſans avoir mon avis, ayant peur que l'enfant n'en mourût; & craignant même que ce ne fût une partie de la ſubſtance du cerveau qui fût contenuë dans cette tumeur; mais ce n'étoit qu'une ſimple matiere purulente, qui étoit ſeulement contenuë entre le cuir chevelu & le pericrane; laquelle matiere

ayant eu issuë par l'ouverture de cette tumeur, l'enfant fut parfaitement guéri en peu de temps, comme je l'avois bien préjugé. Il n'y a pas de meilleur remede pour empêcher que ces sortes de tumeurs, que l'on voit paroître au-dessus de la tête des enfans nouveau-nez, qui ont demeuré trop long-temps au passage, ne viennent à abscéder ainsi, que d'y mettre dès le premier jour une compresse de linge trempée en eau-de-vie, que je préfere en cette occasion au vin, afin de donner une plus libre transpiration aux humeurs extravasées, qui sont pour lors fortement engagées dans toute la substance du cuir chevelu, & du pannicule charnu, qui en sont extraordinairement tumefiez.

Observation CCLVIII.

D'une femme grosse de deux mois & demi, qui étant tombée en apoplexie, fut saignée plusieurs fois du pied, & prit trois ou quatre fois de l'émetique, & beaucoup d'autres remedes, nonobstant quoi elle porta son enfant jusques à terme, & en accoucha heureusement.

LE 10. Avril 1680. je vis une femme âgée de trente ans, d'une habitude assez replete, qui étoit tombée en une foible apoplexie, qui dégenera aussi-tôt en une paralysie de tout le côté gauche du corps; & comme on me dit qu'elle n'avoit pas eu ses menstruës depuis deux mois & demi, je crûs qu'il y avoit lieu de croire qu'elle pourroit être grosse, ainsi que je la reconnus être véritablement après l'avoir examinée. Mais comme son mari, qui ne s'y connoissoit pas si bien que moi, disoit qu'il étoit bien assuré qu'elle ne l'étoit point, deux Medecins qui furent mandez pour voir la malade, se confiant plûtôt au dire de son mari qu'au mien, la traiterent de son apoplexie & de sa paralysie, comme si elle n'eût pas été grosse, quoique je les assurasse qu'elle l'étoit: ils la firent saigner quantité de fois du bras & du pied, & lui donnerent par plusieurs fois de l'émetique, & beaucoup d'autres remedes; nonobstant quoi elle ne laissa pas de porter son enfant jusques à terme, & d'en accoucher heureusement; & même la paralysie, qui étoit toûjours restée à son bras, commença à se dégager presque entiérement, aussi-tôt qu'elle fut accouchée, ne lui restant plus qu'un engourdissement vers le gros de l'épaule. Cet exemple fait bien voir, que c'est un grand

abus que d'attendre qu'une femme ſoit groſſe de quatre mois & demi, pour la faire ſaigner; car il eſt certain que cette femme qui étoit, comme j'ai dit, d'une habitude aſſez replete, n'étoit tombée en cette apoplexie, que par une trop grande abondance de ſang dont la nature étoit ſurchargée; laquelle abondance ayant été évacuée plûtôt par quelque ſaignée, cette femme auroit été vrai-ſemblablement garantie de ce fâcheux accident par ce remede ſalutaire.

OBSERVATION CCLIX.

D'une femme qui croyant être groſſe de près de quatre mois, & ayant une grande perte de ſang, avorta d'un petit fetus *qui n'étoit pas plus gros qu'une féve d'haricot.*

LE 15. Avril 1680. j'ai délivré une femme qui étoit en très-grande perte de ſang depuis douze heures, laquelle avoit déja commencé à couler médiocrement il y avoit quinze jours; & quoique cette femme crût pour lors être groſſe de près de quatre mois, le *fétus* avorton, dont je la délivrai, qui étoit encore tout envelopé de ſes membranes & de ſes eaux, n'étoit pas plus gros qu'une féve d'haricot; & ſon arriérefaix, qui paroiſſoit plûtôt une eſpece de faux germe, étoit gros comme un œuf de poule, ſans aucune figure réguliere, à cauſe du ſang caillé dont il étoit tout farci. La petiteſſe de ce *fétus* auroit pû faire croire que cette femme s'étoit beaucoup trompée à la ſupputation du temps de ſa groſſeſſe; car il ne paroiſſoit pas être de plus d'un mois, mais la véritable cauſe de ſa petiteſſe venoit de ce que ſon principe de vie ayant été détruit il y avoit déja long-temps, par cette perte de ſang, & par quelqu'autre cauſe qui l'avoit précedée, bien loin de prendre aucun accroiſſement, il s'étoit enſuite flétri, comme font les fruits avortez, dès le moment qu'ils ſont privez de la nourriture qu'ils reçoivent de l'arbre.

Observation CCLX.

De l'accouchement d'une femme à qui le cordon de l'ombilic de l'enfant se présentoit avec la tête.

Le 19. Avril 1680. j'ai accouché une femme d'un enfant vivant, dont le cordon de l'ombilic se présentoit avec la tête : mais comme les douleurs de la mere étoient très-bonnes & fréquentes, & que le cordon ne descendoit seulement que dans le col de la matrice, sans sortir au dehors ; je ne me mis pas en peine de repousser ce cordon jusques au derriere de la tête de l'enfant, voyant que la mere alloit accoucher promptement, comme elle fit heureusement à la troisiéme douleur, après que le cordon de son enfant se fût ainsi présenté. Mais pour le peu que j'eusse crû que l'accouchement n'eût pas dû être aussi prompt qu'il le fut, il eût été nécessaire de repousser ce cordon jusques au derriere de la tête de l'enfant, pour empêcher qu'il n'en eût été comprimé trop long-temps : car la forte & longue compression de ce cordon, aussi-bien que son réfroidissement, est souvent funeste à l'enfant, en interceptant le mouvement du sang, qui le doit vivifier durant tout le temps qu'il est au ventre de sa mere.

Observation CCLXI.

De l'accouchement d'une femme qui avoit une grande perte de sang.

Le 22. Avril 1680. j'ai accouché une femme qui avoit eu depuis trois semaines un commencement de perte de sang, qui avoit paru deux ou trois fois seulement, vuidant à chaque fois environ une palette de sang, sans continuation. Mais cette perte devint à la fin si grande, que si je n'eusse promptement accouché cette femme, comme je fis, en rompant les membranes des eaux de son enfant, pour le tirer incontinent après par les pieds, elle seroit indubitablement morte dans peu d'heures avec son enfant dans le ventre. Ce prompt secours fut salutaire à la mere & à l'enfant, qui se porterent bien tous deux ensuite : car comme ces sortes de pertes de sang surabondantes, qui causent des foiblesses réïterées, ainsi qu'il étoit arrivé à cette femme, viennent par le détachement

détachement de l'arriérefaix d'avec la matrice, elles mettent toûjours la mere & l'enfant en très-grand péril, dont ils ne peuvent être garantis que par l'accouchement, qui en est l'unique remede ; lequel quoique douteux en cette occasion, est néanmoins préferable à un désespoir certain.

Observation CCLXII.

D'une femme qui après être accouchée, eut de très-douloureuses tranchées, causées par une partie des membranes de l'arriérefaix restées en sa matrice.

Le 23. May 1680. j'ai vû une femme recemment accouchée, qui n'avoit pas pû être bien délivrée par sa Sagefemme, qui ayant rompu le cordon de l'arriérefaix, avoit été obligée de porter la main à l'entrée de la matrice, pour en tirer l'arriérefaix qui y étoit resté : ce qu'elle fit assez bien à la verité, l'ayant tiré tout entier, à l'exception d'une partie de ses membranes, qui pour leur foiblesse s'étant rompuës & détachées du corps de l'arriérefaix, étoient restées attachées au dedans de la matrice, qui s'étoit refermée immédiatement après la sortie de l'arriérefaix ; lesquelles membranes ainsi retenuës, causerent à cette femme une bien plus abondante évacuation de vuidanges que dans ses autres couches, & de très-douloureuses tranchées durant quatre jours, au bout duquel temps elle vuida ce reste de membranes farcies de sang caillé, de la grosseur d'un petit œuf de poule, que la Sagefemme prétendoit qualifier de faux germe, pour ne pas avoüer que c'étoit une partie des membranes de l'arriérefaix, qui s'en étant détachées, étoient restées, ainsi que j'ai dit, dans la matrice ; ce qui arrive assez ordinairement en ces sortes d'accouchemens, si l'on n'y prend bien garde, à cause que le cordon de l'arriérefaix étant rompu, l'on est obligé, à son défaut, de tirer avec la main la masse de l'arriérefaix, quoi faisant ses membranes s'en déchirent, & s'en séparent bien plus facilement, que quand on tire seulement le cordon qui n'en est point détaché. C'est pourquoi l'on doit toûjours bien prendre garde aussi-tôt que l'on a délivré la femme de son arriérefaix, si toutes les membranes en sont entieres ; & si l'on voit qu'il en soit resté quelque partie au dedans de la matrice, il faut faire en sorte de la tirer, du-

rant que la matrice est encore assez ouverte pour la pouvoir faire sans aucune violence.

Observation CCLXIII.

D'un enfant né depuis trois jours qui mourut de convulsion causée par de très-douloureuses tranchées.

Le 29. Juin 1680. je vis un gros enfant, qui quoiqu'il se portât très-bien, lorsque j'en avois accouché la mere il n'y avoit que trois jours, venoit de mourir de convulsion, causée par de très-douloureuses tranchées, qui lui étoient arrivées, comme je l'avois bien prédit, pour lui avoir donné de la boulie dès les premiers jours, en attendant que la nourrice qui lui avoit été destinée, que la mere vouloit faire venir de la campagne, fût arrivée pour lui donner à teter; s'imaginant, ainsi qu'ont coûtume la plûpart des femmes, que la boulie est bonne pour appaiser les tranchées des enfans nouveau-nez. Mais au contraire cet aliment grossier & visqueux ne pouvant pas être bien digeré par le foible estomac de l'enfant nouveau-né, est capable de le faire mourir, comme il étoit arrivé à celui-ci, & à beaucoup d'autres que j'ai vû perir ainsi, pour cette seule même cause; de sorte que pour éviter un pareil accident, l'on ne doit point du tout donner de boulie aux enfans nouveau-nez, durant tout le premier mois; le seul lait de la nourrice étant plus que suffisant pour les nourrir pendant ce temps.

Observation CCLXIV.

De l'accouchement d'une femme grosse de deux enfans, dont le premier vint naturellement, & le second présentoit les deux bras.

Le 7. Août 1680. j'ai accouché une femme de deux enfans mâles vivans, qui n'avoient qu'un arriérefaix qui leur étoit commun. Le premier de ces enfans vint naturellement la tête la premiere; mais le second présentoit les deux mains. Aussi-tôt que j'eus reçû le premier, je rompis les membranes des eaux du second, pour le tirer par les pieds, comme je fis assez facilement, après l'avoir retourné. C'est ainsi que l'on doit faire lorsqu'il y a plusieurs enfans: car le premier sorti ayant fait un suffisant pas-

sage au second, on doit toûjours rompre aussi-tôt la membrane des eaux du second, pour en accelerer par ce moyen la sortie, que l'on doit néanmoins commettre ensuite à la nature, si l'enfant se présente en bonne situation, & que la mere ait des forces & des douleurs suffisantes pour le pousser dehors. Mais si après avoir ainsi rompu la membrane des eaux du dernier enfant, on reconnoît qu'il ne se présente pas dans la posture naturelle, on doit tout aussi-tôt le retourner & le tirer par les pieds.

OBSERVATION CCLXV.

De l'accouchement d'une femme qui avoit un ulcere carcinomateux à la matrice, dont elle mourut trois mois ensuite.

LE 20. Août 1680. j'ai accouché une femme grosse de huit mois, d'un enfant mort en son ventre, depuis cinq jours que ses eaux s'étoient écoulées, sans aucune dilatation de la matrice, à l'orifice interne de laquelle elle avoit un ulcere endurci, qui me parut être dès-lors carcinomateux, & que je crûs la devoir infailliblement faire mourir dans peu, comme il arriva trois mois après son accouchement. Cette femme avoit été malade au lit depuis quatre mois entiers, durant lesquels elle avoit senti de continuelles douleurs en urinant, avec la fievre de temps en temps; ayant aussi par intervalles quelque petite perte de sang par la matrice, qui venoit de cet ulcere. Elle me dit en l'accouchant, qu'elle avoit été fort incommodée de fleurs blanches depuis quatre ans, & que néanmoins il n'y avoit qu'un an qu'elle étoit accouchée heureusement d'un autre enfant vivant, ce qui étoit une preuve manifeste que l'ulcere qu'elle avoit à l'orifice interne de la matrice, ne s'y étoit formé que depuis le temps de cette derniere grossesse; car si cet ulcere y eût été auparavant, il est certain que la conception n'auroit pas pû s'y faire. La corruption de ce dernier enfant mort dont je l'accouchai, avoit rendu les vuidanges de sa couche si malignes & si putrides, qu'elles firent escarre à toute la circonference intérieure du col de la matrice, & au col même de la vessie, d'où plusieurs lambeaux de substance membraneuse se détacherent pendant douze ou quinze jours; la malade ayant eu durant ce temps une fiévre assez violente, avec des redoublemens toutes les nuits, & un flux de ventre avec issuë involontaire de l'urine; tous lesquels accidens

ayant encore augmenté la malignité de l'ulcere carcinomateux qui étoit à l'orifice interne de sa matrice, accelérerent sa mort, qui arriva, comme j'ai dit, trois mois après son accouchement. Mais quoique ce fût une femme très-pieuse, je crûs néanmoins qu'il y avoit lieu de soupçonner, que ce malin ulcere venoit de quelque infection Venerienne, que son mari lui avoit pu communiquer.

Observation CCLXVI.

De l'accouchement d'une femme grosse de sept mois & demi, dont l'enfant étoit mort en son ventre, & l'arriérefaix tout schyrreux & corrompu.

Le 9. Septembre 1680. je vis une femme qui venoit d'accoucher d'un enfant de sept mois & demi, qui me parut avoir été mort en son ventre depuis trois jours : car il étoit déja si corrompu, que l'épiderme de son corps commençoit à se séparer. Cette femme eut au troisiéme mois de sa grossesse une fiévre continuë avec redoublemens durant treize jours, dont elle pensa mourir : étant néanmoins guerie de cette dangereuse maladie, elle eut encore un mortel chagrin au sixiéme mois de sa grossesse, la petite verole ayant fait mourir en ce temps-là un enfant unique qu'elle avoit, & qu'elle aimoit passionnément. Cela fut cause qu'elle passa tout le reste du temps de sa grossesse, jusques à l'heure de son accouchement, en continuelle affliction ; ce qui me fit juger auparavant qu'il seroit fort difficile qu'elle portât son enfant jusques à terme. L'arriérefaix de cet enfant étoit tout schyrreux & fort corrompu : cette disposition schyrreuse étant vrai-semblablement un effet de la maladie que cette femme eut au troisiéme mois de sa grossesse, & la corruption une suite ordinaire de la mort de l'enfant, qu'on pouvoit bien attribuer à ce funeste chagrin de la mere, & à l'air contagieux qu'elle avoit continuellement respiré, en veillant nuit & jour auprès de son autre enfant qui étoit mort de la petite verole. Cependant nonobstant tout cela cette femme se porta bien après être accouchée.

OBSERVATION CCLXVII.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant préſentoit le bras, laquelle huit jours devant que d'accoucher, avoit la matrice dilatée de la largeur de deux doigts.

LE 18. Septembre 1680. j'ai accouché une femme d'un gros enfant vivant, qui préſentoit le bras. Elle eut des douleurs de reins huit jours devant que d'accoucher, qui avoient dès ce temps-là fait dilater ſa matrice de la largeur de deux doigts, avec quelque commencement de préparation d'eaux, que l'on y ſentoit. Mais ces fauſſes douleurs s'étant tout-à-fait appaiſées, par l'effet d'un ſimple lavement que je lui fis donner, & d'une ſaignée que je lui fis faire, elle paſſa ces huit jours aſſez tranquillement; après quoi ſon travail s'étant veritablement declaré par de bonnes douleurs, & ſes eaux étant tout-à-fait bien préparées, j'en rompis les membranes, & ayant auſſi-tôt repouſſé le bras que l'enfant préſentoit, je le retournai, & le tirai par les pieds. L'on peut connoître par cet exemple, & par beaucoup d'autres ſemblables que j'ai vûs, que la ſimple dilatation de la matrice n'eſt pas toûjours un veritable indice du travail déclaré, ſi elle n'eſt accompagnée de la préparation des eaux, que l'on ſent répondre ſur le doigt, par la tenſion de leurs membranes dans le temps de l'impulſion des douleurs.

OBSERVATION CCLXVIII.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant étoit mort en ſon ventre depuis un mois entier.

LE 26. Septembre 1680. j'ai accouché une femme d'un enfant de ſept mois, qu'elle avoit porté mort en ſon ventre depuis un mois entier, qu'elle ne l'avoit point ſenti remuer. Cet enfant n'étoit que médiocrement corrompu, & n'avoit aucune feteur, s'étant conſervé dans ſes propres eaux, qui ne s'écoulerent que dans le temps de l'accouchement de cette femme, qui ſe porta auſſi-bien enſuite, que ſi elle eût accouché à terme d'un enfant vivant: Et comme je lui avois prédit trois ſemaines auparavant que ſon enfant étoit mort en ſon ventre, & qu'elle le connoiſ-

soit bien elle-même, par la privation entiere du mouvement de cet enfant, elle me sollicitoit instamment de la faire accoucher dès ce temps-là, suivant le conseil d'un Medecin qui la voyoit, qui craignoit fort que cet enfant mort venant à se corrompre dans le ventre de sa mere, ne la mît en grand danger de la vie : mais elle suivit celui que je lui donnai comme le meilleur, qui étoit d'attendre, ainsi qu'on doit toujours faire en pareille occasion, que la nature eût commencé elle-même de tenter l'expulsion de l'enfant mort, par une déclaration effective du travail, qui ne doit pas être acceleré devant ce temps : car si l'on fait autrement, au lieu d'aider la nature, qui feroit bien son opération avec le temps, on l'en détourne en l'irritant, pour la contraindre de l'entreprendre devant qu'elle y soit préparée. C'est pourquoi il est beaucoup plus sûr de laisser mûrir, s'il faut ainsi dire, ces sortes de mauvais fruits, qui avec le temps tombent d'eux-mêmes de l'arbre, aussi-bien que les bons.

Observation CCLXIX.

D'une femme qui étant avortée d'un enfant de cinq mois, mourut dès le lendemain.

Le 27. Septembre 1680. je vis une femme, qui ayant depuis trois semaines une fiévre continuë avec redoublemens, venoit d'avorter d'un enfant de cinq mois, qui étoit encore vivant ; cet avortement ne lui étant pas seulement arrivé par la grandeur de sa maladie, mais bien plûtôt par le mauvais effet d'une potion émetique que son Medecin lui apporta, & lui donna lui même contre mon sentiment, dans la vaine espérance qu'il avoit, que l'accouchement pourroit donner quelque soulagement à la malade ; qui au contraire étant avortée ensuite des violens efforts du vomissement que ce pernicieux remede lui causa, mourut dès le lendemain, ainsi que j'avois prédit qu'il arriveroit certainement. Ce Medecin ne m'allegua pas d'autre raison pour justifier son procedé, sinon qu'il valoit mieux essayer un remede douteux, que de laisser la malade dans un désespoir certain. Je demeurai bien d'accord de cette proposition générale, quoique je fusse d'un sentiment fort contraire à celui du Medecin, qui en avoit fait une mauvaise application ; car bien loin de croire que son mauvais remede, & l'avortement

que je prévoyois qu'il exciteroit, fût un remede douteux en cette occasion, je croyois au contraire, que c'étoit un désespoir certain; & que c'eût été un très-bon remede, que de n'en point faire à cette femme en l'état où elle étoit, & de commettre pour lors sa guérison douteuse à la nature, en l'aidant seulement par un simple régime de vivre convenable à sa maladie.

OBSERVATION CCLXX.

De l'accouchement d'une femme, dont l'enfant étoit mort en son ventre depuis huit jours, sans aucune cause manifeste que celle d'une grande fâcherie.

LE 11. Octobre 1680. j'ai accouché une femme d'un gros enfant mort en son ventre depuis huit jours entiers qu'elle ne l'avoit point senti remuer; cet accident lui étant arrivé sans aucune autre cause manifeste, que celle d'une grande fâcherie. Elle ne laissa pas néanmoins d'accoucher aussi heureusement de ce gros enfant mort, que si ç'eût été d'un enfant vivant, & de se bien porter ensuite. Comme cette femme étoit très-sanguine & fort replete, la trop grande abondance de son sang contribua beaucoup à faire suffoquer son enfant en son ventre, par cette grande fâcherie, qui éteignit aussi-tôt la chaleur naturelle de celui qui se porta aussi en trop grande quantité, & avec trop de précipitation dans le corps de l'enfant, durant le temps de cette violente passion, de même que l'on voit la flâme d'un feu s'éteindre subitement par la trop grande abondance de la même matiere qui lui sert d'aliment, quand elle est en une quantité moderée.

OBSERVATION CCLXXI.

D'une femme qui avoit un schyrre dans le bas ventre depuis sept ans, qui étant enfin devenu de la grosseur de la tête d'un homme, la fit enfin mourir.

LE 12. Octobre 1680. j'ai vû une femme âgée de cinquante-deux ans, qui avoit un schyrre dans le bas ventre, qui s'y étoit formé depuis sept ans, lorsqu'à l'âge de quarante-cinq ans elle avoit perdu ses menstruës, après avoir eu durant quelque

temps des pertes de sang. Ce schyrre, à ce que me dit cette femme, avoit été durant six ans de médiocre grosseur. Mais depuis un an, il étoit devenu de la grosseur de la tête d'un homme; & quoiqu'il eût son principal siége vers la région de la matrice, je ne crûs pas pourtant que ce fût le corps même de la matrice qui fût ainsi tumefié; parce qu'en touchant cette femme je trouvai l'orifice interne de la matrice dans une disposition naturelle; ce qui n'auroit pas été assûrément de la sorte, si ç'eût été le propre corps de la matrice qui eût été ainsi schyrreux. Cette maladie qui étoit confirmée depuis un si long-temps, me parut pour lors entierement incurable, & devoir faire mourir certainement cette femme dans peu, comme il arriva quatre mois après que je l'eus vûë en cet état. Le Chirurgien qui fit ouverture de son corps après sa mort, me dit trois jours ensuite, qu'il avoit trouvé en sa matrice, à ce qu'il prétendoit, une mole charnuë pesant huit livres & demie, qui lui faisoit cette tumeur au bas ventre, de la grosseur de la tête d'un homme; & que à côté de cette grosse tumeur il avoit aussi trouvé comme une seconde matrice d'une grosseur ordinaire. Mais je crois que ce Chirurgien, qui étoit fort ignorant en l'anatomie, s'étoit grandement trompé; & que ce qu'il avoit pris par inadvertance pour une seconde matrice, n'étoit veritablement que la matrice même, aux environs de laquelle, soit à l'un des testicules, comme je l'ai vû arriver en d'autres femmes, ou à quelque autre partie voisine, cette grosse tumeur schyrreuse s'étoit formée. J'en ay rapporté un exemple très-considerable en l'Observation CCCLXXXIII. & ce qui me le faisoit conjecturer ainsi, étoit que six semaines avant que cette femme mourût, j'avois encore trouvé l'orifice interne de sa matrice dans une disposition aussi naturelle que celle où je l'avois trouvée la premiere fois que je la vis. Ce même Chirurgien me dit encore qu'il avoit trouvé outre cela dans le ventre de cette femme une autre tumeur schyrreuse, de la grosseur du poing, vers le *Pancreas*, & une autre semblable au côté gauche du diaphragme dans la poitrine.

OBSERVATION CCLXXII.

De l'heureux accouchement d'une femme, qui ayant eu trois ou quatre violens accès de fiévre tierce, en avoit été guérie par l'usage du Quinquina, *douze jours avant que d'accoucher.*

LE 28. Octobre 1680. j'ai accouché une femme qui avoit eu il y avoit quinze jours trois ou quatre violens accès de fiévre tierce, qui m'obligerent après une saignée du bras de lui faire prendre le *quinquina;* par le moyen duquel remede sa fiévre cessa entierement : après quoi ayant été en bonne santé durant dix ou douze jours, elle accoucha fort heureusement d'un gros garçon qui se portoit fort bien. Cette expérience me fit manifestement connoître ce qui m'a été confirmé par beaucoup d'autres semblables, que les femmes grosses peuvent aussi sûrement user de ce remede pour ces sortes de fiévres, que les autres personnes, sans qu'il cause aucun préjudice à la mere ni à l'enfant.

OBSERVATION CCLXXIII.

D'une femme qui mourut de la petite verole, n'ayant pas voulu être saignée, quoiqu'elle en eût grand besoin, lorsqu'elle fut surprise de cette maladie.

LE 16. Novembre 1680. je reçûs l'enfant d'une femme, dont l'accouchement fut très-heureux pour la mere & pour l'enfant. Elle vuida beaucoup plus dans les premiers jours de cette derniere couche qu'elle n'avoit fait en ses précedentes; & s'étant fort bien portée ensuite, elle fut surprise au bout de sept semaines de la petite verole, & mourut au huitiéme jour de cette pernicieuse maladie, qui étoit environ le temps auquel ses menstruës avoient toûjours coûtume de lui revenir, après ses autres accouchemens. C'est pourquoi comme elles n'avoient pas encore paru depuis cette derniere couche, je lui avois conseillé de se faire saigner dans le commencement de cette maladie, pour diminuer un peu la plenitude, qui étoit plus grande en elle dans ce temps, que dans un autre. Mais n'ayant pas voulu suivre mon conseil, à cause de la répugnance qu'elle avoit pour ce remede, qui, à ce qu'elle s'imaginoit sans raison,

auroit pû faire rentrer sa petite verole, cela contribua vrai-semblablement à la faire mourir d'autant plûtôt; joint qu'elle avoit été, comme j'ai dit, surprise de cette maladie dans un temps où toute l'habitude du corps n'ayant pas été repurgée par l'évacuation des menstruës, son sang avoit pour lors beaucoup plus de disposition à être entierement corrompu, qu'il n'auroit eu en d'autre temps.

Observation CCLXXIV.

D'une femme qui ayant la fiévre depuis un mois, accoucha d'un enfant de sept mois, qui ne vécut que cinq jours.

Le 30. Novembre 1680. j'ai accouché une femme d'un petit enfant de sept mois & cinq ou six jours, qui étoit proportionné en force & en grandeur de corps au terme où il vint, & à l'état où étoit la mere, qui avoit depuis un mois entier la fiévre, qui avoit été d'abord continuë durant deux ou trois jours, & étoit ensuite devenuë tierce & double tierce; pour raison dequoi son Medecin l'avoit fait saigner sept fois du bras; lesquelles saignées trop souvent réïterées en cette femme, qui étoit d'une médiocre complexion, contribuerent bien plûtôt à la faire accoucher prématurément de cet enfant, qui pour sa petitesse & foiblesse ne vécut que cinq jours, qu'à la guérir de sa fiévre, qui s'augmenta encore, & lui dura près d'un mois après son accouchement. Et sur ce que j'avois conseillé à ce Medecin, de se contenter de faire saigner cette femme une ou deux fois seulement, & de lui faire prendre ensuite du *quinquina* pour la guérison de sa fiévre, il me dit que mon métier étoit de l'accoucher quand il en seroit temps, & que le sien étoit de la guérir de la fiévre par les remedes qu'il jugeroit être les plus convenables. Mais il n'en put pas venir à bout, & ne voulut pas changer de sentiment, pour ne pas paroître acquiescer au mien, que je connoissois être assurément meilleur que le sien; car il est constant que la saignée ne guérit point ces sortes de fiévres, & qu'elle n'est seulement utile que pour ôter la plénitude qui auroit été suffisamment diminuée en cette femme, qui étoit, comme j'ai dit, de médiocre complexion, par une ou deux saignées seulement; après lesquelles si elle eût pris du *quinquina*, ainsi que je l'avois conseillé, elle auroit été indubitablement guérie de

sa fiévre, & auroit ensuite pû porter son enfant jusques à terme, & en accoucher aussi heureusement qu'ont fait quantité d'autres femmes, qui ayant de pareilles fiévres, ont usé de ce remede par mon conseil, après une seule saignée.

OBSERVATION CCLXXV.

D'une femme qui croyoit être véritablement en travail d'enfant, laquelle n'étoit pas seulement grosse.

LE 9. Decembre 1680. je fus à Saint Germain en Laye, pour une Dame qui m'avoit mandé pour l'accoucher, croyant être grosse de neuf mois entiers, & même être veritablement en travail d'enfant, ainsi que l'en avoit toûjours persuadée, & persuadoit encore sa Sagefemme que je trouvai auprès d'elle quand j'arrivai. Mais ayant aussi-tôt examiné moi-même l'état où elle pouvoit être, je reconnus d'abord, & lui dis, que non-seulement elle n'étoit point en travail, comme cette Sagefemme lui faisoit accroire, mais même qu'elle n'étoit point du tout grosse d'enfant, comme elle se l'étoit imaginée; de laquelle declaration bien contraire à son attente, elle ne fut pas moins surprise que son mari, qui en fut si étonné qu'il faillit d'en tomber à la renverse. Cette Dame, qui étoit âgée de trente-huit ans, & mariée seulement depuis un an, avoit à la verité le ventre presque aussi gros que si elle eût été effectivement grosse d'enfant, & prête d'accoucher, & avoit senti depuis cinq mois entiers, à ce qu'elle me dit, des mouvemens en son ventre, qu'elle croyoit semblables à ceux d'un enfant: Mais elle s'étoit bien trompée, car ce n'étoit, selon l'apparence, que certains tressaillemens que sentent ordinairement les femmes qui ont de ces sortes de fausses grossesses; son ventre s'étant ainsi tumefié, parce que depuis tout le temps que cette fausse grossesse avoit commencé, elle n'avoit pas eu ses menstruës que la moitié moins qu'elle avoit coutume de les avoir auparavant, lesquelles n'avoient pas même été si colorées qu'à l'ordinaire; ce qui avoit été cause que toutes les parties de son bas ventre en étoient devenuës ainsi gonflées. Cette Dame étant fille avoit été assez maigre & délicate; mais depuis qu'elle fut mariée, elle devint d'un embonpoint extraordinaire, ayant tous les tegumens du ventre fort gras: ce qui joint à son nombril que je trouvai extrêmement déprimé

en dedans, & à l'orifice interne de sa matrice qui étoit très-menu, me fit juger certainement, qu'elle n'étoit point du tout grosse d'enfant, ainsi qu'elle avoit toûjours crû jusques à ce moment : & comme elle avoit l'honneur d'être Femme de Chambre de la Reine, dont elle étoit aimée, Sa Majesté ayant la bonté de prendre soin de sa santé, me fit l'honneur de m'envoyer querir aussitôt que je fus arrivé à Saint Germain, pour s'informer de moi de l'état où j'avois trouvé cette Dame, qui lui avoit paru être grosse, aussi-bien qu'aux yeux de toutes les personnes de la Cour, durant un très-long temps, & qui en effet ne l'étoit aucunement, ainsi que je le déclarai à Sa Majesté, qui n'en fut pas moins étonnée que le furent plusieurs Dames de la premiere qualité qui étoient avec elle, lorsque j'eus l'honneur de lui parler. Le grand chagrin que cette Dame eut de n'être pas grosse, comme elle avoit crû, diminua peu à peu dans la suite la grosseur de son ventre, en diminuant son embonpoint, ensorte qu'elle redevint de sa taille ordinaire après quelque temps sans aucun autre accident.

Observation CCLXXVI.

D'une femme qui mourut d'un ulcere carcinomateux de la matrice.

Le 18. Janvier 1681. je vis une femme âgée de trente-cinq ans, qui avoit un ulcere carcinomateux à l'orifice interne de la matrice, qui lui étoit arrivé après une évacuation continuelle de fleurs blanches depuis plusieurs années, & une perte de sang depuis deux mois. Mais comme cette femme avoit la reputation d'avoir été d'une vie peu reglée, je crûs que cette prétendue évacuation de fleurs blanches ne venoit que de quelque gonorrhée virulente, qui avoit beaucoup contribué à lui causer ce malin ulcere, qui la fit mourir cinq mois ensuite, comme je l'avois bien prédit ; car souvent les femmes déguisent le vilain nom de ces sortes de gonorrhées, qu'elles qualifient du terme honnête de fleurs blanches.

OBSERVATION CCLXXVII.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant étoit mort par la faute de la Sagefemme, qui l'ayant voulu tirer par les pieds, n'en avoit pas pû venir à bout.

LE 24. Janvier 1681. j'ai accouché une femme d'un enfant que ſa Sagefemme avoit voulu tirer par les pieds; mais n'en ayant pas pû venir à bout, elle avoit laiſſé perir cet enfant au paſſage ſans même l'ondoyer; n'étant pas moins imprudente qu'elle étoit ignorante. Lorſque j'arrivai pour ſecourir cette femme, il étoit trop tard pour ſauver ſon enfant; car il étoit déja mort il y avoit près d'une heure. Je le trouvai ſorti ſeulement juſques à la poitrine, cette ignorante Sagefemme attendant vainement qu'il prît des douleurs à la malade, pour achever de la délivrer de cet enfant, auquel elle auroit pû facilement ſauver la vie dans le commencement, ſi elle avoit été bien entenduë en ſon art. Mais ce qui contribua beaucoup à accelerer d'autant plûtôt la mort de cet enfant, eſt que dans l'état où je le trouvai, ayant le corps fortement engagé au paſſage, le cordon de ſon ombilic en étoit entierement comprimé; de ſorte que par cette forte compreſſion le mouvement du ſang étant tout-à-fait intercepté dans ce cordon, cela fut cauſe de la mort ſoudaine de l'enfant; à quoi le refroidiſſement de ce cordon qui étoit au dehors, avoit encore aidé, en cauſant auſſi le même mauvais effet.

OBSERVATION CCLXXVIII.

De l'accouchement d'une femme groſſe de deux enfans, dont le premier venoit le cul devant, & le ſecond ſe préſentoit en la poſture naturelle.

LE 2. Fevrier 1681. j'ai accouché une femme âgée de trente-quatre ans, de deux enfans mâles vivans, laquelle n'ayant pas eu d'enfans depuis huit ans, avoit été beaucoup plus incommodée dans cette derniere groſſeſſe que dans les précedentes, & accoucha dix ou douze jours devant le terme de neuf mois complets, ayant eu les jambes fort enflées durant le dernier mois de ſa

grossesse, comme ont coutume d'avoir toutes les femmes qui sont grosses de deux enfans. Aussi-tôt que je l'eus accouchée du premier de ces enfans qui venoit le cul devant, je rompis la membrane des eaux du second, comme on doit toûjours faire, soit qu'il vienne en la posture naturelle, comme venoit celui-ci, soit qu'il se présente en toute autre posture, afin d'en accelerer plus promptement la sortie, pendant que le passage est tout préparé. Faute d'user de cette méthode, qui est la meilleure, quand une femme a deux enfans, l'on voit souvent des Sagefemmes laisser mal à propos languir une femme durant une journée entiere, & quelquefois davantage, après qu'elle est accouchée d'un enfant; la nature qui a été débilitée par l'accouchement du premier enfant, n'ayant plus assez souvent la force de pousser d'elle-même dehors le second, qui reste ainsi en danger de la vie, s'il n'est promptement secouru en rompant, comme j'ai dit, les membranes dont il est enveloppé, qui pourroient retarder sa sortie. Ces deux enfans n'avoient qu'un seul délivre qui leur étoit commun.

Observation CCLXXIX.

De l'accouchement d'une femme grosse de deux enfans, qui avoit une grande perte de sang.

Le 3. Fevrier 1681. j'ai accouché une femme au terme de sept mois & demi de sa grossesse, de deux enfans mâles vivans, laquelle avoit une grande perte de sang qui la mettoit en très-grand danger de la vie, qu'elle auroit certainement perduë le même jour, si je ne l'eusse accouchée de ces deux enfans, que je fus obligé de retourner pour les tirer par les pieds, immédiatement après avoir rompu les membranes de leurs eaux. Ces deux enfans n'avoient qu'un seul & même arrierefaix qui leur étoit commun. Par ce prompt secours je sauvai la vie à cette femme, & procurai en même temps le Baptême à ces deux enfans, qui en auroient été privez, en périssant en son ventre par la grandeur de cette perte de sang, qui avoit déja causé à la mere plusieurs foiblesses réïterées.

OBSERVATION CCLXXX.

D'une femme qui accoucha toute seule, quoique son enfant vînt les pieds devant.

LE 25. Mars 1681. je vis une femme qui venoit d'accoucher toute seule, quoique son enfant vînt par les pieds, la nature l'ayant poussé d'elle-même dehors, aussi-bien que l'arrierefaix. Mais c'étoit un enfant de huit mois, dont la mediocre grosseur avoit beaucoup contribué à aider la nature à l'expulser de la sorte, sans quoi il auroit été impossible à cette femme de se délivrer ainsi d'elle-même de cet enfant, s'il avoit été entierement à terme, & aussi gros que tous les autres enfans qu'elle avoit eus auparavant, lesquels venans tous en mauvaise posture, auroient certainement fait mourir la mere, si je ne l'eusse secouruë, comme j'avois fait en cinq ou six de ses precedens accouchemens. Cette experience nous peut confirmer que dans tous les accouchemens prématurez au-dessous de cinq mois, il ne faut pas beaucoup se mettre en peine de la mauvaise situation de l'enfant, aux femmes qui ont déja eu d'autres enfans à terme; parce que le volume de tout le petit corps de ces derniers avortons, n'égalant pas la grosseur de la tête d'un enfant à terme, n'empêche pas qu'ils ne puissent bien être expulsez en quelque mauvaise posture qu'ils se présentent.

OBSERVATION CCLXXXI.

Du laborieux accouchement d'une femme, dont l'enfant présentoit la face.

LE 16. Avril 1681. j'ai accouché une petite femme âgée de trente-trois ans, de son premier enfant, qui étoit fort gros, & présentoit la face devant. Lorsque je fus mandé pour secourir cette femme, il y avoit trois jours entiers qu'elle étoit en travail, & deux jours que les eaux de son enfant étoient écoulées; & comme il n'étoit pas possible en ce temps-là de le mettre en une bonne situation, pour esperer que la nature le pût pousser d'elle-même dehors, & qu'il n'y avoit pas lieu de le retourner, pour le tirer ensuite par les pieds, à cause que toute la matrice étant à

sec, & disposée à l'inflammation, on eût fait à la mere une violence mortelle, qui n'auroit pas manqué de faire aussi périr l'enfant dans l'operation, quand il auroit été encore vivant; je fus obligé pour ce sujet, & à l'instante priere de tous les parens de cette femme pour lui sauver la vie, de lui tirer du ventre son enfant en la situation qu'il étoit avec le crochet, ayant une certitude morale qu'il étoit mort; à cause des humiditez cadavereuses qui sortoient de la matrice de cette femme, & que suivant son rapport, elle ne l'avoit point senti remuer depuis un jour & demi. Néanmoins, après avoir ainsi tiré cet enfant, il ne me parut aucune corruption en tout son corps; ce qui pouvoit faire croire qu'il n'y avoit vrai-semblablement que peu d'heures qu'il étoit mort; la puanteur des humiditez qui sortoient de la matrice, ne venant que des humeurs extrêmement échauffées qui avoient croupi en dedans, durant tout le temps de ce long & laborieux travail; nonobstant lequel cette femme, par le moyen du secours que je lui donnai dans cette urgente necessité, se porta bien dans la suite.

Observation CCLXXXII.

De l'accouchement d'une femme au terme de huit mois, dont l'enfant présentoit un bras.

Le 19. Avril 1681. j'ai accouché une femme d'un enfant de huit mois vivant, qui présentoit un bras, que je repoussai au dedans de la matrice; après quoi ayant retourné cet enfant je le tirai par les pieds. Sa naissance fut accelerée d'un mois entier, par un voyage que la mere avoit fait depuis quelques jours dans une voiture assez rude, qui avoit contribué à la mauvaise situation de l'enfant, qui au lieu de se tourner directement pour venir la tête la premiere, qui est la situation naturelle, s'étoit tourné de travers; un de ses bras s'étant ainsi engagé dans le passage. Cela fait manifestement connoître, qu'il n'y a point de temps dans tout le cours de la grossesse, où les femmes doivent plus se tenir de repos que dans le neuviéme mois; parce que c'est environ ce temps-là, que l'enfant a coûtume de tourner, pour prendre la situation naturelle, qui est d'avoir pour lors la tête en bas, pour la présenter la premiere en naissant; de sorte que si la femme vient à faire quelque exercice, qui lui donne quelque

que extraordinaire agitation, l'enfant au lieu de se tourner en droite ligne, se tourne de travers. Cependant, par un abus qui est aussi grand qu'il est commun, on recommande à toutes les femmes grosses de faire bien de l'exercice dans les derniers mois de leur grossesse, afin qu'elles en accouchent plus heureusement, à ce que l'on prétend. Mais l'experience nous fait tous les jours connoître que c'est un pernicieux conseil, qui cause souvent de très-fâcheux accouchemens, soit en excitant des pertes de sang funestes, soit en faisant prendre une mauvaise situation à l'enfant pour la raison que je viens d'expliquer.

Observation CCLXXXIII.

D'une femme dont tous les enfans mouroient en son ventre au terme de six mois & demi.

Le 31. Mai 1681. j'ai vû une femme âgée de trente-cinq ans, de tempérament fort attrabilaire, qui venoit d'avorter au terme de six mois & demi de sa grossesse, d'un enfant mort en son ventre depuis dix ou douze jours, sans s'être aucunement blessée. Elle avoit déja eu trois ou quatre mauvaises couches précedentes au même terme ou environ, avec de pareils accidens, qui étoient qu'en ce temps elle ne sentoit plus mouvoir son enfant, mais elle sentoit seulement certains soulevemens de la matrice, & vuidoit quelque peu de sang durant douze ou quinze jours avant son avortement. Les arrierefaix de cette femme étoient tout schyrreux, à quoi contribuoit beaucoup son tempérament attrabilaire; ce qui faisoit que ses enfans étant devenus grands, & ayant pour lors besoin d'une nourriture plus abondante, & n'en pouvant pas recevoir une suffisante, à cause de cette disposition schyrreuse de l'arrierefaix, mouroient ainsi en son ventre sans aucune autre cause manifeste.

Observation CCLXXXIV.

De l'accouchement d'une femme qui avoit une grande perte de sang.

Le 20. Juin 1681. j'ai accouché une femme qui couroit grand risque de perdre la vie, à cause d'une grande perte de sang, dont elle fut tout d'un coup surprise, après l'avoir euë médio-

cre, & seulement de temps en temps durant quinze jours. Cette femme étoit grosse pour lors de huit mois, & cette perte de sang lui étoit d'autant plus dangereuse, qu'elle lui étoit venuë de s'être blessée en tombant par deux differentes fois. Je lui tirai son enfant vivant après avoir rompu les membranes de ses eaux & l'avoir retourné par les pieds; & nonobstant l'extrême danger de la vie où la mere & l'enfant étoient pour lors, ils se porterent tous deux très-bien ensuite.

Observation CCLXXXV.

D'une femme qui avorta d'un petit enfant mort, au terme de quatre mois & demi de sa premiere grossesse.

Le 12. Juillet 1681. j'ai délivré une jeune femme âgée de vingt ans, d'un petit enfant mort, dont elle avorta au terme de quatre mois & demi de sa premiere grossesse, après s'être blessée le jour précedent en tombant sur les genoüils. Mais comme cet enfant me parut fort corrompu, aussi-bien que l'arriere-faix, & que cette femme me dit, que depuis quelque temps elle n'avoit pas senti remuer son enfant, & que ses urines avoient été extraordinairement épaisses; je crûs que la cause externe de sa chûte avoit seulement accelerè ce que la cause interne auroit certainement excité dans peu. Cette femme, qui étoit d'un temperament sanguin, étant devenuë grosse une seconde fois, appréhendoit fort de tomber dans le même accident qui lui étoit arrivé en sa premiere grossesse; mais ayant suivi le conseil que je lui avois donné, de se faire saigner dès le second mois de sa grossesse, elle en fut préservée, comme elle l'a pareillement été dans toutes ses autres grossesses suivantes, ayant eu depuis ce temps-là six enfans vivans, dont je l'ai accouchée fort heureusement à terme.

Observation CCLXXXVI.

D'une femme qui avoit été traitée jusques au terme de huit mois qu'elle accoucha d'un enfant, comme si elle eût seulement eu un schyrre de matrice.

Le 31. Août 1681. j'ai vû une Demoiselle grosse de huit mois, qui avoit été traitée depuis six mois entiers par un ancien

Medecin, comme si elle eût un schyrre de matrice ; pour raison de quoi ce Medecin, qui ne connoissoit pas sa grossesse, l'avoit fait saigner quantité de fois des bras & des pieds, & baigner trente-cinq fois, & purger bien autant, s'étant lourdement laissé tromper par cette Demoiselle, qui étant mariée secretement avec un Officier domestique du même logis où elle demeuroit, lui avoit celé le soupçon de grossesse qu'elle avoit lieu d'avoir, ne croyant pas toutefois elle-même pouvoir être effectivement grosse, à cause qu'elle n'avoit jamais souffert, à ce qu'elle me dit, l'introduction de la partie de son mari, qui me confirma la même chose. Mais après avoir examiné cette Demoiselle en présence de son mari, je les assurai tous deux, que la tumeur de son ventre étoit causée par une vraye grossesse d'enfant, & non point par un prétendu schyrre de matrice, comme le Medecin l'avoit crû jusqu'alors. Je leur dis même, qu'elle accoucheroit dans peu de jours, ainsi que je le reconnus par les dispositions qui étoient en elle, lui recommandant au reste de ne pas prendre un dernier remede que ce Medecin lui avoit apporté lui-même, l'assurant qu'il y avoit beaucoup plus de confiance qu'en tous les précedens qu'il lui avoit ordonnez, & que c'étoit un nouveau secret qu'il avoit appris depuis peu, dont ceux qui le lui avoient enseigné, avoient vû des cures admirables en de semblables maladies que la sienne. Mais elle me dit, que c'étoit la grande appréhension qu'elle avoit que ce dernier remede ne la fatiguât encore plus que tous les autres, qui l'avoit obligée de me consulter, avant que de le prendre ; & que puisque je l'assûrois qu'elle étoit effectivement grosse d'enfant, ce qu'elle me protesta avoir toûjours ignoré jusques alors, elle commettroit entierement sa guérison à la seule nature, comme je lui conseillois ; ce qu'ayant fait, elle accoucha deux jours ensuite d'un enfant vivant, mais très-foible & tout émacié, qui fut reçu par une Sagefemme à qui cette Demoiselle avoit déclaré en secret sa grossesse, après m'avoir consulté. Son mari étant venu quelques jours ensuite chez moi, pour me remercier du salutaire conseil que j'avois donné à sa femme, me dit qu'elle s'étoit heureusement tirée d'affaires, sans aucune participation de son Medecin, qui attribuant sa guérison au dernier remede qu'il lui avoit apporté, qu'elle n'avoit pas pris, vantoit hautement l'admirable effet qu'il avoit produit, à ce qu'il croyoit. Sur cela je dis au mari qu'il étoit obligé de tirer le Medecin de l'erreur où il étoit, en lui déclarant la chose

comme elle s'étoit passée ; afin qu'en autre pareille occasion, il pût prendre garde à n'être pas deçû, comme il avoit été en celle de sa femme. Mais il me dit que la necessité de ses affaires ne lui permettant pas que ce Medecin eût connoissance de leur mariage, il aimoit mieux le laisser dans son erreur se vanter par tout, comme il faisoit, de la guérison de sa femme, par l'effet de son prétendu remede, que de lui communiquer leur secret. Mais l'ignorance de ce Medecin ne me parut pas moins grande, que l'erreur où il avoit été ; en ce qu'attribuant la guérison du prétendu schyrre de la matrice de cette femme au seul effet de son remede, il ne reconnut pas qu'il s'étoit effectivement trompé, ne prenant pas garde qu'un schyrre de matrice confirmé depuis un si long-temps, n'auroit pas pû, sans une espece de miracle, recevoir une si prompte guérison : Et cette Demoiselle s'étoit aussi-bien trompée elle-même, ne croyant pas avoir pû devenir grosse, à cause qu'elle n'avoit pas souffert aucune introduction de la partie de son mari, ne sçachant pas que la conception ne laisse pas quelquefois de se faire, comme il lui étoit arrivé, par la seule éjaculation de la semence de l'homme, qui est reçûë & succée, s'il faut ainsi dire, par la matrice qui en est desireuse, quand elle est directement déchargée à sa seule entrée.

Observation CCLXXXVII.

D'une femme accouchée depuis dix jours, qui avoit une inflammation de matrice, qui lui avoit causé des mouvemens convulsifs.

Le 18. Septembre 1681. je vis une femme accouchée de son premier enfant depuis dix jours, laquelle avoit une grosse fiévre avec grande tension du ventre, où elle sentoit une extrême douleur venant d'une inflammation de la matrice, qui la nuit précedente lui avoit causé des mouvemens convulsifs. Les vuidanges de cette femme n'avoient été depuis le second jour de sa couche, que de simples serositez sans aucune teinture de sang, ce qui avoit été cause que la partie la plus grossiere de l'humeur, qui auroit dû s'écouler, étant demeurée embarassée dans la substance de la matrice, avoit fait cette inflammation ; & comme les parties enflammées retiennent ordinairement les humeurs qui s'en devroient écouler, cela étoit cause que cette femme ne vuidoit presque rien qu'une simple serosité, comme je viens

de dire; ce que voyant le Chirurgien qui l'avoit accouchée, il lui avoit fait donner depuis trois jours des lavemens extrémement âcres, croyant lui procurer par leur moyen une plus convenable évacuation des vuidanges: mais au contraire l'acrimonie de ces remedes trop irritans, n'avoit servi qu'à augmenter davantage l'inflammation de la matrice, qu'il auroit pû prévenir bien plus facilement par quelques saignées. Cette femme étoit en si mauvais état, quand je fus appellé pour lui donner mon conseil, que je la crûs pour lors en très-grand danger de la vie, & quoique je connusse que la saignée étoit le meilleur remede que l'on pût faire à la malade, je crûs néanmoins qu'ayant attendu trop tard à lui donner ce secours, il pourroit lui être inutile, sçachant bien que cette dangereuse maladie est beaucoup plus facile à prévenir, qu'à guerir quand elle est arrivée; cependant comme il y avoit encore quelque peu d'espérance que ce remede qui avoit été négligé lui pourroit être salutaire, je la fis saigner par deux fois du bras dès ce même jour, & du pied deux jours ensuite; & au lieu de ces lavemens âcres que ce Chirurgien qui l'avoit accouchée, lui avoit fait prendre fort mal à-propos dans l'état où elle étoit, je ne lui fis donner que de simples décoctions anodines & émollientes, & lui fis faire des fomentations sur le ventre, mettant sur toute la région de la matrice des linges trempez dans ces mêmes décoctions tiédes, & les renouvellant de temps en temps, à proportion qu'ils se desséchoient; lesquels remedes ayant produit le bon effet que j'en avois espéré, firent en peu de jours cesser entierement l'inflammation de la matrice, & tous les accidens qui l'accompagnoient: après quoi la malade se porta bien. L'on doit remarquer qu'en ces sortes d'occasions où la matrice souffre inflammation, l'on doit préferer d'abord la saignée du bras comme je fis celle-ci, à la saignée du pied, qui ne doit pour lors être pratiquée qu'après que la plénitude a été suffisamment diminuée par quelques saignées du bras; car si on faisoit d'abord la saignée du pied, on augmenteroit encore la fluxion sur la partie qui est affligée d'inflammation.

Observation CCLXXXVIII.

De l'accouchement d'une femme, qui après neuf ans de sterilité, ayant eu un seul enfant, redevint sterile par l'augmentation de son embonpoint.

Le 26. Septembre 1681. j'ai accouché une femme âgée de trente-trois ans de son premier enfant, qui étoit une fille, dont elle n'étoit devenuë grosse qu'après neuf années de sterilité depuis son mariage, laquelle n'a point eu d'autre enfant, étant redevenuë stérile depuis tout ce temps-là, quoiqu'elle ait toûjours paru être d'un fort bon tempérament. Cette femme étoit à la verité du nombre de celles qui ne sont stériles que pour un certain temps, & qui changeant avec l'âge leur premier tempérament, deviennent fécondes. Mais sa fécondité étoit si petite, qu'elle dégenera aussi-tôt en sa précedente stérilité, par le grand embonpoint qui lui survint dès qu'elle fut accouchée de ce seul & unique enfant; les humeurs qui auroient dû contribuer à la génération d'autres enfans, étant consumées par l'augmentation de cet embonpoint, comme on le voit arriver à beaucoup de femmes, qui de fécondes qu'elles étoient auparavant, deviennent stériles quand elles deviennent extraordinairement grasses.

Observation CCLXXXIX.

D'une femme qui mourut six jours après être accouchée assez heureusement d'un très-gros enfant, par les fâcheux accidens qui lui survinrent au troisiéme jour.

Le 30. Septembre 1681. j'ai accouché une femme d'un très-gros enfant vivant, qui vint naturellement sans aucune autre difficulté, sinon que la mere vuida tout d'un coup les eaux de son enfant vingt heures devant que d'accoucher; durant tout lequel temps elle n'eut que de très-petites douleurs, qui ne produisoient aucun effet; après quoi lui en étant survenu de bonnes, elle accoucha assez heureusement en une demie-heure. Cette femme étoit sujette à avoir de grandes pertes de sang immédiatement après être accouchée, qui lui causoient des foiblesses durant deux ou trois heures, comme il lui arriva durant cette derniere,

où elle vuida des caillots de sang excedant la grosseur des deux poings; l'extrême grosseur de ses enfans & de l'arriérefaix qui leur étoit proportionné, contribuant beaucoup à lui causer cet accident. Mais après qu'elle fût revenuë de ces premieres foiblesses, elle se porta assez bien jusques au troisiéme jour, auquel temps il lui survint une grande fluxion éresipelateuse qui occupoit toute la jouë, l'oreille & la gorge du côté gauche, avec une très-grande douleur de tête accompagnée de fiévre, & de quelques mouvemens convulsifs, qui la firent mourir à la fin du sixiéme jour de son accouchement. Je crus pour lors qu'on ne pouvoit pas attribuer la cause de la mort de cette femme à d'autre cause qu'au transport qui s'étoit fait vers la tête, d'un sang trop échauffé, qui ayant déja fait quelque impression aux membranes du cerveau dès le temps de son travail, y avoit causé une inflammation dans la suite, vers le troisiéme jour après l'accouchement, dans le temps de la plus grande ardeur de la fiévre du lait, laquelle inflammation avoit produit cette fluxion éresipelateuse qui avoit paru au dehors, & les autres fâcheux accidens qui firent mourir cette femme.

Observation CCXC.

De l'accouchement d'une femme qui avoit porté son enfant mort en son ventre depuis près d'un mois.

Le 3. Octobre 1681. j'ai accouché une femme d'un enfant de six mois, qu'elle avoit porté mort en son ventre depuis près d'un mois, qu'elle étoit tombée rudement sur les genoüils, ne l'ayant point senti remuer depuis tout ce temps-là, nonobstant quoi elle s'étoit assez bien portée, sentant seulement de temps en temps certains soulevemens de son ventre, comme il arrive assez souvent aux femmes qui portent des enfans morts de cette nature; lesquels soulevemens de ventre viennent de quelque boüillonnement & fermentation qui se fait des eaux de l'enfant, & des autres humeurs qui sont contenuës en la matrice échauffée & travaillée par la résidence de l'enfant mort. Cette femme nonobstant cet accident ne laissa pas d'accoucher assez heureusement de cet enfant mort, & de se bien porter ensuite.

Observation CCXCI.

D'une femme qui accoucha au terme de huit mois d'un enfant qui se portoit assez bien, quoiqu'elle eût une grosse fièvre continuë depuis huit jours, causée par un éresipele qui lui occupoit toute la tête.

Le 30. Octobre 1681. j'ai accouché une femme âgée de trente-cinq ans, d'une habitude assez replete, au terme de huit mois, d'un enfant qui se portoit assez bien, vû le dangereux état où étoit sa mere, qui avoit depuis huit jours une grosse fièvre continuë avec redoublemens, & un éresipele par toute la tête, qui en étoit devenuë extrémement enflée & douloureuse aussi-bien que toute la face; ce qui m'obligea de la faire saigner par trois fois du bras en differens jours; après quoi ayant eu une notable diminution de sa fièvre, & d'un violent vomissement qu'elle avoit eu auparavant presque continuel, elle accoucha dans le fort de cette fièvre maligne; & quoique son enfant fût venu de la sorte au terme de huit mois, il ne laissa pas de se bien porter dans la suite; & comme la nature avoit eu la force de pousser au dehors par cette fluxion éresipelateuse, l'humeur qui par sa malignité n'auroit pas manqué de faire mourir cette femme, si les parties interieures de la tête n'en avoient pas été entierement délivrées, cela fut cause qu'elle échapa heureusement; ce qui n'arriva pas à celle dont j'ai rapporté l'histoire en l'Observation CCLXXXIX. laquelle mourut au sixiéme jour après son accouchement. Parce que la tumeur éresipelateuse qui lui parut seulement au troisiéme jour de sa couche vers la joüe, l'oreille & la gorge du côté gauche, venoit de l'inflammation qui étoit déja aux membranes & aux parties interieures du cerveau, ainsi qu'il me parut par les accidens qui précederent sa mort.

OBSERVATION CCXCII.

D'une femme qui avorta au ſixiéme mois de ſa groſſeſſe d'un enfant mort qui préſentoit le bras.

LE 7. Novembre 1681. je vis une femme qui avorta d'un enfant mort au ſixiéme mois de ſa groſſeſſe. Il y avoit douze ou quinze jours qu'elle s'étoit bleſſée en allant dans une voiture trop ſecoüante; ce qui lui cauſa des douleurs de ventre durant tout ce temps; à la fin duquel elle vuida ſes eaux en grande abondance, ſans aucune veritable douleur; & comme ſon enfant préſentoit le bras, la Sagefemme croyant d'abord que c'étoit le pied, n'y prenant pas garde, le tira dehors juſques à l'épaule; ce qui avoit engagé l'enfant dans une plus mauvaiſe poſture qu'il n'étoit au commencement. Les choſes étant en cet état, lorſque je fus mandé pour ſecourir cette femme, je repouſſai au dedans ce bras ainſi ſorti: mais comme toutes ſes eaux étoient entierement écoulées depuis un jour entier, & que l'orifice de la matrice étoit trop peu ouvert, & trop dur, pour y pouvoir introduire ma main ſans violence, afin de retourner l'enfant, je jugeai plus à propos de commettre à la nature l'expulſion de cet enfant, que d'en tenter pour lors l'extraction trop forcée, prévoyant bien que comme il étoit fort petit, il pouvoit facilement être expulſé en la mauvaiſe poſture qu'il étoit, quand la matrice auroit été ſuffiſamment dilatée; parce que cette femme avoit déja eu un autre enfant d'une juſte groſſeur, dont elle étoit accouchée à terme; ce qui arriva en effet douze heures enſuite, comme je l'avois predit; la nature ayant d'elle-même pouſſé cet enfant dehors, par le moyen des douleurs qui ſurvinrent après un lavement que je lui fis donner, qui dilaterent ſuffiſamment la matrice. Mais la Sagefemme qui étoit reſtée auprès de cette femme, ne s'étant pas ſervi de cette occaſion, laiſſa refermer la matrice, & ne la put pas délivrer de l'arriérefaix, qui reſta encore au ventre de la mere durant ſix heures: après quoi la nature l'expulſa d'elle-même, comme elle avoit fait l'enfant, & cette femme ayant été ainſi heureuſement délivrée, ſe porta bien enſuite. Mais je ſuis certain que ſi j'avois voulu tenter l'extraction forcée de cet enfant, comme on m'en requeroit, lorſque je vis cette femme, la violence qu'il eût fallu faire en ce temps,

pour dilater suffisamment sa matrice, à y pouvoir introduire la main, auroit pû être très-préjudiciable à la vie de la mere, que je préservai de ce danger, en commettant prudemment l'expulsion de cet enfant à la nature, pour les raisons que j'ai déclarées.

OBSERVATION CCXCIII.

D'une femme qui eut une grande perte de sang, causée par une subite frayeur, & par la rétention d'un simple faux germe.

LE 13. Novembre 1681. j'ai vû une femme qui croyant être grosse de deux mois, eut une subite frayeur, qui lui causa aussi-tôt des douleurs dans le ventre, & une perte de sang qui lui arriva dès la nuit du même jour : laquelle fut si grande qu'elle la fit tomber cinq ou six fois en de grandes foiblesses, dont elle auroit crû devoir mourir, si je ne l'eusse assurée que les pertes de sang n'étoient point ordinairement dangereuses, quelque grandes qu'elles soient, sinon celles qui arrivoient dans les grossesses avancées, & qu'elle ne couroit aucun risque de la vie : parce que le soupçon de grossesse qu'elle avoit, n'étoit pour lors que de deux mois ; & qu'outre cela sa perte de sang, quoique très-abondante, ne venoit que d'un simple faux germe, qu'elle vuida quelques jours ensuite en plusieurs parcelles membraneuses, par la seule operation de la nature, sa matrice ne s'étant pas ouverte suffisamment pour l'en pouvoir tirer avec la main : de sorte qu'il me parut que la frayeur subite qu'eut cette femme, n'avoit seulement fait qu'accelerer l'expulsion de ce faux germe, que la nature auroit indubitablement tentée dans peu, comme il arrive qu'elle fait ordinairement, se délivrant presque toûjours de ces sortes de corps étranges devant la fin du troisiéme mois.

OBSERVATION CCXCIV.

D'une femme qui mourut ſix jours après avoir été accouchée par un Chirurgien, qui lui avoit laiſſé une partie de l'arriérefaix en la matrice.

LE 24. Novembre 1681. je vis une femme qui avoit été accouchée depuis ſix jours par un Chirurgien, qui lui ayant laiſſé une partie de l'arriérefaix dans la matrice, avoit encore tenté une ſeconde fois quelques heures enſuite, de tirer ce qui en étoit reſté, ſans en avoir pû venir à bout, quoiqu'il s'eſtimât être des plus capables en l'art des accouchemens. Mais comme il avoit fait une extrême violence à la malade, pour tâcher de la délivrer, il lui ſurvint auſſi-tôt une groſſe fiévre avec grands redoublemens, tenſion de tout le ventre, & grande dureté très-douloureuſe de la matrice, cauſée par l'inflammation qui s'y étoit faite, & autres pernicieux accidens, qui firent mourir cette femme dès ce même jour que je la vis, ainſi que je l'avois prédit: & comme elle étoit déja à l'agonie lorſque je fus mandé pour la ſecourir, en eſſayant, ainſi que ſes parens m'en prioient inſtamment, de lui tirer de la matrice cette partie de l'arriérefaix qui y étoit reſtée, je ne voulus pas ſeulement la toucher parce qu'il n'y avoit plus pour lors aucune eſperance de pouvoir ſauver la vie par cette opération à cette femme, qui étoit, comme je viens de dire, effectivement agoniſante. On me dit néanmoins que ce Chirurgien avoit toûjours donné juſques alors eſpérance, que la nature rejetteroit bien elle-même de la matrice cette partie de l'arriérefaix qu'il n'en avoit pû tirer; & que dans cette vaine eſpérance il avoit fait ſaigner la malade par deux fois du pied, & lui avoit fait prendre pluſieurs potions, & pluſieurs lavemens âcres, qui au lieu de produire le bon effet qu'il en attendoit, avoient encore aidé à augmenter l'inflammation de la matrice, en augmentant la fluxion d'humeurs ſur cette partie irritée par la violence de l'opération. Si j'euſſe été appellé dès le commencement pour voir cette femme, j'aurois premierement conſeillé à ce Chirurgien de commettre plûtôt entierement à la nature l'expulſion de l'arriérefaix, que de faire aucune violence à la matrice pour l'en tirer, & l'aurois encore empêché d'en tenter cette ſeconde fois l'extraction: car pour lors

la matrice qui avoit déja été bien irritée par la premiere operation, devoit encore avoir moins de disposition à la souffrir; & au-lieu de faire saigner du pied la malade, comme il avoit fait dans la suite, je lui aurois plûtôt conseillé de la faire saigner du bras, pour détourner la trop grande fluxion sur la matrice; & ne lui aurois fait donner aucun lavement âcre, comme il fit aussi mal à propos: mais seulement de simples décoctions, pour temperer l'inflammation qui survint à la matrice qui avoit été par trop irritée: car on doit observer que l'orifice de la matrice étant toûjours fort dur & resserré durant tout le temps que cette partie souffre inflammation, ne peut pas pour lors permettre l'expulsion, ni l'extraction des corps étranges qui sont contenus en elle; lesquels y sont contenus jusques à ce que cet orifice se soit relâché suffisamment par la cessation, ou par une grande diminution de l'inflammation.

Observation CCXCV.

D'une femme qui ayant la fiévre quarte depuis six semaines, avorta d'un petit fétus *de la grosseur d'une petite mouche à miel.*

Le 8. Decembre 1681. j'ai vû une femme, qui après avoir été surprise d'une perte de sang considerable, croyant pour lors être grosse de deux mois & demi, venoit de vuider parmi des caillots de sang, une poche membraneuse de la grosseur d'un œuf de poule, pleine d'eau, au milieu de laquelle je trouvai un petit *fétus* de la grosseur d'une très-petite mouche à miel; lequel apparemment avoir cessé de grandir, & de vivre depuis six semaines, que cette femme avoit eu la fiévre quarte; le corps de ce petit avorton étant resté de la même proportion qu'il pouvoit avoir, lorsque les violens accès de la fiévre de la mere avoient détruit en lui le principe de vie.

OBSERVATION CCXCVI.

De l'accouchement d'une femme, dont l'enfant qui étoit extrémement gros & mort, préſentoit le bras avec ſortie du cordon de l'ombilic.

LE 29. Janvier 1682. j'ai accouché une femme d'un gros enfant mort, qui préſentoit le bras avec ſortie du cordon de l'ombilic. Mais comme lorſque je fus appellé pour ſecourir cette femme, ſon enfant étoit tout à ſec, par l'entier écoulement de ſes eaux depuis un jour & demi, & qu'il eut fallu faire une trop grande violence à la mere pour repouſſer tout-à-fait ce bras, qui reſtoit toûjours au paſſage, ſans en pouvoir être déplacé, en tirant un des pieds de l'enfant, que j'y avois amené pour le retourner, je jugeai qu'il étoit moins dangereux pour la mere, de tronquer le bras de cet enfant mort, pour le tirer enſuite plus facilement, que de faire un trop violent effort à la mere, pour repouſſer ce bras, qui empêchoit par ſon fort engagement au paſſage, que le corps de l'enfant, pût en ſe retournant ſuivre l'attraction de ſes pieds. Ayant donc par cette raiſon tronqué ce bras, dans la certitude que j'avois de la mort de l'enfant, par la grande flétriſſure du cordon de l'ombilic qui étoit tout froid, & ſans aucun battement, depuis plus de ſix heures qu'il étoit ſorti, j'achevai enſuite de tirer l'enfant par les pieds. Il eſt certain que ſi je n'euſſe agi de la ſorte en cette occaſion, la mere n'auroit pas manqué de mourir, à cauſe de l'extrême violence qu'il eût fallu lui faire, pour lui tirer ce gros enfant mort, ſans en tronquer le bras, comme je fis au grand ſoulagement de cette femme, qui nonobſtant un ſi laborieux accouchement, ſe porta bien dans la ſuite.

OBSERVATION CCXCVII.

D'une femme qui étant avortée d'un petit enfant de deux mois & demi vivant, ne put être délivrée de l'arriere faix qui reſta dans la matrice durant un mois.

LE 7. Mars 1682. je vis une femme, qui n'étant groſſe que de deux mois & demi, avorta en ma préſence d'un petit en-

fant vivant, qui remua manifestement les bras & les jambes, ouvrant même la bouche durant une demie-heure. Je l'ondoyai aussi-tôt que la mere l'eût poussé d'elle-même dehors; ce qu'elle fit avec une grande perte de sang. Mais comme cet enfant étoit très-petit, & que la matrice ne s'étoit dilatée qu'à proportion de la petitesse du corps molasse de cet avorton, l'arriérefaix resta au dedans de la matrice, n'y ayant pas lieu de le tirer, à cause que l'épaisseur & la dureté de l'orifice interne qui étoit fort resserré, ne permettoient pas qu'on le pût dilater sans une trop grande violence, qui auroit pû causer dans la suite une très-dangereuse inflammation de cette partie. Mais la rétention de cet arrierefaix augmenta tellement la perte de sang, que la mere en tomba par plusieurs fois en de grandes foiblesses durant le premier jour; après quoi cette même perte de sang, s'étant un peu calmée durant un jour ou deux seulement, eut encore par intervalles pendant trois semaines entieres plusieurs fâcheuses recidives, sans que la matrice pût jamais être suffisamment dilatée pour pouvoir d'elle-même expulser cet arrierrefaix qui y étoit demeuré, ni qu'il en pût être tiré sans violence: & comme il resta durant tout ce temps adherent au fond de la matrice, cette adherence fut cause qu'il ne se convertit point d'abord en suppuration, comme il arrive ordinairement, lorsqu'étant tout-à-fait détaché de la matrice, il n'a plus aucune communication de vie avec elle: de sorte que la véritable suppuration de cet arrierefaix n'ayant commencé qu'au bout de ces trois semaines de temps, la malade vuida ensuite ce corps étrange en plusieurs parcelles séparées durant plus de huit jours, & resta ainsi un mois entier à se délivrer de l'arrierefaix de ce petit avorton: ce que la plûpart des femmes font en trois ou quatre jours, & ordinairement avant le neuviéme jour. Mais ce qui contribua beaucoup à cette grande longueur de temps, fut que les vives racines de cet arrierefaix empêcherent qu'il ne se détachât de la matrice, où il étoit adherent, & qu'il n'en fut expulsé qu'avec peine; à quoi contribua aussi beaucoup le peu de dilatation de son orifice interne. Pendant les huit derniers jours que dura la suppuration de cet arrierefaix, cette femme eut, comme il arrive ordinairement en ces sortes de dispositions, la fiévre avec plusieurs redoublemens accompagnez de grande douleur de tête, & de suffocations de matrice, après quoi cette partie ayant été purifiée de l'infection de cette suppuration, cette femme se porta bien dans la suite;

ayant couru beaucoup moins de risque, en commettant entierement à la nature l'expulsion de cet arrierefaix ainsi resté dans la matrice, que si je l'en eusse délivrée par l'operation de la main, qui ne se pouvoit pas faire sans une violence, qui auroit certainement rendu le remede plus préjudiciable que la maladie. Il faut remarquer que ce petit avorton, que je vis vivant durant une demi-heure, eut bien la force de remuer les bras & les jambes; mais qu'il n'en eut pas assez pour pouvoir pousser aucun cry, ni former aucune voix; quoique je lui visse ouvrir manifestement la bouche par plusieurs fois; car tous les avortons n'ont pas ordinairement de voix devant la fin du troisiéme mois, leur poulmon n'ayant pas encore pour lors la force de pousser l'air avec assez d'impetuosité pour former aucun cry.

Observation CCXCVIII.

De l'accouchement d'une femme qui avoit porté, à ce qu'elle croyoit, près de dix mois son enfant en son ventre.

Le 21. Mars 1682. j'ai accouché une femme d'une très-grosse fille, qu'elle avoit portée, à ce qu'elle croyoit, près de dix mois entiers en son ventre; ce qui me parut bien vrai-semblable par la supputation du temps que je l'avois jugée grosse dans le commencement, & par la force & la proportion de son enfant, qui étoit une fois plus gros que tous les autres enfans, dont je l'avois accouchée auparavant au terme de neuf mois. Cela me confirma que tous les enfans qui passent le terme ordinaire, sont toûjours beaucoup plus gros que les autres.

Observation CCXCIX.

De deux femmes accouchées depuis deux mois, qui avoient une fâcheuse tumeur au côté du bas ventre.

Le 28. Mars 1682. je vis une femme accouchée depuis deux mois, à laquelle il étoit survenu quelques jours auparavant, une tumeur au côté du bas ventre, tirant vers l'aîne droite, laquelle procedoit de la partie la plus grossiere de ses vuidanges, qui n'ayant pas eu une suffisante évacuation, étoit restée embarassée dans toutes les parties laterales de la matrice, & de ses li-

gamens de ce même côté, qui se tumefia beaucoup, causant d'extrêmes douleurs à la malade, accompagnées de fiévre & de fréquentes foiblesses; & étant venu enfin à abscéder, obligea d'y faire ouverture, pour donner une libre issuë à trois palettes de matiere qui y étoit contenuë, semblable à une espece de lie de vin rouge & de vin blanc, qui auroit été mêlée; après quoi toute cette grosse tumeur ayant suppuré durant cinq semaines, cette femme se porta mieux de jour en jour, & guérit heureusement de cette fâcheuse maladie, qui l'avoit mise en extrême danger de la vie. Plusieurs Medecins qui avoient vû cette femme avant que cette tumeur vînt à abscéder, avoient essayé de la guérir par de fréquens purgatifs, qui au lieu de produire l'effet qu'ils en esperoient vainement, n'avoient servi qu'à irriter d'autant plus le mal, en augmentant la fluxion sur cette partie, aussi-bien que la douleur; car l'humeur qui cause ces sortes de tumeurs, étant toûjours hors des voyes de la purgation, & ne pouvant pas, pour ce sujet, être évacuée par les médicamens purgatifs, il ne falloit pas s'étonner, si la malade au lieu de recevoir du soulagement de son mal, en avoit encore été plus incommodée toutes les fois qu'on l'avoit voulu purger. Les remedes qui sont les plus convenables à ces sortes de tumeurs, sont principalement la saignée du bras, qui pour lors est préférable à la saignée du pied, pour détourner en évacuant la plénitude, le trop grand dépôt d'humeurs qui se fait sur ces sortes de tumeurs, qui sont toûjours très-douloureuses; & les simples émolliens & résolutifs appliquez sur la partie, ou bien les suppuratifs, si l'on y sent une manifeste collection de matiere, afin d'en accelerer la maturité. Six semaines ensuite je vis encore une autre femme, qui avoit une pareille tumeur au côté du bas ventre, depuis sept semaines qu'elle étoit accouchée, & qui procedant de même cause que celle de cette autre dont j'ai parlé, me parut aussi être grandement disposée à abscéder: mais je doutai que l'issuë de sa maladie fût aussi bonne que celle de cette premiere; parce que cette derniere étoit d'une complexion très-délicate. Je lui donnai le même conseil que j'avois donné à l'autre & lui recommandai bien surtout d'éviter toutes sortes de médicamens dieuretiques & purgatifs, que j'ai toûjours reconnus être très-préjudiciables à ces sortes d'indispositions.

OBSERVATION

OBSERVATION CCC.

D'un enfant nouveau-né qui vomit durant les deux ou trois premiers jours une matiere toute noiraſtre, & ne laiſſa pas de ſe bien porter dans la ſuite.

LE 10. Avril 1682. j'ay accouché une femme, d'une fille forte & robuſte, qui quoiqu'elle fût venuë naturellement, & qu'elle n'eût ſouffert aucune violence dans l'accouchement de ſa mere, eut durant le premier jour un vomiſſement de flegmes mêlées de quelque peu de ſang ; après quoi elle vomit en ma préſence, durant près de deux jours, une matiere toute noiraſtre, que je crûs ne pouvoir venir que d'une bile de cette couleur, ou du pur *meconium* des inteſtins, ou bien du ſang même qui s'étant épanché par l'effort de ces vomiſſemens dans le fond de l'eſtomac, & y ayant ſéjourné durant quelque temps, avoit acquis cette couleur noiraſtre, qui paroiſſoit dans les excrétions de ce vomiſſement. Mais quoique ce fuſt, cet enfant ne laiſſa pas de ſe bien porter dans la ſuite, & la mere auſſi.

OBSERVATION CCCI.

D'un enfant nouveau-né qui mourut le meſme jour qu'on lui euſt mal coupé le filet de la langue.

LE 12. Avril 1682. il arriva un accident bien extraordinaire à une femme qui étoit accouchée aſſez heureuſement d'un bel enfant maſle, qui ſe portoit très-bien, après être demeurée au lit durant la plus grande partie du temps de ſa groſſeſſe, afin de pouvoir porter, comme elle avoit fait, juſques à terme cet enfant qui lui étoit unique, ayant uſé de cette précaution, à cauſe qu'elle étoit accouchée auparavant pluſieurs fois d'enfans morts avant terme : Mais hélas ! la grande joye qu'elle eut d'eſtre ainſi heureuſement accouchée de ce dernier enfant, fut bientoſt changée en l'extrême triſteſſe qu'elle eut, de ce que ſon Chirurgien ayant voulu couper le filet, qu'il prétendoit que cet enfant avoit, lui ouvrit par inadvertance un vaiſſeau du deſſous de la langue, dont il ſortit une ſi grande abondance de ſang, qu'il mourut le même jour ; cet enfant ayant vray-ſemblablement avalé beau-

coup de sang, qui s'étant caillé en son estomac, l'avoit enfin suffoqué; joint à celui qui étoit aussi distilé en même temps dans sa poitrine. Mais il me paroist que la seconde faute que fit ce Chirurgien, de n'avoir pas eu l'industrie d'arrester cette hemorragie, fut encore plus grande que la premiere, qu'il pouvoit facilement réparer en faisant seulement chauffer le bout d'une simple sonde, pour en cautériser le vaisseau ouvert; moyennant quoy il auroit indubitablement arresté avec seureté dans le même moment ce flux de sang, qui fit ainsi miserablement périr ce pauvre enfant, sans même que ce Chirurgien le crût seulement en danger; à cause qu'il ne voyoit pas que l'enfant rejettast par la bouche une quantité de sang bien considerable; mais il ne prenoit pas garde, qu'à mesure que le sang sortoit du vaisseau ouvert, l'enfant en avaloit une partie, qui se caillant, comme j'ay dit, en son estomac, & une autre partie distilant dans sa poitrine, fut cause qu'il en fut suffoqué le même jour.

Observation CCCII.

D'une femme grosse de sept mois qui ayant une fiévre continuë avec une fluxion de poitrine, mourut dès le lendemain qu'elle fut accouchée.

Le 13. Avril 1682. je vis une femme grosse de sept mois, malade depuis douze jours de fiévre continuë avec fluxion de poitrine, pour raison de quoy son Medecin l'avoit fait saigner neuf fois du bras, desirant avec impatience qu'elle fust accouchée, dans l'esperance qu'il avoit que la nature se dégageant par les vuidanges de l'accouchement, cette femme pourroit plus facilement guerir de sa maladie. Mais lors que je la vis, je fus d'une opinion bien contraire; car je jugeay que l'extrême danger où elle étoit, augmenteroit encore davantage par son accouchement, s'il arrivoit durant cette fâcheuse maladie, qui ne permettroit pas à la nature, qui en étoit presque accablée, de bien regler dans la suite l'évacuation des vuidanges, comme il arriva en effet; car cette femme étant accouchée ainsi que son Medecin avoit desiré, trois jours après que je l'eus vûë, mourut dès le lendemain, comme je l'avois bien prédit. Si j'eusse été appellé plûtost pour voir cette femme, j'aurois bien approuvé qu'elle eust été saignée du bras deux ou trois fois seulement, ou quatre fois

tout au plus ; mais je n'eusse jamais consenti qu'on l'eust saignée jusques à neuf fois, comme on avoit fait, de crainte que ces trop fréquentes saignées ne contribuassent, ainsi qu'elles avoient fait, autant que sa maladie, à la faire accoucher prématurément : car dans l'état d'une pareille maladie, au lieu d'estimer l'accouchement comme un remede salutaire, on le doit regarder comme un très-pernicieux remede, qui est ordinairement funeste en ces sortes d'occasions ; étant semblable à ces mauvais ports remplis de dangereux écueils, qui font faire naufrage aux Pilotes qui y refugient inconsiderément leur vaisseau, pour éviter une tempeste, qui leur auroit été moins funeste, que le malheureux azile qu'ils ont recherché, dans l'esperance d'y trouver leur salut.

Observation CCCIII.

D'une femme qui avoit une descente de matrice causée par les efforts d'une violente toux, & par ceux qu'elle avoit faits pour aller à la selle, après avoir eû le ventre reserré durant vingt jours.

Le 21. May 1682. je vis une femme qui avoit une descente de matrice, qui lui étoit arrivée par une grande toux, & par les violens efforts qu'elle avoit faits pour aller à la selle, après avoir eû le ventre reserré durant vingt jours entiers ; lesquelles deux causes jointes l'une à l'autre avoient d'autant plus facilement contribué à lui faire venir cette maladie, qui l'obligea de porter durant quelque temps un pessaire, que je lui mis dans le col de sa matrice, afin de l'empêcher de retomber ; lui recommandant de s'assujettir à prendre tous les deux jours de petits lavemens de simple eau de riviere, pour s'entretenir la liberté du ventre, afin d'éviter les violens efforts qu'elle étoit obligée de faire, pour aller à la selle, quand elle l'avoit trop reserré ; & de se faire saigner par deux fois du bras, & d'user journellement du syrop de capillaire & du lait d'ânesse, pour calmer la toux dont elle étoit fort incommodée ; comme aussi d'éviter toutes sortes de médicamens purgatifs.

Observation CCCIV.

D'une femme qui ayant une grande perte de sang avorta environ le troisiéme mois de sa grossesse, d'un fétus *qui n'étoit pas plus gros qu'une grande mouche à miel.*

Le même jour 22. May 1682. j'ay délivré une femme d'une fausse couche qu'elle eut environ le troisiéme mois de sa grossesse : c'étoit une femme fort sanguine, à qui j'avois conseillé de se faire saigner dès le premier mois, pour tâcher à la garantir de cet accident : Mais elle n'avoit pas voulu croire le bon conseil que je lui avois donné ; & avoit mieux aimé suivre la mauvaise coûtume que beaucoup d'autres ont, d'attendre qu'elles soient grosses de quatre mois & demi, pour se préserver de cet accident, qui leur arrive le plus souvent avant la fin du troisiéme mois : & comme cette femme avoit pour lors une grande perte de sang, je tiray de sa matrice un arriérefaix de l'épaisseur d'un bon doigt, & large comme les deux tiers de la paume de la main, quoique le *fétus*, qui étoit encore enfermé dans ses membranes, dont les eaux s'étoient écoulées il y avoit une heure, ne fut pas plus gros qu'une grande mouche à miel. Il ne faut pas néanmoins inferer delà, que l'enfant ne soit pas plus grand au terme que cette fausse couche étoit arrivée ; car ce petit avorton ne paroissoit pas estre de plus de vingt-cinq jours. Mais il y avoit apparence qu'il s'étoit flétri environ ce temps-là, son principe de vie ayant été détruit : & que n'ayant pas profité durant un long espace de tems, il étoit demeuré dans la matrice, & s'étoit conservé dans ses eaux, jusques au temps que cette fausse couche arriva à cette femme, qui se porta fort bien après que je l'eûs ainsi délivrée.

Observation CCCV.

De l'accouchement d'une femme dont la grossesse avoit été ignorée par son Medecin dans le commencement ; laquelle femme fut difficile à délivrer de son arriérefaix dont le cordon se rompit.

Le 5. Juin 1682. j'ay accouché une femme au terme de neuf mois, d'un garçon qui se portoit très-bien ; laquelle s'étant

trouvée mal au commencement de sa grossesse, qu'elle ignoroit pour lors, avoit été saignée par le conseil de son Medecin plusieurs fois du bras & du pied, & purgée un mois durant, & même baignée; nonobstant quoy elle avoit conservé sa grossesse, dont je lui donnay des assurances certaines, lors que lassée de tous les remedes qu'elle avoit pris inutilement, elle m'avoit consulté étant grosse de près de quatre mois. Mais ayant ainsi heureusement accouché cette femme, la voulant délivrer de son arriérefaix, le cordon qui étoit extrêmement petit & foible, s'en détacha entierement vers sa racine, quoique je n'eusse pas fait la moindre violence pour le tirer; incontinent après quoi sa matrice se referma si exactement, que je n'y pus introduire qu'avec peine deux ou trois doigts de ma main; sentant un grand étranglement vers son orifice interne qui s'étoit aussi-tost fortement contracté. Mais ayant dilaté peu à peu sans violence cet orifice, & ayant pris avec deux ou trois doigts la partie la plus avancée de cet arriérefaix, qui étoit ainsi resté au dedans de la matrice, je fis suivre peu à peu le reste de son corps que je tiray tout entier. Au huitiéme jour de la couche de cette femme, elle vuida tout d'un coup de la matrice, par un fort grand flot, près de trois palettes de vuidanges corrompuës, qui étoient d'une extrême puanteur; ce qui avoit été cause que depuis deux jours que ses vuidanges avoient été entierement supprimées, elle avoit été fort incommodée de vapeurs, & d'une grande douleur de teste; lesquels accidens étant beaucoup diminuez après cette subite excrétion de vuidange corrompuës, elle se porta très-bien dans la suite. Il faut remarquer qu'outre la petitesse & la foiblesse du cordon, ce n'est pas tant la forte adherence de l'arriérefaix à la matrice, que la subite contraction de son orifice interne, qui ne permettant pas que le corps de l'arriérefaix, quoiqu'entierement détaché, en puisse facilement estre tiré, est cause que ce cordon, quand il est trop foible, se rompt & s'en détache ainsi quelquefois entierement.

Observation CCCVI.

D'une femme qui ayant tous les accidens d'une pleuresie lors qu'elle accoucha, ne laissa pas de se bien porter dans la suite.

Le 8. Juin 1682. j'ay accouché une femme qui avoit depuis vingt-quatre heures un fort accès de fiévre avec tous les accidens d'une pleuresie ; pour raison de quoy je la crus d'abord en très-grand danger de mourir, quoiqu'elle fust accouchée très-heureusement. Neanmoins elle se porta bien dans la suite, ayant seulement eu trois ou quatre accès de fiévre *quinte*, & comme elle eut durant les six premiers jours de sa couche un petit flux de ventre, qui fut cause qu'elle eut très-peu de vuidanges, je la fis saigner du pied dans l'appréhension que sa fiévre ne s'augmentast ; après quoy ayant eû un manifeste soulagement elle se porta bien.

Observation CCCVII.

De l'accouchement d'une femme qui avoit une perte de sang, causée par une violente chûte qu'elle avoit faite sur les genoüils.

Le 9. Juin 1682. j'ay accouché une jeune femme de vingt ans, au huitiéme mois de sa grossesse, qui avoit une perte de sang, causée par une violente chûte qu'elle avoit faite sur les genoüils, quatre jours auparavant. Elle n'eut durant tout son travail que de méchantes douleurs dans le ventre, qui n'avoient aucune impulsion en bas. Cette perte de sang venoit de ce que son arriérefaix s'étoit interieurement détaché en partie, par la violente secousse de cette chûte. Mais comme elle ne perdoit du sang que médiocrement, & que sa matrice se dilatoit peu à peu, je commis son accouchement à la nature ; me contentant seulement de rompre les membranes des eaux de l'enfant ; afin que dans l'impulsion des douleurs, ces membranes qui sont attachées dans toute la circonference de l'arriérefaix, ne le fissent pas détacher davantage de la matrice, & n'augmentassent pas pour ce sujet, la perte de sang avant la sortie de l'enfant, qui fut heureusement poussé dehors, une petite demi-heure après que j'eus ainsi rompu les membranes des eaux ; mais cet enfant étoit mort dans

le ventre de sa mere, qui ne l'avoit pas senti remuer depuis plus de douze heures; quoique sa perte de sang n'eust commencé à paroistre à l'exterieur, que depuis cinq ou six heures. Cette perte de sang avoit donné une apprehension d'autant plus grande à cette jeune femme, qu'elle sçavoit que sa propre mere étoit morte d'un pareil accident, qui lui étoit arrivé après une pareille chûte, au mesme terme de sa grossesse. La fille fut néanmoins plus heureuse que sa mere; car elle se porta bien après que je l'eus ainsi secouruë dans son accouchement.

Observation CCCVIII.

De l'accouchement d'une femme, dont l'enfant qui n'étoit que de sept mois presentoit un genoüil & une main, sa naissance ayant été accelerée par la rude agitation d'un carosse.

Le 26. Juin 1682. j'ay accouché une femme d'un enfant vivant de sept mois, qui presentoit un genoüil & une main; pourquoy faire je glissay les doigts de ma main dans le pli du genoüil, les conduisant le long de la jambe jusques au pied, que j'amenay hors du passage; après quoy tirant l'enfant par ce seul pied, je dégageay facilement le second pied, qui suivit de soy-mesme la cuisse qui y répondoit; laquelle étant pliée vers le ventre de l'enfant sortit sans difficulté hors du passage, comme il arrive ordinairement, quand les enfans sont d'une mediocre grosseur, & que la femme a déja eu d'autres enfans; auquel cas il n'est pas besoin de se mettre en peine d'aller chercher le second pied de l'enfant, qui se dégage ainsi de soi-même assez souvent, en tirant seulement le premier pied: ayant donc facilement dégagé, & fait sortir de la maniere que je viens de dire, le second pied de l'enfant, & l'ayant joint au premier, les empoignant tous deux également, j'achevay aussi-tost de le tirer. J'avois vû dès le jour précedent la mere, qui avoit déja quelques dispositions au travail; n'ayant toutefois que de fausses douleurs à cause de la mauvaise situation de son enfant, dont le genoüil qui se presentoit, n'étant pas encore pour lors assez abaissé, pour pouvoir estre bien distinctement reconnu, faisoit une rondeur comme si c'eust été la teste d'un petit enfant. La naissance de cet enfant avoit été accelerée de deux mois entiers par la mere, qui avoit été le jour précedent dans un carosse assez rude de *Paris* à *Versailles*,

& en étoit revenuë le même jour, croyant qu'il n'y avoit aucun danger, ni pour la mere, ni pour l'enfant, d'accoucher à sept mois, comme beaucoup le croyent fort abusivement. Mais il est très-certain que ce terme, selon ce que j'en ay toûjours reconnu, participe beaucoup plus de l'avortement, qu'il ne fait de l'accouchement naturel, qui n'arrive pas ordinairement que vers la fin du neuviéme mois; la nature n'ayant pas coûtume d'anticiper ce terme, sans y estre excitée par quelque accident. C'est ce qui fit que l'enfant dont j'accouchay cette femme, étant très-petit & très-foible, comme sont tous les enfans de ce terme prématuré, mourut dès le lendemain, dont la mere fut elle-même la cause, pour avoir negligé de suivre le conseil que je lui avois donné, de ne pas faire ce voyage, qui auroit même pû lui estre aussi funeste qu'à son enfant, si elle n'eust pas été aussi-bien secouruë qu'elle le fut en son accouchement.

Observation CCCIX.

De l'accouchement d'une femme âgée de quarante-deux ans, qui eut un laborieux travail de son premier enfant durant quatre jours, l'arriérefaix de laquelle avoit un petit corps de même substance séparé de sa circonscription naturelle.

Le 13. Juillet 1682. j'ay accouché une femme âgée de quarante-deux ans, de son premier enfant, qui se portoit bien, quoique la mere qui étoit d'une habitude fort replete, eust été en travail durant quatre jours entiers; pendant quoy je la fis saigner par deux fois du bras, pour éviter que son sang étant trop échauffé par la grande agitation de son long & laborieux travail, il ne s'en fist un transport au cerveau, qui lui auroit pû causer des convulsions, comme il arrive quelquefois en des accouchemens de cette nature. Cette femme à cause de la fatigue de son pénible travail étant fort échauffée, vuida beaucoup de sang immédiatement après estre accouchée, quoique je l'eusse fait saigner deux fois durant son travail, comme j'ay dit; ce qui arrive ordinairement en ces sortes d'accouchemens laborieux, à cause que la grande agitation du travail échauffant extrêmement tout le sang, & lui redoublant de beaucoup son mouvement, il s'en fait pour cette raison une grande évacuation, aussi-tost que la femme est accouchée. L'arriérefaix de son enfant avoit hors de

ſa circonſcription naturelle, à un travers de doigt de diſtance, un petit corps charnu de même ſubſtance, de la largeur de trois doigts, & de l'épaiſſeur d'un demi doigt ; lequel petit corps n'étoit joint à l'arriérefaix que par les ſeules membranes ; de ſorte que reſſemblant en figure à une eſpece de petit arriérefaix particulier, où il n'y avoit point de cordon, ſi s'étant entierement ſéparé de l'arriérefaix qui étoit bien figuré, il eût été retenu dans la matrice après l'accouchement, & que la femme ne l'euſt vuidé que quelque temps enſuite, comme j'en ay vû des exemples : on n'euſt pas manqué d'aſſurer que c'euſt été un veritable faux germe que cette femme avoit vuidé après ſon accouchement, quoyque ce ne fuſt en effet que ce que je viens de dire.

OBSERVATION CCCX.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant préſentoit un coude, & la teſte de coſté.

LE 15. Juillet 1682. j'ay accouché une femme d'un enfant qui préſentoit un coude & la teſte de coſté, lequel je tiray vivant, après l'avoir retourné par les pieds. J'avois vû cette femme trois ſemaines auparavant, ayant dés-lors l'orifice interne de la matrice dilaté de la largeur de deux doigts, à travers laquelle dilatation l'on ſentoit les membranes des eaux de ſon enfant, comme ſi elle euſt dû accoucher demi-heure après ; & l'on ſentoit auſſi très-manifeſtement la teſte de l'enfant ſe bien préſenter. Mais comme cette teſte n'étoit pas pour lors fort abaiſſée vers le paſſage, cela fut cauſe que l'enfant, qui étoit encore dans ſes eaux, la tourna de coſté dans la ſuite, & qu'il pouſſa auſſi ſon coude en même temps au paſſage. C'étoit le douziéme enfant de cette femme, qui n'en avoit jamais eu aucun qui ne ſe fuſt préſenté en mauvaiſe poſture. Je l'avois heureuſement accouchée de ſes huit derniers, que j'avois tous tirez vivans, les quatre premiers étant tous péris entre les mains des Sagefemmes qui l'en avoient accouchée. La petiteſſe de la taille de cette femme étoit la principale cauſe, qui avoit fait que ſes enfans n'ayant pas une pleine liberté de ſe bien tourner en ſon ventre, s'étoient préſentez en mauvaiſe ſituation.

Observation CCCXI.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant présentoit un coude avec sortie du cordon de l'ombilic.

Le 17 Juillet 1682. j'ay accouché une femme dont l'enfant présentoit un coude avec sortie du cordon de l'ombilic. Je le tiray vivant, après l'avoir retourné par les pieds; à quoy je fus obligé pour sauver la vie à l'enfant, qu'il auroit indubitablement perduë par le refroidissement & la compression du cordon de l'ombilic, qui d'ailleurs n'auroit pas pû se contenir reduit dans la mauvaise situation où étoit l'enfant, qui empêchoit que la nature le pust pousser d'elle-même dehors aussi promptement qu'il étoit nécessaire en cette occasion. Ce secours fut salutaire à la mere & à l'enfant, qui se porterent bien tous deux dans la suite.

Observation CCCXII.

De l'accouchement d'une femme qui eut des douleurs lentes durant trente heures, à cause de l'écoulement prématuré des eaux de son enfant, qui avoit le cordon noüé d'un veritable nœud.

Le 18. Juillet 1682. j'ay accouché une jeune femme âgée de vingt ans, de son premier enfant qui venoit naturellement. Mais comme ses eaux avoient commencé à s'écouler dès le commencement de son travail, sans aucune dilatation de la matrice, ses douleurs resterent lentes durant trente heures, & ne devinrent bonnes qu'après que les eaux se furent entierement écoulées, comme il arrive ordinairement dans ces sortes de travaux. Cette femme accoucha néanmoins très-heureusement d'un gros garçon qui se portoit bien. Je trouvay le cordon de son enfant noüé d'un veritable nœud, semblable à celui de l'enfant d'un autre femme dont j'ay parlé en l'Observation CXXXIII. où j'ay expliqué la raison de ces sortes de veritables nœuds, que l'on trouve quelquefois au cordon de quelques enfans dans le temps de leur naissance.

OBSERVATION CCCXIII.

D'une femme accouchée depuis un mois, qui ayant un trop grand alongement d'une des caruncules myrthiformes, *s'en fit retrancher le ſuperflu.*

LE 23. Juillet 1682. une femme accouchée depuis un mois de ſon premier enfant, vint chez moi maſquée, pour me prier inſtamment de remedier au trop grand alongement qui s'étoit fait d'une des caruncules *myrthiformes*, par le déchirement de la partie inférieure de la vulve, dans le temps de ſon accouchement, où elle n'avoit été aidée que par une Sagefemme, qui lui avoit fait, à ce qu'elle me dit, une extrême violence en cette partie: & comme l'alongement de cette caruncule, qui excedoit d'un travers de doigt l'éminence des lévres de la vulve, déplaiſoit fort, à cette femme, je ſatisfis ſon deſir en retranchant le ſuperflu de cette caruncule, par une ligature que j'y fis, pour éviter le flux de ſang. Elle fut parfaitement guérie en cinq ou ſix jours, & ſa partie figurée comme elle le ſouhaitoit, par cette opération que je lui fis, pour ſatisfaire à ſon inſtante priere, ſans m'informer ſi c'étoit pour mieux plaire à ſon mari, à qui l'alongement extraordinaire de cette caruncule pouvoit paroiſtre indecent.

OBSERVATION CCCXIV.

D'une femme qui avoit une perte de ſang depuis un mois, causée par un faux germe, dans lequel il y avoit un petit fetus *avorté, qui n'étoit pas plus gros qu'un petit grain de ſeigle.*

LE 22. Aouſt 1682. j'ay délivré une femme d'un faux germe dans lequel je trouvay un petit corps blanc, qui n'étoit pas plus gros qu'un petit grain de ſeigle, lequel paroiſſoit eſtre le corps d'un petit *fetus* avorté, parce que l'on y voyoit comme deux petits points un peu plus obſcurs vers la plus groſſe extrêmité de ce petit corps blanc, qui devoient eſtre les yeux de cet avorton. Cette femme avoit pour lors ſoupçon d'eſtre groſſe de deux mois, & ſouffroit une perte de ſang de temps en temps depuis un mois entier; au bout duquel temps ſa perte de ſang devint ſi grande

qu'elle vuida plus de quinze palettes de sang en deux heures de temps. Mais elle s'arresta aussi-tost que je l'eus délivrée de ce faux germe, qui l'avoit causée : lequel n'étoit proprement qu'une espece d'ariérefaix de ce petit avorton, comme sont la plupart de ces sortes de corps étranges, que l'on nomme ordinairement faux germes ; ausquelles la matrice en les moulant, s'il faut ainsi dire, en sa propre cavité, donne en se contractant, une figure compacte & resserrée, semblable au gesier d'une volaille, après que les eaux qui étoient contenuës dans leurs membranes s'en sont écoulées, au lieu de laquelle figure ils avoient auparavant celle d'un œuf avorté qui n'a point de coquille, lorsque les eaux contenuës dans leurs membranes n'en étoient pas encore écoulées.

Observation CCCXV.

D'une femme grosse de huit mois & demi, à laquelle, étant morte de maladie, on tira du ventre par l'opération Césarienne, son enfant qui étoit encore vivant.

Le 23. Aoust 1682. j'ay vû une femme grosse de huit mois & demi, qui ayant deja été deux mois auparavant très-dangereusement malade d'une pleuresie, avoit depuis douze jours une fievre continuë avec quelque sorte d'alienation d'esprit ; pour raison de quoy je crus qu'elle ne passeroit pas trois jours sans mourir, comme il arriva en effet deux jours ensuite, ainsi que me dit un Cirurgien, qui peu de temps ensuite ayant été present lorsque cette femme expira, lui avoit fait incontinent après sa mort l'operation Césarienne, pour tâcher de sauver son enfant, qui avoit encore vecu deux heures après avoir été ainsi tiré du ventre de sa mere ; car quoy que la mort de la femme grosse soit ordinairement cause de celle de l'enfant qu'elle porte en son ventre, par l'entiere privation de la vie qu'elle lui communiquoit ; neanmoins comme l'enfant a encore en soy un autre principe de vie separé de celui de sa mere, il arrive quelquefois que l'on tire de la sorte du ventre des meres incontinent après leur mort, des enfans qui sont encore vivans, comme étoit celui de cette femme dont je viens de parler.

OBSERVATION CCCXVI.

D'une femme qui ayant été ſterile avec ſon premier mari durant plus de douze ans, fut feconde avec le ſecond.

LE 30. Aouſt 1682. un homme vint chez moy avec ſa femme pour me conſulter enſemble ; l'homme prétendant que la ſterilité de ſa femme qui étoit âgée de trente huit ans, étoit cauſe qu'il n'avoit point pû lui faire d'enfans depuis douze ans qu'ils étoient mariez ; & la femme diſant naïvement que ne ſçachant pas ſi c'étoit ſa faute, elle vouloit bien permettre que je l'examinaſſe : ce qu'ayant fait, je trouvai qu'elle avoit l'orifice interne de la matrice extrêmement petit & recourbé en deſſus ; ce qui paroiſſoit eſtre vray-ſemblablement cauſe que cet orifice ne s'ouvrant pas autant qu'il étoit neceſſaire, & n'étant pas directement ſitué, la ſemence n'y pouvoit pas eſtre reçûë pour la conception ; & comme cette femme avoit été toûjours bien reglée dans l'evacuation de ſes menſtruës, je crus que la cauſe de ſa ſterilité ne procedoit que de cette diſpoſition de l'orifice interne de ſa matrice : Mais quelque temps après cette même femme étant devenuë veuve par la mort de ſon mari, & s'étant enſuite remariée à un autre homme, qui étoit vray-ſemblablement plus habile que ſon premier mari, elle devint groſſe auſſi-toſt après ce ſecond mariage, d'un fort gros enfant mâle, dont je l'ay accouchée le 20. Juillet 1684. étant pour lors âgée de quarante ans. Cet exemple nous fait manifeſtement connoître qu'il y a certaines femmes, qui quoyqu'elles paroiſſent ſtériles avec certains hommes, ſont néanmoins effectivement fécondes avec d'autres hommes, dont le tempérament a toute la correſpondance neceſſaire au leur.

OBSERVATION CCCXVII.

De pluſieurs enfans, & de quelques autres animaux qui étoient d'une figure monſtrueuſe.

LE 31. Aouſt 1682. je vis à la Foire de S. Laurent deux enfans mâles monſtrueux & fort gros, qui étoient morts, dont les corps étoient joints enſemble vers la poitrine, leſquels un

Chirurgien de mes confreres avoit tirez, à ce qu'il me dit, du ventre d'une femme grosse à terme, il y avoit cinq mois. Je vis aussi une autre enfant d'environ six mois, qui avoit la teste monstrueusement conformée, n'ayant point de cerveau, mais seulement une masse charnuë rougeâtre comme ces enfans monstrueux dont j'ay fait la description dans mon Traité des maladies des femmes grosses & accouchées. Outre cela je vis encore au même lieu, un autre enfant monstrueux en figure, qu'un certain imposteur, qui le montroit pour gagner, ou plûtost pour dérober de l'argent, disoit avoir été tiré il y avoit environ trois ou quatre ans du ventre d'une femme en la ville de *Thoulouse*, qui l'avoit porté en son ventre, à ce qu'il supposoit, durant vingt-cinq ans. Mais c'étoit une pure imposture, qui me parut assez manifeste, en ce qu'ayant examiné de près cet enfant, qui étoit tout dessecché, je trouvay que des dents qu'il avoit, avec lesquelles on supposoit encore qu'il étoit né, étoient des dents d'yvoire veritablement artificielles & ajoûtées, aussi-bien que des yeux d'émail que l'on avoit mis à cet enfant, pour en rendre l'objet plus rare, & qu'on avoit aussi affecté de faire paroistre cet enfant comme petrifié, en insinuant pardessous une peau gluante & artificielle, une mixtion de petits fragmens d'écailles ou d'os, ou d'autres matieres semblables, pour en rendre le corps plus ferme, & comme écailleux. Mais les os de la teste de cet enfant étoient dans leur état naturel, & n'avoient que l'épaisseur & la solidité ordinaire. Je vis de plus au même lieu, un chien vivant qui paroissoit hermaphrodite par la figure extérieure de ses parties, & qui avoit outre cela vers la queuë deux jambes superfluës, qui étoient jointes l'une à l'autre, & n'étoient séparées que par les pattes : & je vis encore une autre chien, & un chat, qui tous deux n'avoient point de jambes de devant ; mais je doutay fort qu'on ne les eût retranchées dans leur jeunesse, quoy que je ne visse aucune apparence de cicatrice en ces deux animaux qui étoient vivans.

OBSERVATION CCCXVIII.

D'une femme groſſe de cinq ou ſix ſemaines, qui ſouffroit une diſpoſition inflammatoire de la matrice, cauſée par pluſieurs pernicieux remedes dont elle avoit uſé pour ſe faire avorter.

LE 20. Septembre 1682. j'ay vû une femme que je trouvay eſtre groſſe de cinq ou ſix ſemaines, quoy qu'elle eût fait tout ſon poſſible pour ſe faire avorter, il y avoit environ vingt jours, avec l'aide d'une méchante Sagefemme digne de la potence, qui lui avoit donné pour ce ſujet pluſieurs pernicieux remedes, & lui avoit fait une violence conſiderable pour faire ouvrir la matrice, ſans qu'elle fuſt venuë à bout de ſa mauvaiſe intention; ce qui n'avoit ſervi qu'à lui cauſer de très-grandes douleurs dans tout le ventre, & principalement vers la region de la matrice, où elle ſouffroit une diſpoſition inflammatoire, vuidant même quelque peu de ſang de cette partie: & comme je lui eus fait entendre qu'outre l'horreur de ſon crime, que je lui repréſentay auſſi fortement que le Directeur de ſa conſcience auroit pû faire, elle avoit riſqué de ſe faire mourir elle-même, en voulant ainſi détruire ſa groſſeſſe, elle me dit qu'elle ne l'avoit fait que dans la penſée qu'elle avoit, que l'enfant n'étant pas encore formé ni animé, à ce qu'elle s'imaginoit, il n'y avoit pas grand mal à ſe procurer l'avortement, ou l'écoulement des ſemences dans ce commencement de groſſeſſe: mais je lui fis bien connoiſtre que cette penſée étoit très-mal fondée, & qu'elle étoit auſſi pernicieuſe, que l'action qu'elle avoit tâché de commettre étoit mauvaiſe. C'eſt cette fauſſe croyance du long-temps, que le *fetus* demeure à eſtre animé après la conception, qui donne lieu à beaucoup de femmes de peu de conſcience, de ſe procurer l'écoulement des ſemences conçûës, & des avortemens dans les premiers mois de leur groſſeſſe. C'eſt pourquoy je trouve qu'il ſeroit très-à-propos, pour éviter un ſi pernicieux abus, d'obliger à un chacun de croire en cela, ce qui me ſemble eſtre très-veritable; qui eſt, que dès le premier jour, & immediatement enſuite de la conception, l'ame eſt effectivement introduite dans le petit point de matiere, vers lequel ont été concentrez tous les petits atômes des deux ſemences, qui étoient propres & diſpoſez à l'entiere formation du corps du *fetus*, qui pour n'eſtre pas

plus gros qu'un grain de milet dans ce premier commencement, & la matiere en étant très-delicate, ne pouvoit pas estre sensible aux yeux de celui qui feroit l'ouverture du corps d'une femme morte par quelque accident dès le même jour, ou le suivant de celui qu'elle auroit effectivement conçû. Mais les yeux de l'esprit nous peuvent bien faire voir, ce que nous ne pouvons pas appercevoir par ceux du corps, & faire connoistre que l'extrême petitesse, la mollesse & la delicatesse de ce point de matiere concentrée vers le milieu des semences conçûës, n'est pas un obstacle à l'infusion, & à la permanence de l'ame qui y réside: car il suffit pour cela que ce même point de matiere soit organisé par le parfait arrangement de tous les petits atômes dont il est formé immediatement aprés la conception. Au reste ayant bien persuadé cette femme par mes raisons, & lui ayant conseillé tout ce que je jugeay estre convenable pour raffermir sa grossesse, qui avoit été grandement ébranlée par les mauvais remedes qu'elle avoit fait pour la détruire, je la laissay dans l'intention qu'elle me témoigna avoir de suivre le bon conseil que je lui donnay. Mais comme elle m'étoit inconnuë, je n'en ay pas sçû l'évenement, sinon que huit jours ensuite j'appris qu'elle se portoit bien mieux que dans le temps que je la vis, & qu'il y avoit pour lors grande espérance qu'elle pourroit conserver sa grossesse.

Observation CCCXIX.

De l'accouchement d'une jeune femme qui n'avoit pas quinze ans, qui fut trois jours en travail à cause que son enfant avoit le col embarrassé du cordon de son nombril.

Le 4. Octobre 1682. j'ay accouché une jeune femme de son premier enfant, dont elle fut durant trois jours entiers en travail; tant parce que depuis quatre ou cinq jours elle avoit eu un petit flux de ventre, qui avoit apparemment acceleré l'heure de son travail, avant que la nature eust été bien disposée d'elle-même à entreprendre son opération; que parce que son enfant avoit le col embaraſſé du cordon de son nombril, qui le tenant comme bridé, empêchoit que les douleurs de la mere le pussent si facilement pousser au passage; ce qui étoit cause que durant les deux premiers jours de son travail, on ne pouvoit toucher la teste

teſte de ſon enfant, qui étoit ſituée ſi haut au-deſſus des os *pubis*, qu'on ne ſentoit que le vuide des eaux avec leurs membranes ; auſquelles deux cauſes de la longueur du travail de cette femme, on pouvoit ajoûter une troiſiéme, qui étoit ſa grande jeuneſſe ; car elle n'avoit pas pour lors encore quinze ans, & n'avoit jamais eu ſes menſtruës qu'une ſeule fois devant que de devenir groſſe ; elle ne laiſſa pas néanmoins, après ces trois jours de travail, d'accoucher aſſez heureuſement, & de ſe bien porter enſuite & ſon enfant pareillement.

OBSERVATION CCCXX.

D'une femme que l'on croyoit hydropique, qui avorta de deux enfans de quatre mois & demi, dont elle étoit groſſe ainſi que je l'en avois aſſurée.

LE 6. Octobre 1682. je vis une femme qui étoit très-infirme depuis pluſieurs mois, que l'on croyoit eſtre hydropique, à cauſe de l'extrême tenſion de ſon ventre, & qu'elle ne ſentoit aucun mouvement d'enfant. Mais l'ayant examinée je trouvay qu'elle étoit effectivement groſſe de quatre mois & demi, ou environ ; & je préjugeay même pour lors qu'elle l'étoit de deux enfans, & que c'étoit ce qui faiſoit la grande tenſion de ſon ventre, la foibleſſe de ſes enfans, & la quantité de leurs eaux étant cauſe qu'elle ne les avoit pas encore ſenti remuer manifeſtement. Il lui étoit arrivé ce qui eſt ordinaire à toutes les femmes qui ſont groſſes de pluſieurs enfans, qui étoit d'eſtre beaucoup plus incommodée que dans ſes autres précedentes groſſeſſes, d'avoir le ventre bien plus gros & plus également tendu en rondeur de tous coſtez, & d'avoir les jambes fort enflées. Mon pronoſtic ſe trouva vray ; car cinq ou ſix jours enſuite que je l'eus vûë, elle avorta de deux enfans mâles, qui étoient néanmoins vivans, & qui n'avoient qu'un arriérefaix commun : ils étoient ſi foibles qu'ils expirérent peu après, mais la mere ſe porta bien enſuite.

Observation CCCXXI.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant présentoit le bras avec le cordon de l'ombilic.

Le 25. Octobre 1682. j'ay accouché une femme d'un gros enfant mâle vivant, qui présentoit le bras devant avec le cordon de l'ombilic; ce qu'ayant bien reconnu à travers les membranes des eaux, je les rompis aussi-tost que la matrice me parut assez dilatée pour y pouvoir introduire ma main sans violence; après quoy ayant repoussé en dedans le bras de l'enfant, & le cordon de l'ombilic qui se présentoient ensemble au passage, je retournay en même temps l'enfant, & le tiray par les pieds; la mere & l'enfant ayant évité par le secours que je lui donnay, le grand danger de la vie où ils étoient tous deux, se porterent très-bien ensuite. Il faut donc remarquer que lorsqu'on s'apperçoit qu'un enfant se présente en mauvaise posture, devant que les membranes des eaux soient rompuës, il ne faut pas toûjours attendre que ces membranes se rompent d'elles-mêmes; car il faut quelquefois les rompre, comme je fis en cette femme dont je viens de parler, lorsque la matrice est suffisamment dilatée à y pouvoir introduire aisément la main; quoy faisant, on retourne l'enfant avec une bien plus grande facilité, sans faire violence à la matrice, quand il est encore dans toutes ses eaux, qui n'étant pas écoulées, & faisant une espece de vuide joint à leur humidité, rendent l'opération beaucoup moins laborieuse pour la mere & pour l'enfant, que lorsque les eaux étant entierement évacuées, la matrice vient à embrasser immediatement de toutes parts le corps de l'enfant, que l'on ne peut retourner pour lors, sans faire une violence à la matrice, qui est souvent fort préjudiciable à la mere.

OBSERVATION CCCXXII.

D'une femme âgée de quarante-huit ans, à qui l'on trouva après sa mort, une tumeur de la grosseur d'une noix vers la corne droite de la matrice.

LE 2. Novembre 1682. j'étois présent à l'ouverture du corps d'une femme morte à l'âge de quarante-huit ans, après dix jours d'une fiévre continuë causée par une inflammation du foye; & comme elle commençoit en cet âge à perdre ses menstruës, & à en être tout-à-fait déreglée depuis un an ou deux, je lui avois conseillé plus d'un an auparavant, de se faire saigner de temps en temps, pour suppléer à cette évacuation naturelle, jusques à ce que la nature eust été accoûtumée à en estre entierement privée. Mais n'ayant pas voulu suivre mon conseil, qui est le meilleur que l'on puisse donner aux femmes de cet âge, pour les préserver avec plus de sûreté de toutes les incommoditez qui ont coûtume de leur arriver en ce temps, elle fut surprise de cette mortelle maladie, qu'elle auroit peut-estre évitée par quelques saignées de précaution. Par l'ouverture de son corps après sa mort, nous trouvâmes tout son foye de couleur cendrée, & la ratte grandement tumefiée, & sa matrice étoit une fois plus grosse qu'à l'ordinaire, étant pour lors en fluxion; car durant sa maladie il lui avoit paru quelque peu de menstruës, & même après sa mort l'on voyoit encore sa cavité un peu teinte de sang; & vers sa corne droite, il y avoit une tumeur de même substance que le corps de la matrice, environ de la grosseur d'une petite noix, laquelle venoit vray-semblablement de l'extension qui s'en étoit faite dans les grossesses de cette femme, laquelle extension ayant été trop grande vers cette partie, avoit été cause qu'après la contraction qui s'y étoit faite ensuite de l'accouchement, elle paroissoit d'une figure un peu irréguliere.

Observation CCCXXIII.

D'une femme qui ne laissa pas d'accoucher heureusement de son premier enfant, quoy qu'elle eust eu deux accès de convulsion.

Le 15. Novembre 1682. un de mes Confreres me requit de voir une femme, qui étant depuis deux jours en travail de son premier enfant, avoit eu deux accès de convulsion; Et comme pour lors les eaux de l'enfant qui se presentoit naturellement, n'étoient pas encore écoulées, & que l'orifice interne de la matrice n'étoit dilaté que de la largeur de deux doigts, étant néanmoins d'une substance assez mince & molle, ce qui donnoit lieu d'esperer, que la nature étant un peu aidée, pourroit achever son opération, je conseillay de faire prendre à cette femme, après l'avoir fait saigner, une infusion de deux drachmes de sené, y meslant le jus d'une orange aigre, afin de réveiller un peu les douleurs de l'accouchement qui étoient presque entierement cessées; ce qui ayant été fait, & la malade ayant vomi ce remede peu de temps après, je conseillay de lui en redonner un autre semblable, qui produisant le bon effet que j'en avois esperé, contribua beaucoup à faire accoucher heureusement cette femme cinq ou six heures enfuite. L'on doit aussi en pareille occasion rompre les membranes des eaux de l'enfant, aussi-tost qu'elles sont assez préparées pour le pouvoir faire, comme je le recommanday à la Sagefemme qui assistoit cette femme; afin que par l'écoulement de ces eaux la grande distension douloureuse de la matrice venant à se relâcher, cela puisse contribuer à faire cesser la convulsion qui en pouvoit estre causée.

Observation CCCXXIV.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant, qui étoit vivant, présentoit le cul devant, & avoit continuellement vuidé le meconium *durant douze heures, avant qu'il fust tiré du ventre de la mere.*

Le 4. Decembre 1682. j'ay accouché une femme d'un gros enfant vivant qui présentoit le cul devant, & qui avoit continuellement vuidé le *meconium* durant douze heures, devant que

je le tirasse du ventre de sa mere, n'ayant pas trouvé lieu de l'accoucher que dans le temps que je le fis; parce qu'elle avoit vuidé tout d'un coup les eaux de son enfant sans douleur, & sans aucune dilatation de la matrice; ce qui fut cause que considérant que l'enfant qui étoit fort gros, auroit certainement péri dans le temps de l'opération, si je l'eusse précipitée, je ne voulus pas d'abord l'entreprendre, à cause du peu de dilatation de la matrice; joint à cela que la difficulté en auroit été d'autant plus grande, à cause que cette femme n'avoit jamais eu d'autres enfans, sinon un très-petit dont elle étoit avortée au quatriéme mois de sa premiere grossesse: de sorte qu'ayant attendu pour ce sujet, que la matrice eust été suffisamment dilatée par le moyen des douleurs, pour y pouvoir introduire facilement ma main, j'en dégageay les deux pieds de l'enfant; après quoy les prenant tous deux joints ensemble, je le tiray aussi-tost dehors, étant vivant & se portant bien. Cet exemple me confirma ce que j'ay experimenté en beaucoup d'autres, qui est, que l'enfant bien qu'il se présente en mauvaise situation, n'est pas ordinairement en un si grand risque de la vie, en différant de le tirer du ventre de sa mere, jusques à ce que la nature ait dilaté & amolli l'orifice interne de la matrice, autant qu'on le peut raisonnablement esperer, que si l'on s'efforçoit de faire l'opération devant que les passages fussent assez préparez, & disposez à permettre facilement & sans trop de violence l'extraction de l'enfant.

OBSERVATION CCCXXV.

De l'accouchement d'une femme grosse de deux enfans, qui avoit eu les deux lévres de la partie fort tumefiées.

LE 20. Janvier 1683. j'ay accouché une femme de deux gros enfans mâles, qui se portoient très-bien, nonobstant la délicatesse de la mere, qui étoit si maigre qu'elle en paroissoit toute étique. Ces enfans avoient leur arriérefaix si entierement séparez l'un de l'autre, qu'après la sortie du premier enfant, je délivray la mere de l'arriérefaix de ce premier enfant, aussi facilement que si elle n'eust pas eu encore un autre enfant dans le ventre, dont je m'apperçûs néanmoins aussi-tost, par le ventre de la mere qui restoit encore très-gros. Cette femme avoit vuidé les eaux de ce premier enfant quatre ou cinq jours devant que

d'accoucher, nonobstant ce je l'en délivray très-heureusement aussi-bien que du second, dont les eaux n'étoient pas encore écoulées. Mais incontinent après la sortie du premier, je rompis les membranes du second, accelerant par ce moyen la sortie. Ces enfans se présenterent tous deux dans la posture naturelle, & vinrent au terme de huit mois & demi : la mere ayant eu durant un mois ou deux, les lévres de la partie fort tumefiées, & les jambes enflées, comme il arrive ordinairement aux femmes qui sont grosses de plusieurs enfans. Si après avoir accouché cette femme de son premier enfant, je n'eusse porté la main sur son ventre, dont l'extrême grosseur me fit aussi-tost connoistre qu'il y en avoit encore un second, j'aurois pû la laisser sans la délivrer de ce second enfant, comme je l'ay vû arriver plusieurs fois à des Sagefemmes, qui ayant accouché & délivré des femmes d'un enfant & de son arriérefaix, leur en ont laissé par inadvertance un second dans le ventre, qui n'ayant pas été secouru dans le temps, est venu à y perir, & à mettre la mere en grand danger de la vie. C'est pourquoy il faut toujours, incontinent après avoir accouché un femme d'un enfant, porter la main sur son ventre, pour reconnoistre s'il n'y en a pas encore un second ; & principalement si l'on voit que l'enfant qui est sorti n'est que de mediocre grosseur, comme tous les jumeaux sont ordinairement ; quoy faisant on ne fera jamais la faute de laisser ainsi un second enfant dans le ventre d'une femme accouchée.

Observation CCCXXVI.

D'une femme de soixante ans, qui mourut d'un ulcere carcinomateux de la matrice.

Le 22. Janvier 1683. je vis une femme âgée de soixante ans, qui après une entiere cessation de ses menstruës depuis douze ans, eut une perte de sang durant deux ou trois mois, qui fut suivie d'un ulcere carcinomateux, qui me fit croire pour lors qu'elle mourroit certainement devant six mois ; ce qui arriva ainsi que je l'avois prédit. Il faut remarquer qu'il n'arrive jamais aux femmes de cet âge des pertes de sang après l'entiere cessation de leurs menstruës durant un long-temps, que ces pertes ne procedent ou ne soient suivies de quelque disposition ulcereuse de la matrice, qui les fait toûjours infailliblement mourir

dans la suite, nonobstant tous les remedes que l'on leur puisse faire, de sorte que l'on peut considerer les pertes de sang de cette nature, comme un signe avant-coureur de la mort des femmes à qui cet accident arrive. J'ay vû une autre femme le 3. Janvier 1693. ayant une semblable maladie, dont j'ay rapporté l'exemple en l'observation DCLXIX.

OBSERVATION CCCXXVII.

De la mauvaise coûtume qu'un fameux Chirurgien avoit de se servir dans les accouchemens de beurre refroidi à la glace.

LE 6. Fevrier 1683. j'ay accouché une femme d'un enfant qui se portoit très-bien, laquelle me dit qu'elle sçavoit bien que je blâmois avec grande raison, la mauvaise methode qu'un fameux Chirurgien, qui l'avoit accouchée de tous ses précedens enfans, avoit de se servir durant l'esté dans l'accouchement des femmes, de beurre refroidi à la glace; afin qu'en étant rendu plus ferme, il le pust plus facilement introduire dans la matrice; ce qu'il avoit reïteré si souvent durant trois ou quatre heures à l'accouchement d'une femme de ses amies, que la teste de son enfant en avoit été tellement refroidie par l'attouchement continuel de ce beurre froid par excès, que le pauvre enfant en mourut de rhume & de fluxion du cerveau, peu de temps après estre né; duquel malheur ce Chirurgien avoit été cause vrayssemblablement par son imprudence; ne prenant pas garde que le mauvais usage d'un beurre froid à la glace de la sorte, est capable de faire mourir les enfans, dont le cerveau, qui n'est pour lors couvert d'aucun os à l'endroit de la fontaine de la teste & de ses sutures, est très-facilement offensé par cet actuel refroidissement.

OBSERVATION CCCXXVIII.

D'une femme qui étant accouchée dans le temps d'une fiévre continuë qu'elle avoit depuis trois semaines, mourut six jours ensuite.

LE 7. Mars 1683. j'ay accouché une femme au huitiéme mois de sa grossesse, qui étoit griévement malade depuis trois semaines, d'une fiévre continuë avec plusieurs redoublemens

tous les jours, & de très-fréquentes foiblesses, & une si grande oppression, qu'elle ne pouvoit aucunement se tenir couchée; tous lesquels accidens, qui étoient aussi accompagnez de fréquens vomissemens, & de tressaillemens subits, lorsqu'elle commençoit seulement à s'assoupir, la firent aussi accoucher au huitiéme mois de sa grossesse, d'un enfant mort depuis peu en son ventre; & comme cette maladie, que je crûs dès lors funeste, l'avoit presque reduite à l'extrêmité avant son accouchement, il lui survint trois jours ensuite une grande fluxion de poitrine, avec de très-grands redoublemens de sa fiévre, qui la firent mourir à la fin du sixiéme jour de son accouchement, quoy qu'il eust été autant heureux qu'on le pouvoit esperer dans une si dangereuse maladie.

Observation CCCXXIX.

D'une femme qui après estre accouchée assez heureusement pour elle, au terme de sept mois, de quatre enfans morts en son ventre, mourut elle-même malheureusement, étant grosse à terme d'un cinquiéme enfant qui périt avec elle.

Le 10. Avril 1683. je vis une femme âgée de quarante ans qui étoit agonizante après deux jours entiers d'un laborieux travail; son enfant étant resté à cause de sa grosseur au passage sans pouvoir estre pousse dehors, périt ainsi, & fit mourir la mere, que l'on auroit peut-estre sauvée, si la Sagefemme m'eust mandé assez à temps, pour lui tirer cet enfant du ventre. Mais comme cette femme étoit à l'agonie lorsque je fus appellé, & qu'elle n'avoit plus la force d'en supporter l'opération, je ne pus pas lui donner aucun secours; & l'ayant laissée sans esperance, elle expira deux heures ensuite avec son enfant dans le ventre. Par l'ouverture qui fut faite de son corps immediatement après sa mort, son enfant fut trouvé pareillement mort, ayant la teste extrêmement grosse, & le col entouré du cordon de son ombilic, qui le tenant comme bridé, avoit beaucoup contribué à empêcher que cet enfant ne fust pousse dehors par les douleurs de la mere, qui avoit déja eu auparavant quatre autres enfans qui étoient tous morts en son ventre vers le septiéme mois de ses grossesses; dont elle étoit néanmoins accouchée assez facilement, à cause de la petitesse de ces enfans: de sorte que n'ayant aucun

aucun enfant vivant, & ayant porté ce dernier juſques au terme de neuf mois entiers, elle en avoit eu, auſſi-bien que ſon mari, une extrême joye, ne ſçachant pas que la cauſe de cette joye lui ſeroit ainſi fatale ; & ne conſiderant pas qu'aſſez ſouvent les malheurs qui nous arrivent en ce monde, nous tiendroient lieu de bonheur, ſi nous pouvions pénetrer dans les ſecrets de la providence qui nous les envoye, comme pouvoient eſtre en quelque façon les quatre précedens accouchemens de cette femme à ſon égard ; & qu'au contraire il y a quelquefois certains bonheurs qui ne ſervent qu'à nous rendre plus malheureux qu'auparavant, comme fut ſa derniere groſſeſſe, qui la fit ainſi malheureuſement périr avec ſon enfant dans le ventre, après eſtre heureuſement échapée de ſes quatre autres précedentes.

Observation CCCXXX.

D'une femme qui mourut avec ſon enfant dans le ventre par une grande perte de ſang.

Le 13. Avril 1683. je vis une femme qui étoit à l'extrêmité par une grande perte de ſang qui lui étoit arrivée depuis trois jours, au neuviéme mois de ſa groſſeſſe. Elle avoit été vûë deux jours auparavant par un Medecin, qui manda pour la ſecourir un Chirurgien de mes Confreres, qui étant aveugle, ne pouvoit pas juger de la grandeur de cette perte de ſang, que par la relation de ce Medecin, qui la voyoit de ſes propres yeux très-abondante : de ſorte que cet aveugle ayant ſeulement touché cette femme en cet état, dit au Medecin qu'il n'y avoit pas lieu de l'accoucher, & qu'il ne faloit rien violenter ; ce que croyant le Medecin, il laiſſa mourir cette pauvre femme avec ſon enfant dans le ventre, ſans la faire ſecourir par l'accouchement, qui étoit le plus ſalutaire remede qu'on lui puſt donner, quand il fit appeller cet aveugle ; car il n'étoit plus temps de l'entreprendre lorſque je fus mandé pour la voir, l'ayant trouvée à l'agonie, & n'ayant pas une demi-heure à vivre, ainſi que je prédis à ſes parens qui aſſiſtoient à l'Extrême-Onction qu'on lui donnoit, quand j'arrivay chez elle. C'eſt pourquoy n'ayant aucune eſpérance de la pouvoir ſauver ni ſon enfant, je la laiſſay expirer en ce déplorable état avec ſon enfant dans le ventre ;

duquel malheur je les aurois peut-estre préservez tous deux, si je n'eusse pas été appellé trop tard.

Observation CCCXXXI.

D'une femme qui accoucha assez heureusement, quoy qu'elle eust eu six accès de forte convulsion.

Le 25. Avril 1683. j'ay accouché une femme âgée de trente-cinq ans de son premier enfant vivant & se portant bien, quoy qu'elle eust eu six accès de forte convulsion, qui lui vinrent reglément à une demi-heure d'intervalle l'un de l'autre, avant que d'accoucher, & bien qu'elle eust été ainsi surprise de cette fâcheuse maladie trois heures auparavant, dans le temps que son enfant commençoit d'estre au passage, je ne laissay pas de préjuger qu'elle accoucheroit enfin heureusement; à cause que dans les intervales des accès de convulsion elle revenoit à connoissance, & avoit d'assez passables douleurs pour le pouvoir esperer avec l'aide que j'y apportay. Ce dangereux accident m'obligea de la faire saigner par deux fois du bras durant son travail, quoy qu'elle eust été encore saignée par précaution, il n'y avoit que quatre jours. Par les dispositions que je vis en cette femme, qui dès le commencement de son travail se plaignoit d'une grande douleur de teste, & de l'égarement de son jugement, quoy qu'elle raisonnast assez bien, j'avois prédit à son mari le danger où elle étoit de tomber dans ce fâcheux accident; & comme elle fut surprise du sixiéme accès de cette convulsion dans le moment qu'elle accoucha de son enfant, & que je la délivrois de son arriérefaix, elle resta dans un grand assoupissement avec perte de toute connoissance durant une heure & demie, après quoy le jugement commença à lui revenir, & elle se porta assez bien pendant les trois premiers jours; ensuite desquels elle eut une fiévre continuë avec redoublemens durant douze jours, pour raison de quoy je la fis saigner du pied le quatriéme jour de son accouchement, & encore du bras le jour suivant. Vers le onziéme jour il lui survint un flux de ventre qui lui ayant duré deux jours la mit en danger, après quoy ce flux étant heureusement cessé, & la fiévre aussi, elle se porta bien, & je l'ay accouchée vingt mois ensuite très-heureusement de son second enfant, qui ne lui causa aucune convulsion, comme ce

premier avoit fait; cet accident n'arrivant ordinairement que dans le temps du premier accouchement des femmes, qui eſt preſque toûjours beaucoup plus laborieux que les autres ſuivans.

OBSERVATION CCCXXXII.

D'une femme qui ayant un flux de ventre depuis un mois, mourut deux jours après eſtre avortée d'un enfant de cinq mois.

LE 3. May 1683. je vis une femme qui avoit depuis un mois un flux de ventre avec de grandes épreintes, dont elle étoit très-affoiblie, ayant pour lors un ſoupçon de groſſeſſe de cinq mois ou environ, dont deux Medecins qui la voyoient, n'étant pas bien certains, m'avoient mandé pour en ſçavoir mon ſentiment. Ayant examiné cette femme en leur préſence, je les aſſuray qu'elle étoit veritablement groſſe d'enfant, quoy que l'orifice interne de la matrice me paruſt conſiderablement ouvert en ſa partie extérieure, mais il étoit exactement fermé en l'intérieure; ce qui joint avec les autres ſignes que je trouvay en cette femme, me fit juger qu'elle étoit très-certainement groſſe. Néanmoins, contre mon ſentiment, qui étoit très-veritable, ſa Sagefemme avoit certifié à ces Medecins qu'elle ne l'étoit pas, auſſi-bien qu'un autre Chirurgien, qui l'ayant vûë après moy, & ſoûtenant avec autant d'opiniâtreté que d'ignorance le ſentiment de la Sagefemme contre le mien, conſeilla à cette femme de prendre un lavement avec quatre onces de miel, au lieu de lavement de lait, ou de ſimple décoction de ſon, que je lui avois ordonnez; lequel lavement trop fort redoubla auſſi-toſt ſon mal, & la fit avorter d'un enfant de cinq mois, qui étoit encore vivant: mais comme la mere avoit été extrêmement affoiblie de cette fâcheuſe maladie, elle mourut le deuxiéme jour enſuite de ſon avortement, à quoy contribua beaucoup l'ignorance de ce Chirurgien, qui étoit auſſi grande que celle de la Sagefemme.

Observation CCCXXXIII.

D'une femme qui eut une si abondante évacuation de vuidanges aussi-tost qu'elle fut accouchée, qu'elle en eut plusieurs grandes foiblesses.

Le 15. May 1683. j'ay accouché une femme d'un enfant extraordinairement gros, qui vint naturellement ; mais les vuidanges de la mere furent si abondantes aussi-tost qu'elle fut accouchée, comme elles avoient toûjours été dans tous ses autres précedens accouchemens, qu'elle en eut plusieurs grandes foiblesses durant quatre heures entieres. La grosseur de son enfant, & celle de son arriérefaix, & de ses vaisseaux qui étoient de la même proportion, contribuerent beaucoup à cette abondante évacuation ou perte de sang qui lui survint incontinent après qu'elle fut accouchée, comme il lui étoit arrivé en toutes ses autres précedentes couches, nonobstant quoy elle se porta bien ensuite. Il faut remarquer que les femmes sont pour lors d'autant plus sujettes à cet accident, que leur enfant & leur arriérefaix sont gros, & que leur travail est plus laborieux, comme il est presque toûjours en pareille occasion. C'est pourquoy il faut toûjours saigner ces sortes de femmes dès qu'elles commencent d'estre en travail, durant tout le temps duquel travail on doit aussi éviter toutes sortes d'alimens & de remedes qui peuvent échauffer le sang.

Observation CCCXXXIV.

Du laborieux accouchement d'une femme, à laquelle il fallut tirer avec les instrumens son enfant mort en son ventre.

Le 28. May 1683. j'ay accouché une femme âgée de quarante-huit ans, de son premier enfant, qui pour estre resté durant deux jours fortement engagé dans le passage après l'écoulement des eaux, y mourut ; l'extrême grosseur de sa teste ayant beaucoup contribué à l'y retenir, aussi-bien que la secheresse des parties de la mere, qui avoit vuidé toutes les eaux de son enfant sans aucune dilatation de la matrice, deux jours avant que j'eusse été mandé pour la secourir, au défaut du Chirurgien

qu'elle avoit arresté auparavant pour l'accoucher, lequel préjugeant bien par toutes les mauvaises dispositions de cette femme, qu'elle auroit un travail très-laborieux, en avoit évité la pratique, en se faisant celer; ce qui fit qu'après avoir épuisé toute l'industrie d'une Sagefemme qui l'avoit assistée à son défaut, on eut recours à moy, pour la secourir dans cette urgente necessité. Mais ce fut trop tard pour pouvoir sauver son enfant, que je fus obligé de tirer avec les instrumens, après la certitude que j'eus de sa mort au ventre de sa mere; sans lequel secours elle seroit indubitablement morte: Et comme toutes les parties de la vulve commençoient à se tumefier beaucoup, & à s'enflâmer, & l'urine & les autres excrémens à estre entiérement supprimez, je me servis de l'instrument que j'ay inventé, auquel j'ay donné le nom de *Tireteste*, dont l'on peut voir la figure dans mon livre des Accouchemens, afin de faire moins de violence par le moyen de cet instrument à ces parties; mais cet enfant étoit si gros, que les parties externes de la vulve ne se pouvant assez dilater, il s'en fit un déchirement jusques à l'*anus*; & comme elles étoient déja fort enflâmées avant l'opération, il y survint une gangrene durant les premiers jours, qui m'empêcha de les pouvoir réünir, comme j'aurois fait sans cet accident, par le moyen de quelques points d'éguille; n'ayant pas jugé à propos de l'entreprendre, à cause de la pourriture qui survint à ces parties, d'où il tomba plusieurs escarres; après quoi ces mêmes parties ayant été nettoyées de cette pourriture, cette femme se porta très-bien dans la suite, sans avoir aucune incommodité en la retention de son urine, comme j'en ay vû à quelques femmes, qui après des violens accouchemens de cette nature, sont restées incommodées d'un flux involontaire de l'urine, qui leur venoit de la perte de substance qui s'étoit faite au col de la vessie, ensuite de la pourriture qui étoit arrivée en ces parties, où il étoit resté des fistules incurables.

Observation CCCXXXV.

D'une femme qui avoit un scyrrhe phlegmonneux de la matrice.

Le 3. Juin 1683. j'ay vû une femme âgée de quarante ans, qui avoit depuis six semaines un scyrrhe phlegmonneux de la matrice, dont elle fut encore fort incommodée durant près de

deux mois, sentant journellement des élancemens dans cette partie avec de grandes douleurs de reins, & de fréquentes suffocations, dont elle ne fut soulagée que peu à peu, comme je lui avois predit; durant tout lequel temps je lui avois conseillé de se faire saigner du bras de temps en temps, & d'éviter toutes sortes de remedes purgatifs, & de se contenter de l'usage du petit lait, & des eaux de *Forges*; car j'ay toûjours observé par expérience, que les purgatifs sont très-pernicieux dans ces maladies; parce qu'ils augmentent la fluxion sur la partie affligée, où il y a toûjours pour lors une obstruction, qui ne permettant pas une libre évacuation de l'humeur qui y affluë, en augmente encore la maladie. C'est pourquoy je préfere aussi en ces occasions la saignée du bras, à celle du pied.

Observation CCCXXXVI.

D'une femme à qui, étant avortée d'un enfant de cinq mois & demi, le tiers de l'arriérefaix resta dans la matrice, & n'en fut expulsé qu'en plusieurs parcelles à demi suppurées.

Le 9. Juin 1683. je vis une jeune femme de vingt ans, qui venoit d'avorter au terme de cinq mois & demi de sa premiere grossesse, d'un petit enfant qui resta en vie durant une demi-heure: mais la sagefemme qui l'avoit assistée n'ayant pas pû la délivrer entiérement de son arriérefaix, lui en avoit laissé le tiers dans la matrice, qui s'étant tout-à-fait refermée devant que je fusse arrivé pour la secourir, & ne pouvant pas estre dilatée sans violence, m'obligea d'en commettre l'expulsion à la nature, qui rejetta ce qui en étoit resté en plusieurs parcelles à demi suppurées durant cinq ou six jours; pendant lequel temps je lui fis faire trois ou quatre fois chaque jour, des injections emollientes dans la matrice, tant pour laver les excrétions fétides qui en sortoient, que pour aider à rendre l'expulsion de ce reste de corps étrange plus facile. Cette femme avoit été travaillée quelque temps auparavant durant plusieurs jours d'un flux de ventre, qui avoit beaucoup contribué à la faire ainsi accoucher avant terme; & quelques jours après sa couche, elle eut durant un mois une fiévre double tierce, ensuite de quoy elle se porta bien.

OBSERVATION CCCXXXVII.

De l'accouchement d'une femme groſſe de huit mois, dont l'enfant qui étoit mort en ſon ventre depuis long-temps, n'étoit pas plus gros qu'un avorton de trois mois, & avoit un pied vicieuſement conformé.

LE 4. Juillet 1683. j'ay accouché une femme d'un petit enfant mort en ſon ventre depuis un très-longtemps ſelon l'apparence; car cet enfant étoit ſi petit, qu'il ne paroiſſoit pas avoir plus de trois mois, quoyque la mere crût pour lors eſtre groſſe depuis près de huit mois, qu'elle avoit eu tous les ſignes ordinaires de groſſeſſe, ſinon qu'elle n'avoit pas ſenti remuer ſi manifeſtement ſon enfant, ni de la même maniere que dans ſes autres précedentes groſſeſſes. La petiteſſe de ſon enfant pouvoit bien faire douter qu'elle ne fuſt ſeulement groſſe que de trois ou quatre mois; mais comme cet enfant avoit un pied vicieuſement conformé, je crûs qu'il étoit plus vrai-ſemblable, que ſa conception ayant été débile & vicieuſe dans ſon principe, il n'avoit pas pris l'accroiſſement ordinaire dans le ventre de ſa mere; à quoy avoit beaucoup contribué une fluxion de poitrine, dont elle fut fort incommodée durant les deux premiers mois de ſa groſſeſſe, & une grande triſteſſe continuelle qu'elle avoit euë depuis neuf ou dix mois qu'elle s'étoit remariée en ſecondes nôces, contre la volonté de ſon pere & de ſa mere, qui ne l'avoient point voulu voir depuis tout ce temps-là; joint à cela que cette femme avoit porté cet enfant mort en ſon ventre au moins depuis quinze jours qu'elle étoit tombée fort rudement ſur les genoüils, ou même depuis un plus long-temps devant cette chûte, qui pouvoit n'avoir ſeulement qu'acceleré l'expulſion de cet avorton. La mere nonobſtant cet accident ſe porta bien après; & je l'ay accouchée dans la ſuite de pluſieurs autres enfans à terme, qui ſe portoient très-bien, & n'avoient aucun vice de conformation.

Observation CCCXXXVIII.

D'une femme qui étant avortée d'un petit fetus *de la grosseur d'une mouche à miel, ne fut délivrée que deux jours après de l'arriérefaix, qui étoit tout semblable à ce qu'on appelle ordinairement un faux germe.*

Le 21. Juillet 1683. je vis une femme qui venoit d'avorter d'un petit *fetus*, qui n'étoit pas plus gros qu'une mouche à miel; ensuite de quoy le délivre de ce petit avorton étant resté en sa matrice, elle eut une perte de sang assez abondante, qui néanmoins ne fut suivie d'aucune foiblesse; & comme sa matrice ne s'étoit ouverte qu'à proportion de la petitesse de ce *fetus*, je ne trouvay pas pour lors aucun lieu de la pouvoir délivrer : mais deux jours ensuite y ayant trouvé plus de disposition, je lui tiray de la matrice ce corps étrange qui y étoit resté; lequel étoit tout semblable à ce qu'on appelle ordinairement un faux germe, & de la grosseur d'un médiocre œuf de poule. Cette expérience me fit manifestement connoistre, & me confirma dans la croyance que j'ay toûjours euë, que tous ces prétendus faux-germes que les femmes vuident ordinairement vers le troisiéme mois de leur grossesse, ont toûjours été de veritables germes dans le commencement; & que ce ne sont effectivement que des petits arriérefaix, dont les membranes sont farcies de caillots de sang, qui en augmentent la grosseur; & qui après que les eaux qu'elles contenoient s'en sont écoulées, étant toutes ramassées en un globe par la contraction de la matrice, & étant comme moulées dans sa cavité confusément avec ces caillots de sang, avec le corps mollasse de ces petits arriérefaix, les fait ressembler au gesier de quelque volaille : & comme assez souvent dans ces sortes de fausses couches des femmes, on ne s'apperçoit pas d'aucun *fetus*, à cause de l'extrême petitesse & de la mollesse du corps de ces petits avortons, dont la figure se corrompt, & la matiere se confond avec les caillots de sang que les femmes vuident dans ces sortes d'accidens, & qu'on ne leur voit vuider ensuite que ces especes de corps étranges, on les prend ordinairement pour des simples faux germes, quoy qu'en effet ce soient de veritables arriérefaix, comme étoit celui que je tiray à cette femme, qui croyoit pour lors estre grosse de deux mois & demi ou environ.

Mais

Mais comme elle avoit toûjours été fort incommodée durant tout le commencement de ſa groſſeſſe, & principalement depuis plus de quinze jours, qu'elle vuidoit de la matrice tous les jours des ſéroſitez ſanglantes, & même quelque peu de ſang par intervales, cela avoit été cauſe que ce petit *fœtus* dont elle étoit ainſi avortée, n'ayant pas profité, & s'étant flétri, n'étoit pas de la proportion qu'il auroit dû eſtre à ce terme de groſſeſſe.

Observation CCCXXXIX.

Du laborieux accouchement d'une femme dont l'enfant étoit mort en ſon ventre depuis onze jours, laquelle femme croyoit eſtre groſſe de plus d'onze mois entiers.

Le 10. Aouſt 1683. j'ay accouché une femme âgée de quarante-deux ans de ſon premier enfant, qui étoit très-gros, & qu'elle portoit mort en ſon ventre depuis onze jours entiers, ſans qu'elle euſt eu auparavant aucun accident, qui lui euſt pû faire conjecturer la cauſe de la mort de ſon enfant, ſinon qu'elle s'étoit fort chagrinée d'une mauvaiſe nouvelle qu'elle avoit reçûë depuis peu. Cette femme croyoit pour lors avoir porté cet enfant en ſon ventre plus de onze mois, à cauſe des accidens ordinaires de groſſeſſe qu'elle avoit ſenti dès le commencement de ce temps, & qu'il y avoit onze mois & demi entiers qu'elle n'avoit pas eu ſes menſtruës, dont elle avoit été toûjours très-parfaitement reglée, de ſorte qu'après le ſecond mois de leur ſuppreſſion, ayant ſenti toutes les incommoditez qui ont coûtume d'accompagner les commencemens de groſſeſſe, & s'étant trouvée mal dès ce temps-là d'une fluxion ſur la poitrine, avec crachement de ſang, elle fut ſaignée par trois fois du bras, après quoi s'étant mieux portée, & continuant toûjours dans la penſée qu'elle avoit d'eſtre groſſe, depuis le temps qu'elle n'avoit pas eu ſes menſtruës, ſuivant ce compte, elle croyoit avoir veritablement porté ſon enfant en ſon ventre onze mois & demi. Mais on peut croire auſſi qu'elle n'étoit devenuë effectivement groſſe, qu'après les deux mois de ſuppreſſion de ſes menſtruës, & que l'évacuation artificielle de trois ſaignées du bras qu'on lui avoit faites, ayant ſuppléé au défaut de l'évacuation naturelle des menſtruës, elle avoit été renduë capable de conception par ce reme-

de ; & que cela étant ainsi les signes de grossesse qu'elle avoit eus durant ces deux premiers mois, & tous les autres accidens, devoient estre attribuez à la simple suppression de ses menstruës. Cette femme eut six semaines devant que d'accoucher de fausses douleurs, qui l'obligerent de m'envoyer querir, croyant sentir les veritables douleurs de l'accouchement, & fut encore supriſe une seconde fois de semblables fausses douleurs, quinze jours avant son accouchement. Durant le dernier mois de sa grossesse elle avoit toûjours senti son enfant mouvoir en son ventre d'une très-grande force, jusques au jour qu'il mourut, après s'estre remué extraordinairement. Elle fut durant trois jours en travail, ses douleurs cessant de temps en temps par intervales, & souffrant de très-fréquens & violens vomissemens avec foiblesses & tournoyemens de teste, qui me faisoient craindre qu'elle ne fust surprise de convulsion ; pour raison de quoy je la fis saigner par deux fois du bras ; & comme son enfant étoit fort gros, & que sa teste, qui étoit toute molle à cause de sa corruption, ne put pas assez dilater le passage, cela fut cause que ce gros enfant y resta fortement engagé au droit des épaules, qui étoient si grosses, que je fus obligé d'introduire les doigts de ma main jusques sous une des aisselles, pour aider à le tirer dehors. La mere nonobstant un si laborieux travail se porta bien après, & étant redevenuë grosse dans la suite, je l'ay accouchée fort heureusement au terme de neuf mois d'un autre enfant, qui étoit une grosse fille qui se portoit très-bien.

Observation CCCXL.

Du laborieux accouchement d'une femme boiteuse dont l'enfant étoit extrêmement gros.

Le 18. Aoust 1683. j'ay accouché une femme âgée de trente-un an de son premier enfant, qui vint naturellement ; mais comme cette femme étoit d'un âge un peu avancé, & qu'elle étoit boiteuse, & que son mari avoit la teste fort grosse, & les épaules très-larges, je préjugeay dès le commencement du travail de cette femme qu'il seroit très-laborieux, comme il fut, à cause de la grosseur de son enfant, qui le fit rester pendant dix-huit heures au passage ; durant lequel temps je fus obligé de la faire saigner par deux fois du bras, pour éviter que son sang étant

extraordinairement échauffé par la grande agitation de ſon travail, il ne s'en fiſt un trop grand tranſport au cerveau, & qu'elle ne tombaſt pour ce ſujet en convulſion, à quoy elle avoit de la diſpoſition; & même voyant que ſon enfant, pour la grande difficulté de ſon travail, étoit en grand danger de reſter tout-à-fait au paſſage, & d'y périr, je fus obligé de faire prendre à la mere, quatre heures devant qu'elle accouchaſt, l'infuſion de deux drachmes de ſené, avec le jus d'une orange, pour réveiller par ce remede ſes douleurs, qui s'étoient entierement rallenties, & de la faire tenir debout, ſoûtenuë par-deſſous les bras durant quelque temps pour le même ſujet; ce qui ayant produit l'effet que j'en avois eſperé, la fit accoucher heureuſement d'un très-gros enfant mâle vivant, qui avoit la teſte & les épaules toutes ſemblables à celles de ſon pere, comme je l'avois bien préjugé; car pour l'ordinaire les enfans reſſemblent à leur pere, de ſorte que j'ay ſouvent remarqué que les femmes dont le mari a la teſte petite & les épaules étroites, accouchent bien plus facilement que celles qui ont des hommes à groſſe teſte & larges épaules.

OBSERVATION CCCXLI.

De l'accouchement d'une femme groſſe de ſix mois, dont l'enfant préſentoit les pieds, laquelle s'étoit bleſſée en levant trop les bras.

LE 27. Aouſt 1683. j'ay accouché une femme au ſixiéme mois de ſa groſſeſſe, d'un enfant qui préſentoit les pieds, lequel je tiray en cette poſture vivant. Cette femme s'étoit bleſſée il n'y avoit que trois heures en levant trop les bras pour ouvrir une feneſtre; ce qui fait bien connoiſtre la grande facilité qu'ont certaines femmes groſſes à ſe bleſſer pour le moindre effort qu'elles puiſſent faire, & la neceſſité que ces femmes ont de ſe tenir en grand repos pour pouvoir conſerver leur groſſeſſe juſques à terme. Cet enfant vint par les pieds, parce que c'étoit la poſture naturelle en laquelle les enfans de ce terme ſont; auquel temps ils ont encore la teſte en haut, & les pieds en bas; ce qui avoit été cauſe que ne s'étant pas encore retourné comme les enfans font ordinairement vers le dernier mois de la groſſeſſe, il s'étoit préſenté étant encore dans ſa premiere ſituation.

Observation CCCXLII.

D'une femme qui ayant perdu entiérement l'esprit par une grande affliction, six jours après estre accouchée, & étant redevenuë grosse ensuite, nonobstant son alienation d'esprit, accoucha heureusement, & revint aussi-tôt en son bon sens.

Le 1. Septembre 1683. je vis une femme qui avoit entierement perdu l'esprit depuis près d'un an, pour la grande affliction qu'elle eut de la mort d'un enfant de quatre ans qu'elle aimoit uniquement; lequel accident lui étoit arrivé cinq ou six jours après estre accouchée d'un autre enfant: & nonobstant son aliénation d'esprit, étant redevenuë grosse, comme elle étoit lorsque je la vis, elle accoucha très heureusement vers le mois d'Avril de l'année suivante, auquel temps elle revint en son bon sens, & s'est toûjours très-bien portée dans la suite; la bonne évacuation des vuidanges de cette derniere couche y ayant beaucoup contribué, comme je l'avois fait esperer à son mari.

Observation CCCXLIII.

D'une Demoiselle qui mourut en convulsion avec son enfant dans le ventre.

Le 3. Septembre 1683. je vis une Demoiselle âgée de dix-huit ans ou environ, grosse de huit ou neuf mois, qui avoit de très-violentes convulsions depuis quinze heures, qui l'avoient réduite à l'agonie. C'étoit une fille qui pour cacher son deshonneur, avoit celé sa grossesse; & comme elle avoit toûjours fort serré son ventre pour ce sujet, & qu'elle étoit venuë avec précipitation le jour précedent de trois lieuës en un carosse fort rude, le violent ébranlement qu'elle en avoit reçû, avoit pû beaucoup contribuer à la faire tomber dans cet accident, & peut-être aussi quelque autre cause, ou quelque mauvais remede qu'elle avoit pris, que l'on ignoroit; car étant à l'agonie, & ayant perdu toute connoissance, lorsque l'on me manda pour la voir, on n'en put pas sçavoir la verité par sa bouche; & comme l'orifice de sa matrice n'étoit aucunement ouvert, & qu'il n'y avoit pas lieu pour ce sujet de l'accoucher, joint qu'étant pour lors à l'extrêmité

elle n'auroit pas eu la force d'en ſupporter l'opération, je la laiſſay mourir ainſi que ſon enfant dans le ventre, ayant ſeulement recommandé de le faire tirer du ventre de la mere par l'opération Céſarienne, dès le moment qu'elle ſeroit expirée; ce qui arriva une heure enſuite; mais quelques jours après on me dit que le pere de cette malheureuſe Demoiſelle, pour ne pas découvrir à d'autres perſonnes le deshonneur de ſa fille, avoit mieux aimé la faire enterrer comme elle étoit morte, avec ſon enfant dans le ventre, que de le faire tirer par l'opération Céſarienne après qu'elle fut expirée, comme je l'avois recommandé, quoiqu'il n'y euſt pas d'eſperance de pouvoir trouver ſon enfant encore vivant, après quinze ou ſeize heures d'une ſi mortelle convulſion.

Observation CCCXLIV.

De l'accouchement d'une femme groſſe de ſept mois, qui avoit eu une legere perte de ſang dès le ſecond mois de ſa groſſeſſe, & un flux de ventre quatre jours devant que d'accoucher.

Le 27. Septembre 1683. j'ay accouché une femme d'un enfant de ſept mois, dont la naiſſance avoit été accelerée de deux mois entiers, par un flux de ventre qu'elle avoit eu quatre jours avant que d'accoucher, qui avoit contribué à faire écouler les eaux de ſon enfant ſans aucunes veritables douleurs, qui ne lui vinrent qu'une heure devant que d'accoucher, n'ayant eu que de ſimples douleurs de reins durant les trois ou quatre jours précedens. La mere avoit eu une legere perte de ſang dès le ſecond mois de ſa groſſeſſe, qui avoit encore recommencé au ſixiéme mois. Néanmoins ſon enfant étoit vivant, & paroiſſoit eſtre aſſez fort, par comparaiſon de ceux de ce terme, & tetta même durant les premiers jours : mais ſa foibleſſe naturelle fut cauſe qu'il mourut le ſixiéme jour de ſa naiſſance, comme font ordinairement les enfans qui naiſſent veritablement à ce terme prématuré, dont je n'ay jamais vû aucun vivre plus de ſept jours.

Observation CCCXLV.

D'un enfant né véritablement à huit mois, qui se porta très-bien, ne se sentant point de la foiblesse dont il étoit quand il nâquit à ce terme prématuré.

Le 28. Septembre 1683. j'ay accouché une jeune femme de son premier enfant, qui étoit un garçon au terme de huit mois, & quelques jours de plus; & comme il manquoit près d'un mois qu'elle ne fust grosse de neuf mois entiers, dont elle étoit bien certaine, car il n'y avoit pas encore huit mois & demi qu'elle étoit mariée, son enfant étoit petit & foible, ayant un continuel petit cri languissant durant le premier jour. Mais il se porta bien ensuite, comme aussi la mere, dont l'accouchement avoit été ainsi acceleré de près d'un mois, par les violens efforts d'un vomissement, dont elle avoit été extraordinairement travaillée huit jours auparavant. Outre la certitude que l'on avoit par le temps du mariage de la mere, que cet enfant étoit veritablement né à huit mois & quelques jours, la proportion du corps de l'enfant le faisoit manifestement connoistre; car il étoit de beaucoup plus petit que quatre ou cinq autres enfans dont j'ay accouché depuis ce temps là cette même femme au terme de neuf mois complets. C'est ce qui fit qu'un très-celebre Medecin, qui étoit le beau-pere de cette jeune femme, voyant que ce premier enfant étoit né à huit mois & quelques jours, me dit qu'il ne falloit pas beaucoup se mettre en peine de choisir une bonne nourrice pour ce petit enfant, qui étant né à huit mois ou environ, ne pouvoit pas vivre, à ce qu'il croyoit, suivant l'opinion commune. Mais je lui répondis, que je m'étonnois fort qu'il fust encore dans cette vieille erreur, qu'il entretenoit lui-même au lieu d'en desabuser les autres; car il est très-certain que les enfans peuvent d'autant plus facilement vivre, qu'ils approchent plus du terme le plus parfait, qui est la fin du neuviéme mois, & que pour ce sujet les enfans de huit mois vivent bien mieux que ceux de sept mois, qui sont toûjours si petits & si foibles, que je ne croy pas que de mille il en puisse vivre un seul, ainsi que je l'ay toûjours connu par toutes les experiences que j'en ay. Mais au contraire des enfans de huit mois, il y en a bien la moitié qui échapent, & principalement ceux à qui on donne une bonne nourrice, qui

en a bien du ſoin, comme on en donna une par mon conſeil au petit-fils de ce celebre Medecin, qui a eu par là occaſion de ſe deſabuſer par ſa propre expérience de la vieille erreur en laquelle il avoit toûjours été juſqu'alors. Car cet enfant, qui étoit très-petit & délicat au temps de ſa naiſſance prématurée, eſt préſentement auſſi fort & robuſte que tous les autres enfans dont j'ay accouché depuis ce temps-là la mere au terme de neuf mois. Ces enfans ainſi nez à huit mois ſont ſemblables à ces foibles arbres que l'on arrache de la terre prématurément, leſquels étant tranſplantez après avoir paru tout flétris & languiſſans durant quelque temps, l'on voit ſe fortifier de jour en jour, quand ils on repris racine. Auſſi voit-on aſſez ſouvent que les enfans nez à huit mois, quand ils ont pris (s'il faut ainſi dire) racine en ce monde, & qu'ils ſont ſeulement parvenus juſques au troiſiéme mois, ne ſe reſſentent preſque plus pour lors de cette premiere foibleſſe, que leur naiſſance prématurée leur avoit cauſée.

Observation CCCXLVI.

Du laborieux accouchement d'une femme, dont l'enfant avoit la face en deſſus, avec le cordon de l'ombilic qui ſe préſentoit à coſté de ſa teſte, qui étoit fort groſſe.

Le 30. Septembre 1683. j'ay accouché une femme d'un gros enfant que je fus obligé de retourner pour le tirer par les pieds, quoiqu'il préſentaſt la teſte la premiere; parce que la mere ayant été extrêmement fatiguée durant un jour entier qu'il y avoit qu'elle étoit en travail, par des douleurs de reins extraordinaires, qui ne répondant point du tout en bas, faiſoient que la teſte de l'enfant, qui étoit fort groſſe, & qui avoit la face en deſſus, ne pouvoit eſtre pouſſée, ni deſcendre au paſſage: car dans cette mauvaiſe ſituation de l'enfant, le mouvement des douleurs de la mere agiſſant par leur compreſſion ſur l'inégalité des bras & des jambes de l'enfant, qui étoient auſſi tournez vers le ventre de la mere, en étoit intercepté; ce qui faiſoit que ces douleurs ne pouvoient pas produire leur effet, comme elles font facilement quand le dos de l'enfant eſt tourné vers le ventre de la mere, & qu'il a la face en deſſous. Outre cela le cordon de l'ombilic qui ſe préſentoit en même-temps avec la teſte de l'enfant, qui étoit en cette mauvaiſe ſituation, auroit été cauſe qu'il

seroit indubitablement mort au ventre de sa mere, avant qu'il en eust pû estre expulsé par la seule opération de la nature; sa grande foiblesse me paroissant en ce qu'il commençoit à se vuider, & le battement de son cordon à n'estre presque plus sensible. Je tiray cet enfant vivant, étant déja si foible, qu'il ne vécut que sept heures; mais la mere, nonobstant un si laborieux accouchement, se porta très-bien ensuite.

Observation CCCXLVII.

De l'accouchement d'une femme, qui après trois années de sterilité devint des plus fécondes.

Le 14. Octobre 1683. j'ay accouché une femme âgée de vingt-trois ans ou environ, de son premier enfant qui étoit un garçon, laquelle de stérile qu'elle avoit été durant les trois premieres années de son mariage, devint si féconde, qu'outre ce premier enfant, je l'ay encore accouchée de quatre autres enfans mâles qu'elle eut dans la suite à une année reglément l'un de l'autre, & je croy qu'elle auroit continué depuis ce temps-là de faire des enfans tous les ans, si elle n'étoit devenuë veuve. On doit remarquer en cet exemple, que la naissance du premier enfant donne souvent dans la suite à la femme qui avoit été stérile, plus de disposition à faire d'autres enfans qu'elle n'avoit auparavant; à cause que les vaisseaux qui servent à l'évacuation des mois, devenans plus amples dans la grossesse, & plus libres par l'accouchement, la femme se porte d'autant mieux, & devient après d'autant plus susceptible de conception, que la matrice est mieux repurgée de la superfluité du sang qui y affluë reglément tous les mois, comme il est arrivé à cette femme dont je viens de parler.

Observation CCCXLVIII.

De l'accouchement d'une femme qui avoit une perte de sang, dont l'enfant avoit la teste d'une figure très-monstrueuse.

Le 21. Octobre 1683. j'ay accouché une femme d'un enfant qui avoit la teste d'une figure très monstrueuse, presque semblable aux exemples que j'ay rapportez au X. Chapitre du premier

premier livre de mon traité des accouchemens. Toute la teſte de cet enfant ne conſiſtoit quaſi qu'en la face, avec de très-gros yeux fort éminens. Il avoit vers *l'occiput*, une maſſe charnuë de ſubſtance preſque ſemblable à celle de l'arriérefaix, qui ſembloit ſortir du cervelet & de la nuque du col. Cet enfant ſe préſentoit la face en deſſus; ce qui fit que la mere n'eut pendant tout ſon travail, qui dura plus de vingt-quatre heures, que des douleurs très-lentes, à quoy contribuoit encore beaucoup une perte de ſang aſſez conſiderable, dont elle fut ſurpriſe, qui lui ayant déja cauſé pluſieurs foibleſſes, m'obligea de l'accoucher en retournant ſon enfant, pour le tirer par les pieds. Cette femme avoit ſenti cet enfant monſtrueux durant ſa groſſeſſe mouvoir bien plus fréquemment, & d'une force plus extraordinaire que les autres enfans de ſes groſſeſſes précedentes; & ſon ventre ſur la fin de cette derniere groſſeſſe étoit ſi tendu, par une prodigieuſe quantité d'eau, qu'elle vuida ſans douleur dans le commencement de ſon travail, qu'elle paroiſſoit eſtre groſſe de deux enfans. Mais nonobſtant la force de cet enfant, qui paroiſſoit bien conformé de toutes les parties de ſon corps, à l'exception de ſa teſte qui étoit d'une figure monſtrueuſe, il étoit mort quand je le tiray du ventre de ſa mere; à quoy avoit beaucoup contribué la perte de ſang conſiderable que la mere avoit euë, & le long ſéjour que cet enfant avoit fait en mauvaiſe ſituation au paſſage, d'où je fus obligé de le tirer, de crainte que la mere ne ſuccombaſt par la grandeur de ſa perte de ſang. L'ayant ainſi préſervée du danger de la vie où cette perte de ſang l'avoit miſe, comme elle étoit la femme d'un ſçavant Medecin, je laiſſay à ſon mari à faire réfléxion ſur les cauſes qui pouvoient avoir contribué à la figure monſtrueuſe de la teſte de cet enfant, que la mere attribuoit à l'extrême attention avec laquelle elle avoit regardé la figure d'un ſinge dans le commencement de ſa groſſeſſe.

OBSERVATION CCCXLIX.

De l'accouchement d'une femme, dont l'enfant venoit le cul devant.

LE 25. Novembre 1683. j'ay accouché une femme d'un enfant qui venoit le cul devant, lequel je laiſſay venir en cette poſture, l'ayant jugé plus expedient, à cauſe des douleurs de

la mere qui me parurent eſtre ſuffiſantes, pour le pouvoir facilement pouſſer dehors en cette poſture, vû que cet enfant étoit de mediocre groſſeur, & que cette femme avoit déja eû pluſieurs autres enfans aſſez gros; ce qui me fit juger que la voye ſeroit aſſez ſuffiſante, comme elle fut en effet; car la mere en accoucha, avec le peu d'aide que je lui donnay, en gliſſant un doigt de chaque main dans le pli des aînes, pour dégager les cuiſſes & les jambes, auſſi facilement & heureuſement que ſi ſon enfant fuſt venu dans la poſture naturelle: & cet enfant ſe portoit très-bien, quoiqu'il ſe fuſt vuidé auparavant dans le ventre de ſa mere, comme font toûjours ceux qui ſe preſentent dans cette poſture.

Observation CCCL.

D'une femme qui quoiqu'elle fuſt accouchée très-heureuſement, eut enſuite une diſpoſition inflammatoire de la matrice.

LE 6. Janvier 1684. j'ay accouché une jeune femme de ſon premier enfant, laquelle nonobſtant qu'elle fuſt accouchée très-heureuſement en trois heures de temps, & qu'elle ſe fuſt très-bien portée durant tout le premier jour de ſa couche, fut ſurpriſe d'une très-grande douleur du coſté gauche du ventre, répondante à l'aîne, au rein, & à la cuiſſe du même coſté; ce qui faiſoit craindre qu'il ne lui vînt une de ces tumeurs rebelles, que l'on voit quelquefois arriver à certaines femmes après l'accouchement, à la partie inferieure & laterale du ventre; à quoy auroit pû contribuer une toux continuelle dont cette femme étoit fort travaillée toutes les nuits, laquelle toux agitant extraordinairement par ſa violente impulſion la matrice qui étoit en fluxion, à cauſe de la couche recente, augmentoit de plus en plus cette douleur du bas ventre; de telle ſorte qu'il y avoit à craindre que la diſpoſition inflammatoire qu'elle cauſa dans ces premiers jours à la matrice, ne ſe convertiſt en une vraye inflammation de cette partie; joint à cela que les vuidanges de la couche n'étant que ſereuſes, comme elles ſont toûjours quand la matrice ſouffre quelque diſpoſition inflammatoire, le plus groſſier & la lie du ſang reſtant ſans une libre évacuation, augmentoit encore la douleur & le danger; ce qui m'obligea de la faire ſaigner trois fois du bras, & une fois du

pied ; sans lequel remede la malade auroit pû succomber, à cause d'une grosse fiévre continuë avec des redoublemens toutes les nuits, dont elle fut fort travaillée jusques au quinziéme jour après son accouchement, auquel temps tous les accidens cesserent peu à peu, ensuite de quoy cette femme se porta bien.

OBSERVATION CCCLI.

De l'accouchement d'une femme à qui les membranes de l'arriérefaix resterent dans la matrice après la sortie de l'arriérefaix.

LE 10. Janvier 1684. j'ay accouché une femme d'un enfant qui vint naturellement ; mais en la délivrant de son arriérefaix, toutes les membranes qui étoient trop foibles, s'étant entierement séparées de sa masse resterent dans la matrice, ce qui m'obligea de porter la main à son entrée, pour les tirer dehors comme je fis, quoique avec un peu de peine ; parce que la matrice s'étoit presque tout-à-fait refermée, aussi-tost que j'en eûs tiré l'arriérefaix. Cette femme m'avoit dit auparavant, qu'il y avoit environ neuf ans, que la Sagefemme qui avoit coûtume de l'accoucher en ce temps-là, lui avoit fait croire qu'au neuviéme jour de sa couche elle avoit vuidé un faux germe presque de la grosseur du poing, lui persuadant que ce faux germe auroit dû estre un second enfant, si ce corps n'étoit ainsi devenu étrange. Mais je crûs, comme je lui dis, que c'étoit plûtost une partie de l'arriérefaix, ou bien toutes ses membranes restées de la sorte dans la matrice, avec quelques caillots de sang, qui s'étant embarrassez dans les replis de ces membranes, avoient formé ce prétendu faux germe, qu'elle vuida ainsi le neuviéme jour de sa couche ; comme il lui auroit pû arriver en cette derniere couche, si je n'eusse tiré de la matrice toutes les membranes de son arriérefaix qui y étoient restées, comme je viens de dire. J'ay oüi mille fois faire de semblables contes à des Sagefemmes, & même à des Chirurgiens & à des Medecins, qui m'ont assuré avoir vû des femmes vuider des veritables faux germes quelques jours après avoir été accouchées & bien delivrées de leur arriérefaix : Mais s'ils avoient aussi bien examiné que moy tous ces prétendus faux germes, ils auroient manifestement reconnu, que ces corps étranges n'étoient veritablement que quelque reste d'arriérefaix, ou de ses membranes confuses avec

quelques caillots de sang endurcis. Je connois quelques Chirurgiens qui faute d'une suffisante capacité en l'art des accouchemens dont ils font profession, ne pouvant assez souvent bien délivrer leurs accouchées de l'arriérefaix, sans en laisser une partie, ou de leurs membranes, dans la matrice, font après cela passer ces sortes de corps étranges qu'ils y ont laissez, pour des faux germes, afin de couvrir par-là du mieux qu'ils peuvent leur peu d'industrie & leur ignorance.

OBSERVATION CCCLII.

D'une Demoiselle grosse de huit mois fort incommodée de vapeurs épileptiques.

LE 8. Février 1684. un Chirurgien de mes confreres desirant avoir mon avis, me fit voir une Demoiselle âgée de vingt ans ou environ, qui étoit sujette à des vapeurs épileptiques, dont elle étoit incommodée de temps en temps depuis quatre années, & beaucoup plus qu'à l'ordinaire depuis six ou sept mois. Mais lui ayant mis la main sur le ventre, que je trouvay fort gros avec dureté inégale, & le nombril poussé en dehors, avec plusieurs autres conjectures, je ne doutay aucunement qu'elle ne fust grosse de huit mois ou environ, quoique cette Demoiselle niast positivement le fait, simulant que l'augmentation de sa maladie venoit d'une autre cause; & j'ajoûtay à mon jugement, que je la croyois estre en très-grand danger de tomber en convulsion, quand elle accoucheroit; l'habitude fort replette dont elle étoit, devant beaucoup contribuer à cette mauvaise disposition qui étoit déja en elle; joint à cela que c'étoit sa premiere grossesse. Mais j'avertis les personnes à qui cette Demoiselle appartenoit, que le moyen le plus salutaire pour prévenir cet accident étoit de la saigner dès qu'elle commenceroit d'estre en travail.

OBSERVATION CCCLIII.

D'une femme qui mourut d'un flux de ventre dysentérique, six jours après estre accouchée d'un enfant de sept mois.

LE 10. Février 1684. je vis une femme qui venoit d'accoucher d'un enfant de sept mois, qui pour son extrême foiblesse expira aussi-tost. Cette femme avoit pour lors un flux de ventre, dont elle avoit été beaucoup travaillée depuis près d'un mois, qui fut si violent, qu'il la fit enfin accoucher deux mois devant son terme ordinaire. Je lui avois conseillé huit jours auparavant de prendre deux ou trois fois par jour du lait de vache tout recemment trait, pour adoucir un peu par la benignité de cet aliment, l'acrimonie des humeurs qui lui causoient ce fâcheux flux de ventre, qui étoit beaucoup augmenté depuis qu'elle avoit été purgée contre mon sentiment avec de la *manne* & du *catholicon*, ce flux s'étant converti en dysenterie, à laquelle maladie le lait que je lui avois conseillé auroit été très-convenable, comme je l'ay souvent vû réüssir en semblable occasion. Mais on dissuada mal à propos la malade de suivre le bon conseil que je lui avois donné, lui faisant entendre que le lait ne convenoit pas aux personnes qui avoient la fiévre; ne considerant pas que la petite fiévre qu'elle avoit n'étoit qu'un simple accident de son flux dysentérique, & non pas une fiévre essentielle; ce qui fut cause que ce fâcheux flux, qui auroit pû cesser avec tous ses accidens par l'usage du simple lait, ayant toûjours continué, & s'étant augmenté depuis ces remedes purgatifs, la fit enfin mourir, six jours après l'avoir fait ainsi malheureusement accoucher avant terme.

OBSERVATION CCCLIV.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant présentoit le costé de la face.

LE 23. Février 1684. j'ay accouché une femme d'un très-gros enfant masle vivant, qui présentoit le costé de la face, ses eaux étant écoulées depuis vingt-quatre heures, sans avoir que de mauvaises douleurs, qui faisant renverser la teste de son en-

fant sur l'épaule, l'empêchoient d'estre poussée au passage : de sorte que la Sagefemme qui étoit auprès de cette femme depuis le commencement de son travail, voyant que cet enfant presentoit la teste ; mais ne considerant pas qu'elle étoit tout-à-fait de costé, ne pouvoit comprendre la raison pour laquelle elle n'accouchoit pas, ce qui fit qu'elle eut recours à moy pour y remedier, comme je fis aussi-tost, en tirant cet enfant par les pieds après l'avoir retourné, ayant jugé qu'il étoit plus convenable d'entreprendre cette operation, quoique assez laborieuse, que de commettre à la nature l'expulsion de cet enfant en la mauvaise situation que son corps étoit, aussi-bien que sa teste, laquelle ne pouvoit pas est reduite en une meilleure, qu'avec une plus grande difficulté que celle que j'eus à le retourner entierement, comme je fis pour le tirer par les pieds. La mere & l'enfant ayant été secourus de la sorte, se porterent tous deux bien ensuite.

Observation CCCLV.

D'une femme qui mourut d'une perte de sang causée par l'entier renversement du fond de la matrice.

Le 11. Mars 1684. j'ay vû une femme qui avoit une perte de sang continuelle depuis huit mois qu'elle étoit accouchée, laquelle je jugeay estre entierement incurable, & la devoir certainement faire mourir, comme il arriva peu de temps ensuite ; parce que cette perte de sang venoit d'un renversement du fond de la matrice, qui avoit été tirée au dehors par une ignorante Sagefemme, dans le temps qu'elle la voulut délivrer de son arriérefaix en l'accouchant ; & comme après ce fâcheux accident, cette Sagefemme s'étoit contentée de repousser la matrice en dedans, sans reduire pour lors le renversement de son fond, comme elle auroit dû faire, si elle eust été assez entenduë en son art ; il se fit un si fort étranglement de cette partie, vers l'orifice interne qui étoit aussi renversé, que ce fond de la matrice s'étant extraordinairement tumefié, la reduction que l'on en auroit pû faire dans le commencement, devint dans la suite impossible.

OBSERVATION CCCLVI.

D'une femme qui accoucha très-heureuſement, quoyqu'elle euſt eû une perte de ſang un mois auparavant.

LE 19. Mars 1684. j'ay accouché une jeune femme de ſon premier enfant qui vint naturellement, laquelle avoit eû un mois auparavant, une perte de ſang, dont elle vuida bien une palette en un jour; pour lequel ſujet je la fis ſaigner pour lors du bras, & la fis tenir de repos au lit; moyennant quoy ce dangereux accident ayant ceſſé, cette femme porta ſon enfant encore un mois entier, & en accoucha très-heureuſement en quatre heures de temps: mais pour une plus grande ſeureté elle s'abſtint, par mon conſeil, de coucher avec ſon mary durant tout ce mois, afin d'éviter par cette précaution la recidive de cet accident, qui auroit pû eſtre très-dangereux à la mere & à l'enfant.

OBSERVATION CCCLVII.

De l'accouchement d'une femme qui avoit un flux dyſentérique depuis dix ou douze jours.

LE 22. Mars 1684. j'ay accouché une jeune femme de ſon premier enfant qui vint naturellement: mais la mere étoit pour lors très-incommodée depuis dix ou douze jours d'un fâcheux flux de ventre dyſentérique, qui lui continua encore deux jours entiers après eſtre accouchée, pour lequel ſujet je lui conſeillay l'uſage du lait de vache tout recemment trait, tant pris par la bouche qu'en clyſtere, par le moyen duquel remede elle fut guerie de cette dangereuſe maladie, qui auroit pû lui eſtre mortelle, comme elle fut à cette femme dont j'ay parlé en l'Obſervation CCCLIII. car il faut remarquer que ces ſortes de flux dyſenteriques venant aſſez ſouvent du dégorgement d'une bile corroſive, qui de la veſſie du fiel, & du canal pancréatique ſe décharge premierement dans les inteſtins greſles, où elle cauſe de très grandes douleurs, avant que d'eſtre portée dans les gros inteſtins, où cette humeur excite par ſon acrimonie de très-fréquentes épreintes, l'on ne peut appaiſer l'intemperie que cette fâcheuſe maladie cauſe aux inteſtins ſuperieurs, que

par la voye de quelque aliment benin tel qu'est le lait : car les clysteres ne pouvant pas estre portez par delà les gros intestins, il arrive assez souvent, que l'on reçoit peu de soulagement si l'on se contente de ces simples clysteres, sans faire user aux malades de quelque aliment medicamenteux, qui puisse en même temps adoucir l'acrimonie de cette bile corrosive, qui se décharge dans les intestins superieurs, comme fait très-bien le lait tout recemment trait. Mais il faut bien prendre garde que ce soit le lait d'une vache bien saine, qui ne soit point pleine, ni en chaleur, & qu'elle n'ait pas fait trop recemment son veau, & qu'elle soit nourrie de bon pasturage, & abreuvée de bonne eau ; toutes lesquelles conditions sont absolument necessaires au lait pour en rendre l'usage salutaire.

Observation CCCLVIII.

D'une femme qui accoucha heureusement à terme, quoiqu'elle eust eû un mois auparavant la fiévre durant cinq semaines, dont elle avoit été guerie en prenant du quinquina.

Le 29. Mars 1684. j'ay accouché une femme d'un enfant masle qui se portoit bien, quoique la mere eust eû un mois auparavant une fiévre tierce, & double tierce, durant près de cinq semaines, qui l'avoit reduite à une extrême foiblesse, n'ayant pas pû guerir de cette fiévre par les remedes ordinaires de la medecine ; ce qui fit que son Medecin qui avoit toûjours repugné à mon sentiment, qui étoit de lui faire prendre du *quinquina*, fut enfin obligé de lui donner ce remede en boisson, qui ayant produit le bon effet que j'en avois fait esperer à la malade, la guerit parfaitement de cette fiévre, dont la violence des accès la mettoient en grand risque d'accoucher avant terme, & même de mourir si elle eust accouché durant cette maladie, qui l'avoit extrêmement debilitée ; de sorte qu'étant rétablie en bonne santé, & étant entierement à terme, elle accoucha très-heureusement d'un enfant qui se portoit très-bien.

OBSERVATION CCCLIX.

D'une femme qui avoit une disposition inflammatoire de la matrice, causée par une fausse couche qu'elle avoit eûë.

LE 12. May 1684. je vis une femme qui avoit une disposition inflammatoire de la matrice, causée par une fausse couche qu'elle avoit eûë, depuis trois semaines qu'elle avoit commencé à vuider, à ce qu'on me dit, quelque portion d'un faux germe, après deux ou trois mois de soupçon de grosseſſe; & principalement de ce qu'un Chirurgien peu entendu en l'art des ac couchemens, avoit tenté par plusieurs fois, avec quelque violence, de la délivrer de ce corps étrange; joint à cela que plusieurs Medecins qui la voyoient journellement, l'avoient fait saigner du pied & purger mal à propos, durant que la matrice souffroit encore une fluxion assez considerable, qui étoit entretenuë par la presence de quelque portion de ce corps étrange, qui y étoit restée adherente depuis tout ce temps-là: car elle en avoit encore vuidé une petite partie grosse comme une noisette le même jour que je la vis; laquelle ne me parut pas avoir aucune corruption considerable; & comme on avoit coûtume de faire prendre tous les jours à cette femme des lavemens purgatifs assez forts, & d'autres remedes interieurs, pour exciter, à ce que l'on prétendoit par ces remedes, l'expulsion de ce qui pouvoit estre resté de ce corps étrange dans la matrice, & la soulager de très-grandes douleurs qu'elle sentoit dans le ventre, qui étoit assez tendu, je lui conseillay au lieu de cela, de ne se servir que d'une simple décoction émolliente, ou bien de seule eau tiéde, ou du petit lait pour tout remede, & de commettre tout le reste à la nature; ce qui lui réüssit fort bien, & la délivra entiérement en peu de jours de cette inflammation de matrice, qui avoit été si grande que la malade en avoit même eû quelques mouvemens convulsifs. Il faut remarquer qu'il vaut beaucoup mieux assez souvent commettre à la nature l'expulsion de ces sortes de corps étranges, quand la matrice n'est pas assez ouverte pour les pouvoir tirer facilement, que d'en tenter avec violence l'extraction par l'opération de la main, comme avoit fait ce Chirurgien, ou d'en exciter l'expulsion par des remedes purgatifs inconsidérément ordonnez, comme ceux que l'on

avoit fait prendre à cette femme fort à contre-temps, lors que la matrice étoit encore en une fluxion très-douloureuse : car il arrive que l'orifice de la matrice au lieu de s'amolir & de se relâcher, comme il fait quand l'inflammation est appaisée, demeure au contraire endurci & fermé, durant tout le temps que cette partie souffre inflammation.

Observation CCCLX.

D'une femme qui mourut quatre jours après estre avortée d'un petit enfant de trois mois.

Le 14. Juin 1684. j'ay vû une femme réduite à l'agonie, par une fiévre continuë avec une fluxion de poitrine, qui l'avoit fait avorter il y avoit trois jours, au troisiéme mois de sa grossesse, d'un petit enfant mort, tout corrompu ; & sur ce que l'on me dit que ce petit avorton n'avoit été expulsé de la matrice, que deux heures après qu'elle eust vuidé quelques membranes mêlées de quelques caillots de sang, qui firent croire à sa Sagefemme, & aux Medecins qui la voyoient dans sa maladie, que c'étoit l'arriérefaix qu'elle avoit ainsi vuidé ; j'asseuray son mari & la Sagefemme qui étoient présens, que si la malade n'avoit point vuidé autre chose depuis la sortie de ce petit avorton, qu'elle n'étoit point délivrée de l'arriérefaix, comme en effet elle ne l'étoit point ; car il arrive toûjours que ces petits avortons sont expulsez devant l'arriérefaix, qui souvent reste dans la matrice en ces sortes de fausses couches, s'il n'en est expulsé avec l'enfant en même temps, comme il arrive quand il est encore tout envelopé dans ses membranes. L'avortement qui étoit ainsi arrivé à cette femme dès le temps de sa maladie, qui de soy étoit déja mortelle, joint à la corruption de l'arriérefaix resté en la matrice, à quoy sa Sagefemme & ses Medecins n'avoient pas pris garde, contribua d'autant plus à la faire mourir le lendemain que je la vis en cet état desesperé, comme je l'avois predit à son mary.

OBSERVATION CCCLXI.

De l'accouchement d'une femme qui avoit vuidé pluſieurs fois du ſang & des eaux par la matrice dans le temps de ſa groſſeſſe.

LE 11. Juillet 1684. j'ay accouché une femme au terme de ſept mois & huit ou dix jours de ſa groſſeſſe, d'un enfant mâle, qui par la proportion de ſon corps me parut eſtre du temps que je viens de marquer. Cette femme avoit eû une perte de ſang aſſez conſiderable qui avoit commencé vers la fin du ſecond mois de ſa groſſeſſe, & avoit continué en ſe renouvellant de temps en temps, juſques à la fin du cinquiéme mois, auquel temps cette perte de ſang ayant ceſſé, elle ſe porta aſſez bien durant un mois ou cinq ſemaines; après quoi elle vuida tout d'un coup par la matrice, plus d'une pinte d'eau en pluſieurs flots, & continua encore durant plus d'un mois à en vuider preſque tous les jours; au bout duquel temps elle accoucha néanmoins aſſez heureuſement de cet enfant, qui pour eſtre né ainſi prématurément, ne vécut que dix ou douze heures. L'on pourroit douter ſi les eaux que cette femme vuida tout d'un coup par la matrice en ſi grande abondance, un mois devant que d'accoucher, étoient les eaux de ſon enfant, qui ſe fuſſent ainſi écoulées par quelque rupture de leurs membranes, ou ſi elles procedoient d'une eſpece d'hydropiſie de matrice, qui avoit ſuccedé à la debilité que la perte de ſang qui avoit précedé, pouvoit avoir cauſée en cette partie, comme il y avoit grand ſujet de le croire. Il faut néanmoins remarquer que l'on voit auſſi quelquefois des femmes qui long-tems devant que d'accoucher vuident les eaux de leur enfant, qui s'écoulent ſeulement en partie par une legere rupture de leurs membranes, qui ſe fait en quelque endroit, qui ne répondant pas à l'orifice interne de la matrice, empêche qu'elles ne s'écoulent entiérement; de ſorte qu'une bonne partie des eaux de l'enfant reſtant encore dans la matrice, l'accouchement ne ſuccede quelquefois que long-temps après ce premier écoulement qui ſe renouvelle par intervale.

Observation CCCLXII.

D'une femme qui fut dangereusement malade à cause de l'arriérefaix qui étoit resté en sa matrice après estre avortée d'un enfant de trois mois.

Le 12. Juillet 1684. je vis une femme qui ne faisoit que commencer à se mieux porter, après avoir été très-dangereusement malade durant trois semaines entieres de fiévre continuë avec redoublemens, & autres fâcheux accidens procedans de la suppuration de l'arriérefaix resté en sa matrice, ensuite de l'avortement qu'elle avoit eû d'un enfant de trois mois; sa Sage-femme ne l'ayant pas pû délivrer de cette arriérefaix, pour la difficulté qu'elle y trouva, la matrice s'étant tout à fait refermée, à ce qu'elle me dit, immediatement après la sortie de l'enfant; ce qui l'obligea d'en commmettre l'expulsion à la nature, qui n'en vint à bout que par l'entiere suppuration de ce corps étrange ainsi resté durant trois semaines: car quoique les femmes vuident ordinairement dans le même jour l'arriérefaix tout entier en ces sortes d'avortemens, ou peu de jours ensuite, on en voit néanmoins ausquelles ce corps étrange n'est expulsé qu'en suppuration, qui dure bien plus long-temps, & est toûjours accompagnée de fiévre, de grande douleur de teste, & de vapeurs hysteriques, avec de fréquentes foiblesses causées par la corruption de cette suppuration, qui est aussi accompagnée d'une grande infection cadavereuse; tous lesquels accidens ne cessent point que cette suppuration ne soit entiérement achevée; ce que l'on reconnoist en ce que pour lors les excrétions de la matrice paroissent pures, & entiérement délivrées de leur précedente infection, ainsi qu'elles commençoient à paroistre en la femme dont je viens de parler, lorsque je la vis; laquelle après avoir été travaillée de tous ces fâcheux accidens durant un si long-temps, se porta bien dans la suite.

OBSERVATION CCCLXIII.

D'une femme qui accoucha d'une grosse fille qui avoit toutes les parties charnuës de son corps très-dures, & comme scyrrheuses.

LE 9. Aoust 1684. j'ay accouché une femme âgée de plus de quarante ans, de son premier enfant, qui étoit une grosse fille encore vivante, mais très-foible, & qui mourut deux heures après estre née. La mere m'assura qu'il y avoit six jours entiers qu'elle ne l'avoit point senti remuer en son ventre, après avoir fait une legere chûte, & qu'elle n'étoit grosse pour lors que de sept mois, ou environ; mais la grosseur de l'enfant & celle de l'arriérefaix me firent croire qu'elle s'étoit trompée à la supputation du temps de sa grossesse, qui dans le commencement n'avoit pas même été connuë de plusieurs Medecins, qui attribuant à maladie les incommoditez qu'elle sentoit en ce temps, l'avoient fait saigner du pied, & baigner, & purger beaucoup de fois avec de très-violens remedes. Cet enfant en venant au monde avoit toutes les parties charnuës de son corps, qui étoit fort gros, très-dures & comme scyrrheuses, & tout le ventre fort tendu comme s'il eust été hydropique, ou bien comme si le foye, qui est ordinairement grand aux enfans, eust été une fois plus tumefié qu'il ne devoit estre; & l'arriérefaix qui étoit aussi très-gros, étoit tout verdastre, & commençoit à se corrompre; ce qui pouvoit faire douter si les mauvaises dispositions de cet enfant procedoient en partie de tous les remedes dont cette femme avoit usé mal à propos dans le commencement de sa grossesse, aussi-bien que de son mauvais temperamment, ou si elles n'étoient survenuës que depuis les six jours qu'elle n'avoit point senti remuër son enfant, après avoir fait cette legere chûte: mais je crus que les premieres causes y avoient du moins autant contribué que cette derniere, qui me parut n'avoir été seulement qu'adjuvante.

Observation CCCLXIV.

D'une femme qui ayant une grande perte de sang, qui lui avoit causé une convulsion, mourut incontinent après estre accouchée.

LE 28. Aoust 1684. je vis une femme grosse de huit mois, qui avoit depuis cinq ou six heures une perte de sang si grande, qu'après plusieurs foiblesses reïterées, elle en étoit tombée en une convulsion qui lui avoit duré un quart d'heure, ce qui me fit connoistre qu'elle étoit en très-grand péril de la vie, n'y ayant presque point d'esperance de la pouvoir sauver, vû le mauvais état où elle étoit pour lors; & comme la Sagefemme qui m'avoit appellé pour la secourir, avoit negligé de la faire confesser comme je lui avois recommandé auparavant, & que je craignois avec grand sujet, qu'il ne lui vînt encore une autre convulsion, & qu'elle ne mouruſt entre mes mains en l'accouchant, je ne voulus pas en entreprendre l'opération avant qu'on lui eust donné ce secours spirituel dans cette urgente necessité, comme fit assez inconsidérément un Chirurgien qui survint dans le même temps, lequel sans bien connoistre l'extrême danger où étoit cette femme, l'accoucha avec une très-grande peine d'un enfant mort, à qui l'opération fut entiérement inutile aussi-bien qu'à la mere, qui mourut incontinent après comme je l'avois prédit, connoissant bien que les grandes pertes de sang de cette nature étoient toûjours absolument mortelles, quand elles étoient suivies de la convulsion, qui est pour lors une marque évidente d'un extrême épuisement de tout le sang.

Observation CCCLXV.

D'une femme qui huit jours après estre accouchée fut saignée dix-sept fois en huit jours de temps, quoiqu'elle eust eû une surabondante évacuation de vuidanges durant les premiers jours.

LE 8. Septembre 1684. j'ay vû une femme, qui après estre accouchée assez heureusement depuis huit jours, avoit eû durant les quatre premiers jours une évacuation de vuidanges une fois plus abondante que n'ont ordinairement les autres femmes en couche; & ayant eû quelque chagrin depuis deux jours,

elle avoit été surprise d'une douleur du costé gauche, vers le bas des fausses costes, environ la region superieure de l'estomac & du diafragme, qui lui causoit une difficulté de respirer avec fiévre continuë & redoublemens la nuit; pour raison de quoy les Medecins qui la voyoient journellement, la croyant en danger de la vie, si cette maladie ne cessoit dans peu, la firent saigner en huit jours de temps jusques à dix-sept fois, tant du bras que du pied; après quoy elle se porta assez bien, non pas par l'effet de ces si frequentes saignées, que je crus lui avoir été ordonnées par ses Medecins, sans bonne raison, vû qu'elle avoit eû, comme j'ay dit durant les trois ou quatre premiers jours de sa couche une évacuation de vuidanges une fois plus abondante qu'à l'ordinaire : mais il arrive assez souvent que la nature forte & vigoureuse, comme elle étoit en cette femme, qui étoit d'une fort bonne complexion, résiste aux remedes faits mal à propos, aussi-bien qu'à la maladie. Cependant ses Medecins attribuoient le bon évenement à toutes ces frequentes saignées, dont trois ou quatre auroient été très-certainement plus que suffisantes ainsi que je l'ay bien connu par l'experience d'un très-grand nombre d'autres femmes, qui après de semblables indispositions se sont très-bien portées, quoiqu'elles n'eussent été saignées que deux ou trois fois seulement.

OBSERVATION CCCLXVI.

De l'accouchement d'une femme, qui après une sterilité de douze ans, & une maladie de trois ans, fut rétablie en parfaite santé, & renduë féconde par les eaux de Vichy.

LE 18. Septembre 1684. j'ay accouché une femme âgée de trente-quatre ans, de son premier enfant qui étoit un garçon; laquelle n'étoit devenuë grosse de cet enfant qu'après douze années de sterilité depuis son mariage; & ensuite d'une longue maladie durant trois années entieres, qui l'avoient réduite presque à l'extrêmité: pour raison de quoy ayant été au printems & à l'automne boire des eaux de *Vichy* en *Bourbonnois* durant vingt jours, peu de temps après avoir usé de ces eaux minerales pour la seconde fois, elle fut rétablie en parfaite santé; & quelques mois ensuite de cette continuelle langueur durant trois ou quatre années entieres, elle devint en un grand embon-

point, & grosse de cet enfant, dont elle accoucha très-heureusement. Il y a deux choses assez considerables en cet exemple : la premiere nous fait connoistre que les femmes steriles sont ordinairement bien plus valetudinaires que les autres : & la seconde qu'il n'y a pas de meilleur remede pour deboucher entiérement les obstructions des viscéres, aussi-bien que celles de la région de la matrice, qui causent ordinairement ces sortes de longues maladies semblables à celle de cette femme, que l'usage des eaux minerales, qui pénetrant pas leur vertu aperitive, & s'insinuant jusques dans les plus petites voyes des parties, les nettoyent & les délivrent entiérement des mauvaises humeurs, qui par leur tenacité y sont trop engagées, pour en estre expulsées par les remedes ordinaires.

Observation CCCLXVII.

D'une femme qui étant grosse de deux mois & une semaine, eut une excessive perte de sang, qui la fit avorter d'un petit fétus *qui n'étoit pas plus gros qu'une mouche à miel.*

Le 30. Septembre 1684. j'ay délivré une femme qui eut une fausse couche au terme de deux mois & une semaine de sa grossesse : & après avoir examiné l'arriérefaix dont je la venois de délivrer, je trouvay au milieu de ses membranes un petit *fétus* qui n'étoit pas plus gros qu'une mouche à miel, n'ayant pas profité depuis cinq ou six semaines, que son principe de vie avoit été détruit, par une violente agitation du corps & de l'esprit, que cette femme avoit eûë dans le temps qu'elle ne pouvoit pas estre grosse que de dix-huit ou vingt jours au plus : de sorte que ne croyant pas l'estre pour lors, à cause que le temps de ses mois n'étoit pas passé, elle negligea de se conserver, ayant été durant deux jours à monter & courir plusieurs fois par divertissement sur un âne, qui la fit tomber par deux foïs assez rudement, ayant eû outre cela une grande frayeur, pour s'estre égarée dans un bois, où elle eut peur des voleurs ; ce qui fit que le principe de vie ayant été détruit en ce *fetus* dès ce commencement de grossesse, il ne prit pas un plus grand accroissement que celuy auquel il étoit pour lors, & resta en cet état au ventre de sa mere durant un mois ou cinq semaines ; après quoy elle commença à vuider quelque peu de sang durant dix jours, en vuidant

dant ſeulement cinq ou ſix goutes par jour : mais enſuite il luy ſurvint tout d'un coup une perte de ſang ſi exceſſive, qu'elle auroit couru grand riſque de la vie, ſi je ne l'euſſe délivrée dans ce meſme tems de l'arriérefaix de ce petit *fétus*; lequel arriérefaix paroiſſoit eſtre de figure & groſſeur, comme ces ſortes de corps étranges que l'on prend ordinairement pour des faux germes, mais qui ne ſont effectivement que des arriérefaix de ces ſortes de petits avortons, auſquels la matrice en ſe contractant & ſe reſſerrant, après que les eaux qui eſtoient contenuës en leurs membranes s'en ſont écoulées, donne la figure de ſa cavité. La ſanté de cette femme ſe rétablit peu à peu dans la ſuite; mais elle fut durant près de deux mois entiers à vuider de temps en temps quelque peu de ſang, ou de ſeroſité teinte, ſinon qu'elle fut une fois dix jours ſans rien vuider, & pluſieurs autres fois, elle n'avoit eſté que deux ou trois jours; ayant par intervale quelques douleurs en maniere de colique dans le ventre; & ce qui eſt fort extraordinaire, cinquante-deux jours après que je l'eus ainſi delivrée de cette fauſſe couche, elle vuida une petite portion membraneuſe & charnuë, qui eſtant toute ramaſſée en globe, n'eſtoit pas plus groſſe qu'une mediocre féve d'haricot, & n'avoit aucune corruption, paroiſſant eſtre tout nouvellement detachée de la matrice, l'expulſion de ce petit corps étrange ayant eſté precedée d'une médiocre évacuation de ſang durant trois ou quatre jours, avec quelques douleurs de reins & dans le ventre. La diſpoſition de ce petit corps étrange pouvoit faire croire que c'eſtoit plûtoſt un nouveau petit faux germe, engendré depuis cette premiere fauſſe couche, durant les dix jours que cette femme avoit eſté ſans avoir aucune évacuation de la matrice, qu'un reſte de racine de cet arriérefaix, dont je l'avois délivrée il y avoit cinquante-deux jours, qui eſtant demeuré adherent vers une des cornes de la matrice, & y ayant toûjours eu quelque communication de vie, s'y eſtoit entretenu ſans corruption; ce qu'il falloit néanmoins bien croire, s'il eſtoit vray, comme cette femme m'aſſura, qu'elle n'avoit eû depuis ſa fauſſe couche aucune communication avec ſon mary, qui euſt pû faire ſoupçonner que ce petit fragment de membrane procedoit d'une nouvelle conception.

OBSERVATION CCCLXVIII.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant vint le cul devant.

LE 14. Octobre 1684. j'ay accouché une jeune femme de ſon premier enfant, qui eſtoit une fille qui vint le cul devant, laquelle je tiray vivante en cette poſture, & ſe portant fort bien; ayant jugé plus ſeur de commettre cet accouchement à la nature, juſques à ce que l'enfant euſt eſté pouſſé dehors par les ſeules douleurs de la mere, qui eſtoient aſſez bonnes, juſques au gros des feſſes; après quoy lui ayant dégagé les cuiſſes & les jambes l'une après l'autre hors du paſſage, j'achevay de le tirer ainſi que s'il euſt preſenté les pieds les premiers: & comme le cul avoit aſſez dilaté le paſſage pour donner une libre ſortie à la teſte de l'enfant, il ne fut pas en ſi grand danger de la vie, qu'il auroit eſté ſi j'euſſe précipité ſon extraction, devant que le paſſage euſt eſté ſuffiſamment preparé & dilaté: car dans le premier accouchement des femmes la voye n'eſtant pas faite, comme dans les accouchemens ſuivans, la teſte de l'enfant reſtant pour ce ſujet plus long-temps arreſtée au paſſage, après que le corps en eſt ſorti avec beaucoup de peine, il court plus grand riſque d'y eſtre ſuffoqué, que lors que cette voye a eſté dilatée par le cul de l'enfant qui s'eſt preſenté le premier; de ſorte qu'il eſt ſouvent plus ſeur de le laiſſer venir en cette poſture, comme je fis, que d'en précipiter l'extraction.

OBSERVATION CCCLXIX.

D'une femme âgée de quarante cinq ans, qui avoit un ſoupçon de groſſeſſe mal fondé.

LE 15. Octobre 1684. je vis une femme âgée de quarante cinq ans, qui n'ayant jamais eû d'enfans croyoit néanmoins eſtre groſſe de huit mois: mais l'ayant examinée, je trouvay que ſon ſoupçon de groſſeſſe eſtoit mal fondé, quoy qu'elle aſſuraſt ſentir quelque choſe ſe mouvoir en ſon ventre depuis plus de quatre mois, comme ſi c'euſt eſté veritablement un enfant. Cette femme eſtoit fort graſſe & d'une taille toute ramaſſée, ayant le nombril fort enfoncé en dedans, & l'orifice interne de la ma-

trice assez menu, comme il est ordinairement aux femmes steriles; lesquelles deux dernieres dispositions n'auroient pas esté de la sorte, si elle eust été effectivement grosse d'enfant au terme qu'elle croyoit l'estre; ce qui me fit connoistre que ces mouvemens qu'elle prétendoit avoir senti en son ventre depuis quatre mois, ne venoient que de certains tressaillemens de la matrice, procedans de la fermentation des humeurs retenues dans les vaisseaux de cette partie, à cause de la suppression de ses menstruës, qui estoit en quelque façon naturelle en l'âge avancé où cette femme estoit; & que la grosseur de son ventre n'estoit causée que par un excessif embonpoint.

Observation CCCLXX.

D'une femme qui estant grosse de six mois & demy fut attaquée de la petite verole qui la fit mourir quatre jours après estre accouchée.

Le 18. Octobre 1684. j'ay vû une femme grosse de six mois & demy, qui après avoir eû une fiévre continuë avec redoublemens durant cinq ou six jours, fut attaquée de la petite verole; ce qu'un Apotiquaire voyant, il luy fit prendre aussi-tost beaucoup de potions prétenduës cordiales avec de la poudre de vipere & autres drogues de cette nature, qui pour l'extrême repugnance que la malade avoit à les prendre, contribuérent, comme je l'avois prédit, autant que sa maladie, à la faire avorter, & consequemment à luy causer la mort, quatre jours après estre ainsi accouchée prématurément dans le mauvais état de sa maladie. Je ne veux pas néanmoins qu'on croye qu'en rapportant cet exemple, j'infere que cette femme ne seroit pas morte, si elle n'eust pas pris toutes les drogues que cet Apotiquaire luy donnoit journellement, qui servirent plûtost d'empeschement que de soulagement à la nature; car sa maladie qui de soy estoit mortelle, pouvoit assez produire ce mauvais effet: mais mon intention est seulement de faire connoistre que dans toutes les maladies des femmes grosses, on doit empescher par toutes sortes de moyens, autant qu'il est possible, qu'elles accouchent durant que la nature est trop occupée par la grandeur de la maladie, pour pouvoir bien regir l'évacuation des vuidanges qui doivent suivre l'accouchement, dont les humeurs estant suppri-

mées & détournées, ne manquent pas de refluer vers les parties principales qui estoient déja affectées, & d'augmenter de beaucoup le dangereux état, où les femmes estoient avant leur accouchement.

Observation CCCLXXI.

De l'accouchement d'une femme, dont l'enfant estoit mort à cause de la sortie du cordon de l'ombilic.

Le 5. Novembre 1684. j'ay accouché une femme d'un enfant mort en son ventre, durant le temps de son travail, à cause de la sortie du cordon de l'ombilic qui se présentoit au devant de la teste, qui resta au passage à sec durant cinq ou six heures; les eaux s'estant entierement écoulées dès le commencement de son travail, sans ouverture de la matrice, dont l'orifice estoit fort épais & si peu dilaté qu'il n'y avoit pas lieu d'y introduire qu'avec peine un ou deux doigts; laquelle disposition m'empescha de tenter à retourner l'enfant qui dans le commencement me parut estre vivant, par le battement que l'on sentoit à son cordon: car il auroit fallu faire pour cela, une si grande violence à la mere, qui estoit très-petite, & beaucoup affoiblie d'un flux de ventre qu'elle avoit depuis quinze jours, que l'opération lui eust esté vraisemblablement mortelle, aussi-bien qu'à l'enfant, qui pour sa foiblesse s'estoit déja entiérement vuidé dans le ventre de sa mere, & estoit situé si au dessus de l'os *pubis*, que durant les cinq prémiéres heures de son travail, qui en dura douze entiéres, je ne le pûs aucunement toucher du doigt; ne sentant pour lors que le cordon qui sortoit toûjours à chaque douleur, & que l'on ne pouvoit pas reduire, à cause du peu d'ouverture de la matrice. Le lendemain que j'eus ainsi accouché cette femme, son flux de ventre recommença à l'incommoder durant quelques jours; mais luy ayant fait user du lait de vache tout recemment trait, tant pris par la bouche, qu'en lavement, elle se porta fort bien dans la suite.

OBSERVATION CCCLXXII.

D'une femme qui mourut d'un ulcere carcinomateux de la matrice.

LE 23. Novembre 1684. j'ay vû une femme âgée de septante-trois ans, qui après avoir eu une entiere cessation de ses menstruës à l'âge de cinquante-quatre ans, avoit esté surprise, dix-huit ans ensuite, d'une perte de sang dont elle estoit fort incommodée depuis neuf ou dix mois, laquelle luy avoit duré pendant un mois entier dans le commencement, & se renouvelloit de temps en temps avec un écoulement de serositez semblables à de la lavure de chair, qui venoit d'un ulcere carcinomateux que je luy trouvay en la matrice, lequel je jugeay estre entiérement incurable, & devoir certainement faire mourir cette femme dans peu, comme il arriva quelques mois ensuite. Car il faut remarquer que l'on ne voit jamais de perte de sang aux femmes qui ont passé soixante ans, après une entiere privation de leurs menstruës durant plusieurs années, qu'elle ne vienne d'une disposition ulcereuse de la matrice; qui nonobstant tous les remedes que l'on y puisse faire, se convertit toûjours dans la suite en un cancer incurable: de sorte que ces pertes de sang doivent toûjours estre considerées, comme un signe avant-coureur de la mort des femmes à qui elles arrivent, ainsi que je l'ay fait remarquer en plusieurs autres observations.

OBSERVATION CCCLXXIII.

De l'accouchement d'une femme qui devant que de devenir grosse, avoit esté très-infirme durant cinq ans, à cause d'une entiére suppression de ses menstruës.

LE 1. Decembre 1684. j'ay accouché une femme âgée de vingt-un ans de son premier enfant, qui estoit un garçon très-gros & robuste, nonobstant qu'elle n'eust vescu durant tout le cours de sa grossesse que de fruits verts en excessive quantité; mais ce qui est de plus remarquable, est que cette femme avoit eu ses menstruës dès l'âge de douze ans, dont elle avoit continué tous les mois d'avoir une évacuation bien reglée durant trois années, après quoy ayant eû une grande fascherie, elle

en eut une entiére suppression durant cinq années, pendant lesquelles elle fut presque toûjours incommodée, & en continuelle langueur, urinant très-peu, & rendant mesme quelquefois ses urines toutes noires. Mais ensuite de tout ce temps-là s'estant mariée & ayant eû une seule fois dans le commencement de son mariage quelques gouttes de sang menstruël, elle devint incontinent après grosse de cet enfant, qui estoit comme j'ay dit extrémement gros & robuste, nonobstant les mauvais alimens dont la mere avoit usé durant toute sa grossesse, qu'elle avoit mesme ignorée dans le commencement, ayant eû de la peine à se persuader qu'elle eust pû devenir grosse, vû toutes ses infirmitez passées; dont elle fut entiérement guerie par le mariage, qui luy servit d'un salutaire remede, estant devenuë depuis ce temps-là si féconde qu'elle n'a presque pas manqué tous les ans de faire des enfans qui se portoient bien, dont je l'ay toûjours accouchée fort heureusement.

Observation CCCLXXIV.

D'une femme qui après avoir souffert durant quatre jours de très-violens vomissemens de matiere noiraſtre, accoucha toute seule assez heureusement, contre l'opinion d'un très célébre Medecin, qui avoit proposé de lui faire l'opération Césarienne.

Le 10. Decembre 1684. j'ay vû une femme âgée de trente ans, qui venoit d'accoucher toute seule assez heureusement d'une fille vivante, au terme de huit mois & demy de sa premiere grossesse, après avoir souffert durant quatre jours entiers de très-violens vomissemens, qui luy faisoient rendre par la bouche des matieres toutes noiraſtres, mesme jusques aux matieres des intestins; lequel accident estoit souvent accompagné de vapeurs, & quelquefois de mouvemens convulsifs; nonobstant quoy ce dangereux accident, qu'on croyoit la devoir faire mourir, estant cessé, elle accoucha si promptement & si facilement, que je la trouvay accouchée toute seule, comme j'ay dit, en arrivant chez elle, n'ayant pas esté plus d'une petite heure en travail. Ces sortes de violens vomissemens venoient vraisemblablement d'un dégorgement extraordinaire de la bile de la vessie du fiel, ou du suc *pancreatique* dans l'intestin *duodenum*, qui en estant douloureusement piquoté, communiquoit cette affe-

ction à l'eſtomac, dans le fond duquel ces meſmes humeurs eſtoient portées par ſon violent ſoulevement, qui y attiroit meſme les matieres des inteſtins. Cette femme fut ſi cruellement travaillée durant les quatre jours de ces violens vomiſſemens, qui luy cauſerent comme j'ay dit, des mouvemens convulſifs, qu'un des plus célébres Medecins la voyant en ce mauvais état, propoſoit de luy faire l'opération Céſarienne, afin de la préſerver plus facilement, à ce qu'il s'imaginoit, du plus grand danger où elle eſtoit de mourir par les efforts extraordinaires de ces continuels vomiſſemens, qui l'avoient reduite preſque à l'extrémité. Mais comme je luy eûs fait entendre, que ce ſeroit une grande temerité d'entreprendre de faire cette cruelle & funeſte opération à cette femme, puiſqu'elle pourroit bien accoucher par la voye naturelle, quand elle ſeroit effectivement en travail, il changea d'opinion & reconnut manifeſtement la pernicieuſe erreur dans laquelle il avoit eſté, quand il vit que cette femme eſtoit accouchée ſi facilement, qu'elle accoucha d'elle-meſme, ſans autre ſecours que celuy de la nature, comme il luy arriva cinq ou ſix jours après que la violence de ces vomiſſemens, & les accidens qu'ils luy avoient cauſez, eurent eſté calmez par le moyen de deux ſaignées du bras, que je lui fis faire & de pluſieurs clyſteres que je lui fis donner, luy faiſant auſſi prendre un peu de *laudanum.*

Observation CCCLXXV.

De l'accouchement d'une jeune femme de quinze ans, qui eſtoit devenuë groſſe ſans avoir jamais eû ſes menſtruës, ſinon qu'il luy en avoit parû la premiére fois un ſimple petit commencement.

Le 25. Decembre 1684. j'ay accouché une jeune femme âgée de quinze ans, de ſon premier enfant, qui eſtoit une groſſe fille qui vint naturellement. Elle avoit eſté mariée dès l'âge de treize ans, & n'avoit encore alors jamais eû ſes menſtruës; ſinon que le vingt-cinq du mois de Mars précedent, qui eſtoit juſtement neuf mois avant ſon accouchement, il luy avoit parû pour la premiere fois un ſimple commencement de menſtruës, à marquer ſeulement ſa chemiſe de la largeur de deux doigts, immediatement après quoy elle eſtoit devenuë groſſe de cette fille,

qui avant que sa mere eust passé l'âge de trente ans, la pouvoit bien rendre grande mere. Cet exemple fait manifestement connoistre que les jeunes femmes ne commencent à devenir fecondes, que lors que ce signe paroist en elles; qui pour petit qu'il soit, en marque la premiere disposition.

OBSERVATION CCCLXXVI.

D'une femme qui accoucha heureusement, quoyqu'elle eust eû quatre accès de convulsion.

LE 17. Janvier 1685. j'ay vû une femme âgée de vingt-cinq ans, en travail de son premier enfant, laquelle avoit déja eu trois accès de convulsion depuis deux heures: mais comme elle estoit revenuë en bonne connoissance, lorsque je la vis, aussi-bien que dans les intervalles des autres accès de cette convulsion, & que l'orifice interne de sa matrice, qui estoit d'une substance assez molle & mince, qui sont deux bonnes conditions, commençoit d'estre considerablement dilaté (ne l'estant toutefois pour lors que de la largeur de deux doigts) je laissay la conduite du reste de son travail à la Sagefemme qui l'assistoit, luy recommandant seulement de la faire saigner promptement du bras, & de luy faire donner ensuite un clystere un peu fort; & mesme de la faire saigner une seconde fois, au cas qu'il luy revînt encore quelque convulsion, ce qui ayant esté executé, comme je l'avois conseillé, elle accoucha cinq heures ensuite assez heureusement, d'un gros garçon qui se portoit bien; & comme un peu auparavant il luy estoit encore survenu un autre accès de convulsion, elle resta durant deux ou trois heures après estre accouchée sans connoissance; mais elle se porta bien ensuite. Il faut remarquer que la convulsion qui arrive aux femmes qui sont en travail, leur est ordinairement mortelle, quand après l'accès de la convulsion elles restent sans aucune connoissance, qui est une marque évidente que l'impression qui a esté faite au cerveau a esté fort violente: mais quand elles reviennent à connoissance immediatement après la convulsion, comme il estoit arrivé à cette femme, elles en peuvent fort bien échapper, comme elle fit après estre heureusement accouchée; à quoy contribuerent beaucoup les deux bonnes conditions que je trouvay en l'orifice interne de sa matrice; qui sont d'estre d'une

d'une substance molle & mince ; par le moyen desquelles la dilatation necessaire à l'accouchement s'en fait bien plus facilement, que lorsque cet orifice est d'une substance dure & fort épaisse.

Observation CCCLXXVII.

D'une femme qui croyant estre grosse de six mois, ne vuida de la matrice qu'une espece de Mole *plus grosse que les deux poings, composée de plus de mille vessicules de differente grosseur.*

Le 26. Janvier 1685. j'ai délivré une femme âgée de trente-deux ans, d'une espece de *Mole*, ou corps étrange tout particulier, laquelle croyoit pour lors être grosse de six mois. Je lui tirai de la matrice, après qu'elle eût eu durant trois heures des douleurs semblables à celles de l'accouchement, près de deux livres de petites vessicules pleines d'eau claire, lesquelles tenoient toutes les unes aux autres par de petits filamens très-fragiles, toute leur masse ensemble excedant la grosseur des deux poings, outre plusieurs caillots de sang recuit, qui y étoient entrelassez en plusieurs endroits. Toutes ces vessicules semblables à des *hydatiques* étoient plus de mille en nombre, de differente grosseur, les plus petites étant comme des grains de chenevi, & des pois ; d'autres étant de la grosseur d'une aveline, & beaucoup d'autres de moyenne grosseur. Il y avoit aussi comme quelque espece de chair confuse, qui servoit de base, d'où prenoient racine une infinité de filamens, où toutes ces vessicules étoient attachées, ainsi que la graine des œufs paroît dans l'ovaire des poules. Cette femme avoit depuis près de quatre mois une mediocre perte de sang, en maniere d'écoulement presque continuel, ne sentant aucun mouvement en son ventre, sinon un simple mouvement de décidence. Mais un peu devant que je la délivrasse de ce corps étrange, il lui vint une perte de sang très-abondante, qui néanmoins ne lui causa qu'une seule legere foiblesse ; après quoi elle eut des vuidanges comme il arrive aux fausses couches de ce terme : & s'étant bien portée ensuite, elle devint grosse d'un enfant très-sain & bien conformé, dont je l'accouchai heureusement le 17. Octobre de l'année suivante. Certains Physiciens visionnaires ayant examiné ce gros amas de vessicules, dont j'avois délivré cette femme,

crurent que ces mêmes vesicules pouvoient bien autoriser l'opinion qu'ils avoient, que la generation se fait dans les femmes par de petits œufs, qui se détachant des testicules viennent à tomber dans la matrice, par des voyes imaginaires, qu'ils supposent pour prouver leur opinion. Mais je croi que la disposition & le nombre excessif de toutes ces vesicules faisoient assez voir l'erreur de cette opinion chimerique, & que la génération de ce corps étrange n'étoit arrivée en cette femme, que par quelque mauvaise disposition qui s'étoit rencontrée dans les semences qu'elle avoit conçûes, qui ayant été destituées dès ce commencement du divin mouvement qui devoit placer reguliérement en leur lieu toutes leurs differentes parties pour en former un enfant, n'en avoit formé que ce *chaos* de simples vesicules.

Observation CCCLXXVIII.

D'une femme qui croyant n'estre grosse que de sept mois, étoit veritablement accouchée au terme de neuf mois complets.

Le 1. Fevrier 1685. j'ai accouché une femme de son premier enfant qui étoit un garçon, qui vint naturellement, sinon que ses eaux s'étoient écoulées sans douleurs, douze heures avant que les veritables douleurs du travail lui vinssent; lesquelles nonobstant cet accident ne lui durerent que deux ou trois heures; après quoi elle accoucha très-heureusement de cet enfant, que je jugeai être venu au terme de neuf mois complets, par la grosseur & la juste proportion de son corps, quoique la mere ne se crût grosse pour lors que de sept mois. Mais il y avoit bien de l'apparence qu'elle s'étoit trompée à la supputation du terme dont elle étoit grosse; à cause qu'elle avoit eu ses menstruës à l'ordinaire les deux premiers mois de sa grossesse, dont le commencement lui avoit été inconnu pour ce sujet. C'est de ces sortes d'enfans gros, gras, larges & plantureux, que l'on suppose être venus à sept mois de grossesse; mais qui sont effectivement nez à neuf mois complets, que l'on voit vivre, qui ont donné lieu à l'erreur que le vulgaire a, que le septiéme mois est un terme naturel de la naissance des enfans, bien que ce terme participe plus de l'avortement que du veritable accouchement comme la petitesse & l'extrême foiblesse de tous

les enfans nez à ce terme prématuré le témoignent assez manifestement.

Observation CCCLXXIX.

D'une femme qui croyant estre accouchée à la fin du huitiéme mois ayant pour lors un flux de ventre, étoit accouchée au terme de neuf mois complets.

Le 5. Fevrier 1685. j'ay vû une femme accouchée depuis un jour & demi d'une fille, qui se portoit assez bien, & qui par la grosseur & la proportion naturelle de son corps, me parut être née au terme de neuf mois complets, ou environ, quoique la mere qui avoit eu quelque petite perte de sang vers le premier mois de sa grossesse, crût être accouchée seulement à la fin du huitiéme mois; son accouchement ayant été seulement acceleré de cinq ou six jours par un flux de ventre accompagné de vomissement, dont elle fut fort travaillée durant les deux jours précedens, & qui avoit encore continué avec violence durant trente heures après qu'elle fut accouchée, pour raison de quoi son mari m'avoit mandé pour avoir mon avis touchant cette fâcheuse indisposition de sa femme, qu'il croyoit en grand danger; à cause qu'elle rendoit par son flux des glaires sanglantes, apprehendant que ce flux ne fût dysentérique. Mais comme je trouvai la malade sans fiévre, lorsque je la vis, & sans aucune tension du ventre, & que son flux s'étoit beaucoup moderé depuis trois ou quatre heures, je la crûs sans aucun danger, le peu de sang qu'elle avoit rendu avec épreintes parmi les frequentes déjections du ventre, ne venant que des hémorrhoïdes irritées tant par la compression que la tête de l'enfant en avoit faite, que par l'acrimonie que les humeurs des déjections pouvoient avoir; car s'il y eût eu érosion aux intestins, & que le flux eût été veritablement dysentérique, le ventre de la malade auroit été tendu, elle auroit eu aussi la fiévre; ce qui ne se rencontrant pas, me la fit assurer & son mari, qu'elle se porteroit bien dans peu, comme il arriva après qu'elle eût pris par mon conseil tant par la bouche, qu'en clystere, deux ou trois simples boüillons au lait avec quelques jaunes d'œufs frais délayez dedans.

Observation CCCLXXX.

D'une femme qui étant grosse de deux mois, eut un avortement causé par une ceinture imbuë de mercure, qui lui avoit excité un copieux flux de bouche.

Le 11. Fevrier 1685. j'ai vû une femme, qui étant grosse de deux mois, avoit mis autour de son corps une ceinture imbue de mercure, par l'avis de quelque imprudent qui lui avoit conseillé de s'en servir, pour la guérir d'une simple gratelle dont elle étoit incommodée; lequel mauvais remede lui avoit causé quelques jours ensuite un copieux flux de bouche, avec une si grande enflure de toutes les parties interieures de la gorge, que dans l'apprehension qu'elle n'en suffoquast, ou qu'il ne lui arrivast un transport au cerveau, on avoit été obligé, à ce que me dit son Chirurgien, de la saigner quatre fois, & même de la purger plusieurs fois pour faire prendre cours aux humeurs par en bas, ne la croyant pas aussi lui-même grosse; ensuite de quoi elle eut une perte de sang assez abondante, qui lui ayant causé plusieurs foiblesses réïterées, lui excita enfin un avortement, auquel les remedes purgatifs qu'on lui avoit donnez pouvoient bien avoir contribué, aussi-bien qu'à la perte de sang qui l'avoit précedée. Mais quoique la malade me parut très-foible pour tous ces accidens, lorsque je la vis, je ne la crûs pas en peril, & je préjugeai bien même, que la grande évacuation dont son avortement avoit été précedé, & celle qui le devoit suivre, feroient indubitablement cesser dans peu son flux de bouche, comme il arriva, ensuite de quoi elle se porta bien.

Observation CCCLXXXI.

D'une femme qui ayant fait un voyage de cent lieues dans le premier mois de sa grossesse, avorta deux mois ensuite, d'un petit fetus *qui n'étoit pas plus gros qu'une mouche à miel.*

Le 25. Fevrier 1685. j'ai vû une femme grosse de trois mois ou environ, qui avorta en ma presence d'un petit *fetus* qui n'étoit pas plus gros qu'une mouche à miel; la cause de cet accident procedant apparemment de ce qu'elle avoit fait en cinq

jours de temps un voyage de cent lieuës dans un carosse de voiture, n'étant grosse pour lors que d'un mois ou environ; ce qui fut cause que par la grande agitation, qu'elle reçût en ce voyage, le principe de vie ayant été entierement, ou en partie, detruit dès ce temps-là en ce petit *fetus*, il n'avoit pas pris un plus grand accroissement. Un mois ensuite cette femme vuida de la matrice quelque peu de sang, durant un jour ou deux seulement, lequel accident ayant cessé recommença à paroître au bout d'un autre mois, & la fit enfin avorter de ce petit *fetus*, qui auroit dû être de la longueur du plus grand doigt de la main, vers la fin du troisiéme mois; auquel temps la nature le poussa dehors tout enveloppé de ses membranes & de ses eaux, le tout étant de la grosseur d'un petit œuf de poule. Si cette femme eût été saignée du bras avant que d'entreprendre son voyage, comme je lui aurois conseillé, si elle m'en eût fait demander avis, elle se seroit peut-être préservée par ce remede de la fausse couche qui lui arriva; car les femmes grosses se blessent d'autant plus facilement que leurs vaisseaux sont pleins de sang, parce que la grande commotion du corps échauffant beaucoup le sang, & lui donnant un plus impétueux mouvement qu'à l'ordinaire, les vaisseaux de la matrice qui en sont trop pleins, viennent à s'ouvrir extraordinairement, ou même à se rompre. C'est pourquoi les femmes grosses qui ont quelque long voyage à faire de nécessité, ne peuvent pas se préserver de cet accident par un meilleur remede que par la saignée, qui vuide la trop grande plenitude des vaisseaux.

OBSERVATION CCCLXXXII.

D'une femme qui se plaignoit de la mauvaise méthode d'un Chirurgien qui avoit employé plus de six livres de beurre en son précedent accouchement.

LE 27. Février 1685. j'ai accouché une femme d'une fille qui vint naturellement, & avec assez de facilité. Cette femme voyant qu'elle étoit accouchée plus aisément qu'elle n'avoit esperé, & s'étonnant de ce que je ne l'avois touchée auparavant que trois ou quatre fois pour l'aider à accoucher aussi heureusement qu'elle avoit fait, me dit qu'un Chirurgien qui l'avoit assistée dans son précedent accouchement, avoit usé plus de six

livres de beurre, lui en introduisant continuellement dans la matrice, & qu'il avoit toujours eu sa main au passage, croyant par-là faciliter son accouchement, qui au contraire en fut beaucoup retardé par cette mauvaise methode; car en introduisant si fréquemment la main au passage pour introduire ce beurre, on consume les humiditez glaireuses naturelles, qui servent bien mieux à faciliter la sortie de l'enfant, que tout le beurre qu'on y peut introduire; outre qu'on ne le peut pas porter en cette partie, qu'en faisant quelque violence qui l'échauffe & la fait tumefier. Pour moi, je suis si menagé & si chiche de beurre en ces occasions, pour la raison que je viens d'alleguer, que dans les plus difficiles accouchemens naturels que je fasse, je n'en use pas ordinairement plus de la grosseur d'une noix, & encore bien moins quelquefois; ne m'en servant que pour oindre simplement mon doigt afin de l'introduire avec plus de facilité dans le seul temps qu'il est necessaire.

Observation CCCLXXXIII.

D'une femme à qui, par l'ouverture de son corps après sa mort, on trouva le testicule gauche plus gros que la tête d'un homme.

Le 7. Mars 1685. je vis une femme âgée de vingt ans, que l'on soupçonnoit pour lors d'être grosse pour la premiere fois, de six mois ou environ, ayant le ventre assez gros pour le croire; mais comme il étoit extraordinairement dur, & que je trouvai l'orifice de sa matrice extrémement petit & menu, je ne la crus pas grosse d'enfant, l'éminence de son ventre me paroissant proceder de quelque tumeur scyrrheuse du *Mesentere*, ou de quelque autre partie voisine de la région de la matrice. Cette femme étoit si attenuée de fiévre lente, d'un long flux de ventre qui avoit succedé à de frequens & violens vomissemens, qu'elle en étoit presque moribonde: mais ces vomissemens étoient un peu calmez depuis trois semaines, qu'elle avoit vuidé par la bouche un ver de la longueur de la main, qui lui causoit auparavant de frequentes défaillances: de sorte que cette femme après avoir encore langui durant un mois, mourut; & par l'ouverture de son corps qui fut faite en ma presence, on lui trouva le testicule gauche tumefié d'une si prodigieuse grosseur, qu'il excedoit

celle de la tête d'un homme, & rempliſſoit tout le bas ventre, peſant plus de quinze livres, d'une ſubſtance toute compacte, comme celle d'un ſcyrrhe graiſſeux, ſemblable au corps graiſſeux que l'on voit au-deſſus de la poitrine d'un bœuf; & le teſticule droit étoit auſſi d'une pareille ſubſtance; mais il n'excedoit pas la groſſeur des deux poings, & contenoit en ſon milieu gros comme une noix de glaires ſemblables à du blanc d'œuf; & la matrice étoit au reſte ſaine, mais émaciée & petite, comme celle d'une fille de huit ans. Le bas ventre contenoit outre cela plus de trois pintes d'eau bourbeuſe, jaunâtre; & la poitrine en contenoit bien deux pintes qui étoient claires; & les poulmons étoient adherens aux côtes. La cauſe de toutes ces mauvaiſes diſpoſitions qui auroient pû arriver à une fille, auſſi-bien qu'à cette femme pouvoit être attribuée à la ſuppreſſion de ſes menſtruës, dont la matiere retenue avoit donné lieu à une ſi prodigieuſe augmentation de ſes teſticules, & à la generation des eaux qui ſe trouverent en ſon ventre & en ſa poitrine; de ſorte que toutes les humeurs ſuperfluës ſe portant & s'arrêtant en ces parties, au lieu de s'écouler par la matrice, elles étoient devenues toutes émaciées, par l'entiere privation de leur évacuation naturelle.

OBSERVATION CCCLXXXIV.

De l'accouchement d'une femme, dont l'enfant avoit la face d'une figure extraordinaire.

LE 8. Mars 1685. j'ay accouché une femme au terme de ſept mois & trois ſemaines, d'une fille qui pour ſa foibleſſe expira une heure après être née. Cette femme étoit beaucoup plus groſſe qu'elle n'avoit coûtume d'être dans ſes autres précedentes groſſeſſes; ce qui procedoit d'une très-grande abondance d'eau qu'elle vuida ſans aucune douleur, cinq ou ſix heures devant que d'accoucher de cet enfant, qui avoit la face d'une figure extraordinaire, n'ayant qu'un petit bout de nez aigu, où il n'y avoit qu'un ſeul trou tout rond, au lieu de deux narines; & les yeux étoient entiérement clos par une forte adhérence des deux paupieres. La mere me dit que dans le commencement de ſa groſſeſſe elle avoit regardé avec une grande attention un baladin, qui faiſoit devant elle des poſtures du corps, &

faisoit prendre à son visage & à ses yeux des figures extraordinaires ; ce qui pouvoit bien avoir contribué au vice de conformation qui paroissoit au visage de son enfant, dont toutes les autres parties du corps étoient néanmoins assez bien conformées. J'avouë que la forte imagination d'une femme peut bien dans le commencement de sa grossesse causer une telle commotion au petit corps de l'enfant, dont la matiére est pour lors encore toute molle, que la figure réguliere de ses parties en étant corrompuë, elle en devienne monstrueuse : mais après le second ou le troisiéme mois, comme les parties du corps de l'enfant sont assez fermes & solides, je ne croi pas que leur figure puisse en ce temps être changée par la seule imagination de la mere.

OBSERVATION CCCLXXXV.

D'une femme à qui, étant avortée d'un petit enfant de quatre mois, l'arriérefaix resta dans la matrice, & n'en fut expulsé qu'après douze heures.

LE 1. Avril 1685. j'ai vû une femme qui étoit avortée il y avoit une heure d'un petit enfant de quatre mois, qui par sa corruption me parut avoir été mort dans le ventre de sa mere huit ou neuf jours devant que la nature l'eût expulsé d'elle-même ; & comme le corps de cet avorton étoit tout flétri, & très-petit, & que pour cette raison il n'avoit que très-peu dilaté la matrice, je ne trouvai pas lieu pour lors de la pouvoir délivrer de l'arriérefaix qui y étoit resté ; ce qui fit que j'en commis l'opération à la nature, qui l'expulsa tout entier douze heures ensuite ; l'ayant jugé plus à propos que de faire dans cette disposition la violence qu'il eût fallu faire à la matrice, pour la dilater suffisamment à pouvoir permettre l'extraction de cet arriérefaix retenu, lorsque je vis cette femme une heure après son avortement, qui lui étoit arrivé pour avoir été par trop agitée en allant continuellement dans un carosse très-rude.

OBSERVATION CCCLXXXVI.

De l'accouchement d'une femme qui avoit eu deux enfans en chacune de trois de ſes précedentes groſſeſſes.

LE 19. Avril 1685. j'ay accouché une femme d'une fille qui vint naturellement au terme de huit mois & demi, qui ſe portoit fort bien, quoique ſa naiſſance paruſt avoir été accelerée de quinze jours, par une grande frayeur ſubite que cette femme eut, en voyant chez elle un de ſes domeſtiques battre une femme avec grand excès. Mais on pouvoit auſſi croire, que cet enfant étoit venu juſtement au terme qui étoit naturel à la diſpoſition de ſa mere, qui me dit qu'elle n'avoit jamais paſſé le terme de huit mois & demi en tous ſes autres accouchemens précedens, auſſi-bien de trois groſſeſſes, où elle n'avoit eu qu'un enfant à chaque fois, que de trois autres, où elle avoit accouché de deux enſemble. Cela étant ainſi, on pouvoit bien croire que cette frayeur, qui auroit pû accelerer l'accouchement d'une autre femme, n'avoit pas produit cet effet en elle, qui étoit entierement à la fin de ſon terme naturel, le même jour qu'elle en fut ainſi ſurpriſe. Des trois groſſeſſes où cette femme avoit eu deux enfans à la fois, ſa premiere avoit été de deux garçons; après quoy en deux autres groſſeſſes qui avoient ſuivi cette premiere, elle n'avoit eu qu'un enfant chaque fois, & en deux autres enſuite, qui étoient les dernieres, elle avoit fait deux filles à chaque fois. Quand j'accouchay cette femme cette derniere fois, je vis chez elle deux de ces filles jumelles âgées pour lors de ſept ans, qui étoient aſſez fortes & grandes pour leur âge.

OBSERVATION CCCLXXXVII.

Du laborieux accouchement d'une femme qui eut enſuite une diſpoſition ſcyrrheuſe de la matrice, qui la rendit ſterile & très-valetudinaire.

LE 30. Avril 1685. je fus mandé par une femme âgée de vingt ans, pour lui donner mon avis, dans l'impatience où elle étoit d'eſtre en travail de ſon premier enfant, depuis un jour &

demi que ses eaux s'étoient écoulées, croyant que sa Sagefemme ne lui donnoit pas tout le secours necessaire : mais dans le même instant que j'arrivay chez elle, je trouvay qu'elle accouchoit assez heureusement pour l'enfant qui étoit vivant. Cette femme étoit pour lors debout dans le milieu de sa chambre, sa Sagefemme l'ayant fait mettre en cette posture pour accelerer son accouchement par cette situation, en laquelle elle reçut son enfant étant derriere elle, en la maniere que les Sagesfemmes de village font assez ordinairement : mais quoiqu'elle parust pour lors estre accouchée aussi heureusement pour elle que pour son enfant, elle avoit été néanmoins si violentée par les efforts de son travail, qui fut aussi laborieux qu'il avoit été long, qu'il lui vint ensuite de son accouchement une disposition scyrrheuse de la matrice, qui l'a renduë entierement stérile & très-valetudinaire depuis ce temps-là ; à quoy avoient pû beaucoup contribuer, à ce qu'elle croyoit, les violences que la Sagefemme lui avoit faites avec la main, pour accelerer son accouchement, ou plûtost pour le précipiter, lorsqu'elle vit que l'on m'avoit envoyé querir pour prendre sa place, dans la crainte qu'elle avoit qu'elle ne perdist sa pratique. Je ne croy pas néanmoins que ce scyrrhe de matrice soit arrivé à cette femme à cause que sa Sagefemme la fit accoucher debout, car on est quelquefois obligé de faire tenir les femmes en cette situation, quand la difficulté de l'accouchement le requiert : mais il y a de l'apparence que les violences que cette Sagefemme fit avec sa main à la matrice, à ce que me dit cette femme, en furent la veritable cause originaire.

Observation CCCLXXXVIII.

De l'accouchement d'une femme qui avoit vuidé par deux differentes fois quelque peu de sang par la matrice en differens temps de sa grossesse.

Le 13. May 1685. j'ay accouché une femme d'un garçon qui vint à terme, & se portoit fort bien, quoique sa mere eust vuidé par deux différentes fois quelque peu de sang par la matrice ; l'une à deux mois & demi, & l'autre fois vers le septiéme mois de sa grossesse. C'étoit une femme d'une habitude assez replete, & d'un tempérament sanguin & pituiteux, qui déno-

toit aſſez manifeſtement la neceſſité de deux ſaignées du bras que je lui fis faire, dans les temps qu'elle fut ſurpriſe de cet accident, lui recommandant auſſi pour lors de ſe tenir au lit de repos durant quelques jours, & ſur tout de s'abſtenir durant quelque temps du coït, qui auroit pû contribuer à la faire accoucher prématurément, en augmentant la petite perte de ſang qu'elle avoit euë. Il faut remarquer, que bien que l'évacuation du ſang qui paroiſt ainſi quelquefois par la matrice, dans le temps de la groſſeſſe, à certaines femmes d'un tempérament ſanguin, puiſſe en quelque façon ſoulager la femme, quand cette évacuation eſt moderée, & qu'elle ne ſe fait que par les vaiſſeaux qui ſe terminent à l'extérieur de l'orifice interne; il vaut mieux néanmoins tirer la trop grande plenitude de ce ſang par la ſaignée du bras, que de ſouffrir que l'évacuation s'en faſſe en ce temps par la matrice; parce que l'avortement en pourroit eſtre facilement excité, comme on le voit arriver aſſez ſouvent, & principalement lorſque ce ſang vient de l'interieur de la matrice, ce que l'on reconnoiſt par l'ouverture de ſon orifice.

OBSERVATION CCCLXXXIX.

D'une femme très-feconde qui accoucha à l'âge de trente ans de ſon douziéme enfant, qui étant le ſeptiéme des garçons qu'elle avoit eus tout de ſuite, devoit guérir des écroüelles les malades qu'il toucheroit.

LE 25. May 1685. j'ay accouché une femme d'un gros enfant mâle, qui vint naturellement, laquelle étoit ſi féconde, que bien qu'elle n'euſt pour lors que trente ans, c'étoit ſon douziéme enfant, & le ſeptiéme des garçons qu'elle avoit eus tout de ſuite, qui lui donnoit eſpérance qu'il pourroit guérir des écroüelles les malades qu'il toucheroit, fondée ſur l'opinion commune de beaucoup de gens, qui croyent que tous les ſeptiémes enfans mâles ont cette vertu, que l'on attribuë particuliérement à tous nos Rois de France. Cette croyance eſt ſi univerſellement reçûë, que nous voyons un très-grand nombre de malades de tous les endroits de l'Europe, & principalement des Eſpagnols, venir expreſſément en France pour ſe faire toucher avec grande dévotion par Sa Majeſté, qui ne leur refuſe jamais cette grace.

Observation CCCXC.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant présentoit la teste & la main ensemble.

Le 1. Juin 1685. j'ay accouché une femme dont l'enfant présentoit la teste & la main ensemble, laquelle main sa Sagefemme croyoit estre un des pieds de l'enfant, faute de l'avoir bien examiné. Lui ayant fait connoistre qu'elle s'étoit abusée, & ayant aussi-tost repoussé moy-même la main de l'enfant jusques au derriere de la teste, la mere accoucha naturellement un demi-quart d'heure après; ayant commis le reste de l'opération à la nature, tant à cause que cette main ne donna pas de peine à réduire, que parce que la femme avoit d'assez bonnes douleurs pour espérer qu'elle deust accoucher dans peu, ainsi qu'il arriva. Mais comme cette femme avoit une médiocre perte de sang depuis neuf ou dix heures, & qu'il y avoit un jour entier qu'elle n'avoit pas senti son enfant remuer, il vint mort au monde; ayant vray-semblablement péri dans le ventre de sa mere, dans le temps que la perte de sang avoit été assez considérable pour le priver de la vie. Cette perte de sang avoit été causée par le détachement de l'arriérefaix d'avec la matrice; ce qui me parut manifestement par le même arriérefaix, qui étant tiré étoit tout noirâtre, & farci de sang caillé dans sa plus grande partie, qui s'étoit détachée prématurément de la matrice devant la sortie de l'enfant.

Observation CCCXCI.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant vint la face devant.

Le 4. Juin 1685. j'ay accouché une femme d'un gros enfant mâle, qui se portoit fort bien, quoiqu'il vînt au monde la face devant. Comme c'étoit le second enfant de cette femme, je jugeay que le passage ayant été suffisamment dilaté par la naissance de son premier enfant, ce second pourroit bien estre poussé dehors en cette posture. C'est pourquoy, pour éviter la violence qu'il eust fallu faire à cet enfant, pour le réduire en une posture plus naturelle, je le laissay venir comme il s'étoit

préſenté, aidant ſeulement le mieux qu'il étoit poſſible à dégager la teſte de l'enfant, & me gardant d'en meurtrir le viſage & les yeux. Dans le moment que cet enfant nâquit, il avoit les deux lévres ſi fort tumefiées & ſi livides, auſſi-bien que toute la face, qu'il en paroiſſoit tout monſtrueux : mais peu d'heures après ſa naiſſance, tout ſon viſage reprit ſa figure & ſa couleur naturelle. Cette femme m'avoit envoyé querir un mois entier devant le temps qu'elle accoucha, croyant eſtre dès-lors en travail ; à cauſe qu'elle ſentoit quelques douleurs dans le ventre, qui venoient de ce que ſon enfant s'étoit tourné, lequel me parut en ce temps ſe préſenter en la figure naturelle, qui depuis s'étoit apparemment changée, par les trop fréquens exercices que la mere avoit faits durant tout le neuviéme mois de ſa groſſeſſe, comme font fort abuſivement la pluſpart des femmes, qui croyant ſe procurer par ces ſortes d'exercices un plus facile accouchement, ſont ſouvent cauſe que leur enfant, qui s'en ſent extraordinairement agité, prend une mauvaiſe ſituation.

OBSERVATION CCCXCII.

D'une femme qui accoucha d'un gros garçon, après avoir eu durant deux jours des douleurs lentes qui lui faiſoient croire qu'elle accheroit d'une fille ; laquelle femme avoit eu ſes menſtruës dès l'âge de neuf ans.

LE 5. Juin 1685. j'ay accouché une femme âgée de trente-ſept ans, d'un gros enfant mâle qui vint naturellement ; mais la mere eut durant deux jours entiers de petites douleurs lentes, avant que d'en avoir de propres & aſſez fortes pour accoucher ; ce qui faiſoit prejuger à beaucoup de femmes qui la virent durant la longueur de ſon travail, qu'elle devoit certainement accoucher d'une fille, à ce qu'elles s'imaginoient, à cauſe de l'opinion vulgaire que l'on a, que le travail des femmes qui font des filles, eſt bien plus lent que celui de celles qui font des garçons ; préſuppoſant que les garçons ayant plus de vigueur, font plus d'efforts pour venir au monde, que les filles. Mais l'expérience m'a très-ſouvent fait connoiſtre le contraire, comme il étoit arrivé en cette femme, qui après avoir eu durant deux jours entiers des douleurs très-lentes, fit un gros garçon : car il eſt conſtant que les garçons ayant ordinairement la teſte plus

grosse, & les épaules plus larges, sont bien plus long-temps à estre poussez au passage, que les filles; qui ayant la teste plus petite, & les épaules moins larges, en sont bien plus promptement & plus facilement expulsées: cette femme me dit qu'elle avoit eu dès l'âge de neuf ans ses menstruës, qui avoient commencé à lui paroistre par une espece de perte de sang, après laquelle elle ne les avoit euës que d'année en année durant trois ans, & qu'ensuite elle les avoit euës reglément tous les mois. On auroit pû conjecturer par ce signe, qu'elle avoit été capable de conception dès cet âge de neuf ans, ou bien plus vrai-semblablement dès l'âge de douze ans seulement, auquel temps elle avoit commencé d'avoir reglément tous les mois ses menstruës.

Observation CCCXCIII.

D'une jeune femme âgée de seize ans, qui étoit devenuë grosse, quoy qu'elle n'eust jamais eu ses menstruës.

Le 8. Juin 1685. j'ay vû une jeune femme âgée seulement de seize ans & demi, mariée depuis un an, qui étoit grosse de cinq mois ou environ, quoiqu'elle n'eust jamais eu ses menstruës, à ce qu'elle me dit, aussi-bien que son mari, qui ne pouvoit pas se persuader qu'elle eust pû devenir grosse, n'ayant pas encore eu ce premier signe de fecondité; m'alleguant pour soûtenir son opinion, qu'on ne voyoit jamais de fruit à un arbre qui n'eust été precedée de sa fleur. Mais je lui dis qu'il étoit certain, comme il le reconnut bien par sa propre expérience, en voyant accoucher sa femme d'un enfant vivant quatre mois ensuite, que les jeunes femmes pouvoient bien quelquefois devenir grosses, ainsi qu'il étoit arrivé à sa femme, sans avoir jamais eu leurs menstruës, si elles usoient du coït dans le temps même qu'elles étoient sur le point d'avoir effectivement cette évacuation naturelle pour la premiere fois.

OBSERVATION CCCXCIV.

De l'accouchement d'une femme, dont l'enfant avoit le col embarraſſé de deux tours de ſon cordon, laquelle euſt une ſuppreſſion d'urine durant les ſix premiers jours de ſa couche.

LE 12. Juin 1685. j'ay accouché une jeune femme de ſon premier enfant, qui avoit le col embarraſſé de deux tours du cordon de l'ombilic; ce qui fit que l'enfant en étant ainſi bridé, eut de la peine à eſtre pouſſé au paſſage par les douleurs de la mere, qui furent toûjours lentes & coupées durant un jour entier qu'elle fut en travail, & que le même enfant étoit un peu foible quand il vint au monde; à cauſe que les tours de ce cordon, duquel la longueur étoit accourcie, s'étoient ſerrez, à proportion que l'enfant étoit pouſſé au paſſage, où il reſta cinq heures entieres; durant lequel temps le mouvement du ſang n'étant pas ſi libre dans ce cordon, qu'il y auroit dû eſtre, cela avoit affoibli l'enfant; & la teſte de ce même enfant ayant fort comprimé, durant qu'elle étoit ainſi au paſſage, le col de la veſſie de la mere, elle ne put en aucune façon uriner durant tout le premier jour, après qu'elle fut accouchée; ce qui m'obligea de la faire uriner avec la ſonde, & de continuer la même opération durant les ſix premiers jours; après quoy elle commença à uriner volontairement, mais c'étoit avec une cuiſſon qui ceſſa peu à peu quelques jours enſuite, par l'uſage du petit lait que je lui conſeillay, ayant reconnu que cette indiſpoſition lui avoit été cauſée auſſi en partie, par le continuel écoulement d'une grande abondance de fleurs blanches malignes de couleur jaunâtre, qu'elle eut durant ſix ſemaines entieres devant que d'accoucher; ce qui avoit tellement irrité le conduit de l'urine, & fait tumefier le col de la veſſie, qu'il ne put pas faire ſon action durant ces ſix premiers jours après ſon accouchement. Mais comme nonobſtant les vuidanges ordinaires de ſa couche, il paroiſſoit encore à cette femme un écoulement de ces mêmes fleurs blanches jaunâtres, je crus que ces vilaines excrétions venoient d'une veritable gonorrhée virulente que ſon mari pouvoit lui avoir communiquée; c'eſt pourquoy je lui conſeillay d'uſer enſuite de ſa couche des remedes convenables à cette indiſpoſition.

Observation CCCXCV.

D'une femme qui étant avortée par la violence d'une große fiévre continuë, ne laissa pas de se bien porter ensuite.

Le 17. Juin 1685. J'ay vû une femme qui étoit avortée d'un petit enfant de trois mois, par la violence d'une grosse fiévre continuë avec redoublemens ; ayant même eu un commencement de transport au cerveau dans le temps de son avortement, qui lui arriva environ le douziéme jour de cette maladie ; mais quoyqu'elle en eust été presque réduite à l'extrémité, & que l'arriérefaix de ce petit avorton lui eust resté dans la matrice, sa Sagefemme ne l'en ayant pas pû délivrer, elle commença à se mieux porter incontinent après son avortement ; de sorte que sa fiévre ayant beaucoup diminué cinq ou six heures ensuite, & cessé dès le lendemain, la nature ayant aussi en ce temps expulsé d'elle-même l'arriérefaix qui y étoit resté, cette femme contre mon esperance se porta bien dans la suite : mais j'ay souvent observé qu'il est extrêmement rare de voir échaper de ces sortes de maladies, les femmes dont la fiévre est accompagnée de fluxion de poitrine ; car elles meurent presque toutes peu de jours après estre accouchées en ce mauvais état : & je croy que ce qui contribua beaucoup à faire échaper celle dont je viens de parler, nonobstant la grandeur de sa maladie, fut qu'elle n'avoit point eu la poitrine engagée.

Observation CCCXCVI.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant étoit mort en son ventre depuis douze jours.

Le 19. Juin 1685. j'ay accouché une femme d'un enfant mâle, au terme de sept mois & demi, qui étoit mort en son ventre, ainsi qu'il me parut à sa corruption, depuis douze jours qu'elle ne l'avoit point senti remuer, après s'estre blessée par un effort qu'elle avoit fait en remuant un lit. Elle accoucha néanmoins assez heureusement de cet enfant mort, & ne laissa pas de se bien porter ensuite. Il faut remarquer que lorsque dans ces sortes de blessures qui arrivent aux femmes grosses, la matrice

trice n'a pas reçû aucune meurtrissure, ou quelque violence considerable, elles ne laissent pas assez souvent de se bien porter, après estre ainsi accouchées d'enfans qui étoient morts en leur ventre, par la grande commotion qu'ils avoient reçûë dans le temps de la blessure; ou bien pour avoir été privez de leur nourriture accoûtumée, qu'ils recevoient par la communication du sang de la mere, à cause que cette violente commotion de la blessure, vient quelquefois à faire détacher prématurément l'arriérefaix d'avec la matrice, lequel détachement empêchant ensuite cette communication du sang de la mere à l'enfant, vient à le faire périr; comme aussi parce que dans ces mêmes blessures, il arrive que la grande frayeur dont la mere est surprise, faisant une subite concentration de tout le sang de son corps, l'enfant est pour lors privé de la vie qu'il en recevoit.

OBSERVATION CCCXCVII.

D'une femme qui pour cacher & détruire sa grossesse, avoit usé de plusieurs remedes qui luy provoquerent enfin un avortement après lui avoir excité une continuelle perte de sang & de serositez rousſâtres durant plus de deux mois.

EN ce mois de Juin 1685. je vis une femme qui m'avoit envoyé querir, afin que je lui donnasse conseil touchant une très-grande perte de sang qu'elle avoit euë depuis un jour, se plaignant d'avoir été en même-temps extrêmement fatiguée d'un flux dysenterique. Elle me fit montrer un grand nombre de linges tout baignez de sang, & beaucoup de caillots qu'elle avoit rendus par la matrice, avec de très-grandes douleurs de reins, m'assurant au reste qu'elle n'avoit pas vuidé autre chose. Mais l'ayant touchée & ne lui trouvant plus pour lors le soupçon d'une grossesse de trois ou quatre mois, comme je l'avois reconnu en elle, en l'examinant quelque temps auparavant par deux differentes fois, je lui dis que je croyois qu'elle avoit assurément vuidé autre chose que tous ces caillots de sang qu'elle m'avoit fait montrer; & comme je m'étois apperçû auparavant qu'elle avoit eu beaucoup de chagrin de ce que je l'avois assurée que je la croyois grosse, & qu'elle avoit fait contre mon sentiment beaucoup de remedes provocatifs de l'avortement, par l'irritation desquels elle s'étoit fait venir une continuelle perte de sang & des serositez

roussâtres durant plus de deux mois; je crûs qu'en continuant dans sa mauvaise intention, elle en avoit pris cette derniere fois de si violens, qu'elle s'étoit enfin provoquée un avortement effectif; & qu'elle ne m'avoit envoyé querir qu'après estre venuë à bout d'un si mauvais dessein; & que de peur que je ne fusse témoin de sa méchanceté, elle m'avoit fait cacher l'enfant dont elle étoit avortée, s'imaginant me persuader dans la suite, que je m'étois trompé en la croyant grosse auparavant, ce qu'elle ne vouloit pas avoüer, de peur que son mari, qu'elle sçavoit n'avoir pas couché avec elle, à ce qu'il disoit, ne s'apperçeust de l'infidelité qu'elle pouvoit avoir commise envers lui. Cet exemple fait voir que comme il y a des femmes qui se trompent quelquefois en ne se croyant pas grosses, quoi qu'elles le soient sans le connoistre, il y en a aussi d'autres qui veulent tromper les Medecins mêmes & les Chirurgiens en leur celant leur grossesse, qu'elles ont interest de cacher pour leur réputation.

Observation CCCXCVIII.

De l'accouchement d'une femme à qui on sentoit au dessous du conduit de l'urine une tumeur charnuë de la grosseur d'un œuf de pigeon.

Le 5. Juillet 1685. j'ay accouché une femme d'une fille qui vint naturellement; mais avant que cette femme accouchast, on lui sentoit au dessous du conduit de l'urine une tumeur charnuë de la grosseur d'un œuf de pigeon, se forjetter jusques au dehors de la partie honteuse, procedant de la partie superieure de l'orifice interne de la matrice, qui étoit tellement tumefiée & allongée, qu'elle en paroissoit manifestement au dehors, comme je viens de remarquer. Cette femme me dit que dans son précedent accouchement qu'elle fit à la campagne, la même disposition lui étoit arrivée; & que cette grosseur ayant encore paru au même endroit durant quelques jours après sa couche, sa Sagefemme lui avoit fait une très-grande douleur en tirant fort imprudemment & avec violence cette partie, croyant que ce fust un corps étrange qui se présentoit, ne prenant pas garde que ce n'étoit que cette partie de l'orifice interne de la matrice, qui étoit ainsi allongée, laquelle étant tirée de la

sorte, pouvoit faire précipiter entiérement la matrice, après avoir été blessée par ce violent tiraillement.

Observation CCCXCIX.

D'une femme qui avorta d'un petit fetus *de six semaines, & vuida en même-temps beaucoup de gros caillots de sang.*

LE 9. Juillet 1685. j'ay délivré une femme de l'arriérefaix d'un petit *fetus* de six semaines, dont elle étoit avortée il y avoit deux heures, ayant vuidé en même-temps beaucoup de gros caillots de sang, sans s'estre manifestement blessée en aucune maniere, à ce qu'elle me dit. C'est ce qui prouve bien que la saignée que les femmes ont coûtume de differer jusques après le quatriéme mois de leur grossesse, seroit souvent bien plus utile dès les premiers mois, qu'au terme de quatre mois & demi : car il est très-constant, que nous voyons fort souvent que la seule abondance de sang cause des avortemens de la sorte, avant la fin du troisiéme mois, dont les femmes se pourroient préserver par la saignée faite dès les premiers mois de leur grossesse; auquel temps l'enfant étant très-petit, n'a besoin que de très-peu de sang pour sa nourriture; de sorte que ne pouvant pas pour lors consumer tout celui qui est retenu par la suppression des mois, cela fait que les vaisseaux de la matrice qui en sont si pleins qu'ils en regorgent, venant à s'ouvrir extraordinairement, causent ces abondantes pertes de sang qui accompagnent presque toûjours ces sortes d'avortemens.

Observation CD.

D'une femme qui avorta d'un petit enfant de la groſeur d'une petite mouche à miel, qu'elle rendit tout enveloppé de l'arriérefaix & de ſes membranes.

LE 23. Juillet 1685. j'ay vû une femme qui venoit d'avorter sans aucune cause manifeste, d'un petit enfant qui n'étoit pas plus grand qu'une petite mouche à miel, qu'elle avoit rendu tout enveloppé de l'arriérefaix & de ses membranes, qui contenoient encore toutes les eaux; le tout étant de la grosseur & de la figure d'un œuf de poule. Elle avoit eu un soupçon d'estre

grosse pour lors de trois mois & demi, quoique ce petit avorton ne fust pas seulement proportionné en grosseur à un *fetus* d'un mois; n'ayant pas pris d'accroissement à cause de quelques pertes de sang que la mere avoit eues de temps à autre, & par cas fortuit, presque reglément dans le temps ordinaire de ses menstruës; ce qui avoit fait que cette femme ne croyant pas estre grosse, quoique je l'en asseurasse, avoit négligé de se tenir en repos au lit, comme il auroit été nécessaire pour conserver sa grossesse, qui avoit été ébranlée dès le commencement de ces pertes de sang, & de se faire saigner du bras, ainsi que je lui avois conseillé, dans la certitude que j'avois de sa grossesse, nonobstant le signe des évacuations qui avoient paru en cette femme dans le temps ordinaire; mais par cas fortuit, comme j'ay fait remarquer; parce qu'après que ces évacuations réïterées étoient cessées, les signes ordinaires de grossesse ne laissoient pas de continuer comme auparavant, étant certain qu'ils n'auroient pas perseveré, si ces pertes de sang n'eussent été simplement qu'une véritable évacuation menstruelle.

Observation CDI.

D'une femme qui étoit accouchée toute seule d'un gros enfant, qui avoit le cordon de l'ombilic excessivement long, & de l'accouchement d'une autre femme dont l'enfant avoit ce même cordon extraordinairement court.

Le 2. Aoust 1685. je délivray de l'arriérefaix une femme qui venoit d'accoucher naturellement toute seule d'un gros garçon, dont le cordon de l'ombilic étoit si extraordinairement long, qu'il en avoit le col embarrassé de deux ou trois tours; nonobstant quoy ce cordon étoit resté encore assez long, pour avoir donné la liberté à l'enfant d'estre poussé au dehors par les seules douleurs de la mere, aussi facilement que s'il n'eust pas été ainsi bridé de ce cordon, que je trouvay en le mesurant avoir la longueur d'un aulne & un tiers de notre mesure de *Paris*; ce qui est une fois plus qu'il ne devoit avoir, pour estre de la longueur la plus ordinaire, qui est d'environ deux tiers d'aulne. Et quelques jours ensuite j'accouchay une autre femme d'une fille qui vint naturellement, dont le cordon de l'ombilic étoit si court, qu'il n'avoit en tout qu'un tiers d'aulne, qui n'est que la qua-

triéme partie de la longueur qu'avoit celui de l'enfant de la premiere femme, dont j'ay parlé. Ces deux differens exemples marquent bien juſques à quel point la nature varie quelquefois, même dans ſes productions ordinaires : car le cordon de l'enfant de la premiere étoit un des plus longs, & celui de l'autre un des plus courts que j'aye jamais vûs. Le peu de longueur qu'avoit le cordon de l'enfant de cette derniere femme, ne lui donnant pas lieu d'eſtre pouſſé au paſſage par les douleurs de la mere ſans tirailler en même-temps l'arriérefaix, fut cauſe qu'elle eut durant deux jours entiers des méchantes douleurs de reins, devant que d'avoir les veritables douleurs de l'accouchement.

Observation CDII.

De l'accouchement d'une femme au terme de huit mois, dont l'enfant ſe portoit bien, quoiqu'il vînt le cul devant, & que la mere euſt vuidé ſes eaux preſque continuellement depuis ſix jours.

Le 4. Aouſt 1685. j'ay accouché une femme au terme de huit mois, d'une fille aſſez groſſe & forte, dont elle avoit vuidé les eaux preſque continuellement depuis ſix jours. Cet enfant préſentoit le cul devant, reveſtu de ſes membranes juſques au moment que je le tiray du ventre de ſa mere; & comme la rupture des membranes par laquelle les eaux s'étoient ainſi écoulées peu à peu, ne s'étoit point faite au devant, comme il arrive pour l'ordinaire, & qu'elle s'étoit faite intérieurement, cela empêchoit qu'on pût bien facilement diſtinguer par le toucher, la figure de la partie qui ſe préſentoit; ce cul de l'enfant ainſi revétu de ſes membranes, faiſant pour lors une rondeur preſque égale, comme ſi ç'euſt été ſa teſte, dont le cuir chevelu auroit été tumefié par un trop long ſéjour au paſſage. La mere ſe porta bien enſuite, & ſon enfant pareillement, quoiqu'il fuſt véritablement à huit mois, & qu'il ſe fuſt ainſi preſenté en cette mauvaiſe poſture, après l'écoulement de ſes eaux durant ſix jours entieres, comme j'ay fait remarquer.

Observation CDIII.

D'une femme qui après une perte de sang continuelle durant deux mois, vuida un petit fetus *de la groſseur d'une mouche commune, enveloppé de son arriérefaix & de ses membranes.*

Le 5. Aouſt 1685. j'ay vû une femme, qui ayant eu un ſoupçon de groſſeſſe depuis plus de trois mois, venoit de vuider un petit *fetus* tout enveloppé de ſon arriérefaix & de ſes membranes, qui n'étoit gueres plus gros qu'une mouche commune, le tout étant environ de la groſſeur d'un œuf de pigeon. Cette femme avoit depuis deux mois entiers une perte de ſang continuelle, qui fut ſi grande lorſqu'elle vuida ce petit avorton, que ſon mari crût qu'elle alloit mourir; & comme le principe de vie avoit été détruit en ce petit *fetus* dès le commencement de la groſſeſſe de la mere, il étoit reſté de la groſſeur qu'il pouvoit avoir dans le temps que l'accident qui l'en avoit privé étoit arrivé, comme avoit pû faire la cauſe qui avoit excité cette perte de ſang, qui ne ceſſa point devant que la nature ſe fuſt délivrée de ce fardeau inutile, comme elle fit; après quoi cette femme qui avoit été très-incommodée depuis un ſi long-temps, ſe porta bien. Il faut remarquer que l'on voit ſouvent des femmes groſſes ſe bleſſer de la ſorte, ſans aucune cauſe manifeſte, par le ſeul effet de leur propre tempérament ſanguin, leur trop grande abondance de ſang ſuffoquant, & noyant, s'il faut ainſi dire, leur enfant preſque auſſi-toſt qu'il eſt conçû, ſi elles ne préviennent de bonne heure cet accident par la ſaignée du bras.

Observation CDIV.

De l'accouchement d'une femme qui avoit une des lévres de la vulve toute variqueuſe, qui ſe tumefia de la groſſeur du poing, par une grande abondance de ſang extravaſé.

Le 22. Aouſt 1685. j'ay accouché une femme âgée de trente-cinq ans de ſon premier enfant, qui étoit une groſſe fille qui vint naturellement. La mere eut durant deux jours quelques fauſſes douleurs, qui marquoient plûtoſt une diſpoſition à travail, qu'un véritable travail declaré; après quoy il lui vint de

bonnes douleurs qui la firent accoucher très-heureusement au bout de trois heures. Mais comme cette femme avoit la lévre droite de la vulve toute variqueuse, cette partie ayant souffert contusion, par l'extrême compression qu'en fit la teste de l'enfant, qui étoit fort dure & grosse, il s'y étoit amassé en trois ou quatre heures de temps, une si grande abondance de sang extravasé par la rupture de quelques vaisseaux, qu'elle se tumefia de plus de la grosseur du poing; ce qui causa une si insupportable douleur à la malade, que je fus obligé d'y faire une ouverture avec la lancette, pour en tirer plus de deux palettes de gros sang caillé, qui étant retenu auroit indubitablement causé dans la suite un fâcheux abscès en cette partie, si je n'y eusse promptement remedié, comme je fis au grand soulagement de la malade, qui ne sentit plus aucune douleur aussi-tost que je lui eus fait cette opération, & se porta bien ensuite.

Observation CDV.

D'une femme grosse de deux mois, dont la matrice étoit fort irritée par les mauvais remedes qu'une méchante Sagefemme lui avoit donnez pour la faire avorter.

Le 2. Septembre 1685. j'ay vû une femme grosse de deux mois ou environ, à qui une méchante Sagefemme digne de la potence avoit donné depuis deux jours un breuvage pour la faire avorter, qui l'avoit si violemment purgée, qu'elle avoit été à ce qu'elle me dit plus de cent fois à la selle, avec des efforts extraordinaires, qui lui avoient fait rendre jusques au sang par le siege, nonobstant quoi elle n'étoit pas venuë à bout de son mauvais dessein, quoiqu'elle l'eust encore fait saigner du pied trois jours avant que de lui donner ce premier breuvage, & qu'elle lui eust fait outre cela plusieurs violences avec la main à la matrice, que je trouvay fort irritée, & très-abaissée, mais tout-à-fait clause, & en état de pouvoir encore espérer la conservation de sa grossesse, si la malade suivoit le salutaire conseil que je lui donnay, pour calmer par le repos au lit & par l'usage du lait, tant pris par la bouche qu'en lavement, les cruelles douleurs que ce mauvais remede lui avoit causées; lequel bon conseil elle me témoigna avoir dessein de suivre, & avoir un grand regret d'avoir donné son consentement à la méchante action de

cette Sagefemme, dont elle ne voulut pas me dire le nom, de crainte que je ne la fisse châtier de son crime. Deux jours après je vis encore cette même femme, qui étoit pour lors en assez bon état, tous les fâcheux accidens dans lesquels je l'avois vûë, étant cessez par le salutaire conseil que je lui avois donné, en lui faisant connoistre en même-temps toute l'énormité du crime que commettent celles qui, sans beaucoup de scrupule, se font ainsi volontairement avorter dans les premiers mois de leur grossesse, dans la pensée abusive qu'elles ont que l'enfant n'est pas encore pour lors animé; ce qui est une erreur aussi pernicieuse, qu'elle est grande: car il est certain que le corps du *fetus*, quoique très-petit, est entierement formé & animé dès les premiers jours de la conception, tout le reste du temps de la grossesse ne servant seulement qu'à le fortifier, & à lui donner l'accroissement necessaire.

Observation CDVI.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant, qui étoit mort, avoit le cordon de l'ombilic si monstrueusement gros, qu'il égaloit la grosseur de son bras.

Le 16. Septembre 1685. j'ay accouché une femme de son premier enfant, qui étoit une grosse fille, morte en son ventre douze ou quinze heures auparavant, sans aucune cause manifeste. Je ne trouvay rien en l'enfant que son ventre tout déprimé; parce qu'il s'étoit vuidé dans le ventre de sa mere, qui l'avoit néanmoins senti remuer & s'agiter fort extraordinairement le jour précedent. Mais le cordon de l'ombilic de cet enfant étoit si monstrueusement gros, qu'il égaloit presque la grosseur de son bras, & si court, que dans ces derniers mouvemens de l'enfant, il avoit pû faire détacher, ou rompre les principaux vaisseaux de l'arriérefaix, & contribuer ainsi à la mort de l'enfant; car l'extrême brieveté de ce cordon ne pouvoit pas permettre à cet enfant d'être poussé au passage, sans tirailler en même temps l'arriérefaix où il étoit attaché.

OBSERVATION CDVII.

D'une femme qui ayant vuidé quelques parcelles de faux germe, avoit une disposition inflammatoire de la matrice.

LE 22. Septembre 1685. je vis une femme qui, après un soupçon de grossesse de six ou sept semaines, avoit vuidé depuis trois jours quelques parcelles membraneuses de faux germe; & comme sa Sagefemme voyant cela, lui avoit fait prendre par la bouche quelques potions chaudes & diuretiques, & lui avoit aussi fait user de plusieurs lavemens très-forts, prétendant lui faire vuider ce qui pouvoit estre resté dans la matrice, il lui étoit survenu une disposition inflammatoire de cette partie, qui avoit été trop irritée, tant par ces remedes âcres, que par l'agitation que cette femme avoit reçûë trois semaines auparavant dans un voyage qu'elle avoit fait à cheval, que par une saignée du pied, qu'elle s'étoit aussi fait faire mal à propos, dans la croyance que ses mois étoient seulement retardez. Mais ayant cessé, par le salutaire conseil que je lui donnay, l'usage de tous ces remedes âcres, qui ne faisoient qu'irriter la partie malade, & attirer sur elle une trop grande abondance d'humeurs, je lui fis prendre du petit lait tant en boisson qu'en lavement, & l'ayant fait saigner par deux fois du bras, pour temperer & détourner la grande fluxion qui s'étoit faite sur la matrice, elle guérit en peu de temps de la disposition inflammatoire de cette partie, & de tous les accidens qui ont coûtume de l'accompagner, dont les principaux sont la fiévre, & une très-grande douleur de la partie malade.

OBSERVATION CDVIII.

D'une femme grosse de six mois, qui ayant été guérie par le quinquina *d'une fiévre qui l'avoit presque reduite à l'extrêmité, accoucha ensuite heureusement à terme.*

LE même jour 22. Septembre 1685. j'ay vû une femme grosse de près de six mois, qui se portoit assez bien depuis un mois qu'elle avoit été guérie d'une très-dangereuse fiévre double tierce continuë, dont elle avoit été fort mal durant quinze jours;

& principalement dans un dernier redoublement qui lui dura plus de trente-six heures ; pendant lequel elle fut dans un grand & presque continuel assoupissement, avec une grande enflure de toute la teste & visage, & une extrême foiblesse ; qui faisoit appréhender avec sujet, qu'elle ne mourust dans peu avec son enfant dans le ventre ; & comme elle avoit été saignée du bras par trois fois depuis le commencement de cette fiévre, qui au lieu de diminuer avoit toûjours augmenté à chaque fois qu'on l'avoit saignée, on lui donna enfin par mon conseil une once de *quinquina* en poudre, dont l'on fit huit prises enveloppées dans du pain à chanter, qu'on lui donna de trois heures en trois heures, lui faisant prendre un peu de boüillon dans l'intervale de temps entre deux de ces prises de *quinquina* ; par le moyen duquel remede cette dangereuse fiévre & tous les fâcheux accidens qui l'accompagnoient, que l'on croyoit la devoir faire mourir dans peu, cesserent entiérement dès le jour suivant ; depuis lequel temps la santé de cette femme s'étant rétablie de jour en jour, elle se porta très-bien dans tout le reste du temps de sa grossesse, & je l'accouchay ensuite très-heureusement le 27. Decembre d'une grosse fille à terme, qui se portoit fort bien. Cet exemple me confirma bien ce que j'avois déja connu par beaucoup d'autres, qui est que le *quinquina* est aussi salutaire aux femmes grosses pour la guérison de la fiévre, qu'à toutes les autres personnes.

Observation CDIX.

D'une femme accouchée depuis six jours qui sentoit de grandes douleurs dans le ventre, causées par la suppression de ses vuidanges, ensuite des étuvemens faits avec le gros vin astringent.

Le 29. Septembre 1685. j'ay vû une femme accouchée depuis six jours, à laquelle sa garde avoit fait par ignorance ou par le mauvais conseil du Chirurgien qui l'avoit accouchée, des étuvemens de gros vin astringent à la matrice, dès le troisiéme jour de sa couche, ce qui ayant contribué à supprimer une partie de ses vuidanges, lui causa de si grandes douleurs dans le ventre & aux reins, qui répondoient aux aisnes & aux cuisses, qu'elle crut estre en grand danger de la vie aussi-bien que son mari, qui croyoit que la maladie de sa femme venoit de la faute

du Chirurgien qui l'avoit accouchée. Mais comme je la trouvay sans fiévre & sans tension du ventre, & que les douleurs des aisnes & des cuisses n'étoient pas accompagnées d'aucune enflure de ces parties, comme il arrive quelquefois ensuite de l'accouchement, je l'assuray que sa maladie seroit sans danger, pourvû qu'au lieu de continuer ces étuvemens de gros vin que sa garde lui avoit faits prématurément, elle se servist pour lors d'une simple eau de cerfeuil, ou d'une décoction émolliente & apéritive, faite avec les mauves, la camomille & le mililot; ce qui ayant été fait comme je l'avois conseillé, elle se porta bien dans la suite. J'ay fait remarquer trois choses assez considerables, qui me firent bien connoistre, que nonobstant toutes les douleurs que cette femme ressentoit, elle n'étoit pas en danger comme elle le croyoit; qui sont, que je la trouvay sans fiévre, sans tension du ventre, & sans aucune enflure des aisnes & des cuisses où elle ressentoit ses principales douleurs: mais j'aurois été d'autre sentiment si j'eusse trouvé la fiévre en cette femme, avec tension de ventre, ou quelque tumeur manifeste vers l'un des costez de la matrice tirant vers l'aisne, avec enflure de la cuisse, comme il arrive quelquefois ensuite d'une disposition inflammatoire de la matrice, causée par la suppression des vuidanges; car pour lors ces mauvaises dispositions sont souvent dangereuses, & toûjours de très-longue & difficile gueriſon.

Observation CDX.

D'une femme qui accoucha heureusement à terme d'un enfant très-sain, quoiqu'elle eût eu une perte de sang assez considerable au troisiéme mois de sa grosseſſe.

Le 11. Novembre 1685. j'ay accouché une femme d'un gros enfant mâle très sain, qui vint naturellement au terme de neuf mois accomplis, quoique la mere eust eu au troisiéme mois de sa grosseſſe une perte de sang assez considerable durant plusieurs jours; laquelle cessa par le moyen de deux saignées du bras que je lui fis faire en ce temps, & comme elle repugnoit fortement à permettre qu'on lui fist la seconde saignée que je lui avois conseillée, elle y consentit enfin après que je lui eus fait entendre, qu'il y avoit encore lieu de pouvoir espérer la conservation de sa grosseſſe par le moyen de ce remede, qui est le

plus salutaire dont on puisse user pour remedier à cet accident; car n'étant point du tout naturel que le sang s'écoule par la matrice dans le temps de la grossesse, il vaut mieux en évacuer la plénitude par la saignée du bras, que de souffrir que cette évacuation se fasse ainsi extraordinairement par les vaisseaux de la matrice; & pour contribuer d'autant plus à la conservation de la grossesse de cette femme, je lui recommanday bien de garder exactement le repos au lit, & de s'abstenir entiérement durant quelque temps de la compagnie de son mari, l'abstinence du coït étant le principal repos que doivent garder les femmes qui sont sujettes à avoir des pertes de sang dans le temps de la grossesse.

Observation CDXI.

D'une femme qui étant tombée sur le ventre, eut une perte de sang durant six semaines, qui la fit mourir deux heures après avoir été accouchée.

Le 12. Novembre 1685. je vis une femme qui fut accouchée en ma présence par un Chirurgien de mes Confreres, au terme de huit mois & demi de sa premiere grossesse, laquelle étoit en une très-grande perte de sang, qui l'obligea d'en entreprendre l'opération, n'y ayant pour lors aucune espérance que la nature en pust venir à bout. Cette perte de sang avoit commencé à paroistre il y avoit près de six semaines, ensuite d'une chûte, où cette femme s'étoit manifestement blessée, en tombant assez rudement sur le ventre. Mais comme l'évacuation n'en avoit été que médiocre durant tout ce tems-là, se renouvellant seulement un peu tous les trois ou quatre jours, on n'avoit pas été obligé de tenter l'opération, que lorsque l'on vit cette perte de sang devenir enfin si excessive, que la mere seroit indubitablement morte avec son enfant dans le ventre, qui auroit été en ce cas privé de la grace du Baptême, qu'il reçut étant encore vivant, après avoir été ainsi tiré du ventre de sa mere, à laquelle cette opération, quoique bien & dûëment faite, fut néanmoins infructueuse, puisqu'elle ne laissa pas que de mourir deux heures ensuite, comme je l'avois bien préjugé; parce que les pertes de sang qui sont causées par quelque blessure manifeste, comme étoit celle de cette femme, sont bien plus dangereuses que celles qui

viennent d'elles-mêmes par la simple plénitude des vaisseaux, sans qu'aucune cause violente ait précedé. Mais comme en médecine aussi-bien qu'en guerre on attribuë assez souvent les mauvais évenemens à ceux qui en ont la direction, les parens de cette femme la voyant ainsi mourir peu de temps après estre accouchée, blâmoient fort injustement le Chirurgien qui l'avoit secouruë, ne considerant pas que sa mort devoit estre attribuée à la grandeur de la maladie, & non pas à l'opération que ce Chirurgien avoit entrepriſe fort à propos pour la sauver, s'il eust été possible, aussi-bien que son enfant, qu'il tira comme j'ay dit étant encore vivant.

Observation CDXII.

D'une femme qui avorta d'un enfant qu'elle portoit mort en son ventre depuis cinq semaines.

Le 14. Novembre 1685. j'ay délivré une femme âgée de vingt-six ans, qui étoit avortée depuis trois heures, au terme de six mois de sa premiere grosseſſe, d'un enfant qu'elle avoit porté mort en son ventre depuis cinq ou six semaines qu'elle ne l'avoit pas senti remuer. Cette femme avoit été très-infirme depuis sept ou huit ans, ensuite dequoy s'étant mariée, & étant devenuë grosse, elle avoit été fort incommodée jusques au terme de quatre mois & demi, ayant dès ce temps-là les jambes très-enflées; & comme cet enfant dont elle avorta au terme de six mois étoit mort en son ventre comme j'ay dit depuis six semaines, il n'avoit que la grosseur & la proportion d'un enfant de quatre mois & demi. C'est pourquoi la nature l'expulsa assez facilement d'elle-même. Cette femme ayant eu beaucoup de chagrin & d'inquiétude d'esprit, je crus qu'outre la disposition naturelle de son corps qui étoit assez valetudinaire, cela avoit beaucoup contribué à la mort de son enfant en son ventre, qui s'y étoit néanmoins conservé durant un si longtemps sans grande corruption; parce que les eaux de cet enfant, qui l'avoient préservé de pourriture, ne s'estoient écoulées que deux jours avant que la mere en avortast. Cette femme nonobstant cet accident se porta bien ensuite, & de valetudinaire qu'elle avoit toûjours esté depuis sept ou huit années avant son mariage, elle fut en bonne santé, & devint peu de temps après grosse d'un au-

tre enfant mâle qui se portoit très-bien, dont je l'ay accouchée heureusement à terme, & de plusieurs autres encore après : de sorte que l'on pouvoit croire que le mariage avoit plus contribué au parfait rétablissement de la santé de cette femme, que tous les autres remedes dont elle avoit usé. Ce salutaire évenement devoit estre attribué à ce que par l'accouchement de cette femme les voyes qui servoient à l'évacuation naturelle de ses menstruës, qui n'étoient pas assez libres lorsqu'elle étoit fille, étant devenuës plus amples, cette évacuation se faisoit bien mieux après l'accouchement qu'auparavant, comme on le voit arriver en beaucoup d'autres femmes, qui se portent bien mieux étant mariées, qu'elles ne faisoient étant filles.

Observation CDXIII.

D'une femme qui mourut d'un flux dysenterique six jours après estre accouchée.

Le 15. Novembre 1685. je vis une femme grosse de sept mois, qui étoit fort travaillée depuis trois semaines entieres d'un méchant flux dysenterique, qui étoit dégeneré en ce qu'on appelle ordinairement un flux hépatique, rendant les excrémens du ventre semblables à la lie du vin rouge délayée, avec de grandes douleurs de ventre vers la region ombilicale, causées par l'acrimonie d'une humeur maligne, qui avoit déja commencé d'exciter une inflammation des intestins gresles. Je lui conseillay pour lors de prendre par la bouche pour tout aliment du lait de vache tout chaud trait, quoique la grandeur de la maladie de cette femme me fist presque perdre toute esperance qu'elle en pust échaper. Elle fut néanmoins soulagée le premier jour qu'elle usa de ce remede ; mais le second jour ayant rendu un peu caillé le lait qu'elle avoit pris, un Apotiquaire qui la voyoit ordinairement lui conseilla de n'en plus user ; de sorte que lui ayant donné d'autres remedes elle accoucha dès le lendemain d'un enfant qui étoit encore vivant : mais ce fâcheux flux dysenterique ayant toûjours continué après l'accouchement, fit perir la mere six jours ensuite. Pour moy, si l'on m'en eust demandé avis plûtost, je lui aurois encore conseillé le lait comme je fis, & même d'en continuer l'usage après estre accouchée, auquel temps il auroit pû lui estre encore salutaire, comme je l'ay souvent vû

arriver ; parce que l'estomac fait bien plus facilement la digestion des alimens après l'accouchement, qu'il ne faisoit dans le temps de la grossesse. Par l'ouverture du corps de cette femme après sa mort, on lui trouva l'estomac & les intestins gresles tout gangrenez, comme il arrive ordinairement en cette maladie quand elle est mortelle.

OBSERVATION CDXIV.

D'une femme à qui l'arriérefaix étoit resté en la matrice depuis sept jours, dont il ne fut expulsé dans la suite qu'en suppuration.

LE 29. Novembre 1685. j'ay vû une femme qui étoit avortée depuis sept jours, d'un enfant de quatre mois, dont l'arriérefaix étoit resté en sa matrice, sa Sagefemme ne l'en ayant pas pû délivrer, à cause que la matrice s'étoit refermée incontinent après qu'elle eust expulsé cet avorton qui en estoit sorti assez facilement ; parce que son corps estoit petit, molasse, & flétri ; ce qui fit que la matrice ne s'étant ouverte en ce temps qu'à proportion de la petitesse de l'enfant, l'arriérefaix qui estoit beaucoup plus gros fut retenu au dedans, sans en pouvoir estre expulsé ensuite qu'en suppuration, qui fut accompagnée d'une grosse fiévre continuë avec redoublemens, grande douleur de teste, & autres fâcheux accidens, qu'on croyoit la devoir faire mourir, nonobstant quoy elle se porta bien dans la suite, ayant esté seulement obligée par le conseil que je lui donnay, d'user tous les jours deux ou trois fois d'injections dans la matrice, faites avec une decoction d'orge, d'aigremoine, de mauves, & guimauves, y mêlant un peu d'huile d'amandes douces, afin de laver par ces injections les matieres infectées, qui procedoient de la suppuration de cet arriérefaix retenu, pour empêcher que la matrice ne reçust une mauvaise impression, par le trop long séjour de ces vilaines matieres corrompuës. Il arrive assez souvent que la Sagefemme & le Chirurgien, pour éviter le blâme qu'on leur pourroit donner, de n'avoir pas pû delivrer de l'arriérefaix la femme qui est ainsi avortée, font tout leur possible d'en faire extraction avec la main ; ce que je conseille bien de tenter, si l'opération s'en peut faire sans aucune violence ; mais non autrement : car il y a beaucoup moins de danger d'en com-

mettre l'expulsion à la nature, que de faire une violence trop considerable à la matrice pour le tirer ; laquelle pourroit causer une inflammation de cette partie, qui mettroit la femme en bien plus grand péril de la vie, comme je l'ay vû quelquefois arriver.

Observation CDXV.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant venoit la face en dessus.

Le 1. Decembre 1685. j'ay accouché une femme d'une fille qui venoit la face en dessus ; ce qui prolongea beaucoup le travail de la mere, comme il arrive ordinairement quand les enfans viennent de la sorte ; parce qu'en cette situation les douleurs de l'accouchement comprimant le ventre de la mere & la matrice sur les inégalitez des bras & des jambes de l'enfant, qui regardent & sont refléchies vers le devant, sont toûjours entrecoupées, & ne peuvent pas le pousser si facilement dehors, que lorsque ces mêmes douleurs appuyent sur l'égalité du dos de l'enfant, comme elles font quand il a la face en dessous, qui est sa véritable situation naturelle aussi-bien aux filles qu'aux garçons ; n'étant point vray, comme beaucoup de personnes croient, que les filles naissent ordinairement ayant la face en dessus, & les garçons au contraire l'ayant en dessous.

Observation CDXVI.

D'une femme qui après une mediocre perte de sang durant trois semaines, avorta d'un petit fetus, *qu'elle vuida tout enveloppé de l'arriérefaix & de ses membranes.*

Le 12. Decembre 1685. j'ay vû une femme, qui étant, à ce qu'elle croyoit, au terme de trois mois de sa grossesse, venoit d'avorter d'un petit *fetus* qu'elle vuida sans beaucoup de douleur, tout enveloppé de l'arriérefaix, & de ses membranes, & de ses eaux, le tout égalant la grosseur d'un œuf de canne. Ce *fetus* avorton n'étoit en grandeur que de la proportion d'un *fetus* de cinq ou six semaines, n'ayant pas profité au ventre de la mere, qui avoit eu ayant de le vuider une mediocre perte de sang

sang durant trois semaines : de sorte qu'ayant été privé de la vie long-temps avant que la nature l'eust expulsé, il étoit resté de la grandeur qu'il pouvoit avoir pour lors ; & comme l'avortement de cette femme lui étoit arrivé sans qu'aucune violence l'eust excité, elle se porta aussi-bien ensuite que si elle eust accouché naturellement d'un enfant à terme.

Observation CDXVII.

De l'accouchement d'une femme qui avoit eu un continuel flux de ventre depuis plus de deux mois.

Le 18. Decembre 1685. j'ay accouché une femme âgée de trente-cinq ans, de son premier enfant, qui étoit une fille qui se portoit assez bien, quoique la mere eust eû un continuel flux de ventre, depuis plus de deux mois, lequel persevera encore durant trois semaines après sa couche, nonobstant quoy elle se porta assez bien dans la suite, & son enfant aussi. Cette femme avoit usé de tous les remedes de la medecine pour la guerison de son flux de ventre durant sa grossesse, dont elle n'avoit reçû aucun soulagement, sinon des boüillons avec le lait de vache & des jaunes d'œufs frais délayez dedans, que je lui avois conseillez ; lui faisant user aussi du même remede en lavement, pour appaiser la grande douleur que lui causoient des hemorrhoïdes qu'elle avoit, qui étoient continuellement irritées par les frequentes déjections de son flux de ventre ; qui quoiqu'il ne cessast pas entiérement par ce remede, en fut néanmoins beaucoup diminué dans le dernier mois de sa grossesse ; ce qui contribua à la faire accoucher assez heureusement, & à la préserver du grand danger que cause ordinairement cette maladie aux femmes, qui en ayant été fort incommodées durant leur grossesse, en sont encore travaillées après leur accouchement.

Observation CDXVIII.

D'une femme qui avoit une dureté de la matrice qui la rendoit stérile & valétudinaire.

Le 19. Decembre 1685. j'ay vû une jeune femme âgée de vingt ans, qui avoit une dureté de la matrice assez considera-

ble du costé gauche, depuis huit mois qu'elle étoit accouchée de son premier enfant, qu'elle croyoit que sa Sagefemme lui avoit tiré avec trop de violence, aussi-bien que son arriérefaix en la délivrant; ayant senti depuis ce temps-là de grandes douleurs en tout le costé du ventre, avec une grande pesanteur de matrice, & autres accidens que causent ordinairement ces sortes de maladies: & comme durant les sept premiers mois ensuite de son accouchement, elle n'avoit eû aucune évacuation naturelle par la matrice, & que ses menstruës lui étoient enfin venuës depuis trois semaines, je crûs qu'elle pourroit guerir de cette fâcheuse indisposition dans peu de mois, si elle continuoit d'avoir bien reglément cette évacuation menstruelle, puisque la nature avoit commencé à faire son devoir. Néanmoins elle est toûjours restée valetudinaire, & entiérement sterile depuis tout ce temps-là, bien qu'elle ait presque toûjours eû assez reglement ses menstruës, nonobstant quoy il lui est resté une dureté assez considerable de la matrice, qui fait manifestement connoistre que l'évacuation de ses menstruës ne se fait seulement que par quelques vaisseaux particuliers de cette partie, qui sont dégagez de la grande obstruction qui est en tout le reste des autres, qui cause cette dureté de la matrice, qui la rend ainsi valétudinaire & sterile au grand regret de son mari.

Observation CDXIX.

De plusieurs femmes qui ayant fait un très-grand nombre d'enfans tous de suite d'un même sexe, en ont fait enfin d'autres de different sexe de celui des premiers.

Le 23. Decembre 1685. j'ay accouché une femme d'une fille qui vint naturellement, à quoy il n'y avoit rien d'extraordinaire, sinon qu'elle-même étoit fille d'une mere qui étoit présente à son accouchement, laquelle me dit que de treize enfans qu'elle avoit eûs, les onze premiers avoient été des garçons, après lesquels elle avoit fait deux filles. Cet exemple est en quelque façon semblable, & different de celui d'une autre femme que j'accouche ordinairement, qui a eu neuf filles toutes de suite, après lesquelles elle a enfin fait trois garçons consecutivement. Ce qui est de semblable en ce dernier exemple au premier, est que cette derniere femme ayant fait ses neuf premiers enfans

tous d'un même sexe, comme la premiere en avoit fait onze, elle fit aussi de même que l'autre ses trois derniers enfans d'un autre sexe que celui des premiers. Mais la difference de ces deux exemples paroist en ce que la premiere de ces femmes avoit commencé à faire un très-grand nombre de garçons tous consecutivement, avant que de faire des filles, & que la seconde au contraire, avoit eû neuf filles avant que de faire des garçons, ressemblant bien en cela à sa grande mere qui de douze enfans qu'elle avoit eûs, à ce qu'elle m'a dit, les onze premiers avoient été des filles & le douziéme un garçon. De sorte que l'on peut bien connoistre par ces trois exemples, que l'on ne peut donner un meilleur conseil pour avoir des garçons aux femmes qui ne font que des filles, que celui de continuër toûjours à faire des enfans jusques à ce qu'elles ayent enfin des garçons, si elles en desirent; & à celles qui ne font que des garçons, d'en faire pareillement jusques à ce qu'elles ayent des filles, si elles en souhaitent.

Observation CDXX.

De l'accouchement d'une femme, qui souffroit de très-violentes convulsions qui lui causerent la mort.

Le 24. Decembre 1685. j'ay accouché une femme qui souffroit de très-violentes convulsions étant en travail de son premier enfant, qui étoit mort en son ventre depuis plusieurs jours, comme il me parut par sa corruption. Ces convulsions étoient si fortes & si frequentes depuis quatre heures, lorsque je fus mandé pour secourir cette femme, qui étoit sans aucune connoissance, que je jugeay bien qu'il n'y avoit aucune esperance de la pouvoir sauver; nonobstant quoi pour satisfaire à l'instante priere de ses parens qui étoient presens, je ne laissay pas de lui tirer hors du ventre son enfant, dont la teste qui étoit très-grosse, étoit fortement engagée au passage, me servant du crochet pour ce faire, dans la certitude que j'avois de la mort de l'enfant: mais comme cette femme n'étoit point revenuë à connoissance dans les intervalles de ces violentes convulsions, que la corruption de son enfant mort rendoit encore beaucoup plus malignes, qu'elles n'auroient été si elles eussent été seulement excitées par la sensibilité douloureuse des parties; je crûs que l'opération quoique bien faite lui seroit entiére-

ment infructueuse, comme il arriva, cette femme étant morte trois ou quatre heures ensuite, ainsi que je l'avois prédit à sa mere & à tous les autres assistans.

Observation CDXXI.

D'une femme qui avorta d'un petit fetus, *de la grandeur d'une mouche à miel.*

Le 31. Decembre 1685. je vis une femme qui avorta en ma présence d'un petit *fetus* de la grandeur d'une mouche à miel, que la nature expulsa tout enveloppé de ses membranes & de ses eaux, comme si c'eust été un simple faux germe de la grosseur d'un œuf de poule; cette femme croyant estre grosse pour lors de deux mois & demi, quoique ce petit *fetus* n'eust pas encore la proportion d'un enfant d'un mois. Mais comme cette femme avoit fait un voyage dans lequel elle avoit reçû une grande agitation, qui fut suivie de grandes douleurs dans le ventre, je crûs que le principe de vie ayant été détruit en ce *fetus* dès ce temps-là, il n'avoit pas pris depuis aucun accroissement, & que la nature avoit été seulement excitée à le mettre dehors, au temps qu'elle a coûtume de tenter l'expulsion des simples faux germes; & comme cet avortement ne fut accompagné d'aucun accident fâcheux, & que la perte de sang dont les fausses couches de cette nature sont ordinairement précedées, ne fut que mediocre, cette femme se porta bien ensuite; & au bout de quelques mois redevint grosse d'un autre enfant dont je l'ay accouchée à terme très-heureusement; s'étant abstenuë par mon conseil durant tout le temps de sa grossesse d'aller en carrosse, & de faire aucun exercice qui lui pût causer trop d'agitation.

Observation CDXXII.

D'un enfant qui mourut par un grand rhume du cerveau, causé par la grande froideur de l'eau avec laquelle il fut baptisé.

Le 5. Janvier 1686. je vis un très-bel enfant mâle, dont j'avois accouché la mere fort heureusement il n'y avoit que treize jours, lequel étant lors de sa naissance en parfaite santé,

fut dès le même jour en danger de la vie, par un très-grand rhume du cerveau, qui lui fut causé par la quantité d'eau trop froide, que le Prestre qui le baptisa lui versa sur la fontaine de la tête : de sorte que cette eau, qui étoit en cette saison aussi froide que la glace, lui fit venir un si grand empêchement du nez, qu'il ne put jamais teter dans la suite ; parce que la forte obstruction que ce grand rhume avoit causée aux conduits interieurs de cette partie, l'empêchant de respirer par cette voye, dans le temps qu'il tâchoit de teter, ne lui permettoit pas de faire la succion de la mammelle de sa nourrice, étant obligé de la quitter aussi-tost qu'il l'avoit prise pour respirer necessairement par la bouche ; ce qui le fit enfin mourir quatre jours après que je l'eus vû en ce mauvais état, sans qu'on l'en pût garentir par aucun de tous les remedes qu'on lui fit ; durant tout lequel temps ce pauvre enfant n'ayant jamais pû teter, on fut obligé de le nourrir en lui versant peu à peu du lait dans la bouche pour le lui faire avaler du mieux que l'on pouvoit. C'est pourquoi depuis ce sinistre exemple, je conseille toûjours aux peres & aux meres qui font baptiser leurs enfans nouveau-nez, quand il fait grand froid en hyver, de recommander que l'on fasse un peu tiedir l'eau avec laquelle on les baptise, pour éviter que cette eau par trop froide, avec laquelle on leur procure la vie spirituelle en les baptisant, ne leur cause en même-temps une pareille indisposition qui les prive ensuite de la vie corporelle, comme il arriva à cet enfant.

OBSERVATION CDXXIII.

De l'accouchement d'une femme qui avoit une grande perte de sang causée par le détachement de son arriérefaix qui se presentoit le premier.

LE 8. Janvier 1686. j'ay accouché une femme grosse de huit mois & demi, qui avoit une très-grande perte de sang causée par le détachement de son arriérefaix, qui se presentoit le premier au passage ; ce qui m'obligea de lui tirer promptement du ventre son enfant, après avoir rompu, pour ce faire, ses membranes qui étoient encore entieres ; afin de le retourner aussi-tost par les pieds, pour le tirer plus facilement. Il y avoit pour lors plus d'un mois, que cette femme avoit commencé

d'estre surprise de cette perte de sang, qui se renouvelloit de temps en temps, & qui de mediocre qu'elle avoit été, devint enfin si excessive, que si je ne l'eusse promptement accouchée, comme je fis, elle seroit indubitablement morte dans peu d'heures avec son enfant dans le ventre; qui bien qu'il fust très-foible dans le moment que je le tiray, se porta bien dans la suite, & la mere aussi. Mais quoique j'aye dit que l'arriérefaix de cette femme se présentoit le premier au passage, dans le temps que je l'accouchay, & que l'excessive perte de sang qu'elle avoit, vînt de ce détachement, il ne faut pas croire que cet arriérefaix fust ainsi entiérement détaché de la matrice, depuis tout le temps que cette perte de sang avoit commencé à paroistre en cette femme: car si cela eust été, l'enfant seroit mort en très-peu de temps, ne pouvant pas estre vivifié que par la communication du sang de la mere, dont il est privé aussi-tost que l'arriérefaix est entiérement détaché de la matrice: mais comme il n'y avoit dans le commencement de cette perte de sang que quelque petite partie de l'arriérefaix, qui s'en étoit un peu détachée, cela n'avoit pas empêché l'enfant d'estre nourri du sang de tout le reste de l'arriérefaix, qui n'avoit pas été entiérement séparé de la matrice, ainsi qu'il étoit dans le temps que j'accouchay cette femme de cet enfant, qui faute de ce secours n'auroit pas été encore un demi quart d'heure sans mourir; parce qu'étant au ventre de sa mere il ne pouvoit pas respirer, comme il avoit indispensablement besoin, au défaut du sang qui ne lui pouvoit plus estre communiqué après cet entier détachement de l'arriérefaix.

Observation CDXXIV.

De l'accouchement d'une femme qui fut assez heureux, quoiqu'elle eust eû durant trois mois entiers de sa grossesse un flux de ventre presque continuel, lequel étant cessé fut suivi d'une toux assez violente.

Le 27. Janvier 1686. j'ai accouché une femme d'un enfant mâle, qui vint naturellement à terme, & se portoit fort bien, quoique la mere eust eû durant trois mois entiers de sa grossesse, un flux de ventre presque continuel, qui avoit néanmoins cessé un mois devant qu'elle accouchast. Mais après la

gueriſon de ce flux de ventre, il lui étoit ſurvenu une toux aſſez violente, cauſée par un rhume qui lui dura juſques au temps de ſon accouchement, qui n'en fut pourtant point acceleré par ces deux maladies, qui par le grand ébranlement qu'elles cauſent à la matrice, ont coûtume de l'accelerer en beaucoup d'autres femmes, quand elles en ſont travaillées durant un ſi long-temps. L'uſage des boüillons au lait, la boiſſon tiéde d'une tiſanne faite avec l'orge mondé & les jujubes, la moderation de la parole, & deux ſaignées du bras que je fis faire à cette femme, l'une quinze jours devant que d'accoucher, & l'autre lors qu'elle commença d'eſtre en travail, contribuerent beaucoup, en calmant la violence de ſa toux, à la faire accoucher aſſez heureuſement, & à la preſerver d'une fluxion de poitrine qui lui auroit pû arriver après ſon accouchement, dans le temps de la fiévre de ſon lait, dont elle ne fut que très-peu incommodée, s'étant au reſte aſſez bien portée dans la ſuite.

Observation CDXXV.

D'une femme groſſe de ſix mois qui ayant un flux dyſentérique depuis trois mois, mourut dès le même jour que la violence de cette maladie l'euſt fait accoucher.

LE 8. Fevrier 1686. je vis une femme groſſe de ſix mois qui étoit preſque reduite à l'extrêmité, par un fâcheux flux dyſenterique dont elle étoit fort tourmentée depuis trois mois, & comme elle reſſentoit pour lors des douleurs extrêmes dans le ventre, & qu'elle vuidoit des matieres ſemblables à la lie de vin rouge délayée, qui étoient des marques certaines de l'inflammation & de l'éroſion qui étoient aux inteſtins, je prédis à ſon mari qu'elle étoit en extrême danger de la vie, & ſur ce qu'il me dit qu'il croyoit ſuivant la perſuaſion d'un Medecin qui avoit vû ſa femme, que ſi elle étoit accouchée, il y auroit plus de lieu d'eſperer qu'elle pourroit réchaper, je lui dis que j'étois d'une opinion contraire, & que ſa maladie étant à un degré auſſi grand qu'elle étoit, je croyois qu'elle mourroit certainement dans peu de jours, comme il arriva deux jours après que je l'eus veuë en ce mauvais état, étant expirée dès le même jour que la violence de cette mortelle maladie la fit accoucher prématurément : car il faut remarquer que s'il y a quel-

que lieu d'esperer après l'accouchement du soulagement des maladies dont les femmes grosses sont travaillées, ce n'est seulement que des simples incommoditez causées par la grossesse, & non pas des autres maladies qui n'en dépendent aucunement, lesquelles assez souvent au lieu de diminuer après l'accouchement, comme on esperoit, deviennent encore plus dangereuses qu'elles n'étoient auparavant: parce que la nature qui étoit empêchée par une maladie qui de soy étoit mortelle, ne peut pas pour lors bien regir l'évacuation des vuidanges, dont la suppression est cause qu'il se fait incontinent après, un reflux d'humeurs sur les parties principales qui étoient déja mal affectées.

Observation CDXXVI.

De l'accouchement d'une femme de quarante-six ans, qui après une suppression de ses menstruës durant trois ans, ne laissa pas de faire encore un enfant.

Le 9. Mars 1686. j'ay accouché une femme âgée de plus de quarante-six ans, d'un garçon qui se portoit très-bien; laquelle devant que de devenir grosse de ce dernier enfant, qui étoit son dix-neuviéme, qu'elle avoit porté heureusement à terme, aussi-bien que tous les dix-huit précedens, après avoir été si féconde, étoit devenuë sterile pendant trois années consecutives, par la suppression de ses menstruës, qu'elle prenoit alors pour une entiere privation de cette évacuation naturelle, à cause de l'âge avancé où elle étoit, nonobstant quoy ses menstruës après une si longue suppression étant revenuës trois ou quatre fois, elle étoit devenuë grosse de ce dernier enfant. Cette femme me dit en l'accouchant qu'elle avoit été durant toute sa vie peu reglée dans l'évacuation de ses menstruës, & qu'elle n'avoit senti aucune considerable incommodité pendant les trois années de leur entiere suppression. On doit remarquer en cet exemple que comme nous voyons que le grain semé en terre trop seche, ou répandu dans une poussiere de cette nature, ne peut pas germer devant que cette terre ou cette poussiere ait été humectée par la pluye; de même la semence de l'homme reçue dans une matrice trop seche, ne peut rien produire, si cette partie de la femme n'a été humectée auparavant par la fluxion des menstrues, ainsi qu'il arriva à cette femme, qui après une

une ſi grande fecondité reſta ſterile durant trois années entieres, & ne redevint feconde, qu'après que ſa matrice eût eſté abreuvée comme auparavant de l'humidité naturelle de ſes menſtruës. On doit auſſi conſiderer que la raiſon pour laquelle cette femme ne ſentit aucune conſiderable incommodité pendant les trois années de cette ſuppreſſion de ſes menſtruës, (ce qui eſt aſſez extraordinaire) c'eſt que par la diſpoſition naturelle de ſon temperament elle avoit toûjours eſté peu reglée dans l'évacuation de ſes menſtruës; outre que c'eſtoit une femme fort agiſſante & laborieuſe dans ſon commerce & dans ſon ménage.

Observation CDXXVII.

D'une femme qui avoit un fort étranglement au milieu du col de la matrice, cauſé par les cicatrices des ulceres gangreneux arrivez en cette partie après un laborieux travail.

Le 15. Mars 1686. j'ay vû une femme accouchée depuis cinq mois de ſon premier enfant, dont elle avoit eſté en travail durant cinq jours, à cauſe de l'extrême groſſeur de cet enfant qui mourut au ventre de ſa mere, quelques jours devant qu'elle en fuſt délivrée; & comme ſon travail fut très-long & fort laborieux, il ſurvint aux parties de la mere après ſon accouchement une gangrene, qui fit ſeparer dans la ſuite pluſieurs lambeaux membraneux du col de la matrice, & ſa Sagefemme n'ayant pas eû ſoin d'empeſcher l'union intérieure qui ſe fit au milieu de ſon paſſage, en y mettant quelque choſe qui le tînt ſuffiſamment dilaté, il s'eſtoit fait un ſi grand étranglement circulaire vers ce lieu, que je n'y pus que difficilement introduire un ſeul doigt: néanmoins je dis à cette femme que l'on pouvoit remedier à ſon indiſpoſition en telle ſorte que ſon mary, qui dans l'eſtat preſent ne pouvoit pas habiter avec elle, le puſt facilement dans la ſuite, lorſque cet étranglement qui eſtoit au col de la matrice, qui empeſchoit l'introduction de la verge, auroit eſté aſſez dilaté, en introduiſant tous les jours peu à peu dans ce col un ou deux doigts ou bien une eſpece de peſſaire ſolide, juſques à ce que le paſſage reſtaſt ſuffiſant pour permettre librement l'introduction du membre viril.

Observation CDXXVIII.

De l'accouchement d'une femme, qui avoit une grande perte de sang, causée par le détachement de l'arriérefaix qui se présentoit devant l'enfant.

Le 24. Mars 1686. j'ay accouché une femme qui estoit en une si grande perte de sang, causée par le détachement de l'arriérefaix qui se présentoit devant l'enfant, que la mere & l'enfant seroient très-certainement morts dans peu d'heures, si je ne luy eusse tiré très-promptement du ventre cet enfant, qui estoit une fille à terme, qui après estre revenuë de l'extrême foiblesse où elle estoit déja, se porta bien dans la suite, & la mere pareillement; laquelle avoit eû, il y avoit près d'un mois, un commencement de cette perte de sang, qui n'estant pour lors que petite, s'estoit renouvellée deux ou trois fois par des intervales dans l'espace de ce temps; mais toûjours dans la mediocrité jusques au temps que j'accouchay cette femme; auquel cette mesme perte devint si abondante en deux heures, qu'elle en avoit déja eû plusieurs grandes foiblesses réïterées, qui alloient la faire périr indubitablement avec son enfant dans le ventre, sans le salutaire secours que je leur donnay à tous deux, en retournant l'enfant pour le tirer promptement par les pieds comme je fis.

Observation CDXXIX.

De l'heureux accouchement d'une femme de complexion très-valetudinaire, dont la grossesse avoit esté ignorée dans le commencement par trois Medecins qui la traitoient.

Le 10. Avril 1686. j'ay accouché une femme de son premier enfant, qui estoit un garçon qui se portoit parfaitement bien, quoyque la mere fust d'une complexion si délicate & si maladive, que trois fameux Medecins ne connurent jamais le commencement de sa grossesse, ne se pouvant pas persuader que cette femme, qui estoit entre leurs mains depuis plus de six semaines qu'ils la traitoient avec toutes sortes de remedes, eust pû devenir grosse dans l'estat où elle estoit; & comme ils luy avoient

ordonné en dernier lieu pour ſes infirmitez de ſe faire ſaigner du pied, de ſe baigner, & de prendre des eaux minerales, je la diſſuaday de l'uſage de tous ces remedes, qui ne luy convenoient point du tout, en l'aſſurant qu'elle eſtoit groſſe d'un mois ou environ, dans le temps que je la vis la premiere fois, nonobſtant l'opinion contraire de ces trois fameux Medecins, qui ne ſe connoiſſant pas ſi bien que moy à juger de la groſſeſſe d'une femme, traitoient pour lors mon ſentiment d'opinion chimerique, tant ils eſtoient perſuadez qu'il eſtoit impoſſible, à ce qu'ils diſoient, que cette femme euſt pû devenir groſſe, comme je les en aſſurois; ces Medecins attribuant toutes les incommoditez dont elle eſtoit travaillée par augmentation, à cauſe de ſa groſſeſſe, aux infirmitez continuelles auſquelles elle eſtoit ordinairement ſujette auparavant, à cauſe de ſa complection valetudinaire. Cette meſme femme fut fort incommodée vers le quatriéme mois de ſa groſſeſſe, d'une fiévre double tierce, qui lui dura près de deux mois à differentes repriſes, pour laquelle je luy conſeillay l'uſage du *quinquina*, qui la guerit de cette fiévre qui l'avoit preſque réduite à l'extrémité; après quoy elle vint peu à peu à convaleſcence, & nonobſtant toutes les incommoditez naturelles & accidentelles de cette femme, qui eſtoit de ſi foible complexion que durant tout le temps de ſa groſſeſſe, elle ne mangea jamais par jour une once de pain, avec quelque peu de boüillon, ou quelque cuillerée de potage, ſans aucun autre aliment, elle ne laiſſa pas de porter ſon enfant juſques au terme complet de neuf mois & cinq ou ſix jours par delà, & d'accoucher heureuſement de cet enfant qui eſtoit un garçon d'une ſanté parfaite, & aſſez robuſte; en quoy la pluſpart des parens de cette femme furent, auſſi-bien qu'elle-meſme, agréablement trompez, en ce qu'ils croyoient, ſuivant l'opinion commune fondée ſur des ſignes tout-à-fait incertains, que vû toutes les infirmitez de la mere, elle devoit certainement accoucher d'une fille. Et les Medecins de cette femme, qui dans le commencement n'avoient jamais pû eſtre perſuadez qu'elle fuſt groſſe, & qui eurent meſme beaucoup de peine à le croire juſques à ce qu'elle fut groſſe de ſept mois, & qu'ils la virent enfin accoucher à terme, comme j'ay dit, reconnurent bien par cet exemple, que ſi, comme Hypocrate a très-bien remarqué au 1^r^ livre des maladies des femmes, la curation des maladies des femmes differe grandement de la curation de celles des hommes, le traitement des infirmitez des femmes groſſes, ne differe pas moins

de celuy qui peut convenir aux maladies des femmes qui ne sont pas grosses.

Observation CDXXX.

D'une femme que l'on laissa mourir avec son enfant dans le ventre, sans la secourir par l'accouchement, comme on le devoit faire.

Le mesme jour 10. Avril 1686. un Chirurgien de mes amis me dit qu'il venoit de faire l'ouverture du corps d'une femme qui estoit morte en travail avec son enfant dans le ventre, sans avoir esté secouruë comme il le falloit, par un autre Chirurgien qui avoit esté mandé pour l'assister dès le commencement de son travail, qui avoit duré six ou sept jours; la teste de son enfant, qui estoit son premier, estant restée au passage sans pouvoir estre poussée dehors; ce qui avoit esté cause que la mere & l'enfant estoient malheureusement peris, faute d'avoir esté secourus par quelqu'autre plus entendu en l'art que le Chirurgien qui avoit esté appellé pour assister cette femme; lequel au lieu de luy tirer du ventre son enfant dans le temps necessaire, les laissa mourir tous deux, pretextant dans les premiers jours du travail de cette femme, qu'il n'estoit pas encore temps de l'accoucher, & qu'il esperoit que la nature feroit bien d'elle-mesme son opération; mais ayant laissé passer l'occasion de la secourir dans le temps qu'il le falloit faire, il n'estoit pas excusable de dire dans les derniers jours où cette femme avoit esté réduite à l'extrémité, qu'elle n'avoit plus la force de souffrir qu'on luy fist l'extraction de son enfant; puisque ayant esté mandé dès le commencement du travail de cette femme, il ne devoit pas avoir laissé passer l'occasion de la secourir, comme il devoit faire en luy tirant du ventre son enfant deux ou trois jours devant qu'elle mouruſt: ce qu'il auroit bien pû faire en se servant du crochet, puisqu'il y avoit déja pour lors une certitude morale de la mort de l'enfant, ainsi qu'il paroissoit manifestement par le degré de la corruption de son corps lors qu'il fut tiré du ventre de la mere après sa mort. Les parens de cette femme voyant la longueur & la difficulté de son travail firent venir plusieurs Medecins, qui au lieu de la faire secourir par quelqu'autre Chirurgien plus habile, se contenterent de la faire saigner plusieurs fois des bras, & mesme du pied, & de luy donner inutilement plusieurs remedes que l'on pre-

tend estre specifiques pour faciliter l'accouchement, & de luy faire prendre enfin jusques à l'émetique qui acheva de la reduire à l'extrémité de la vie, qu'elle n'auroit pas perduë comme elle fit, si après une ou deux saignées du bras seulement, au lieu de tous ces prétendus remedes, qui ne luy servirent que d'empeschement, on n'avoit pas negligé de luy donner le plus salutaire, qui estoit de luy tirer son enfant du ventre, deux ou trois jours auparavant, ainsi que j'ay dit que l'on devoit faire necessairement pour la sauver.

Observation CDXXXI.

D'une femme qui accoucha de son second enfant très-heureusement en une heure de temps : le premier enfant de laquelle avoit esté tué malheureusement par un imprudent Chirurgien qui l'avoit tiré du ventre de la mere avec les crochets, lorsqu'il estoit encore vivant.

LE 20. Avril 1686. j'ay accouché une jeune femme de son second enfant, qui estoit un gros garçon qui vint naturellement, & dont elle accoucha très-heureusement, n'ayant pas esté plus d'une heure en travail : mais cette femme avoit passé tout le temps de sa grossesse en un continuel chagrin, dans l'apprehension qu'elle avoit d'estre aussi malheureuse en ce second accouchement, qu'elle avoit esté, à ce qu'elle me dit, dans son premier, par la grande imprudence d'un Chirurgien qui luy avoit tiré du ventre son enfant avec des crochets, lorsqu'il n'y avoit pas encore vingt-quatre heures qu'elle estoit en travail. Ce pauvre enfant après avoir eû la teste fracassée par les instrumens dont ce Chirurgien s'estoit servi sans neccessité, avoit encore vécu trois heures entieres, jettant des cris assez forts, par lesquels il paroissoit se plaindre veritablement de son malheureux sort. Ce pitoyable spectacle accusoit en mesme temps cet imprudent Chirurgien d'avoir ainsi massacré par sa cruelle opération precipitée cet enfant, qui vray-semblablement seroit venu naturellement avec la patience ; d'autant que la mere estoit alors une jeune femme de dix-huit ans d'une assez bonne constitution : c'est pourquoy l'excuse de ce Chirurgien n'estoit pas recevable, d'alleguer que cet enfant qu'il avoit ainsi tiré avec ses instrumens, étant resté la teste au passage depuis cinq ou six heures après l'écoulement de ses

eaux, il auroit pû en y demeurant, comme il le craignoit, faire périr la mere, ainsi qu'il arrive quelquefois : car on ne doit jamais entreprendre de tirer un enfant de la sorte que l'on n'ait auparavant une certitude morale de sa mort au ventre de sa mere, par tous les signes qui le peuvent faire connoistre, lesquels ne paroissent ordinairement en ces sortes d'occasions qu'après le deuxiéme ou le troisiéme jour d'un très-laborieux travail ; l'experience nous ayant mesme fait voir des enfans qui estoient encore vivans, quoyqu'ils eussent demeurez ainsi plus de deux jours entiers la teste arrestée au passage après l'écoulement de leurs eaux, dont les meres n'ont pas laissé d'accoucher enfin heureusement d'elles-mesmes par la seule opération de la nature, aidée de la conduite d'une simple Sagefemme, ou de celle d'un prudent Chirurgien.

Observation CDXXXII.

D'une femme qui après un soupçon de grossesse de près de six mois, vuida un faux germe qui n'étoit que de la groſeur d'un œuf de pigeon, ayant eû auparavant une petite perte de sang durant trois mois.

Le mesme jour 20. Avril 1686. je vis une femme qui après un soupçon de grossesse de près de six mois, venoit de vuider sans aucun accident considerable, un faux germe d'une consistance fort compacte, qui n'estoit que de la grosseur d'un œuf de pigeon, quoyqu'il eust fait un si long séjour dans la matrice. Mais il y avoit pour lors près de trois mois entiers que cette femme avoit de temps en temps quelque petite perte de sang & de serositez roussâtres, qui s'écouloient seulement de quelque petit vaisseau particulier qui s'étoit ouvert, sans que ce petit corps étrange eust esté entiérement separé de la matrice, car s'il en eût esté tout-à-fait detaché dès le commencement que cette perte de sang avoit paru, la nature l'auroit deslors expulsé ; ayant presque toûjours coustume, environ ce temps-là, qui estoit le troisiéme mois, de tenter à se délivrer de ces sortes de corps étranges que l'on appelle ordinairement faux germes, quand ils sont petits comme estoit celuy-cy, & *Moles* quand ils excedent leur grosseur la plus ordinaire, qui est celle d'un petit œuf de poule.

OBSERVATION CDXXXIII.

D'une femme grosse de trois mois & demy qui avorta, estant griévement malade d'un fiévre continuë.

LE 21. Avril 1686. je vis une femme grosse de trois mois & demy, griévement malade depuis dix ou douze jours d'une fievre continuë avec redoublemens & quelque resverie; pour raison dequoy on l'avoit fait saigner huit fois du bras; & comme lorsque je la vis en ce mauvais état, elle avoit vuidé tout d'un coup des eaux par la matrice, je luy prédis qu'elle avorteroit dans peu, comme il luy arriva dès le lendemain, après quoy sa fiévre estant encore augmentée, & la malade ayant une suppression de ses vuidanges, je ne laissay pas de luy conseiller de se faire saigner du pied, outre toutes les frequentes saignées du bras qu'on luy avoit faites avant son avortement; par le moyen de laquelle saignée du pied, qui fut faite à la fin du deuxiéme jour de son avortement, elle fut beaucoup soulagée, & se porta bien ensuite, nonobstant la grandeur de sa maladie, durant laquelle sa poitrine ne s'estoit pas engagée; car autrement elle seroit morte en peu de jours, comme il arrive ordinairement à toutes celles qui ont une fluxion de poitrine avec fiévre continuë dans le temps de leur avortement. Si j'eusse esté appellé dans le commencement de la maladie de cette femme, j'aurois bien conseillé de la saigner deux ou trois fois seulement, mais non pas de luy faire huit saignées en huit ou dix jours de temps, comme on avoit fait, lesquelles trop frequentes saignées contribuerent peut-estre, à ce que je croy, autant que sa maladie, à la faire avorter: & si l'on m'objectoit que cette femme ayant esté déja trop saignée, comme je le viens de dire, je ne devois pas la faire encore saigner du pied deux jours ensuite de son avortement, je répondrois que l'estat de cette mesme femme estoit bien different de celuy auquel elle estoit estant grosse; car dans l'estat de grossesse son enfant avoit esté frustré de sa nourriture ordinaire par ces trop frequentes saignées, qui quoyqu'elles eussent à la verité bien diminué la plénitude des vaisseaux de la mere, ne servoient de rien après son avortement, à contribuer à l'évacuation des vuidanges de la matrice, comme fit cette saignée du pied que je luy fis faire fort à propos, pour suppléer & remedier à la suppression de

ces humeurs, qui estant entiérement retenuës n'auroient pas manqué d'augmenter la maladie, en achevant de corrompre par leur mauvaise qualité le reste de la masse du sang.

Observation CDXXXIV.

D'une femme grosse de quatre mois & demy, à qui un jeune Medecin avoit fort mal à propos ordonné plusieurs remedes provocatifs de l'avortement, dans la fausse croyance qu'il avoit que son enfant fust mort en son ventre.

Le 24. Avril 1686. je vis une femme grosse de quatre mois & demy, qui avoit esté fort mal à propos saignée depuis peu de jours quatre fois du bras & une fois du pied, par l'ordonnance d'un jeune Medecin; pour remedier, à ce qu'il pretendoit, à des foiblesses accompagnées de grands soupirs, qui ne procedoient que d'une espece de suffocation de matrice, & quelque douleur d'un costé du ventre, qui avoit esté precedée d'un effort que cette femme avoit fait: & comme ce Medecin croyoit que son enfant fust mort en son ventre, à cause qu'elle ne le sentoit point remuer manifestement depuis quelques jours, & qu'il s'imaginoit que ces foiblesses ne venoient que de cette cause, il luy avoit fait prendre aussi par la bouche, & en lavement, beaucoup de remedes provocatifs de l'avortement, qui avoient fort travaillé la malade, à laquelle après tout cela, il avoit encore ordonné une seconde saignée du pied, que le Chirurgien de cette femme ne voulut pas faire sans avoir mon avis, qui fut qu'on avoit ordonné fort imprudemment tous ces remedes à la malade, qui ne devoit pas avoir esté saignée du pied, mais seulement une fois ou deux tout au plus du bras, & qui dans l'estat où elle estoit, lorsque je la vis, n'avoit besoin que du seul repos pour tout remede, par le moyen duquel, elle se porta bien dans la suite, & conserva sa grossesse nonobstant tous ces remedes ordonnez si mal à propos.

OBSERVATION CDXXXV.

De l'accouchement d'une femme groſſe de deux enfans, dont l'un vint le cul devant, & l'autre preſentoit le genoüil.

LE 25. Avril 1686. j'ay accouché une femme de deux enfans vivans, & aſſez forts, qui avoient chacun leur arriérefaix ſeparé. Le premier étoit un garçon qui vint le cul devant; & l'autre étoit une fille qui preſentoit le genoüil: je les tiray tous deux par les pieds, après que je les eus degagez du paſſage. La mere n'étoit groſſe que de huit mois & demy, & avoit eu durant le dernier mois de ſa groſſeſſe les jambes fort enflées, comme il arrive ordinairement aux femmes qui ſont groſſes de pluſieurs enfans. Un jour devant que d'accoucher elle avoit vuidé toutes les eaux de ſon premier enfant, ſans veritable douleur; & comme ſon ventre me parut bien abaiſſé du ſeul coſté gauche, le droit reſtant fort tumefié, je connus manifeſtement qu'elle étoit groſſe de deux enfans, joint aux autres ſignes qui le dénotoient. J'ay ſouvent remarqué que lorſqu'une femme eſt groſſe de deux enfans, l'un des enfans étant ordinairement placé dans l'un des coſtez du ventre de la mere, & l'autre au coſté oppoſite, les douleurs du travail du premier de ces enfans ſont ſouvent peu efficaces, & très-fatigantes pour la mere; à cauſe que l'impulſion de ces douleurs ne répondent pas pour lors directement au paſſage, où elles ne tendent qu'obliquement, ce qui prolonge beaucoup le travail; & encore d'autant plus ſi ces enfans ſont en mauvaiſe ſituation, comme étoient ceux de cette femme, dont je viens de rapporter l'exemple; ce qui fit qu'elle ne fut en état d'accoucher de ſes deux enfans qu'un jour après l'écoulement des eaux de ſon premier enfant.

OBSERVATION CDXXXVI.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant preſentoit les pieds, laquelle eut une très-grande perte de ſang après être accouchée.

LE 29. Avril 1686. j'ay accouché une femme d'une fille qui préſentoit les pieds; mais quoyque le travail de cette femme n'euſt pas été aucunement violent, ni pour la mere, ni

pour l'enfant, elle eut après être accouchée une si grande perte de sang, suivie de plusieurs foiblesses & de vomissemens réïterez durant trois heures, qu'elle en fut preste d'expirer; mais quelques heures ensuite elle se porta bien. Un Medecin des plus fameux la voyant en cet état, conseilla de la saigner du bras, prétendant arrester cette perte de sang surabondante, par la diversion qu'en pourroit faire cette saignée; mais j'empeschay que son conseil fust suivi: car il est à noter que quoyque la saignée soit bonne pour preserver de la perte de sang qui n'est pas encore arrivée, & qu'elle puisse convenir pour faire diversion de celle qui est petite, ou mediocre, elle est pernicieuse en celle qui est excessive, comme estoit celle de cette femme, qui auroit pû succomber, si dans l'extrême foiblesse où elle estoit, on luy eust encore tiré deux palettes de sang du bras, comme ce Medecin prétendoit.

Observation CDXXXVII.

D'une femme qui ayant esté purgée mal-à-propos, eut une fluxion de poitrine & un crachement de sang, qui l'ayant rendue phtisique, la fit mourir six semaines après estre accouchée au terme de huit mois.

Le 1. May 1686. j'ay accouché une femme d'un enfant masle au terme de huit mois de sa grossesse, qui avoit eu auparavant durant quinze jours une fiévre continuë avec redoublemens, pour laquelle ses medecins l'avoient fait saigner jusques à sept fois du bras, & l'avoient purgée ensuite très-mal-à-propos contre mon sentiment, qui estoit de la laisser en repos après toutes ces saignées, vû la delicatesse de sa poitrine, qui me paroissoit pour lors trop échauffée pour la purger. Mais cette purgation ainsi donnée à cette femme à contre-temps, lui fit venir une fluxion de poitrine avec grande toux & crachement de sang, pour raison de quoy bien qu'elle eust esté déja que trop saignée, avant la purgation qu'elle avoit prise, je la fis saigner encore deux autres fois du bras, y estant obligé pour lors, à cause de l'extrême danger où son crachement de sang la mettoit, dont elle reçut un peu de soulagement aussi-bien que de sa toux, qui ayant néanmoins continué à la travailler, la fit enfin accoucher quelques jours ensuite, ainsi que j'ay dit, au terme de huit mois,

d'un enfant qui eſtoit aſſez foible, tant à raiſon de la maladie de ſa mere, que pour ſa naiſſance prématurée d'un mois entier. Cet exemple me fit manifeſtement connoiſtre, auſſi-bien que beaucoup d'autres ſemblables que j'ay vûs, l'ignorance de certains Medecins, qui au lieu de commettre quelquefois les choſes à la nature, comme ils devroient faire, la font ſouvent ſuccomber par des remedes ordonnez mal-à-propos, comme il arriva à cette femme, qui mourut phtiſique ſix ſemaines après être ainſi accouchée; ayant encore été temerairement purgée contre mon ſentiment, par le conſeil de ces mêmes Medecins quelques jours auparavant, pretextant qu'il la falloit purger alors, devant qu'elle uſaſt du lait d'âneſſe que je luy avois conſeillé : mais cette derniere purgation ayant renouvellé ſa fluxion de poitrine, & ſon crachement de ſang, acheva de la faire mourir, comme je l'avois bien prédit à ſon mari, qui eut un très-ſenſible regret de n'avoir pas ſuivi mon conſeil, qui eſt de ne jamais purger les perſonnes qui ont un crachement de ſang, ou la poitrine échauffée, leſquelles n'ont beſoin pour tout remede, que d'un bon regime de vivre, & d'alimens doux & temperez, comme eſt le lait, dont on peut uſer avec toute ſeureté ſans ſe purger en ces occaſions, où tous les medicamens purgatifs quelque legers qu'ils ſoient, ſont toûjours très-pernicieux.

Observation CDXXXVIII.

D'une femme qui ayant une très-grande perte de ſang avec convulſion, mourut pour n'avoir pas été ſecouruë aſſez-promptement par l'accouchement.

Le 5. May 1686. j'ay accouché une femme qui avoit depuis douze heures une perte de ſang ſi exceſſive, qu'après être tombée pluſieurs fois en de grandes foibleſſes, elle fut ſurpriſe de convulſion; ce qui me fit deſeſperer de la reüſſite de l'opération qui luy fut inutile, pour avoir été mal-à-propos differée durant ſix heures, par le conſeil d'un Chirurgien de mes Confreres qui fit inutilement eſperer que cette femme pourroit accoucher d'elle-même, ſans qu'on fuſt obligé d'accelerer l'operation. Mais cette grande perte de ſang & tous les accidens qui l'accompagnoient, qui avoient toûjours continué d'augmenter

durant ce long delay de six heures, rendirent cette esperance vaine; après quoy j'entrepris enfin d'accoucher cette femme en l'extrêmité où elle étoit, pour satisfaire aux instantes prieres de tous les assistans, & luy tiray du ventre un très gros enfant mort depuis deux jours, ainsi qu'il me parut par sa corruption, & par celle de son arriérefaix qui se présentoit le premier, avec le genoüil de l'enfant à l'orifice interne de la matrice, qui nonobstant cette grande perte de sang, & les grandes foiblesses de la mere, étoit toûjours demeuré assez serré, & fort épais & dur, & non pas mince & laxe, comme il est souvent dans ces occasions; laquelle mauvaise disposition de l'orifice interne, jointe à ce qu'on me dit que la malade s'étoit blessée, en tombant par deux fois quelques jours auparavant, me fit croire, & prédire avant que de l'accoucher, qu'elle mourroit, comme il arriva deux heures après que je l'eus ainsi délivrée de cet enfant mort. Il y auroit néanmoins eu quelque esperance de la pouvoir sauver, si mon confrere avoit été de mon avis, qui étoit de l'accoucher six heures plûtost que je ne fis, durant tout lequel temps la perte de sang ayant toûjours continué d'augmenter comme j'ay dit, fut cause que l'opération quoyque bien faite luy fut inutile.

Observation CDXXXIX.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant étoit sain & robuste, quoyque la mere fust très-valetudinaire, & qu'elle eust craché par plusieurs fois du sang durant sa grossesse.

Le 10. May 1686. j'ay accouché une femme d'un garçon qui vint naturellement, & qui étoit très-sain & robuste, nonobstant l'extrême delicatesse de la mere, qui étant très-valetudinaire avoit craché par plusieurs fois du sang durant sa grossesse; le même accident lui étant encore arrivé cinq ou six heures après être accouchée; les grands cris excitez par les douleurs de l'accouchement ayant beaucoup contribué à cette recidive, nonobstant que je l'eusse fait saigner du bras, pour l'en préserver, dès le commencement de son travail. Cependant elle ne laissa pas de se porter assez bien ensuite; à quoy contribua beaucoup l'usage du lait de vache que je luy conseillay de continuer durant deux mois, après le quinziéme jour de son accou-

chement. Il faut remarquer que quoyque l'enfant se nourisse du sang de la mere, & qu'il vive ainsi de sa substance durant qu'il est en son ventre, il a néanmoins en soy un principe de vie particulier, qui purifie souvent la mauvaise nourriture qu'il en peut recevoir, en la convertissant en sa propre substance, comme nous voyons que la greffe d'un arbre rectifie & adoucit l'austerité de la séve du plant sauvage sur lequel elle est entée. C'est ce qui fait que l'on voit assez souvent des enfans fort sains, naistre d'une mere infirme, comme étoit celle dont je viens de rapporter l'exemple.

Observation CDXL.

D'une femme à qui l'arriérefaix étant resté dans la matrice, après estre avortée d'un enfant de trois mois, n'en fut expulsé qu'en suppuration.

Le 28. May 1686. j'ay vû une femme qui venoit d'avorter d'un enfant de trois mois, après avoir eu quelque écoulement de serositez roussastres durant un mois, qui est le signe avant-coureur le plus ordinaire des avortemens. Mais comme la matrice n'étoit ouverte qu'à proportion du corps de l'enfant, qui étoit très-petit, l'arriérefaix qui étoit beaucoup plus gros resta au dedans; & comme il eust fallu faire trop de violence pour le tirer avec la main, l'orifice de sa matrice étant fermé, & que cette femme n'avoit aucun accident pressant, je jugeay qu'il étoit plus sur d'en commettre l'expulsion à la nature qui s'en délivra d'elle-même dans la suite, par le moyen de la suppuration de cet arriérefaix, qui se fondit ainsi peu à peu, sans qu'il en parust aucune autre excrétion que la purulente, qui a coûtume de succeder à la retention de ces sortes de corps étranges, & de durer jusques à ce que leur suppuration étant entiérement achevée, les vuidanges de la matrice commencent à paroistre pures, & à n'avoir plus d'infection que ces excrétions purulentes ont ordinairement; pour lesquelles on est obligé de faire tous les jours des injections dans la matrice, afin que cette partie ne reçoive pas une mauvaise impression, par le trop long séjour de ces matiéres corrompuës. Cette femme s'étant servie de pareilles injections durant dix ou douze jours, comme je luy avois conseillé, pour laver & nettoyer la suppuration de son arriérefaix retenu, se porta bien dans la suite.

Observation CDXLI.

D'une femme qui après estre accouchée assez heureusement, eut un flux de ventre durant deux mois, qui luy causoit de grandes douleurs vers la région de la matrice.

Le 5. Juin 1686. je vis une femme accouchée depuis huit jours assez heureusement, à ce qu'elle me dit, laquelle avoit de très-grandes douleurs de ventre avec tension assez considerable, principalement vers la region de la matrice, à cause de la grande agitation que cette partie recevoit d'un flux de ventre, qui estoit arrivé à cette femme le lendemain qu'elle fut accouchée, lesquelles douleurs luy continuérent durant plus de deux mois, à quoy contribua beaucoup son Medecin, qui au lieu de luy faire user du lait de vache, comme je luy avois conseillé, la purgeoit très-souvent; de sorte que par les frequentes medecines qu'il luy faisoit prendre, il irritoit continuellement ses douleurs de ventre au lieu de les appaiser, comme il le pretendoit vainement: parce que ces frequens purgatifs excitoient toûjours quelque nouvelle fluxion sur la matrice. Mais il arriva enfin par bonheur pour cette femme, que son Medecin estant tombé luy-même malade, & que ne la voyant plus pour ce sujet, elle commença de se mieux porter, aussi-tost qu'elle eust cessé par mon conseil l'usage de toutes ces medecines; au lieu de quoy je luy fis prendre du lait durant douze ou quinze jours, qui contribua beaucoup à la retablir en bonne santé: car il faut remarquer que tous les purgatifs quelque doux & benins qu'ils puissent estre, ne conviennent jamais aux femmes qui ont la matrice douloureuse, ou en fluxion; parce que l'agitation qu'ils causent à cette partie dans leur opération, augmente encore la fluxion & la douleur dont elle estoit déja travaillée.

Observation CDXLII.

D'une femme qui étoit sterile à cause de la petitesse de l'orifice interne de sa matrice.

Le 11. Juin 1686. je vis une femme âgée de vingt-huit ans, ou environ, sterile depuis six ans qu'elle estoit mariée, la-

quelle estant fort incommodée depuis quatre ans de fleurs blanches, à ce qu'elle disoit, & craignant d'avoir un ulcere en la matrice me pria de l'examiner; ce qu'ayant fait, je ne lui trouvai aucun ulcere en sa matrice, dont l'orifice interne estoit fort menu & figuré comme le bout d'un fuseau; & je reconnus que l'excrétion de ces prétenduës fleurs blanches ne procedoit que d'une vieille gonorrhée, que son mari luy avoit communiquée. Mais la sterilité de cette femme me parut proceder de deux causes: la premiere & principale estoit, à ce que je croy, la disposition naturelle de l'orifice interne de sa matrice, qui estant comme j'ay dit, trop menu & semblable en figure au bout d'un fuseau, ne pouvant pas s'ouvrir assez pour bien recevoir la semence de l'homme: & la seconde qui n'étoit qu'accidentelle, estoit que l'excrétion continuelle de la matiére de cette gonorrhée, que cette femme souffroit depuis quatre ans, déroboit celle qui auroit dû engendrer en elle une semence prolifique.

Observation CDXLIII.

D'une femme qui estoit avortée d'un enfant de six mois & demy, mort en son ventre par la disposition scyrrheuse de son arriérefaix, ayant déja eu auparavant cinq autres avortemens consecutifs pour la même cause.

Le 20. Juin 1686. je vis une femme qui estoit avortée le jour précedent d'un enfant de six mois & demy, mort en son ventre sans aucune cause manifeste, depuis cinq ou six jours qu'il y avoit qu'elle ne l'avoit point senti remuer. Mais comme son arriérefaix estoit d'une substance toute scyrrheuse, & que cette femme qui estoit d'un temperamment fort attrabilaire avoit déja eu cinq autres avortemens consecutifs avant ce dernier, depuis le terme de quatre ou cinq mois jusques à celuy de six ou sept mois, je crûs que cette mauvaise disposition scyrrheuse de son arriérefaix, qui avoit paru semblable en tous ses autres précedens avortemens, & qui procedoit de son temperamment trop attrabilaire, avoit esté la veritable cause de la mort de ses enfans en son ventre, & de tous les avortemens qu'elle avoit ainsi eus, à des termes deja assez avancez de sa grossesse: parce que cette même disposition scyrrheuse de l'arriérefaix faisant une grande obstruction dans toute sa substance, estoit cause que

l'enfant n'en pouvant tirer pour lors une convenable, & aussi suffisante nourriture qu'il avoit besoin, venoit par ce defaut à être privé de la vie. Pour remedier à ce malheureux accident qui étoit arrivé tant de fois à cette femme, je luy conseillay pour humecter & temperer l'extréme sechereſſe & la trop grande chaleur de son temperament attrabilaire, de se baigner durant quelque temps, devant que de devenir grosse; & d'user fréquemment du lait d'ânesse dans le temps même de sa grossesse, & d'un regime de vivre temperé qui la pust suffisamment humecter, & de s'abstenir entiérement de l'usage du vin, & même du coït, lorsqu'elle seroit certaine d'être grosse; afin que contribuant par ce regime, autant qu'il étoit possible à rectifier son temperament trop attrabilaire, elle pust dans la suite porter jusques à terme les enfans qu'elle concevroit, sans en avorter ainsi qu'elle avoit malheureusement fait de tous ceux qu'elle avoit eus.

Observation CDXLIV.

De l'heureux accouchement d'une femme qui avoit un flux de ventre depuis un mois & demy, qui cessa dès le lendemain qu'elle fut accouchée.

Le 5. Juillet 1686. j'ay accouché une femme d'un enfant masle qui se portoit assez-bien, quoyqu'elle fust pour lors extrêmement foible & toute emaciée, à cause d'un flux de ventre continuel qu'elle avoit depuis un mois & demy, qui joint à l'extréme maigreur naturelle de cette femme, l'avoit renduë presque étique. Elle se porta néanmoins assez bien dans la suite; l'usage du lait de vache que je lui conseillay quinze jours après son accouchement, ayant beaucoup contribué au parfait rétablissement de sa santé; joint à ce que son flux de ventre étoit cessé dès le lendemain qu'elle fut accouchée, comme il arrive à beaucoup de femmes, qui après avoir été très-incommodées de cette maladie dans le temps de leur grossesse, n'en gueriſſent assez souvent qu'après être accouchées, leur estomac faisant pour lors bien mieux la digestion des alimens qu'il n'avoit coûtume de faire durant la grossesse. Dix jours ensuite j'accouchay encore une autre femme d'une fille qui se portoit assez bien, quoyque la mere eust eu aussi un flux de ventre depuis deux mois

mois & demi, qui ceſſa de ſoi-même deux jours après qu'elle fut accouchée. Mais il faut remarquer que le flux de ventre de ces deux femmes n'étoit point dyſenterique ; car s'il eût été de cette nature, elles auroient couru grand riſque de la vie ; ces ſortes de flux de ventre faiſant ordinairement mourir la plûpart des femmes qui en ſont travaillées dans le temps de leur accouchement.

OBSERVATION CDXLV.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant qui étoit très-gros, étoit mort en ſon ventre depuis vingt jours.

LE 21. Juillet 1686. j'ai accouché une femme d'un très-gros enfant qu'elle portoit mort en ſon ventre depuis vingt jours qu'il y avoit qu'elle ne l'avoit point ſenti remuer, après l'avoir ſenti auparavant s'agiter fort extraordinairement durant un jour : mais au lieu des mouvemens ordinaires de ſon enfant, elle ſentoit ſeulement de certains ſoulevemens dans ſon ventre, qui procedoient, ainſi que je croi, d'un certain boüillonnement des humeurs & des eaux qui ſont avec l'enfant dans la matrice, leſquelles venant, en ces occaſions, à ſe rarefier par une eſpece de fermentation corruptive, font pour lors, de temps en temps, certains ſoulevemens du ventre de la femme, comme ſi elle ſentoit, pour ainſi dire, le dos d'un chat s'élever tout d'un coup, & s'abaiſſer incontinent après : elle avoit outre cela un flétriſſement des mammelles, mauvais goût à la bouche, peſanteur & froideur du ventre, & autres ſignes qui dénotoient manifeſtement que ſon enfant étoit mort en ſon ventre ; & après avoir eu le ventre, les pieds, & les cuiſſes extraordinairement enflez, toutes ces parties s'étoient deſenflées de jour en jour, juſques au temps que je l'accouchai : parce que le ſang & les autres humeurs qui étoient deſtinez pour la nourriture de ſon enfant, lorſqu'il étoit vivant, ne ſe portant plus vers la matrice à l'ordinaire d'abord qu'il fut mort, les eaux qui étoient avec l'enfant diminuerent beaucoup en s'exhalant peu à peu, au lieu de s'accumuler comme elles faiſoient auparavant. Ce gros enfant mort dont je délivrai heureuſement cette femme, étoit ſi corrompu, que ſa tête qui en étoit devenuë toute molaſſe, ne put pas rendre le paſſage ſuffiſant pour la ſortie des épaules qui étoient fort larges ; ce qui fit que l'enfant demeu-

rant ainsi retenu au passage par les épaules trop grosses, je fus obligé de glisser mes doigts sous les aisselles pour faciliter l'extraction que j'en fis. Cette femme se porta très-bien aussi-tôt que je l'eus ainsi accouchée, nonobstant le très-mauvais état où elle étoit depuis tout le temps que son enfant étoit mort en son ventre, durant lequel temps elle avoit été fort incommodée de fièvre continuë avec des redoublemens, & des fréquentes suffocations accompagnées de grandes foiblesses, causées par la malignité des vapeurs qui venoient par la corruption de l'enfant.

OBSERVATION CDXLVI.

De l'accouchement d'une femme qui avoit une grande perte de sang.

LE 24. Juillet 1686. j'ai accouché une femme grosse de sept mois & demi, qui étoit en une très-grande perte de sang, qui lui étoit arrivée pour s'être trop fatiguée quelques jours auparavant à faire deux ou trois lieuës de chemin à pied; & comme cette perte venoit du détachement de son arrierefaix, je fus obligé de retourner son enfant pour le tirer par les pieds, afin d'accelerer son accouchement, comme il étoit nécessaire de faire promptement, à cause de la grandeur de la perte de sang, sans lequel secours, qui lui fut salutaire, & à son enfant que je tirai vivant, ils auroient très-certainement péri tous deux avant peu d'heures. Je remarquai en cette femme ce que j'avois déja bien observé en beaucoup d'autres; qui est, qu'entre les femmes qui ont de ces sortes de grandes pertes de sang, celles dont l'orifice interne de la matrice paroît d'une substance mince, molle, & égale, réchapent d'autant plus facilement que toutes ces bonnes dispositions s'y rencontrent; & qu'au contraire celles qui ont ce même orifice d'une substance épaisse, dure & inégale, meurent d'autant plûtôt qu'on y trouve ces mauvaises dispositions, qui rendent toûjours l'operation plus laborieuse, & beaucoup plus dangereuse dans la suite.

OBSERVATION CDXLVII.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant présentoit l'épaule, la mere outre cela ayant une perte de sang.

LE 6. Août 1686. j'ai accouché une femme d'un enfant mâle qui présentoit l'épaule, que sa Sagefemme croyoit être le cul de l'enfant, depuis douze heures qu'elle entretenoit cette femme d'esperance vaine de l'accouchement; la partie charnuë du haut de l'épaule de l'enfant faisant une rondeur molasse, ainsi que si c'eut été une de ses fesses qui se fût présentée au passage. Mais comme cet enfant ne pouvoit pas venir en cette mauvaise posture, & que la mere avoit fait beaucoup d'efforts inutiles pour accoucher, il lui étoit arrivé une perte de sang, qui augmentant considerablement, alloit la mettre en grand danger de la vie, si je ne l'eusse promptement accouchée, comme je fis en retournant son enfant par les pieds, lequel je tirai vivant, & se porta bien ensuite, & la mere aussi, qui reconnut pour lors manifestement, qu'elle & son enfant avoient eu grand besoin du salutaire secours que je leur donnai très-heureusement dans cette urgente nécessité.

OBSERVATION CDXLVIII.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant qui venoit le cul devant, avoit un prodigieux Exomphale.

LE 7. Août 1686. j'ai accouché une femme d'un enfant de sept mois & demi, qui avoit un prodigieux *Exomphale*; le cordon de son nombril étant si extraordinairement dilaté, que tous les intestins grêles de l'enfant étoient contenus dedans cette partie, qui faisoit une poche près du nombril de la grosseur d'un gros œuf de poule. Cet enfant venoit le cul devant; une furieuse chûte que la mere avoit faite, dans laquelle elle s'étoit rompu le bras gauche, ayant beaucoup contribué à lui faire prendre cette mauvaise situation. Je le tirai vivant; mais ce monstrueux *Exomphale* le fit mourir peu de jours après sa naissance. L'étranglement qui étoit en cette grosse tumeur étoit si serré vers le nombril, qu'ayant fait une ouverture à cette poche qui renfermoit les in-

testins, il me fut impossible de les réduire dans le ventre ; & comme cet enfant étoit par trop foible, tant à cause de cette indisposition extraordinaire, qu'à cause de sa naissance prématurée de six semaines entieres, je ne jugeai pas à propos de dilater son nombril vers le ventre, comme il auroit été nécessaire de faire, si les forces de l'enfant eussent pû le permettre : c'est pourquoi je me contentai seulement de lier ce cordon au-dessus de cette grosse poche dans laquelle les intestins étoient contenus. L'on pouvoit douter si cette énorme dilatation du cordon du nombril de cet enfant étoit un effet de la violente chûte que la mere avoit faite deux jours auparavant ; mais il me parut par la disposition de cette tumeur, que ce vice de conformation avoit eu une cause plus ancienne.

Observation CDXLIX.

Du laborieux accouchement d'une femme à qui il fallut tirer du ventre, par le moyen du crochet, son enfant qui étoit mort.

Le 10. Août 1686. j'ai accouché une femme de son premier enfant, qui étoit mort en son ventre depuis un jour, ainsi qu'il me parut par plusieurs signes qui le dénotoient, & par le commencement de corruption qui étoit déja visible au corps de cet enfant, dont la tête étoit demeurée, à cause de sa grosseur, au passage durant plus de deux jours entiers après l'écoulement de ses eaux ; & comme la mere étoit une petite femme fort grasse âgée de plus de trente ans, & qu'elle étoit extrêmement fatiguée d'un travail fort laborieux depuis trois jours, & qu'il n'y avoit pas lieu de pouvoir esperer qu'elle accouchât d'elle-même, je fus obligé pour lui sauver la vie, de lui tirer son enfant du ventre avec le crochet, sans lequel secours, qui lui fut entierement salutaire, elle seroit indubitablement morte dans peu avec son enfant dans le ventre.

OBSERVATION CDL.

De l'accouchement d'une femme qui avoit une grande perte de sang depuis huit jours.

LE 27. Août 1686. j'ai accouché une femme qui avoit une grande perte de sang depuis huit jours; au bout duquel temps elle eut quelques douleurs qui tendoient bien à l'accouchement; mais qui étoient si foibles & si peu convenables, qu'il n'y avoit pas lieu d'esperer que la nature seule pût faire son operation, à cause de la perte de sang, qui devint enfin si excessive, que la malade alloit tomber en foiblesse, & courir grand risque de la vie, si je n'eusse rompu les membranes des eaux pour les faire écouler, donnant lieu par ce moyen à l'enfant de s'avancer au passage, sans pousser, comme il faisoit auparavant, les membranes, qui n'étant pas rompuës faisoient détacher l'arrierefaix auquel elles tenoient, & augmentoient encore, ainsi faisant, la perte de sang: de sorte que les eaux étant écoulées par la rupture que je fis pour ce sujet à leurs membranes, les douleurs de l'accouchement, qui étoient auparavant foibles & mauvaises, devinrent aussi-tôt fortes & bonnes, & firent accoucher heureusement cette femme une demi-heure après d'une fille vivante, qui se porta bien ensuite, comme fit aussi la mere.

OBSERVATION CDLI.

De l'accouchement d'une femme grosse de deux enfans qui étoient morts en son ventre.

LE 3. Septembre 1686. j'ai accouché une femme au terme de six mois de sa grossesse de deux filles mortes en son ventre; la premiere desquelles s'étoit présentée par les pieds, & ne paroissoit pas être morte que depuis peu, son corps n'étant point alteré ni corrompu, & la mere l'ayant encore senti foiblement remuer le jour de devant son accouchement: mais l'autre étoit toute noire & corrompuë, étant morte en son ventre selon l'apparence depuis plus de quinze jours; ce qui vrai-semblablement étoit arrivé par la grande agitation du corps & de l'esprit, que lui causa une grande peur qu'elle avoit euë du feu, qui avoit entierement brûlé

la maison voisine de la sienne. Ces deux enfans n'avoient qu'un seul arrierefaix qui leur étoit commun ; ce qui n'avoit pas empêché que l'un de ces enfans ne vécût encore quelque temps, dans le ventre de sa mere, qui l'avoit senti remuer un jour devant qu'elle accouchât, quoique l'autre fût mort il y avoit déja fort long-temps, comme j'ai dit. Car il faut remarquer, que bien qu'assez souvent les jumeaux n'ayent qu'un arrierefaix commun, ils sont néanmoins toûjours séparez l'un de l'autre par des membranes particulieres, & qu'ils ont aussi leurs propres vaisseaux qui ne se communiquent point du tout l'un à l'autre, quoiqu'ils se distribuent tous dans le même arrierefaix ; ce qui fait que la corruption d'un enfant mort au ventre de la mere, ne se communique pas immédiatement à l'autre enfant qui est encore vivant, dont j'ai vû beaucoup d'exemples. Cette femme au terme qu'elle accoucha ainsi prématurément, étoit beaucoup plus grosse, & avoit été durant tout le cours de cette grossesse bien plus incommodée que dans ses précedentes ; & avoit eu les jambes fort enflées, comme ont coûtume d'avoir les femmes qui sont grosses de plusieurs enfans vers les derniers mois de leur grossesse ; mais nonobstant le fâcheux accident qui lui étoit arrivé en cet état, elle ne laissa pas de se bien porter après que je l'eus ainsi délivrée de ces deux enfans morts.

Observation CDLII.

De l'accouchement d'une femme qui avoit une perte de sang, causée par l'agitation qu'elle avoit reçûë dans un voyage, étant montée sur un cheval de trot.

Le 27. Septembre 1686. j'ai accouché une femme au terme de huit mois de sa grossesse d'un enfant qui venoit les pieds devant ; laquelle avoit une perte de sang causée par l'agitation qu'elle avoit reçûë dans un voyage qu'elle avoit fait depuis peu, ayant fait quatorze lieuës en un seul jour montée sur un rude cheval de trot ; joint à cela que son enfant avoit le col embarassé du cordon de l'ombilic ; de sorte que la longueur de ce cordon étant accourcie, l'arrierefaix en étoit tiraillé, dans les violentes secousses que cette femme reçut par le mouvement du cheval sur lequel elle étoit montée durant ce voyage ; ce qui ayant fait détacher en partie l'arrierefaix d'avec la matrice, avoit beaucoup contribué à exciter la perte de sang qui lui étoit arrivée ; nonobstant laquelle &

la mauvaise situation de l'enfant je le tirai vivant : mais comme apparemment la matrice de cette femme avoit reçû une lézion considerable, par les rudes secousses qu'elle souffrit dans ce voyage, le secours que je lui donnai en l'accouchant ainsi sans lui faire aucune violence, lui fut inutile, étant morte le jour ensuite, comme je l'avois bien prédit à un de mes Confreres parent de cette femme, qui étoit présent lorsque je l'accouchai.

OBSERVATION CDLIII.

D'une femme qui, deux jours devant que d'accoucher, avoit eu de si violens vomissemens, qu'ils lui causerent quelques mouvemens convulsifs.

LE 10. Octobre 1686. j'ai accouché une femme de son sixiéme enfant, qui étoit une fille aussi-bien que les cinq autres qu'elle avoit eus consécutivement, sans avoir jamais fait aucun garçon, comme elle auroit bien desiré. Cette femme deux jours devant que d'accoucher, avoit eu durant vingt-quatre heures de si violens vomissemens, que lui ayant fait rendre jusques à la bile noire, & aux matieres des intestins, ils lui causerent quelques mouvemens convulsifs; nonobstant quoi elle accoucha assez heureusement de cette sixiéme fille, & se porta bien ensuite. Ces violens vomissemens dont les femmes grosses sont quelquefois travaillées vers la fin de leur grossesse, comme fit cette femme dont je viens de rapporter l'exemple, viennent d'un extraordinaire dégorgement de bile, qui reflue de la vessie du fiel & de l'intestin *duodenum* dans le fond de l'estomach : parce que la vessie du fiel ne pouvant pour lors se dégager facilement de la bile qu'elle contient, par son canal ordinaire, non plus que les intestins qui sont extraordinairement comprimez par la trop grande étenduë de la matrice, qui emplit presque tout le ventre, cela fait refluer les matieres qui sont contenuës en ces parties, leur donnant un mouvement contraire à celui qui leur est naturel.

OBSERVATION CDLIV.

De l'accouchement d'une femme qui avoit une perte de sang depuis trois ou quatre mois.

LE 13. Octobre 1686. j'ai accouché une femme grosse de sept mois, qui avoit une perte de sang depuis trois ou quatre mois, laquelle de médiocre qu'elle étoit auparavant, étoit enfin devenuë si grande, que cette femme seroit indubitablement morte dans peu d'heures, si je ne lui eusse promptement tiré du ventre son enfant qui étoit encore vivant, quoique l'arrierefaix se présentât le premier. Cette femme se porta bien ensuite, & fut aussi heureuse qu'elle avoit été en son précedent accouchement, où je lui avois donné le même secours salutaire pour un semblable accident le 8. Janvier de la même année 1686. Mais ce dernier enfant, dont la naissance avoit été avancée de deux mois entiers, & précedée d'une perte de sang assez considerable durant un si long-temps, étant pour ce sujet très-petit & foible, ne vécut que deux ou trois heures.

OBSERVATION CDLV.

De l'accouchement d'une femme, qui avoit porté son enfant mort en son ventre plus de deux mois entiers.

LE 2. Novembre 1686. j'ai accouché une jeune femme âgée de vingt ans, au terme de sept mois & demi de sa premiere grossesse, d'un enfant qu'elle avoit porté mort en son ventre plus de deux mois entiers, n'ayant senti durant tout ce temps, que des soulevemens dans son ventre, au lieu de veritables mouvemens qu'elle sentoit auparavant. Cet accident lui étoit arrivé par une subite frayeur qu'elle avoit euë, ayant aussi été beaucoup travaillée dans le commencement de sa grossesse d'une fluxion de poitrine avec crachement de sang, laquelle maladie ayant beaucoup débilité sa poitrine, me donna sujet de craindre que son crachement de sang ne se renouvellât dans le temps de son travail par les efforts de l'accouchement, comme il lui arriva par ceux d'une grande toux qui lui survint dès le lendemain. Mais nonobstant le renouvellement de ce crachement de sang, joint à l'avor-

l'avortement de cet enfant, qu'elle avoit porté mort en son ventre durant un si long-temps, elle ne laissa pas de se bien porter ensuite, autant que la délicatesse de sa poitrine lui pouvoit permettre : cependant l'on doit remarquer qu'un des plus salutaires conseils que l'on pourroit donner aux femmes qui ont ainsi craché du sang dans le temps de leurs grossesses, seroit de ne plus faire d'enfans à l'avenir ; car leur poitrine devient toûjours d'autant plus mauvaise qu'elles ont d'enfans, & elles périssent assez ordinairement par quelque renouvellement de fluxion qui s'y fait presque toûjours dans le temps de leur grossesse, ou peu de temps après être accouchées, comme on le voit souvent arriver. C'est ce qui a paru assez manifeste, & conforme à la prédiction que j'en avois faite à cette femme dont je viens de rapporter l'exemple, laquelle après avoir encore fait dans la suite trois autres enfans, qu'elle a pareillement portez tous trois morts en son ventre durant quelque temps, & dont elle est toûjours accouchée prématurément au terme de six ou sept mois, est enfin morte quatre heures après être accouchée du dernier, le 17. Octobre 1692. ayant été surprise d'un crachement de sang, & d'une forte convulsion qui lui arriverent dans le temps de son accouchement.

OBSERVATION CDLVI.

De l'accouchement d'une femme, dont l'enfant étoit fort sain, quoique la mere eût selon l'apparence une gonorrhée virulente depuis plus d'un an.

LE 21. Novembre 1686. j'ai accouché une femme, au terme de neuf mois de sa grossesse, d'une fille qui étoit en parfaite santé, son arrierefaix paroissant aussi très-sain, quoique la mere eût interieurement dans tout le col de la matrice une grande quantité de bubettes miliaires, qui pouvoient donner un juste soupçon, que l'abondante excrétion de fleurs blanches épaisses, & de couleur jaunastre, dont elle étoit très-incommodée depuis plus d'un an, venoit d'une veritable gonorrhée virulente, que son mari pouvoit lui avoir communiquée, ce qui peut bien prouver, que les matieres de la gonorrhée des femmes ne viennent que d'une fluxion d'humeurs qui sortent seulement du col de la matrice, aux environs du col de la vessie,

& non pas du fond de la matrice : car si elles sortoient veritablement du fond de cette partie, cette femme ayant une gonorrhée de cette nature depuis un an, n'auroit pas pû concevoir cet enfant, qui n'auroit pas pû aussi être sain, comme il étoit, & son arriere-faix pareillement, qui par la belle couleur de toute sa substance, qui étoit aussi très-saine, marquoit assez que la semence de la mere dont l'enfant avoit été engendré, n'avoit point du tout été infectée de la malignité de cette gonorrhée, dont la matiere ne s'écouloit que de ce grand nombre de bubettes miliaires, que cette femme avoit, comme j'ai dit, dans le col de la matrice : & il est même vrai-semblable que le pere de cet enfant étoit sain, lorsqu'il engendra, quoiqu'il ne l'eût pas été quelque temps auparavant, quand il communiqua à sa femme cette gonorrhée.

Observation CDLVII.

D'une femme qui ne laissa pas d'accoucher heureusement, quoiqu'elle eût une grande perte de sang.

Le 15. Decembre 1686. je vis une femme grosse à terme, qui avoit depuis un jour une grande perte de sang, qui donnoit lieu de craindre pour sa vie. Mais comme dans le même temps que je fus appellé pour la voir, elle avoit quelques petites douleurs qui paroissoient se déterminer à l'accouchement naturel, & que cette perte de sang, quoique grande, ne lui avoit encore causé aucune foiblesse, je recommandai à la Sagefemme qui l'assistoit de percer les membranes des eaux de l'enfant aussitôt qu'elle auroit lieu de le faire, afin que ces membranes ayant été rompuës, l'enfant eût lieu d'être poussé plus facilement dehors par les douleurs de l'accouchement, sans tirailler ni faire détacher davantage l'arrierefaix d'avec la matrice, avant la sortie de l'enfant ; ce qui auroit encore augmenté la perte de sang, comme il seroit arrivé, si les membranes qui sont attachées à l'arrierefaix étant agitées par l'impulsion des douleurs de l'accouchement, eussent resté entieres. La Sagefemme ayant donc rompu les membranes des eaux de l'enfant, ainsi que je lui avois conseillé de faire, cette femme accoucha heureusement deux heures ensuite, d'un garçon, qui se portoit bien, à quoi contribua beaucoup le bon conseil que j'avois donné à sa Sagefemme.

OBSERVATION CDLVIII.

D'un homme qui croyoit que ſçachant le temps de la conception d'un enfant, l'on pouvoit prédire ſi c'étoit un garçon ou une fille, durant qu'il étoit encore au ventre de la mere.

LE 10. Janvier 1687. j'ai accouché une femme d'un garçon qui vint naturellement, n'y ayant rien eu d'extraordinaire en tout ſon travail, ſinon qu'il y avoit pour lors en la chambre de cette femme un homme de ſes amis, qui me dit un peu devant qu'elle accouchât, qu'il ſçavoit bien certainement que l'enfant dont elle alloit accoucher étoit un garçon; parce qu'elle étoit devenuë groſſe durant le temps de la pleine lune (beaucoup d'autres néanmoins préferent le temps du croiſſant pour le même ſujet) & qu'elle auroit infailliblement fait une fille, ſi elle eût conçû dans le temps du décours de la lune, m'aſſurant qu'il avoit fait cette remarque par un très-grand nombre d'experiences, qu'il avoit toûjours trouvées vrayes; & qu'il avoit appris ce ſecret d'un Prince défunt qui en avoit éprouvé lui-même la verité, dans tous les enfans qu'il avoit eus de ſa femme. Si l'évenement de cette préconnoiſſance étoit toûjours vray, & que ce ſecret fût connu d'un chacun, il eſt certain que l'on verroit dans peu de temps le monde diminuer beaucoup en nombre: car la plûpart des hommes deſirans que leurs femmes faſſent plûtôt des garçons que des filles, il arriveroit qu'y ayant un bien plus grand nombre de garçons que de filles, il n'y auroit pas à la fin un nombre de femmes aſſez ſuffiſant, pour perpetuer le genre humain, qui ne s'entretient que par le nombre des deux differens ſexes à peu près égal. C'eſt pourquoi je croi que Dieu n'a pas voulu expreſſément reveler à perſonne le veritable ſecret d'engendrer plûtôt des garçons que des filles; & d'avoir la préconnoiſſance du ſexe de l'enfant qui eſt dans le ventre de la mere: & ce qui me le confirme, eſt que j'ai ſouvent fait moi-même des remarques toutes contraires à celles que cet homme me dit qu'il avoit faites, touchant la naiſſance des garçons & des filles; en pluſieurs femmes que j'ai accouchées de ſix, ſept, huit, & juſques à neuf enfans, qui étoient tous d'un même ſexe, quoique la plûpart de ces enfans euſſent été conçus en differens temps de la lune; & en un grand

nombre d'autres femmes que j'ai accouchées d'enfans jumeaux, dont l'un étoit un garçon, & l'autre une fille, quoiqu'ils eussent été conçus ensemble dans le même temps de la lune, qui vraisemblablement ne contribuë en rien à déterminer le sexe des enfans; Car autrement tous les enfans jumeaux seroient toûjours d'un même sexe, & nous ne verrions pas journellement des experiences du contraire. De sorte que l'on peut croire que l'observation que cet homme avoit faite, de la maniere que je l'ai rapportée, touchant cette préconnoissance qu'il prétendoit que l'on pouvoit avoir du sexe de l'enfant qui est au ventre de sa mere, n'étoit fondée que sur des évenemens du hasard, qui avoient eu d'autres causes inconnuës.

OBSERVATION CDLIX.

De l'accouchement d'une femme grosse de deux enfans, dont le second presentoit le cordon de l'ombilic à côté de sa tête.

LE 13. Janvier 1687. j'ai accouché une femme de deux gros enfans qui vinrent naturellement, dont le premier étoit un garçon, & le second étoit une fille. Aussi-tôt que j'eus tiré le premier dehors, je rompis les membranes des eaux du second, pour accelerer par ce moyen sa sortie : mais comme la mere étoit trés-foible, & que le cordon de l'ombilic de ce second enfant se presentoit au passage à côté de sa tête, à chaque douleur que la mere avoit, elle n'accoucha de ce dernier enfant qu'une heure après la sortie du premier; & nonobstant cette mauvaise disposition à laquelle je remediai en empêchant dans le temps de chaque douleur, que ce cordon qui se presentoit, ainsi, ne fût tout-à-fait poussé dehors, & qu'il ne se refroidît en même-temps étant exposé à l'air, ou qu'il ne fût trop comprimé par la tête de l'enfant, je tirai cet enfant vivant, & se portant très-bien comme le premier, après quoi je délivrai la mere d'un très-gros arrierefaix qui étoit commun à ces deux enfans. Cette femme avoit été extraordinairement incommodée durant tout le cours de sa grossesse, & avoit eu vers les derniers mois les jambes fort enflées, comme il arrive ordinairement à toutes les femmes qui sont grosses de plusieurs enfans : mais nonobstant son travail qui fut assez laborieux, elle se porta bien ensuite. Il faut remarquer que si je n'eusse repoussé, ainsi que je

fis, le cordon de l'ombilic du ſecond enfant qui ſe preſentoit avec ſa tête, il ſeroit indubitablement mort; tant à cauſe que ce cordon étant expoſé à l'air, ſe ſeroit auſſi-tôt refroidi, qu'à cauſe qu'il auroit été en même-temps fortement comprimé par la tête de l'enfant, qui fut durant une heure au paſſage; l'une & l'autre cauſe empêchant le mouvement du ſang, qui étant deſtiné à vivifier l'enfant, doit toûjours neceſſairement avoir ſon libre cours dans ce cordon, durant le temps qu'il eſt au ventre de la mere.

OBSERVATION CDLX.

De la malheureuſe fécondité d'une femme qui a eu dix enfans conſecutifs dont elle eſt toûjours avortée.

LE 14. Janvier 1687. j'ai accouché une femme âgée de vingt-cinq ans, au terme de cinq mois de ſa groſſeſſe, d'un petit enfant vivant qui préſentoit les pieds devant, laquelle avoit pour lors une perte de ſang aſſez conſiderable, c'étoit la ſixiéme des fauſſes couches que cette femme avoit déja euës tout de ſuite, ſans avoir jamais pû porter aucun de ſes enfans juſques à un terme plus avancé que celui où étoit venu ce dernier, qui étoit à cinq mois complets, les autres étant venus à trois mois, ou environ, & un autre à quatre mois & demi; & ce qui eſt aſſez extraordinaire, eſt que tous ces ſix avortemens lui étoient arrivez ſans aucune bleſſure, ni aucune autre cauſe évidente, nonobſtant qu'elle ſe fût ſervie de toutes ſortes de précautions, pour ſe préſerver autant qu'il lui avoit été poſſible de ce fâcheux accident; auquel elle étoit tellement ſujette, que je l'ai encore délivrée dans la ſuite de quatre autres enfans, dont elle eſt pareillement avortée ſans aucune cauſe manifeſte; deux deſquels étoient à quatre mois, un autre à ſix mois & demi, & le dernier à ſept mois; n'ayant jamais pû conſerver aucune de ſes dix groſſeſſes juſques à un terme plus avancé que cette derniere; dont l'enfant quoique vivant, lorſque j'en accouchai la mere, ne vêcut que ſept heures, étant, à cauſe de ſa naiſſance prématurée de deux mois entiers, très-petit & très-foible, comme ſont toûjours les enfans qui naiſſent veritablement à ſept mois. Cet exemple nous fait connoître avec quelle facilité certaines femmes avortent, comme celle-ci a fait de tous

les dix enfans que ſa malheureuſe fécondité lui a ſeulement fait concevoir, pour les voir ainſi perir en naiſſant. Cette femme étoit d'une taille au-deſſous de la mediocre, d'une habitude aſſez replete & d'un temperament ſanguin & pituiteux, qui contribuoit beaucoup à faire relâcher & ouvrir prématurément l'orifice interne de ſa matrice, dès la moindre agitation qu'elle recevoit du corps ou de l'eſprit. Je lui avois conſeillé le meilleur remede pour éviter, autant qu'il étoit poſſible, la récidive d'un ſi ſiniſtre accident; qui étoit de s'abſtenir entierement du coït durant tout le temps de ſa groſſeſſe, de ſe faire ſaigner du bras dès qu'elle ſeroit groſſe de ſix ſemaines, de réïterer encore cette ſaignée de deux mois en deux mois, & de ſe tenir cependant en grand repos tant du corps que de l'eſprit: mais ce bon conſeil n'a ſervi ſeulement qu'à lui faire porter un peu plus long-temps ſes derniers enfans que les autres; ayant porté juſques à la fin du ſeptiéme mois le dernier dont je l'ai accouchée le 11. Février 1692. lequel enfant pour ſa petiteſſe & foibleſſe mourut, comme j'ai dit, ſept heures après être né. Cependant il y a encore lieu d'eſperer que continuant à ſuivre le même conſeil que je lui ai donné, elle pourra dans la ſuite porter quelque enfant juſques à terme, & en accoucher plus heureuſement qu'elle n'a fait de tous les autres qu'elle a eus juſques à preſent, qui n'ont été que des avortons.

OBSERVATION CDLXI.

D'une femme qui vuida un petit faux germe, après une mediocre perte de ſang durant trois ſemaines.

LE 20. Janvier 1687. je vis une femme qui après une mediocre perte de ſang durant trois ſemaines entieres, ayant pour lors un ſoupçon de groſſeſſe de ſix ou ſept ſemaines, venoit de vuider d'elle-même un petit faux germe dont elle avoit déja vuidé quelques legeres membranes, douze ou quinze jours auparavant; nonobſtant quoi ce petit germe, qui étoit ſeulement de la groſſeur du bout du doigt, n'étoit point infecté de la corruption cadavereuſe, qui a coûtume d'arriver à ces ſortes de corps étranges, lorſqu'ils ſéjournent dans la matrice, après que la nature a commencé d'en expulſer quelque petite portion. Mais je croi que ce qui avoit contribué à préſerver ce petit

faux germe de cette corruption ordinaire, qui accompagne la suppuration qui se fait des faux germes retenus en la matrice, après qu'ils sont tout-à-fait détachez des vaisseaux qui leur fourniſſoient la nourriture, est que celui-ci n'ayant pas été entierement détaché de la matrice, avoit toûjours eu, jusques au temps de son expulsion, quelque communication de nourriture.

OBSERVATION CDLXII.

D'une femme qui avorta d'un petit fétus *tout corrompu, qu'elle avoit porté mort en son ventre plus de trois mois, après quoi l'ayant vuidé, l'arrierefaix lui resta dans la matrice, dont il ne fut expulsé qu'en suppuration.*

LE 23. Janvier 1687. j'ai vû une femme, qui après un soupçon de grosseſſe de sept mois entiers, avoit vuidé d'elle-même il y avoit déja huit jours, un petit *fétus* tout corrompu qu'elle me montra, lequel n'étoit seulement que de la grandeur d'un enfant de trois mois : mais comme elle n'avoit point vuidé l'arrierefaix de ce *fétus* corrompu, elle rendoit depuis ce temps-là par la matrice des matieres purulentes qui venoient de cet arrierefaix retenu qui s'étoit converti en suppuration. Cette femme me dit qu'elle avoit bien eu soupçon d'être groſſe depuis sept mois qu'elle n'avoit pas eû ses menstruës, mais que son ventre ne groſſiſſant pas depuis trois ou quatre mois entiers, elle n'avoit plus crû être groſſe ; son enfant étant vrai-semblablement mort en son ventre depuis tout ce temps-là ; quoique la nature ne l'eût expulsé qu'au septiéme mois. Il sembleroit assez difficile de se persuader qu'un enfant mort pût rester durant un si long-temps dans le ventre de sa mere, sans en être expulsé, & sans la faire mourir elle-même, si nous ne voyions tous les jours de semblables experiences, qui nous font connoître que certains enfans morts se conservent aussi très-long-temps dans la matrice sans grande corruption, lorsque les eaux n'en sont pas écoulées ; ces eaux servant, s'il faut ainsi dire, comme une espece de saumure, à les préserver de la corruption cadavereuse, qui leur arrive immédiatement après l'écoulement des mêmes eaux, & qui oblige la matrice à les expulser : c'est ce qui fit que la femme dont je viens de rapporter l'exemple, conserva durant un si long-temps ce petit *fétus* mort en son ventre, & qu'elle ne laissa pas de se bien

porter, après que l'arrierefaix qui étoit resté, comme j'ai dit, en sa matrice, eut été entierement converti en suppuration; lui ayant seulement conseillé, lorsque je la vis, d'user trois ou quatre fois par jour d'une simple injection d'eau d'orge dans la matrice, pour aider d'autant plus facilement à nettoyer cette partie des matieres infectes qui procedoient de la suppuration de cet arrierefaix.

OBSERVATION CDLXIII.

De l'accouchement d'une femme, dont l'enfant vint à terme, quoique la mere eût eu au second mois de sa grossesse une perte de sang durant quinze jours.

LE 16. Février 1687. j'ai accouché une femme d'une fille qui vint à terme, & qui se portoit bien, quoique la mere eût eu au second mois de sa grossesse une mediocre perte de sang, durant quinze jours, qui cessa ensuite de deux saignées du bras que je lui fis faire, à quelques jours d'intervalle l'une de l'autre, lui recommandant aussi de garder un grand repos au lit, & de s'abstenir entierement du coït durant quelque temps; cette abstinence étant le principal repos qu'il faut recommander aux femmes grosses, à qui il arrive des pertes de sang de cette nature, ou quelque autre accident qui peut ébranler leur grossesse.

OBSERVATION CDLXIV.

De l'accouchement d'une femme, durant le long travail de laquelle l'enfant mourut, à cause du cordon de l'ombilic qui se présentoit au devant de sa teste.

LE 20. Février 1687. je vis une femme qui étoit en travail depuis près de deux jours, dont l'enfant venoit dans la posture naturelle, mais avec une partie du cordon de l'ombilic qui se présentoit au devant de la teste, depuis cinq ou six heures, à ce que me dit la Sagefemme; ce qui avoit tellement debilité l'enfant, qu'il en avoit déja rendu tout son *meconium* dans le ventre de la mere; étant néanmoins encore vivant, comme il me parut par un foible battement que l'on sentoit encore en ce cordon, lorsque je fus appellé pour voir cette femme, que j'aurois

j'aurois accouchée sur l'heure même, pour tâcher de sauver la vie à son enfant, si j'eusse trouvé en elle assez de disposition pour en entreprendre l'operation : mais l'orifice interne de sa matrice me paroissant trop peu dilaté, & d'une substance trop dure, épaisse, & resserrée, je jugeai qu'il étoit plus à propos de commettre le tout à la nature, que de risquer la vie de la mere, pour l'accoucher en cette disposition ; car il eût fallu dilater avec trop de violence l'orifice de la matrice, pour pouvoir retourner son enfant, afin de le tirer ensuite par les pieds : cela fit que considerant que l'on doit toûjours préferer la vie de la mere à celle de l'enfant, lorsque l'on ne peut pas la sauver à tous deux, je me contentai de recommander à la Sagefemme de préparer un lavement à cette femme, afin de lui exciter des douleurs plus fortes que celles qu'elle avoit, & d'avoir soin de repousser toûjours au dedans de la matrice, du mieux qu'elle pourroit, le cordon de l'ombilic qui se presentoit, pour empêcher qu'il ne se refroidît étant exposé à l'air ; comme aussi de ne pas manquer d'ondoyer la tête de l'enfant aussi-tôt qu'elle le pourroit faire ; ce qui réüssit à l'égard de la mere, qui accoucha, comme je l'avois fait esperer, assez heureusement six heures ensuite que je l'eus vûë : mais par malheur son enfant étoit mort en son ventre, sans avoir été ondoyé par la Sagefemme, qui négligea de le faire, quoique je lui eusse expressément recommandé.

OBSERVATION CDLXV.

D'une petite fille de huit ans, qui étoit d'une figure très-monstrueuse.

LE 23. Fevrier 1687. je vis à la Foire Saint Germain une petite fille Italienne, que l'on disoit n'être âgée que de huit ans, qui avoit toutes les parties superieures du corps extraordinairement émaciées, n'ayant pas les bras plus gros que le pouce d'un homme, & qui avoit en même temps les parties inferieures d'une prodigieuse grosseur, & principalement les deux pieds, qui étoient gros comme ceux d'un géant, & avoient chacun six doigts : & ces deux pieds, aussi-bien que les jambes & les cuisses, étoient, & avoient toûjours été dès leur premiere conformation, d'une figure tout-à-fait irreguliere & monstrueuse. Cette fille avoit outre cela une partie de l'avant-bras & de la main

gauche toute écailleuse, & me parut pour lors être d'une complexion si délicate, que je ne crûs pas qu'elle pût encore vivre un an ; la nature me paroissant témoigner en elle la grande répugnance qu'elle avoit de nourrir un enfant si monstrueux.

Observation CDLXVI.

De l'accouchement d'une femme, dont l'enfant vint à terme, quoiqu'elle eût eu une perte de sang vers le second mois de sa grossesse.

Le 28. Fevrier 1687. j'ai accouché une femme d'une fille qui vint à terme, & se portoit assez bien, quoique la mere eût eu une médiocre perte de sang vers le second mois de sa grossesse, de laquelle elle doutoit, s'imaginant dans le commencement que cette perte de sang n'étoit que ses menstruës, qui après quelque retardement étoient revenuës : mais l'ayant pour lors assûrée qu'elle étoit grosse, & que bien que sa grossesse fût fort ébranlée par cette perte de sang, elle pouvoit néanmoins encore esperer qu'elle la pourroit conserver, si elle se faisoit saigner du bras, & qu'elle se tînt de repos au lit, & s'abstînt du coït durant quelque temps ; ce qu'ayant fait, sa perte de sang cessa, & cette femme reconnut ensuite, que je lui avois donné un très-bon conseil, qui lui fut salutaire & à son enfant, dont elle accoucha heureusement. Cependant elle avoit eu une extrême répugnance à se faire saigner du bras, comme je lui avois conseillé, prétendant que si cette perte de sang qu'elle avoit euë, n'eût été causée que par le simple retardement de ses menstruës, comme elle le croyoit, cette saignée du bras au lieu de lui être utile, pourroit lui être pernicieuse, en détournant la nature de faire cette évacuation salutaire ; pour lequel sujet elle souhaitoit au contraire se faire saigner du pied, afin de contribuer à faire venir d'autant mieux, à ce qu'elle s'imaginoit, ses menstruës. J'ai vû beaucoup d'autres femmes, qui en semblable accident, ayant une pareille opinion, auroient détruit leur grossesse en se faisant ainsi saigner du pied, si je ne les avois empêchées, comme je fis celle-ci, en l'assûrant qu'après un retardement de ses menstruës de près de deux mois, la saignée du bras ne pouvoit pas lui porter aucun préjudice, quand elle n'auroit pas été grosse ; car nous voyons souvent par experience, que la trop grande plénitude de vais-

seaux ayant été diminuée par la saignée du bras, qui donne un peu d'air à toute la masse du sang, la nature en fait plus facilement dans la suite l'évacuation des menstruës qui avoient été supprimées; de même que nous voyons ordinairement, que lorsqu'on a donné un peu d'air par le haut d'un muid, la liqueur qu'il contient coule après avec plus de facilité par la canelle qui est au bas de ce même muid.

OBSERVATION CDLXVII.

De l'accouchement d'une femme, qui quinze jours auparavant avoit l'orifice interne dilaté, à y introduire facilement le doigt.

LE 1. Mars 1687. j'ai accouché une femme d'une fille qui vint naturellement à terme, laquelle m'avoit envoyé querir quinze jours auparavant, sentant dès-lors des douleurs de ventre, qui lui firent croire qu'elle alloit accoucher. Mais ce n'étoit que de fausses douleurs, qui cesserent par l'effet d'un simple lavement que je lui conseillai de prendre; & quoique l'orifice de sa matrice fût dès ce temps-là dilaté à introduire facilement le doigt, avec lequel on sentoit manifestement la tête de son enfant à travers les membranes qui la revêtoient immédiatement, elle ne laissa pas de le porter encore durant quinze jours entiers, & d'en accoucher fort heureusement; ce qui fait assez connoître que l'orifice interne de la matrice n'est pas toûjours exactement fermé durant tout le temps de la grossesse, comme aussi que l'ouverture de ce même orifice n'est pas toûjours un signe certain, que la femme grosse qui sent des douleurs dans le ventre, est effectivement en travail; car l'on ne doit pas croire que le travail soit veritablement declaré, que l'on ne sente les eaux de l'enfant se préparer, c'est-à-dire, répondre sur le doigt par la tension de leurs membranes dans le temps de l'impulsion de la douleur; de sorte que si l'on ne prenoit bien garde à cette circonstance, on contribuëroit souvent à faire accoucher des femmes en pareille occasion devant le veritable temps: ce qui leur pourroit causer un grand préjudice & à leurs enfans, en accelerant leur naissance devant leur entiere maturité.

OBSERVATION CDLXVIII.

De l'accouchement d'une femme, dont l'enfant présentoit le cul devant.

LE 9. Mars 1687. j'ai accouché une femme d'un garçon qui presentoit le cul devant; mais comme cet enfant me parut fort gros, & que la mere n'avoit que de foibles & mauvaises douleurs, qui rejalliſſoient dans le ventre & vers les reins, ce qui prolongeant de beaucoup son travail, auroit pû faire perir l'enfant en cette mauvaise situation, je jugeai plus à propos de degager ses pieds en les tirant l'un après l'autre hors du passage, pour achever en même temps l'extraction que je fis de cet enfant, de la même maniere que s'il eût presenté les pieds devant, plûtôt que d'en commettre l'expulsion en cette posture à la seule nature, comme l'on peut bien faire lorsque l'enfant est petit, ou de mediocre grosseur, & que la mere a d'assez bonnes douleurs pour le pouvoir mettre dehors en cette mauvaise situation, ainsi qu'il arrive assez souvent sans aucun risque de la mere ni de l'enfant.

OBSERVATION CDLXIX.

D'une femme qui avorta d'un enfant de quatre mois & demi, à cause d'une grande peur qu'elle avoit euë quinze jours auparavant.

LE 10. Mars 1687. j'ai délivré une femme d'un enfant de quatre mois & demi, laquelle avoit vuidé depuis deux jours entiers toutes les eaux de cet enfant sans douleurs; & quoique ce même enfant fût mort lorsque j'en délivrai la mere, il m'avoit néanmoins paru être encore vivant le jour précedent, par le battement que je sentis au cordon de son ombilic qui étoit sorti: mais comme la matrice n'étoit pas pour lors assez dilatée pour la délivrer de cet enfant, sans risquer de faire une trop grande violence à la mere, & que l'enfant même, qui étoit d'ailleurs très-foible, auroit certainement péri dans l'operation, je fus obligé de differer à le tirer, jusqu'à ce qu'il fût venu à la mere d'assez bonnes douleurs, qui dilaterent sa matrice suffisamment pour faciliter l'extraction de l'enfant. L'avortement que cette femme fit

ainsi, n'avoit pas eu d'autre cause manifeste qu'une très-grande peur qu'elle avoit euë quinze jours auparavant, de ce qu'étant en carosse les chevaux avoient pris le mort aux dents. Cet exemple fait bien connoître que les grandes agitations de l'esprit, & principalement la peur subite, & la colere, ne sont pas moins capables de causer aux femmes grosses qui en sont surprises, des avortemens de la sorte, que les violentes commotions du corps. Cette femme nonobstant cet accident se porta bien après que je l'eus ainsi délivrée.

Observation CDLXX.

D'une femme qui avorta d'un enfant de quatre mois, à cause d'un grand chagrin qu'elle avoit eu, d'un vol domestique qui lui avoit été fait.

Le 21. Mars 1687. j'ai délivré une jeune femme âgée de vingt ans, d'un enfant mort en son ventre au terme de quatre mois de sa premiere grossesse, lequel je tirai étant encore tout enveloppé de son arrierefaix & de ses membranes. Ce fâcheux accident lui étoit arrivé par le grand chagrin qu'elle avoit eu huit jours auparavant, d'un vol qui lui avoit été fait par quelqu'un de ses domestiques; ce qui joint à l'agitation d'esprit qu'elle eut pour ce sujet, avoit été cause qu'elle s'étoit beaucoup fatiguée le corps, sans y faire réflexion, à monter & descendre par plusieurs fois, avec grande promptitude l'escalier de son logis, pour tâcher de découvrir lequel de ses domestiques lui avoit fait le larcin. La corruption du corps de cet avorton faisoit assez connoître qu'il étoit mort dès ce temps-là au ventre de sa mere, qui nonobstant ce fâcheux accident, se porta aussi-bien après que je l'eus délivrée, que si elle eût accouché naturellement à terme, d'un enfant vivant.

Observation CDLXXI.

D'une femme qui accoucha heureusement à terme, quoiqu'elle eût pris beaucoup de violens remedes, & qu'elle eût été saignée du pied plusieurs fois dans le commencement de sa grossesse.

Le 29. Mars 1687. j'ai accouché une femme d'une fille qui vint heureusement à terme, & se portoit bien nonobstant beaucoup de violens remedes qu'elle avoit pris dans le commencement de sa grossesse, & plusieurs saignées du pied que son Medecin, à qui sa grossesse n'étoit point connuë, lui avoit fait faire très-mal à propos, attribuant toutes les incommoditez dont elle se plaignoit, à une simple suppression de ses menstruës, à laquelle il prétendoit remedier. J'ai vû beaucoup d'autres exemples semblables à celui-ci, où la nature ayant ainsi resisté aux mauvais remedes, aussi-bien qu'à la maladie, les femmes sont accouchées contre leur esperance assez heureusement à terme, d'enfans vivans.

Observation CDLXXII.

D'une femme qui mourut après être avortée d'un enfant mort, au terme de quatre mois.

Le 30. Mars 1687. j'ai vû une femme réduite à l'extremité, qui étoit avortée depuis six jours d'un enfant, mort au terme de quatre mois, ayant pour lors une fiévre continuë avec fluxion sur la poitrine & crachement de sang, sa Sagefemme l'ayant délivrée avec grande peine, & lui ayant même laissé dans la matrice quelque portion de l'arrierefaix, qui ne vint dans la suite qu'en suppuration, comme il me parut en présence de son Medecin qui m'avoit mandé pour joindre mon conseil au sien. Mais je trouvai la malade en si mauvais état, qu'il n'y avoit plus d'esperance qu'elle pût jamais échapper, & que son plus grand mal venoit plûtôt de sa fiévre & de sa fluxion de poitrine, que de quelque petite partie de l'arrierefaix restée en sa matrice, dont la nature se seroit bien delivrée, si elle n'eût pas été pour lors accablée de la grandeur de cette pernicieuse maladie, qui fit mourir cette femme quelques jours après que je l'eus vûë, comme je l'avois

bien prédit; l'experience m'ayant fait connoître, que preſque toutes les femmes qui ont, lorſqu'elles accouchent & qu'elles avortent ainſi, une fiévre continuë avec fluxion de poitrine, ne manquent pas de mourir peu de temps enſuite, par l'augmentation que cette funeſte maladie reçoit de la ſuppreſſion des vuidanges, qui arrive ordinairement dans ce mauvais état, de ſorte que toutes les humeurs retenuës refluant vers la poitrine échauffée & mal affectée, y font pour lors un ſurcroît d'engagement qui acheve de ſuffoquer la malade.

OBSERVATION CDLXXIII.

D'une femme à qui il arriva une diſpoſition inflammatoire de la matrice, à cauſe de la violence que la Sagefemme lui avoit faite pour la délivrer en l'accouchant.

LE même jour 30. Mars 1687. je vis une femme accouchée depuis huit jours par une ignorante Sagefemme, qui lui ayant fait beaucoup de violence pour la delivrer, avoit été cauſe qu'au troiſiéme jour de ſa couche il lui étoit ſurvenu une diſpoſition inflammatoire de la matrice, avec grande douleur & tenſion de tout le ventre, qui l'auroit miſe en grand danger de la vie, ſi je ne l'euſſe fait ſaigner deux fois du bras, recommandant auſſi de lui mettre ſur le ventre des linges trempez en une décoction d'herbes émollientes, pour lui ſervir de fomentation ſur la region de la matrice. Mais comme à raiſon de la diſpoſition inflammatoire de cette partie, ſes vuidanges étoient preſque ſupprimées, cette femme repugnoit grandement pour ce ſujet de ſe faire ſaigner du bras, comme je lui avois conſeillé, croyant que la ſaignée du bras étoit pernicieuſe aux femmes en couche, ainſi que la plûpart des femmes le croyent : c'eſt pourquoi elle auroit plûtôt deſiré être ſaignée du pied. Mais comme je lui eus fait entendre qu'à cauſe de la diſpoſition inflammatoire qui étoit à ſa matrice, & de la très-grande douleur qu'elle ſentoit en cette partie, il y avoit pour lors plus de ſûreté de la ſaigner du bras que du pied; parce que la ſaignée du bras diminuant la plenitude, détourneroit les humeurs de ſe porter ſur la partie affligée, mais qu'au contraire la ſaignée du pied augmenteroit encore la fluxion ſur cette même partie; ayant écouté mes raiſons, elle ſuivit mon conſeil, mais avec quelque repugnance, à cauſe de cette

commune opinion qu'on a, que la saignée du bras détournant les vuidanges de la matrice, ne convient point aux femmes accouchées, la plûpart des femmes étant si préoccupées de cette opinion, que quelque maladie qu'une femme en couche ait, si elle vient à mourir après avoir été saignée du bras, elles ne manquent pas de dire que c'est cette saignée qui l'a tuée, attribuant avec injustice au remede, le mauvais évenement causé par la grandeur de la maladie. Mais cette femme fut bien desabusée de cette vieille erreur, & reconnut par sa propre experience que la saignée du bras est quelquefois plus salutaire aux femmes en couche, comme elle lui fut, que la saignée du pied, qui ne convient point lorsque la matrice après avoir été violentée souffre une très grande douleur, causée par une disposition inflammatoire, comme il étoit arrivée à cette femme.

Observation CDLXXIV.

D'une femme qui étant avortée d'un enfant de quatre mois, fut griévement malade, à cause de la retention de l'arrierefaix dans la matrice, dont il ne fut expulsé qu'en suppuration.

Le 4. Avril 1687. je vis une femme qui étoit presque réduite à l'extremité, étant pour lors au troisiéme jour d'un avortement qu'elle avoit eu d'un enfant de quatre mois, dont l'arrierefaix étoit resté tout entier dans la matrice, sa Sagefemme n'ayant pas pû l'en délivrer, pour la grande difficulté qu'elle y avoit trouvée, à ce qu'elle me dit : ce qui fit que cet arrierefaix étant ainsi resté durant ces trois premiers jours, lui avoit causé une grande perte de sang ; & comme la nature n'avoit pas pû expulser ce corps étrange, & qu'il n'y avoit plus lieu de le tirer dehors sans violence, parce que la matrice étoit tout-à-fait fermée lorsque je vis cette femme, il se convertit dans la suite en pourriture fort infecte, qui causa une grosse fiévre continuë à la malade, avec deux ou trois redoublemens chaque jour, accompagnez de grandes foiblesses, & autres accidens qui arrivent ordinairement en ces occasions ; nonobstant tous lesquels accidens, & un flux de ventre assez fâcheux, elle ne laissa pas de se bien porter, après avoir été ainsi griévement malade durant cinq semaines entieres. J'avois déja vû cette même femme quelques années auparavant extrêmement malade de la même maniere ensuite

enſuite d'un autre avortement, où l'arrierefaix étant auſſi reſté en ſa matrice, ſans que ſa Sagefemme l'en pût délivrer, n'avoit été expulſé qu'en ſuppuration comme cette derniere fois : Mais il faut remarquer que quoique les accidens que cauſe l'arrierefaix retenu en la matrice après des avortemens de la ſorte, ſoient aſſez fâcheux, ils ne ſont pas néanmoins ſi dangereux, que ceux qui arriveroient enſuite d'une inflammation de matrice, cauſée par la trop grande violence qu'on auroit faite à cette partie, pour en tirer l'arrierefaix qui y étoit reſté ; & comme de deux maux il faut toûjours, autant que l'on peut, éviter le pire, l'on fait quelquefois prudemment de commettre à la nature l'expulſion des corps étrangers reſtez en la matrice, quand on ne peut pas les tirer dehors, ſans faire une grande violence à cette partie, pour la dilater ſuffiſamment lorſqu'elle eſt trop fermée.

OBSERVATION CDLXXV.

D'une femme qui étant groſſe de ſept mois & demi, eut un très-grand éreſypele à toute la tête, avec une fiévre continuë durant dix jours, nonobſtant quoi elle accoucha heureuſement à terme.

LE 9. Avril 1687. j'ai accouché une femme d'une fille qui vint à terme, & ſe portoit bien, quoique la mere étant groſſe de ſept mois & demi, fût ſurpriſe d'un grand éreſypele au viſage & à toute la tête, accompagné d'une fiévre continuë avec redoublement durant dix jours ; pour lequel ſujet je la fis ſaigner trois fois du bras en differens jours, après quoi elle ſe porta bien durant le reſte du temps de ſa groſſeſſe, & accoucha très-heureuſement ; nonobſtant cet accident, qui lui étoit arrivé au milieu du huitiéme mois de ſa groſſeſſe, & les trois ſaignées que je lui fis faire avec grande raiſon en ce temps, pour empêcher que la grandeur de ſa maladie ne la fît accoucher prématurément. De ſorte que l'on voit par cet exemple, que tant s'en faut que la ſaignée faite au huitiéme mois de la groſſeſſe, faſſe accoucher les femmes devant le terme naturel, comme beaucoup de perſonnes ſe l'imaginent ; au contraire elle les empêche aſſez ſouvent d'accoucher prématurément, en remediant aux accidens qui pourroient les faire accoucher devant

le veritable temps, comme cette femme auroit pû faire, si je ne l'eusse fait ainsi saigner par trois fois, quoiqu'elle fût dans le huitiéme mois de sa grossesse : car c'est un abus qui est aussi grand qu'il est commun, de croire qu'il est plus dangereux à une femme d'accoucher à huit mois qu'à sept mois. Cette opinion choque tout-à-fait le bon sens, qui nous fait assez connoître que l'enfant peut d'autant mieux vivre, que sa naissance approche plus du terme le plus parfait, qui est la fin du neuviéme mois; & que pour cette raison, la saignée qui seroit faite par précaution, ou par nécessité au huitiéme mois de la grossesse, seroit encore moins dangereuse que celle qui se fait ordinairement au septiéme mois; parce que l'enfant est bien plus fort & plus meur à huit mois qu'il n'étoit à sept mois.

Observation CDLXXVI.

D'une femme qui étant accouchée de son premier enfant, dans le temps que sa poitrine étoit travaillée d'un fâcheux rhume, mourut douze jours après être accouchée.

Le 18. Avril 1687. je vis une jeune femme accouchée depuis six jours pour la premiere fois; mais bien plus heureusement pour son enfant qui se portoit assez bien, à ce que l'on me dit, que pour elle, qui avoit une fluxion de poitrine, qui ayant été précedée d'un rhume avec toux, dont cette femme étoit travaillée devant le temps de son accouchement, s'étoit tellement augmentée le troisiéme jour après qu'elle fut accouchée, dans le temps de la fiévre de son lait, comme il arrive ordinairement aux femmes qui sont affligées de cette maladie, que sa fiévre en étant fortement redoublée, & devenuë continuë avec grande difficulté de respirer, & suppression des vuidanges de la couche, on avoit été obligé de la saigner une fois du pied & trois fois du bras; lesquelles saignées ayant été faites fort à propos, à ce que je crûs, causerent un soulagement assez manifeste à la malade, comme il me parut lorsque je fus appellé pour la voir; auquel temps je trouvai que les vuidanges de sa couche qui avoient été supprimées, avoient recommencé à paroître dès la nuit précedente assez bien conditionnées, tant pour leur qualité, que pour leur quantité, & qu'elle avoit pour lors peu de fiévre, & tout le bas ventre en assez bon état; ce

qui me donna lieu d'eſperer qu'elle pourroit réchapper ; mais nonobſtant ces bons ſignes, ſa fluxion de poitrine s'étant augmentée dans la ſuite, elle mourut cinq ou ſix jours après que je l'eus vûë en cet état. Cet exemple fait manifeſtement connoître, qu'il eſt très-dangereux aux femmes d'accoucher dans le temps que leur poitrine eſt travaillée de fluxion, & d'autant plus encore que leur travail eſt laborieux, comme il a preſque toûjours coûtume d'être, aux femmes qui accouchent de leur premier enfant; parce que les douleurs de l'accouchement échauffent extraordinairement le ſang, & lui donnant pour lors un impetueux mouvement, il ſe porte en trop grande abondance vers la poitrine, qui étoit déja affligée de fluxion avant l'accouchement.

OBSERVATION CDLXXVII.

D'une femme qui avorta d'un petit enfant de quatre mois, après une perte de ſang durant dix ou douze jours.

LE 22. Avril 1687. j'ai délivré une femme d'un petit enfant mâle vivant, dont elle avorta étant groſſe de quatre mois, qui avoit environ huit pouces de long, & une groſſeur proportionnée à la grandeur de ſon corps. Cette femme s'étoit bleſſée, comme je lui avois bien prédit, en allant à *Verſailles* dans un carroſſe de voiture qui étoit très-rude; la grande agitation qu'elle reçut en ce voyage lui ayant cauſé, depuis dix ou douze jours une petite perte de ſang, qui ayant recommencé par pluſieurs fois, continua juſques au jour qu'elle avorta de ce petit enfant ſans aucun autre accident, que celui de le voir malheureuſement périr auſſi-tôt qu'il fut né prématurément par l'imprudence de ſa mere, qui n'ayant pas voulu ſuivre le bon conſeil que je lui avois donné de s'abſtenir de ce voyage, où elle s'étoit ainſi bleſſée, fut elle-même, s'il faut ainſi dire, l'homicide de ſon propre enfant.

Observation CDLXXVIII.

D'une femme qui se délivra elle-même d'un faux germe, qui lui avoit causé, deux jours auparavant, une perte de sang assez considerable.

Le 29. Avril 1687. j'ai vû une femme qui venoit de vuider un faux germe de la grosseur d'un œuf de pigeon, après deux mois & demi de soupçon de grossesse. Il y avoit huit ou dix jours que cette femme avoit commencé à vuider quelques sérositez roussâtres de la matrice, ce qui est ordinairement un vrai signe avant-coureur de ces sortes de fausses couches; mais deux jours devant que de vuider ce faux germe, elle avoit eu une perte de sang assez considerable; pour remedier à laquelle je lui aurois tiré dès ce temps-là ce corps étrange que je sentois se présenter à l'orifice de la matrice; mais la malade n'ayant pas voulu le permettre, quoique je l'asseurasse qu'il étoit facile de l'en délivrer sans lui faire aucune violence, elle aima mieux en commettre l'expulsion à la seule nature, qui en vint à bout à l'aide d'un clystere que je lui avois conseillé de prendre, qui lui fit rendre ce corps étrange dans le bassin, en rendant ce remede. Mais quoiqu'il arrive assez souvent que beaucoup de femmes rendent ainsi d'elles-mêmes ces faux germes, on en voit d'autres qui ont une très-grande peine à s'en délivrer, & à qui il arrive auparavant des pertes de sang si excessives, qu'elles courroient risque de la vie, si on ne leur tiroit de la matrice ces corps étranges qui les excitent. C'est pourquoi quand on le peut faire sans aucune violence, il est plus sûr de les en délivrer, & on n'en doit commettre entierement l'expulsion à la nature, que lorsque la matrice n'est pas assez ouverte pour les pouvoir facilement tirer dehors.

OBSERVATION CDLXXIX.

De l'accouchement d'une femme qui eut une perte de sang dans le commencement de son travail, & qui en avoit eu une autre vers les premiers mois de sa grossesse.

LE 5. Mai 1687. j'ai accouché une femme d'une fille qui vint naturellement; cependant la mere fut fort allarmée dans le commencement de son travail, à cause qu'elle avoit été surprise d'une petite perte de sang: mais ayant rompu les membranes de ses eaux, je la garantis de l'augmentation de cet accident, qui lui causoit une grande appréhension, donnant lieu par ce moyen à son enfant d'être poussé dehors, sans faire détacher davantage son arrierefaix, comme il seroit arrivé, si les eaux de l'enfant continuant d'agiter & pousser fortement les membranes dans le tems des douleurs du travail, je n'en eusse procuré l'écoulement par la rupture de leurs membranes; comme on doit toûjours faire en semblable accident. Cette femme croyoit pour lors n'être grosse que de huit mois; mais par toutes les proportions du corps de son enfant qui étoit fort gros, je crûs avec raison qu'elle étoit veritablement grosse de neuf mois achevez, & qu'elle s'étoit assurément trompée à la supputation du temps précis de sa grossesse, qui ne lui avoit pas été connuë dès le commencement, à cause que vers les premiers mois elle avoit eu quelque petite perte de sang, qu'elle avoit crû n'être qu'une simple évacuation de ses menstruës. C'est ainsi que l'on voit souvent des femmes être trompées, qui croyant ou feignant pour certaines raisons, être accouchées à sept ou huit mois, sont précisément accouchées au terme de neuf mois complets, comme on le peut assez facilement reconnoître par la juste proportion du corps de leurs enfans.

Observation CDLXXX.

D'une femme qui accoucha au terme de huit mois, ayant une perte de sang causée par un violent faux-pas qu'elle avoit fait, nonobstant quoi son enfant n'a pas laissé de vivre & de se bien porter dans la suite.

Le 13. Mai 1687. j'ai accouché une jeune femme âgée de dix-huit ans, au terme de huit mois, de son premier enfant, qui étoit une fille vivante; le travail de la mere étant accompagné d'un perte de sang assez considerable pour en craindre une mauvaise issuë; d'autant qu'elle procedoit d'un violent faux-pas qu'elle avoit fait quelques jours auparavant, qui avoit fait détacher l'arrierefaix en partie, ce qui m'obligea de percer les membranes des eaux de l'enfant aussi-tôt que je les sentis préparer; afin que n'étant pas poussées dans le temps des douleurs, elles ne fissent pas détacher davantage l'arrierefaix, auquel après l'avoir tiré ensuite de la sortie de l'enfant, je trouvai plus gros que le poing de caillots de sang endurcis, & fortement attachez du côté où il avoit commencé à se détacher de la matrice, par la secousse du faux-pas que la mere avoit fait. Cet enfant n'étoit proportionné en grosseur que comme les enfans de ce terme ont coûtume d'être; c'est-à-dire, un tiers plus petit qu'un enfant de neuf mois; mais aussi un tiers plus gros qu'un enfant de sept mois; cependant bien qu'il fût né justement à huit mois, & que sa naissance eût été ainsi accelerée d'un mois entier, il n'a pas laissé de vivre & de se bien porter dans la suite, son exemple me confirmant bien que les enfans de huit mois sont toûjours beaucoup plus forts, & qu'ils vivent incomparablement mieux que les enfans de sept mois, qui pour leur petitesse & leur foiblesse, meurent presque tous, peu d'heures, ou très-peu de jours après être nez si prématurément.

OBSERVATION CDLXXXI.

De l'accouchement d'une femme grosse de deux enfans qui vinrent tous deux naturellement; mais les eaux du premier s'étoient écoulées deux jours avant que la mere eût senti aucune douleur, & le second avoit la face en dessus.

LE 16. Mai 1687. j'ai accouché une jeune femme âgée de dix-neuf ans, de deux gros garçons pour sa premiere grossesse, qui n'avoient qu'un seul arrierefaix qui leur étoit commun. Ils vinrent tous deux naturellement la tête la premiere; mais le second avoit la face en dessus, & les eaux du premier s'étoient écoulées deux jours devant que la mere eût senti aucune douleur; & lorsque les douleurs lui survinrent, elles furent fort entrecoupées durant seize heures entieres, rejaillissant toûjours durant tout ce temps vers les reins, avec grande incommodité pour la mere; ce qui venoit de ce qu'y ayant deux enfans qui étoient situez chacun en different côté du ventre, l'impulsion des douleurs ne pouvoit se faire si directement en bas, que lorsqu'il n'y en a qu'un, & particulierement en cette occasion où l'un de ces enfans, qui étoit le second, avoit la face en dessus; ce qui faisoit que le mouvement impulsif des douleurs, qui comprimoit le ventre de la mere sur les inégalitez des bras & des jambes de l'enfant qui étoient en devant, en étoit intercepté, ne pouvant pas agir si facilement que si l'enfant avoit été dans la situation ordinaire, qui est d'avoir la face en dessous; car dans cette derniere situation les mouvemens de la douleur pressant le ventre de la mere sur le dos de l'enfant qui a une superficie égale, il en est bien plus aisément expulsé. Je remarquai en cette femme deux choses qui ne sont pas ordinaires aux femmes qui sont grosses de deux enfans, qui sont, qu'elle porta les siens jusques au terme de neuf mois entiers, & qu'elle n'avoit aucunement les jambes enflées, comme les ont ordinairement les autres femmes qui sont grosses de plusieurs enfans; car elles ont presque toûjours les pieds & les jambes fort tumefiez durant le dernier mois de leur grossesse, & accouchent aussi toûjours douze ou quinze jours devant la fin du neuviéme mois.

Observation CDLXXXII.

D'une femme qui s'étant trompée à la supputation du temps de sa grossesse, & croyant être grosse de huit mois, vuida une espece de faux germe, dans le milieu duquel il y avoit un petit fétus *de la grosseur d'une mediocre mouche.*

Le 21. Mai 1687. j'ai vû une femme qui croyant être grosse de huit mois, avoit été surprise d'une médiocre perte de sang, après avoir senti de grandes douleurs dans le ventre, comme si elle eût été en travail : l'ayant touchée pour examiner l'état où elle étoit, je trouvai un caillot de sang endurci, qui sortoit de l'orifice interne de la matrice de la grosseur du doigt; ce qui faisoit connoître que cette perte de sang venoit du dedans de la matrice : mais comme cette femme me dit qu'elle avoit eu une petite perte de sang presque continuelle, qui lui avoit duré jusques au cinquiéme mois de cette prétenduë grossesse, & qu'il n'y avoit que trois mois que cette perte de sang avoit cessé, & que son ventre me parut très-peu tumefié, je crûs avec raison qu'elle s'étoit grandement trompée en la supputation du temps de sa grossesse, & qu'elle ne pouvoit être grosse que de trois mois tout au plus; & sur ce que je sentois une espece de corps étrange se présenter à l'orifice interne de sa matrice, je préjugeai qu'elle vuideroit seulement quelque espece de faux germe, comme il arriva le jour ensuite; ayant rendu, comme j'avois prédit, un faux germe, en rendant un lavement que je lui avois conseillé de prendre, dans le milieu duquel prétendu faux germe, je trouvai un petit *fétus* pas plus gros qu'une mediocre mouche; ce qui fit manifestement connoître que cette femme s'étoit grandement trompée dans la supputation du veritable temps de sa grossesse, qu'elle croyoit être dès avant cette premiere perte de sang qui lui avoit duré cinq mois; car elle ne l'étoit devenuë qu'après, & même par la proportion du corps de ce petit *fétus*, on ne l'auroit pas crûë être grosse de plus de trois semaines ou environ : Mais le principe de vie ayant été vrai-semblablement détruit de bonne heure en ce petit fruit par quelque accident, cela avoit été cause qu'il s'étoit flétri au lieu de grossir. Cependant cette femme soûtenoit qu'elle étoit grosse de huit mois, comme elle le croyoit; parce qu'elle avoit senti remuer en son ventre

ventre depuis plus de trois mois, à ce qu'elle s'imaginoit ; mais il falloit croire que ce n'avoit été que de simples tressaillemens de matrice qu'elle avoit sentis, & non pas de veritables mouvemens de son enfant, qui dans la petitesse dont il étoit, n'auroit pas pû avoir des mouvemens manifestement sensibles à la mere, son corps ne pesant qu'un seul grain, au lieu de sept ou huit livres qu'il auroit dû peser, s'il avoit eu la proportion ordinaire du corps des enfans de huit mois.

OBSERVATION CDLXXXIII.

De l'accouchement d'une femme qui avoit porté son enfant mort en son ventre durant deux mois entiers.

LE 25. Mai 1687. j'ai accouché une femme d'un enfant qu'elle avoit porté mort en son ventre durant deux mois entiers, après une très-violente toux, dont elle avoit été fort travaillée ; depuis tout lequel temps elle n'avoit point du tout senti remuer cet enfant, qui vraisemblablement étoit mort dès ce temps-là, & quoiqu'il fût presque tout dépoüillé de son épiderme, lorsque je le tirai du ventre de sa mere, il n'avoit aucune feteur considerable, s'étant ainsi conservé dans ses propres eaux sans pourriture cadavereuse, & la mere l'avoit même porté jusqu'à la fin du neuviéme mois de sa grossesse, ou à peu près, sans aucune incommodité considerable ; de sorte qu'après que je l'en eus délivrée, elle se porta parfaitement bien. Cet exemple nous fait manifestement connoître, qu'outre l'usage particulier que les membranes de l'enfant ont de contenir ses eaux, elles en ont encore un autre fort necessaire, qui est d'empêcher par leur interposition, que l'infection de l'enfant mort en la matrice ne se communique à cette partie.

OBSERVATION CDLXXXIV.

De l'accouchement d'une femme qui avoit une grande perte de sang, & qui mourut au douziéme jour d'un flux de ventre avec fiévre continuë.

LE 16. Mai 1687. j'ai accouché une femme grosse de huit mois & demi, qui étoit presque reduite à l'extremité, par

une très-grande perte de sang causée par l'entier détachement de l'arrierefaix qui se présentoit le premier, ce qui m'obligea de retourner l'enfant, & de le tirer dehors au plûtôt, pour tâcher de sauver la vie à la mere, autant qu'il étoit possible; après quoi sa perte de sang cessa: mais lui étant survenu un fâcheux flux de ventre, & une grosse fiévre continuë avec deux ou trois redoublements par jour, elle mourut le douziéme jour de sa couche, sans lesquels mauvais accidens cette femme seroit indubitablement échappée; car toute autre qui n'auroit pas eu de perte de sang seroit aussi-bien morte que celle-ci d'une pareille fiévre avec flux de ventre, de sorte que si elle n'échappa pas, ce ne fut pas le défaut de l'operation qui fut bien & duëment faite; mais seulement par la mauvaise disposition du sujet; cependant cette operation, quoiqu'inutile à l'enfant, qui se trouva mort, à cause de la grandeur de la perte de sang qui l'avoit fait perir, ne laissa pas de prolonger la vie à la mere durant les douze jours qu'elle survécut à son accouchement.

Observation CDLXXXV.

D'une femme qui vuida un faux germe, dans le milieu duquel il y avoit un petit globe de matiere blanche, de la grosseur d'un grain de chenevi, qui auroit dû former le fétus.

Le 30. Mai 1687. je vis une femme qui ayant soupçon d'être grosse de deux mois & demi, vuida en ma presence un faux germe de la grosseur d'un œuf de pigeon, avec une mediocre perte de sang, ainsi qu'il lui étoit déja arrivé une autre fois, il y avoit environ six mois: ayant ouvert ce dernier faux germe, je trouvai dans son milieu un petit globe de matiere blanche de la grosseur d'un grain de chenevi, que je conjecturai être la matiere qui auroit dû former le corps du *fétus*, si l'esprit de vie n'en eût pas été dissipé dès les premiers jours de la conception, comme il arrive dans tous les autres prétendus faux germes, qui ne sont proprement que de petits arrierefaix, au milieu desquels on remarque presque toûjours, si l'on y prend bien garde, semblables petits globes de matiere blanche. Lorsque cet accident arriva à cette femme elle m'en parut très-affligée, aussi-bien que son mari, qui désesperoit que sa femme qui commençoit à être un peu âgée, & qui n'avoit pas encore eu d'enfans, en pût jamais

avoir, comme l'un & l'autre desiroient passionnément : mais cette femme ayant suivi les bons conseils que je lui donnai pour rendre la conception en elle meilleure, & plus stable que n'avoient été ses deux precedentes qui s'étoient converties en faux germes, elle devint grosse quelque temps ensuite, & accoucha très heureusement à terme d'un enfant vivant, comme je lui avois fait esperer, en l'assûrant que toute femme qui étoit capable d'engendrer un faux germe semblable au dernier qu'elle avoit fait, pouvoit bien engendrer un enfant.

OBSERVATION CDLXXXVI.

De l'accouchement de deux femmes, dont l'une fit un gros garçon & eut un travail fort long, & l'autre qui n'avoit fait qu'une petite fille en accoucha en une petite heure.

LE 7. Juin 1687. j'ai accouché une femme d'un des plus gros garçons que j'aye reçû de ma vie : la mere eut de fausses douleurs durant deux ou trois heures, dix jours devant que d'accoucher, & le jour qu'elle accoucha, son travail commença par des douleurs lentes & fatigantes, qu'elle eut durant douze heures entieres, avant qu'il lui en vînt d'assez bonnes pour pouvoir pousser dehors son enfant, dont la grosseur avoit beaucoup contribué à prolonger le travail de la mere par ces douleurs lentes & penibles, qui procedoient de la difficulté que ce gros enfant avoit à descendre au passage. Et le même jour j'accouchai une autre femme d'une très-petite fille assez foible, dont la mere ne fut qu'une petite heure en travail, & n'eut que trois ou quatre douleurs qui la firent promptement accoucher. Ces deux differens exemples peuvent bien prouver que la facilité & la difficulté de l'accouchement ne dépendent pas de la force ou de la foiblesse des enfans, comme de la grosseur & de la petitesse de leur corps : car il en arrive de même que nous le voyons ordinairement en deux batteaux de differente grandeur, qui passent par dessous l'arche d'un pont : celui qui est si gros qu'il emplit toute la largeur & la hauteur de l'arche du pont, comme font ces gros batteaux chargez de foin, n'y passent que lentement & avec difficulté ; mais le petit au contraire y passe facilement au milieu du courant de l'eau qui le pousse avec celerité. C'est ainsi que le gros enfant de cette premiere femme, quoique très-fort & robuste, prolongea de beaucoup ; comme

j'ai dit, le travail de la mere, & qu'il ne fut pouſſé dehors qu'avec grande difficulté, ſa force ne lui ſervant non plus que celle du gros batteau : & que la petite fille de la derniere de ces femmes, quoique foible, ſemblable au petit batteau qui paſſe avec celerité au milieu du courant de l'eau, fut promptement expulſée dans le même temps de l'écoulement de ſes eaux, à cauſe de la petiteſſe de ſon corps.

OBSERVATION CDLXXXVII.

D'une femme qui mourut d'un Cancer *ulceré de la mammelle.*

LE même jour 7. jour de Juin 1687. j'ai vû une femme âgée de trente-deux ans, accouchée de ſon dernier enfant depuis un an, laquelle avoit un *Cancer* ulceré à la mammelle gauche, fort adherent aux côtes, qui avoit commencé, à ce qu'elle me dit, par une petite dureté qui lui étoit ſurvenuë après s'être bleſſée en ſe heurtant contre cette partie, deux mois devant que d'accoucher : laquelle dureté avoit toûjours augmenté dans la ſuite, & s'étoit enfin ulcerée depuis trois mois, à quoi la ſuppreſſion de de ſes menſtruës depuis ſept mois avoit beaucoup contribué ; ce qui avoit tellement augmenté la malignité de ſa maladie, que je crûs pour lors que cette femme en mourroit certainement dans cinq ou ſix mois au plus tard, comme il arriva ; car il faut remarquer que le *Cancer* ulceré de la mammelle, qui eſt fort adherent aux côtes, comme étoit celui-là, en une femme qui eſt privée de l'évacuation menſtruelle, n'eſt pas moins incurable que le *Cancer* ulceré de la matrice.

OBSERVATION CDLXXXVIII.

De l'accouchement d'une femme qui avoit un flux dyſenterique qui la fit mourir quinze jours enſuite.

LE 14. Juin 1687. j'ai accouché une femme d'une fille qui ſe portoit aſſez bien ; mais la mere étoit pour lors travaillée depuis huit jours d'un flux de ventre qui étoit devenu dyſenterique ; dont les matieres étoient fort puantes, lequel flux ayant continué après ſon accouchement, la fit mourir quinze jours enſuite, comme je l'avois bien prédit aux Medecins qui traitoient cette

femme; leſquels l'ayant voulu purger dès le dixiéme jour de ſa couche contre mon ſentiment, & lui faiſant auſſi donner tous les jours des lavemens purgatifs avec le miel & le catholicon, exciterent une ſédition qu'ils ne pûrent pas appaiſer; au lieu que l'uſage du lait tant en aliment qu'en lavement auroit pû lui être auſſi ſalutaire, s'ils avoient crû mon avis, qu'à beaucoup d'autres femmes, qui étant travaillées d'une ſemblable maladie, & n'ayant pas d'autre Medecin que moi qui les avois accouchées, ont été guéries par ce ſimple remede que je leur avois conſeillé.

OBSERVATION CDLXXXIX.

De l'accouchement d'une femme qui avoit conçû ſans introduction du membre viril, comme il paroiſſoit manifeſtement à ſon hymen.

LE 20. Juin 1687. j'ai vû une femme âgée de trente-cinq ans qui étoit en travail de ſon premier enfant, depuis vingt-quatre heures que ſes eaux étoient écoulées; ce qui rendoit ſon travail plus difficile & laborieux; laquelle difficulté étoit encore augmentée par ſon *hymen* qui me parut tout entier, à l'entrée du col de la matrice, & ſi peu perforé, qu'on ne pouvoit pas y introduire ſeulement l'extremité du petit doigt; ce qui me fit connoître une verité dont cette femme m'aſſûra, qui étoit qu'ayant épouſé un homme fort vieux, qui par ſa foibleſſe n'avoit pas pû en forçant ſon *hymen*, faire aucune introduction de ſa verge dans le col de ſa matrice, elle n'avoit pas laiſſé de devenir groſſe, à ſon grand étonnement: mais comme la membrane de cet *hymen* étoit aſſez mince, je ne crûs pas qu'elle pût apporter un grand obſtacle à l'accouchement de cette femme; prejugeant bien que cette foible membrane cederoit facilement à la violente impulſion de la tête de l'enfant, lorſqu'elle auroit été tout-à-fait pouſſée au paſſage, comme il arriva ſix heures après que j'eus vû cette femme, ayant été aidée ſuivant mon conſeil par la Sagefemme de la maniere que je lui avois preſcrite; qui étoit de forcer la membrane de cet *hymen* avec les doigts, comme elle le pourroit facilement, à cauſe de ſon peu d'épaiſſeur, lorſque la tête de l'enfant ſeroit au paſſage, afin qu'elle ne lui ſervît pas comme d'un bandeau qui l'auroit pû empêcher d'être pouſſée dehors par les douleurs de la mere. Cet exemple nous fait manifeſtement con-

noître qu'une femme peut bien concevoir sans aucune introduction du membre viril, comme celle-ci avoit certainement fait, la semence de son mari ayant été reçûë en sa matrice à travers le simple petit trou, dont son *hymen* étoit perforé, quoique cette semence n'y eût été dardée qu'avec la molle impetuosité dont son mari, qui étoit presque septuagenaire, pouvoit être capable.

OBSERVATION CDXC.

De l'accouchement d'une femme, dont l'enfant vint le cul devant.

LE 25. Juin 1687. j'ai accouché une femme de son premier enfant, qui étoit un garçon qui venoit le cul devant, & comme la mere qui étoit jeune, avoit d'assez bonnes douleurs, & que l'enfant qui étoit de mediocre grosseur, étoit deja engagé dans le passage, je le laissai venir en cette posture, pour éviter la violence qu'il eût fallu faire à l'un & à l'autre pour lui en donner une meilleure, jugeant bien qu'ils auroient tous deux plus souffert en l'operation, qu'ils ne firent, en laissant agir la nature jusques à ce qu'elle eût poussé les fesses de l'enfant dehors, comme elle fit assez facilement, lui aidant en glissant un doigt de chacune de mes mains dans le pli des aînes de l'enfant; après quoi lui ayant entierement degagé les jambes l'une après l'autre hors du passage, j'achevai de le tirer par les pieds, comme on le doit faire en pareille occasion, lorsqu'on voit que la nature peut d'elle-même contribuer beaucoup à la facilité de l'operation par les bonnes conditions que j'ai marquées; qui sont la jeunesse & les bonnes douleurs de la mere, & la mediocre grosseur de l'enfant.

OBSERVATION CDXCI.

D'une femme qui avoit une très-grande perte de ſang, cauſée par un faux germe.

LE 30. Juin 1687. j'ai délivré une femme d'un faux germe, qui lui avoit cauſé une ſi grande perte de ſang, qu'elle en étoit tombée quatre ou cinq fois en grande foibleſſe. Cette femme croyoit s'être bleſſée par une chûte qu'elle avoit faite ſur les genoüils depuis huit jours, ayant pour lors ſoupçon d'être groſſe de deux mois & demi. Après que je l'eus délivrée de ce faux germe qui étoit de la groſſeur d'un œuf de poule, la perte de ſang qui en avoit été excitée ceſſa; cependant la malade fut extrêmement incommodée durant cinq ou ſix jours d'un mal de tête, à quoi elle étoit ordinairement ſujette auparavant; mais elle ſe porta bien dans la ſuite. Je trouvai dans le milieu de ce faux germe un petit globe de matiere blanche, de la groſſeur d'un petit grain de chenevi, qui étoit vraiſemblablement un petit *fétus* qui s'étoit flétri, non pas ſeulement depuis les huit jours de la chûte que cette femme avoit faite, mais bien dès les premiers jours de ſa conception, par quelque autre cauſe précedente; car ſi le principe de vie n'eût été détruit que depuis cette chûte, le *fétus* auroit paru tout formé, & auroit été au moins de la longueur du petit doigt, de ſorte que l'on pouvoit croire que cette chûte n'avoit fait ſeulement qu'accelerer de quelques jours la ſortie de ce faux germe, que la nature n'auroit pas manqué de tenter d'expulſer dans peu de temps, comme elle a preſque toûjours coûtume de faire environ le même temps, ou vers la fin du troiſiéme mois de ces ſortes de mauvaiſes groſſeſſes.

OBSERVATION CDXCII.

De l'accouchement d'une femme qui eut un travail très-long, parce que ſon enfant avoit le col & le bras embaraſſez du cordon de ſon nombril.

LE 15. Juillet 1687. j'ai accouché une femme d'un garçon qui vint naturellement, ſinon qu'il avoit le col & le bras embaraſſez du cordon de ſon nombril; ce qui fit que la mere de-

vant que d'accoucher eut de méchantes douleurs coupées, qui la fatiguerent beaucoup durant deux jours entiers; parce que l'enfant étant ainsi bridé & arrêté par son cordon accourci, au moyen de ces contours, ne put que très-difficilement être poussé au passage. Les parentes de cette femme qui étoient presentes à son accouchement, crûrent que ce qui contribuoit à prolonger son travail, étoit le grand chagrin qu'elle avoit eu de la mort de son mari, qui l'avoit laissée grosse seulement de quatre semaines lorsqu'il vint à deceder, mais la seule disposition du cordon de son enfant en étoit la veritable cause, comme je le fis connoître.

Observation CDXCIII.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant présentoit l'épaule.

Le 17. Juillet 1687. j'ai accouché une femme d'un gros garçon qui presentoit l'épaule; ce qui m'obligea de le retourner pour le tirer par les pieds: la mere avoit eu il y avoit environ trois semaines une très-grande frayeur subite, de ce que la rouë du carosse dans lequel elle étoit, avoit passé sur le corps d'un enfant; ce qui avoit été cause que son enfant s'étoit ainsi mal tourné: cependant nonobstant un si fâcheux accident, qui rendit le travail de la mere fort laborieux, tant à cause de la mauvaise situation de son enfant, qu'à cause de la grosseur du même enfant, ils se porterent tous deux bien après que je les eus ainsi secourus.

Observation CDXCIV.

D'une femme qui avorta d'un petit enfant de cinq mois, s'étant blessée par l'agitation d'un voyage de cent cinquante lieuës.

Le 19. Juillet 1687. j'ai accouché une femme d'un petit enfant de cinq mois, qui étoit pour lors encore vivant, la mere s'étant blessée par l'agitation d'un voyage de cent cinquante lieuës qu'elle avoit fait avec précipitation, n'étant grosse que de deux mois & demi; ce qui lui avoit excité en ce temps quelque écoulement de serosité roussâtre de la matrice, avec quelque teinture de sang par intervale durant quinze jours; après quoi

quoi s'étant un peu mieux portée, & sentant même remuer manifestement son enfant depuis, elle ne laissa pas d'en avorter, comme je lui avois bien prédit quatre jours auparavant; voyant qu'elle commençoit à negliger de garder exactement le repos qui lui étoit necessaire pour conserver sa grossesse, & qu'elle avoit vuidé beaucoup d'eaux qui me parurent être celles de l'enfant. On voit par cet exemple que les neuf jours de repos qu'ont coûtume de garder les femmes grosses, qui ont peur de s'être blessées par quelque considerable agitation du corps, ne suffisent pas quelquefois pour raffermir leur grossesse ébranlée, puisque celle-ci ne put pas par le repos de deux mois entiers s'empêcher d'avorter comme elle fit.

Observation CDXCV.

D'une femme qui de sterile qu'elle avoit toûjours été, n'étant point perforée, fut renduë féconde par une operation convenable.

Le 21. Juillet 1687. je vis avec un Chirurgien de mes Confreres une femme âgée de vingt-cinq ans, dont le mari prétendoit avoir sujet de se séparer entierement, sous prétexte de sa sterilité. Mais la femme étoit d'un sentiment bien contraire; car elle me témoigna ingenuëment qu'elle avoit soupçon d'être grosse, à cause d'une tumeur assez considerable qui lui paroissoit au bas ventre depuis cinq ou six mois, de figure oblique & inégale, & de quelque espece de mouvement qu'elle disoit y sentir. Ayant visité cette femme, je la trouvai en effet inconteſtablement sterile; car elle n'étoit aucunement perforée: mais je lui dis & à son mari qui étoit present, que sa sterilité étoit gueriſſable par une operation qu'il étoit neceſſaire de lui faire, au moyen de laquelle je la rendrois capable de conception dans la suite; & que cette tumeur qui lui paroiſſoit au bas du ventre, n'étoit causée que par la seule retention des menstruës, dont elle n'avoit jamais pû avoir aucune évacuation à l'exterieur, parce qu'elle n'étoit point du tout perforée; ce qui faisoit que leur matiere étant retenuë en dedans en abondance, pouſſoit encore jusques à l'exterieur une autre tumeur particuliere assez considerable, qui paroiſſoit au-deſſous du conduit de l'urine, à l'endroit où le col de la matrice auroit dû être naturellement ouvert; auquel lieu ayant dans le même temps fait une ſuffi-

sante ouverture de cette tumeur avec la lancette, il en sortit aussi-tôt plus de deux pintes d'une matiere semblable en couleur à la lie de gros vin, de consistance visqueuse; par laquelle ouverture il s'en écoula bien encore une autre pinte peu à peu le même jour. Cette femme avant cela ressentoit de temps en temps des douleurs insupportables dans le ventre, avec des efforts plus violens que si elle eût eu une pierre en la vessie, ou que si elle eût été dans les plus grandes douleurs de l'enfantement, qui l'avoient renduë presque moribonde. Mais aussi-tôt que je lui eus fait cette operation, elle ne sentit plus aucune douleur, & fut tellement soulagée de tous ses maux, qu'elle reposa tranquillement durant toute la nuit, & guérit parfaitement en huit jours de temps; & de sterile qu'elle avoit été auparavant, elle fut aussi-tôt renduë feconde, & devint grosse deux mois après, d'un enfant mâle dont elle accoucha heureusement le 19. Juin de l'année suivante. Cet exemple nous fait connoître que comme il y a des sterilitez qui se gueriſſent naturellement avec l'âge, par le seul changement du temperament de la femme, il y en a d'autres ausquelles la nature ne peut remedier, & qui ont necessairement besoin du secours de l'art, comme étoit la sterilité de cette femme dont je viens de faire le recit; dans lequel on doit remarquer une chose qui parut assez surprenante aux personnes en presence de qui je fis cette operation à cette femme, qui est que toute cette grande quantité de matiere de menstruës retenuës, depuis les six mois que cette grosse tumeur inégale du ventre avoit commencé à paroître, ne s'étoit pas corrompuë & étoit sans aucune infection. La raison en étoit, à ce que je croi, que ce sang qui étoit ainsi retenu dans toute la capacité de la matrice & de son col, dont il faisoit une grande distension, s'y conservoit en quelque façon sans infection, comme dans une espece de receptacle, ou de vaisseau particulier, à cause que cette partie n'étant point perforée à l'exterieur, l'air qui auroit pû corrompre ce sang par l'entiere évaporation des esprits qui y pouvoient être enfermez, n'y avoit jamais été introduit; outre que ce peu d'esprits étoit de mois en mois revivifié en quelque façon par l'affluence de nouveau sang, qui ne pouvant s'écouler au dehors en cette femme qui n'étoit point perforée, ne laissoit pas de couler au dedans de la matrice, & d'y rester ainsi sans infection; lui causant neanmoins pour lors de très-grandes douleurs de ventre, par la violente distension

que cette nouvelle affluence d'humeurs faiſoit de cette partie qui étoit extraordinairement tumefiée, d'où procedoient auſſi certains mouvemens, ou plûtôt treſſaillemens qu'elle diſoit y ſentir. J'ai rapporté en l'Obſervation XXIII. un autre exemple d'une fille de dix-ſept ans à qui je fis une pareille operation.

OBSERVATION CDXCVI.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant avoit le col ſi embarraſſé du cordon de ſon nombril, qu'elle eut durant tout ſon travail des douleurs coupées, & un commencement de perte de ſang conſiderable.

LE 30. Juillet 1687. j'ai accouché une femme d'une fille qui vint naturellement à terme; mais comme l'enfant avoit le col embarraſſé du cordon de ſon nombril, cela fut cauſe que la longueur de ce cordon étant beaucoup accourcie, les douleurs de la mere furent coupées durant tout ſon travail, & qu'elle eut dans le commencement une perte de ſang aſſez conſiderable, dont j'empêchai l'augmentation en rompant les membranes des eaux, auſſi-tôt que je pûs le faire, afin de donner lieu à l'enfant de pouvoir plus facilement être pouſſé dehors à travers la rupture de ces membranes, ſans faire détacher davantage l'arrierefaix, comme il ſeroit arrivé par l'agitation que ces membranes auroient reçûës par l'impulſion des douleurs, ſi je les euſſe laiſſées plus long-temps entieres: car comme les membranes ſont attachées dans toute la circonference de l'arrierefaix, elles ne peuvent être agitées par la vehemente impulſion des douleurs du travail, ſans tirailler en même temps l'arrierefaix, dont le détachement cauſe ordinairement ces ſortes de pertes de ſang qui ſont d'autant plus dangereuſes à la mere & à l'enfant, que le terme de la groſſeſſe eſt avancé.

Observation CDXCVII.

De l'accouchement d'une femme presque réduite à l'extremité, dont l'enfant, quoiqu'il fût né au milieu du huitiéme mois, ne laissa pas que de vivre.

LE 4. Août 1687. j'ai accouché une femme au terme de sept mois & demi, d'un petit garçon qui se portoit assez bien pour un enfant de ce terme, quoique la mere fût pour lors presque réduite à l'extremité, par une fievre continuë avec redoublement, procedant d'une fluxion de poitrine avec crachement de sang, dont elle avoit été fort travaillée il y avoit près de cinq mois, ce crachement de sang se renouvellant de temps en temps avec une toux violente; lesquels fâcheux accidens l'ayant renduë phtisique & entierement étique, la firent mourir dix jours après être accouchée de ce petit enfant, qui nonobstant toutes les infirmitez de la mere, & qu'il nâquît au milieu du huitiéme mois, ne laissa pas que de vivre. Cela fait voir que l'enfant ayant son principe de vie separé en quelque façon de celui de la mere, rectifie quelquefois par la force de son temperament particulier, la mauvaise nourriture qu'il en tire, ainsi que nous voyons que la greffe d'un arbre adoucit l'âpreté de la séve du sauvageon dont elle tire sa nourriture. Cet exemple fait aussi connoître très-manifestement que l'enfant qui naît au huitiéme mois, vit beaucoup plus facilement que celui qui naît au terme de sept mois; car les quinze jours que ce petit enfant avoit de plus que les sept mois, contribuerent à le faire vivre, quoiqu'il fût né d'une mere si infirme; ce qu'il n'auroit jamais pû faire s'il fût venu au septiéme mois: parce que en ce temps il auroit été par trop petit, comme sont tous les enfans de ce terme, & beaucoup plus foible qu'il n'étoit au terme de sept mois & demi auquel il nâquit.

OBSERVATION CDXCVIII.

D'une femme qui fut délivré d'un faux germe qui avoit été retenu en la matrice durant cinq mois entiers.

LE 11. Août 1687. j'ai délivré une femme d'un faux germe qui avoit été retenu en la matrice durant cinq mois entiers, ce qui eſt un peu extraordinaire; car la nature a preſque toujours coûtume d'expulſer ces ſortes de corps étranges aux environs du troiſiéme mois. Cette femme étoit fort incommodée depuis trois mois d'un écoulement de ſeroſitez rouſſâtres preſque continuel, & de ſang par intervalle, cauſé par ce faux germe que la nature avoit tenté d'expulſer dès le deuxiéme mois de ſa conception, ſans avoir pû en venir à bout. Ce corps étrange, qui étoit ſeulement de la groſſeur d'une noix & d'une ſubſtance fort dure & compacte, ayant au dedans une membrane aſſez forte, n'avoit pas encore acquis une corruption conſiderable, nonobſtant le long-temps qu'il y avoit que la nature avoit tenté de l'expulſer. La raiſon de ſa petiteſſe étoit, que le volume de ce corps étrange ne s'étoit pas augmenté depuis les trois mois qu'il y avoit que cette femme ſouffroit un écoulement preſque continuel de ſeroſitez rouſſâtres; & comme il avoit néanmoins toûjours été adherent à la matrice, & qu'il n'en avoit pas été entierement détaché que dans le temps que je le tirai dehors, cela avoit été cauſe que recevant toûjours quelque peu de nourriture, par quelque vive racine qui l'avoit tenu attaché à la matrice, il ne s'étoit pas corrompu, comme je le fis voir manifeſtement au pere de cette femme, qui étoit un Chirurgien en la preſence duquel je la délivrai de ce faux germe, l'obligeant pour lors d'avoüer qu'il n'avoit pas eu de raiſon de ſoûtenir avec opiniâtreté, contre mon ſentiment en une conſultation où nous nous étions trouvez enſemble quelques jours auparavant, qu'il étoit impoſſible qu'un faux germe, ou entier, ou en partie, ſe pût conſerver de la ſorte ſans corruption dans la matrice, après que la nature auroit ainſi tenté de l'expulſer, s'imaginant qu'un écoulement pareil à celui que ſa fille avoit eu durant un ſi long-temps par la matrice, ne pouvoit pas venir de la rétention d'un ſimple faux germe de cette nature.

OBSERVATION CDXCIX.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant presentoit le bras avec sortie du cordon de l'ombilic.

LE même jour 11. Août 1687. j'ai accouché une femme d'une très-grosse fille, qui présentoit le bras avec sortie du cordon de l'ombilic : Mais comme les eaux de cette femme étoient entierement écoulées, il y avoit plus de deux heures, lorsque je fus appellé pour la secourir, l'operation en fut un peu plus laborieuse pour la mere & pour l'enfant, qu'elle n'auroit pas été si j'eusse été present quand les eaux avoient commencé à s'écouler : car pour lors j'aurois eu bien plus de facilité à retourner l'enfant dans le même moment, comme je fus obligé de faire ensuite avec beaucoup plus de peine, à cause de la sechereſſe des parties ; ce qui fut cause que l'enfant qui avoit déja beaucoup souffert, tant par sa mauvaise situation, que par la sortie du cordon de l'ombilic, vint si foible qu'il mourut demi-heure après que je l'eus tiré du ventre de sa mere ; pour quoi faire je fus obligé de repousser le bras & le cordon de l'ombilic qui se présentoient, & de retourner entierement l'enfant pour le tirer par les pieds, de la même maniere que s'il les eût presentez les premiers : mais la mere nonobstant ce laborieux travail, se porta très-bien ensuite.

OBSERVATION D.

De l'accouchement d'une femme, dont l'enfant présentoit une main sur la tête avec une partie du cordon de l'ombilic.

LE 23. Août 1687. j'ai accouché une femme d'une fille qui presentoit une main sur la tête, avec une partie du cordon de l'ombilic ; ce qu'ayant reconnu, je repoussai la main de l'enfant & le cordon au derriere de sa tête ; aprés quoi ces parties ne faisant plus d'obstacles, la mere ne laissa pas d'accoucher heureusement de cet enfant qui se portoit bien ; cependant le travail de la mere en fut bien plus long, ses douleurs étant fort entrecoupées, & rejaillissant vers les reins, au lieu de bien répondre en bas. Cette femme devant que d'accoucher paroissoit

groſſe comme ſi elle eût eu deux enfans dans le ventre ; ce qui venoit de la grande abondance des eaux de ſon enfant, leſquelles en perçant avec impetuoſité les membranes, emplirent tout d'un coup ſon lit, & comme pour lors j'étois aſſis tout proche pour lui aider en ſon accouchement, il coula en même-temps de ces eaux juſques dans ma poche, ſans m'en appercevoir qu'une heure enſuite ; auquel temps foüillant dans cette même poche, je la trouvai toute baignée de ces eaux, & trois clefs qui y étoient toutes roüillées ; ce qui marque bien qu'il y a dans les eaux de l'enfant un certain ſel nitreux capable de produire cet effet, qui n'auroit pas pû être produit ſi promptement par l'eau commune. C'eſt, à ce que je croi, la qualité de ce même ſel, qui fait que nous voyons quelquefois qu'un enfant mort dans le ventre de ſa mere, s'y conſerve des mois entiers ſans grande corruption, quand les eaux n'en ſont pas écoulées, & que l'air n'y a pas été introduit, ces eaux lui ſervant, pour ainſi dire, comme d'une eſpece de ſaumure qui le préſerve de pourriture cadavereuſe, qui ne manque pas de lui arriver incontinent après leur écoulement, comme je l'ai fait connoître en pluſieurs Obſervations.

OBSERVATION DI.

De l'heureux accouchement d'une femme qui n'avoit pas encore quatorze ans, dont l'enfant vint quinze jours devant le terme de neuf mois.

LE 5. Septembre 1687. j'ai accouché une jeune femme de ſon premier enfant, qui étoit un garçon qui vint naturellement ; mais ſa naiſſance fut avancée de quinze jours entiers par le trop d'exercice que la mere avoit fait le jour précedent en marchant à pied, prétendant par cet exercice ſe procurer, ſuivant l'opinion de la pluſpart des femmes, un plus heureux accouchement. Mais ce ne fut que par accident, que le conſeil qu'on avoit donné à cette jeune femme, qui n'avoit pas encore quatorze ans, de faire beaucoup d'exercice dans le neuviéme mois de ſa groſſeſſe, qui pouvoit lui être auſſi pernicieux qu'à beaucoup d'autres, lui fut aſſez utile ; car ſon enfant étant bien plus petit qu'il n'auroit été, ſi elle l'eût porté juſqu'à la fin du neuviéme mois, elle en accoucha bien plus facilement, quoi-

que ses eaux se fussent écoulées dès le commencement de son travail, qui ne dura en tout que quatre heures. Je ne rapporte pas néanmoins cet exemple pour être imité par les femmes grosses de leur premier enfant; car il ne faut pas estimer les conseils par les évenemens que la temerité rend quelquefois plus heureux, que la prudente conduite ne feroit pas, comme il arriva en cette femme, dont l'enfant étant plus petit, à cause de sa naissance prématurée, rendit pour cette raison par accident son accouchement plus facile qu'il n'auroit pas été, si son enfant eût été plus gros, comme il auroit été si elle l'eût porté jusques à la fin de son terme.

Observation DII.

De l'accouchement d'une femme, qui avoit une grande perte de sang, causée par l'entier détachement de l'arrierefaix qui se présentoit le premier.

Le 6. Septembre 1687. j'ai accouché une femme d'un enfant de huit mois qui étoit encore vivant, quoique la mere eût eu depuis quinze jours une grande perte de sang, qui étoit devenuë à la fin si excessive par l'entier détachement de l'arrierefaix qui se présentoit le premier, que si j'eusse tardé demi-heure à la secourir, elle seroit indubitablement morte & son enfant aussi, que je fus obligé de retourner pour le tirer promptement par les pieds, comme je fis; après quoi cette femme se porta bien, sinon qu'elle eut durant huit ou dix jours un grand mal de tête, comme il arrive ordinairement à toutes les femmes qui ont eu de grandes pertes de sang de cette nature; à cause que le nouveau sang qui se rengendre à la place de celui qu'elles ont perdu en grande abondance, n'ayant pas toutes les bonnes qualitez du premier, il s'en fait differentes fermentations, qui durent jusques à ce qu'il ait acquis la perfection necessaire; par lesquelles fermentations ce nouveau sang semblable, pour ainsi dire, au vin nouveau pressuré, venant à s'échauffer, & se portant cependant en trop grande abondance vers les parties superieures du corps, est cause de ces grandes douleurs de tête, qui arrivent presque toujours en ces occasions. C'est pourquoi l'on doit remarquer que tant s'en faut que la saignée soit convenable aux douleurs

douleurs de tête de cette nature, au contraire elle les augmente encore pour la raiſon que je viens d'expliquer.

OBSERVATION DIII.

De deux femmes ſteriles qui devinrent fécondes avec l'âge.

LE 30. Septembre 1687. j'ai accouché une femme âgée de trente-ſix ans, d'une fille dont elle n'étoit devenuë groſſe qu'après treize années de la naiſſance de ſon précedent enfant, ayant été ſterile durant tout ce long intervale de temps, ſans aucune cauſe manifeſte. Et le 4. Novembre de la même année 1687. j'ai encore accouché une autre femme âgée de trente-deux ans, d'une fille dont elle n'étoit pareillement devenuë groſſe qu'après neuf années de ſterilité depuis la naiſſance de ſon précedent enfant, qui étoit ſon premier. Il y a des ſterilitez, qui bien qu'elles n'ayent aucune cauſe évidente, ſont perpetuelles; mais il y en a d'autres qui ne durent que pendant un certain temps, comme il étoit arrivé à ces deux femmes, dont je viens de rapporter les exemples.

OBSERVATION DIV.

D'une femme qui mourut huit jours après ſon accouchement, n'ayant pû être délivrée de l'arrierefaix reſté en la matrice.

LE 8. Octobre 1687. je fus appellé pour voir une femme qui avoit été accouchée il n'y avoit que trois heures, par un Chirurgien, qui quoique bien entendu en ſon art, ne l'avoit pas pû délivrer de ſon arrierefaix, qui lui étoit reſté dans la matrice, qui s'étoit ſi exactement refermée après la ſortie de l'enfant, à ce que me dit ce Chirurgien, qu'il n'avoit pas pû la dilater ſuffiſamment pour pouvoir tirer l'arrierefaix ainſi reſté, en ayant été empêché par une très-grande foibleſſe qui étoit ſurvenuë à la malade, cauſée par une grande perte de ſang que la retention de cet arrierefaix avoit excité; de ſorte que la matrice s'étant encore enſuite fermée plus exactement qu'auparavant, cela fit qu'il ne put pas achever l'operation qu'il avoit entrepriſe. Etant arrivé chez la malade, & ayant examiné moi-même s'il n'y avoit pas moyen

de la pouvoir délivrer, je la trouvai si foible, & sa matrice si close, qu'il n'y avoit pas lieu de la pouvoir dilater suffisamment, sans user d'une trop grande violence, qui jointe aux efforts inutiles que ce Chirurgien avoit déja faits pour en venir à bout, auroit d'autant plus contribué à la faire mourir, comme elle fit sept ou huit jours ensuite, bien qu'elle eût rendu quelques jours auparavant l'arrierefaix qui avoit été ainsi retenu en la matrice, lequel y avoit causé une inflammation suivie de pernicieux accidens que j'avois bien prévûs. Il faut néanmoins remarquer que cette inflammation de matrice qui lui survint, & qui fut cause de sa mort dans la suite, fut plûtôt un effet de quelque violence que cette partie avoit soufferte dans le temps que ce Chirurgien avoit essayé inutilement d'en tirer l'arrierefaix, qu'elle ne fut causée par la présence de ce même corps étrange, qui y étant retenu, contribua aussi beaucoup à augmenter cette inflammation & tous les funestes accidens qui la suivirent, qui furent une extrême douleur avec grande tension de tout le ventre, une grosse fiévre continuë avec redoublemens, grande oppression de poitrine avec frequentes syncopes, qui furent les signes avant-coureurs de la mort de cette femme, qui étoit néanmoins accouchée assez heureusement pour son enfant, qui étoit vivant: mais très-malheureusement pour elle, qui ne put pas être délivrée de son arrierefaix dans le temps de son accouchement. De sorte que l'on peut connoître par cet exemple, que le danger que cause la retention des corps étrangers dans la matrice, est toûjours d'autant plus grand, que l'on a fait de violence à cette partie pour les en tirer. C'est pourquoi pour éviter un remede qui seroit encore plus préjudiciable que la maladie, si l'on ne trouve pas la matrice disposée à permettre facilement l'extraction de ces corps étranges qui y sont retenus, il vaut mieux pour lors en commettre l'expulsion à la seule nature.

OBSERVATION DV.

D'une femme qui mourut vingt jours après son accouchement, par l'augmentation d'une fluxion de poitrine, dont elle étoit incommodée depuis plus d'un an.

LE 9. Octobre 1687. je vis une femme accouchée depuis quatre jours, qui avoit la fiévre avec une toux fréquente, & grande sechereſſe de la gorge, procedant d'une fâcheuſe fluxion de poitrine, dont elle étoit fort incommodée depuis plus d'un an; & comme cette femme avoit outre cela un flux de ventre depuis près d'un mois, & qu'elle étoit fort émaciée, je la crûs pour lors en grand danger de la vie, qu'elle perdit le vingtiéme jour de ſa couche, comme je l'avois bien prévû: car il faut remarquer que l'accouchement eſt ordinairement un très-mauvais port, où viennent périr la plûpart des femmes qui ont une auſſi méchante poitrine que celle-ci avoit, après qu'elles ont été agitées de pluſieurs tempêtes durant le dangereux temps de leur groſſeſſe: parce que la nature qui étoit déja bien affoiblie par une ſi fâcheuſe maladie, ne pouvant pas bien faire l'évacuation des vuidanges de la couche, ces humeurs retenuës ne manquent pas enſuite de refluer vers la poitrine, & d'augmenter en même temps l'indiſpoſition qu'elle ſouffroit avant l'accouchement.

OBSERVATION DVI.

De l'accouchement laborieux d'une femme, dont l'enfant avoit le col embarraſſé du cordon de ſon nombril.

LE 14. Octobre 1687. j'ai accouché une femme âgée de vingt-huit ans, d'une habitude aſſez replete, qui fut deux jours entiers en un travail très-laborieux, quoique ſon enfant, qui étoit une groſſe fille, vînt dans la ſituation naturelle. Elle eut durant trente heures des douleurs fort violentes & très-frequentes, mais qui étoient de mauvaiſe eſpece, rejailliſſantes vers les reins, à cauſe que ſon enfant avoit le col embarraſſé du cordon de ſon nombril; & comme ſes douleurs, après avoir été très-fortes, vinrent enfin à ceſſer tout d'un coup, & que toutes celles qu'elle avoit euës juſques alors, avoient très-peu avancé l'accou-

chement, nonobstant trois lavemens qu'elle avoit pris depuis deux jours, & une saignée que je lui avois fait faire dès le premier jour de son travail, voyant que le tout ne produisoit aucun effet, je lui fis prendre l'infusion de deux drachmes de sené en peu de liqueur, y mêlant le jus d'une orange, afin de reveiller par ce petit purgatif ses douleurs, & chasser par bas quantité de vents, qui s'engendrant continuellement dans son estomac, & se glissant dans les intestins sans pouvoir avoir issuë, contribuoient à lui causer de méchantes douleurs coupées. Ayant pris ce remede, deux heures ensuite je la fis saigner une seconde fois du bras, pour éviter qu'étant par trop échauffée par la longueur de son laborieux travail, & par l'operation de ce remede purgatif, elle n'eût pas la poitrine assez libre, où qu'elle ne fût surprise de quelque convulsion, à quoi elle me paroissoit avoir de la disposition; & demi-heure après cette seconde saignée, voyant que le purgatif qu'elle avoit pris commençoit à operer & à reveiller les douleurs de l'accouchement comme je l'avois esperé, je fis prendre à la malade encore un lavement avec trois onces de miel mercurial & un peu de sel dans la décoction, afin que la vertu de ces deux remedes agissant en même temps, pût plus facilement produire l'effet que j'en attendois, joint à la situation de la malade que je fis tenir cependant sur sa chaise percée, jusques à ce que son enfant eût été entierement poussé au passage; après quoi l'ayant fait remettre dans son lit, je l'accouchai heureusement d'une très-grosse fille vivante, qui avoit de très-larges épaules, & comme j'ai dit le col embarrassé de deux tours du cordon de son nombril. L'accouchement de cette femme fut aussi laborieux & aussi difficile, quoique ce fût son second, que si c'eût été son premier, parce que le premier enfant qu'elle avoit eu n'étant qu'un enfant de trois mois, dont elle étoit avortée l'année précedente, il n'avoit pas dilaté la matrice qu'à proportion de la petitesse de son corps; de sorte que ce second enfant étant à terme & fort gros, devoit être consideré comme si c'eût été le premier.

OBSERVATION DVII.

De l'accouchement d'une femme qui ayant été ſterile durant quinze ans, devint feconde après la conception d'un faux germe.

LE 22. Novembre 1687. j'ai accouché une femme âgée de trente-trois ans de ſon premier enfant, qui étoit une fille dont elle n'étoit devenuë groſſe qu'après la quinziéme année de ſon mariage, ayant été ſterile durant tout ce long-temps, ſinon qu'environ deux années avant ſon accouchement, elle avoit ſeulement eu une fauſſe couche d'un faux germe, qu'elle avoit vuidé après deux mois d'un ſoupçon de groſſeſſe; enſuite de laquelle fauſſe couche il lui ſurvint un ſcyrrhe phlegmoneux de la matrice, dont elle fut fort incommodée durant plus de ſix mois, auquel accident contribua beaucoup l'imprudence d'un Médecin, qui contre mon ſentiment lui fit prendre une médecine purgative dès le ſixiéme jour de ſa fauſſe couche, prétendant par le moyen de ce remede, rendre cette femme plus diſpoſée à devenir groſſe, comme elle le déſiroit paſſionnément, auſſi-bien que ſon mari. La ſterilité de cette femme étoit ſemblable à celle dont j'ai parlé dans l'Obſervation CXCI. qui eſt ſuivie de la fecondité avec l'âge, par le changement de temperament : & il faut remarquer en cet exemple, auſſi-bien que j'ai déja fait conſiderer en cette autre Obſervation, que le faux germe ne ſe pouvant engendrer, ſi la ſemence de l'homme n'eſt reçûë & retenuë conjointement avec celle de la femme dans la matrice, c'eſt ordinairement une eſpece de ſigne avant-coureur de fecondité en la femme qui a été auparavant ſterile. On doit encore remarquer ici une choſe fort conſiderable, qui eſt que l'on ne doit jamais donner aucun purgatif à une femme durant que la matrice eſt en fluxion; ſoit dans le temps des menſtruës ordinaires, ſoit dans celui de l'évacuation des vuidanges qui s'en écoulent après l'accouchement, ou après une fauſſe couche, comme fit ce Medecin fort mal-à-propos contre mon avis, quoique je lui euſſe prédit l'accident qui en arriva à cette femme, lequel contribua beaucoup à prolonger encore ſa ſterilité durant plus d'une année.

OBSERVATION DVIII.

D'une femme qui avorta d'un petit fétus *qui n'étoit pas plus gros qu'une mouche à miel, dont l'arrierefaix qui étoit resté en la matrice, n'en fut expulsé qu'au douziéme jour.*

LE 24. Novembre 1687. j'ai vû une femme qui venoit d'avorter, au terme de deux mois & demi de sa grossesse, d'un petit *fétus* qui n'étoit pas plus gros qu'une mouche à miel, que la nature avoit poussé dehors avec une perte de sang assez considerable, qui avoit été précedée d'un écoulement de serosité roussâtre durant plusieurs jours. Lorsque je fus appellé pour la délivrer de l'arrierefaix de ce petit *fétus*, je trouvai que sa matrice étoit entierement fermée, & que pour ce sujet, il n'y avoit pas moyen de l'en délivrer sans lui faire une violence qui lui auroit été plus préjudiciable, que je ne lui aurois apporté de soulagement par l'extraction forcée de ce petit arrierefaix. C'est pourquoi je jugeai plus à propos d'en commettre l'expulsion à la nature, qui n'en vint à bout qu'au douziéme jour; & ce corps étrange étant resté durant tout ce temps en la matrice, en fut expulsé à demi suppuré, après quoi cette femme se porta bien. La cause qui avoit le plus contribué à son avortement, fut, à ce que je crûs, un si grand resserrement de son ventre dans le temps de sa grossesse, qu'elle étoit quelquefois quinze jours entiers sans aller à la selle; de sorte que les grands efforts qu'elle faisoit pour rendre ses excremens excessivement endurcis par un si long séjour, ne manquoient pas de faire en même temps à la matrice une très-violente compression capable d'ébranler & d'expulser enfin le *fétus* nouvellement conçû, comme il lui étoit arrivé en plusieurs autres fausses couches qu'elle avoit déja euës avant ce dernier avortement.

OBSERVATION DIX.

De l'accouchement d'une femme qui avoit eu un flux de ventre presque continuel durant tout le temps de sa grossesse.

LE 18. Decembre 1687. j'ai accouché une femme au terme de huit mois de sa grossesse, d'un enfant mort en son ven-

tre depuis trois jours qu'elle ne l'avoit point senti remuer : cette femme avoit été fort incommodée d'un flux de ventre presque continuel durant tout le cours de sa grossesse, & en avoit été travaillée beaucoup plus qu'à l'ordinaire depuis cinq ou six jours ; ce qui avoit enfin fait perir son enfant en son ventre. Lorsque je la délivrai de cet enfant mort, qui ne laissa pas néanmoins de se presenter dans la posture naturelle, je trouvai qu'il avoit le col embarassé de deux tours du cordon de son ombilic qui étoient fort serrez, laquelle disposition avoit bien pû, à ce que je crûs, contribuer en quelque façon à accelerer sa mort dans le ventre de sa mere, non pas en l'étranglant, comme pourroient s'imaginer ceux qui ne sçavent pas que l'enfant ne respire pas dans le ventre de la mere, mais en interceptant, ou retardant beaucoup le mouvement du sang, par la forte compression que les vaisseaux de ce cordon pouvoient souffrir, à cause de ces deux contours dont le col étoit embarassé ; mais cette femme, qui étoit toute attenuée du flux de ventre dont elle avoit été incommodée durant presque tout le temps de sa grossesse, ne laissa pas de se bien porter, après que je l'eus ainsi accouchée de cet enfant mort, son foible estomac faisant pour lors beaucoup mieux la digestion des alimens que dans le temps de sa grossesse.

Observation DX.

D'une femme âgée de cinquante ans, qui avoit tout le corps glanduleux de la mammelle droite endurci.

Le 19. Decembre 1687. j'ai vû une femme âgée de cinquante ans, à qui ensuite de l'entiere privation de ses purgations menstruelles qu'elle avoit euës durant toute sa jeunesse en abondance, il étoit survenu une dureté à la mammelle droite, laquelle avoit été durant dix-huit mois au même état ; mais elle avoit tellement grossi depuis six mois, que tout le corps glanduleux de cette mammelle en étoit endurci, excedant la grosseur du poing, & occupant un peu plus le côté de l'aisselle, mais avec mobilité de la tumeur dans toute sa base nonobstant quoi je crûs que cette tumeur se convertiroit certainement en un *Cancer* incurable dans l'âge avancé où étoit cette femme, qui étant privée de l'évacuation menstruelle, ne pouvoit pas jamais esperer pour

cette raiſon, aucune diminution de ſon mal, & encore moins la guériſon.

OBSERVATION DXI.

D'une femme qui vuida une eſpece de faux germe de la groſſeur d'un œuf de pigeon, dans lequel il y avoit un petit fétus, *qui n'étoit pas plus gros qu'un grain de froment.*

LE 17. Janvier 1688. j'ai vû une femme, qui après avoir eu durant un jour une mediocre perte de ſang, venoit de vuider une eſpece de faux germe, dont elle avoit déja vuidé dès le jour précedent quelque leger fragment membraneux. Ce prétendu faux germe étoit de la groſſeur d'un gros œuf de pigeon, & de figure approchante de celle de la cavité de la matrice. L'ayant ouvert je trouvai en ſon milieu un petit *fétus* avorté, qui bien que cette femme ſe crût être groſſe de trois mois, n'étoit pas plus gros qu'un grain de froment; ce qui me fit connoître qu'il falloit que le principe de vie eût été détruit en ce petit *fétus*, peu de temps après ſa conception, & qu'à cauſe de cela, il n'avoit pas pris un plus grand accroiſſement. J'ai déja fait remarquer en pluſieurs autres Obſervations, que tous les prétendus faux germes de cette nature, ne ſont proprement que de petits arrierefaix, auſquels la matrice donne la figure de ſa cavité, en ſe contractant après que les eaux qui étoient contenuës en leurs membranes s'en ſont écoulées.

OBSERVATION DXII.

De deux differens accouchemens d'une femme qui étoit groſſe à chaque fois de deux enfans.

LE 4. Février 1688. j'ai accouché une femme de deux enfans qui vinrent naturellement, & qui avoient chacun leur arrierefaix ſeparé. Le premier de ces enfans, qui étoit le plus gros, étoit une fille; & le ſecond étoit un garçon, qui étoit plus petit & plus foible. J'avois déja accouché cette même femme le 4. Mars de l'année 1683. de deux autres enfans de ſa premiere groſſeſſe, qui étoient pareillement une fille & un garçon; mais ces deux enfans n'avoient qu'un même arrierefaix qui leur étoit commun;

commun ; & la fille qui étoit venuë auſſi la premiere, étoit tout au contraire plus petite & plus foible que le garçon qui vint le dernier. La varieté de ces deux exemples fait voir que lorſqu'il y a deux enfans, que ce n'eſt pas toûjours le plus fort qui ſe preſente le premier pour ſortir, ni le garçon devant la fille ; car cela dépend ſeulement de la ſituation des enfans. L'on voit auſſi par ces deux mêmes exemples que le nombre des arrierefaix ne correſpond pas toûjours à celui des enfans ; car quelquefois il n'y en a qu'un qui eſt commun à tous les deux enfans, quoiqu'ils ſoient de different ſexe ; & d'autres fois chaque enfant en a un qui lui eſt propre & particulier. Cette femme dans ſa premiere groſſeſſe ne porta ſes deux enfans que huit mois ou environ, comme ont coûtume de faire la plûpart des femmes qui ſont groſſes de pluſieurs enfans ; car elles accouchent preſque toûjours quinze jours ou trois ſemaines devant la fin du neuviéme mois : mais elle porta ces deux derniers à deux jours près de la fin de ce terme, quoiqu'elle eût eu une petite perte de ſang, lorſqu'elle n'étoit groſſe que de deux mois, qui s'arrêta par une ſaignée du bras que je lui fis faire, & par le repos qu'elle garda durant quelque temps, s'abſtenant cependant entierement du coït, comme je lui avois conſeillé. Mais ce qui me parut aſſez extraordinaire en cette femme, eſt qu'elle n'avoit point eu les jambes enflées dans les derniers mois de ſa groſſeſſe, comme ont ordinairement les femmes qui ſont groſſes de pluſieurs enfans.

OBSERVATION DXIII.

De l'accouchement d'une femme, dont l'enfant vint à terme & ſe portoit bien, quoiqu'elle eût eu une perte de ſang n'étant groſſe que de deux mois.

LE 4. Mars 1688. j'ai accouché une femme d'un garçon qui vint à terme, & ſe portoit bien, quoique la mere étant groſſe ſeulement de deux mois ou environ, eût eu durant quelques jours une perte de ſang, s'étant pour lors aſſez fortement heurté les reins contre une table, & que vers le ſeptiéme mois de ſa groſſeſſe, elle eût encore eu une autre legere perte de ſang ; leſquels accidens ceſſerent par deux ſaignées du bras, & par le repos avec l'abſtinence du coït que je lui avois conſeillez, cette abſtinence étant le principal repos que doivent garder les femmes

grosses qui ont quelque perte de sang par la matrice, de quelque cause qu'elle puisse venir. C'est pourquoi il ne suffit pas de conseiller à ces sortes de femmes de garder le lit, si on ne leur recommande en même temps de s'y tenir en repos, en s'abstenant entierement de l'action du coït, qui pourroit entretenir, & même augmenter leur perte de sang.

OBSERVATION DXIV.

De l'accouchement d'une femme, dont l'enfant qui étoit très-gros, presentoit la main & la tête, avec sortie du cordon de l'ombilic.

LE 6. Mars 1688. j'ai accouché une femme d'un très-gros garçon, qui présentoit la main & la tête, avec sortie du cordon de l'ombilic; mais comme cet enfant étoit fort gros, ainsi qu'il me parut à la grosseur de la main qu'il présentoit, & que la mere étoit très-délicate; je jugeai plus à propos de réduire la main & le cordon de l'ombilic derriere la tête de l'enfant, après l'avoir ondoyé, & de le laisser venir naturellement, que de risquer la vie de la mere, en retournant ce gros enfant pour le tirer par les pieds; dans laquelle operation, qui auroit été très-laborieuse pour la mere, il seroit certainement mort; parce qu'il étoit déja extrêmement foible, ainsi qu'il me parut par le peu de battement que l'on sentoit à grande peine à son cordon qui se presentoit: c'est pourquoi n'ayant pas pû garentir cet enfant de l'extrême péril où il étoit, il vint mort, comme je l'avois bien préjugé, tant à cause que le travail de la mere fut fort prolongé par la grosseur de l'enfant, qui excedoit de beaucoup celle des autres enfans qu'elle avoit eus, que parce que le cordon de l'ombilic se présentoit toûjours à chaque douleur au côté de la tête, quoique je l'eusse réduit: de sorte que ce cordon étant fortement comprimé, lorsqu'elle eut été poussée au passage, où elle demeura durant près de deux heures, cela fut cause de la mort de l'enfant, le mouvement du sang qui lui étoit absolument necessaire pour le vivifier, ayant été entierement intercepté par l'exacte compression de ce cordon. Le pere & la mere de cet enfant qui leur étoit unique, eurent un grand chagrin de le voir venir ainsi mort; mais leur en ayant fait connoître la veritable cause que je leur expliquai, ils approuverent fort la prudente

conduite dont j'avois usé, qui fut salutaire à la mere, qui auroit couru risque de la vie, si j'eusse agi autrement que je fis.

Observation DXV.

De l'accouchement d'une femme à qui un certain Abbé charlatan vouloit faire prendre un remede, qu'il prétendoit avoir une vertu toute particuliere pour faire accoucher promptement.

Le même jour 6. Mars 1688. j'ai accouché une femme de son premier enfant, qui étoit une grosse fille qui vint naturellement avec assez de facilité. Dans le temps que cette femme étoit en travail, un certain Abbé la vint voir, qui au lieu de faire son veritable métier, qui auroit dû être de prier Dieu, se mêloit de donner des remedes en Charlatan; & prétendant en avoir un qu'il disoit être tout-à-fait specifique pour faire accoucher promptement les femmes, il me proposa de le donner à cette femme pour accelerer son accouchement, m'assûrant qu'elle ne manqueroit pas d'accoucher peu de temps après qu'on le lui auroit fait prendre; & qu'il falloit, afin qu'il produisît le bon effet qu'il en promettoit, attendre à le donner qu'elle eût de bonnes douleurs. Mais comme je lui dis que cette femme m'ayant confié entierement la conduite de son travail, je ne consentois pas qu'elle prît aucun remede qui ne me fût connu, il me répondit que c'étoit un remede particulier dont il ne vouloit pas enseigner le secret. A quoi je lui repliquai, qu'étant de profession Ecclesiastique, s'il sçavoit que son remede fût veritablement bon, il devoit le faire afficher publiquement pour le faire connoître charitablement à tout le monde, & que s'il n'avoit cet esprit de charité, il étoit indigne de sa profession; & pour lui montrer que je connoissois bien sa charlatanerie, qui étoit de ne donner son prétendu remede que lorsque la femme seroit dans les fortes douleurs, je lui dis que je sçavois un bien meilleur remede que je lui donnerois dans ce même temps, dont je voulois bien lui enseigner le secret, qui étoit de la simple eau commune dont je lui ferois boire quelques gorgées par intervales, & que j'étois très-certain qu'elle accoucheroit peu de temps après, non pas à la verité par l'effet de cette simple eau; mais par celui des bonnes douleurs qu'elle auroit lorsque je lui ferois prendre cette eau, qui ne serviroit qu'à calmer un peu la trop grande alteration que les femmes en travail

ont dans le temps qu'elles ont de fortes douleurs : de sorte que je lui fis bien voir que je connoissois, comme j'ai dit, sa charlatanerie, qui étoit d'attribuer à son prétendu remede la facilité de l'accouchement, qui ne venoit que de l'effet des bonnes douleurs.

Observation DXVI.

D'une femme de vingt-trois ans qui n'avoit encore jamais eu ses menstruës, ce qui la rendoit sterile, à quoi un Médecin & un Chirurgien prétendoient remedier, en dilatant l'orifice interne de la matrice.

Le 9. Mars 1688. je vis une femme âgée de vingt-trois ans, mariée depuis trois ans, qui n'avoit jamais eu aucune évacuation menstruelle ; ce qui la rendoit sterile, & lui causoit de temps en temps de grands étourdissemens & des douleurs de tête & de reins, avec des élancemens vers la region de la matrice. Elle vint chez moi avec sa mere, pour me consulter touchant l'état présent où elle étoit, sur ce qu'un Médecin & un Chirurgien avoient tenté ce même jour de lui dilater de force l'orifice interne de la matrice avec des instrumens d'yvoire en forme de fuseaux, avec lesquels ils lui avoient fait souffrir une très-grande douleur, prétendant par cette dilatation lui procurer l'évacuation de ses menstruës qu'elle n'avoit jamais euës. Ayant touché cette femme je lui trouvai la matrice d'une figure naturelle, l'empêchement de l'évacuation menstruelle ne procedant vrai-semblablement que de l'obstruction & de la disposition des vaisseaux destinez à cet usage. On doit remarquer que ce Médecin & ce Chirurgien se trompoient fort, s'imaginant que leur violente operation étoit un sûr moyen de procurer à cette femme une libre évacuation de ses menstruës : car ainsi faisant, ils pouvoient facilement la blesser, & lui causer comme ils avoient fait une très-sensible douleur à la matrice, dont l'orifice interne pouvoit aisément, quelque petit qu'il fût, donner une libre évacuation au sang menstruel, si la nature l'eût pû dégorger des vaisseaux destinez à cet usage jusques dans la propre cavité de la matrice ; car le sang étant en liqueur, peut facilement s'écouler par la moindre petite ouverture.

OBSERVATION DXVII.

De l'accouchement d'une femme qui croyoit avoir porté ſon enfant juſqu'à dix mois entiers.

LE 12. Mars 1688. j'ai accouché une femme d'un gros garçon qui vint naturellement; mais c'étoit un des plus puiſſans enfans que j'euſſe de ma vie reçû, que la mere, ſelon ſa ſupputation, pouvoit avoir porté en ſon ventre juſques à dix mois entiers, ou tout au moins neuf mois & demi : car elle m'aſſûra n'avoir point eu ſes menſtruës depuis le 28. Avril de l'année précedente: de ſorte que quand elle ne ſeroit devenuë groſſe que vers le 28. Mai, qui étoit le temps auquel ſes menſtruës auroient dû lui revenir, elle auroit toûjours très-aſſûrément porté ſon enfant neuf mois & demi; ce qui paroiſſoit bien vrai-ſemblable par l'exceſſive groſſeur de cet enfant : car il faut remarquer que les enfans ſont toûjours d'autant plus gros & plus forts, qu'ils font un plus long ſéjour au ventre de leur mere, & que ſuivant cette verité, qui eſt très-conſtante (quoique contraire à l'opinion commune) les enfans qui naiſſent à huit mois vivent incomparablement mieux que ceux qui viennent à ſept mois; leſquels pour leur petiteſſe & leur extrême foibleſſe, périſſent toûjours peu de temps après leur naiſſance prématurée, qui les doit faire mettre plûtôt au nombre des avortons, qu'à celui des enfans nez à terme.

OBSERVATION DXVIII.

D'une femme qui trois jours après une chûte, accoucha au terme de ſix mois d'un enfant, dont le cordon de l'ombilic n'avoit que le tiers de la longueur ordinaire.

LE 15. Mars 1688. j'ai accouché une jeune femme au terme de ſix mois & demi de ſa premiere groſſeſſe, d'une petite fille proportionnée en groſſeur au terme où elle étoit venuë, la naiſſance de cet enfant ayant été avancée par une chûte que la mere avoit faite trois jours auparavant; à quoi avoit encore beaucoup contribué le peu de longueur qu'avoit le cordon du nombril de l'enfant; lequel cordon n'avoit pas plus d'un quartier

d'aune de notre mesure de Paris, qui étoit seulement le tiers de la longueur ordinaire qu'il auroit dû avoir ; ce qui avoit été cause que l'arrierefaix avoit été beaucoup ébranlé par la chûte de la mere, l'enfant ne pouvant avoir souffert l'agitation de cette chûte sans tirailler en même temps l'arrierefaix, à cause du peu de longueur que son cordon avoit. Cet enfant mourut peu d'heures après être ainsi né trop prématurément ; mais la mere se porta bien ensuite, & je l'ai accouchée depuis ce temps-là de deux autres enfans à terme, qui se portoient bien, & qui avoient le cordon de leur nombril de la longueur qu'il devoit être.

OBSERVATION DXIX.

De l'accouchement d'une femme, dont l'enfant qui étoit mort, avoit la tête au passage depuis deux jours entiers.

LE 30. Mars 1688. j'ai accouché une femme âgée de quarante-quatre ans de son premier enfant, dont la tête étoit restée au passage depuis deux jours entiers après les eaux écoulées ; & comme lorsque je fus appellé pour secourir cette femme, il n'y avoit plus aucune esperance qu'elle pût jamais accoucher d'elle-même, & que son enfant étoit certainement mort en son ventre, comme il me parut, tant par la grande puanteur des excrétions de la matrice, & par les os de la tête de l'enfant que l'on sentoit être sans appui, & chevaucher beaucoup l'un sur l'autre, que parce qu'il y avoit trois jours entiers que la mere ne l'avoit point senti remuer, depuis une chûte qu'elle avoit faite ; je fis extraction de cet enfant avec l'instrument de mon invention, appellé *Tiretête*, me servant pour faire tout d'un coup une ouverture à la tête de cet enfant mort, suffisante à l'introduction de ce *Tiretête*, d'un autre instrument qui a la figure d'un fer de pique, que j'ai encore inventé, lequel est extrêmement utile pour faciliter cette operation. C'est pourquoi j'en ai fait représenter la figure avec celle de ce *Tiretête* dans mon Livre des Accouchemens, auquel lieu j'ai expliqué la maniere de se servir très-utilement de ces deux instrumens, avec lesquels je tirai cet enfant mort bien plus facilement, que je n'eusse pû faire avec les crochets ordinaires. La matrice de cette femme resta durant plusieurs jours après son accouchement de la grosseur de la tête d'un enfant, tant à cause de la blessure qu'elle avoit reçûë en

la chûte que la femme avoit faite auparavant, qu'à cauſe de la grande fluxion d'humeurs qui s'étoit faite ſur cette partie, durant le trop long ſéjour de l'enfant mort ; ce qui y avoit cauſé une diſpoſition inflammatoire avec une ſi grande tenſion du ventre, que je crûs d'abord que cette femme en mourroit, joint à ce qu'elle avoit une groſſe fiévre, & qu'il lui ſurvint outre cela un flux de ventre : mais quelques jours enſuite tous ces accidens qui paroiſſoient être funeſtes, ceſſerent peu à peu par le moyen de trois ſaignées du bras & une du pied que je lui fis faire, après quoi elle ſe porta bien.

OBSERVATION DXX.

De l'accouchement d'une femme, qui après l'avortement d'un enfant de trois mois, étoit reſtée ſterile durant quatorze ans.

LE 31. Mars 1688. j'ai accouché une femme de trente-trois ans, d'une fille dont elle n'étoit devenuë groſſe qu'après ſeize années de ſon mariage, ayant été ſterile durant ce long eſpace de temps, ſans aucune cauſe manifeſte, ſinon qu'elle me dit en l'accouchant, qu'étant devenuë groſſe en la ſeconde année qu'elle fut mariée, & que ſon Medecin l'ayant fait ſaigner du pied & purger mal à propos, nonobſtant la repugnance qu'elle en avoit, elle étoit avortée par la violence des remedes qu'il lui ordonna, d'un petit enfant de deux ou trois mois, ce Medecin n'ayant pas connu ſa groſſeſſe, depuis lequel temps cette femme avoit toûjours eu une grande averſion pour lui, dans la croyance qu'elle avoit avec quelque raiſon, que ſa longue ſterilité ne procedoit que de ce premier avortement, qui avoit pû changer en elle la premiere diſpoſition de ſa matrice. J'ai ſouvent vû commettre de ſemblables fautes par d'autres Medecins, qui ne ſe connoiſſant pas bien en l'Art, & attribuant comme fit celui-ci à d'autres maladies, les petites indiſpoſitions de la groſſeſſe, ſont cauſe de ſemblables avortemens, par les remedes qu'ils ordonnent mal-à-propos, & indifferemment aux femmes mariées comme aux autres, ſans bien conſiderer qu'elles peuvent être groſſes.

Observation DXXI.

D'un enfant né depuis vingt-huit jours, qui avoit un abscès phlegmonneux entre les membranes propres du testicule, qui le fit mourir.

Le 18. Avril 1688. je vis un enfant mâle dont j'avois accouché la mere depuis vingt-huit jours, lequel avoit un abscès phlegmonneux, dont la matiere étoit contenuë entre les membranes propres du testicule droit, & comme cet enfant se portoit parfaitement bien quand il vint au monde, & durant les quinze premiers jours, après lequel temps il lui étoit survenu presque subitement une enflure & une inflammation de ce testicule, je crûs que cet accident pouvoit avoir été causé par une contusion, que quelque gros repli de la couche de l'enfant pouvoit avoir fait à cette partie délicate; de sorte que cette inflammation s'étant convertie en un abscès, l'on fut obligé d'en faire ouverture avec la lancette, pour faire sortir près d'une demi-palette de matiere purulente que l'on y trouva; & comme il est très-rare de voir des abscès de cette nature en cette partie aux enfans nouveau-nez, je crûs que celui-ci procedoit plûtôt de la cause que je viens de dire, que d'un dépôt d'humeurs fait par cause interne. Trois jours ensuite de cette premiere ouverture, il survint encore un autre petit abscès à la partie inferieure du *scrotum* de cet enfant, que l'on fut aussi obligé d'ouvrir pour donner issuë à la matiere, qui y étoit contenuë: mais nonobstant cette operation que l'on esperoit lui devoir être salutaire, il ne laissa pas de mourir quelques jours ensuite: & comme cet enfant depuis sa naissance avoit toûjours été fort resserré du ventre, je crûs que la mauvaise qualité du lait de la nourrice, avoit pû aussi contribuer à l'augmentation de cet accident qui le fit ainsi mourir.

OBSERVATION DXXII.

De l'accouchement d'une femme groſſe de deux enfans, dont le ſecond préſentoit un pied & une main.

LE 30. Avril 1688. j'ai accouché une femme d'un très-gros enfant mâle jumeau, qui préſentoit un pied & une main; ce qui avoit été cauſe que la nature ne l'avoit pas pû pouſſer dehors, comme elle avoit fait un autre enfant, qui étoit une petite fille, que la Sagefemme de cette femme avoit reçûë il y avoit déja trois heures, lorſque je fus mandé pour la ſecourir, à cauſe de la mauvaiſe ſituation de ce ſecond enfant, que je tirai auſſi-tôt vivant & ſe portant bien, en le prenant par les pieds, après avoir repouſſé la main qu'il preſentoit; enſuite de quoi je délivrai cette femme d'un très-gros arrierefaix qui étoit commun à ces deux enfans. Si la Sagefemme de cette femme eût été aſſez entenduë en ſon art, elle l'auroit délivrée de ce ſecond enfant immédiatement après avoir reçû le premier, & n'auroit pas laiſſé ſouffrir ainſi la mere & l'enfant durant trois heures entieres, nonobſtant quoi l'un & l'autre ayant été aidez du ſecours que je leur donnai, ſe porterent bien enſuite.

OBSERVATION DXXIII.

D'un fameux Aſtrologue qui s'étoit trompé dans la prédiction du temps auquel ſa femme devoit accoucher.

LE 4. Mai 1688. étant à l'accouchement d'une Dame, ſa Garde me conta que depuis peu elle avoit gardé en couche de ſon premier enfant la femme d'un fameux Aſtrologue, à laquelle ſon mari, devant même qu'elle fût groſſe, revenant de l'Obſervatoire, la tête toute remplie de ce qu'il avoit remarqué par l'inſpection des Aſtres, avoit prédit qu'il lui feroit un enfant un tel jour, à une telle heure & tant de minutes, & que ce ſeroit un garçon dont elle accoucheroit certainement un tel jour, à une telle heure & tant de minutes: de ſorte que ce jour étant arrivé, la femme de l'Aſtrologue toute préoccupée de la prédiction de ſon mari, crut auſſi-bien que lui ſentir les veritables douleurs de l'accouchement, & dans cette penſée elle envoya querir ſa Sage-

femme & sa Garde, croyant pour lors être en état d'accoucher ; mais ce fut inutilement ; car ses douleurs qui étoient fausses, cessérent pour quatre ou cinq jours, & s'étant ensuite veritablement trouvée mal pour accoucher, elle renvoya querir une seconde fois la même Sagefemme & sa Garde ; mais son mari étant survenu, vouloit renvoyer la Sagefemme chez elle, la taxant de grande ignorance en son art, & lui disant qu'il avoit certainement connu par les Astres, que sa femme n'étant pas accouchée la premiere fois, comme il l'avoit prédit, elle ne devoit assûrément accoucher que quelques jours ensuite, à une telle heure & tant de minutes. Néanmoins ses douleurs s'étant augmentées de plus en plus, elle accoucha sur l'heure en sa présence, lorsqu'il vouloit à toute force renvoyer la Sagefemme : & comme sa femme accoucha d'un fils qu'il souhaitoit, le chagrin qu'il avoit que sa prédiction n'étoit pas arrivée justement comme il avoit dit, se passa par la possession du bien qu'il avoit desiré, ayant toutefois bien deviné pour le sexe de l'enfant, qui par hazard se trouva conforme à sa prédiction, & à son souhait. Cet exemple, qui est très-veritable, nous fait manifestement connoître que les plus sçavans hommes ne laissent pas quelquefois d'être préoccupez d'opinions chimeriques.

OBSERVATION DXXIV.

D'une femme de quarante-six ans, qui après dix années de sterilité, étoit devenuë grosse contre l'opinion de plusieurs Medecins.

LE 5. Mai 1688. je vis une femme âgée de quarante-six ans, grosse pour lors de six mois, après avoir été depuis son dernier enfant sterile durant dix années. Ce qui fut cause qu'étant devenuë grosse cette derniere fois-ci dans un âge si avancé, & se sentant incommodée plus qu'à l'ordinaire après deux mois de suppression de ses menstruës, & croyant, à ce qu'elle me dit, qu'elle devoit perdre entierement cette évacuation naturelle, elle se fit saigner par plusieurs fois des bras & du pied, & se purgea fortement par le conseil des Medecins qu'elle consulta, sans que ses menstruës lui revinssent comme ils le prétendoient ; mais enfin elle fut fort étonnée, que ne recevant pas de soulagement de ses incommoditez, elle sentit manifestement mouvoir son enfant en son ventre étant grosse de quatre mois, & en accoucha dans

la suite fort heureusement à terme. Cet exemple nous fait connoître, comme j'ai déja dit en l'Observation DXX. que l'on doit bien prendre garde à ne pas traiter indifferemment les femmes mariées comme les autres, en attribuant à d'autres maladies les indispositions de la grossesse; car quoique cette femme ne laissât pas d'accoucher heureusement de son enfant à terme, nonobstant tous les remedes qu'elle avoit pris mal-à-propos, elle avoit néanmoins couru risque d'en avorter, comme il étoit arrivé à l'autre femme, dont j'ai parlé en la susdite Observation.

OBSERVATION DXXV.

D'une femme sterile depuis neuf ans, à cause de l'évacuation surabondante de ses menstruës.

LE 7. Mai 1688. j'ai vû une femme âgée de trente-cinq ans; qui avoit une perte de sang depuis trois semaines, avec grande douleur de matrice, accompagnée de quelque dureté & disposition inflammatoire de cette partie; ce qui lui étoit arrivé pour avoir été en carosse à la campagne étant dans la fluxion de de ses menstruës, qu'elle avoit toûjours euës beaucoup plus abondamment que dans son état naturel depuis neuf ans, qu'il y avoit qu'elle étoit accouchée à sept mois, après être tombée, & principalement, parce que six semaines après ce dernier accouchement, étant de même actuellement dans la fluxion de ses menstruës, elle avoit été encore beaucoup fatiguée par l'ébranlement de son carosse étant en voyage; de sorte qu'ayant eu aussi pour lors une perte de sang, ou plûtôt une évacuation surabondante de ses menstruëes, & la même chose lui ayant continué toutes les fois qu'elle avoit eu ses ordinaires, cela l'avoit renduë sterile depuis tout ce temps-là, sa sterilité accidentelle étant causée par une espece d'intemperie qui s'entretenoit continuellement en sa matrice débilitée par l'évacuation surabondante de ses menstruës.

Observation DXXVI.

De l'accouchement d'une femme dont le travail fut assez pénible.

Le 14. Mai 1688. j'ai accouché une femme d'une fille qui vint naturellement, nonobstant quoi le travail de la mere lui fut assez pénible; parce que l'enfant avoit le col embarrassé de deux tours de son cordon; ce qui faisoit que la longueur de ce cordon en étant beaucoup accourcie, l'impulsion des douleurs en étoit toute entrecoupée; de sorte que l'enfant ne pouvoit pas être poussé au passage, sans tirailler en même-temps l'arrierefaix; ce qui faisant rejaillir les douleurs vers les reins, au lieu de répondre en bas, prolongea beaucoup le travail de cette femme, qui outre cela fut encore fort difficile à délivrer de son arrierefaix, à cause de la grande épaisseur qu'il avoit, comme il arrive ordinairement aux femmes dont l'arrierefaix est de la sorte, qui sont toûjours bien plus difficiles à délivrer que les autres: parce que la grande épaisseur de leur arrierefaix empêche qu'il ne sorte si facilement de l'orifice interne de la matrice, que font les arrierefaix qui n'ont qu'une médiocre épaisseur, qui leur permet de s'allonger en se repliant un peu vers le milieu de leur corps, où le cordon avec lequel on les tire est attaché, & de s'enfiler par ce moyen plus facilement dans le passage de l'orifice interne, qui commençant à se refermer immédiatement après la sortie de l'enfant, rend souvent la sortie des gros arrierefaix très-difficile, & principalement si le cordon vient à se rompre, comme il arrive quelquefois.

Observation DXXVII.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant se portoit assez bien, nonobstant toutes les grandes infirmitez de la mere.

Le 16. Mai 1688. j'ai accouché une femme au terme de neuf mois, d'une fille qui se portoit assez bien, quoique la mere eût été indisposée durant tout le temps de sa grossesse, d'une très-violente toux, avec un presque continuel crachement de sang, & de fréquens vomissemens, ayant été outre cela fort travaillée d'une fiévre continuë avec des redoublemens durant plus de

quatre mois : mais s'étant mieux portée contre toute eſperance durant les trois dernieres ſemaines de ſa groſſeſſe, elle accoucha ainſi aſſez heureuſement, à quoi contribuerent beaucoup deux ſaignées du bras que je lui fis faire, & l'uſage du ſeul lait de vache tout récemment trait, avec un peu de pain mollet pour toute nourriture, que je lui avois conſeillé contre le ſentiment du Medecin ordinaire de cette femme, qui ne vouloit pas qu'elle prît du lait ; parce qu'il croyoit qu'il ne convenoit point aux perſonnes qui ont la fiévre : Mais il connut bien par le bon effet que ce doux aliment produiſit en cette femme, que la fiévre accidentelle qu'elle avoit, qui ne procedoit que de la continuelle fluxion de poitrine dont elle étoit travaillée, ne devoit pas empêcher l'uſage de ce remede alimenteux, qui fut très-ſalutaire à la mere & à l'enfant. Mais il faut remarquer qu'outre les deux ſaignées du bras que j'avois fait faire à cette femme avant l'uſage du lait que je lui avois ainſi conſeillé, je lui en fis faire une autre dans le temps de ſon travail, pour éviter que ſon crachement de ſang ne vînt à ſe renouveller par les efforts de ſon accouchement, après lequel je lui fis encore continuer durant quelques mois l'uſage du même lait, qui contribua beaucoup au rétabliſſement de ſa ſanté.

OBSERVATION DXXVIII.

D'une femme qui accoucha au terme de ſix mois & demi de deux filles, dont l'une étoit vivante, & l'autre étoit morte depuis un très-long-temps.

LE 2. Juin 1688. j'ai accouché une femme de deux filles au terme de ſix mois & demi de ſa groſſeſſe, l'une deſquelles étoit vivante, mais ſi foible qu'elle mourut un quart d'heure après être venuë au monde ; & l'autre étoit morte au ventre de la mere depuis un très-long-temps, comme il paroiſſoit manifeſtement par la corruption de ſon corps, dont la groſſeur n'égaloit qu'à peine celle d'un enfant de quatre mois. Cet enfant étoit ſi petit, que je le tirai tout enveloppé de ſes membranes avec l'arrierefaix qui étoit commun à ces deux enfans. Le travail de la mere avoit commencé par l'entier écoulement des eaux de cet enfant mort ; & comme je m'apperçûs que nonobſtant le premier écoulement de ces eaux, il y avoit encore d'autres eaux qui ſe préſentoient dans leurs membranes au paſſage, je connus bien par là que cette

femme étoit grosse de deux enfans ; & sur ce que la mere avoit été beaucoup plus incommodée durant tout le temps de cette grossesse que dans les autres précedentes, je crûs que ces indispositions avoient causé la mort à ce second enfant en son ventre, & que la corruption de ce même enfant mort, avoit enfin obligé la nature à l'expulser ; ce qu'elle n'avoit pas pû faire sans mettre dehors en même-temps l'autre enfant qui étoit encore vivant, mais si foible qu'il expira, comme j'ai dit, un quart d'heure après être né si prématurément : car quand il y a deux enfans dans la matrice, soit qu'ils ayent été conçûs en même temps, comme ils sont toûjours, à ce que je croi, ou qu'il y en ait un des deux qui ait été engendré par une prétenduë superfétation, si elle se peut faire, ce que je ne croi pas ; il est impossible que la matrice, en ayant expulsé l'un prématurément, retienne l'autre jusques à terme, ou qu'ayant expulsé un de ces enfans qui seroit mort, elle puisse encore retenir l'autre qui seroit vivant. C'est pourquoi je tiens pour fabuleuses toutes les histoires que quelques Auteurs nous ont rapportées de semblables évenemens, à l'imitation de *Pline*, sur des fausses relations qui leur en avoient été faites. Cette femme se porta bien après que je l'eus ainsi délivrée de ces deux enfans, nonobstant qu'elle en eût porté un mort en son ventre durant un très-long-temps, comme j'ai dit, l'autre ne laissant pas cependant d'être encore vivant, parce qu'il avoit son principe de vie particulier, & étoit entierement séparé de cet enfant mort par ses eaux, & par ses membranes propres qui le préservoient de l'infection, quoique ces deux enfans n'eussent qu'un arrierefaix commun, la partie de ce même arrierefaix, où les vaisseaux du cordon de l'enfant vivant étoient inserez, étant restée saine, nonobstant l'alteration qui paroissoit en l'autre partie où étoient les vaisseaux du cordon de l'autre qui étoit mort.

OBSERVATION DXXIX.

De l'accouchement d'une femme, dont l'enfant venoit la face en dessus & le front devant.

LE 8. Juin 1688. j'ai accouché une femme d'une fille qui venoit la face en dessus, & le front devant; ce qui faisant renverser la tête en arriere, augmentoit encore d'autant plus la difficulté de l'accouchement. La mere avoit vuidé toutes les eaux de son enfant durant trois jours, & eut ensuite durant quinze heures de méchantes douleurs entrecoupées, qui quoique mediocres auroient néanmoins été plus que suffisantes à pousser son enfant dehors, s'il n'eût pas été dans une si mauvaise situation, qui empêchoit la nature d'en pouvoir venir à bout; à quoi je remediai en introduisant la main applatie au derriere de la tête de l'enfant, un peu devant le mouvement de la douleur, afin de redresser cette tête qui se renversoit en arriere, & de la tirer avec cette même main, dans le temps que l'impulsion de la douleur produisoit son enfant; & par ce moyen ayant conduit la tête de l'enfant entierement hors du passage, je tirai facilement ensuite le reste de son corps. Toute la face de cet enfant étoit si tumefiée & si livide, à cause du long séjour qu'elle avoit fait au passage en cette mauvaise situation, qu'elle en paroissoit monstrueuse: mais après quelques heures elle reprit sa figure & sa couleur naturelle, & l'enfant se porta bien ensuite & la mere aussi, que j'ai encore accouchée le 7. Août de l'année suivante, d'un autre enfant qui étoit un garçon, qui venant aussi la face devant & en dessus de même que l'autre, qui étoit une fille, faisoit la même difficulté de l'accouchement, à laquelle je remediai de la même maniere. Il faut remarquer que la veritable posture naturelle des enfans qui viennent au monde, tant aux garçons qu'aux filles, est d'avoir toujours la face en dessous, & non pas en dessus, qui est une posture extraordinaire aussi-bien aux garçons qu'aux filles, laquelle n'étant pas naturelle, prolonge toûjours beaucoup l'accouchement, & le rend très-difficile; car pour lors, comme j'ai déja dit dans d'autres Observations, le ventre de la mere & la matrice se comprimans, dans le tems des douleurs du travail, sur les inégalitez des bras & des jambes de l'enfant qui sont en dessus, aussi-bien que sa face, ne le peuvent pas pousser si aisément

dehors, que lorsque cette compression se fait sur le dos, qui ayant une convexité pleine & égale par tout, contribuë à la facilité de l'expulsion.

Observation DXXX.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant étoit fort sain & net, quoique la mere eût depuis trois mois le corps tout couvert d'une gratelle, qui lui causoit une insomnie presque continuelle.

Le 23. Juin 1688. j'ai accouché une femme d'une fille qui vint naturellement, sinon qu'elle avoit le col embarassé de son cordon, ce qui fit que le travail de la mere en fut un peu prolongé, comme il arrive presque toûjours en pareille disposition; parce que la longueur du cordon étant pour lors beaucoup accourcie, cela fait que l'enfant qui en est ainsi bridé, ne peut pas être pousse au passage, sans tirailler en même-temps l'arrierefaix où ce cordon est attaché; ce qui fait que le mouvement impulsif de la douleur qui en est intercepté, rejaillit aussi-tôt vers les reins, ou dans le ventre, au lieu de se terminer en bas. Les bonnes femmes croyent ordinairement que l'enfant s'embarrasse ainsi de son cordon, lorsque la femme étant grosse vient à devider du fil; mais cette cause est entierement imaginaire; car ce ne sont que les mouvemens irreguliers que l'enfant fait quelquefois, qui sont cause qu'il s'embarrasse de la sorte le col avec son cordon, ou quelqu'autre partie, à quoi contribuë beaucoup la longueur de ce cordon, qui le fait flotter au milieu des eaux de l'enfant. Lorsque j'accouchai cette femme elle avoit depuis trois mois tout le corps couvert d'une gratelle qui lui causoit des demangeaisons si extraordinaires, qu'elle en avoit une insomnie presque continuelle; cependant son enfant étoit fort net & très-sain aussi-bien que son arrierefaix; ce qui fait bien connoître que l'enfant qui est au ventre de la mere ayant son principe de vie particulier, purifie assez souvent le mauvais sang qu'il en reçoit pour sa nourriture, comme nous voyons que la branche d'un arbre, ainsi que je l'ai déja fait remarquer en d'autres Observations, adoucit l'âpreté de la séve qu'elle tire de l'arbre sauvage sur lequel elle est entée.

Observa-

OBSERVATION DXXXI.

De l'accouchement d'une femme, dont l'enfant qui présentoit un pied avec sortie du cordon de l'ombilic, étoit mort, faute d'avoir été secouru par la Sagefemme.

LE 7. Juillet 1688. j'ai accouché une femme d'un enfant qui étoit mort en son ventre, ainsi qu'il me parut au cordon de son nombril, qui étoit sorti avec un des pieds de l'enfant, étant déja tout froid & flétri, & sans aucun battement lorsque je fus appellé pour secourir cette femme. Mais si j'eusse été mandé dès le commencement de son travail, j'aurois indubitablement sauvé son enfant qui étoit alors vivant; & comme cet enfant avoit d'abord présenté ce même pied que je trouvai hors du passage avec ce cordon, je connus bien que l'imperitie de la Sagefemme qui étoit près de cette femme avoit été cause de la mort de l'enfant, ne lui ayant pas donné le secours necessaire, qui étoit de le tirer promptement par les pieds, comme je fis en sa presence avec assez de facilité. Cet exemple fait assez connoître que c'est avec grande raison que les femmes, sans blesser la pudeur de leur sexe, ont presentement plus de confiance aux Chirurgiens experimentez pour les accoucher, qu'à de simples Sagefemmes, qui perdent assez souvent le jugement à la moindre difficulté qui se rencontre dans l'accouchement: car quoique de tous les accouchemens contre nature que la mauvaise situation de l'enfant cause, il n'y en ait point de plus facile à faire que celui où l'enfant presente les pieds, néanmoins la Sagefemme de cette femme laissa ainsi perir son enfant, qu'elle auroit facilement sauvé, si elle eût été assez entenduë en son art.

OBSERVATION DXXXII.

De l'accouchement d'une femme moribonde, qui avoit une excessive perte de sang, qui fut cause qu'elle expira deux heures ensuite.

LE 10. Juillet 1688. j'ai accouché une femme qui étoit toute moribonde lorsque je fus appellé pour la secourir, à cause d'une excessive perte de sang qu'elle avoit depuis neuf ou

dix heures, venant vrai-semblablement de la grande agitation du corps & de l'esprit qu'elle avoit eu sept ou huit jours auparavant, lorsqu'étant dans son carrosse elle s'étoit trouvée dans un grand embarras causé par une autre carosse, les laquais & les cochers de part & d'autre en étant venus aux mains, & les Maîtres ayant mis l'épée à la main pour défendre chacun ses gens; de sorte que le mari de cette femme s'étant mis de la querelle, elle en avoit eu une si grande frayeur, & s'étoit tellement agitée dans ce temps, qu'elle en tomba en grande foiblesse, & fut ramenée en cet état chez elle, & sept ou huit jours ensuite elle fut surprise de cette grande perte de sang, ayant eu dans le commencement qu'elle parut, à ce que me dit la Sage-femme qui étoit auprés d'elle, quelques petites douleurs de l'accouchement, qui cesserent aussi-tôt que la perte eût augmenté jusques à lui causer plusieurs grandes foiblesses. Je la trouvai en cette mauvaise disposition lorsque j'arrivai dans sa chambre, ayant le visage d'une personne mourante, & une contenance toute inquiete, s'agitant à chaque moment de côté & d'autre, ayant un poulx petit & languissant qui presageoit une mort prochaine, comme je le fis assez connoître au Medecin de cette femme qui étoit present, lequel conseilloit de la faire saigner du bras, dans le déplorable état où cette grande perte de sang l'avoit réduite. Mais je ne fus pas de son sentiment, n'approuvant point la saignée dans les pertes de sang aussi excessives qu'étoit celle de cette femme, ce remede n'étant convenable qu'à celles qui sont petites ou mediocres: & comme la malade avoit encore quelques petites douleurs, qui me firent esperer que secondant la nature, elle pourroit accoucher d'elle-même, je lui fis donner un simple lavement, qui produisant l'effet que j'en esperois, la fit accoucher sans aucune violence une heure après, d'un gros enfant qui étoit mort en son ventre; parce que cette perte de sang venoit de l'entier détachement de l'arrierefaix: mais tous mes soins furent inutiles à la pauvre malade, qui ne laissa pas de mourir deux heures après être accouchée: & comme en medecine aussi-bien qu'en guerre, ainsi que j'ai déja fait remarquer en d'autres Observations, on nous attribuë sans justice les mauvais évenemens, l'on m'a dit que le Medecin de cette femme ayant vû que je n'avois pas approuvé la saignée, qu'il vouloit lui faire faire dans l'extrême foiblesse où elle étoit, lorsque je fus appellé pour la secourir, s'étoit

servi malicieusement de l'occasion de sa mort pour me blâmer, prétextant que cette saignée auroit pû lui être salutaire. Mais il sçait le contraire en sa conscience, ou s'il ne le sçait pas, qu'il se souvienne de la raison que je lui alleguai; qui étoit que la saignée est bonne, comme j'ai dit, aux petites pertes de sang & aux médiocres: mais qu'elle est pernicieuse à celles qui sont excessives, comme étoit celle de cette femme, dont elle avoit été déja si affoiblie, que je suis très-certain que si on l'eût saignée, elle n'auroit pas manqué de mourir encore plûtôt qu'elle ne fit, & que le mauvais évenement doit être attribué à la seule grandeur de sa funeste maladie, & non pas à mon bon conseil, & à la grande assistance que je lui donnai dans cette extremité en son accouchement; aidant autant qu'il étoit humainement possible, la nature qui succomboit.

Observation DXXXIII.

D'une femme qui mourut d'un flux de ventre au treiziéme jour de son accouchement.

Le 15. Juillet 1688. je vis une femme accouchée depuis deux jours assez heureusement pour son enfant, qui étoit son premier, lequel se portoit bien, quoique la mere eût un fâcheux flux de ventre, dont elle avoit été déja beaucoup travaillée durant quinze jours avant son accouchement, & qui ayant continué ensuite, la fit mourir le treiziéme jour, à quoi contribua un peu, si je ne me trompe, une médecine purgative qu'on lui donna, contre mon sentiment, dès le neuviéme jour de sa couche, au lieu de lui faire prendre du lait sans la purger, comme je l'avois conseillé, pour ne pas irriter davantage son mal, laquelle purgation trop prématurée, augmenta tellement la maladie de cette femme, qu'elle mourut peu de jours ensuite, comme je l'avois bien préjugé, ayant souvent remarqué que toutes les médecines purgatives causent ordinairement plus de mal qu'elles n'apportent de soulagement aux femmes accouchées, si elles en usent devant le vingtiéme jour, & principalement à celles qui ont des flux de ventre de cette nature, & à celles qui ont quelque fluxion de poitrine.

Observation DXXXIV.

D'une femme qui mourut d'un ulcere carcinomateux de la matrice.

Le 6. Août 1688. j'ai vû une femme âgée de quarante-cinq ans, qui après avoir senti, à ce qu'elle me dit, beaucoup d'agitation & de tiraillement lorsque sa Sagefemme l'avoit délivrée de l'arrierefaix en son dernier accouchement, il y avoit cinq ans, ressentoit depuis tout ce temps-là des douleurs extraordinaires en la matrice toutes les fois qu'elle avoit ses menstruës, vuidant même souvent quelques caillots de sang, ce qui l'avoit obligée d'avoir recours à plusieurs Médecins, qui au lieu de la faire saigner du bras de temps en temps, & de lui conseiller l'usage du lait, comme j'aurois fait, l'avoient très-souvent purgée, & lui avoient enfin ordonné fort mal-à-propos l'usage des eaux de *Bourbon* avec d'autres purgatifs souvent réïterez; qui ayant encore augmenté son mal par une nouvelle fluxion d'humeurs sur la matrice, furent cause qu'il lui survint enfin un ulcere carcinomateux en cette partie quinze jours après l'usage de ces eaux, qui, quoique salutaire pour beaucoup d'autres maladies, n'étoient point du tout convenables à son indispositon, non plus que tous les purgatifs qu'elle avoit pris par le conseil de ses Médecins, qui lui dirent enfin, mais trop tard, qu'elle me devoit consulter sur l'état de sa maladie, que je trouvai être entierement incurable lorsque je la vis, & la devoir faire mourir certainement dans peu de mois, comme il arriva.

Observation DXXXV.

D'une femme qui avoit un ulcere carcinomateux à la matrice, qui occupoit aussi tout le col de la vessie.

Le 10. Août 1688. je vis une femme accouchée seulement depuis quatre mois, qui avoit un ulcere carcinomateux à la matrice, qui occupoit aussi tout le col de la vessie, & lui causoit une continuelle issuë involontaire de l'urine. Je jugeai que cette maladie la devoit faire certainement mourir dans peu; & comme cette femme me dit que durant sa derniere grossesse elle avoit eu un frequent écoulement de vilaine matiere séreuse, & purulente,

cela me fit croire que cet ulcere carcinomateux s'étoit formé dans le temps même de cette groſſeſſe, enſuite de quelque gonorrhée virulente dont elle pouvoir avoir été infectée en ce temps, & dont la cauſe maligne avoit rendu ſa maladie d'autant plus incurable; joint à la violence que cette partie qui étoit déja ulcerée, avoit reçûë dans le temps de l'accouchement.

OBSERVATION DXXXVI.

D'une femme qui avorta au terme de ſix mois d'un enfant qu'elle avoit porté mort en ſon ventre plus de ſix ſemaines enſuite de la petite verole qu'elle avoit euë.

LE même jour 10. Août 1688. je vis une femme qui venoit d'avorter au terme de ſix mois, d'un enfant qu'elle avoit porté mort en ſon ventre plus de ſix ſemaines entieres, depuis tout lequel temps elle ne l'avoit point ſenti remuer, enſuite de la petite verole qu'elle avoit euë, n'étant groſſe que de quatre mois, lorſqu'elle fut ſurpriſe de cette dangereuſe maladie, dont elle étoit néanmoins bien guérie. Elle eut avant cet avortement une petite perte de ſang, qui en fut le ſigne avant-coureur durant cinq ou ſix jours; mais elle ſe porta bien après que la nature eut ainſi expulſé d'elle-même cet enfant mort, qui n'avoit que la proportion d'un enfant de quatre mois & demi, qui étoit environ le temps auquel il étoit mort au ventre de ſa mere.

OBSERVATION DXXXVII.

De l'accouchement d'une petite femme qui étoit groſſe de trois enfans, dont le ſecond préſentoit le bras, & le troiſiéme les pieds.

LE 24. Août 1688. j'ai accouché une pauvre femme groſſe de trois enfans, au terme de huit mois. C'étoit une petite femme toute émaciée & preſque moribonde, qui avoit été très-extraordinairement incommodée durant tout le cours de ſa groſſeſſe, & principalement vers la fin, ayant eu les jambes & les cuiſſes extrêmement tumefiées, & même les deux levres de la partie honteuſe, auſquelles un Chirurgien de mes confreres avoit fait fort à propos quelques jours auparavant pluſieurs ſcarifica-

tions avec la lancette, pour donner issuë aux eaux qui en faisoient une grande distension. Lorsque je fus appellé pour secourir cette femme dans le mauvais état où je la trouvai, il y avoit une heure & demie qu'elle étoit accouchée naturellement du premier des trois enfans dont elle étoit grosse, qui étoit une fille vivante que sa Sagefemme avoit reçûë; mais je la délivrai des deux autres, dont l'un étoit une autre fille qui étoit aussi vivante, laquelle présentoit le bras, étant encore enveloppée de ses eaux, dont je rompis les membranes pour la tirer par les pieds, après l'avoir retournée; ensuite de quoi je tirai le troisiéme de ces enfans aussi par les pieds qu'il présentoit. Ce dernier enfant étoit un garçon, qui étoit mort au ventre de la mere depuis plus de quinze jours ou trois semaines, comme il paroissoit manifestement à sa corruption. Je reconnus bien d'abord en accouchant cette femme de ce second enfant, qu'elle en avoit encore un troisiéme en son ventre; car ayant dégagé un des pieds de l'enfant, & voulant chercher & dégager le second pied de ce même enfant pour le tirer plus facilement, je trouvai un des pieds du troisiéme enfant qui se présentoit; & comme ce pied étoit beaucoup plus petit que celui que j'avois premierement dégagé, quoique de different côté, cela me fit bien voir que ce dernier pied étoit certainement de ce troisiéme enfant. Tous ces trois enfans avoient chacun leur arrierefaix très-bien figuré, & ces arrierefaix étoient aussi distinctement séparez l'un de l'autre, tant de leurs corps, que de leurs membranes, que s'il n'y avoit eu qu'un seul enfant. C'est ce qui fit que je ne tirai ces trois arrierefaix que l'un après l'autre, & qu'étant tous trois ainsi entierement séparez, l'attraction du premier ne servoit de rien à faire sortir les autres, que je fus obligé de tirer aussi séparément, après toutefois avoir tiré auparavant tous les enfans, comme l'on doit toûjours faire quand il y en a plusieurs. Ces enfans paroissoient à leur proportion être du terme que la mere croyoit être grosse, à l'exception du troisiéme, qui étant mort depuis quelque temps en son ventre, étoit plus petit d'un quart que les deux premiers qui étoient vivans; mais si foibles qu'ils ne vécurent que peu de jours. Cependant la mere qui étoit presque moribonde, lorsque je l'accouchai, ne laissa pas de se bien porter ensuite.

OBSERVATION DXXXVIII.

D'une femme qui fut ſurpriſe de la petite verole dès le lendemain qu'elle fut accouchée.

LE 30. Aouſt 1688. j'ai délivré une femme de ſon arriere-faix qui étoit reſté en la matrice, ſon enfant, qui étoit un garçon à terme qui ſe portoit bien, étant venu tout ſeul, par la ſimple operation de la nature, qui l'avoit mis dehors avant que je fuſſe arrivé pour la ſecourir. Cette femme avoit eu dans les deux précedens jours, des accès de fiévre aſſez conſiderables, & fut ſurpriſe dès le lendemain de ſon accouchement de la petite verole, dont elle guerit néanmoins heureuſement ſans aucun fâcheux accident, la nature s'étant parfaitement bien dégagée par l'évacuation des vuidanges de la couche, dont la moindre ſuppreſſion auroit pû lui être mortelle dans le temps de cette dangereuſe maladie.

OBSERVATION DXXXIX.

De l'accouchement d'une femme, dont l'enfant venoit le cul devant, laquelle avoit outre cela une grande perte de ſang.

LE 6. Septembre 1688. j'ai accouché une femme au terme de huit mois, d'un enfant qui venoit le cul devant, & étoit mort au ventre de ſa mere, par une grande perte de ſang, dont elle avoit été ſurpriſe tout d'un coup, ſans aucune cauſe manifeſte, il y avoit ſept ou huit heures; mais comme nonobſtant cette grande perte de ſang elle avoit quelques douleurs, qui me firent eſperer qu'avec un peu d'aide, elle pourroit accoucher d'elle-même, ſans qu'on fût obligé de précipiter l'extraction de ſon enfant, & de faire trop de violence à la mere, je commis une partie de l'operation à la nature, ayant ſeulement aidé à percer les membranes des eaux, & à dégager l'enfant du paſſage; moyennant quoi cette femme accoucha aſſez heureuſement, vû la grandeur de l'accident, & elle ſe porta bien enſuite, ſinon qu'elle fut travaillée durant le premier jour de très-violentes tranchées, cauſées par un gros caillot de ſang noirâtre de la groſſeur du poing, qu'elle vuida le jour ſuivant, lequel caillot de ſang pa-

rut au mari de cette femme, qui étoit un assez celebre Medecin, être un gros faux germe à ce qu'il me dit en me le montrant; mais je lui fis voir manifestement qu'il s'étoit trompé, & que ce n'étoit en tout son corps qu'un pur caillot de sang endurci par la contraction de la matrice, qui en avoit exprimé toute la serosité; de sorte que le plus grossier du sang dont ce caillot s'étoit formé, étant retenu en elle, avoit causé à la mere de si douloureuses tranchées, que son estomac compatissant à ces mêmes douleurs avoit été en continuel vomissement de tout ce qu'on lui fit prendre durant douze heures entieres. Ce sont ces sortes de caillots de sang qui causent ordinairement les douloureuses tranchées que la plûpart des femmes accouchées sentent dès le premier jour, lesquels caillots se forment ainsi par le sang des vuidanges qui ne sortant pas en liqueur hors de la matrice, aussi-tôt qu'il s'est écoulé de ses vaisseaux, s'accumule peu à peu en la cavité de cette partie, dont l'orifice se referme après l'accouchement; de sorte que ce caillot grossissant de plus en plus, fait pour lors une douloureuse distension de la matrice, qui en tâchant de se refermer, fait en se contractant des violens efforts pour expulser ce corps étrange. Mais si les Medecins eux-mêmes, comme l'on voit par cet exemple, prennent quelquefois par inadvertance des caillots de sang de cette nature pour des faux germes, on voit encore bien plus souvent des Gardes d'accouchées, & des Sagefemmes s'abuser de la même maniere.

OBSERVATION DXL.

De l'accouchement d'une femme grosse de deux enfans, dont le premier vint naturellement, & le second présentoit la main avec la tête.

LE 13. Septembre 1688. j'ai accouché une femme au terme de huit mois & demi de sa premiere grossesse, de deux filles qui n'avoient qu'un seul arrierefaix qui leur étoit commun. La premiere de ces filles vint naturellement & se portoit fort bien; mais la seconde passoit la main avec la tête, & étoit si foible quand elle vint au monde, qu'elle expira une heure ensuite, quoiqu'elle n'eût souffert aucune violence dans l'operation que je fis pour donner lieu à la nature de pousser dehors ce second enfant, comme elle avoit fait le premier, qui fut de reduire

duire la main de ce ſecond enfant au derriere de ſa teſte; ce qu'ayant fait aſſez facilement, le paſſage étant ſuffiſamment dilaté par la ſortie du premier enfant, ce ſecond fut auſſi-tôt expulſé ſans beaucoup de peine pour la mere, qui avoit eu les jambes & les pieds fort enflez durant les derniers mois de ſa groſſeſſe, comme ont ordinairement toutes les femmes qui ſont groſſes de pluſieurs enfans, leſquelles accouchent auſſi toûjours quinze jours ou trois ſemaines devant la fin du neuviéme mois, la trop grande diſtenſion de leur ventre ne permettant pas qu'elles puiſſent porter leurs enfans juſques au terme de neuf mois complets.

OBSERVATION DXLI.

D'une femme qui accoucha à terme d'un enfant qui ſe portoit bien, quoiqu'elle euſt eu une perte de ſang au ſixiéme mois de ſa groſſeſſe.

LE 17. Septembre 1688. j'ai accouché une femme d'un enfant maſle qui ſe portoit aſſez bien, quoique la mere euſt eu une mediocre perte de ſang durant trois ou quatre jours au ſixiéme mois de ſa groſſeſſe, s'étant bleſſée par le renverſement de ſon caroſſe, nonobſtant quoi elle porta ſon enfant juſques à terme, & en accoucha heureuſement, à quoi contribuerent beaucoup une ſaignée du bras que je lui fis faire incontinent après la bleſſure, & le repos que je lui fis garder avec l'abſtinence du coït, que je lui conſeillai durant un mois entier, afin de laiſſer rafermir ſa groſſeſſe qui avoit été fort ébranlée par cette bleſſure: & ſur ce que cette femme me demanda dans le commencement, s'il ne ſuffiſoit pas qu'elle demeurât ainſi en repos durant les neuf jours de ſa bleſſure, je lui fis entendre que le terme de neuf jours n'avoit rien en ſoi de conſiderable, ſinon que ſon étenduë étoit aſſez grande, pour faire connoiſtre le degré de la bleſſure par les accidens qui pouvoient ſurvenir avant la fin du neuviéme jour; mais que comme il y avoit des bleſſures à toutes ſortes de degrez, il y en avoit de petites, que neuf heures de repos ſuffiſoient pour y remedier, & d'autres ſi grandes, qu'il falloit quelquefois plus de neuf jours, pour bien rafermir la groſſeſſe qui en avoit été violemment ébranlée: de ſorte que perſuadée de cette raiſon, & ayant ſuivi exactement mon conſeil, elle évita le grand danger

où elle étoit d'accoucher prématurément, ce qui lui fut salutaire & à son enfant, qu'elle porta, comme j'ai dit, jusques à terme, & en accoucha heureusement.

OBSERVATION DXLII.

De l'accouchement d'une femme qui avoit une perte de sang depuis trois semaines, & dont l'enfant venoit les pieds devant.

LE 19. Septembre 1688. j'ai accouché une femme au terme de sept mois, d'une petite fille vivante qui venoit les pieds devant; & comme la mere avoit depuis trois semaines entieres une perte de sang assez abondante, qui s'étoit tellement augmentée, qu'elle étoit en danger d'en perdre la vie, & son enfant aussi, je fus obligé de rompre les membranes des eaux de l'enfant pour accelerer l'accouchement, en le tirant aussi-tost par les pieds qu'il présentoit, sans lequel secours la mere & l'enfant seroient indubitablement morts dans peu d'heures; & comme cet enfant étoit fort petit & foible, tant à cause de sa naissance prématurée de deux mois entiers, qu'à cause de la grande perte de sang de la mere, il ne vêcut que deux jours; mais la mere se porta bien après que je l'eus ainsi accouchée.

OBSERVATION DLXIII.

Du laborieux accouchement d'une femme qui étoit réduite à l'agonie, étant en travail depuis six jours entiers.

LE 12. Octobre 1688. j'ai accouché une pauvre femme, qui lorsque je fus appellé pour la secourir, étoit réduite à l'agonie, étant en travail depuis six jours entiers, sans pouvoir accoucher de son premier enfant, qui étoit resté au passage, à cause de son extraordinaire grosseur, ses eaux s'étant entierement écoulées dès le premier jour de ce laborieux travail; & quoique cette femme qui étoit des plus petites, & âgée de plus de quarante-deux ans, fust déja à l'agonie, comme j'ai dit, je ne laissai pas de lui tirer du ventre son enfant, qui par sa grande corruption me parut estre mort depuis plus de trois jours. C'étoit à la verité bien prophaner le remede, que d'entreprendre une opération de cette nature, vû qu'il n'y avoit plus

pour lors aucune eſperance de pouvoir ſauver, ni la mere qui étoit tout-à-fait moribonde, ni l'enfant qui étoit très-certainement mort, comme il paroiſſoit par beaucoup de ſignes qui le faiſoient manifeſtement connoître. Mais j'y fus obligé par la très-inſtante priere qu'une Dame de la premiere qualité m'en fit, me diſant que bien qu'il n'y eût plus d'eſperance, comme je lui avois fait connoître, de pouvoir ſauver par ce ſecours la vie à cette pauvre femme, à cauſe de l'extrêmité où elle étoit réduite, on pourroit néanmoins peut-être la lui prolonger de quelques jours; de quoi étant demeuré d'accord, elle me repliqua auſſi-tôt pour m'y faire réſoudre, que ſelon Dieu on n'étoit pas moins obligé de prolonger la vie d'une perſonne, que de la lui ſauver, quand on le pouvoit, & enfin que je l'obligerois autant, ſi je voulois accoucher charitablement cette pauvre femme, que ſi je la ſecourois elle-même dans une pareille neceſſité. Après une ſi forte inſtance de cette Dame, j'entrepris donc cette operation, qui pour l'énorme groſſeur de cet enfant mort, l'extrême petiteſſe de la mere, & le déplorable état où elle étoit réduite, fut une des plus laborieuſes que l'on puiſſe faire, ayant été obligé de me ſervir d'un inſtrument de mon invention, nommé *Tiretête*, afin de faire plus facilement l'extraction de la tête de cet enfant qui étoit fortement engagée au paſſage. La corruption de ce gros enfant étoit ſi grande, que lorſque je l'eus tiré du ventre de la mere, toute ſa chambre en fut auſſi-tôt ſi infectée, que l'on n'y pouvoit pas durer. Cependant cette pauvre femme toute moribonde qu'elle étoit pour lors, ne laiſſa pas de vivre encore trois jours, à la fin deſquels elle expira avec beaucoup plus de tranquillité; qu'elle n'auroit pas fait, ſi je l'euſſe laiſſée mourir avec ſon enfant dans le ventre; mais on lui auroit certainement ſauvé la vie, ſi on n'eût pas attendu trop tard à la faire ſecourir.

OBSERVATION DXLIV.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant avoit une tumeur phlegmatique à la tête vers le haut de l'os parietal.

LE 13. Octobre 1688. j'ai accouché une femme de ſon premier enfant qui étoit un garçon, qui en venant au monde avoit une tumeur phlegmatique à la tête vers le haut de l'os parietal, de la groſſeur de la moitié d'un gros œuf de poule, laquelle

tumeur se termina peu à peu fort heureusement par résolution, mais ce ne fut qu'après y avoir appliqué durant trois semaines une compresse trempée en eau de vie. Ce n'étoit qu'un phlegme ondoyant qui étoit contenu en cette tumeur, qui étoit tout-à-fait indolente, & dont la peau n'avoit aucun changement de couleur, comme ont souvent ces autres sortes de tumeurs contuses, qui paroissent ordinairement au-dessus de la tête des enfans nouveau-nez, quand elle est demeurée trop long-temps arrêtée au passage; de sorte que l'on pouvoit dire que cette tumeur phlegmatique étoit une espece de petit *Hydrocephale* particulier, dont la matiere étoit seulement contenuë sous le cuir chevelu, ce qui fit que la santé de l'enfant n'en fut aucunement alterée, ni dans tout le temps que cette tumeur parut, ni dans la suite après qu'elle eût été dissipée, comme j'ai dit, par le moyen de l'application d'une simple compresse trempée dans de l'eau de vie.

Observation DXLV.

D'une femme qui ayant eu vers le second mois de sa grossesse une perte de sang, ne laissa pas d'accoucher heureusement au terme de neuf mois.

Le 14. Octobre 1688. j'ai accouché une femme d'une fille qui vint naturellement au terme de neuf mois, comme il paroissoit bien par la proportion du corps de cet enfant, quoique la mere eût eu une petite perte de sang durant quelques jours vers le second mois de sa grossesse; laquelle perte de sang elle croyoit en ce temps-là n'être qu'une simple évacuation menstruelle; ce qui faisoit qu'elle doutoit pour lors de sa grossesse, & auroit crû être accouchée justement à sept mois de cet enfant, qu'elle avoit effectivement porté neuf mois entiers, comme il me parut manifestement, tant par les signes qui me firent connoître qu'elle étoit certainement grosse de deux mois, ou environ, dans le temps que cette petite perte de sang lui arriva, comme je l'en avois assurée, que par toutes les proportions du corps que son enfant avoit quand il vint au monde.

OBSERVATION DXLVI.

D'une femme qui accoucha très-heureuſement deux heures après avoir fait une violente chûte dans l'eſcalier de ſon logis.

AU mois de Février de l'année 1689. lorſque je n'étois encore qu'à peine remis d'une cruelle & dangereuſe maladie qui m'avoit détenu au lit durant trois mois entiers, l'on me vint querir pour aller ſecourir une femme groſſe, qui venoit de faire une ſi violente chûte dans l'eſcalier de ſon logis, que l'on craignoit qu'elle en mourût & ſon enfant auſſi. Cette femme croyoit pour lors n'être groſſe que de ſept mois, & que les douleurs de l'accouchement qu'elle reſſentoit n'avoient été provoquées que par cette furieuſe chûte qu'elle venoit de faire, en ayant été ſurpriſe immédiatement après la grande commotion que tout ſon corps avoit reçûë. Cependant je l'accouchai fort heureuſement deux heures après d'un enfant qui vint naturellement, & qui ſe portoit fort bien, & paroiſſoit par la juſte proportion de tout ſon corps être venu au terme de neuf mois, ce qui me fit croire que la mere s'étoit aſſurément trompée dans la ſupputation du veritable temps de ſa groſſeſſe, qu'elle pouvoit avoir ignorée dans le commencement, à cauſe qu'elle n'étoit pas ordinairement bien reglée dans l'évacuation de ſes mois, ainſi qu'elle me dit. C'eſt ce qui me fit croire que ſon accouchement n'avoit été vrai-ſemblablement acceleré par la chûte qu'elle avoit faite, que de quelque peu de jours ſeulement, & non pas de deux mois entiers, comme elle le croyoit; de ſorte que cette femme ayant ainſi évité le grand danger de la vie, où l'on croyoit que cette chûte précipitée l'avoit miſe, ne laiſſa pas de ſe porter auſſi-bien après être accouchée, & ſon enfant pareillement, que ſi ce perilleux accident ne lui fût pas arrivé.

OBSERVATION DXLVII.

D'une femme qui avorta d'un petit enfant de cinq mois, qui venoit le cul devant.

LE 8. Mars 1689. j'ai accouché une femme d'un petit enfant de cinq mois qui vint le cul devant, & qui étoit encore vivant, quoique la mere eût auparavant vuidé continuellement durant trois semaines une très-grande abondance d'eaux teintes de sang, qui fut le signe avant-coureur certain de son avortement. Car il faut remarquer que quoique l'on voye quelquefois des femmes conserver leur grossesse, après avoir vuidé de simples eaux par la matrice en assez grande abondance, il n'en est pas de même quand ces eaux sont teintes de sang; car pour lors c'est un signe certain que la matrice commence à s'ouvrir plus considerablement, & qu'elle ne peut plus retenir l'enfant à quelque terme qu'il soit, après un grand écoulement d'eau de cette nature. Cette femme se porta néanmoins bien après être ainsi avorté de ce petit enfant qui resta encore en vie durant une heure.

OBSERVATION DXLVIII.

D'une femme qui avorta d'un enfant de quatre mois, par le mauvais effet de beaucoup de remedes que des Medecins qui ignoroient sa grossesse lui avoient ordonnez mal-à-propos.

LE 15. Mars 1689. je vis une femme grosse de quatre mois, que deux très-celebres Medecins avoient fait saigner du pied dans le commencement de sa grossesse qu'ils ignoroient, & lui avoient fait prendre ensuite très-mal-à-propos beaucoup de remedes, qui à force de la tourmenter la firent enfin avorter d'un enfant qui expira aussi-tôt qu'il fut né si prématurément, quelques jours après que je l'eus vûë au mauvais état où tous ces remedes ordonnez sans raison l'avoient réduite, ayant pour lors un écoulement de serosité sanglante qui s'étoit renouvellé par plusieurs fois, ce qui me fit connoître qu'elle étoit en grand danger d'avorter dans peu, de l'enfant dont je l'assurai qu'elle étoit grosse, nonobstant le sentiment contraire de ces deux fameux Medecins, qui ne pouvoient pas se le persuader, ayant

toûjours attribué les incommoditez que la groſſeſſe de cette femme lui cauſoit, à une ſimple ſuppreſſion de ſes menſtruës, dont ils avoient prétendu lui procurer l'évacuation par quantité de remedes qu'ils lui avoient fait prendre, qui ne convenoient point à une femme groſſe, comme elle étoit contre leur opinion. La cauſe de l'erreur de ces Medecins fut de n'avoir pas bien conſideré comme ils devoient faire, qu'il ne faut pas traiter une femme mariée qui a une ſuppreſſion de ſes menſtruës. comme on traiteroit une fille. Mais je croi que cet exemple les a dû rendre plus prudens en d'autres occaſions qu'ils ne furent en celle-ci, où ils negligerent fort malheureuſement pour le pauvre enfant dont cette femme avorta, de bien examiner le veritable état où elle étoit.

OBSERVATION DXLIX.

De l'accouchement d'une femme, dont l'enfant mourut de convulſions cauſées par de douloureuſes tranchées dès le ſecond jour.

LE 17. Avril 1689. j'ai accouché une femme d'une fille, qui quoiqu'elle fuſt aſſez forte, & qu'elle ſe portaſt parfaitement bien lorſqu'elle vint au monde, mourut deux jours enſuite, ayant eu auparavant quelques mouvemens convulſifs, cauſez par la violence de la douleur des tranchées dont les enfans nouveau-nez ſont quelquefois fort tourmentez, pour l'une des deux cauſes qui ſuivent: l'une par le *meconium* qui eſt contenu dans leurs inteſtins, dont leur ventre ne peut pas bien ſe dégager; & l'autre par la faute des nourrices, qui voyant crier les enfans nouveau-nez, leur donnent dès les premiers jours de la boulie, prétendant fortifier leur petit eſtomac par cet aliment groſſier, qui au contraire leur cauſe aſſez ſouvent dans ces premiers jours de ſi douloureuſes tranchées, qu'il leur en arrive des convulſions mortelles. Lorſque je reçûs cet enfant je m'apperçûs que le cordon de ſon nombril n'avoit que le tiers de la longueur ordinaire qu'il auroit dû avoir, ce qui avoit été cauſe que la mere avoit été extrêmement incommodée durant toute ſa groſſeſſe; car ce cordon par trop court faiſoit que l'enfant n'avoit pas la liberté de ſe mouvoir, ſans agiter & tirailler en même-temps l'arrierefaix où il étoit attaché: cela fut auſſi la cauſe pour laquelle la mere eut durant quelques heures, quinze jours

devant que d'accoucher, de fausses douleurs, qui ne venoient apparemment que de l'extrême brieveté du cordon de l'enfant, qui ne lui avoit pas permis de se tourner comme les enfans ont coûtume de faire quelque temps avant l'accouchement, sans agiter beaucoup en même temps l'arrierefaix, ainsi que j'ai dit.

OBSERVATION DL.

D'une femme qui avorta d'un petit enfant de cinq mois & demi, après avoir eu une perte de sang presque continuelle durant deux mois.

LE 19. Avril 1689. j'ai accouché une femme d'un petit enfant masle de cinq mois & demi, qui étoit encore vivant, quoique la mere eust eu une mediocre perte de sang, presque continuelle durant deux mois entiers, qui s'étant renouvellée augmenta de telle sorte, que l'avortement en fut provoqué à cette femme, qui nonobstant le mauvais état où elle étoit, n'avoit pas laissé d'aller en carosse, ayant negligé de suivre le bon coseil que je lui avois donné, qui étoit de garder le repos en son lit, ou à tout le moins dans sa chambre, par le moyen de quoi elle auroit peut-estre conservé jusques à terme sa grossesse, qui se termina ainsi malheureusement pour son enfant, qui expira une demi-heure après sa naissance si prématurée. Cependant la mere se porta aussi-bien après que je l'eus délivrée de ce petit avorton, que si elle eust accouché naturellement à terme.

OBSERVATION DLI.

D'une femme à qui l'arrierefaix demeura dans la matrice après estre avortée d'un enfant de quatre mois.

LE même jour 19. Avril 1689. je vis une femme qui étoit avortée il y avoit vingt-sept jours, d'un enfant de quatre mois, en la presence d'un Chirurgien, qui n'ayant pas pû la délivrer de l'arrierefaix qui étoit resté dans la matrice, en avoit commis l'entiere expulsion à la seule nature, ce qui fit que cet arrierefaix ainsi retenu s'étant putrefié, avoit causé à cette femme

me tous les accidens qui ont coûtume d'arriver en pareille occasion; qui font une grande pesanteur & douleur dans le ventre, fiévre continuë avec plusieurs redoublemens par jour, des frequentes foiblesses, grande douleur de teste, & des continuelles excrétions purulentes de très-mauvaise odeur. Je trouvai cette femme en ce mauvais état quand je fus appellé pour la voir, & l'on me dit qu'elle avoit même encore vuidé il n'y avoit que deux jours, quelque portion suppurée de cet arrierefaix de la grosseur du petit doigt; mais comme je lui trouvai pour lors le ventre assez mollet, & sans douleurs vers la région de la matrice, & que sa fiévre étoit peu considerable, & sa respiration assez libre, je la crus entierement hors du danger de la vie, que son mari & tous ses parens craignoient fort qu'elle ne perdît, vû le mauvais état où ils l'avoient vûë depuis un si long-temps; cependant je recommandai bien qu'on lui fît des injections dans la matrice, pour nétoyer les matieres purulentes, & qu'on ne lui donnât aucune medecine purgative, comme son Medecin lui en avoit fait prendre une assez mal à propos peu de jours après son avortement, croyant procurer l'expulsion de l'arrierefaix par ce remede, qui au contraire ayant causé une disposition inflammatoire à la matrice, qui étoit déja fort irritée par la presence du corps étrange qui y étoit retenu, fit que cette partie en se tumefiant au lieu de se relâcher, s'étoit refermée encore plus fortement qu'elle n'avoit fait auparavant, ce qui fut cause qu'elle fut après cela moins capable d'expulser cet arrierefaix, qui ne sortit ensuite qu'en une suppuration qui fut si extraordinairement longue, que la malade me dit quelque temps ensuite qu'elle avoit vuidé durant près de quarante jours de petites portions de cet arrierefaix; & qu'après cela elle avoit encore continué à vuider toûjours quelques serositez, jusqu'au temps que ses menstruës étoient revenuës à l'ordinaire, qui fut six semaines après que je l'eus vûë la premiere fois. Cependant quoique la matrice de cette femme eût été grandement débilitée durant une si longue suppuration, elle ne laissa pas après quelque temps de devenir grosse d'une des plus puissantes filles que l'on puisse voir, dont je l'ai accouchée heureusement au mois de Novembre de l'année suivante, laquelle fille elle avoit portée en son ventre dix jours plus que le terme de neuf mois entiers. Cet enfant me parut si extraordinairement gros, qu'ayant eu la curiosité de le peser dans des balances, je trouvai qu'il pesoit plus de treize livres de seize onces

chacune, sans y comprendre l'arrierefaix qui étoit proportionné à la grosseur de l'enfant.

OBSERVATION DLII.

D'une femme qui huit jours après être accouchée fut surprise de convulsions qui la firent mourir.

LE 22. Mai 1689. j'ai vû une femme qui nonobstant qu'elle fût accouchée assez heureusement il y avoit déja huit jours, & qu'elle eût presque toûjours eu depuis ce temps-là un flux de ventre, avoit été surprise d'une forte convulsion durant une demi-heure, dont elle étoit à peine revenuë lorsque je fus appellé pour la voir. L'ayant trouvée en ce mauvais état, je conseillai à son mari de la faire saigner au plûtôt du bras, afin de pouvoir plus promptement par cette saignée du bras, que par celle du pied, dégager sa tête qui étoit fort embarrassée : mais comme nonobstant cette saignée elle eut encore quelques heures ensuite une autre violente convulsion, & que cette femme, à ce que l'on me dit, étoit dès avant sa grossesse sujette à être surprise de temps en temps de vapeurs épileptiques, qui lui causoient des convulsions, je crus qu'elle mourroit dans peu, ainsi qu'il arriva ; la saignée que je lui avois fait faire en cette urgente necessité, & le flux de ventre qu'elle avoit eu depuis sa couche n'ayant pas pû, en faisant diversion des humeurs, remedier à la mauvaise disposition qui étoit depuis long-temps à son cerveau, laquelle s'étant augmentée après l'accouchement la fit ainsi mourir.

OBSERVATION DLIII.

D'une femme grosse de cinq ou six mois, à qui son Medecin avoit fait faire beaucoup de remedes mal à propos ne la croyant pas grosse.

LE 4. Juin 1689. je vis une femme grosse de cinq ou six mois, que son Medecin avoit fait saigner du pied & baigner, & à laquelle il avoit aussi fait prendre des eaux minerales & beaucoup d'autres remedes, attribuant à une simple suppression de ses menstruës toutes les incommoditez qu'elle ressentoit, qui n'étoient causées que par sa grossesse qu'elle ne lui avoit pas décla-

rée, ſoit qu'elle ne la connût pas elle-même, ou qu'elle eût voulu pour quelque raiſon la lui celer, comme elle tâchoit de me faire, lorſque je la viſitai, en me diſant qu'il étoit impoſſible qu'elle fût groſſe, comme je l'en aſſurois, parce qu'elle étoit très certaine qu'elle n'avoit pas couché avec ſon mari. Cependant nonobſtant cette raiſon, qui ne me fit pas changer de ſentiment, vû la certitude que j'avois de ſa groſſeſſe, je lui dis que quoiqu'elle ne ſe ſouvînt pas d'avoir couché avec ſon mari, je lui conſeillai néanmoins de ne pas continuer à parler de la ſorte, de crainte qu'elle ne donnât elle-même occaſion de la ſoupçonner d'avoir dérobé l'enfant dont elle étoit certainement groſſe, lequel ayant été beaucoup débilité, tant par les remedes qu'elle avoit pris très-mal-à-propos, que par un long voyage qu'elle fit après cela contre mon ſentiment, mourut en ſon ventre quelque temps avant qu'elle en accouchât, qui fut environ ſix ſemaines après que je l'eus vûë. Ces ſortes d'exemples & beaucoup d'autres ſemblables que j'ai vûs, doivent bien apprendre aux Medecins, qu'en traitant les maladies des femmes, ils ne doivent pas ſe fier entierement à ce qu'elles leur diſent, ſans bien examiner le veritable état où elles ſont, quand il y a le moindre ſoupçon de groſſeſſe; car comme il ſe rencontre ſouvent des femmes qui ne connoiſſent pas elles-mêmes ſi elles ſont groſſes ou non; il y en a d'autres auſſi qui quoiqu'elles le ſçachent bien, trompent leur Medecin en lui celant leur groſſeſſe. Je veux croire néanmoins pour l'honneur de celle dont je viens de parler, qu'elle étoit du nombre des premieres, & non pas de celui des dernieres.

OBSERVATION DLIV.

D'un enfant nouveau né qui avoit une hernie ventrale au droit du nombril, de la groſſeur du poing d'un homme.

LE 13. Juin 1689. j'ai vû un enfant mâle, né le jour précedent, qui avoit un grand *Exomphale*, ou plûtôt une hernie ventrale au droit du nombril, de la groſſeur du poing d'un homme, dans laquelle groſſe tumeur la plus grande partie des inteſtins du Mezentere de cet enfant étoient contenus; & quoique la dilatation interieure de cette tumeur fût fort large, on ne pouvoit pas néanmoins faire la reduction des inteſtins dans la capacité du ventre, qui étoit ſi petite & ſi reſſerrée, qu'elle ne pou-

voit pas le permettre. Tout l'exterieur de cette tumeur étoit de même substance que l'enveloppe naturelle du cordon de l'ombilic qui étoit dilaté de la sorte : & comme la nature de cette tumeur ne permettoit pas qu'on en fît ouverture, parce que les boyaux de l'enfant seroient entierement sortis si on l'eût faite, je jugeai cette maladie être entierement incurable, & devoir certainement faire mourir l'enfant dans peu, comme il arriva quelques jours ensuite de la corruption de cette tumeur. La mere croyoit avec quelque raison que cette mauvaise conformation étoit arrivée à son enfant, parce qu'elle avoit regardé avec trop d'application dans le commencement de sa grossesse un pauvre, qui en demandant l'aumône montroit à découvert une grosse hernie ventrale qu'il avoit. J'avois déja vû il y avoit près de trois ans un *Exomphale* à peu près semblable, en l'enfant d'une femme que j'avois accouchée le 7. Août 1686. dont j'ai rapporté l'exemple en l'Observation CDXLVIII.

OBSERVATION DLV.

D'une femme grosse de deux enfans au terme de six mois, laquelle étant accouchée du premier, ne fut délivrée du second que le lendemain.

LE 16. Juillet 1689. je vis une femme qui étoit accouchée le jour précedent au terme de six mois, par les mains de sa Sagefemme, d'un enfant jumeau vivant, à laquelle femme il étoit resté encore un autre enfant dans le ventre, la Sagefemme ayant manqué de prendre l'occasion de l'accoucher de ce second enfant qui se présentoit par les pieds, comme elle la devoit prendre incontinent après la sortie du premier, qui avoit alors suffisamment dilaté le passage ; mais comme lorsque je fus mandé pour la secourir en l'accouchant de cet autre enfant, si j'y trouvois une disposition suffisante, ou pour donner au moins mon avis à sa Sagefemme sur ce qu'elle devoit faire, je trouvai sa matrice trop refermée pour tenter en ce temps l'extraction de ce second enfant ; je jugeai qu'il étoit plus à propos de la differer un peu, par la consideration de la petitesse de l'enfant, qui quoiqu'en mauvaise situation, pouvoit même être expulsé par la seule nature, en cette femme qui avoit déja eu plusieurs autres enfans à terme, deux fois plus gros que ce dernier ne paroissoit être par

la petiteſſe de ſes pieds qu'il preſentoit, & qui d'ailleurs n'avoit lorſque je la vis en cet état, aucun accident qui m'obligeât d'en accelerer l'operation, qu'on n'auroit pas pû entreprendre pour lors, à cauſe du trop grand reſſerrement de la matrice, ſans lui faire une trop grande violence, qui auroit pû lui être très-préjudiciable. C'eſt pourquoi je me contentai d'inſtruire ſa Sagefemme de ce qu'elle devoit faire, lorſqu'elle verroit la matrice diſpoſée à permettre l'extraction de l'enfant, lui conſeillant outre cela de donner un lavement à cette femme, afin de pouvoir lui procurer par ce remede quelques douleurs qui puſſent contribuer à faire dilater ſuffiſamment ſa matrice; ce qui ayant été fait comme je l'avois conſeillé, cette femme accoucha aſſez heureuſement de ce ſecond enfant, avec l'aide de ſa Sagefemme quelques heures enſuite, ainſi que je l'avois prédit.

OBSERVATION DLVI.

De l'accouchement d'une femme qui croyoit avoir porté ſon enfant durant onze mois entiers.

LE 23. Juillet 1689. j'ai accouché une femme d'une très-groſſe fille qui vint naturellement, qu'elle croyoit avoir portée en ſon ventre durant onze mois entiers, à cauſe qu'elle n'avoit pas eu ſes menſtruës depuis le 5. Août de l'année précedente. Mais comme l'experience m'a ſouvent fait connoître qu'entre les femmes qui paſſent le terme ordinaire de neuf mois, il y en a très-peu qui le paſſent de douze ou quinze jours au plus, je croi que cette femme, qui pour l'ordinaire n'étoit pas bien reglée dans l'évacuation de ſes menſtruës, n'étoit devenuë groſſe que ſix ſemaines, ou près de deux mois après la derniere fois qu'elle avoit eu cette évacuation naturelle. Cela étant ainſi, comme je le croi, l'on ne doit pas ſe ſervir de cet exemple pour prouver qu'une femme puiſſe porter quelquefois ſon enfant en ſon ventre juſques à onze mois entiers, comme cette femme croyoit avoir fait, fondée ſeulement ſur le ſigne que j'ai rapporté.

Observation DLVII.

D'une femme qui commençoit à sentir les douleurs de l'accouchement, & qui avoit l'orifice interne de la matrice tout carcinomateux.

Le 5. Août 1689. je vis une femme qui commençoit d'avoir quelques petites douleurs de l'accouchement, vuidant depuis deux ou trois jours beaucoup de séroſitez rousſâtres de très-mauvaise odeur, qui furent le sujet pour lequel la Sagefemme qui l'assistoit m'avoit fait appeller, pour lui donner mon conseil. Ayant touché cette femme, je trouvai que tout l'orifice interne de sa matrice étoit carcinomateux; & comme on me dit qu'elle avoit vuidé quantité de pareilles séroſitez durant sa grosseſſe, après avoir eu beaucoup de vilaines fleurs blanches, je crus qu'il y avoit de la malignité Venerienne en cet ulcere carcinomateux; & ce qui aida d'autant plus à me le persuader fut que j'apperçus que son mari avoit pour lors une gale de très-mauvaise nature à la levre : mais comme la conception n'auroit pas pû se faire en une matrice affligée d'un pareil ulcere, je crus que celui-ci ne s'étoit formé que depuis la conception de l'enfant, & que cette femme mourroit très-certainement peu de temps après qu'elle seroit accouchée, comme j'avois vû arriver à une autre femme qui avoit un semblable ulcere, dont j'ai rapporté l'exemple en l'Obſervation CCLXV. Ayant fait ce pronoſtic je laissai toute la conduite de l'accouchement de cette femme à sa Sagefemme, après lui avoir donné le conseil que je jugeai lui être nécessaire.

Observation DLVIII.

D'une femme qui avorta d'un petit fétus *tout enveloppé de ses membranes & de ses eaux, étant grosse de deux mois & une semaine.*

Le 11. Août 1689. j'ai vû une femme qui venoit d'avorter d'un petit *fétus*, qu'elle avoit vuidé tout envelopé de ses membranes & de ses eaux, croyant pour lors être grosse de deux mois & une semaine; mais ce petit avorton n'étoit pas plus gros

qu'une grosse féve d'haricot, ce qui faisoit connoître qu'il n'avoit pas pris accroissement durant tout ce temps, n'étant pas plus grand que s'il n'avoit eu qu'un mois; & comme il n'étoit point corrompu, & que la mere me dit qu'elle avoit été fort rudement cahotée en allant en carosse cinq semaines auparavant, je crus que depuis cette violente agitation qu'elle avoit ressentie, son enfant n'avoit conservé qu'une vie languissante, qui l'avoit empêché de croître, ou même que cet enfant ayant cessé de vivre dès ce temps-là, il s'étoit neanmoins conservé sans corruption dans ses eaux, jusques au moment que la nature l'expulsa tout enveloppé, comme j'ai dit, de ses membranes & de ses propres eaux.

OBSERVATION DLIX.

D'une femme qui accoucha à terme d'un enfant qui se portoit bien, quoiqu'elle eût eu une perte de sang assez considerable, n'étant grosse que de six ou sept semaines.

LE 16. Août 1688. j'ai accouché une femme d'un enfant mâle, qui vint naturellement à terme, & étoit en très-bonne santé, quoique la mere eût eu une perte de sang assez considerable durant plusieurs jours, lorsqu'elle n'étoit grosse que de six ou sept semaines, laquelle cessa par le moyen d'une saignée du bras que je fis faire à cette femme, & par le repos que je lui conseillai de garder au lit durant quelque temps, avec une abstinence entiere du coït, cette abstinence étant le plus salutaire remede dont puissent user les femmes grosses à qui il arrive quelque perte de sang. C'est pourquoi il ne suffit pas en semblable accident de leur conseiller simplement de garder le lit, si on ne leur fait entendre que cette abstinence du coït est le principal repos qu'elles y doivent garder; car autrement le même lit qui pourroit raffermir leur grossesse ébranlée, ne serviroit que d'occasion pour l'ébranler davantage, si elles ne s'y tenoient en repos de la maniere que je viens de dire.

OBSERVATION DLX.

D'une femme qui étant grosse de six ou sept mois, avorta d'un enfant mort, qui n'étoit pas plus gros qu'un enfant de deux ou trois mois.

LE 22. Aoust 1689. j'ai délivré une femme d'un enfant mort en son ventre depuis un très-longtemps, selon l'apparence, lequel étoit si petit, que je le tirai tout envelopé de son arriere-faix, de ses membranes, & de ses eaux. Cette femme croyoit pour lors estre grosse de six ou sept mois, quoique ce petit avorton qu'elle n'avoit jamais senti remuer, ne fut pas plus gros qu'un enfant de deux mois & demi, ou de trois mois au plus; & lorsque je la délivrai ainsi de cet enfant mort, elle avoit une perte de sang si abondante, qu'elle lui avoit déja causé plusieurs foiblesses réïterées, qui l'auroient mise en grand danger de la vie si je ne l'eusse promptement secouruë, comme je fis, pour remedier à cette grande perte de sang, qui cessa aussi-tôt que j'eus tiré hors de la matrice ce corps étrange qui l'entretenoit, après quoi cette femme qui avoit été toute languissante durant un très-long-tems, se porta très-bien.

OBSERVATION DLXI.

D'un enfant né depuis seize jours, qui mourut d'une grande inflammation de tout le bas ventre avec une très-grande dureté.

LE 16. Septembre 1689. je vis un enfant mâle né depuis seize jours seulement, qui avoit une si grande inflammation de tout le bas ventre, avec une très-grande dureté qui se communiquoit jusques aux bourses & aux cuisses de l'enfant, que je crus qu'il mourroit certainement dans peu, comme il arriva dix heures après que je l'eus vû en ce mauvais état. Cet enfant me parut néanmoins très-fort & très-sain, lorsque j'en accouchai la mere, cette indisposition qui le fit ainsi mourir ne lui étant venuë, à ce que me dit sa nourrice, que depuis deux ou trois jours, à quoi pouvoient bien avoir contribué les continuelles tranchées qu'il avoit euës depuis sa naissance, & la grande constipation du ventre de l'enfant, qui pouvoit peut-être venir de la

la mauvaiſe qualité du lait de la nourrice, quoiqu'elle eût toute l'apparence exterieure d'être bonne nourrice, ainſi que je l'ai vû arriver en beaucoup d'autres, dont le lait ne manquoit pas de conſtiper tous les enfans qui les tettoient: & comme les petits enfans pour ſe bien porter, doivent avoir naturellement le ventre humide & lâche, ceux qui l'ont reſſerré en ſont toûjours d'autant plus incommodez. C'eſt pourquoi l'on doit changer ces ſortes de nourrices pour en donner d'autres, dont le lait ſoit plus convenable aux enfans qui ſont ainſi conſtipez dès les premiers jours de leur naiſſance, afin de prévenir les fâcheux accidens qui leur en peuvent arriver, comme des douloureuſes tranchées, des convulſions, & la mort même, ainſi qu'il arriva à cet enfant dont je viens de rapporter l'exemple. Quelque temps auparavant j'avois vû un autre enfant qui avoit le même accident dans les premiers jours de ſa naiſſance; mais l'accident étant plus mediocre il en échappa, & ſe porta bien dans la ſuite.

OBSERVATION DLXII.

*De deux femmes nouvellement accouchées qui avoient la partie inferieure de la vulve déchirée juſques à l'*anus.

LE 1. Octobre 1689. je vis deux jeunes femmes accouchées depuis deux ou trois jours de leur premier enfant, leſquelles avoient toutes deux la partie inferieure de la vulve déchirée juſques à l'*anus*, cet accident leur ayant été cauſé par la ſeule groſſeur de la tête de leur enfant, ou par l'imperitie de leur Sagefemme, ainſi qu'elles le croyoient: mais comme en l'une & en l'autre le bord de l'*anus* n'étoit point intereſſé par cette déchirure, & que ces deux femmes qui étoient du commun, n'avoient pas bien beſoin de la décoration de cette partie, qui ne leur devoit ſervir que pour faire des enfans, & qu'elles ſe plaignoient beaucoup de l'extrême difficulté qu'elles avoient euë d'accoucher, cauſée par la groſſeur de leur enfant, je ne jugeai pas à propos de faire la reünion de la partie qui s'étoit ainſi déchirée, laquelle n'auroit pas manqué de ſe redéchirer en leur accouchement ſuivant; après quoi il auroit encore fallu recommencer inutilement la même operation à chaque enfant qu'elles auroient fait: de ſorte que ces deux femmes préferant, comme je leur

conseillai, la facilité de l'accouchement à la simple décoration de cette partie, elles aimerent mieux la laisser en l'état qu'elle étoit, que de s'exposer à souffrir la douleur qu'il eût fallu leur faire, pour en procurer la réünion par la suture convenable à ces sortes de déchirures.

OBSERVATION DLXIII.

D'une femme accouchée depuis trois jours par un Chirurgien qui lui avoit fait donner mal à propos un lavement avec du gros vin pur, pour arrêter un flux de ventre dès le second jour.

LE 4. Octobre 1689. je vis une femme accouchée assez heureusement depuis trois jours, à ce que me dit le Chirurgien qui l'avoit accouchée, nonobstant quoi cette femme avoit senti dès le second jour après son accouchement de très-grandes coliques dans le ventre & vers les reins, avec fiévre & disposition à transport au cerveau, à quoi avoit succedé un flux de ventre; & pour y remedier, ce Chirurgien lui avoit fait donner fort mal à propos, à ce que je crûs, un lavement de gros vin pur, prétendant, à ce qu'il pensoit, que les intestins étant fortifiez par ce gros vin, il arrêteroit ce flux de ventre, dont il apprehendoit la suite sans beaucoup de sujet; car comme je lui fis entendre, ce gros vin pur, au contraire, étoit capable par son piquotement d'irriter fortement les intestins, & d'y causer des épreintes douloureuses qui pouvoient exciter une disposition inflammatoire à la matrice de cette femme si nouvellement accouchée, à qui des lavemens anodins auroient été pour lors bien plus convenables que celui de ce gros vin astringent qu'il lui avoit fait donner; & bien loin d'apprehender une mauvaise suite de ce petit flux de ventre, comme faisoit ce Chirurgien, je crus au contraire qu'il seroit certainement salutaire à la malade, comme il fut, vû l'état auquel je la trouvai, lorsque je fus mandé pour la voir; car elle étoit sans fiévre, sans douleur ni tension de ventre, & sans aucun autre accident considerable, ayant été entierement soulagée depuis quelques heures par le dégagement de son ventre qui s'étoit purgé d'une bile, qui ayant été un peu agitée & échauffée, avoit été cause des grandes coliques que cette femme avoit ainsi senties dans le ventre, & de cette petite disposition à transport au cerveau qui lui étoit arrivée en même temps, comme il en ar-

rive quelquefois aux femmes vers le troisiéme jour de leur accouchement, par l'ardeur de la fiévre de leur lait.

OBSERVATION DLXIV.

D'une femme qui avorta d'un enfant de quatre mois, qui étoit mort en son ventre depuis un mois entier.

LE 12. Octobre 1689. j'ai délivré une femme d'un enfant de quatre mois, qu'elle portoit mort en son ventre depuis un mois entier, qu'elle avoit fait un voyage à la campagne, dont elle avoit été fort fatiguée. Ce petit enfant étoit tout flétri, sans néanmoins aucune corruption cadavereuse, s'étant ainsi conservé durant tout ce temps dans ses propres eaux, qui ne s'étoient écoulées que le jour avant que la mere en avorta, comme elle fit sans aucun accident considerable; après quoi elle se porta aussi-bien que si elle eût accouché naturellement à terme d'un enfant vivant; à quoi contribua beaucoup le bon conseil que je lui avois donné de ne point procurer l'expulsion de cet enfant mort en son ventre par des remedes purgatifs, comme quelques Medecins lui avoient proposé, devant que la nature eût elle-même tenté de le mettre dehors; car ces sortes de remedes ne la font qu'irriter en vain, si on les donne devant qu'elle ait commencé son operation; ce que l'on reconnoît bien par les douleurs de l'accouchement que la femme ne laisse pas de sentir, lorsque la nature tâche de se délivrer d'un enfant mort, semblables à celles qui arrivent quand elle s'efforce de mettre dehors un enfant vivant.

OBSERVATION DLXV.

De l'accouchement d'une femme grosse de deux enfans, dont le premier vint naturellement, & le second présentoit l'épaule.

LE 26. Novembre 1689. j'ai accouché une femme de deux enfans mâles vivans, qui n'avoient qu'un seul arrierefaix qui leur étoit commun. Le premier de ces enfans vint naturellement; mais le second présentoit l'épaule, ce qui m'obligea de le retourner, pour le tirer par les pieds incontinent après avoir rompu les membranes de ses eaux; ce que je fis immédiatement après

la sortie du premier enfant. C'étoit la premiere grossesse de cette femme, qui étoit de très-petite taille, & d'une très-foible complexion : elle eut durant trois jours entiers avant que d'accoucher de très-méchantes douleurs fatigantes, qui ne répondoient qu'obliquement, à cause de la mauvaise situation de l'un de ces enfans, qui étoient tous deux assez gros, parce que la mere les avoit portez quasi jusqu'à la fin du terme de neuf mois, ce qui n'arrive que très-rarement aux femmes qui ont plusieurs enfans; car elles accouchent presque toûjours douze ou quinze jours au moins devant la fin du neuviéme mois, & ont aussi toujours les jambes fort enflées, comme cette femme avoit eu durant le dernier mois de sa grossesse.

OBSERVATION DLXVI.

De deux femmes qui avoient été entretenuës durant un très-long-temps dans la fausse opinion qu'elles avoient d'être grosses d'enfant.

LE 29. Novembre 1689. je vis une femme âgée de quarante-quatre ans, ou environ, qui croyant être grosse de huit mois, gardoit fort exactement le lit, dans la grande appréhension qu'elle avoit d'accoucher dans le huitiéme mois de sa grossesse, à cause d'une chûte qu'elle avoit faite depuis six jours, sentant, à ce qu'elle croyoit, remuer son enfant en son ventre depuis plus de quatre mois, comme les femmes grosses ont coutume de le sentir. Mais l'ayant examinée, je trouvai qu'elle n'étoit point grosse d'enfant, & qu'elle s'étoit grandement trompée, croyant que les mouvemens qu'elle disoit sentir dans le ventre, qui n'étoient que certains tressaillemens de la matrice, causez par la suppression de ses menstruës, fussent des veritables mouvemens d'un enfant. Elle avoit pour lors le nombril fort enfoncé, beaucoup de graisse au ventre qui en faisoit l'éminence, & l'orifice interne de la matrice petit, comme il a coutume d'être hors du temps de la grossesse; toutes lesquelles dispositions m'ayant fait connoître qu'elle n'étoit point veritablement grosse, comme elle avoit cru jusques alors, je lui dis que si elle ne gardoit le lit que dans l'intention de pouvoir mieux conserver sa prétenduë grossesse, elle pouvoit se lever en toute sûreté, & agir en ses affaires comme à l'ordinaire : de sorte que l'ayant entierement desabusée de l'erreur où

elle étoit, elle prit aussi-tôt sa robe de chambre, & sortit du lit dès ce moment en ma présence, & en celle de son mari, qui fut tout surpris de la grande erreur où elle avoit été durant un si long-temps, qui étoit d'autant plus considerable, que cette femme ayant eu auparavant jusques à dix enfans, il sembloit qu'elle n'auroit pas dû se tromper comme elle avoit fait, croyant ainsi être effectivement grosse d'enfant depuis huit mois, de quoi sa Sagefemme l'avoit toûjours assurée, l'entretenant par son ignorance dans cette erreur, au lieu de l'en desabuser comme je fis. L'erreur de cette femme qui avoit eu dix enfans, comme je viens de dire, n'étoit pas moins grande que celle dans laquelle un Chirurgien de mes plus anciens confreres, entretint durant plus d'un an entier, dans une fausse esperance de grossesse d'enfant, une jeune femme âgée de vingt-deux ans; qui n'avoit pas encore eu aucun enfant, mais qui en desiroit très-passionnément, aussi-bien que son mari, laquelle j'avois vûë le 14. Juin de cette même année 1689. & l'avois alors assurée très-positivement, comme aussi son mari, qu'elle n'étoit point grosse, quoiqu'elle le crût être dès ce temps-là de sept mois & demi, & qu'elle assurât sentir remuer depuis plus de trois mois son enfant en son ventre. Cette femme étoit d'un temperament sanguin, & d'une habitude assez replete; elle avoit reglément tous les mois ses menstruës, mais bien moins qu'à l'ordinaire, & avoit beaucoup de graisse au ventre, qui en faisoit toute l'éminence; son nombril étoit fort enfoncé, & l'orifice de sa matrice petit, comme il a coutume d'être aux femmes qui n'ont pas encore eu aucun enfant, & qui ne sont pas grosses; lesquelles deux dernieres marques me firent certainement connoître que cette femme n'étoit point du tout grosse d'enfant comme je l'en assurai, contre le sentiment de cet ancien Chirurgien qui se trompa si lourdement en cette occasion, où ayant été mandé après moi, il continua encore durant un fort long-temps d'entretenir cette femme dans l'erreur où elle étoit. Mais enfin après toutes les fausses esperances qu'il lui avoit données par plusieurs fois d'un prochain accouchement, elle reconnut manifestement elle-même, aussi-bien que son mari, la faute qu'elle avoit faite d'avoir ajoûté foi au dire de ce même Chirurgien, qui s'étoit trompé aussi-bien qu'elle, en la croyant grosse contre mon sentiment; & qui pour faire ajoûter plus de foi à toutes les assurances qu'il lui en donnoit, lui disoit qu'il étoit mon ancien, prétendant prouver par là qu'il en étoit d'autant plus experi-

menté en son art, dont je lui ai donné par mes instructions publiques, aussi-bien qu'à beaucoup d'autres, les meilleures connoissances qu'ils en peuvent avoir, comme l'avouënt assez ingénuëment ceux qui ne sont pas si glorieux, ni si méconnoissans que lui.

Observation DLXVII.

D'un enfant qui en naissant avoit le cordon de l'ombilic noüé d'un veritable nœud.

Le 18. Décembre 1689. j'ai accouché une femme d'un très-gros enfant mâle qui vint naturellement, auquel je trouvai le cordon de l'ombilic extraordinairement long, & noué d'un veritable nœud au milieu de sa longueur, ce qui ne s'étoit pû faire, que parce que ce cordon qui étoit d'une longueur excessive, avoit fait un cercle en flottant au milieu des eaux de l'enfant, dans lequel il falloit de necessité qu'il eût passé dans le temps qu'il s'étoit retourné dans le ventre de la mere, pour se disposer à venir dans la posture naturelle, qui est la tête la premiere. J'ai encore vû depuis ce temps-là plusieurs autres enfans qui avoient leur cordon noüé de la sorte, pour la même raison que j'ai expliquée plus particulierement en l'Observation CXXXIII.

Observation DLXVIII.

D'une femme qui douze heures après être accouchée, perdit entierement la vûë durant deux jours.

Au même mois de Décembre 1689. je vis une femme accouchée assez heureusement depuis un jour & demi, laquelle avoit entierement perdu la vûë douze heures après être ainsi accouchée. Comme cette femme étoit fort replete, & qu'elle n'avoit gueres vuidé en accouchant, à ce que me dit sa Sagefemme, & qu'elle ne vuidoit encore que très-peu, & avoit une fort grande douleur de tête, je la fis saigner du pied aussi-tôt que je l'eûs vûë en cet état. Ce remede fait fort à propos dans cette urgente necessité, lui fut si salutaire, que son cerveau ayant été dégagé de la trop grande plénitude qui lui avoit causé ce surprenant accident, elle recouvra la vûë dès le lendemain. Cette

femme me dit qu'un mois devant que d'accoucher elle avoit été travaillée de quelques mouvemens convulſifs, ce qui l'avoit apparemment renduë plus diſpoſée à ce dernier accident, dont elle fut entierement délivrée par cette ſeule ſaignée du pied que je lui fis faire. Mais treize mois enſuite étant redevenuë groſſe une autre fois, je la fis ſaigner trois fois du bras durant le temps de ſa groſſeſſe, & encore une autre fois dans le temps de ſon travail; de ſorte que l'ayant entierement préſervée par la précaution de ces ſaignées de la récidive de ces fâcheux accidens, je l'accouchai heureuſement le 12. Octobre 1691. d'un gros enfant mâle qui vint naturellement.

OBSERVATION DLXIX.

D'une femme qui accoucha au terme de huit mois, ayant eu auparavant pluſieurs accès de fiévre qui l'avoient obligée de prendre du quinquina.

LE 21. Octobre 1690. j'ai accouché une femme d'un petit enfant mâle de huit mois, dont la naiſſance avoit été accelerée d'un mois entier, par pluſieurs accès de fiévre que la mere avoit eus quelque temps auparavant; pour la guériſon de laquelle fiévre elle avoit été obligée de prendre du *quinquina*. Ce petit enfant n'avoit que la proportion ordinaire des enfans de ce terme, qui eſt d'être un tiers plus petit que les enfans de neuf mois. Il ne vécut que peu de jours, non pas à cauſe qu'il étoit venu au terme de huit mois, auquel on croit abuſivement que les enfans ne peuvent pas vivre; mais parce qu'après avoir été déja beaucoup débilité par la maladie que la mere avoit euë, ſa naiſſance avoit été avancée d'un mois entier: car il eſt très-certain, comme je l'ai toûjours connu par experience, que les enfans qui naiſſent à huit mois, vivent incomparablement mieux que ceux qui viennent au terme de ſept mois, qui pour être encore bien plus prématuré que le terme de huit mois, eſt toûjours ſi funeſte à ceux qui y naiſſent veritablement, qu'à grande peine y en a-t'il un ſeul de mille qui puiſſe vivre. Je dis à ceux qui y naiſſent véritablement; car ſouvent les femmes ſe trompent à la ſupputation du temps de leur groſſeſſe, & croyent accoucher à ſept mois, ou le veulent faire croire quelquefois, quoiqu'elles ſoient pour lors groſſes de huit ou neuf mois.

Observation DLXX.

Du laborieux accouchement d'une femme, grosse de deux enfans, à laquelle sa Sagefemme ignorante avoit laissé l'arrierefaix du second enfant dans la matrice.

Le 2. Février 1680. je vis une femme accouchée depuis deux jours de deux filles vivantes, qui étoit fort fatiguée du mauvais traitement qu'elle avoit reçû de sa Sagefemme dans le tems de son accouchement, laquelle Sagefemme après avoir reçû la premiere de ces filles, n'ayant pas reconnu que cette femme avoit encore un autre enfant dans le ventre, lui avoit fait faire durant plus d'une heure & demie de violens efforts pour vomir, lui fourant un poreau jusques au fond de la gorge, prétendant seulement par ce moyen la délivrer plus facilement de son arrierefaix; mais enfin voyant qu'elle ne la pouvoit délivrer comme elle le vouloit, l'autre enfant se présentant de soi-même pour sortir, lui fit connoître qu'elle s'étoit trompée: & après que ce second enfant eût été poussé dehors par la nature, cette ignorante Sagefemme ayant tiré l'arrierefaix d'un de ces enfans, & croyant alors avoir tout fait, & avoir bien délivré cette femme, la laissa en cet état, ressentant encore de grandes douleurs dans le ventre, qui lui firent vuider au bout d'une heure le second arrierefaix dont la nature se délivra d'elle-même, cette Sagefemme n'ayant pas eu le jugement de considerer que si ces deux enfans n'avoient eu qu'un seul arrierefaix qui leur eût été commun, comme il arrive assez souvent, cet arrierefaix auroit eu deux cordons. Cependant cette même Sagefemme avec toute son ignorance, s'étoit fort souvent assez temerairement vantée à cette femme avant que de l'accoucher, qu'elle étoit plus capable en son art que le plus habile de tous les Chirurgiens qui en font profession. Mais cette femme ayant bien connu le contraire par sa propre experience, a eu depuis ce temps-là recours à mon assistance dans ses autres accouchemens, afin d'y être mieux secouruë qu'elle n'avoit été dans ses précedens par sa présomptueuse Sagefemme.

OBSERVATION DLXXI.

D'une femme groſſe de près de trois mois, qui avorta d'un petit fétus *qui n'étoit pas plus gros qu'une petite mouche à miel.*

LE 12. Février 1690. je vis une femme qui venoit d'avorter d'un petit *fétus*, qui n'étoit pas plus gros qu'une petite mouche à miel, quoiqu'elle crût être groſſe de près de trois mois. Cette femme avoit eu il y avoit quatre ou cinq jours quelque petite perte de ſang, qui pouvoit venir d'un faux pas qu'elle me dit avoir fait quelques jours auparavant, joint à quelque mouvement de colere: mais comme ce *fétus* avorton n'avoit que la proportion que pourroit avoir un *fétus* de quinze jours ſeulement, il eſt vrai-ſemblable qu'ayant ſi peu profité depuis ſa conception, la mere en auroit avorté dans la ſuite, quand elle n'auroit pas fait ce faux pas, à cauſe de la foibleſſe de ce petit enfant, dont le principe de vie pouvoit même avoir été détruit depuis long-temps par quelque autre cauſe qui n'avoit pas été connuë à la mere.

OBSERVATION DLXXII.

D'une femme qui quinze jours après être accouchée eut un abſcès à la mammelle, pour avoir trop agi des bras en joüant aux cartes.

LE 15. Février 1690. j'accouchai une femme qui après s'être bien portée durant les quinze premiers jours de ſa couche, ſe fit venir mal au ſein pour ne s'être pas tenuë en repos, comme je lui avois conſeillé, pour prévenir cet accident, qui lui arriva pour avoir trop agi des bras en joüant aux cartes, ce qui fut cauſe qu'il lui ſurvint une inflammation à l'une de ſes mammelles, qui vint enſuite à ſuppuration; car il faut remarquer qu'aux femmes accouchées qui ne nourriſſent pas leur enfant, le lait ſéjournant long-temps dans leurs mammelles, les rend pour ce ſujet plus douloureuſes; de ſorte que ces parties qui auroient beſoin de repos, venant pour lors à être agitées par quelque action des bras qui les violente, à cauſe que le grand pectoral, qui eſt le principal de tous les muſcles qui font mou-

voir le bras, est justement situé sous la mammelle, il leur arrive ensuite une plus grande fluxion d'humeurs, qui s'échauffant & se corrompant par un trop long séjour dans toutes les glandes de ces parties, y causent après cela des abscez, comme il arriva à cette femme pour n'avoir pas suivi le bon conseil que je donne toûjours aux femmes nouvellement accouchées, qui est de se tenir le sein bien clos & couvert, & les bras en très grand repos, jusqu'à ce que leur lait soit entierement évadé, quand elles ne veulent pas être nourrices.

Observation DLXXIII.

D'une femme qui eut des convulsions incontinent après qu'elle fut accouchée, nonobstant quoi elle se porta bien quelque temps ensuite.

Le même jour 15. Février 1690. je vis une femme qu'un de mes Confreres avoit accouchée de son premier enfant, laquelle avoit été surprise d'une violente convulsion incontinent après qu'elle eût été heureusement délivrée, ainsi qu'il me dit. La grandeur de cet accident nous obligea de la faire saigner d'abord du bras, afin de dégager plus promptement sa tête, & encore du pied dès le lendemain, afin d'en prévenir mieux la récidive. Mais nonobstant la précaution de ce remede, elle retomba encore en d'autres convulsions par sept ou huit fois, durant les vingt-quatre heures qui suivirent son accouchement; après quoi ces convulsions étant cessées, elle resta durant un jour sans aucune connoissance; & quelques jours ensuite elle eut un très-grand transport au cerveau, dont il y avoit lieu de craindre une très-mauvaise issuë pour la malade, qui néanmoins se porta bien quelque temps après. Ces sortes de convulsions étant causées par un sang extraordinairement échauffé par la grande agitation du travail, qui se porte en trop grande abondance au cerveau, il n'y a pas de meilleur remede pour en prévenir l'accident, que de saigner du bras les femmes dans le temps même qu'elles sont en travail, si l'on voit en elles quelque marque de plénitude, & principalement celles dont le travail est laborieux, comme il est ordinairement à celles qui accouchent pour la premiere fois.

OBSERVATION DLXXIV.

De l'heureux accouchement d'une femme qui avoit eu auparavant une fiévre double tierce continuë durant dix ou douze jours.

LE 16. Février 1690. j'ai accouché une femme d'un enfant mâle qui ſe portoit fort bien, quoique la mere eût eu devant que d'accoucher une fiévre double tierce continuë durant dix ou douze jours, pour raiſon de quoi elle avoit été ſaignée deux fois, & avoit pris par mon conſeil du *quinquina* depuis un jour. Mais lorſqu'elle accoucha elle étoit par bonheur ſans fiévre, ſoit que ce fût par le bon effet du *quinquina* qu'elle avoit pris, ou par la diſpoſition qu'elle avoit à l'entiere ceſſation de ſa fiévre, dont les accès étoient fort conſiderablement diminuez depuis deux jours; & comme je craignois beaucoup pour cette femme, ſi elle fût accouchée dans le temps de cette fiévre, qui n'auroit pas manqué de redoubler enſuite, ainſi qu'il arrive aſſez ordinairement, je la crûs entierement hors de danger, la voyant ſans fiévre le même jour que ſon travail ſe déclara; & en effet elle ſe porta très-bien enſuite: car il faut remarquer que tant s'en faut qu'il ſoit utile de procurer l'accouchement à une femme qui étant bien prête de la fin de ſon terme, eſt travaillée de quelque maladie conſiderable, il faut au contraire faire tout ſon poſſible pour le retarder juſques après ſa guériſon; parce que la nature étant déja beaucoup affoiblie par la maladie, ne peut pas bien conduire l'évacuation des vuidanges de la couche, dont la ſuppreſſion ne manque pas ordinairement d'augmenter cette même maladie, par le reflux des humeurs ſur les parties principales qui l'avoient cauſée.

OBSERVATION DLXXV.

D'une femme qui accoucha au terme de huit mois d'un enfant mort en ſon ventre depuis douze jours entiers.

LE 21. Février 1690. j'ai accouché une jeune femme de ſon premier enfant, au terme de huit mois, qui étoit mort en ſon ventre, ſelon l'apparence, depuis douze jours entiers qu'il y avoit qu'elle ne l'avoit point ſenti remuer, après l'avoir ſenti

s'agiter extraordinairement ensuite d'une grande frayeur qu'elle avoit euë : de sorte que cette violente passion de l'ame ayant en même temps causé une grande agitation du corps à la mere, & beaucoup de déreglement dans les mouvemens de son cœur, & par conséquent dans le mouvement du sang qui étoit porté à l'enfant, il en fut privé de la vie ; soit pour n'en pas avoir reçu dans le temps de cette grande frayeur de la mere, une suffisante quantité pour le vivifier à l'ordinaire, ou soit au contraire, pour en avoir peut-être reçû dans ce même temps une trop grande abondance, dont il avoit été suffoqué. Cette femme néanmoins se porta bien après que je l'eûs ainsi accouchée de cette enfant mort.

Observation DLXXVI.

D'une femme qui accoucha heureusement à terme d'un enfant qui se portoit bien, quoiqu'elle eût été griévement malade de la petite verole au cinquiéme mois de sa großesse.

Le 23. Février 1690. j'ai accouché une femme d'un enfant mâle, qui vint au terme de neuf mois entiers, la mere se portant très-bien pour lors, & son enfant aussi, quoiqu'elle eût été griévement malade de la petite verole au cinquiéme mois de sa grossesse, & qu'elle eût été saignée quatre fois du bras durant cette maladie, dont il ne paroissoit aucune marque sur le corps de l'enfant qui pût témoigner qu'il en eût été aussi lui-même infecté dans le ventre de sa mere, comme j'en ai vû de très-manifestes en un autre enfant, dont j'ai rapporté l'exemple en l'Observation DC. la mere duquel enfant avoit aussi eu dans le temps de sa grossesse la même maladie, qui quoique contagieuse ne se communique pas toûjours au corps de l'enfant, bien qu'il n'ait pas pour lors d'autre nourriture que le sang de la mere, en étant préservé par son principe de vie particulier, qui purifie ce sang infecté qu'il en reçoit.

OBSERVATION DLXXVII.

D'une femme qui avoit un continuel écoulement involontaire de l'urine depuis deux mois qu'elle étoit accouchée de son premier enfant.

LE 28. Février 1690. je vis une femme accouchée depuis deux mois de son premier enfant, par les mains d'une Sage-femme, dont elle croyoit avoir été blessée dans le temps de son accouchement. Cette femme avoit un continuel écoulement involontaire de l'urine, qui venoit d'une fistule qui lui étoit restée après la suppuration d'une partie du col de la vessie, où il y avoit un trou à y introduire le petit doigt, ce qui lui étoit arrivé tant à cause de la mauvaise conformation de son corps, (car c'étoit une femme extraordinairement petite) que pour la grosseur de la tête de son enfant, qui avoit demeuré trop long-temps au passage, à quoi pouvoit peut-être aussi avoir contribué la violence que la Sagefemme avoit faite aux parties, ainsi que cette femme le croyoit. Je tâchai néanmoins de la desabuser de cette croyance, de crainte qu'elle ne continuât d'attribuer peut-être injustement la cause de son incommodité à sa Sagefemme, qui pouvoit en être innocente; cet accident ne lui étant vrai-semblablement arrivé que par la mauvaise conformation de son corps, & par la grosseur de la tête de son enfant, qui ayant, comme j'ai dit, demeuré trop long-temps au passage, & fait cependant une très-violente compression du col de la vessie, il y étoit survenu une inflammation, qui fut suivie d'une pourriture, qui ayant causé une grande perte de substance en cette partie, y avoit fait en même temps cette fistule, que je jugeai être entierement incurable à cause de sa grandeur.

OBSERVATION DLXXVIII.

D'une femme qui mourut neuf jours après être avortée d'un enfant de quatre ou cinq mois, la plus grande partie de l'arrierefaix étant restée dans la matrice.

LE 29. Février 1690. je vis une femme qui étoit presque réduite à l'extrêmité, étant avortée depuis sept jours d'un

enfant de quatre ou cinq mois, sans avoir pû être délivrée par sa Sagefemme, qui ayant rompu le cordon de l'arrierefaix, travailla beaucoup la malade durant une heure, sans lui pouvoir tirer que quelques portions de cet arrierefaix, dont la plus grande partie étant restée dans la matrice, causa dans la suite de grandes pertes de sang, & une abondante excretion de vuidanges très-puantes, avec une grosse fiévre continuë qui avoit plusieurs redoublemens par jour, grande tension du ventre, plusieurs foiblesses, & autres accidens qui firent mourir la malade deux jours après que je l'eûs vûë en ce mauvais état, comme je l'avois bien prédit, plus par la consideration de la violence que la matrice avoit soufferte, dans le temps que la Sagefemme de cette femme l'avoit voulu délivrer de son arrierefaix, que par celle de la seule retention de ce corps étrange : car il faut remarquer qu'il n'y auroit pas même tant de danger de commettre entierement à la nature l'expulsion de l'arrierefaix ainsi resté dans la matrice, que de faire une violence trop considerable à cette partie pour l'en tirer, qui ne manque pas d'y causer ensuite une inflammation, qui est d'autant plus mortelle, qu'elle est encore augmentée par la présence de quelque partie du corps étrange que l'on y a laissée.

Observation DLXXIX.

D'une femme qui avoit une fausse opinion d'être grosse d'enfant.

Le 19. Mars 1690. je vis une femme âgée de trente-deux ans, fort couprosée de visage, laquelle étant seulement mariée depuis huit mois, croyoit être grosse de six ou sept mois, ayant le ventre assez gros pour le croire, & y sentant même, à ce qu'elle disoit, des mouvemens qui l'en persuadoient ; mais l'ayant examinée, je lui trouvai le nombril assez enfoncé, & l'orifice interne de la matrice très-petit & court, par lesquelles marques je reconnus bien certainement qu'elle n'étoit point grosse d'enfant, comme elle le croyoit ; & ce qui me le confirma d'autant plus, est qu'elle me dit qu'elle n'avoit jamais manqué d'avoir tous les mois ses menstruës, & qu'elle les avoit même euës plus abondamment, & mieux qu'elle n'avoit accoûtumé avant son mariage ; auquel temps elle en avoit quelquefois eu des suppressions durant trois ou quatre mois. C'est pourquoi

je crûs qu'il falloit attribuer les mouvemens que cette femme disoit sentir quelquefois en son ventre, à certains tressaillemens de la matrice, ou du mezentere, & non pas à un enfant, dont elle croyoit être grosse; & je lui conseillai de se faire saigner une fois du bras, & une autre fois du pied, & d'user ensuite durant quelque temps du bain d'eau tiede, & de quelque purgation, afin de dégager plus facilement l'embarras d'humeurs dont son mezentere étoit selon l'apparence assez gonflé, pour causer la grosseur extraordinaire de son ventre, qui lui avoit donné occasion de croire ainsi faussement qu'elle étoit grosse d'enfant.

OBSERVATION DLXXX.

D'une femme qui accoucha heureusement à terme d'un enfant qui se portoit bien, quoique n'étant grosse que de trois mois & demi, elle eût été griévement malade d'une fiévre continuë, dont elle guérit par l'usage du quinquina.

LE 20. Mars 1690. j'ai accouché une femme d'un très-gros enfant mâle, qui se portoit parfaitement bien, quoique la mere étant grosse de trois mois & demi, eût eu durant douze ou quinze jours une très-violente fiévre continuë avec des redoublemens létargiques, & autres accidens si fâcheux, qu'il est rare de voir une femme si griévement malade en l'état de grossesse où elle étoit, sans en mourir. Mais après avoir été saignée quatre fois du bras, on fut obligé de lui donner du *quinquina*; & bien que les redoublemens de sa fiévre qui l'avoit presque réduite à l'extrêmité, ne fussent précedez d'aucun frisson, elle ne laissa pas d'en guérir parfaitement par l'usage de ce seul remede, contre l'esperance de son Medecin, qui vouloit encore la faire saigner, au lieu de lui faire prendre ce salutaire remede que je lui avois conseillé; ce Medecin n'ayant pas pû se persuader que le *quinquina* convînt à la maladie de cette femme, qui étoit d'une très-delicate complexion, qu'après qu'il eût vû le bon effet qu'il produisit, en faisant cesser cette furieuse fiévre dès le lendemain qu'elle eût pris de ce remede.

OBSERVATION DLXXXI.

D'une femme qui après être accouchée assez heureusement, fut surprise dès le lendemain de trois convulsions assez fortes, nonobstant quoi elle se porta bien dans la suite.

LE 23. Mars 1690. j'ai accouché une jeune femme d'un enfant mâle qui vint naturellement; mais quoiqu'elle fût accouchée fort heureusement, elle fut surprise le lendemain de trois convulsions assez fortes, ce qui m'obligea de la faire saigner du pied, après quoi elle se porta bien, la langue lui restant seulement épaisse, & un peu paralitique durant quelques jours. Cette femme étoit naturellement sujette à des douleurs de tête, dont elle étoit fort incommodée de temps en temps, lesquelles contribuerent beaucoup à lui causer les convulsions dont elle fut surprise après son accouchement, par le transport qui se fit à son cerveau, qui étoit naturellement débile, d'un sang plus échauffé qu'à l'ordinaire par l'agitation du travail.

OBSERVATION DLXXXII.

D'une femme qui mourut par la violence des convulsions qui précederent & suivirent l'extraction de son enfant mort en son ventre, après un très-laborieux travail durant cinq jours.

LE 27. Mars 1690. j'ai accouché en présence de deux Medecins & d'un Chirurgien de mes confreres, une femme âgée de plus de quarante-quatre ans, de son premier enfant qui étoit mort en son ventre depuis trois jours entiers, comme il nous parut par sa grande corruption, étant resté au passage durant tout ce temps, sans que la nature l'eût pû pousser dehors, nonobstant toute la bonne conduite dont sa Sagefemme avoit usé pour la bien assister durant tout son travail. Mais outre l'âge par trop avancé de cette femme, & l'extrême grosseur de son enfant mort, qui faisoient la grande difficulté de son accouchement, c'étoit une femme d'une habitude excessivement replete, & qui avoit été surprise dès le jour précedent d'une très-violente convulsion, étant d'ailleurs sujette par sa disposition naturelle, à tomber assez souvent dans cet accident dès avant

sa

sa grossesse, & comme on avoit essayé durant cinq jours qu'elle fut en travail toutes sortes de remedes, pour lui procurer un accouchement naturel, jusques à la saigner trois fois du bras, à cause de son extrême plenitude, & à lui faire prendre même un leger purgatif, & qu'il n'y avoit plus aucun lieu d'esperer qu'elle pût jamais accoucher d'elle-même, je fus obligé à l'instante priere de son mari, & de tous les assistans, de lui tirer du ventre ce gros enfant mort, m'étant servi pour ce faire, de l'instrument de mon invention appellé *Tireteste*, avec lequel je le tirai bien plus facilement qu'on n'auroit pas pû faire avec les crochets ordinaires: mais cette operation quoique faite sans causer aucune violence à la mere, lui fut inutile comme je l'avois bien prédit à tous les assistans, qui m'avoient obligé par leur grande instance de l'entreprendre, car elle ne laissa pas de mourir une heure après que je l'eus ainsi accouchée, lui étant encore survenu pour lors une autre convulsion. C'est ainsi que meurent presque toutes les femmes dont la corruption de l'enfant mort en leur ventre, contribuë à rendre la convulsion qui leur arrive beaucoup plus maligne & funeste.

OBSERVATION DLXXXIII.

D'une jeune femme, qui quoique son hymen *ne fût perforé que d'un petit trou de la grosseur d'un tuyau de plume à écrire, n'avoit pas laissé de concevoir sans introduction du membre viril.*

LE 30. Mars 1690. j'ai vû une jeune femme mariée seulement depuis deux mois & demi, qui étoit grosse depuis ce temps-là, ainsi qu'il me parut par plusieurs signes qui le faisoient manifestement connoître, quoique son *hymen*, ou clôture virginale, ne fût ouvert que d'un simple petit trou proportionné à la grosseur d'un tuyau de plume à écrire, à travers laquelle ouverture cette femme avoit conçû, sans aucune introduction du membre viril. Sa Sagefemme qui étoit presente, lorsque je l'examinai, n'ayant pas pû, faute de capacité suffisante, reconnoître cette disposition, avoit dit à son mari qu'elle n'auroit jamais d'enfans, dont je la désabusai, en l'assurant que sa femme étoit veritablement grosse, de quoi je le persuadai facilement, en lui faisant entendre qu'il suffisoit pour la conception que la semence eût été déchargée au droit du petit trou de l'*hymen*,

quoiqu'il n'y eût eu aucune introduction du membre viril ; & qu'au reste il étoit facile d'ouvrir la clôture virginale de sa femme par l'incision de la simple membrane qui en fermoit l'entrée, afin qu'il pût ensuite accomplir plus facilement l'action du coït, avec elle. Mais je lui conseillai d'attendre pour lui faire faire cette operation, qu'elle fût grosse de quatre mois accomplis, afin qu'ayant passé le terme le plus ordinaire des fausses couches, qui est environ le troisiéme mois, sa grossesse étant plus stable, elle fût pour lors moins ébranlée par la douleur qu'elle pourroit souffrir en cette operation. Cet exemple nous fait assez connoître qu'une femme peut bien concevoir, ainsi que j'ai déja dit, sans aucune introduction du membre viril, comme celle-ci avoit très-certainement fait, aussi-bien qu'une autre femme dont j'ai parlé en l'Observation CDLXXXIX.

OBSERVATION DLXXXIV.

D'un enfant vivant qui fut malheureusement tiré du ventre de la mere avec les crochets.

LE 12. Avril 1690. je vis une femme qui avoit été accouchée il n'y avoit que quatre jours, par un Chirurgien qui ayant crû que son enfant étoit mort en son ventre, & s'étant malheureusement trompé, l'avoit tiré avec des crochets, ce qui fut cause de la mort de ce pauvre enfant, qui vécut encore un jour après avoir été tiré de la sorte avec trop de précipitation, parce que cette femme avoit eu auparavant, à ce que l'on me dit, un accès de convulsion ; mais comme il n'y avoit pas un jour qu'elle étoit en travail, & que c'étoit son quatriéme enfant, & qu'il venoit naturellement, je crûs autant que j'en pûs juger, par le recit qui m'en fut fait, qu'elle auroit bien pû en accoucher d'elle-même sans la cruelle précipitation qu'eut ce Chirurgien de lui tirer ainsi son enfant du ventre. Lorsque je fus appellé pour voir cette femme, je la trouvai ayant une fiévre continuë avec une grande oppression & un petit poulx fort frequent, pour lesquels accidens son Medecin l'avoit fait saigner depuis les quatre jours qu'il y avoit qu'elle étoit accouchée, quatre fois du bras & deux fois du pied : mais nonobstant le mauvais état où elle étoit, qui donnoit lieu de croire qu'elle étoit en très-grand danger de la vie, elle ne laissa pas de ré-

chaper & de se bien porter dans la suite. Le cruel & malheureux exemple de cet enfant fait bien voir que l'on ne peut apporter trop de précaution, pour connoître certainement si un enfant est mort au ventre de la mere, avant que de se servir d'instrumens pour l'en tirer, afin de ne pas traiter comme mort celui qui est vivant; car quel horrible spectacle aux yeux de tout le monde de voir ce pauvre enfant vivant, à qui cet imprudent Chirurgien avoit fracassé toute la tête avec les crochets dont il s'étoit si malheureusement servi, pour le tirer du ventre de sa mere en un état aussi affreux qu'il étoit pitoyable.

Observation DLXXXV.

De l'accouchement d'une femme qui avoit une grande perte de sang.

Le 22. Avril 1690. j'ai accouché une femme d'un enfant mâle qui vint naturellement; mais la mere fut surprise dès le commencement de son travail d'une assez grande perte de sang, pour donner sujet d'en craindre un fâcheux évenement; laquelle perte de sang venoit de ce que l'enfant avoit le col embarrassé du cordon de l'ombilic; ce qui ayant beaucoup accourci la longueur de ce cordon, avoit commencé à faire détacher l'arrierefaix, & avoit été ainsi cause de cette perte de sang; à quoi avoit encore fort contribué le grand ébranlement que cette femme avoit souffert en allant par trop en carosse durant tous les jours précedens, ce qui avoit été cause que son enfant s'étoit ainsi embarrassé de son cordon, qui outre le tour qu'il faisoit au col, repassoit encore par dessous le bras de l'enfant: cependant cette femme qui avoit été ainsi sur le point d'avoir un très-dangereux accouchement, à cause de cette perte de sang qui commençoit déja à être fort considerable, ne laissa pas d'accoucher assez heureusement, & de se bien porter ensuite, & son enfant aussi, à quoi j'aidai beaucoup, en rompant les membranes des eaux de l'enfant aussi-tôt qu'elles commencerent à se préparer, afin de donner lieu à la tête de l'enfant d'être plus facilement & plus promptement poussée au passage à travers la rupture de ses membranes, sans faire détacher davantage l'arrierefaix avant la sortie de l'enfant, comme elles auroient pû faire si je les eusse laissées entieres, étant continuellement agitées par la forte impulsion des douleurs du travail.

Observation DLXXXVI.

D'une femme qui avoit depuis trois ans de grandes pertes de sang, & un scyrrhe carcinomateux de tout le corps de la matrice.

Le 30. Mai 1690. je vis une femme âgée de quarante-cinq ans, qui depuis trois ou quatre ans étoit fort incommodée de grandes pertes de sang, & d'un scyrrhe carcinomateux de tout le corps de la matrice, qui excedoit la grosseur de deux poings; & quoique son orifice interne qui participoit aussi de cette dureté scyrrheuse, ne me parut pas ulceré, je crûs néanmoins que cette femme mourroit très-certainement de cette maladie, qui me parut être d'autant plus incurable, qu'elle étoit devenuë habituelle depuis un si long-temps, & qu'elle lui étoit arrivée dans le plus mauvais âge des femmes, qui est celui de quarante-cinq ans, où elle étoit; auquel âge la nature commence ordinairement à être tout-à-fait déreglée dans l'évacuation des menstruës.

Observation DLXXXVII.

D'une femme sterile à cause de l'extrême petitesse de l'orifice interne de sa matrice.

Le 3. Juin 1690. une femme âgée de vingt-quatre ans, vint chez moi me consulter au sujet de sa sterilité, étant mariée depuis six ans sans avoir pû devenir grosse, comme elle auroit fort desiré. L'ayant examinée je trouvai l'orifice interne de sa matrice extrêmement petit, de la figure d'un bout de fuseau, ce qui étoit cause que cet orifice ne se pouvant pas assez dilater pour recevoir la semence de son mari, cette femme en étoit renduë sterile; à quoi contribuoit encore beaucoup l'évacuation de ses mois qui étoit toûjours très-petite à ce qu'elle me dit.

OBSERVATION DLXXXVIII.

De l'accouchement d'une femme, dont l'enfant ſe portoit aſſez bien, quoiqu'elle eût eu une perte de ſang, n'étant groſſe que de deux mois.

LE 6. Juin 1690. j'ai accouché une femme d'un enfant mâle qui vint naturellement, & qui ſe portoit aſſez bien, quoique la mere eût eu une perte de ſang lorſqu'elle n'étoit groſſe que de deux mois, & qu'elle eût encore eu vers le huitiéme mois de ſa groſſeſſe un flux de ventre durant deux ou trois jours qui l'avoit beaucoup fatiguée, nonobſtant quoi elle coucha aſſez heureuſement; mais elle anticipa la fin de ſon neuviéme mois de neuf ou dix jours, comme il paroiſſoit à la médiocre groſſeur de ſon enfant, qui étoit juſtement proportionné au terme dont la mere étoit groſſe; car l'on doit remarquer que l'enfant profite & groſſit toûjours à proportion du long ſéjour qu'il fait dans le ventre de la mere: c'eſt ce qui fait que l'on voit que tous les enfans qui paſſent le terme ordinaire de l'accouchement, qui eſt la fin du neuviéme mois, ſont toûjours d'autant plus gros, que leur naiſſance eſt differée d'un plus grand nombre de jours par delà ce terme.

OBSERVATION DLXXXIX.

D'une femme qui portoit ſa matrice tout-à-fait précipitée depuis ſix mois entiers qu'elle lui pendoit juſqu'au milieu des cuiſſes.

LE 26. Juin 1690. je réduiſis une deſcente de matrice à une pauvre femme, qu'elle n'avoit jamais pû remettre depuis ſix mois entiers qu'elle la portoit tout-à-fait précipitée, lui pendant d'une groſſeur extraordinaire juſques au milieu des cuiſſes, avec de très-grandes incommoditez, dont elle fut entierement ſoulagée auſſi-tôt que je lui eus réduit cette partie en ſa ſituation naturelle, & que je lui eus mis un peſſaire dans le col de la matrice pour empêcher la récidive de ſa chute. Ce qui avoit rendu la réduction de la matrice de cette femme ſi difficile, qu'elle n'avoit jamais pû venir à bout de la remettre, étoit l'extrême groſſeur de cette partie, cauſée par la continuelle fluxion d'humeurs

qui s'y portoient durant qu'elle étoit au dehors, étant ainsi tombée.

Observation DXC.

De l'accouchement d'une femme grosse de deux enfans, dont le premier vint naturellement, & le second présentoit l'épaule.

Le 29. Juin 1690. j'ai accouché une femme de deux enfans mâles vivans, dont le premier vint naturellement; mais comme le second se présentoit par l'épaule, cette mauvaise situation qui ne permettoit pas qu'il pût être poussé dehors en cette posture, m'obligea de le retourner pour le tirer par les pieds, comme je fis immédiatement après la sortie du premier. Ces deux enfans n'avoient qu'un seul délivre qui leur étoit commun, & la mere accoucha quinze jours avant la fin du neuviéme mois, & avoit eu les jambes fort enflées vers la fin de sa grossesse, comme il arrive presque toûjours aux femmes qui sont grosses de plusieurs enfans. Cette enflure des jambes & des pieds leur arrivant à cause de l'extrême compression que les grosses veines *Iliaques* reçoivent par la grande étenduë de la matrice, qui fait que le mouvement du retour du sang ne se faisant pas pour lors si facilement qu'à l'ordinaire dans ses veines, les parties inferieures du corps les plus éloignées, qui sont les pieds & les jambes, deviennent toutes tumefiées, à cause du trop long séjour des humeurs superfluës qui s'amassent en ces parties, qui ne peuvent que difficilement renvoyer par les veines tout le sang qu'elles ont facilement reçû par l'impulsion des arteres.

Observation DXCI.

D'une femme qui mourut d'une grande perte de sang, n'ayant soupçon de grossesse que de deux mois & demi.

Le 4. Juillet 1690. je vis une femme qui ayant un soupçon de grossesse depuis deux mois & demi, fut surprise d'une si grande perte de sang, qu'elle en tomba plusieurs fois en foiblesse, & avoit même eu des mouvemens convulsifs avant que je fus appellé pour la voir : je la trouvai presque réduite à l'extrémité, & en une si grande foiblesse, que je crus qu'elle mourroit dans

peu, comme il arriva une heure après que je l'eus vûë en ce mauvais état, les convulsions qui étoient survenuës à sa grande perte de sang m'ayant paru être un très-funeste préſage : il est néanmoins si rare de voir mourir des femmes par de semblables pertes de sang dans un soupçon de grossesse aussi peu avancé, que je n'ai jamais vû que celle-là qui en ait perdu la vie, les pertes de sang qui arrivent dans le temps de la grossesse, étant ordinairement d'autant moins dangereuses, que la grossesse est moins avancée, quoique ce même accident soit assez souvent funeste aux femmes qui en sont surprises dans les derniers mois de leur grossesse. Le mari de cette femme me dit qu'un Chirurgien qui l'avoit vûë le même jour avant moi, avoit voulu tenter de la délivrer d'un faux germe qui étoit retenu en sa matrice, mais qu'il n'avoit pas pû en venir à bout, à quoi je ne trouvai aussi aucune disposition, l'orifice interne de la matrice ne m'ayant pas paru assez ouvert pour pouvoir faire extraction de ce corps étrange sans une trop grande violence. Cela me fit juger que les convulsions dont cette femme avoit été surprise, qui contribuerent beaucoup à la faire ainsi mourir, pouvoient bien peut-être avoir été causées par quelque violence que ce Chirurgien avoit faite à cette femme, pour tâcher à la délivrer de ce faux germe qui fut trouvé dans sa matrice en faisant ouverture de son corps après sa mort.

OBSERVATION DXCII.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant étoit mort en son ventre depuis plus de dix jours.

LE 20. Juillet 1690. j'ai accouché une femme au terme de six mois & demi de sa grossesse, d'un enfant qui étoit mort en son ventre depuis plus de dix jours, ainsi qu'il me parut par sa corruption, la mere ayant eu il y avoit un mois une grande frayeur d'une blessure qu'un autre enfant qu'elle avoit s'étoit faite ; laquelle frayeur ayant vrai-semblablement débilité celui dont elle étoit grosse, avoit beaucoup contribué à le faire mourir d'autant plûtôt dans la suite, par un coup qu'elle se donna elle-même sur le ventre, en lassant le corps de robe de son enfant, dont le lacet échappa subitement en se rompant en sa main. Cette femme nonobstant cet accident qui pouvoit lui être fu-

neste, à cause de la contusion que la matrice pouvoit avoir reçûë par le coup qu'elle-même s'étoit ainsi donné sur le ventre, se porta bien après que je l'eus délivrée de cet enfant mort.

Observation DXCIII.

D'une femme grosse de six mois & demi qui mourut avec son enfant mort en son ventre, par une fièvre continuë avec une esquinance.

Le 13. Juillet 1690. je fus appellé pour secourir, s'il eût été possible, une femme grosse de six mois, que je trouvai pour lors réduite à l'extrêmité par une fièvre continuë avec une esquinance mortelle, ayant déja eu il y avoit un an, à ce que me dit son Medecin, un crachement de sang avec une grande oppression de poitrine : mais comme le mauvais état present de la malade qui étoit agonisante, ne permettoit pas d'avoir aucune esperance qu'elle pût jamais échaper, & qu'elle n'étoit pas en travail, je me contentai de faire le prognostic que je devois sur son état moribond, qui fut qu'elle ne passeroit pas la journée sans mourir, comme il arriva effectivement, étant expirée une heure ensuite avec son enfant dans le ventre, d'où il fut tiré immediatement après la mort de la mere, ayant encore alors quelque petit reste de vie, comme on le reconnut par quelque legere palpitation vers la région de son cœur. On doit remarquer que comme l'état de grossesse est ordinairement valetudinaire aux femmes-mêmes qui sont du meilleur temperament, celles qui d'ailleurs étoient sujettes avant leur grossesse à quelque infirmité considerable, comme cette femme dont je viens de rapporter l'exemple, qui étoit sujette à une grande oppression de poitrine, ne manquent pas d'en être encore beaucoup plus incommodées dans cet état, qu'elles n'étoient auparavant : de sorte qu'elles y sont pour lors d'autant plus en danger de la vie, que l'on ne peut pas dans le temps de la grossesse leur faire si facilement tous les remedes qui leur conviennent en un autre temps.

OBSERVATION DXCIV.

D'une femme qui mourut le ſixiéme jour après ſon accouchement, par une inflammation de matrice qui lui cauſa des convulſions.

LE même jour 31. Juillet 1690. je vis une femme accouchée depuis quatre jours, d'un enfant qui venant le cul devant étoit péri en cette poſture, par le peu d'induſtrie qu'eut la Sage-femme à le dégager auſſi promptement du paſſage qu'elle auroit dû faire pour le ſauver. Après que cette femme eût été ainſi accouchée par ſa Sagefemme, ſon ventre reſta preſque auſſi gros que ſi elle eût eu encore un enfant dedans, ayant même une dureté fort conſiderable vers le côté gauche de la matrice, avec inflammation de cette partie, où elle ſentoit une très-grande douleur, ayant de plus une groſſe fiévre avec une grande difficulté de reſpirer; outre leſquels accidens il étoit encore ſurvenu à cette femme au quatriéme jour une forte convulſion, qui fut ſuivie de pluſieurs autres durant deux jours, qui la firent enfin mourir le ſixiéme jour après ſon accouchement, comme je l'avois bien prédit en la voyant en un ſi mauvais état; à quoi pouvoit peut-être avoir beaucoup contribué la violence que la Sagefemme pouvoit avoir faite à la matrice par ſon peu de dexterité, en accouchant cette femme de ſon enfant qui s'étoit préſenté en mauvaiſe poſture.

OBSERVATION DXCV.

De l'accouchement d'une femme qui avoit eu une perte de ſang preſque continuelle durant les quatre premiers mois de ſa groſſeſſe.

LE 1. Août 1690. j'ai accouché une femme au terme de huit mois de ſa groſſeſſe, d'un enfant mort en ſon ventre ſeulement depuis dix-huit ou vingt heures, comme il me parut par le battement que je ſentis au cordon de cet enfant, qui étoit tombé hors de la matrice dès le jour précedent, ſans que j'euſſe pû le contenir réduit, après l'avoir tenté par pluſieurs fois inutilement, parce que la matrice n'étoit alors dilatée que pour le ſeul paſſage de ce cordon, qui étoit continuellement pouſſé au dehors à chaque douleur que la mere avoit. Cette femme avoit

eu une petite perte de sang presque continuelle durant les quatre premiers mois de sa grossesse; après quoi s'étant assez bien portée, elle eut tout d'un coup un écoulement d'une grande abondance d'eau par la matrice, accompagné d'une mediocre perte de sang durant cinq ou six jours, ensuite de quoi le cordon du nombril de son enfant fut poussé dehors, comme j'ai dit. Mais quoique dans le commencement que ce cordon sortit, j'y sentisse un battement qui me faisoit manifestement connoître que cet enfant étoit vivant, je jugeai plus à propos de le laisser au danger où il étoit de mourir, que de risquer certainement la vie de la mere, comme il auroit fallu faire pour dilater de force la matrice pour en tirer l'enfant, qui d'ailleurs seroit indubitablement mort par la violence qu'il auroit soufferte dans cette operation. C'est pourquoi je patientai jusques à ce que la mere eût eu des douleurs suffisantes à la faire accoucher naturellement, ce qui n'arriva que le lendemain matin. Son enfant qui étoit mort, comme j'ai dit, commençoit déja quand je le tirai, à se corrompre à un tel degré, que l'épiderme du *Scrotum* s'en séparoit facilement; mais la mere nonobstant sa délicatesse, & tous les accidens qui lui étoient arrivez dans le temps de sa grossesse & de son accouchement, se porta bien ensuite.

Observation DXCVI.

D'une femme qui fut délivrée d'un faux germe dans lequel il y avoit un petit fétus, *qui n'étoit pas plus gros qu'un grain de froment.*

Le 17. Août 1690. j'ai délivré une femme d'un faux germe qui lui avoit causé une grande perte de sang, dans lequel je trouvai un petit *fétus* qui n'étoit pas plus gros qu'un grain de froment, ce qui faisoit manifestement connoître que toutes ces sortes de prétendus faux germes ne sont veritablement que des arrierefaix de *fétus* avortons de cette nature. Cette femme croïoit pour lors être grosse de deux mois & demi, ou environ, & me dit qu'elle avoit été fort agitée par le rude ébranlement d'un carosse de voiture il y avoit trois semaines, ce qui ayant apparemment détruit le principe de vie de ce petit *fétus* dès ce temps-là, avoit été cause de son avortement dans la suite, joint à la foiblesse naturelle de ce même *fétus*, qui auroit dû être bien

plus grand, s'il avoit été vigoureux dès le temps de sa conception.

OBSERVATION DXCVII.

D'une femme qui avorta d'un petit enfant de trois mois & demi, après avoir pris mal-à-propos un remede purgatif.

LE 28. Août 1690. je vis une femme qui étoit avortée, il n'y avoit qu'une heure, d'un petit enfant de trois mois & demi, dont le cœur palpitoit encore assez manifestement; lequel accident étoit arrivé à cette femme par un remede purgatif qu'elle avoit pris ce même jour, par le mauvais conseil de son Médecin, qui prétendoit purger son estomac d'une bile qui lui causoit des dégouts dont elle se plaignoit, ne prenant pas garde que ces sortes de dégouts sont ordinaires dans le temps de la grossesse; outre que tous les remedes purgatifs ne convenoient point à cette femme en l'état où elle étoit, ayant pour lors une petite perte de sang depuis cinq ou six jours, de sorte que sa grossesse, qui quoiqu'ébranlée par cette petite perte de sang, auroit néanmoins pû se rétablir, vû la vigueur qu'avoit ce petit *fétus* dont elle avorta, fut entierement détruite par ce purgatif ordonné si mal-à-propos par ce Médecin, qui n'avoit pas pû croire que cette femme fût grosse d'enfant, comme je l'en avois assuré, s'imaginant qu'elle ne pouvoit pas être grosse que de quelque faux germe, que la nature avoit même tenté d'expulser par cette petite perte de sang qui avoit paru. Cette femme étant ainsi avortée de ce petit *fétus* vivant, l'arrierefaix resta dans la matrice, qui s'étant fermée incontinent après l'expulsion de l'enfant, ne permettoit pas qu'on l'en pût tirer sans faire une trop grande violence à cette partie, qui lui auroit été plus préjudiciable que le remede ne lui eût été salutaire. C'est pourquoi je jugeai qu'il étoit plus à propos d'en commettre en ce temps l'operation à la nature. Mais cet arrierefaix ainsi resté lui causa trois jours ensuite une si grande perte de sang, qu'elle en tomba en de très-grandes foiblesses, qui m'obligerent de lui tirer ce corps étrange, ayant trouvé pour lors la matrice assez dilatée pour le faire sans violence, après quoi cette femme revint peu à peu en convalescence; mais elle eut un très-sensible regret de n'avoir pas suivi le salutaire conseil que je lui avois donné avant son avortement, qui étoit de se contenter pour tout re-

mede du seul repos & d'une saignée du bras que je lui avois fait faire, à cause de la petite perte de sang qu'elle avoit.

OBSERVATION DXCVIII.

D'une femme qui deux jours après être heureusement accouchée, eut un flux de ventre accompagné de fièvre & de petits mouvemens convulsifs des mains.

LE même jour 28. Août 1690. je vis une femme qui étoit accouchée heureusement il y avoit cinq jours, & s'étoit assez bien portée durant les deux premiers jours; mais il lui étoit survenu ensuite un flux de ventre accompagné de fièvre, qui l'ayant beaucoup affoiblie, donnoit lieu d'en craindre une mauvaise issuë, & d'autant plus qu'elle avoit pour lors de temps en temps certains tressaillemens en maniere de petits mouvemens convulsifs des mains, avec une très-grande douleur de tête, qui étoit encore augmentée par la forte imagination qu'elle avoit, que son mal venoit de ce que n'ayant pas pû m'avoir pour la secourir dans ce dernier accouchement, comme j'avois fait dans tous ses precedens, elle avoit été obligée à mon defaut d'avoir recours à un autre Chirurgien de mes confreres, dont elle croyoit n'avoir pas été bien accouchée, mais sans sujet, puisqu'elle s'étoit assez bien portée durant les deux premiers jours, & que les accidens qui lui étoient arrivez ensuite, n'avoient rien qui pût faire croire ce qu'elle s'étoit imaginée; de sorte qu'il étoit nécessaire, lorsque je la vis en cet état, de lui guérir en même temps l'esprit & le corps. Je commençai d'abord par l'esprit, en la persuadant qu'elle avoit été bien accouchée par ce Chirurgien, & après cela l'ayant fait saigner une fois du pied pour suppléer au défaut de l'évacuation de ses vuidanges, & encore une autrefois du bras, son flux de ventre & la fièvre, & tous les autres accidens cesserent au bout de cinq ou six jours, après quoi elle se porta bien.

OBSERVATION DXCIX.

D'une femme qui accoucha au terme de huit mois, ayant une fiévre double tierce continuë.

LE 9. Septembre 1690. j'ai accouché une femme au terme de huit mois de ſa groſſeſſe, d'un petit enfant mâle vivant, dont la naiſſance avoit été accelerée d'un mois entier, par une fiévre double tierce continuë, dont la mere étoit malade depuis ſept ou huit jours, pour laquelle on l'avoit ſaignée deux fois du bras: elle accoucha néanmoins aſſez heureuſement, vû l'état de ſa maladie; mais après cela ſa fiévre s'étant encore redoublée durant deux ou trois jours, je fus obligé de la faire ſaigner du pied, pour ſuppléer au défaut de l'évacuation de ſes vuidanges, enſuite de quoi elle ſe porta bien; ce ſimple remede ayant beaucoup contribué à la guérir entierement de ſa maladie, qui avoit donné ſujet de craindre que s'étant encore augmentée après ſon accouchement, elle n'en mourût peu de temps enſuite, comme on le voit aſſez ſouvent arriver en d'autres femmes pour de ſemblables maladies, & principalement en celles qui ont la poitrine mauvaiſe.

OBSERVATION DC.

D'une femme qui ayant eu la petite verole il y avoit deux mois, accoucha au terme de ſix mois & demi d'un enfant mort, qui avoit plus d'une vingtaine de puſtules de cette même maladie.

LE 15. Septembre 1690. j'ai accouché une femme au terme de ſix mois & demi de ſa premiere groſſeſſe, d'un enfant qui préſentoit les pieds, mort en ſon ventre depuis deux ou trois jours que la mere avoit ſouffert une violente contorſion des reins, qui ayant fait détacher en partie ſon arrierefaix, lui avoit cauſé une perte de ſang, qui parut dès le commencement de ſon travail. Il y avoit pour lors deux mois que cette femme avoit eu la petite verole; & quoiqu'elle en fût bien guérie depuis tout ce temps, il paroiſſoit neanmoins au corps de ſon enfant plus d'une vingtaine de veritables puſtules de cette maladie, d'où l'épiderme s'enlevoit facilement en les touchant legerement du bout du doigt. Cela faiſoit voir manifeſtement que la maladie de la mere s'étoit com-

muniquée à l'enfant, ce qui n'arrive pas toûjours; car j'ai vû d'autres enfans ausquels il ne paroissoit aucune marque de cette maladie que leur mere avoit euë aussi dans le temps de la grossesse. J'en ai rapporté un exemple en l'Observation DLXXVI. où j'ai dit que cette maladie contagieuse ne se communique pas toûjours de la mere à l'enfant, qui en est preservé par son principe de vie particulier, qui purifie le sang infecté qu'il reçoit de sa mere pour sa nourriture.

OBSERVATION DCI.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant qui étoit mort depuis huit jours présentoit le cul devant.

LE 5. Octobre 1690. j'ai accouché une femme au terme de huit mois & demi de sa grossesse, d'un enfant qui presentoit le cul devant, & qui étoit mort en son ventre depuis huit ou neuf jours, qu'elle ne l'avoit point senti remuer après avoir reçû un coup de poing qu'un autre petit enfant de quatre ans lui donna par inadvertance sur le ventre: & comme le cordon du nombril de cet enfant mort étoit fort corrompu, il se rompit en la voulant délivrer de son arrierefaix, qui étant d'ailleurs d'une substance scyrrheuse, fut cause que j'eus d'autant plus de difficulté à le tirer de la matrice, après que le cordon en eût été ainsi rompu. C'étoit de ces sortes d'arrierefaix épais & durs, qui ont comme un cercle graisseux au milieu de leur surface; qui font toûjours plus de peine à tirer de la matrice que les autres, parce qu'ils ne s'enfilent pas si facilement dans le passage quand on en tire le cordon, que les arrierefaix qui sont moins épais, & d'une substance plus molle & pliable. Ayant ainsi délivré cette femme de son enfant mort & de son arrierefaix, dont le cordon s'étoit rompu, elle se porta bien ensuite.

OBSERVATION DCII.

De l'accouchement d'une femme, qui après avoir été bien délivrée de ſon arrierefaix, vuida encore le jour enſuite un petit corps de la groſſeur d'une moitié de noix, avec une petite portion de membranes.

LE 31. Octobre 1690. j'ai accouché une femme d'un enfant mâle qui vint naturellement; mais la mere avoit eu un mois auparavant des douleurs reglées durant cinq ou ſix heures, comme ſi elle eût été dès-lors en travail; leſquelles douleurs ne venoient que de l'agitation de ſon enfant, qui s'étoit tourné dès ce temps-là: & le lendemain que j'eus accouché & délivré cette femme, elle vuida encore une petite portion de membranes, & un petit corps iſolé de la groſſeur d'une moitié de noix, de ſubſtance un peu plus ferme que celle de l'arrierefaix, qui paroiſſoit avoir été formé hors de la circonſcription du veritable corps de l'arrierefaix, & qui s'étant trouvé un peu plus adherent à la matrice, n'en avoit pas été tiré avec l'arrierefaix, dont il avoit été pour lors ſéparé avec la petite portion de membranes qui l'y joignoient auparavant. Ce ſont de ces ſortes de corps ainſi ſéparez de la circonſcription du propre corps de l'arrierefaix, que l'on prend quelquefois, mais abuſivement pour des faux germes.

OBSERVATION DCIII.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant par la groſſeur extraordinaire de ſa tête, étoit reſté durant trois jours au paſſage où il étoit mort.

LE 4. Novembre 1690. j'ai accouché une jeune femme de ſon premier enfant, qui pour la groſſeur extraordinaire de ſa tête, étoit reſté durant trois jours au paſſage, & y étant mort ſans que la mere en pût accoucher, m'obligea de le tirer avec l'inſtrument de mon invention appellé *Tireteſte*, par le moyen de quoi je ſauvai la vie à cette femme, qui ſeroit indubitablement morte dans peu, ſi je ne lui euſſe donné ce ſecours qui lui fut ſalutaire. Mais comme la tête de ſon enfant avoit très-fortement comprimé le col de la veſſie, durant le long-temps qu'elle

étoit demeurée arrêtée au passage, cette femme eut après être accouchée une issuë involontaire de son urine durant cinq ou six jours; mais elle se porta bien ensuite, & urina volontairement sans aucune incommodité. Il faut remarquer qu'après ces sortes d'accouchemens fâcheux, où l'enfant a demeuré durant un trop long-temps au passage, le col de la vessie qui en a été trop violemment comprimé, venant à s'enflammer dans la suite, il y survient quelquefois une pourriture gangreneuse, qui est cause qu'il s'y fait une fistule incurable, qui succede à la perte de substance de cette partie, comme il étoit arrivé à deux femmes, dont j'ai rapporté les exemples dans les Observations LXXVI. & DLXXVII. Mais lorsque l'issuë involontaire de l'urine ne vient que d'une simple débilité de cette même partie, pour avoir seulement souffert une trop violente compression, & qu'il n'y est arrivé aucune pourriture après l'accouchement, cette incommodité n'est que passagere, comme elle fut en la femme dont je viens de rapporter l'exemple.

OBSERVATION DCIV.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant présentoit le bras replié, & le cordon de l'ombilic.

LE 18. Novembre 1690. je fus appellé pour secourir une femme qui étoit en un laborieux travail, dont l'enfant présentoit le bras replié, & le cordon de l'ombilic qui ne sortoit pas néanmoins dehors, mais l'un & l'autre étant restez au passage, & le cordon de l'ombilic n'étant pas refroidi, & ayant encore un battement très-sensible, qui marquoit que l'enfant étoit vivant. Lorsque j'eus connu les choses en cet état, je repoussai entierement ce bras, aussi-bien que le cordon de l'ombilic, jusques au derriere de la tête de l'enfant qui étoit assez proche du passage, où je la laissai bien située, après quoi je commis le reste de l'operation à la nature; assurant la Sagefemme qui m'avoit fait appeller pour secourir cette femme, qu'elle accoucheroit naturellement, ayant remedié, comme je viens de dire, à l'empêchement qui y étoit auparavant; ce qui arriva une heure ensuite ainsi que je lui avois dit, la mere & l'enfant se portant bien tous deux.

OBSERVATION DCV.

D'une femme qui après être accouchée assez heureusement, eut au troisiéme jour une grande oppression, avec un transport au cerveau qui se termina par un flux de ventre.

LE 29. Novembre 1690. je vis une femme qui étoit accouchée assez heureusement depuis six jours, nonobstant quoi il lui étoit survenu au troisiéme jour une grande oppression de poitrine, avec un transport au cerveau qui se termina par un flux de ventre, qui lui étant venu depuis un jour, avoit détourné & évacué une partie des humeurs qui avoient causé le transport au cerveau; mais l'oppression de poitrine restoit toûjours assez grande avec un petit poulx fréquent, pour laquelle oppression je la fis saigner du pied, afin de prévenir le danger où je la voyois, qui étoit d'autant plus grand, que cette femme avoit très-mauvaise poitrine, ayant craché du sang par plusieurs fois dans le temps de sa précedente grossesse: & comme j'avois assisté cette femme dans tous ses autres accouchemens, ensuite desquels elle s'étoit toûjours assez bien portée; & que ne m'ayant pas pû avoir dans le temps de ce dernier comme elle avoit desiré, pour lui donner le même secours, elle avoit été obligée à mon défaut de se servir de l'assistance d'une Sagefemme, qui l'avoit néanmoins accouchée fort heureusement: elle s'étoit imaginée qu'elle n'en avoit pas été bien délivrée; de sorte que cette pensée qu'elle s'étoit très-fortement imprimée dans l'esprit, avoit beaucoup contribué à lui causer le transport au cerveau, qui lui étoit arrivé dans le temps de la fiévre de son lait; & son oppression de poitrine ne venoit que de la mauvaise disposition qui étoit en elle dès avant son accouchement: cependant cette femme, nonobstant ces fâcheux accidens, ne laissa pas de se bien porter après que je l'eus fait saigner du pied, ainsi que j'ai dit, pour suppléer au défaut de l'évacuation de ses vuidanges, qui étant très-petites, avoit beaucoup contribué à son oppression de poitrine & au transport au cerveau qui lui étoient arrivez au troisiéme jour après son accouchement.

Observation DCVI.

De l'accouchement d'une femme au terme de neuf mois, dont l'enfant se portoit bien, quoiqu'elle eût eu une perte de sang durant quinze jours vers le commencement du second mois de sa grossesse.

Le même jour 29. Novembre 1690. j'ai accouché une femme au terme de neuf mois entiers, d'une fille qui se portoit très-bien, quoique la mere eût eu durant quinze jours une perte de sang vers le commencement du second mois de sa grossesse; laquelle perte de sang lui étant arrivée à peu près dans le temps que l'évacuation de ses menstruës devoit se faire, si elle n'eût pas été grosse, donnoit quelque lieu pour lors de douter de sa grossesse, & pouvoit faire croire ensuite que cette femme ne seroit devenuë grosse qu'après cette perte de sang qui avoit duré quinze jours, & que cela étant, elle seroit accouchée justement à sept mois & demi, & non pas au terme de neuf mois entiers comme j'ai dit: mais la grosseur de son enfant qui avoit toutes les proportions d'un enfant parfaitement à terme, prouvoit bien manifestement que cette femme étoit déja grosse d'un mois lorsque cette perte de sang lui arriva, outre qu'elle avoit déja eu auparavant les dégouts, les vomissemens, & tous les autres signes qu'elle avoit eus dans le commencement de ses autres précedentes grossesses. C'est pourquoi l'ayant jugée grosse dès avant le temps de cette perte de sang, je la fis saigner du bras, & lui conseillai le repos au lit, avec une abstinence entiere du coït durant quelque temps, même après que sa perte de sang fut cessée, afin d'éviter mieux par cette longue abstinence la récidive de cet accident; moyennant quoi elle fut préservée du grand danger où elle étoit pour lors d'avorter dès le commencement du second mois de sa grossesse, qui fut ainsi préservée salutairement pour la mere & pour l'enfant jusqu'à terme.

OBSERVATION DCVII.

De l'accouchement d'une femme qui avoit une grande perte de sang, son enfant se présentant outre cela par l'épaule.

LE 9. Décembre 1690. j'ai accouché une femme au terme de sept mois, laquelle étoit en grande perte de sang, causée par le détachement de son arrierefaix qui se préſentoit le premier au passage, l'enfant se préſentant outre cela par l'épaule, ce qui m'obligea de le retourner pour le tirer par les pieds, comme je fis, afin de remedier à cette perte de sang qui commençoit à devenir excessive. J'exemptai par ce salutaire secours la mere du grand danger où elle étoit, & je tirai son enfant vivant, qui autrement auroit péri sans baptême dans le ventre de sa mere, tant à cause de cette grande perte de sang qu'elle avoit, qu'à cause de la mauvaise situation en laquelle il se préſentoit.

OBSERVATION DCVIII.

Du laborieux accouchement d'une femme qui étoit en travail depuis sept jours entiers, son enfant étant resté mort au passage.

LE 25. Décembre 1690. j'ai accouché une femme qui étoit en travail de son premier enfant depuis sept jours entiers, sans pouvoir accoucher. L'âge avancé de cette femme qui avoit plus de quarante ans, la groſſeur de son enfant qui étoit son premier, & les mauvaises douleurs qu'elle avoit toûjours eûës avoient été cause que son enfant étoit resté au passage, & y étoit mort depuis plusieurs jours, nonobstant toute la bonne conduite dont la Sagefemme de cette femme avoit usé durant tout son travail; de sorte que n'y ayant plus aucune esperance qu'elle pût jamais accoucher d'elle-même, je fus obligé de lui tirer son enfant mort, m'étant servi pour faire plus facilement cette laborieuse opération, de l'instrument de mon invention nommé *Tiretête*; sans lequel secours, qui fut tout-à-fait salutaire à cette femme, elle seroit indubitablement morte dans peu. Ayant été appellé pour voir cette femme quelques jours devant que de l'accoucher, j'avois bien prévû la difficulté de son accouchement, tant à cause de son âge trop avancé pour un premier accouchement, que par la consideration de l'extrême groſſeur

de la tête & de la largeur des épaules de son mari, qui me faisoient conjecturer que l'enfant qui en avoit été engendré, ressemblant par la grosseur de ces mêmes parties à son pere, ne manqueroit pas, comme il arrive ordinairement aux enfans de tels peres, de rendre l'accouchement de sa mere des plus laborieux & difficiles.

OBSERVATION DCIX.

D'une femme qui eut un très-laborieux travail de son premier enfant qui présentoit le bras avec la tête.

LE 31. Janvier 1691. j'ai accouché une jeune femme âgée de vingt ans, de son premier enfant qui étoit un garçon, qui présentoit le bras avec la tête, ses eaux s'étant écoulées dès le commencement du travail, ce qui fut cause qu'il en fut rendu des plus laborieux. Je repoussai le bras de l'enfant jusques au derriere de sa tête, aussi-tôt que je le pûs faire, afin de lui donner lieu de venir naturellement, comme il vint en effet; mais ce ne fut qu'après que la tête eut demeuré au passage près de deux jours entiers, nonobstant quoi il vint vivant; mais étant pour lors très-foible, & ayant une fort grosse tumeur au-dessus de la tête causée par la grande compression que cette partie avoit reçûë durant toute la longueur du temps qu'elle avoit été ainsi arrêtée entre les os du passage de la mere, laquelle compression avoit été si extrême, que le cuir chevelu se mortifia entierement en deux endroits, vers les deux côtez de la tête à l'opposite l'un de l'autre, de la largeur du bout du doigt, jusqu'à découvrir l'os même d'un côté de la largeur de l'ongle du petit doigt. Cet enfant revint néanmoins de la grande foiblesse en laquelle il étoit, par les bons soins que j'en eûs, & la grosse tumeur du dessus de sa tête que cette grande compression y avoit causée, se dissipa peu à peu dès le jour même, comme il arrive assez ordinairement; & les escarres de ces deux endroits du cuir chevelu qui avoient été mortifiez, en étant tombez, les deux petits ulceres qui resterent en ces mêmes endroits guérirent après quelque temps, l'un en dix ou douze jours, & l'autre en trente-cinq jours seulement, à cause de l'os qui s'étoit découvert; après quoi ce même enfant qui avoit couru un si grand risque de la vie, en demeurant si long-temps la tête arrêtée au passage, se porta parfaitement bien & la mere aussi.

OBSERVATION DCX.

D'une femme qui accoucha d'un enfant mort sept jours après l'écoulement de ses eaux.

LE 1. Février 1691. j'ai accouché une jeune femme de son premier enfant, qui étoit un gros garçon, dont les eaux s'étoient écoulées depuis sept jours sans aucune douleur : la mere ayant fait une chute sur les genoux un jour avant l'écoulement de ses eaux, & ayant négligé de garder le repos qui lui étoit nécessaire après cette chute, cet enfant vint mort ; le travail de la mere, qui dura dix-huit heures, ayant été fort laborieux, nonobstant quoi j'esperois qu'il viendroit vivant ; car une heure devant que la mere accouchât, je sentois mouvoir manifestement la tête de cet enfant au passage, laquelle ayant, selon l'apparence, fortement comprimé le cordon de l'ombilic, qui s'étoit peut-être glissé interieurement à côté d'elle durant cette derniere heure qu'elle resta fort engagée dans le passage, avoit été cause de la mort de l'enfant, comme je l'ai vû arriver en d'autres semblables occasions, parce que l'enfant ne peut pas vivre un seul quart d'heure dans le ventre de la mere, lorsque le mouvement du sang qui est destiné à le vivifier durant tout le temps qu'il y séjourne, vient à être entierement intercepté par une exacte compression du cordon de l'ombilic, dans les vaisseaux duquel ce sang doit avoir nécessairement un libre cours, jusqu'à ce que l'enfant ayant été mis hors de la matrice, puisse au défaut de ce sang être vivifié d'une autre maniere, par l'air qu'il vient à respirer incontinent après qu'il est né ; de sorte qu'étant privé du premier, il a nécessairement besoin de l'autre ; & n'en pouvant joüir durant qu'il est encore au ventre de la mere, il suffoque aussi-tôt qu'il vient à être privé des deux en même temps.

OBSERVATION DCXI.

De l'accouchement d'une femme dont les eaux se préparerent, & percerent comme à l'ordinaire, quoiqu'elle en eût vuidé tout d'un coup une très-grande abondance deux jours auparavant.

LE 4. Février 1691. j'ai accouché une femme d'un très-gros garçon qui vint naturellement, dont les eaux se préparerent, & les membranes se percerent comme à l'ordinaire, un seul demi-quart d'heure devant qu'elle accouchât, quoiqu'elle eût déja vuidé une grande abondance d'eau tout d'un coup sans douleur deux jours auparavant; de sorte qu'on auroit pû croire que cette premiere abondance d'eau qu'elle avoit vuidée, venoit d'une espece d'hydropisie de matrice séparée des véritables eaux de l'enfant: mais j'ai de la peine à être persuadé qu'il se fasse jamais dans la matrice dans le temps de la grossesse, aucune hydropisie particuliere hors des membranes de l'enfant; car si l'on voit quelquefois des femmes vuider beaucoup d'eau plusieurs jours devant que d'être en travail, ces premieres eaux ne viennent ordinairement que d'une rupture qui se fait aux membranes qui les contiennent, en un endroit plus superieur & plus foible que celui qui correspond justement à l'orifice interne de la matrice, comme il étoit arrivé à cette femme dont je viens de parler.

OBSERVATION DCXII.

D'une femme qui accoucha heureusement d'un gros enfant à terme, quoiqu'elle eût eu une perte de sang n'étant grosse que de six semaines, qui lui dura près de trois mois.

LE 15. Février 1691. j'ai accouché une femme d'un gros enfant mâle qui vint naturellement, & qui se portoit très-bien, quoique la mere eût eu une médiocre perte de sang, qui lui arriva n'étant grosse que de six semaines, & lui dura près de trois mois sans discontinuer, que quelquefois quatre ou cinq jours, jusqu'à ce qu'étant grosse de quatre mois & demi, cette perte de sang cessa pour lors tout-à-fait, & cette femme se porta assez bien ensuite, sinon qu'elle fut fort incommodée de douleurs de reins & dans le

ventre durant tout le cours de sa grossesse, à cause que le cordon de l'ombilic de son enfant étoit de la moitié plus court qu'il ne devoit être, ce qui faisoit que l'enfant ne pouvant pas se remuer avec une entiere liberté, tirailloit en se remuant, l'arriere-faix attaché au fond de la matrice. Cette femme ne pouvoit pas se persuader dans le commencement que cette perte de sang lui arriva, qu'elle fût grosse comme je l'en assurois, & eut encore bien plus de peine à le croire quand elle vit cette même perte de sang lui durer si long-tems; de sorte qu'elle s'imaginoit qu'il étoit entierement impossible qu'une grossesse aussi ébranlée qu'étoit la sienne, qu'elle croyoit pour lors n'être qu'une fausse grossesse, pût jamais se rétablir, comme je lui en donnois l'esperance, pourvû qu'elle suivît le conseil que je lui donnai, qui fût de se faire saigner deux fois du bras, & de se tenir en grand repos au lit durant tout le temps de cette perte de sang, & de s'abstenir entierement du coït encore quelque temps après que sa perte de sang fût cessée, pour éviter qu'elle ne vînt nouvellement à être excitée par cette action; ce qu'ayant fait fort exactement, comme je lui avois conseillé, elle conserva sa grossesse jusqu'à terme, & accoucha enfin heureusement de cet enfant mâle, dont elle eut une joye d'autant plus grande, qu'ayant plusieurs autres enfans qui n'étoient que des filles, elle avoit passionnément desiré, aussi-bien que son mari, d'avoir ce garçon, qui la consola de la grande contrainte qu'elle avoit euë de se tenir en repos au lit durant un si long-temps.

Observation DCXIII.

D'un enfant de deux ans qui avoit de fréquens mouvemens convulsifs causez par la douleur de ses deux grosses dents.

Le 13. Mars 1691. je fis ouverture des gencives d'un enfant âgé de deux ans, qui avoit depuis deux ou trois jours de fréquens mouvemens convulsifs, avec une grosse fiévre, causez par la grande douleur que lui faisoient ses deux grosses dents superieures, qui ayant eu jour par la petite incision que je fis sur la gencive, sortirent facilement; après quoi les accidens qui n'étoient causez que par la trop grande distension douloureuse des gencives enflammées, cesserent aussi-tôt, & l'enfant se porta bien ensuite, ainsi qu'il est

arrivé à plusieurs autres enfans, à qui j'ai fait la même opération en pareille nécessité.

OBSERVATION DCXIV.

D'une femme qui avoit une excessive perte de sang, causée par la rétention de l'arrierefaix d'un enfant de trois mois, dont elle étoit avortée.

LE 16. Mars 1691. je délivrai une femme qui étoit avortée depuis deux heures d'un enfant de trois mois, mort en son ventre depuis huit ou dix jours, comme il paroissoit à sa corruption; sa Sagefemme faute de suffisante capacité en son art, ne l'ayant pas pû délivrer de l'arrierefaix, qui étant retenu en la matrice, lui avoit causé une si excessive perte de sang, qu'elle couroit un grand risque d'en perdre la vie, si je ne l'eusse promptement délivrée de cet arrierefaix, comme je fis, aprés quoi cette perte de sang cessa, & cette femme se porta bien ensuite.

OBSERVATION DCXV.

D'une femme qui avorta d'un petit fétus *de la grosseur d'une mouche à miel, comme il lui étoit déja arrivé quatre autres fois depuis deux ans.*

LE 23. Avril 1691. j'ai vû une femme qui venoit d'avorter d'un petit *fétus*, de la grosseur d'une mouche à miel, que la nature avoit expulsé d'elle-même, sans aucun accident considerable, cette femme ayant pour lors soupçon d'être grosse de deux mois & demi. C'étoit le cinquiéme avortement qu'elle avoit eu de cette nature depuis deux ans à ce même terme ou environ. Cet exemple fait voir qu'il y a certaines femmes qui avortent aussi facilement qu'elles conçoivent; mais le meilleur conseil que l'on puisse donner à ces sortes de femmes, pour les préserver de si fréquens avortemens, est qu'elles s'abstiennent entierement du coït durant cinq ou six mois entiers, afin que leur matrice étant fortifiée par le repos durant tout ce temps, elle puisse mieux retenir la conception qui s'y fait ensuite: il est bon aussi qu'elles s'abstiennent d'aller en carosse dans le temps de leur grossesse, & encore plus dans d'autres voitures plus secoüantes; & il est même quelquefois nécessaire pour une plus grande

grande précaution, qu'elles ſe tiennent au lit, & qu'elles évitent le coït, pour ne pas trop ébranler par cette ardente action leur débile groſſeſſe. Cependant il ſe rencontre peu de femmes qui veüillent ſuivre ſans répugnance ce ſalutaire conſeil, pour conſerver avec plus de ſûreté leur groſſeſſe.

OBSERVATION DCXVI.

D'une femme qui fut délivrée d'un faux germe, qui renfermoit des eaux glaireuſes, au milieu deſquelles il y avoit comme un petit fétus *avorté, qui n'étoit pas plus gros qu'un grain de millet.*

LE 24. Avril 1691. j'ai délivré une femme d'un faux germe, laquelle avoit pour lors ſoupçon d'être groſſe de près de trois mois. Je lui tirai ce faux germe tout entier, contenant encore dans ſes membranes des eaux glaireuſes, au milieu deſquelles on voyoit comme le corps d'un petit *fétus* avorté, qui n'étoit pas plus gros qu'un gros grain de millet; & comme cette femme avoit eu un dévoyement preſque continuel depuis le temps qu'elle croyoit avoir conçû, il y avoit apparence que le principe de vie ayant été détruit en ce *fétus* dès les premiers jours de ſa conception, à cauſe de ce dévoyement, il étoit reſté de la petiteſſe qu'il pouvoit être en ce temps-là; de ſorte que de vrai germe qu'il avoit été dans le commencement, il étoit devenu enſuite ce que l'on appelle ordinairement un faux germe, en y comprenant cette membrane charnuë qui n'eſt véritablement qu'une eſpece d'arrierefaix, dont une conception avortée de la ſorte, eſt envelopée.

OBSERVATION DCXVII.

De l'accouchement d'une femme qui avoit commencé à vuider les eaux de ſon enfant ſept jours auparavant ſans aucune douleur.

LE 22. Mai 1691. j'ai accouché une femme d'un enfant mâle qui vint naturellement à terme, & ſe portoit parfaitement bien, dont elle avoit commencé de vuider les eaux ſept jours auparavant ſans aucune douleur, ayant toûjours continué d'en vuider juſques au jour de ſon accouchement, qui ne laiſſa pas nonobſtant cela d'être fort heureux. Il faut remarquer que lorſque l'on voit

une femme vuider ainsi des eaux de la matrice sans douleur, & sans aucune considerable ouverture de cette partie, l'on ne doit pas toûjours croire pour cela qu'elle soit en travail; car le véritable travail ne commence que lorsque les douleurs surviennent après l'entier écoulement de ces eaux; ce qui arrive ordinairement en ces sortes d'occasions après dix-huit ou vingt heures de temps, quand la femme est véritablement à la fin du terme de sa grossesse: car si elle n'y est pas, l'accouchement peut bien être differé sept jours entiers aprés un pareil écoulement d'eaux, comme en cette femme dont je viens de rapporter l'exemple, mais même encore bien plus long-temps, comme je l'ai vû arriver en plusieurs autres.

Observation DCXVIII.

*D'une femme grosse à qui un Chirurgien avoit fait fort à contre-temps l'operation de la fistule à l'*anus, *qui la fit accoucher au terme de huit mois, & mourir trois jours ensuite.*

Le 13. Juin 1691. je vis une jeune femme accouchée depuis deux jours de son premier enfant, au terme de huit mois, à laquelle un Chirurgien avoit fait fort à contre-temps depuis trois semaines l'operation de la fistule à *l'anus*, avec des incisions vers une des fesses de la longueur de la paume de la main, & de profondeur de trois travers de doigt. Si j'eusse été appellé devant que de faire une si grande operation à cette femme, j'aurois été du sentiment de lui faire seulement une simple ponction avec la lancette, pour donner issuë à la matiere de l'abscès qui s'étoit formé en cette partie, & de differer cette dangereuse operation jusques après son accouchement, qui ayant été acceleré par les cruelles douleurs que cette femme souffroit journellement en pensant son énorme playe, & étant arrivé dans une disposition fiévreuse où elle étoit pour lors, la mit en un très-évident péril de la mort, que je crûs lui devoir certainement arriver dans peu lorsque je la vis, ainsi que je le connus par la grande tension douloureuse de son ventre, par la fiévre maligne, avec une grande oppression dont elle étoit travaillée, ayant un petit poulx dur & très-fréquent, & de grandes foiblesses, avec une entiere suppression de ses vuidanges; de sorte que l'on pouvoit manifestement connoître en ce temps, que cette operation lui avoit été un remede beaucoup plus préjudiciable que sa maladie, comme je l'avois bien dit à un de mes Confreres avec lequel j'avois

déja vû cette femme douze ou quinze jours avant ſon accouchement. Elle mourut un jour après que je l'eus vûë cette derniere fois en un ſi mauvais état. Cet exemple prouve bien qu'on ne doit pas traiter que paliativement ces ſortes de maladies aux femmes groſſes, & les autres qui demandent des operations trop conſiderables, que l'on ne peut entreprendre qu'avec un très-grand danger dans le temps de la groſſeſſe.

OBSERVATION DCXIX.

D'une femme qui après une perte de ſang durant ſix ſemaines, avorta d'un enfant de cinq mois, ayant vuidé quelques jours auparavant pluſieurs caillots de ſang endurcis.

LE 16. Juin 1691. je vis une femme qui étoit accouchée toute ſeule le jour précedent, d'un enfant de cinq mois ou environ, qui vint mort, quoique la mere l'eût ſenti mouvoir un jour auparavant. La cauſe de cet avortement venoit de ce que cette femme étant groſſe de deux mois ſeulement, avoit été bleſſée par un homme de ſes amis, qui ne la croyant pas groſſe l'avoit fortement embraſſée par le corps pour la faire ſauter par divertiſſement, ce qui lui cauſa dans ce moment une grande douleur dans le ventre, & lui fit vuider dès le lendemain beaucoup d'eau tout d'un coup par la matrice, ſans rendre aucune autre choſe en ce temps; mais un mois enſuite elle eut un perte de ſang qui lui dura près de ſix ſemaines, avec quelque interruption par intervalles, ayant même vuidé en un jour pluſieurs caillots de ſang endurcis, qu'un Médecin de ſes proches parens, & un Chirurgien de mes confreres avoient pris par inadvertance pour de véritables morceaux de chair membraneuſe, ce qui leur faiſoit croire que cette femme n'étoit point groſſe d'enfant, quoique je leur certifiaſſe le contraire, en leur faiſant voir manifeſtement à l'un & à l'autre que ces prétendus morceaux de chair que cette femme avoit vuidez, n'étoient que de purs caillots de ſang, qu'ils avoient pris pour des parties de quelque corps étrange en maniere de *Mole*, ou faux germe, les aſſurant au ſurplus, comme j'avois fait auparavant, qu'elle étoit encore groſſe d'enfant, nonobſtant qu'elle eût vuidé ces prétendus corps étranges; ce qu'ils ne voulurent pas croire, tant ils furent préoccupez de leur erreur, juſqu'à ce que cette femme fût accouchée, ainſi que j'ai dit, de cet enfant quelques jours enſuite de notre conference,

comme je leur avois prédit. Cet exemple fait voir qu'il n'y a pas lieu de s'étonner grandement si des Gardes d'accouchées, & des Sage-femmes se trompent assez souvent, en prenant des caillots de sang pour des faux germes, puisque des Médecins & des Chirurgiens s'y trompent aussi quelquefois. Mais à la verité je fus fort surpris de voir que ce Chirurgien, qui faisoit une particuliere profession des accouchemens depuis un très-long temps, s'étoit si lourdement trompé, à ne pas reconnoître le grossesse de cette femme, & à prendre les simples caillots de sang qu'elle avoit vuidez quelques jours avant l'avortement de son enfant, pour des corps étranges, dont il croyoit que la matrice s'étoit entierement délivrée sans que cet enfant y eût resté, comme il avoit fait, aussi-bien que son arrierefaix entier.

Observation DCXX.

De l'accouchement d'une femme qui avoit une perte de sang assez considerable, & qui dix-huit jours ensuite fut surprise d'une forte convulsion.

Le 18. Juin 1691. j'ai accouché une femme qui avoit une perte de sang assez considerable. Je l'avois vûë dix heures avant qu'elle eût été surprise de cet accident; auquel temps je lui avois conseillé pour le prévenir de se faire saigner du bras, comme elle auroit fait le jour ensuite si son travail ne s'étoit pas déclaré: elle témoignoit néanmoins avoir quelque répugnance à ce remede, à cause de la crainte qu'elle avoit que n'étant seulement grosse que de huit mois moins quelques jours, il ne la fit accoucher avant terme, comme elle disoit lui être arrivé en sa premiere grossesse, où elle étoit accouchée au même terme d'un enfant mort, après avoir été saignée, attribuant sans sujet au remede le mauvais évenement qu'il n'avoit point causé, lequel ne provenoit que de la mauvaise disposition qui étoit en elle; de sorte que n'ayant pas été saignée cette derniere fois comme à la premiere, elle connut bien qu'elle n'avoit pas eu raison en son premier sentiment. Ce dernier enfant dont j'accouchai cette femme, étoit un trés petit garçon, qui à cause de sa naissance prématurée de près de cinq semaines, ne vécut que quinze jours, & la mere, qui d'ailleurs étoit d'une assez mauvaise complexion, fut surprise au dix-huitiéme jour de son accouchement d'une forte convulsion, qui avoit été précedée durant quel-

ques jours d'un très-grand mal de tête ; laquelle convulsion m'obligea de la faire saigner deux fois du pied, après quoi elle se porta bien.

OBSERVATION DCXXI.

D'une femme qui eut une considerable perte de sang, causée par un faux germe que la nature tentoit d'expulser, & dont elle ne se délivra que par la suppuration.

LE 23. Juin 1691. je vis une femme qui ayant un soupçon de grossesse de près de trois mois, fut surprise d'une perte de sang assez considerable, causée par un faux germe que la nature tentoit d'expulser : mais la matrice ne s'étant pas ouverte dans ce premier effort à proportion de la grosseur de ce corps étrange, comme je ne trouvai pas lieu pour lors de le tirer par l'operation de la main, & que la perte de sang commençoit à cesser, je jugeai plus à propos d'en commettre entierement l'expulsion à la nature, qui ne s'en délivra que par la suppuration qui s'en fit durant quinze jours entiers. Cette femme ayant eu pendant tout ce temps des excrétions purulentes de la matrice, qui avoient une odeur très-fetide, comme il arrive ordinairement en ces occasions, ne laissa pas de se bien porter ensuite, sans que la rétention de ce corps étrange lui eût causé aucun autre accident que celui de la puanteur de ces excrétions de la matrice, qui étant à la fin devenuës saines, & sans mauvaise odeur, & d'une couleur naturelle, firent connoître que la nature avoit entierement achevé son operation avec plus de sureté, que si l'on eût fait quelque violence à la matrice pour la dilater suffisamment, afin d'en tirer ce corps étrange par l'operation de la main, que l'on ne doit entreprendre, s'il n'y a pas d'accident trop pressant, que lorsque la matrice est assez dilatée pour la pouvoir souffrir sans violence.

OBSERVATION DCXXII.

D'une femme qui accoucha d'un gros enfant qui se portoit très-bien, quoiqu'elle eût eu les fièvres durant la plus grande partie du temps de sa grossesse.

LE 26. Juin 1691. j'ai accouché une femme d'un gros enfant mâle qui se portoit très-bien, quoique la mere eût eu les fièvres durant la plus grande partie du temps de sa grossesse : mais elle étoit en assez bonne santé, & n'avoit plus de fièvre depuis quinze jours lorsque je l'accouchai, ce qui fit qu'elle porta son enfant jusques à la fin du neuviéme mois, & qu'elle évita le danger qu'elle auroit couru après son accouchement, s'il fût arrivé prématurément dans le temps qu'elle avoit la fièvre : & comme son enfant ne se ressentoit point de la foiblesse de sa mere, ni de l'état valétudinaire où elle avoit été durant un si long-temps, cela faisoit voir que cet enfant, par la vigueur particuliere de son principe de vie séparé de celui de sa mere, ayant purifié le sang corrompu qu'il en avoit reçû pour sa nourriture, durant tout le temps de la maladie qu'elle avoit euë, n'avoit pas laissé cependant de prendre tout son accroissement, & de se porter aussi-bien que si elle n'eût pas été malade, comme il paroissoit manifestement par la grosseur & par la force qu'il avoit quand il vint au monde.

OBSERVATION DCXXIII.

D'une femme à qui l'on fit fort mal à propos la ponction du ventre, prétendant la guérir de l'hydropisie qui lui étoit survenuë depuis quatre mois qu'elle étoit avortée d'un enfant mort au cinquiéme mois de sa grossesse.

LE 11. Juillet 1691. j'ai vû une femme âgée de vingt-deux ans, qui étoit avortée depuis quatre mois de son premier enfant, mort en son ventre au cinquiéme mois de sa grossesse, sans aucune cause manifeste, sinon qu'elle avoit eu un mois auparavant beaucoup de fatigue durant une maladie qui étoit survenuë à son mari, le ventre de cette femme ayant commencé à se tumefier extraordinairement douze ou quinze jours avant qu'elle

se délivrât de cet enfant mort, urinant très-peu pour lors; de sorte que cet avortement lui étant arrivé en cet état, elle eut ensuite très-peu de vuidanges, son ventre restant toûjours beaucoup enflé durant un mois entier; après quoi il devint presque à l'ordinaire, cette femme ayant pris par l'ordonnance des plus habiles Médecins de la Bretagne, où elle étoit alors, beaucoup de remedes pour le faire désenfler; mais elle demeura peu de temps en cet état; car huit jours ensuite son ventre recommença à se tumefier de jour en jour, jusqu'à devenir au point où il étoit lorsque je la vis; étant aussi enflé que si elle eût été grosse de sept mois entiers: mais cette enflure ne venoit que d'une simple hydropisie du ventre. Cependant comme cette femme n'avoit pas eu ses menstruës depuis son avortement, on pouvoit soupçonner qu'avec cette hydropisie du ventre elle auroit pû être grosse, comme j'en ai vû plusieurs exemples, & l'être devenuë depuis trois mois, dans le temps que son ventre étoit revenu en son état naturel, qui étoit un mois après l'avortement qu'elle avoit eu: mais l'ayant examinée, je ne trouvai aucune disposition en sa matrice qui pût me faire soupçonner qu'elle fût grosse. C'est pourquoi je l'assurai que l'éminence de son ventre n'étoit causée que par une véritable hydropisie. Trois célebres Médecins qui la virent avec moi dans le même temps, lui conseillerent l'operation de la ponction du ventre, comme le plus sûr moyen de la guérir de son hydropisie, à ce qu'ils prétendoient; mais je fis mon possible pour l'en dissuader, lui conseillant de se faire saigner pour suppléer au défaut de l'évacuation de ses menstruës, dont la suppression avoit beaucoup contribué à lui causer cette hydropisie, réfutant l'erreur de ceux qui répugnoient à ce remede, pour la croyance qu'ils avoient qu'il pourroit encore augmenter l'hydropisie, en leur faisant connoître que toutes les experiences journalieres faisoient assez voir que les femmes ne deviennent jamais hydropiques, pour quelques fréquentes saignées qu'on leur fasse, & quelques abondantes pertes de sang qu'elles ayent; & que celles à qui cette maladie arrive, sont celles qui ont une suppression, ou une notable diminution de leurs menstruës; & comme je crûs que la grande obstruction des reins de cette femme avoit pû contribuer avec la suppression de ses mois, à lui causer son hydropisie du ventre, je lui conseillai encore d'user du bain d'eau tiéde & des eaux minerales, afin que l'obstruction des reins & de la matrice pût plus facilement être dégagée par ces remedes. Mais le conseil de ces trois Méde-

cins contraire au mien fut suivi, leurs voix ayant été comptées, sans peser la mienne appuyée de mes raisons ; ce qui fut cause du malheur de cette femme, à qui ils firent faire quelques jours ensuite la ponction du ventre par un Chirurgien de mes confreres, qui conjointement avec ces Médecins donna à cette femme une esperance d'autant plus grande & certaine, à ce qu'il prétendoit, de la réüssite de cette operation, que son hydropisie étoit récente : de sorte qu'étant remplie de cette vaine esperance, elle souffrit que ce Chirurgien lui fît une ponction au ventre, par laquelle lui ayant tiré une assez grande abondance d'eau, elle en parut d'abord soulagée durant le premier jour ; mais quelques jours ensuite elle se trouva plus mal qu'à l'ordinaire, & ses jambes qui n'étoient pas enflées avant cette operation, se tumefierent beaucoup, ce qui étoit un très-mauvais présage ; & son ventre s'étant ensuite renflé par de nouvelles eaux, on lui réïtera encore par plusieurs fois la même ponction ; mais fort inutilement ; car elle mourut enfin quelques mois ensuite à la campagne, où ses Médecins lui avoient conseillé de s'en retourner toute moribonde qu'elle étoit, pour éviter les justes reproches qu'elle avoit sujet de leur faire, de lui avoir conseillé un remede qui lui fut plus funeste que sa maladie n'étoit d'elle-même : car étant aussi récente qu'elle étoit en une jeune femme de son âge, qui n'avoit pas d'autre incommodité de son hydropisie que l'oppression qu'elle lui causoit par intervalles, il y avoit apparence qu'elle en auroit guéri, si elle eût suivi le bon conseil que je lui avois donné.

OBSERVATION DCXXIV.

De l'accouchement d'une femme qui avoit une grande perte de sang, causée par le détachement de l'arrierefaix.

LE 20. Juillet 1691. j'ai accouché une femme au huitiéme mois de sa grossesse, d'un enfant mort en son ventre, par une grande perte de sang dont elle fut surprise, laquelle venoit du détachement de l'arrierefaix, comme il parut par plusieurs gros caillots de sang noir qui étoient fortement adherens à la moitié de la face interne de cet arrierefaix, qui s'étoit prématurément détaché de la matrice avant la sortie de l'enfant, ce qui avoit

avoit été cause de sa mort au ventre de la mere. Comme cette perte de sang, quoique très-abondante, n'avoit pas encore été jusqu'à causer des foiblesses à cette femme, & qu'elle avoit des douleurs, qui quoique de mauvaise espece, ne laissoient pas de donner esperance qu'elle pourroit accoucher de cet enfant qui se présentoit naturellement, je jugeai qu'il étoit plus à propos d'en commettre l'expulsion à la nature, en lui aidant par la rupture des membranes des eaux, lorsqu'elles seroient en état de les pouvoir percer, que de risquer à faire trop de violence à la mere, pour précipiter l'extraction de cet enfant mort; ce qui réüssit comme je l'avois préjugé, aussi-tôt que j'eus rompu les membranes des eaux, donnant lieu par ce moyen à la tête de l'enfant d'être poussée dehors avec moins de difficulté. Un mois avant que j'accouchasse cette femme, il lui avoit paru un petit commencement de cette perte de sang durant deux jours, qui avoit néanmoins entierement cessé par une saignée du bras que je lui fis faire pour lors, & par le repos qu'elle garda durant dix ou douze jours : mais comme son enfant avoit le col embarrassé du cordon de son ombilic, dont la longueur étoit pour ce sujet fort accourcie, cela fut cause que cet enfant ne pouvant pas se mouvoir librement, sans tirailler en même temps l'arrierefaix, il s'en fit dans la suite un détachement prématuré, qui excita enfin cette grande perte de sang, qui fit périr l'enfant dans le ventre de sa mere, qui par le secours que je lui donnai en son accouchement, évita le péril où cette grande perte de sang la pouvoit mettre.

OBSERVATION DCXXV.

D'une femme qui ayant la cuisse & la jambe droite paralytiques, étoit devenuë grosse d'un enfant dont elle avorta au quatriéme mois, sa grossesse ayant été toûjours ignorée jusqu'à ce temps-là.

LE 21. Juillet 1691. je vis une femme âgée de vingt-cinq ans, nouvellement revenuë de *Bourbon*, où elle avoit été prendre les eaux minerales, pour une paralysie de toute la cuisse & de la jambe droite, qui lui étoit restée d'une espece d'apoplexie où elle étoit tombée, qui fut suivie de la paralysie de la moitié du corps du même côté droit, mais qui s'étoit dissipée, à l'exception de la paralysie de la cuisse & de la jambe, qui étoit toûjours demeurée depuis le dernier accouchement que cette femme avoit eu à terme, il y

avoit un an & demi : & comme après avoir fait beaucoup de remedes pour cette paralysie de la cuisse, on lui avoit enfin conseillé d'aller prendre les eaux de *Bourbon*; s'étant mise en chemin avec son mari qui la conduisoit, elle devint grosse dans ce voyage ; ensuite de quoi s'étant trouvée mal, & étant fort travaillée de suffocations de matrice qui étoient convulsifs; mais croyant que toutes les incommoditez que sa conception récente lui causoit, ne venoient que de la fatigue qu'elle avoit euë dans son voyage, elle ne laissa pas de prendre les eaux de *Bourbon;* & de se faire donner la douche avec ces eaux sur la cuisse, & d'user des bains & de la saignée du pied, & de beaucoup d'autres remedes qu'on lui fit ensuite dans l'ignorance de sa grossesse, lesquels la firent enfin avorter d'un enfant de quatre mois, mort en son ventre depuis long-temps, ainsi qu'il parut par sa corruption. Mais étant ainsi avortée de cet enfant, elle ne fut pas délivrée en même temps de l'arrierefaix, qui étant resté dans la matrice, lui causa des suffocations convulsives, qui obligerent un Chirurgien de tenter à la délivrer de cet arrierefaix retenu ; ce qu'il fit seulement six heures après cette avortement, & avec beaucoup de peine, n'étant pas bien expert en ces operations, ce qui a pû contribuer dans la suite à une tumeur extrêmement douloureuse que cette femme avoit vers la région *Iliaque* gauche, qui se communiquoit à la partie laterale de la matrice de ce même côté, qui étoit oppositе à celui de la cuisse paralytique. Cette tumeur douloureuse que l'on ne sentoit que dans le profond, ne venoit que de la fluxion qui se renouvelloit de temps en temps vers ce côté-là, l'autre côté de la matrice, qui étoit celui de la cuisse paralytique, n'étant aucunement sensible, & étant plûtôt déprimé que tumefié : Mais ces accidens venoient principalement de ce que cette femme depuis dix mois qu'elle étoit ainsi avortée, n'avoit pas eu l'évacuation de ses menstruës aussi abondante qu'elle avoit coutume auparavant ; ce qui étoit cause que depuis tout ce temps elle étoit sujette à une excrétion continuelle de fleurs blanches, dont l'acrimonie l'incommodoit beaucoup, & lui donnoit lieu de craindre que ces fleurs blanches ne vinssent de quelque disposition ulcereuse de la matrice. Cependant je ne trouvai pas pour lors aucun ulcere formé en sa matrice, qui fût manifeste au toucher; mais elle y avoit un sentiment si douloureux vers le côté gauche, qui étoit celui de cette tumeur, que je crus qu'il y avoit une grande communication de l'un à l'autre, & que cette continuelle excrétion de fleurs blanches dont cette femme étoit fort incommodée, n'étoit qu'une es-

pece d'excrétion purulente de quelque ulcere, qui étant en la partie interieure de la matrice, ne pouvoit pas être sensible au toucher; & comme cette femme qui étoit venuë expressément à *Paris* pour me consulter sur ses indispositions, s'en retourna à la campagne dans son séjour ordinaire, après que je lui eus donné conseil sur le mauvais état où elle étoit quand je la vis, je n'ai point sçû ce qui lui est arrivé depuis ce temps-là; mais je crus pour lors qu'elle ne passeroit pas un an sans mourir.

OBSERVATION DCXXVI.

D'une femme qui avorta d'un enfant de quatre mois & demi, qui présentoit un pied avec sortie du cordon de l'ombilic.

LE 22. Juillet 1691. j'ai délivré une jeune femme qui venoit d'avorter d'un enfant de quatre mois & demi, que sa Sage-femme avoit reçû sans la pouvoir délivrer de l'arrierefaix, dont le cordon s'étoit rompu. Cette femme étoit tombée sur les genoux il y avoit douze jours; & au lieu de se tenir en repos après cette chute, elle n'avoit pas laissé d'aller le jour même en carosse, ce qui fut cause qu'elle fut surprise de grandes douleurs dans le ventre dès le lendemain; pour raison de quoi m'ayant consulté, je lui conseillai de se faire saigner du bras, & de se tenir au lit; ce qu'ayant fait, ses douleurs se calmerent entierement; mais quelques jours après lui étant survenu un flux de ventre durant trois jours, ce nouvel accident ayant renouvellé ces douleurs, la fit avorter de cet enfant, qui fut ondoyé par la Sagefemme, sur un pied qu'il présenta d'abord que les membranes des eaux eurent été percées, ce qui étoit arrivé dès le jour précedent, ce pied étant sorti avec le cordon de l'ombilic, au battement duquel l'on connoissoit manifestement que l'enfant étoit vivant: mais comme c'étoit le premier enfant de cette femme, & que la matrice n'étoit pour lors que très-peu dilatée, joint à ce que cet enfant qui n'étoit qu'un avorton, avoit été ondoyé comme j'ai dit, je conseillai à sa Sagefemme d'attendre à en faire extraction que la matrice fût passablement dilatée, pour éviter la violence qu'il eût fallu faire à la mere, qui auroit pû lui être préjudiciable, sans pouvoir être utile à cet enfant avorton, dont le foible & tendre corps auroit pû se démembrer, si on se fût efforcé de le tirer devant que la matrice eût été suffisamment ouverte.

Observation DCXXVII.

D'une femme qui quoique féconde, ayant été volontairement sterile durant plusieurs années, étoit enfin devenuë véritablement sterile à son grand regret.

Le 28. Juillet 1691. j'ai délivré une femme âgée de trente-cinq ans d'un simple faux germe, laquelle croyoit être grosse de trois mois ou environ. D'abord que cette femme se sentit mal pour cette fausse couche, elle fut fort chagrine, parce qu'ayant espéré qu'étant grosse elle auroit pû avoir un garçon, comme elle auroit bien desiré, elle se voyoit par cet accident frustrée de cette esperance, ayant changé de sentiment avec le temps; car comme elle n'avoit jamais eu que deux filles, de la derniere desquelles je l'avois accouchée il y avoit plus de treize ans, elle avoit été depuis ce temps-là durant plusieurs années du nombre de ces femmes, qui pour conserver leur embonpoint, & ne pas souffrir les incommoditez de la grossesse & les douleurs de l'accouchement, sont volontairement steriles, s'abstenant pour ce sujet de coucher avec leur mari; durant lequel temps étant devenuë fort grasse, de sterile qu'elle avoit été volontairement, elle étoit en l'état présent sterile à son grand regret.

Observation DCXXVIII.

D'une femme grosse de trois mois, qui avorta d'un enfant mort en son ventre par la grande frayeur qu'elle avoit euë du tonnerre.

Le 9. Août 1691. j'ai vû une femme qui étoit avortée il n'y avoit que deux jours, d'un enfant de trois mois, mort en son ventre depuis sept ou huit jours, par une grande & subite frayeur qu'elle avoit eüe d'un grand éclat de tonnerre, étant restée pour lors presque évanoüie, & ayant eu dès le lendemain de cette grande frayeur un commencement de perte de sang, qui lui causa enfin cet avortement; cette seule violente agitation de l'esprit ayant produit en elle le même accident, que la trop grande agitation du corps cause assez souvent en d'autres.

OBSERVATION DCXXIX.

D'une femme très-infirme qui accoucha d'un enfant qui étoit très-fort, quoiqu'elle eût eu une perte de sang qui lui avoit duré plus de six semaines, lorsqu'elle n'étoit grosse que de deux mois.

LE 12. Août 1691. j'ai accouché une femme d'un enfant mâle qui vint naturellement, & qui étoit très-fort, nonobstant l'extrême délicatesse & la grande infirmité de sa mere, qui en accoucha même dix-huit jours devant le terme complet de neuf mois, étant bien certaine, à ce qu'elle me dit, qu'elle ne pouvoit être devenuë grosse, à cause de l'absence de son mari, que du premier jour de Décembre précedent, de sorte qu'elle n'avoit porté cet enfant que huit mois & douze jours : mais outre cela, lorsqu'elle n'étoit grosse que de deux mois, elle avoit eu une perte de sang, qui lui avoit duré plus de six semaines, sans discontinuer que de trois ou quatre jours de fois à autre ; ce qui fut cause qu'elle eut de la peine à croire qu'elle fût grosse, que lorsqu'elle sentit remuer son enfant vers le quatriéme mois ; & elle étoit encore si sujette à un crachement de sang, qu'elle étoit obligée à ne vivre pour toute nourriture que de lait de vache, & de pain trempé dedans, dont elle étoit plus soulagée que de tout autre aliment. La perte de sang qu'elle avoit euë dans les premiers mois de sa grossesse, & le crachement de sang auquel elle étoit ordinairement sujette, m'obligerent à la faire saigner quatre ou cinq fois durant le cours de sa grossesse, & encore une autre fois dans le temps même de son travail, pour éviter que son sang venant à être plus échauffé par les douleurs de son accouchement, il ne s'en fît un trop impetueux mouvement vers sa poitrine ; toutes lesquelles saignées lui ayant été faites fort à propos, furent aussi salutaires à l'enfant qu'à la mere, qui se porta bien après que je l'eus accouchée.

Observation DCXXX.

D'une femme qui vuida de la matrice un petit corps étrange, qu'elle croyoit être un reste d'une prétenduë Mole, *qu'elle avoit vuidée, il y avoit deux mois, après être avortée d'un enfant de trois mois.*

Le 29. Août 1691. je vis une femme, qui le jour précedent avoit vuidé de la matrice un petit corps étrange de consistance charnuë de la largeur d'un double, qu'elle me fit voir, me disant qu'elle étoit avortée il y avoit deux mois, d'un enfant de trois mois, ou environ, & que n'ayant pas été délivrée de l'arrierefaix dans le temps de cet avortement, qui lui étoit arrivé à la campagne, sans être assistée par personnes entenduës en l'art des accouchemens, elle avoit vuidé quatre ou cinq jours ensuite une espece de *Mole*, à ce qu'elle croyoit, grosse & longue comme la main (mais ce n'étoit véritablement que l'arrierefaix qui étoit resté en la matrice) après quoi elle n'avoit plus rien vuidé, ni eu même depuis aucun écoulement de vuidanges, s'étant au reste assez bien portée ensuite, & ses menstruës étant venuës au bout du mois à l'ordinaire, elle avoit vuidé quinze jours après ce petit corps étrange qu'elle me montra, avant la sortie duquel elle avoit vuidé quelque peu d'eau claire, ce qui l'avoit obligée de me demander, dans la croyance qu'elle avoit que ce dernier petit corps étrange étoit quelque portion de cette prétenduë *Mole* qu'elle avoit vuidée après son avortement, qui lui étoit restée en la matrice; mais comme elle n'avoit point eu aucune excrétion durant ce long intervale de temps, & qu'elle avoit eu ensuite ses menstruës à l'ordinaire, je l'assurai que ce dernier petit corps étrange venoit d'une nouvelle conception qui s'étoit faite seulement depuis les quinze jours qu'il y avoit que l'évacuation de ses menstruës s'étoit faite; laquelle récente conception avoit été détruite par un flux de ventre que cette femme avoit eu durant trois ou quatre jours.

OBSERVATION DCXXXI.

D'une femme qui accoucha heureusement d'un enfant qui se portoit très-bien, quoiqu'elle eût eu une fièvre double tierce continuë fort violente durant douze jours, dont elle fut guérie par le quinquina.

LE 12. Septembre 1691. j'ai accouché une femme d'une fille qui vint naturellement, & se portoit très-bien, quoique la mere eût eu il n'y avoit que trois semaines, une fièvre double tierce continuë fort violente durant douze jours, pour raison de quoi je l'avois fait saigner deux fois du bras, & lui avois fait prendre ensuite du *quinquina*, par l'usage duquel elle avoit été parfaitement guérie de sa fièvre, après quoi elle accoucha très-heureusement de cette fille; la mere & l'enfant étant pour lors en bonne santé, & ayant évité par le moyen de ce salutaire remede, le péril que l'un & l'autre auroient couru, si cette fièvre, dont les redoublemens étoient très-violens, avoit continué jusqu'au temps de l'accouchement; car la nature beaucoup affoiblie dans cet état maladif, n'auroit pas pû bien faire l'évacuation des vuidanges de la couche, dont la suppression auroit pû être mortelle à la mere, comme on le voit arriver assez souvent aux femmes qui accouchent malheureusement dans le temps qu'elles sont affligées d'une aussi dangereuse maladie.

OBSERVATION DCXXXII.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant qui étoit mort présentoit le cul devant, & avoit un arrierefaix tout scyrrheux.

LE 3. Octobre 1691. j'ai accouché une femme âgée de trente-cinq ans, au terme de huit mois de sa grossesse, d'un enfant qui présentoit le cul devant, & étoit mort en son ventre depuis plus de huit jours qu'elle ne l'avoit point senti remuer. Cette femme étoit extrêmement valetudinaire, & avoit pour lors les deux jambes fort enflées; elle me dit qu'elle n'avoit point eu d'enfans depuis dix ans; durant tout lequel temps elle avoit été volontairement sterile, ne couchant pas avec son mari, pour éviter de devenir grosse, dans la crainte qu'elle avoit toûjours euë de

mourir en couche, à cause de la difficulté qui se rencontroit ordinairement en ses accouchemens. Cependant elle ne laissa pas de se bien porter, après que je l'eus ainsi délivrée de cet enfant mort & de son arrierefaix; qui étant tout scyrrheux, me parut avoir été la principale cause qui avoit contribué à le faire mourir au ventre de la mere, ce même arrierefaix n'ayant pas pû, à cause de la dureté scyrrheuse de toute sa substance, purifier le sang dont il avoit besoin, ni lui en fournir suffisamment pour sa nourriture au terme avancé où il étoit, comme il avoit fait auparavant, quoiqu'avec assez de peine, à cause de l'obstruction de ses vaisseaux.

OBSERVATION DCXXXIII.

D'une femme qui accoucha au terme de sept mois d'un enfant mort en son ventre par une perte de sang, qui avoit été précedée d'un flux de ventre.

LE 17. Novembre 1691. j'ai accouché une femme d'un enfant de sept mois ou environ, mort en son ventre depuis deux ou trois jours, durant lesquels elle eut des douleurs presque continuelles dans le ventre, sans aucune déclaration de veritable travail; après quoi il lui parut une perte de sang, qui bien qu'elle ne fût que médiocre dans l'apparence exterieure, étoit néanmoins très grande au dedans, ainsi que je le reconnus par la grande quantité de gros caillots de sang qui sortirent de la matrice aussi-tôt que j'eus délivré cette femme de son arrierefaix, & par l'extrême foiblesse où elle étoit avant que d'accoucher, qui m'obligea de rompre les membranes des eaux dès qu'elles furent un peu préparées, afin d'accelerer l'expulsion de cet enfant mort, & d'empêcher par ce moyen l'augmentation de cette perte de sang qui la mettoit au risque de la vie, qu'elle auroit pû perdre sans le salutaire secours que je lui donnai. Cette perte de sang n'avoit pas été précedée d'aucune cause manifeste, sinon d'un flux de ventre dont cette femme avoit été travaillée durant deux ou trois jours avant que cet accident lui eût paru, lequel ne fut funeste qu'à l'enfant, car la mere se porta bien après que je l'eus ainsi accouchée, quoiqu'elle fût d'ailleurs d'une mauvaise constitution, & très sujette à un crachement de sang, sa poitrine ayant été par accident préservée de nouvelle fluxion

fluxion, par la grande diversion d'humeurs qu'avoient fait le flux de ventre & la perte de sang qui avoient precedé.

OBSERVATION DCXXXIV.

D'un enfant d'un an qui avoit une petite tumeur scyrrheuse au bout resté du cordon de l'ombilic, laquelle fut retranchée par une simple ligature.

LE 21. Novembre 1691. je fis une ligature au bout superflu resté au cordon de l'ombilic d'un enfant mâle d'un an, pour en retrancher une petite tumeur scyrrheuse de la grosseur d'une noix, qui s'étoit engendrée à l'extrêmité de ce cordon, après que la partie qui excedoit la ligature que l'on y avoit faite, en fut tombée à l'ordinaire peu de jours ensuite de la naissance de cet enfant. Un Chirurgien qui en avoit accouché la mere, attribuoit la naissance de cette tumeur à la faute de la nourrice, l'accusant de n'avoir pas bien bandé le ventre de l'enfant; mais la nourrice au contraire la rejettoit sur ce même Chirurgien, disant qu'il avoit mal lié ce cordon, ce qui avoit été cause qu'il s'en étoit écoulé des serositez purulentes durant près de six mois; au bout duquel temps il s'y étoit engendré une excroissance de chair qui étoit devenuë scyrrheuse, dont je fis la ligature vers sa baze qui étoit étroite, & où il restoit encore un petit bout de l'ancien cordon, lequel fut entierement retranché par cette simple ligature, qui ayant fait tomber au bout de huit jours tout ce qui en étoit superflu, réduisit l'ombilic de l'enfant en un état naturel; ce qui fit bien connoître à la mere le peu de capacité de ce Chirurgien, qui au lieu de faire à cet enfant la simple operation que que je lui fis, dont un apprentif en l'art auroit été capable, avoit été un an entier à lui faire mettre inutilement des emplâtres, des compresses, & une petite plaque de plomb sur le ventre, dans l'esperance de pouvoir guerir cette tumeur scyrrheuse qui étoit à l'extrêmité de ce petit bout de cordon resté, laquelle au lieu de diminuer, avoit pris de jour en jour un plus grand accroissement.

OBSERVATION DCXXXV.

D'une femme qui étant accouchée très-heureusement, mourut le quatorziéme jour ensuite, ayant esté surprise dès le sixiéme jour d'une fiévre continuë avec transport au cerveau, à quoi avoit contribué le grand chagrin qu'elle eut d'une mauvaise nouvelle.

LE 10. Decembre 1691. j'ai accouché une femme d'un très-gros enfant mâle, qui vint naturellement. Mais quoique cette femme fût accouchée très-heureusement de cet enfant qui étoit fort sain, & que je l'eusse bien délivrée de son arriérefaix qui étoit aussi très-sain & entier, & que le cinquiéme jour de son accouchement je l'eusse trouvée sans aucune fiévre, ayant bien reposé durant toute la nuit, elle fut le jour ensuite surprise d'une fiévre continuë, avec des redoublemens précedez de frisson, & accompagnez de transport au cerveau, & d'inégalité du poulx, ce qui marquoit la malignité de cette fiévre, qui la fit mourir au quatorziéme jour de son accouchement. Lorsque cette femme fut surprise de cette fiévre qui supprima ses vuidanges, je tombai malade par malheur pour elle, & pour moi le même jour, ce qui fut cause que la saignée du pied que j'avois conseillé de lui faire, pour suppléer au défaut de l'évacuation de ses vuidanges, fut differée plus de quatre ou cinq jours, soit par la négligence de ceux qui la virent en mon absence, qui n'insisterent peut-être pas assez fortement, pour faire connoître la nécessité qu'il y avoit de faire ce remede en cette occasion, pour détourner ce transport au cerveau, soit par la répugnance que les parens de la malade pouvoient avoir à cette saignée, qui auroient pû lui être salutaire, si elle eût été faite suivant mon conseil dès le commencement. Par l'ouverture du corps de cette femme après son décès, on trouva sa matrice très-saine; de sorte que l'on ne put attribuer sa mort qu'à un très-sensible chagrin qu'elle avoit eu d'une mauvaise nouvelle qu'on lui avoit dite avant qu'elle fût surprise de cette fiévre & de ce transport au cerveau, & à la forte opinion qu'elle s'étoit mise en tête durant tout le cours de sa grossesse, qu'elle mourroit certainement de cette couche, comme il lui arriva par cas fortuit, sa malheureuse prediction ayant été plus vraye en ce dernier accouchement, qu'elle n'avoit été dans le précedent, où je l'avois déja vûë dans la même opinion, qui s'étant trouvée fausse cette premiere fois, auroit néanmoins pû être aussi veritable que cette derniere, si

la même cause de ce trop sensible chagrin qu'elle avoit eu, y eût pareillement contribué ; car le chagrin n'est jamais plus pernicieux aux femmes que dans le temps de leurs couches.

OBSERVATION DCXXXVI.

D'une femme âgée de soixante-huit ans, qui mourut d'un ulcere carcinomateux de la matrice.

LE 29. Decembre 1691. je vis une femme âgée de soixante-huit ans à laquelle après une entiere cessation de ses menstruës durant vingt années, il étoit arrivé subitement il y avoit deux ans une perte de sang, qui se renouvelloit de temps en temps, avec excretion de caillots, & un continuel écoulement de matiere purulente très-fetide, procedant d'un ulcere carcinomateux de la matrice, que je crus la devoir faire mourir dans peu, comme il arriva quelques mois ensuite que je l'eûs vûë en ce mauvais état : de sorte que l'on doit toûjours considerer ces sortes de pertes de sang qui arrivent aux femmes de cet âge, après une longue cessation de leurs menstruës, comme un signe avantcoureur de leur mort certaine.

OBSERVATION DCXXXVII.

De l'accouchement d'une femme qui fut préservée de tomber en convulsion, comme il lui étoit arrivé en son précedent accouchement.

LE 6. Janvier 1692. j'ai accouché une femme âgée de trente-cinq ans ou environ, d'une fille qui vint naturellement, & se portoit assez bien, nonobstant les continuelles apprehensions que la mere avoit euës durant tout le cours de sa grossesse, d'avoir une aussi grande difficulté dans ce dernier accouchement, que celle qui s'étoit rencontrée dans son précedent il y avoit douze ans, à cause de plusieurs violentes convulsions dont elle fut surprise qui faillirent à la faire mourir, étant pour lors accouchée avec une très-grande peine d'un enfant mort. Et comme cette femme étoit extrêmement boiteuse, par la mauvaise disposition de l'articulation de ses cuisses avec ses hanches, elle croyoit que c'étoit ce vice de conformation qui lui avoit causé la grande difficulté qu'elle avoit euë en son précedent accouchement ; mais étant bien conformée de la part de la

matrice, je crûs que ce qui avoit veritablement contribué à lui causer les convulsions dont elle avoit été surprise en ce précedent accouchement, étoit plûtôt la grosseur de la tête de cette femme, qui étant d'ailleurs d'un tempérament assez sanguin & pituiteux, avoit le cerveau extrêmement humide : & ce qui me confirma dans cette croyance fut qu'environ quinze jours devant que je l'accouchasse de ce dernier enfant, elle avoit été surprise tout d'un coup d'un si grand débordement de pituite du cerveau sur la gorge, avec une grande oppression, qu'elle auroit pû en tomber en apoplexie, si la nature n'eût été promptement dégagée par deux saignées du bras qu'on lui fit par mon conseil ; après quoi elle se porta assez bien jusqu'au temps de son accouchement, auquel je la fis saigner encore une autre fois dès qu'elle commença d'être en travail, pour éviter avec plus de sûreté qu'il ne lui arrivât quelque convulsion ; de sorte qu'étant ainsi accouchée fort heureusement, elle se porta très-bien ensuite, & son enfant pareillement.

Observation DCXXXVIII.

De l'accouchement d'une femme qui avoit esté sterile durant quatre ans, par la trop petite évacuation de ses menstruës.

Le 16. Janvier 1692. j'ai accouché une femme âgée de trente-deux ans, de son premier enfant, qui étoit une fille, dont elle n'étoit devenuë grosse qu'après la quatriéme année de son mariage, & presque contre son esperance ; à cause qu'étant une assez grande femme, elle n'avoit jamais eu ses menstruës que durant un seul jour, & très-petitement. On doit remarquer que l'entiere privation de l'évacuation menstruelle est bien une veritable cause de la sterilité des femmes, mais que la paucité de cette évacuation rend seulement la conception plus difficile, comme il étoit arrivé à cette femme, qui bien qu'elle fût dans la plus grande vigueur de son âge, ne devint grosse qu'après la quatriéme année de son mariage.

OBSERVATION DCXXXIX.

D'une femme qui fut délivrée de l'arrierefaix qui estoit resté en sa matrice, après qu'elle eût avorté d'un petit enfant de trois mois.

LE 3. Fevrier 1692. je fus appellé pour délivrer une femme qui étoit avortée le jour precedent d'un petit *fétus* de trois mois. Je lui tirai de la matrice un petit arrierefaix tout endurci, dont la nature n'avoit pas pû se dégager, lequel étant retenu avoit causé à cette femme une si excessive perte de sang, qu'elle en étoit tombée par plusieurs fois en de très-grandes foiblesses; & comme lorsque je la délivrai ainsi, elle avoit un petit poulx très-fréquent, avec une très-grande alteration, qui venoit non-seulement de la fiévre qu'elle avoit depuis trois semaines, mais aussi des potions de *sabine & d'armoise*, & d'autres remedes échauffans qu'on lui avoit fait prendre inutilement, pour procurer, à ce que l'on prétendoit, l'expulsion de cet arrierefaix, je doutai fort si elle échapperoit, quoique je l'eusse ainsi délivrée sans aucune violence: néanmoins elle se porta assez bien dans la suite, le secours que je lui donnai en lui tirant de la matrice cet arrierefaix, lui ayant été beaucoup plus salutaire que toutes les potions diuretiques & purgatives qu'elle avoit prises, qui n'ayant pas produit l'effet qu'on en avoit vainement espéré, n'avoient servi qu'à lui augmenter encore davantage sa perte de sang.

OBSERVATION DCXL.

D'une femme qui accoucha au terme de huit mois d'une petite fille, qui avoit l'avant-bras tout contrefait, & le cordon de l'ombilic extraordinairement court.

LE 7. Février 1692. j'ai accouché une femme au terme de huit mois, d'une petite fille qui avoit l'avant-bras tout contrefait, aussi-bien que la main, qui n'avoit point de pouce. Cet enfant avoit outre cela le plus court cordon de l'ombilic que j'aye jamais vû, toute sa longueur n'excedant pas celle d'un demi pied; & il étoit si foible, qu'il expira un quart-d'heure après être né. On pouvoit douter si le vice de conformation du bras & de la main de cet enfant procedoit de l'extrême briéveté de son cordon, qui n'ayant pas laissé la liberté entiere à ce bras, qui en avoit été contraint, l'avoit

ainsi défiguré peu à peu : mais comme le pouce manquoit à cette main, il est plus vrai-semblable que ce défaut de figure venoit d'une autre cause, & peut-être de quelque forte imagination que la mere pouvoit avoir euë dans le commencement de la conception de cet enfant.

OBSERVATION DCXLI.

D'une femme qui accoucha au terme de sept mois & demi d'une petite fille très foible, dont la naissance avoit été accelerée par un flux de ventre que la mere avoit eu durant deux jours.

LE 10. Mars 1692. j'ai accouché une femme de son premier enfant, qui étoit une petite fille, qui vint au terme de sept mois & demi, sa naissance ayant été accelerée de six semaines entieres, par un flux de ventre dont la mere avoit été travaillée durant deux jours. Cet enfant qui n'avoit le corps & la force qu'à proportion du terme prématuré auquel il étoit venu, étoit si petit & si foible, qu'il ne me parut pas pouvoir vivre, comme en effet ne vécut-il que six ou sept jours, non pas parce qu'il étoit né dans le huitiéme mois de la grossesse de sa mere, comme elle le croyoit, s'imaginant que s'il fût venu justement à la fin du septiéme mois, il auroit pû vivre plus facilement. Mais je lui fis manifestement connoître par la démonstration du corps de son enfant, que c'étoit une grande erreur de croire qu'un enfant fût plus vital au septiéme mois qu'au huitiéme, en lui representant que si son enfant qui étoit très-petit, fût venu au monde quinze jours plûtôt qu'il n'avoit fait, étant alors encore plus petit & plus foible, comme on n'en pouvoit pas douter, il auroit été pour cette raison bien moins capable de vivre, ainsi que toutes les experiences journalieres nous le font assez connoître.

OBSERVATION DCXLII.

De deux femmes dont la grossesse n'avoit pas été connuë, lesquelles avoient été traitées comme si elles eussent été hydropiques.

LE 22. Avril 1692. j'ai accouché une femme d'un très-gros enfant mâle, qui vint naturellement au terme de neuf mois. Cette femme avoit été traitée durant les trois derniers mois de sa grossesse, comme si elle eût été hydropique, par un Medecin qui attribuant l'enflure de son ventre, & les indispositions de sa grossesse à cette maladie, lui fit prendre mal à propos plusieurs violens remedes, ne la croyant pas grosse pour lors, sur la simple relation d'une Sagefemme ignorante, qui ne s'y connoissant pas mieux que lui, étoit de ce même sentiment. Mais comme cette femme vit qu'elle ne recevoit aucun soulagement de tous les remedes que son Medecin lui faisoit prendre, elle fut conseillée par bonheur pour elle & pour son enfant, de me consulter sur l'état où elle pouvoit être; de sorte que m'ayant mandé chez elle, je l'assurai pour lors, après l'avoir examinée, qu'elle étoit certainement grosse de trois mois ou environ, & qu'elle n'avoit besoin que d'une saignée du bras, afin de temperer une grande chaleur que lui avoient causé plusieurs remedes purgatifs & dieuretiques qu'on lui avoit fait prendre très-mal à propos, dans la croyance qu'elle n'étoit pas grosse. Ayant suivi avec confiance le salutaire conseil que je lui donnai, elle se porta assez bien durant tout le reste du temps de sa grossesse, & je l'accouchai ensuite très-heureusement, comme j'ai dit, d'un garçon qui se portoit fort bien. Lorsque j'eus ainsi accouché cette femme, se ressouvenant de l'erreur de son Medecin, qui l'avoit traitée dans le commencement de sa grossesse comme si elle eût été hydropique, elle me dit que sans le bon conseil qu'on lui avoit donné de me consulter, elle couroit grand risque d'être aussi malheureuse que l'avoit été depuis peu une femme de sa connoissance, âgée de vingt-huit ans, qui étoit morte deux ou trois jours après être accouchée d'un enfant mort, ensuite d'un violent purgatif au sixiéme mois de sa grossesse; laquelle femme avoit été traitée durant tout le temps de cette grossesse par son Medecin & par son Chirurgien, comme si elle eût eu un scyrrhe ou une hydropisie

de matrice, le Medecin en rejettant avec quelque raison toute la faute sur l'ignorance du Chirurgien, qui quoiqu'il fît une profession particuliere de l'art des accouchemens, & qu'il eût même accouché cette femme des autres enfans qu'elle avoit eus, n'avoit pas reconnu sa grossesse. Mais l'on vit bien en ces deux occasions que comme lorsqu'un aveugle en conduit un autre, ils sont tous deux en danger de tomber dans la fosse qui se rencontre en leur chemin; une ignorant en conduisant un autre aussi peu éclairé, le fait tomber dans la même erreur.

OBSERVATION DCXLIII.

D'une femme qui avorta d'un fétus *mort, dont la petitesse & la corruption faisoient douter du veritable temps auquel il avoit esté conçû.*

LE 12. Mai 1692. une Dame me manda chez elle, pour me montrer un petit *fétus* avorton & son arrierefaix, qui étoient tout flétris & corrompus, l'un & l'autre étant néanmoins sans fêteur. Elle me demanda de quel terme je croyois que pouvoit être ce petit enfant, qui étoit de la longueur du plus grand doigt de la main. Je lui dis qu'à sa grandeur il ne paroissoit pas avoir été vivant au ventre de sa mere plus de deux mois, ou environ; mais qu'il pouvoit s'y être conservé encore autant de temps après sa mort, ses eaux ne s'étant pas écoulées devant le temps de l'avortement, & peut-être même davantage. Sur cela elle me dit que c'étoit une de ses femmes domestiques qui étoit avortée ce même jour de cet enfant; & que comme le mari de cette femme étoit absent depuis quatre mois & demi, elle croyoit, voyant cet enfant si petit, que c'étoit un autre homme qui lui avoit fait. Mais pour moi, de crainte d'imputer dans ce doute un crime à cette femme, dont elle étoit peut-être innocente, je laissai la question indécise, ne pouvant pas avoir une entiere certitude par l'inspection de cet avorton, du veritable temps de sa conception, en ayant vû d'aussi petits, dont les femmes ne se sont délivrées qu'après cinq mois de leur conception, les ayant portez morts deux ou trois mois en leur ventre, où ils s'étoient conservez sans grande corruption dans leurs propres eaux, comme font certains fruits dans une saumure convenable

venable ; de sorte qu'ils n'étoient que de la grosseur qu'ils pouvoient avoir lorsque leur principe de vie avoit été détruit.

OBSERVATION DCXLIV.

D'une femme grosse de six mois, à qui on avoit fait fort mal à propos beaucoup de remedes, comme si elle eût eu un scyrrhe de matrice.

LE 15. Juin 1692. j'ai accouché une jeune femme d'un enfant qui vint naturellement, & en l'accouchement de laquelle je ne remarquai rien de plus extraordinaire que le recit que me fit pour lors la propre mere de cette femme, qui me dit qu'elle avoit été elle-même traitée autrefois, comme si elle eût eu un scyrrhe de matrice, étant grosse de six mois, & que le plus renommé de tous les Chirurgiens qui pratiquoient alors les accouchemens dans cette ville de *Paris*, dont elle se servoit ordinairement, assuroit sur sa vie qu'elle n'étoit pas grosse ; de sorte que plusieurs celebres Médecins qui la voyoient journellement en ce temps, attribuant sur la fausse assurance de ce fameux Chirurgien, toutes les incommoditez de sa grossesse à une autre maladie, la firent saigner dix fois du pied, à ce qu'elle me dit, & la firent baigner durant un très-long-temps, & lui donnerent plusieurs violens remedes, prétendant lui faire venir ses menstruës, qui n'étoient supprimées qu'à cause de sa grossesse qui leur étoit inconnuë, nonobstant quoi elle ne laissa pas d'accoucher à terme d'un fils qui se portoit très-bien. Cet exemple nous fait bien connoître que ceux qui ont la plus grande réputation en leur art, ne sont pas toûjours les plus capables. Mais je ne prétens pas qu'on se serve de ce même exemple, pour prouver que l'on peut bien avec toute sûreté saigner du pied les femmes grosses, puisque celle-ci l'ayant été par dix fois dans le temps de sa grossesse, ne laissa pas de porter son enfant jusqu'à terme, & d'en accoucher très-heureusement : car ce raisonnement seroit aussi faux, que de soûtenir qu'il n'y auroit point de danger pour un homme d'aller à la guerre, & de monter à l'assaut d'une ville assiégée, à cause qu'on en voit quelques-uns qui y ont été durant vingt années consécutives sans y être tuez, ni même blessez.

Observation DCXLV.

D'une femme qui étoit accouchée au septiéme mois de sa grossesse, par une extrême peur que lui fit une souris, après quoi elle eut une entiere aliénation d'esprit qui se convertit en une vraye phrénesie.

Le même jour 15. Juin 1692. je vis une femme accouchée depuis dix jours, au septiéme mois de sa grossesse, deux jours après une extrême peur que lui fit une simple souris, qui étant dans le tiroir d'une armoire où cette femme l'avoit entenduë grater, sauta subitement sur elle, comme elle s'étoit relevée de son lit dans l'obscurité de la nuit, aussi-tôt qu'elle toucha au tiroir de cette armoire, qui étant pour lors à demi ouvert, donna lieu à l'évasion précipitée de cette souris; de sorte que cette femme en eut une si grande frayeur, qu'elle fut surprise dès le même jour d'une grosse fiévre, qui la fit accoucher le jour ensuite, & qui s'étant redoublée après son accouchement lui causa une aliénation d'esprit, qui ayant commencé dès le quatriéme jour, se convertit en une vraie phrénesie, dont elle étoit fort travaillée lorsque je la vis, & qui lui continua durant trois semaines, après quoi elle commença à revenir dans son bon sens, & se porta bien dans la suite, nonobstant ce fâcheux accident, qui l'avoit mise en très-grand danger de la vie, dont elle fut préservée par deux saignées du pied que je lui fis faire, & par quelques grains de *laudanum* que je conseillai de lui faire prendre.

Observation DCXLVI.

D'une petite femme très-délicate qui accoucha au terme de huit mois de deux enfans mâles qui se portoient bien, laquelle femme eut ensuite une si abondante évacuation de vuidanges, qu'elle en tomba en de grandes foiblesses.

Le 26. Juin 1692. je vis une petite femme âgée de trente-cinq ans, d'une complexion très-délicate, qui venoit d'accoucher de deux enfans mâles qui se portoient assez bien, & avoient toute l'apparence de pouvoir vivre, quoiqu'ils fussent venus au terme de huit mois de la premiere grossesse de leur mere, qui avoit été si incommodée d'une douleur de côté vers la région de la rate, durant

dix ou douze jours devant que d'accoucher, qu'on avoit été obligé de la saigner deux fois du bras ; & incontinent après qu'elle fut accouchée de ces deux enfans, qui n'avoient qu'un gros arrierefaix qui leur étoit commun, elle eut une si abondante évacuation de vuidanges, qu'elle en tomba en de si grandes foiblesses durant deux ou trois heures, que je crûs qu'elle en mourroit. Je la vis néanmoins le lendemain en assez bonne santé, à l'exception d'une grande douleur de tête dont elle se plaignoit seulement ; lequel accident arrive ordinairement à toutes les femmes qui ont eu des pertes de sang surabondantes, à cause que le sang nouvellement engendré n'ayant pas encore toutes les bonnes qualitez du premier, il s'en fait une fermentation semblable à celle qui se fait au vin nouvellement pressuré, qui l'échauffant extraordinairement, & le poussant en même temps avec plus d'impetuosité vers les parties superieures du corps, & principalement vers la tête, y cause une très-grande douleur, qui ne cesse qu'à mesure que le boüillonnement de ce nouveau sang vient à diminuer peu à peu, à proportion qu'il se perfectionne en se purifiant.

OBSERVATION DCXLVII.

D'une femme qui avoit vuidé une espece de faux germe, dans lequel il y avoit un petit fétus *de la grosseur d'une simple mouche à miel.*

LE 4. Juillet 1692. je vis une femme qui venoit de vuider un reste de membrane charnuë qui étoit demeuré dans la matrice, s'étant détaché d'une autre plus grande portion de pareille nature, qu'elle avoit vuidée deux jours auparavant, avec une médiocre perte de sang, croyant pour lors être grosse de deux mois & demi ou environ, dans laquelle premiere portion de membrane, qui étoit semblable à ce qu'on appelle ordinairement un faux germe, il y avoit un petit *fétus* corrompu, de la grosseur d'une simple mouche à miel, qui n'avoit pas pris aucun accroissement depuis plus d'un mois que cette femme s'étoit blessée en faisant un effort. L'on connoissoit bien par là que tous ces prétendus faux germes ne sont véritablement que des arrierefaix de petits *fétus* avortons de cette nature, auxquels la matrice, en se contractant après que les eaux qui étoient contenuës en leurs membranes s'en sont écoulées, change la figure

naturelle qu'ils avoient auparavant, en leur donnant ordinairement celle de sa propre cavité, qui est ronde & oblongue.

OBSERVATION DCXLVIII.

D'une femme qui mourut d'un flux de ventre le dix-huitiéme jour après son accouchement.

LE 5. Juillet 1692. je vis une femme accouchée depuis quelques jours, qui étoit fort travaillée d'un fâcheux flux de ventre, dont les excrétions étoient toutes verdâtres, qui la fit mourir au dix-huitiéme jour, à quoi contribua beaucoup un remede purgatif qu'on lui fit prendre fort mal à propos prétendant la purger de la bile qui lui avoit causé cette maladie : mais ce mauvais remede ayant renouvellé son flux de ventre, qui étoit quasi cessé par l'usage du lait que je lui avois conseillé, la fit mourir le jour ensuite, comme je l'avois bien prédit, en avertissant le mari de cette femme qu'on ne manqueroit pas en la purgeant en l'état où elle étoit, d'exciter une sédition qu'on auroit bien de la peine à appaiser.

OBSERVATION DCXLIX.

D'une femme âgée de quarante-six ans qui avoit un scyrrhe de la grosseur de la tête d'un enfant, vers la région laterale de la matrice.

LE 6. Juillet 1692. je vis une femme âgée de quarante-six ans, de complexion maigre & seche, qui après avoir été de tout temps sterile, avoit un scyrrhe de la grosseur de la tête d'un enfant, vers la région laterale de la matrice, qui lui étoit arrivé après l'entiere privation de ses menstruës depuis un an. L'ayant touchée je trouvai néanmoins l'orifice interne de sa matrice en assez bonne disposition, pour juger que la grosse tumeur de son ventre, qui étoit un peu plus du côté gauche que du droit, venoit plûtôt des parties voisines de la matrice, comme des testicules, ou de quelque autre partie, que du propre corps de la matrice, & que cette tumeur scyrrheuse feroit indubitablement mourir cette femme dans la suite, comme je l'avois vû arriver en une femme dont j'ai parlé en l'observation CCCLXXXIII.

OBSERVATION DCL.

D'une femme qui accoucha au terme de ſept mois & demi, d'un enfant mort en ſon ventre, par une perte de ſang cauſée par le détachement de l'arrierefaix.

LE 14. Juillet 1692. j'ai accouché une femme d'un enfant de ſept mois & demi, mort en ſon ventre depuis douze jours qu'elle ne l'avoit point ſenti remuer, ayant eu dès ce temps-là une perte de ſang aſſez conſiderable; mais qui n'ayant continué qu'un jour, ne fut d'aucune conſéquence pour la mere, qui ſe porta bien après que je l'eus délivrée de cet enfant; que cette perte de ſang cauſée par le détachement prématuré d'une partie de l'arrierefaix, avoit fait mourir, ainſi qu'il me parut par pluſieurs caillots de ſang noir qui étoient fortement adherens à cet arrierefaix, lorſque j'en délivrai cette femme.

OBSERVATION DCLI.

De l'accouchement d'une femme qui avoit une très-grande perte de ſang cauſée par l'entier détachement de l'arrierefaix qui ſe préſentoit le premier.

LE 2. Août 1692. j'ai accouché une femme groſſe de ſix mois, qui étoit en une trés-grande perte de ſang, cauſée par l'entier détachement de l'arrierefaix qui ſe préſentoit le premier. Elle étoit déja tombée par pluſieurs fois en de grandes foibleſſes, & couroit grand riſque de perdre la vie dans peu d'heures, ſi je ne lui euſſe au plûtôt tiré du ventre ſon enfant, qui étoit déja mort, à cauſe de l'excès de cette perte de ſang, qui ceſſa auſſi-tôt que je l'eus accouchée. Pour quoi faire je fus obligé, dans le doute que j'avois que ſon enfant pouvoit être encore vivant, de le retourner pour le tirer par les pieds, comme je fis. L'operation fut néanmoins inutile à l'enfant qui étoit déja mort, comme j'ai dit; mais elle fut ſalutaire à la mere, qui ſe porta bien enſuite. Il faut remarquer que dans ces ſortes d'occaſions où l'arrierefaix ſe préſente ainſi le premier au paſſage, il ne faut pas jamais eſperer que la nature qui eſt extrêmement affoiblie par l'exceſſive perte de ſang qui accompagne toûjours cette diſpoſition, puiſſe d'elle-même pouſſer l'enfant dehors. C'eſt pourquoi il faut le

tirer au plûtôt du ventre de la mere, si on la veut garantir de la mort, & son enfant aussi quand il est encore vivant; car si on ne leur donne promptement ce secours salutaire, l'un & l'autre tardent peu à mourir; à cause de la grandeur de la perte de sang, qui ne peut pas cesser si la matrice n'est entierement délivrée de l'enfant & de l'arrierefaix.

OBSERVATION DCLII.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant présentoit le côté de la hanche, la mere ayant vuidé toutes ses eaux depuis huit ou neuf jours.

LE 18. Août 1692. j'ai accouché une femme au terme de huit mois & demi de sa grossesse d'un enfant qui présentoit le côté de la hanche. Je le tirai vivant & se portant assez bien, quoique la mere eût vuidé toutes ses eaux depuis huit ou neuf jours : mais pour faire plus facilement cette operation, qui à cause de la sechereſſe des parties, pouvoit être très-laborieuse à la mere & à l'enfant, ayant oint toute ma main de beurre, & l'ayant introduite en la matrice, j'allai chercher les pieds de l'enfant, & les ayant amenez tous deux l'un après l'autre hors du passage, j'achevai incontinent après de tirer l'enfant de la même maniere que s'il les eût présentez les premiers. Le secours que je donnai en cette occasion à la mere & à l'enfant, dont ils avoient également besoin, leur fut à tous deux très-salutaire.

OBSERVATION DCLIII.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant venoit le cul devant.

LE 26. Août 1692. j'ai accouché une jeune femme de son premier enfant, qui étoit un gros garçon qui venoit le cul devant; & comme il étoit déja tellement engagé dans le passage, qu'on le pouvoit voir lorsque je fus mandé pour la secourir, je fus obligé de le laisser venir en cette posture, pour ne pas risquer la vie de la mere, par les efforts qu'il eût fallu lui faire pour repousser cet enfant, qui étant déja très-foible pour avoir été depuis deux jours entiers que la mere étoit en travail, dans cette mauvaise situation,

n'auroit pas manqué de périr avant que je l'eusse pû achever ; joint que la mere avoit pour lors de très-fortes douleurs, qui donnoient tout lieu d'espérer que la nature pourroit bien dans peu pousser l'enfant dehors, comme elle fit un quart-d'heure après, l'ayant aidée cependant en glissant un doigt de chaque main dans le pli des aines de l'enfant de chaque côté, aussi-tôt qu'il y eut lieu de le faire, pour aider en les tirant à dégager ensuite plus facilement ses cuisses & ses jambes hors du passage ; ce qu'ayant fait, j'achevai de le tirer, en lui prenant les deux pieds joints ensemble, comme s'il les eût présentez les premiers. La Sagefemme qui avoit été auprès de cette femme depuis deux jours qu'elle étoit en travail sans la secourir, ni la faire secourir dans le temps qu'elle devoit le faire, voyant que j'avois laissé venir cet enfant le cul devant, comme il étoit, quand je fus mandé pour l'assister, me dit que si elle eût crû que je ne l'eusse point retourné, qu'elle ne m'auroit pas envoyé querir : mais je lui fis connoître qu'elle-même en avoit laissé passer l'occasion, qu'elle devoit prendre dans le même temps que les eaux de l'enfant s'étoient écoulées, & devant qu'il eût été entierement poussé au passage, où je l'avois trouvé trop fortement engagé & trop avancé pour le pouvoir repousser, sans risquer la vie de la mere & celle de l'enfant, qui étant déja si foible, qu'il ne vécut qu'un seul quart-d'heure après que je l'eus tiré, auroit indubitablement péri dans le temps même de l'operation.

OBSERVATION DCLIV.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant étoit mort en son ventre depuis quatre jours par une grande perte de sang.

LE 11. Septembre 1692. j'ai accouché une jeune femme au terme de huit mois de sa premiere grossesse, d'un enfant mâle mort en son ventre depuis quatre jours qu'elle ne l'avoit point senti remuer, après l'avoir senti s'agiter extraordinairement, ayant été surprise d'une assez grande perte de sang, sans s'être blessée par aucune cause manifeste. Elle vuida d'abord cinq ou six palettes de sang tout clair en quatre ou cinq heures de temps ; mais après lui avoir fait faire une petite saignée du bras, cette perte de sang s'arrêta, ne coulant plus au dehors que quelque peu de serosité. Cette femme eut durant ces quatre jours de fausses douleurs dans le ventre

& vers les reins, qui ne répondoient point du tout en bas; après quoi il lui en vint d'assez bonnes, qui avec le secours que je lui donnai, la firent accoucher heureusement pour elle de cet enfant mort; & en la délivrant de son arrierefaix, il sortit en même temps de la matrice un caillot de sang noir plus gros que les deux poings, qui étoit le résidu de celui qui étoit resté au dedans après cette perte de sang, qui venoit de ce que l'arrierefaix s'étoit un peu détaché de la matrice, comme il paroissoit manifestement par plusieurs grumeaux de sang noir qui étoient collez contre l'endroit de ce même arrierefaix qui s'étoit prématurément détaché. Cette femme nonobstant ce fâcheux accident, qui pouvoit la mettre en grand péril de sa vie, se porta bien après que je l'eus ainsi délivrée.

OBSERVATION DCLV.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant présentoit le derriere de l'épaule.

LE 14. Septembre 1692. j'ai accouché une femme au terme de neuf mois, d'un enfant qui présentoit le derriere de l'épaule, avec sortie du cordon de l'ombilic, auquel sentant un battement manifeste, je connus que cet enfant étant certainement vivant, avoit besoin du prompt secours que je lui donnai, en le tirant par les pieds immédiatement après l'avoir retourné, ayant auparavant repoussé au dedans le cordon de l'ombilic qui étoit sorti. Je sauvai par ce moyen la vie à cet enfant qui alloit la perdre; & la mere ayant été ainsi secouruë assez à temps, se porta très-bien ensuite.

OBSERVATION DCLVI.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant se portoit bien, quoique la mere eût eu les fiévres durant plus de trois mois dans le temps de sa grossesse, dont elle fut guerie par l'usage du quinquina *en poudre.*

LE 4. Octobre 1692. j'ai accouché une femme de son premier enfant qui vint naturellement, & se portoit très-bien, quoique la mere eût eu les fiévres durant plus de trois mois dans le temps de sa grossesse, dont elle n'avoit été guerie que depuis un mois par l'usage du *quinquina*, que je lui fis prendre en poudre délayée dans de l'eau simple toute froide, lui faisant avaler un peu de boüillon à la viande bien chaud, immediatement après chaque prise de ce remede, qui étoit d'une demi-drachme : elle n'en eût pas plûtôt pris de cette maniere durant deux jours quatre ou cinq fois à chaque jour, à quatre heures d'intervalle l'une de l'autre, qu'elle fut entierement délivrée de sa fiévre, qui n'avoit pû ceder à tous les autres remedes dont elle avoit usé, ni même à celui-là, lorsqu'elle l'avoit pris par le conseil de son Medecin d'une autre façon, soit infusé dans le vin, soit mêlé en opiate, ce qui est une preuve évidente que toutes les préparations de ce remede n'en font qu'affoiblir la vertu febrifuge, au lieu de l'augmenter. C'est ce qui avoit fait que cette femme qui étoit d'un temperament bilieux, ayant pris durant un fort long-temps de ce même remede infusé dans le vin, n'en avoit reçû aucun soulagement, non plus que de celui qu'elle avoit aussi pris en opiate : car le remede demeurant tout en corps enveloppé en la masse des pilulles de cet opiate, après les avoir avalées, & s'échapant de l'estomac dans les intestins, devant que la masse de ces pilulles fût tout-à-fait developée, ne produisoit point son effet, c'est ce m'obligea de lui conseiller de le prendre de la maniere que je viens de dire, laquelle j'ai toûjours trouvée être la plus efficace & la plus salutaire, aussi-bien aux femmes grosses qu'aux autres femmes.

Observation DCLVII.

D'une femme qui avoit un fongus *en la matrice, lequel venoit d'un ulcere carcinomateux de cette partie.*

Le 5. Octobre 1692. je vis une femme âgée de quarante-cinq ans, qui avoit une continuelle évacuation de fleurs blanches, qui n'avoient pas, à ce qu'elle me dit, aucune fœtur. L'ayant touchée je ne trouvai pour lors autre chose qu'une petite inégalité vers le dessus de l'orifice interne de la matrice, du côté gauche, qui me parut comme une espece de verruë, d'où je ne crus pas que pût venir une si abondante excretion de fleurs blanches, préjugeant bien qu'elles s'écouloient certainement du fond de la matrice, où il y avoit quelque disposition ulcereuse, ce que je reconnus bien manifestement, ayant vû cette même femme six mois ensuite, qui avoit pour lors un *fongus* en la matrice, que l'on sentoit s'avancer au milieu de son orifice interne; & comme ce *fongus* venoit certainement d'un ulcere carcinomateux qui étoit au dedans du fond de la matrice, je crus que cette femme ne passeroit pas l'année sans mourir, quelque remede qu'on lui pût faire pour tâcher de l'en préserver.

Observation DCLVIII.

D'une femme qui mourut dès le même jour qu'elle fut accouchée, sa Sagefemme lui ayant fait trop de violence pour la délivrer de l'arrierefaix resté en sa matrice.

Le 14. Octobre 1692. je vis une femme qui étoit réduite à l'agonie, étant accouchée le même jour d'un enfant de sept mois. Sa Sagefemme ne l'ayant pas pû délivrer de l'arrierefaix, lui avoit fait beaucoup de violence durant plus d'une heure, sans en avoir pû tirer que quelques petites portions toutes déchirées; & en ayant laissé dans la matrice la plus grande partie, qui avoit causé à cette femme, qui d'ailleurs étoit d'une foible complexion, une si grande perte de sang, qu'elle étoit prête d'expirer lorsque je fus appellé pour la secourir: de sorte que l'ayant vûë en un si déplorable état, qu'elle en étoit réduite à l'extrêmité, je ne voulus pas tenter de lui tirer ce qui lui étoit resté de l'arrierefaix dans la

matrice, parce que cette partie avoit été par trop irritée, & que les forces de cette femme n'étoient plus suffisantes pour en souffrir l'operation, qui n'auroit fait qu'accelerer sa mort qui arriva quelques heures ensuite, comme je l'avois prédit à son mari; plûtôt par la consideration de la violence que la Sagefemme de cette femme lui avoit fait en s'efforçant de la délivrer, que par la simple retention de l'arrierefaix dans la matrice: car il faut remarquer qu'il y auroit eu bien moins de danger si elle en eût commis entierement l'expulsion à la nature, que de faire comme elle avoit fait, une trop grande violence pour le tirer, sans en pouvoir venir à bout.

OBSERVATION DCLIX.

D'une femme qui ayant porté son enfant mort en son ventre durant dix jours, fut surprise d'une forte convulsion, qui la fit mourir quatre heures après être accouchée.

LE 17. Octobre 1692. j'ai accouché une femme d'un enfant de sept mois, mort en son ventre depuis dix jours qu'elle ne l'avoit point senti remuer, après avoir enduré des douleurs comme si elle eût été effectivement en travail, qui cesserent néanmoins après quelques heures; de sorte qu'ayant encore porté cet enfant mort en son ventre durant ces dix jours, il lui vint après cela de foibles douleurs qui tendoient à l'accouchement; mais il lui survint en même temps une forte convulsion, qui m'obligea de lui tirer du ventre cet enfant mort; ce que je fis sans user d'aucune violence, nonobstant quoi elle ne laissa pas que de mourir quatre heures ensuite. C'étoit une femme de très-mauvaise complexion, qui avoit déja eu trois ou quatre enfans morts, dont elle étoit toujours avortée environ au même terme; & comme elle avoit souvent craché du sang, je crus que dans le même temps qu'elle fut surprise de cette mortelle convulsion, il s'étoit ouvert quelque vaisseau dans sa poitrine, par les efforts des douleurs de l'accouchement, qui avoit contribué à la faire mourir ainsi subitement; & ce qui me le fit croire, est qu'elle rendoit par la bouche des excretions qui paroissoient toutes sanglantes.

OBSERVATION DCLX.

D'une femme qui accoucha heureusement de son premier enfant, mort en son ventre depuis plus de quinze jours.

LE 22. Octobre 1692. j'ai accouché une femme de son premier enfant, mort en son ventre depuis plus de quinze jours qu'elle ne l'avoit point senti remuer, après avoir eu une grande colique & des douleurs d'estomac, dont elle avoit été beaucoup travaillée durant douze ou quinze jours, ne sentant son enfant que très-foiblement durant cette colique : mais outre cette derniere cause, il y en avoit encore plusieurs autres qui avoient déja beaucoup contribué à rendre cet enfant très-foible ; car cette femme avoit fait dans le commencement de sa grossesse un voyage de cent lieuës ; & peu de temps après qu'elle fut revenuë de ce voyage, elle avoit reçû la mauvaise nouvelle que son mari étoit presque à l'extrêmité, par une blessure pour laquelle il avoit été trépané ; & sa belle-mere & sa belle-sœur avec lesquelles elle demeuroit, ayant eu toutes deux la petite verole, l'avoient obligée de changer de logis, pour éviter qu'elle ne fût attaquée de la même maladie, qu'elle craignoit extrêmement ; toutes lesquelles causes contribuerent beaucoup à faire ainsi à mourir son enfant en son ventre, dont elle accoucha néanmoins assez heureusement ; & se porta très-bien ensuite que je l'en eûs délivrée.

OBSERVATION DCLXI.

D'une femme qui fut délivrée d'un faux germe, qui lui avoit causé une si grande perte de sang, qu'elle en étoit tombée plusieurs fois en grande foiblesse.

LE 2. Novembre 1692. je délivrai une femme de ce que l'on appelle ordinairement un faux germe, qui lui avoit causé une si grande perte de sang, qu'elle en étoit tombée plusieurs fois en de grandes foiblesses ; laquelle perte de sang cessa aussi-tôt que je lui eus tiré ce corps étrange de la matrice, que la nature n'en avoit pas pû expulser. Je trouvai dans ce faux germe, qui étoit de la grosseur d'un œuf de pigeon, ce qui se rencontre ordinairement dans la plûpart des autres, qui est un petit point de matiere blanche de

la groſſeur d'un grain de millet, qui étoit vrai-ſemblablement un *fétus* avorté dès les premiers jours qu'il avoit été conçû. C'étoit là le troiſiéme faux germe de cette nature que cette femme avoit rendu, avec une ſemblable perte de ſang ſurabondante depuis treize mois, après avoir eu à chaque fois un ſoupçon de groſſeſſe de deux mois; & comme il eſt certain que c'eſt aſſez ſouvent la ſeule abondance de ſang, qui noyant la conception, en détruit le principe de vie dès les premiers jours, & que cette femme étoit très-ſanguine, & d'une conſtitution aſſez replette, je lui conſeillai d'ajoûter encore à l'évacuation naturelle de ſes menſtruës finie, une ſaignée du bras, afin que toute l'habitude de ſon corps étant mieux épuiſée de la ſurabondance du ſang, elle pût enſuite conſerver plus facilement ſa conception, & empêcher par ce moyen qu'il ne lui arrivât encore une quatriéme fauſſe couche.

OBSERVATION DCLXII.

De l'accouchement d'une femme qui étoit en travail depuis cinq jours entiers.

LE 4. Novembre 1692. j'ai accouché une femme d'un très-gros enfant mâle mort en ſon ventre ſelon l'apparence, depuis un jour qu'elle ne l'avoit point ſenti remuer. Il y avoit cinq jours entiers que cette femme étoit en travail de cet enfant, n'étant aſſiſtée que de ſa Sagemme, qui quoiqu'elle fût ancienne, & qu'elle lui eût déja reçû dix-neuf autres enfans, n'en étoit pas pour cela plus habile. J'avois vû cette même femme deux jours auparavant, qui ſeroit indubitablement accouchée, ſi en l'état où je la trouvai, ſa Sagefemme eut rompu les membranes de ſes eaux, comme je lui avois recommandé de faire d'abord qu'elles ſeroient un peu plus préparées qu'elles n'étoient alors; ce qu'ayant negligé, & les membranes étant très-fortes, & les douleurs petites, elle laiſſa encore languir inutilement cette femme ſans la ſecourir, comme je lui avois conſeillé, ce qui fit perir l'enfant à force de demeurer trop long-tems près du paſſage dans une ſituation fort contrainte; lequel enfant cette Sagefemme auroit indubitablement ſauvé, ſi elle eût executé ce que je lui avois bien expreſſement recommandé. Mais cette femme laſſée enfin de la longueur de ſon travail, m'ayant renvoyé querir, je rompis auſſi-tôt moi-même les membranes de ſes

eaux, & je l'accouchai un quart-d'heure ensuite de ce gros enfant mort, dont la brieveté du cordon avoit pû aussi contribuer à rendre toutes les douleurs du travail de la mere très-lentes, & toutes entre-coupées. Cette femme nonobstant toute la longueur de son travail qui l'avoit extrêmement fatiguée, se porta bien après que je l'eus ainsi délivrée de ce gros enfant mort.

OBSERVATION DCLXIII.

D'une femme qui fut délivrée de l'arrierefaix cinq heures après être avortée d'un petit enfant de trois mois & demi, mort en son ventre depuis dix ou douze jours.

LE 15. Novembre 1692. j'ai délivré une femme qui étoit avortée d'un petit enfant de trois mois & demi, avec une si grande perte de sang, qu'elle en étoit tombée par plusieurs fois en foiblesse, & comme cet avorton étoit mort en son ventre depuis dix ou douze jours, ainsi qu'il paroissoit à sa flétrissure, & qu'il n'avoit fait d'ouverture à la matrice qu'à proportion de la petitesse & du peu de solidité de son corps, je ne trouvai pas lieu de la pouvoir délivrer de l'arrierefaix qui étoit resté en la matrice que cinq heures ensuite. Cette femme avoit eu plusieurs accez de fiévre quelque temps avant cet avortement, & avoit aussi fait un effort le jour précedent en attachant elle-même la tringle d'un rideau; lequel effort elle croyoit avoir été la veritable cause de l'avortement qui lui étoit arrivé: mais comme ce petit enfant qu'elle avoit rendu étoit tout flétri, & qu'il paroissoit être mort en son ventre depuis un bien plus long-temps, on pouvoit facilement connoître que cette derniere cause avoit seulement cooperé à la plus prompte expulsion de ce *fétus* avorton, que la premiere, qui étoit la fiévre que cette femme avoit euë auparavant, avoit déja privé de la vie il y avoit au moins dix ou douze jours. Aussi-tôt que je l'eus ainsi délivrée de son arrierefaix, la grande perte de sang qu'elle avoit cessa, & elle se porta bien dans la suite; ce qui ne seroit pas arrivé avec autant de sûreté pour elle, si j'eusse fait quelque violence à la matrice immédiatement après que la nature eût expulsé cet avorton, dont la grosseur n'égaloit pas le tiers de celle de cet arrierefaix, dont je la délivrai lorsque la matrice eut été suffisamment dilatée pour le pouvoir faire sans violence; à quoi contribua beaucoup par

accident cette perte de sang, qui ayant relâché & humecté cette partie, me donna lieu d'en tirer plus facilement ce corps étrange, qui y étant resté l'avoit causée.

OBSERVATION DCLXIV.

De l'accouchement d'une femme grosse de six mois, dont l'enfant présentoit les pieds devant; laquelle avoit une perte de sang assez considerable.

LE 26. Novembre 1692. j'ai accouché une femme d'un petit enfant de six mois, qui présentoit les pieds devant, lequel ne vêcut que deux jours, sa naissance ayant été accelerée par une perte de sang assez considerable; dont la mere fut surprise trois jours auparavant, à laquelle avoit pû contribuer un voyage de cent lieuës qu'elle avoit fait il y avoit cinq semaines, comme aussi la fatigue qu'elle s'étoit donnée depuis ce temps-là à s'emmenager dans un nouveau logis, cette derniere cause ayant achevé d'ébranler entierement & de détruire la grosseſſe de cette femme, qui auroit pû conserver son enfant jusqu'à terme, & en accoucher heureusement, si après le retour d'un si grand voyage, elle s'étoit tenuë en repos durant le reste de sa grosseſſe, comme je lui avois conseillé, pour éviter l'accident qui lui arriva, lequel fut funeste à son enfant, à cause de sa naissance si prématurée; cependant cette femme se porta bien après que je l'eus ainsi accouchée.

OBSERVATION DCLXV.

D'une femme qui étant avortée d'un enfant de quatre mois, ne vuida l'arrierefaix que quatre jours ensuite.

LE 24. Décembre 1692. je vis une femme qui étoit avortée il y avoit quatre jours, d'un enfant de quatre mois, & à laquelle l'arrierefaix étoit resté durant ces quatre jours dans la matrice, qui s'étoit refermée incontinent après la sortie de l'enfant. Sa Sagefemme ne l'en ayant pas pû délivrer pour lors, avoit été obligée d'en commettre l'expulsion à la nature, pour éviter la violence qu'il eut fallu faire à cette femme pour lui tirer cet arrierefaix qu'elle venoit de vuider d'elle-même avec une gran-

de perte de sang qu'il lui avoit causée, lorsque je la vis : mais comme cette perte de sang n'avoit été excitée que par la retention de ce corps étrange dans la matrice, elle cessa aussi-tôt que la nature l'eût mis dehors ; & cette femme étant revenuë de la grande foiblesse que cette perte de sang lui avoit causée, se porta bien ensuite.

OBSERVATION DCLXVI.

D'une femme qui avoit un ulcere carcinomateux à la matrice, & au col de la vessie, où elle avoit une fistule qui lui causoit une continuelle issuë involontaire de l'urine.

LE 3. Janvier 1693. j'ai vû une femme âgée de plus de soixante ans, qui après avoir eu une cessation entiere des ses menstruës durant douze années, avoit été surprise inopinément d'une perte de sang par la matrice, qui lui causa ensuite un ulcere carcinomateux en cette partie, qui se communiquant au col de la vessie, lui avoit aussi causé une telle difficulté de rendre son urine durant cinq mois entiers, qu'elle n'avoit pas pû uriner en tout ce temps qu'avec une très-grande douleur, & par l'aide de la sonde ; ensuite de quoi cet ulcere s'étant augmenté, avoit fait enfin une fistule au col de la vessie, par l'érosion que cet ulcere y avoit faite, qui étoit cause que cette femme rendoit, lorsque je la vis, son urine involontairement ; cet ulcere s'étant même communiqué dans toute la circonference interieure du col de la matrice qui en étoit toute endurcie ; ce qui me fit croire que cette femme après avoir traîné une vie languissante, ne passeroit pas six mois sans mourir, comme il est arrivé, ces sortes de perte de sang & les ulceres carcinomateux de cette nature, dont elles sont suivies, étant toujours les signes avant-coureurs d'une mort très-certaine aux femmes à qui ces fâcheux accidens arrivent.

OBSERVATION DCLXVII.

D'une jeune femme de quatorze ans, qui après avoir eu les fiévres durant un assez long-temps, accoucha heureusement; mais six jours ensuite elle fut surprise de beaucoup de fâcheux accidens qui la mirent en danger.

LE 6. Janvier 1693. j'ai accouché une jeune femme âgée seulement de quatorze ans & deux mois, de son premier enfant, qui étoit une fille qui vint naturellement à terme, quoique la mere qui étoit pour lors d'une très-délicate complexion, eût eu les fiévres durant un assez long-temps vers les derniers mois de sa grossesse; elle se portoit néanmoins mieux qu'à l'ordinaire, & n'avoit plus de fiévre quinze jours avant son accouchement; mais le sixiéme jour ensuite elle fut surprise d'une fiévre continuë avec redoublemens, & un flux de ventre assez fâcheux; & comme les vuidanges de la matrice furent en même temps supprimées, je la fis saigner du pied, dont n'ayant reçû que quelque petit soulagement durant un jour, & la maladie perseverant, je conseillai de réïterer le même remede; mais tous ses parens avoient une si grande répugnance pour cette seconde saignée, que je jugeois être très-nécessaire, à cause de la suppression des vuidanges, qu'ils ne voulurent pas suivre mon conseil, quoique ce fût le plus salutaire que l'on pût donner pour lors à cette jeune femme, qui avoit une entiere suppression de ses vuidanges, avec un transport au cerveau dans tous les temps des redoublemens de sa fiévre, & même certains tressaillemens des mains en maniere de petits mouvemens convulsifs, & plusieurs autres accidens fâcheux, qui ayant perseveré jusques au cinquiéme jour de sa couche, me faisoient craindre avec grand sujet qu'elle n'en mourût, comme elle en eût couru grand risque, si elle n'eût pris par mon conseil un grain de *laudanum*, qui produisit un si bon effet en elle, qu'ayant reposé durant toute la nuit après qu'elle eût pris ce remede, son transport au cerveau cessa de revenir, & son flux de ventre & sa fiévre étant en même temps très-considerablement diminuez, elle se porta mieux de jour en jour, & revint ensuite en très-bonne santé.

OBSERVATION DCLXVIII.

D'une femme qui étant grosse de cinq mois, avorta d'un petit enfant tout corrompu, qu'elle avoit porté mort en son ventre plus de six semaines.

LE 12. Janvier 1693. je vis une jeune femme, qui étant grosse de près de cinq mois pour la premiere fois, venoit d'avorter d'un petit enfant tout corrompu, qu'elle avoit porté mort en son ventre plus de six semaines, comme il y avoit bien de l'apparence, car il n'avoit que la proportion d'un enfant de trois mois: & comme cette femme me dit qu'environ ce temps de sa grossesse, elle avoit été extraordinairement travaillée durant quelques jours d'un très-violent vomissement, je crus que les efforts de ce vomissement avoient beaucoup plus contribué à la blesser, & à faire ainsi périr son enfant en son ventre en ce temps-là, qu'un assez long voyage qu'elle avoit fait auparavant, dont elle étoit revenuë en une assez bonne santé, qu'elle avoit encore conservée durant quinze jours, devant qu'elle eût été surprise de ce violent vomissement, auquel on devoit d'autant plus attribuer la véritable cause de cet avortement, qu'elle avoit toujours été assez valetudinaire, depuis le temps de ce même vomissement, jusqu'au jour qu'elle se délivra ainsi de ce petit enfant, que la nature expulsa d'elle-même; après quoi cette femme revint en parfaite santé.

OBSERVATION DCLXIX.

De l'accouchement d'une femme qui sept ou huit jours auparavant avoit eu un fâcheux flux de ventre, dont elle fut guérie en prenant un peu de laudanum.

LE 15. Janvier 1693. j'ai accouché une femme d'une fille qui vint naturellement à terme, la mere & l'enfant se portant alors très-bien; mais sept ou huit jours avant que j'accouchasse cette femme, elle avoit eu durant quatre ou cinq jours un fâcheux flux de ventre, qui étant presque dysenterique m'obligea, après l'avoir fait saigner une fois du bras, de lui faire prendre par deux fois un peu de *laudanum*, qui ayant produit le salutaire effet que j'en avois espéré, fit cesser ce fâcheux flux de ventre, & garantit cette femme

du grand péril qu'elle auroit couru, si elle eût acccouché dans le temps de cette maladie.

Observation DCLXX.

D'une femme accouchée très-heureusement depuis huit jours, qui fut surprise de trois accès de convulsion, nonobstant quoi elle se porta bien dans la suite.

Le 5. Février 1693. je vis une femme que j'avois accouchée très-heureusement il y avoit huit jours, laquelle après s'être assez bien portée durant ce temps, avoit été surprise depuis quelques heures de deux accès de convulsion, étant restée assoupie dans l'intervale de ces accès, avec plus grande lésion de la mémoire que du jugement. L'ayant trouvée en cet état, & ayant remarqué que les vuidanges de sa couche étoient supprimées, je la fis aussi-tôt saigner du pied, nonobstant quoi il lui survint encore un autre convulsion; mais quelque temps ensuite elle se porta bien.

Observation DCLXXI.

De l'accouchement d'une femme presque réduite à l'extrémité, qui étoit en travail depuis six jours de son premier enfant, qui étoit mort en son ventre.

Le 21. Février 1693. j'ai accouché une femme, qui lorsque je fus mandé pour la secourir, étoit presque réduite à l'extrémité depuis six jours qu'elle étoit en travail de son premier enfant, qui étoit demeuré au passage depuis plus de trois jours, & y étoit mort, comme il me parut par sa grande corruption, qui étoit cause que son cerveau n'ayant plus de fermeté, les os de sa tête chevauchoient beaucoup les uns sur les autres, & par plusieurs autres signes qui le dénotoient très-manifestement; ce qui me fit résoudre à faire extraction de cet enfant, me servant pour cela de l'instrument de mon invention appellé *Tiretête*, avec lequel je le tirai facilement, quoiqu'il présentât la face en dessus, laquelle mauvaise situation jointe à la grosseur extraordinaire de cet enfant, avoit beaucoup contribué à le faire rester, & périr ainsi au passage. Il étoit déja si corrompu, & son infection étoit si grande, que lorsque je l'eus tiré du ventre de la mere, il en sortit incontinent après

beaucoup d'humeurs cadavereuses d'une si puante odeur, que toute la chambre en fut infectée : mais quoiqu'il y eût lieu pour ce sujet de craindre beaucoup pour la vie de la mere, le secours que je lui donnai en cette extrémité où elle étoit réduite, ne laissa pas de lui être entierement salutaire.

OBSERVATION DCLXXII.

D'une femme qui avorta d'un petit enfant de cinq mois, qui présentoit le bras au-devant de sa tête, avec sortie du cordon de l'ombilic.

LE 8. Mars 1693. j'ai accouché une femme d'un petit enfant de cinq mois, dont elle avorta sans cause manifeste, sinon que l'arrierefaix de ce petit enfant avoit commencé à se détacher, à cause que l'enfant qui présentoit le bras au-devant de sa tête avec sortie du cordon de l'ombilic, s'étoit tellement embarrassé dans ce même cordon, que l'arrierefaix en avoit été tout ébranlé, comme il me parut par quelques caillots de sang noir que l'on voyoit fortement adherens à l'endroit de cet arrierefaix, qui s'étoit prématurément détaché d'avec la matrice. Cet enfant étoit encore vivant deux heures avant que je le tirasse du ventre de la mere, comme je reconnus par le battement que je sentis à son cordon qui sortoit ; ce qui fit que je l'ondoyai pour lors sur la main qu'il présentoit aussi, pour éviter qu'il ne périt sans Baptême ; car comme la matrice étoit trop peu ouverte pour en pouvoir tirer l'enfant en ce temps, sans le démembrer, je fus obligé d'attendre qu'elle eût été assez dilatée pour le pouvoir permettre sans violence. C'est pourquoi je fis donner à cette femme un clystere, qui ayant augmenté les foibles douleurs qu'elle avoit, contribua beaucoup à faire dilater la matrice suffisamment, pour faciliter l'extraction de cet enfant, dont la mere avoit vuidé toutes les eaux deux heures avant que j'eusse été appellé pour la secourir, comme je fis ; & quoiqu'elle fût d'une complexion très-délicate, elle ne laissa pas de se bien porter après que je l'eus délivrée de cet avorton.

OBSERVATION DCLXXIII.

D'une femme qui avorta d'un petit fétus, *qui n'étoit pas plus gros qu'un grain d'orge, qu'elle vuida tout enveloppé de ses membranes & de ses eaux.*

LE 30. Mars 1693. je vis une femme, qui après une perte de sang qui lui avoit paru depuis deux jours, venoit d'avorter d'un petit *fétus* qui n'étoit pas plus gros qu'un grain d'orge, & étoit encore tout envelopé de ses eaux & de ses membranes, lorsque la mere le vuida, croyant pour lors être grosse de deux mois passez, & ayant dans la pensée, à ce que me dit son mari, que cet avortement pouvoit lui avoir été causé par la trop grande attention qu'elle avoit euë à l'affreux récit qu'on lui avoit fait depuis quelques jours, d'une femme de sa connoissance à qui on avoit coupé la cuisse, ou pour avoir passé & marché, étant dans un jardin, sur une plante de Sabine, laquelle on croit avoir la proprieté de faire venir les menstruës aux femmes. Mais la petitesse de cet enfant qu'elle avoit vuidé, marquoit bien que la véritable cause de cet avortement venoit plûtôt d'une violente chute qu'elle avoit faite six semaines auparavant, qui ayant dès-lors détruit le principe de vie en ce petit *fétus*, l'avoit fait rester de la même petitesse qu'il pouvoit être en ce temps-là, s'étant ainsi conservé dans ses eaux & dans ses membranes, que cette femme rendit toutes entieres dans le temps de son avortement, le tout ayant la figure & la grosseur d'un de ces œufs de poule qui n'ont point de coquille; & comme cet avortement ne fut accompagné d'aucun autre accident que celui d'une médiocre perte de sang, elle se porta bien ensuite.

OBSERVATION DCLXXIV.

D'une femme qui avorta au terme de cinq mois & demi de sa grossesse, d'un enfant qu'elle portoit mort en son ventre depuis un mois entier, à l'issuë de la petite verole qu'elle avoit euë.

LE 1. Avril 1693. j'ai accouché une femme au terme de cinq mois & demi de sa grossesse, d'un enfant qu'elle portoit mort en son ventre depuis un mois entier, qu'elle ne l'avoit point senti remuer, après une troisiéme médecine que son Médecin lui avoit

fait prendre, dont elle avoit été trop fortement purgée. Cette femme n'étant grosse que de trois mois, avoit eue la petite verole, dont elle étoit néanmoins bien guérie, sentant même après sa guérison très-bien remuer son enfant durant quinze jours, jusqu'à ce qu'ayant été trop agité par cette derniere médecine purgative, il vint à mourir, comme il parut bien, en ce que la mere ne le sentit plus du tout remuer ensuite, & que quinze jours devant que d'avorter de cet enfant mort, elle fut surprise d'une perte de sang assez abondante, qui ayant continué durant tout ce temps, provoqua enfin l'expulsion de ce même enfant, qui me parut n'avoir que la proportion d'un enfant de quatre mois: son corps étoit si corrompu, qu'il étoit tout dépoüillé de son épiderme; mais il n'avoit aucun vestige de la petite verole que sa mere avoit euë, comme j'en ai vû en quelques autres enfans, de qui les meres avoient été affligées de la même maladie dans le temps de leur grossesse, dont j'ai rapporté un exemple en l'Observation DC. L'arrierefaix de cet enfant étoit aussi gros que celui d'un enfant à terme, ce qui fit que j'eus un peu de peine à le tirer, parce que la matrice ne s'étoit ouverte qu'à proportion de la petitesse du corps de l'enfant. Mais cet arrierefaix ne participoit pas de la corruption qui paroissoit en cet enfant avorton, dont la mere ayant été ainsi fort heureusement délivrée, se porta si bien ensuite, que je croi même que si son Médecin ne lui eût pas fait ainsi prendre malheureusement cette troisiéme médecine, prétendant la purger entierement des mauvaises humeurs qu'il supposoit pouvoir être restées dans ses entrailles après la petite verole, dont elle étoit néanmoins fort bien guérie, elle auroit pû porter son enfant vivant jusqu'à terme, & en accoucher heureusement.

OBSERVATION DCLXXV.

D'une jeune femme qui avoit une petite perte de sang depuis cinq semaines, & que l'on entretenoit dans un soupçon de grossesse sans raison.

LE 20. Avril 1693. je vis une jeune femme qu'un Chirurgien de mes Confreres entretenoit dans un soupçon de grossesse depuis près de deux mois, que je trouvai être très-mal fondé, ne l'étant que sur ce qu'elle avoit une petite perte de sang depuis cinq semaines entieres, après avoir été bien reglée en l'évacuation de ses menstruës les quatre précedens mois, ayant même anticipé au der-

nier mois de huit jours le temps ordinaire de cette évacuation, & n'ayant au reste aucun des signes qu'elle avoit eus en sa premiere grossesse : sur quoi je dis à cette femme en présence de ce Chirurgien, que ce soupçon de prétenduë grossesse auroit été bien mieux fondé, si au lieu que ses menstruës lui étoient venuës la derniere fois huit jours avant le temps ordinaire, elles eussent au contraire retardé d'autant de jours, lui faisant entendre que si elle eût conçû après la derniere évacuation reglée de ses menstruës, avant cette perte de sang, une conception si récente auroit été certainement détruite par cette même perte de sang qui lui duroit depuis cinq semaines entieres, & qui ne venoit que de ce qu'ayant ses menstruës, qui étoient venuës comme j'ai dit, avant le temps accoûtumé, elle avoit fait un voyage de huit lieuës deux ou trois jours ensuite, durant qu'elle étoit encore actuellement dans cette évacuation, par lequel voyage ayant été beaucoup fatiguée, la fluxion de ses menstruës s'étoit augmentée, & avoit été ensuite ainsi prolongée pour cette cause évidente ; & sur ce que cette femme avoit eu durant quelque temps des douleurs de reins avec une pesanteur en bas, comme si la nature eût voulu expulser quelque chose de la matrice, qui avoient donné occasion à ce faux soupçon de grossesse, je lui dis que ces accidens ne venoient que de l'excès de la fluxion qui avoit été sur cette même partie, qui ne demandoit pour tout remede qu'un grand repos avec une saignée du bras que je lui conseillai, pour détourner le cours du sang qui s'y portoit continuellement depuis un si long temps, lui recommandant outre cela une entiere abstinence du coït durant quelque temps ; ce qu'ayant executé elle se porta bien dans la suite, reconnoissant pour lors que son soupçon de grossesse n'avoit pas été bien fondé, & que la perte de sang qu'elle avoit euë, ne venoit que de la cause que je lui avois fait entendre.

OBSERVATION DCLXXVI.

De l'accouchement d'une femme qui avoit conçû son enfant dans le temps qu'elle étoit encore dans la fluxion de ses menstruës.

LE 23. Avril 1693. j'ai accouché une femme âgée de quarante-quatre ans ou environ, d'un enfant mâle qui se portoit très-bien, & qu'elle avoit même porté trois jours plus que les neuf mois complets, quoiqu'elle l'eût conçû, à ce que m'assura son mari, dans le temps qu'elle étoit encore dans la fluxion de ses menstruës. Ils avoient été l'un & l'autre depuis onze ou douze ans de ces steriles volontaires, qui ne couchent pas ordinairement ensemble, de crainte de faire des enfans, & d'en avoir la charge; de sorte que le mari de cette femme fut fort étonné voyant sa femme grosse, & fâché en même temps aussi-bien qu'elle, de ce qu'ils seroient condamnez aux dépens, pour n'avoir pas crû qu'une femme pouvoit concevoir, comme elle avoit fait, dans le temps même de l'évacuation de ses menstruës; & ils craignoient outre cela que cet enfant ayant été certainement conçû, comme ils en étoient bien assurez, dans un temps si peu convenable, ne fût sujet à plusieurs infirmitez, pour avoir été infecté dès le commencement de sa génération des superfluitez menstruelles de sa mere. Cependant il vint au monde étant en aussi parfaite santé, que s'il eût été conçû dans un temps plus propre à la génération.

OBSERVATION DCLXXVI.

D'une femme qui accoucha d'une fille qui avoit le pied tout contrefait.

LE 30. Avril 1693. j'ai accouché une femme d'une fille qui avoit le pied tout contrefait du côté gauche, par le défaut de l'articulation de ce pied, qui étoit si fort en dedans, que sa position ne se pouvoit faire que du côté exterieur: & comme la mere me dit qu'elle avoit senti durant sa grossesse une douleur extraordinaire d'un côté du ventre, il y avoit apparence que ce pied ayant été durant un très-long temps dans une situation fort contrainte, sa figure s'étoit ainsi viciée peu à peu, le reste du corps de cet enfant qui se portoit très-bien, étant d'une figure naturelle.

OBSERVATION

OBSERVATION DCLXXVIII.

D'une femme groſſe de cinq mois, qui avoit une continuelle perte de ſang depuis cinq ſemaines.

LE 26. Mai 1693. je vis une femme groſſe de cinq mois ou environ, qui avoit une continuelle perte de ſang depuis cinq ſemaines, laquelle étoit devenuë aſſez abondante depuis quinze jours, & principalement depuis deux ou trois jours; cependant elle ſentoit toujours bien remuer ſon enfant. Son Medecin & ſa Sage-femme avec leſquels je la vis, me dirent tous deux qu'elle avoit vuidé de la matrice il y avoit huit jours, quelques corps membraneux & charnus, ce qui faiſoit qu'ils deſeſperoient entierement qu'elle pût conſerver davantage ſa groſſeſſe: mais je leur fis connoître qu'il falloit qu'ils ſe fuſſent trompez, parce que ſi cela eût été, comme ils le diſoient, les eaux de l'enfant de cette femme ſe ſeroient indubitablement écoulées dès ce temps-là, par la rupture qui ſe ſeroit faite à leurs membranes, au même lieu d'où ces prétendus corps membraneux qu'ils croyoient qu'elle avoit vuidez, auroient été détachez. C'eſt pourquoi je les aſſurai que ce n'étoit certainement que des purs caillots de ſang glacé & endurci, qu'ils avoient ainſi pris par inadvertance pour des corps membraneux & charnus, comme il étoit arrivé à un autre Medecin & à un Chirurgien dont j'ai fait mention pour un ſemblable exemple en l'Obſervation DCXIX. & les ayant tous deux deſabuſez de l'erreur où ils avoient été, je leur dis que comme je trouvois la matrice de cette femme exactement fermée, & qu'elle ſentoit bien remuer ſon enfant à l'ordinaire, il y avoit encore eſperance qu'elle pourroit conſerver ſa groſſeſſe, en ſe tenant en grand repos dans le lit, lui conſeillant outre cela de ſe faire ſaigner une fois du bras, & de s'abſtenir entierement du coït durant tout le reſte du temps de ſa groſſeſſe.

OBSERVATION DCLXXIX.

D'une femme qui accoucha au terme de huit mois & demi d'un enfant qui se portoit bien, laquelle n'avoit jamais crû être grosse.

LE 27. Mai 1693. j'ai accouché une femme âgée de trente-quatre ans ou environ, d'une habitude assez replette, au terme de huit mois & demi de sa premiere grossesse, d'un petit enfant mâle qui se portoit assez bien, ses eaux s'étant écoulées un jour auparavant sans aucune douleur; ce qui faisoit que cette femme qui avoit toujours douté de sa grossesse, à cause qu'elle n'avoit jamais senti, à ce qu'elle disoit, remuer manifestement son enfant en son ventre, comme font toutes les autres femmes, en doutoit encore pour lors, s'imaginant que les eaux qu'elle vuidoit ainsi sans douleur, ne venoient que d'une simple hydropisie de matrice qui avoit fait toute sa grossesse: de sorte que j'eus même de la peine à la persuader, lorsque son travail fut pleinement déclaré par les veritables douleurs de l'accouchement, qu'elle étoit effectivement grosse, ce qu'elle ne voulut pas croire, jusqu'à ce que l'ayant accouchée de cet enfant, elle l'entendit crier aussi-tôt que je l'eûs tiré de son ventre. Cette femme étoit toute opposée à une autre qui étoit de sa connoissance, dont j'ai rapporté l'exemple en l'Observation DLXVI. car cette autre femme s'étoit imaginée être veritablement grosse d'enfant durant plus d'un an entier, sur ce qu'elle sentoit des mouvemens dans son ventre, quoiqu'elle ne le fût point en tout; & celle-ci au contraire ayant effectivement un enfant vivant dans le ventre, & ne s'en étant jamais apperçûë par aucun sensible mouvement, avoit toujours douté de sa grossesse. Ces deux exemples ainsi entierement opposez, font bien voir qu'il ne faut pas toujours croire la relation des femmes-mêmes, pour juger si elles sont grosses ou non; car il s'en rencontre par fois quelques-unes qui croyent être grosses, & ne le sont pas, & d'autres qui le sont, & ne le croyent pas être.

OBSERVATION DCLXXX.

Du laborieux accouchement d'une femme qui avoit été abandonnée dans un très-pitoyable état par un Chirurgien, qui ayant entrepris de lui tirer son enfant du ventre, n'en avoit pas pû venir à bout.

LE 14. Juin 1693. j'ai accouché une femme âgée de trente-cinq ans, de son premier enfant, qui étoit une très-grosse fille, dont elle étoit en travail depuis deux ou trois jours. Mais lorsque je fus appellé pour secourir cette femme, je la trouvai elle & son enfant dans le plus déplorable état que l'on puisse jamais voir ; la mere étant presque réduite à l'agonie, & l'enfant étant mort par les instrumens, dont un Chirurgien s'étoit malheureusement servi, pour le tirer du ventre de cette femme, sans avoir pû en venir à bout, y ayant travaillé inutilement durant trois heures entieres ; & s'étant si fatigué dans cette penible & laborieuse operation, qu'après s'être reposé par plusieurs intervales, il fut enfin obligé de l'abandonner, quoiqu'il eût bien tiré tout le corps de l'enfant hors du ventre de la mere, à l'exception de la seule tête, qui étoit restée si enchassée entre les os du passage, qu'il ne put jamais l'en faire sortir, quoiqu'il se fût servi de crochets pour en faciliter l'extraction : de sorte qu'ayant épuisé en vain toutes ses forces & toute son industrie, il laissa cette pauvre femme en cet état pitoyable, & s'en retourna chez lui, pour se reposer de l'extrême fatigue que cette laborieuse operation lui avoit causée ; après quoi on me vint querir pour la secourir, comme je fis aussi-tôt que je fus arrivé chez elle, en achevant promptement, & très-facilement de lui tirer du ventre avec mes seules mains son enfant sans aucune violence. Beaucoup de personnes qui étoient présentes, lorsque je délivrai ainsi cette femme, furent tout étonnées de la facilité avec laquelle elles me virent tirer cet enfant, sans me servir d'aucun instrument que de mes mains conduites avec jugement, ayant vû auparavant l'extrême difficulté que ce premier Chirurgien y avoit rencontrée. Mais je leur fis entendre que ce qui avoit rendu cette operation difficile, étoit qu'il s'étoit d'abord lassé & fatigué à tenter de retourner cet enfant pour le tirer par les pieds, quoiqu'il se fût presenté en la posture naturelle, croyant accelerer par ce moyen l'accouchement, & qu'après avoir ainsi épuisé toutes ses forces, il

n'avoit plus été capable d'achever avec jugement cette laborieuse operation. Cependant nonobstant un si long & si rude travail, cette femme seroit indubitablement échapée, si ce n'eût été un très-fâcheux & continuel flux de ventre qu'elle eut avec une grosse fiévre, qui la fit enfin mourir le treiziéme jour après un si violent accouchement, qui fut semblable à ces laborieux accouchemens, où *Fabrice d'Aquapendente* dit s'être toujours tant lassé & fatigué en les voulant entreprendre, qu'il avoit été souvent obligé de les laisser achever à d'autres, comme avoit fait ce Chirurgien, que je ne blâmerois pas pour avoir imité en cela ce celebre Auteur, s'il m'avoit lui-même mandé ou quelqu'autre Chirurgien, pour secourir cette femme dans une si urgente nécessité, comme il devoit faire, sans l'abandonner entierement, ainsi qu'il avoit fait, dans le déplorable état où il l'avoit mise, dont il fut grandement blâmé par beaucoup de personnes qui étoient présentes, nonobstant tout ce que je leur pûs dire pour tâcher de l'excuser autant qu'il me fut possible en une si mauvaise cause.

Observation DCLXXXI.

D'une femme qui fut délivrée d'une espece de faux germe, dans lequel il y avoit un petit fétus *qui n'étoit pas plus gros qu'un grain de chenevy.*

Le 15. Juin 1693. je délivrai une femme d'une espece de faux germe de la grosseur d'un œuf de pigeon, dans lequel je trouvai des eaux & un petit *fétus* avorté, qui n'étoit pas plus gros qu'un grain de chenevy. Cette femme avoit pour lors une mediocre perte de sang depuis plus de quinze jours, & croyoit être grosse de deux mois & demi, ce qui faisoit manifestement connoître que le principe de vie avoit été détruit en ce *fétus* dès les premiers jours de sa conception ; & ce même avorton faisoit bien voir que tous ces corps étranges que l'on prend ordinairement pour de simples faux germes, ne sont veritablement que des arrierefaix, quoiqu'ils n'en ayent plus la figure, après que la matrice en se contractant leur a donné celle de la capacité, quand les eaux qui étoient contenuës dans ces prétendus faux germes, s'en sont écoulées par la rupture de leurs foibles membranes.

OBSERVATION DCLXXXII.

Du laborieux accouchement d'une femme âgée de trente cinq ans, qui étoit en travail depuis trois jours entiers.

LE 20. Juin 1693. je vis avec un Medecin & un Chirurgien de mes Confreres, une femme âgée de trente-cinq ans, qui étoit en un très-laborieux travail de son premier enfant depuis trois jours entiers, ses eaux étant écoulées depuis deux jours, & la tête de son enfant étant si fort avancée dans le passage, que je crus que cette femme ne manqueroit pas d'accoucher d'elle-même, pour le peu qu'il lui survînt des douleurs, comme il arriva le même jour. Mais elle avoit les deux lévres de la vulve fort tumefiées & la vessie si pleine de l'urine qui avoit été supprimée, par la grande compression que son col recevoit de la tête de l'enfant, qu'elle faisoit une tumeur fort manifeste au-dessus du *Pubis*. J'avois été mandé pour donner mon conseil à cette femme en l'état où elle étoit, & pour sçavoir de moi si j'approuverois qu'on la saignât une seconde fois, l'ayant déja été une fois le jour précedent, & si ce seroit du bras ou du pied qu'il faudroit lui tirer du sang. Je lui conseillai de préferer la saignée du bras, afin de lui donner, en dégageant sa poitrine par cette saignée, une plus grande facilité de respirer, & ne consentis pas à celle du pied, pour ne pas attirer sur les parties inferieures la fluxion d'humeurs qui n'y étoit déja que trop grande.

OBSERVATION DCLXXXIII.

D'un autre très-laborieux accouchement d'une femme qui étoit en travail de son premier enfant depuis quatre jours.

LE 29. Juin 1693. je vis avec trois de mes Confreres une femme qui étoit en travail depuis quatre jours entiers de son premier enfant, ses eaux étant écoulées depuis trois jours, & son travail ayant été très-laborieux par les mauvaises douleurs qu'elle avoit toujours euës jusqu'alors, à cause de la situation du corps de son enfant, qui étant tout du côté droit, & un peu obliquement, empêchoit que l'impulsion des douleurs ne se fît directement, outre que c'étoit une petite femme boiteuse : de sorte que

considerant que ses douleurs étoient tout-à-fait ralenties, je conseillai de lui faire prendre au plûtôt l'infusion de deux drachmes de sené, avec le jus d'une orange, qui les lui ayant renouvellées, la fit accoucher assez-heureusement six heures ensuite d'un gros enfant mort, qu'on auroit été obligé de tirer avec les instrumens, si ce remede n'eût produit le bon effet que nous en avions esperé.

OBSERVATION DCLXXXIV.

D'une femme qui avorta d'un enfant mort en son ventre depuis plus de douze jours.

LE 1. Juillet 1693. j'ai accouché une femme d'un enfant de cinq mois, mort en son ventre depuis plus de douze jours, comme il me parut par sa corruption; mais comme le cordon de son arrierefaix étoit très-foible, & pareillement corrompu, il se rompit, ce qui fit que tout le corps de cet arrierefaix qui étoit fort gros, & comme scyrrheux, resta dans la matrice, qui s'étant refermée immediatement après, ne me laissa pas lieu de le tirer qu'une demie-heure ensuite, lorsque son orifice interne se fut relâché suffisamment pour pouvoir permettre sans violence l'extraction que j'en fis avec ma main, portée seulement à l'entrée de cet orifice interne, pour en prendre le corps de l'arrierefaix qui s'y presentoit. Cette femme avoit eu auparavant durant dix ou douze jours, une fiévre continuë avec redoublement, qui avoit fait mourir son enfant en son ventre, dont elle étoit néanmoins heureusement guerie depuis cinq ou six jours, lorsqu'elle en avorta; ce qui contribua beaucoup à l'exempter du grand peril de la vie où elle auroit été, si cet avortement lui fût arrivé dans le temps de cette maladie, qui n'auroit pas manqué de s'augmenter ensuite, comme il arrive ordinairement, quand la nature est affoiblie par une si dangereuse maladie.

OBSERVATION DCLXXXV.

D'une femme qui avoit le fond de la matrice entierement renversé.

LE 5. Juillet 1693. je vis avec un de mes Confreres une femme accouchée depuis deux jours, qui avoit un entier renversé-

ment du fond de la matrice, qui lui étoit arrivé dans le temps que sa Sagefemme l'avoit voulu délivrer de son arrierefaix, sans qu'elle eût usé d'aucune violence, à ce qu'elle nous dit. Cependant il me parut que si cette Sagefemme n'avoit point fait la faute de causer ce renversement, elle avoit du moins fait celle de ne pas réduire elle-même le fond de la matrice, en le repoussant au-dedans aussitôt qu'elle s'apperçut qu'il s'étoit ainsi renversé. Mais n'ayant peut-être pas connu d'abord la chose comme elle étoit, cela fut cause qu'ayant laissé passer l'occasion de faire cette réduction dès le commencement, on ne pouvoit plus y remedier dans le temps que je fus appellé; car pour lors je trouvai le fond de la matrice extrêmement tumefié, à cause du fort étranglement que l'orifice interne faisoit en maniere de *Paraphimosis* au dessus de ce fond renversé, lequel étranglement rendoit la réduction de ce fond ainsi tumefié entierement impossible; ce qui me fit juger que cette femme mourroit certainement dans la suite, comme j'ai vû arriver à deux autres femmes, après avoir traîné durant quelque temps une vie languissante, & pleine de douleurs, à cause de la continuelle perte de sang & fluxion d'humeurs qui accompagne toujours cette fâcheuse maladie, à laquelle on ne peut remedier, comme j'ai dit, si on laisse passer l'occasion de le faire dès le commencement qu'elle paroît, durant que le fond de la matrice n'est pas encore tumefié ni endurci, comme il devient dans la suite, dont j'ai rapporté un autre exemple en l'Observation CCCLV. On doit remarquer que le renversement du fond de la matrice, qui ne se fait jamais de la sorte, si ce n'est immediatement après l'accouchement, cause assez souvent une mort subite à la femme, pour la grandeur de la perte de sang qui lui arrive toujours pour lors, & que celles qui évitent cette mort soudaine ne manquent pas, quoiqu'elles ayent échappé ce premier danger, de perir dans la suite du temps.

OBSERVATION DCLXXXVI.

De l'extraction d'un enfant mort au ventre de sa mere.

LE 9. Juillet 1693. j'ai accouché une femme âgée de trente-cinq ans, de son premier enfant, qui étoit mort en son ventre, ayant la tête au passage depuis trois jours entiers, après l'écoulement de ses eaux. Lorsque je fus appellé pour la secourir, je la

trouvai presque moribonde ; mais comme il y avoit encore quelque petite esperance de la pouvoir sauver en la délivrant de cet enfant mort, j'en fis l'extraction par le moyen de l'instrument de mon invention appellé *Tiretesle*, qui est beaucoup plus commode & plus sûr, pour une operation de cette nature, que les crochets dont on se sert ordinairement. Ayant ainsi accouché cette femme dans le déplorable état où elle étoit, elle se porta mieux de jour en jour, & très-bien dans la suite. Il faut remarquer que comme il arrive souvent que dans le premier accouchement des femmes avancées en âge, leur enfant demeurant ainsi trop long temps la tête arrêtée au passage, y meure, on ne voit presque jamais cet accident arriver dans les accouchemens suivans aux femmes-mêmes les plus âgées, si leur premier enfant a été d'une juste proportion : car autrement si ce premier enfant n'avoit été qu'un petit avorton, le second étant beaucoup plus gros, pourroit causer la même difficulté que si c'étoit le premier.

OBSERVATION DCLXXXVII.

De l'accouchement d'une femme qui eut un travail très-long, à cause de l'extrême brieveté du cordon de son enfant.

LE 26. Juillet 1693. j'ai accouché une femme d'une petite fille, au terme de huit mois & une semaine ou environ, qui avoit le col embarrassé d'un tour de son cordon, qui étant de soi naturellement très-court, avoit été cause que la mere, nonobstant la petitesse de son enfant, eut un travail très-long & fort-laborieux, par la mauvaise qualité de ses douleurs, qui furent toutes entre-coupées durant plus de vingt-quatre heures, leur mouvement rejaillissant toujours vers les reins & dans le ventre, en maniere de barre, au lieu de répondre en bas, comme les bonnes douleurs font ordinairement : & comme l'extrême brieveté de ce cordon ne pouvoit pas permettre à l'enfant d'être poussé au passage sans tirailler en même-temps l'arrierefaix, cette disposition avoit été cause que cet arrierefaix s'étant en partie détaché dès le commencement du travail de cette femme, elle avoit eu une perte de sang, qui quoiqu'elle ne parût que petite au dehors, avoit néanmoins été assez considerable au dedans, comme je m'en aperçûs par plusieurs gros caillots de sang noir & recuit, qui sortirent de la matrice dans le même temps que je la délivrai de l'arrierefaix ; ce qui

qui avoit tellement affoibli l'enfant qu'il mourut le jour ensuite. Il faut remarquer que ce qui avoit accelerè de trois semaines entieres la naissance de cet enfant étoit la même brieveté de ce cordon, qui ne lui avoit pas laissé une entiere liberté de se tourner la tête en bas, comme tous les enfans ont coûtume de faire vers le dernier mois de la grossesse, sans tirailler en même-tems l'arrierefaix, comme j'ai dit.

OBSERVATION DCLXXXVIII.

D'une femme qui accoucha heureusement à terme d'un enfant qui se portoit bien, quoique la mere eût vuidé beaucoup d'eaux par la matrice, durant près de deux mois.

LE 1. Aoust 1693. je vis une femme qui m'avoit mandé pour l'accoucher, laquelle eut un si prompt travail, que je la trouvai, en arrivant chez elle, accouchée toute seule au terme de neuf mois, d'une fille qui se portoit très-bien, quoique la mere eût vuidé par la matrice plus d'une pinte d'eau, en un seul jour, il y avoit près de deux mois; depuis lequel tems elle avoit toûjours continué d'en vuider assez considerablement par intervalles. On peut douter si toutes les eaux que cette femme avoit ainsi vuidées, venoient d'une espece d'hydropisie de matrice, ou si c'étoient les veritables eaux de l'enfant: & l'on pourroit soûtenir qu'elles ne pouvoient proceder que d'une hydropisie de matrice; sur ce que si elles eussent été des veritables eaux de l'enfant, il semble que cette femme en ayant vuidé tout d'un coup plus d'une pinte la premiere fois, deux mois avant que d'accoucher, son travail se seroit déclaré dès-lors; parce que son enfant n'auroit pas pû demeurer dans la matrice, après un si grand écoulement de ses propres eaux. Neanmoins je crois que ce n'étoit qu'une partie des veritables eaux de l'enfant, qui s'étoient ainsi écoulées par quelque rupture qui s'étoit faite à leurs membranes, en quelque endroit superieur, qui ne répondant pas directement à l'orifice interne, faisoit que ses eaux ne s'écouloient jamais entierement, & qu'y en restant toujours une partie de retenuë, cela faisoit que l'accouchement n'en étoit point provoqué, comme il auroit été indubitablement, si elles se fussent entierement écoulées dès la premiere fois qu'elle en vuida.

OBSERVATION DCLXXXIX.

D'une petite fille née depuis quatre jours, qui avoit une inflammation des deux mamelles.

LE même jour 1. Aoust 1693. j'ai vû une petite fille née depuis quatre jours, à qui une Garde d'accouchée avoit fait venir une inflammation très-douloureuse des deux mamelles, en lui pressant & suçant les deux bouts, prétendant en faire sortir le lait, ou plûtôt quelque goutte de simple sérosité qui y étoit contenuë, & lui rendre par le moyen de ce sucement, les bouts mieux faits. Mais c'est une très-mauvaise méthode dont plusieurs autres Gardes d'accouchées ont coutume de se servir, laquelle on ne doit point suivre; car en comprimant ainsi les mamelles des enfans nouveaux-nez, pour une goutte de simple sérosité qu'on en fait sortir, on attire six fois plus d'autres humeurs sur la partie, qui y causent ensuite des inflammations douloureuses de cette nature, qui se dissipent néanmoins peu de tems ensuite, si on s'abstient de leur presser & sucer ainsi les mamelles, & y mettant dessus un simple petit linge trempé en huile d'amandes douces & vin mêlez ensemble, & prenant garde que l'enfant ne soit point trop serré vers cette partie dans son maillot.

OBSERVATION DCXC.

De l'accouchement d'une femme, dont la grossesse avoit été ignorée dans le commencement.

LE même jour 1. Aoust 1693. j'ai accouché une femme au terme de neuf mois entiers, & cinq jours de plus, d'un gros enfant mâle, qui se portoit très-bien, quoique la mere, à ce qu'elle me dit, eût été traitée, n'étant grosse que de six semaines, comme si elle eût eu seulement un simple retardement de ses menstruës, ayant eu en ce tems une très-legere perte de sang, qui fit que son Médecin attribuant les incommoditez de sa grossesse à ce prétendu retardement, & à la diminution de ses menstruës, la fit saigner du pied, & lui fit prendre ensuite plusieurs remedes diuretiques & purgatifs; nonobstant quoi elle ne laissa pas de conserver son enfant, & d'en accoucher heureusement à

terme comme j'ai dit ; la nature ayant resisté en elle, aux mauvais effets que ces remedes ordonnez aussi mal à propos, auroient pû produire en une autre femme, qui n'auroit pas été d'une si bonne complexion qu'elle étoit.

OBSERVATION DCXCI.

D'une femme qui avoit depuis deux ans un grand écoulement de fleurs blanches malignes qui lui avoient causé un ulcere carcinomateux de la matrice.

LE 10. Aoust 1693. je vis une femme âgée de trente-cinq ans, qui avoit, à ce qu'elle me dit, un continuel écoulement de fleurs blanches depuis deux ans, avec des pertes de sang, qui se renouvellant de tems en tems depuis six mois, lui faisoient vuider plusieurs gros caillots ; ce qui venoit d'un ulcere carcinomateux qu'elle avoit en la matrice, que je crus proceder originairement de quelque gonorrhée virulente, dont elle auroit pû être infectée, & la devoir faire mourir certainement avant un an : car il est à noter que ces sortes d'ulceres, qui sont toujours incurables, quelque petits qu'ils soient, viennent le plus souvent d'une pareille cause, qui étant quelquefois ignorée des femmes qui sont affligées d'une si pernicieuse maladie, fait qu'elles qualifient les vilaines excrétions purulentes de ces ulceres malins, du nom de simples fleurs blanches. Mais il est facile de juger par l'extrême puanteur de ces excrétions, qu'elles viennent d'un ulcere carcinomateux de la matrice, dont l'orifice interne est pour lors tout scyrrheux, & tout inégal ; ce qui se connoît aisément par le simple toucher du doigt.

OBSERVATION DCXCII.

D'une femme qui avorta au troisiéme mois de sa grossesse, d'un petit fétus *tout émacié, neuf jours après avoir eu une extrême peur du tonnerre.*

LE 11. Aoust 1693. je vis une femme qui venoit d'avorter d'un petit *fétus* tout émacié, de la longueur du grand doigt de la main, étant pour lors grosse de près de trois mois, & ayant eu, il y avoit neuf jours, une extrême & subite frayeur d'un grand éclat de tonnerre, qui contribua d'autant plus facilement à lui causer

cet avortement, qu'elle sentoit déja depuis quelques jours des douleurs dans le ventre, vers la région de la matrice, & que c'étoit une petite femme d'une complexion très délicate, neanmoins assez sanguine, qui avoit déja eu auparavant deux fausses couches de simples faux germes, à quelque tems d'intervale l'une de l'autre; ce qui m'avoit obligé de la faire saigner une fois du bras, dès le commencement du second mois de sa grossesse, pour la préserver autant qu'il étoit possible, que cette troisiéme conception ne se convertît en faux germe, comme il lui étoit arrivé dans ses deux précedentes; car il faut remarquer que c'est assez souvent la trop grande abondance de sang, qui noyant & suffoquant le principe de vie en la conception dès le commencement, la convertit en ce que l'on appelle vulgairement faux germe; laquelle saignée ayant produit le bon effet que j'en avois fait esperer, auroit beaucoup servi à la conservation de l'enfant dont cette femme étoit veritablement grosse, si le fâcheux accident de ce grand éclat de tonnerre ne l'eût pas fait mourir en son ventre, par la subite frayeur qu'elle en eut. On pourroit neanmoins douter, si ce fut seulement cette grande frayeur qui fut cause que cette femme avorta ainsi, ou si cet accident lui étoit arrivé par l'effet des douleurs qu'elle avoit déja senties auparavant, vers la région de la matrice, qui procedant de la trop grande plénitude des vaisseaux de cette partie, pouvoient être les signes avantcoureurs de cet avortement: mais il est certain que l'une & l'autre de ces deux causes pouvoient y avoir beaucoup contribué. cependant cette femme après avoir ainsi vuidé d'elle-même ce petit avorton & son arrierefaix, sans aucun accident, se porta bien ensuite.

Observation DCXCIII.

De l'accouchement d'une femme, dont l'enfant vint les pieds devant avec sortie de la plus grande partie du cordon de l'ombilic.

Le 23. Aoust 1693. j'ai accouché une femme d'un très-gros enfant mâle, qui présentoit les pieds avec sortie de la plus grande partie du cordon de l'ombilic, qui fut pousse tout d'un coup au dehors, par l'impetueuse irruption des eaux, dans le même moment que leurs membranes se rompirent; ce qu'ayant reconnu, je tirai aussi-tôt l'enfant vivant; mais il étoit déja très-foible à cause que le cordon de l'ombilic qui étoit ainsi sorti,

avoit été fortement comprimé dans tout le tems de l'operation, par l'extrême grosseur du corps de l'enfant, qui regardant en dessus, m'obligea de le tourner en le tirant, pour lui mettre la face en dessous, comme on doit toujours faire, de crainte que la tête ne demeure accrochée par le menton, vers l'os *Pubis*. Néanmoins ce gros enfant, qui paroissoit d'abord tout moribond, reprit vigueur peu à peu, dès qu'il eût commencé à respirer, & se porta très-bien ensuite & la mere aussi.

OBSERVATION DCXCIV.

D'une femme qui avorta d'un petit fétus *de deux mois, avec une grande perte de sang causée par la retention de l'arrierefaix.*

LE 31. Aoust 1693. je délivrai une femme de l'arrierefaix d'un petit *fétus* de deux mois dont elle étoit avortée il y avoit trois heures, sans aucune cause manifeste, lequel arrierefaix étant retenu en la matrice, après l'expulsion de ce petit avorton, avoit causé à cette femme une si grande perte de sang, qu'elle en étoit tombée par plusieurs fois en de grandes foiblesses, dont elle revint aussi-tôt que je l'eus délivrée de cet arrierefaix; après quoi la perte de sang qui en avoit été excitée, cessa, & cette femme se porta bien ensuite. C'étoit-là le onziéme enfant dont elle étoit avortée, & c'étoit la même femme dont j'ai rapporté l'exemple en l'Observation CDLX.

OBSERVATION DCXCV.

D'une femme âgée de soixante-cinq ans qui avoit un ulcere carcinomateux en la matrice avec un flux de ventre qui donnoit lieu de croire qu'elle mourroit dans peu.

LE 5. Septembre 1693. je vis une femme âgée de soixante-cinq ans, ou environ, qui avoit un ulcere carcinomateux de la matrice, que je crus la devoir d'autant plus certainement faire mourir dans peu, qu'elle avoit pour lors un fâcheux flux de ventre accompagné de fiévre. C'étoit une femme à qui après une entiere privation de ses menstruës durant dix ou douze ans, il étoit venu depuis deux ans une perte de sang, qui s'étoit renouvellée de tems en tems, avec une continuel écoulement par

la matrice de matiere sereuse & purulente, qui procedoit de l'ulcere qui s'étoit formé en cette partie après ces pertes de sang réïterées. Mais comme depuis douze ou quinze jours, cette femme ne vuidoit presque plus par la matrice aucune matiere purulente, comme elle avoit coutume, cela faisoit que plusieurs Médecins qui furent mandez pour voir cette femme après moi, crurent, à ce qu'ils dirent à ses parens, que je m'étois trompé, lorsque je les avois assurez qu'elle avoit un ulcere carcinomateux en la matrice; de sorte que ces mêmes parens m'ayant mandé, le jour ensuite qu'ils avoient consulté ces Médecins, pour me prier d'examiner bien derechef si je trouverois qu'elle eût effectivement un *Cancer* en la matrice, je leur dis qu'ayant suffisamment connu la chose être comme je les en avois assuré la premiere fois que je l'avois examinée par le toucher, je n'avois pas besoin de l'examiner davantage; leur faisant entendre que si les Médecins ne pouvoient pas se persuader que cette femme eût un ulcere en la matrice, à cause qu'il ne sortoit de cette partie en ce tems aucune excrétion purulente, qu'ils croyoient en être un signe très-certain, ils étoient eux-mêmes fort trompez, en ne considerant pas que c'étoit le continuel flux de ventre & la fiévre dont cette femme étoit travaillée, qui avoient diverti & supprimé cette matiere sereuse & purulente qu'elle avoit coutume de vuider avant ces accidens.

OBSERVATION DCXCVI.

D'une femme qui fut délivrée d'un faux germe, qui par sa grosseur, par le long séjour qu'il avoit fait dans la matrice, auroit pû être pris pour une espece de Mole.

LE 15. Septembre 1693. j'ai délivré une femme d'un faux germe de la grosseur du poing, dans lequel je trouvai un petit *fétus* avorté tout flétri, qui n'étoit pas plus gros qu'une petite mouche à miel, quoique cette femme eût pour lors un soupçon de grossesse depuis près de sept mois, par les signes de conception qu'elle avoit eus dès le premier mois après la derniere évacuation de ses menstruës. Il y avoit trois mois entiers qu'elle avoit une perte de sang continuelle, qui faisoit assez connoître que la nature avoit tenté dès le commencement de cette perte de sang d'expulser ce qui étoit contenu en la matrice; mais n'en

ayant pas pû venir à bout, cela avoit été cauſe que ce faux germe y étant retenu durant un ſi long-temps, ſans en être tout-à-fait détaché, y avoit pris un accroiſſement conſiderable, & qu'il étoit deux fois plus gros que n'ont coutume d'être les faux germes ordinaires, que les femmes rendent preſque toûjours environ le deuxiéme ou le troiſiéme mois de leur conception. Et comme ce petit *fétus* avorté qui étoit dans ce gros faux germe, n'étoit pas plus gros qu'un *fétus* de quinze jours, je crus que le principe de vie avoit été détruit en lui dès ce commencement, par quelque autre cauſe qui avoit précedé cette perte de ſang.

OBSERVATION DCXCVII.

De l'accouchement d'une femme dont la groſeſſe avoit été ignorée de pluſieurs Médecins dans les premiers mois.

LE 16. Septembre 1693. j'ai accouché une femme au terme de neuf mois complets, d'un enfant mâle qui ſe portoit aſſez bien, nonobſtant que la mere, qui naturellement étoit d'une compléxion très-valétudinaire, eût été au lit durant tout le temps de ſa groſſeſſe, qui avoit été ignorée dans le commencement de pluſieurs Médecins, qui attribuant à d'autres maladies toutes les incommoditez qu'elle reſſentoit par augmentation dans cet état, l'avoient fait baigner juſques à dix-huit fois, lui avoient fait appliquer des ſangſuës ſur ſes hémoroïdes, & l'avoient fait ſaigner ſix ou ſept fois en très-peu de jours, & vouloient même encore la faire ſaigner du pied, & lui avoient ordonné quantité d'autres remedes, dont au lieu de recevoir du ſoulagement comme ils lui avoient fait eſperer inutilement, elle fut encore beaucoup plus incommodée qu'elle n'avoit pas été auparavant; ce qui obligea une des proches parentes de cette femme de venir me prier de l'aller voir, pour lui donner mon conſeil touchant ſes grandes & continuelles infirmitez, étant perſuadée que j'en connoîtrois bien mieux la véritable cauſe que les Médecins qui la voyoient journellement. De ſorte que m'ayant pour ce ſujet conduit chez la malade, je la trouvai pour lors groſſe de cinq ou ſix ſemaines, dont ſes Médecins furent fort ſurpris, auſſi-bien qu'elle, que je fis ſouvenir de ſa premiere groſſeſſe, il y avoit près de ſix ans & demi; durant tout le temps de laquelle ayant enduré toutes les mêmes incommoditez qu'en cette derniere, qui étoit ſa

troisiéme, elle n'avoit pas laissé d'accoucher enfin assez heureusement à terme d'un fils, que je lui avois reçû, qui se portoit fort bien comme ce dernier, nonobstant toutes les infirmitez de sa mere, qui durant tous les neuf mois de sa grossesse avoit été journellement si travaillée de fiévres, de fréquentes foiblesses, de palpitations de cœur, de grandes oppressions & suffocations, qu'on n'auroit jamais cru qu'elle eût pû conserver sa grossesse jusques à terme, & accoucher aussi heureusement qu'elle fit, au grand étonnement des Médecins qui l'avoient vûë en un état si infirme. Lorsque j'eus accouché cette femme cette derniere fois, elle eut une suppression des vuidanges, & fut surprise dès le second jour d'une grosse fiévre continuë avec des redoublemens toutes les nuits, durant lesquels redoublemens elle avoit une alienation du jugement; ce qui m'obligea de la faire saigner deux fois du pied, l'une au troisiéme jour, & l'autre au cinquiéme de son accouchement, pour suppléer au défaut de l'évacuation de ses vuidanges; lesquelles deux saignées la préserverent du grand danger de la vie, où elle auroit été sans cela, & calmerent un peu la violence des redoublemens de sa fiévre jusques au huitiéme jour; après lequel je lui fis prendre du *quinquina* durant quelques jours, qui ayant beaucoup diminué sa fiévre fit que toutes les autres incommoditez dont elle avoit été affligée durant tout le tems de sa grossesse, cesserent peu à peu, & qu'elle se porta bien ensuite, à quoi contribua aussi beaucoup une autre saignée du bras, que je lui fis encore faire au vingt-quatriéme jour de son accouchement, par la nécessité que j'en vis. On doit remarquer par l'exemple de cette femme, qui est la même dont j'ai déja parlé dans l'Observation CDXXIX. qu'il y a certaines femmes qui sont si incommodées durant tout le tems de leur grossesse, depuis le premier jour de leur conception jusques à celui de leur accouchement, qu'elles sont en une continuelle maladie, qui ne cesse point, pour quelque remede qu'on leur puisse faire, qu'elles ne soient accouchées, & ce même exemple prouve aussi bien manifestement, que ce n'est pas la bonne ou la mauvaise santé de la mere, non plus que celle du pere, qui déterminant le sexe de l'enfant, fait que ce soit plûtôt un garçon qu'une fille, ou bien au contraire une fille plûtôt qu'un garçon, selon que leur santé est plus ou moins vigoureuse & parfaite, comme on le croit ordinairement: car si elle y contribuoit quelque chose, cette femme, qui étoit d'une complexion des plus infirmes, n'auroit

n'auroit pas fait trois garçons consécutivement, comme il lui est arrivé, & comme il arrive aussi à d'autres femmes, dont les maris, quoique très-infirmes, ne laissent pas d'engendrer pareillement des garçons ; au lieu qu'au contraire, on voit souvent des hommes & des femmes de très-bon temperament qui ne font que des filles à leur grand regret.

OBSERVATION DCXCVIII.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant venoit la face en dessus.

LE 17. Septembre 1693. j'ai accouché une femme d'une fille qui venoit la face en dessus ; ce qui prolongea tellement le travail de la mere, qu'elle en fut beaucoup fatiguée durant deux jours entiers, n'ayant pendant tout ce temps que de très-méchantes douleurs, qui réjailliſſant vers les reins, sans se déterminer en bas, ne purent qu'à grande peine expulser l'enfant, quoique la matrice eût été suffisamment dilatée dans l'abord, & que la tête de l'enfant eût été poussée entierement au passage immédiatement après l'écoulement de ses eaux, où elle demeura durant vingt-quatre heures, après quoi il survint à la mere deux seules bonnes douleurs, qui la firent accoucher heureusement de cet enfant qui se portoit bien ; mais qui n'étant que d'une médiocre grosseur, à comparaison de ces précedens enfans, auroit été expulsé bien plus promptement qu'il ne fut, s'il avoit eu la face tournée en dessous, comme tous les enfans, tant les garçons que les filles, ont ordinairement dans la posture naturelle. Car, comme j'ai déja fait remarquer en d'autres Observations, lorsque l'enfant a la face ainsi en dessus, ses bras & ses jambes étant aussi en cette situation tournez vers le ventre de la mere, font cause que la matrice venant à se contracter sur les inégalitez de ces parties dans le temps des douleurs, leur impulsion en est interceptée d'abord qu'elles commencent ; ce qui fait que ces mêmes douleurs réjailliſſant aussi-tôt vers le ventre, ou vers les reins, au lieu de se terminer en bas, comme elles font ordinairement quand l'enfant vient en la posture naturelle ayant la face en dessous ; car pour lors son dos, qui a une superficie égale, étant tourné vers le ventre de la mere, ne donne aucun empêchement au mouvement impulsif de la douleur.

OBSERVATION DCXCIX.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant étoit mort en son ventre depuis quatre jours.

LE 24. Septembre de la présente année 1693. je fus à *Versailles* accoucher une femme d'un enfant mort en son ventre, depuis quatre jours entiers qu'elle ne l'avoit point senti remuer, n'ayant senti depuis ce temps-là que certains soulevemens, comme si c'eût été le dos d'un chat qui eût pousſé son ventre. Elle n'étoit pour lors que dans le commencement du neuviéme mois de sa grossesse, & étoit tombée fort rudement sur les deux genoüils il y avoit trois semaines; & comme elle n'avoit point senti alors aucune incommodité apparente, & qu'elle avoit senti ensuite son enfant se mouvoir comme à l'ordinaire, elle avoit negligé de garder le repos qui lui auroit été nécessaire après cette chute, & étoit même venuë de *Versailles* à *Paris* en carosse dès le lendemain, & s'en étoit retournée le jour ensuite, sans que la nouvelle agitation qu'elle reçut dans ces deux voyages, l'eût en aucune façon incommodée, à ce qu'elle me dit, ayant même senti bien remuer son enfant durant les quinze jours suivans. Cependant il est à croire que c'étoit cette violente chute, jointe à l'agitation de ces voyages, qui ayant fait que le cordon de l'ombilic de son enfant, qui étoit fort court, & s'étoit embarrassé autour d'une de ses cuisses, avoit été cause par cet accident que le sang ne pouvant plus être porté dans les vaisseaux de ce cordon, si librement qu'il auroit été nécessaire pour la vie & la nourriture de l'enfant, il en avoit été si débilité, qu'il en étoit enfin mort, par la négligence que la mere eut de garder le repos, qui lui auroit été très nécessaire après la chute qu'elle avoit faite.

OBSERVATION DCC.

D'une femme qui mourut d'apopléxie au troisiéme jour de son accouchement.

LE 4. Octobre de la même présente année 1693. j'ai accouché une femme au terme de huit mois de sa grossesse, d'un petit garçon qui se portoit assez bien, nonobstant le mauvais état où étoit la mere qui s'étoit blessée il y avoit quinze jours, en faisant un vio-

lent effort avec le bras, ayant senti pour lors, à ce qu'elle me dit, craquer quelque chose en son ventre. Elle avoit eu depuis presque tout ce temps-là une fièvre double tierce continuë, avec des douleurs continuelles dans le ventre depuis trois ou quatre jours, & avoit une jaunisse par tout le corps jusques dans le blanc des yeux, qui en étoit tout teint. Elle accoucha néanmoins assez heureusement de cet enfant, n'ayant pas même eu de fièvre ce jour-là; ce qui fut peut-être le bon effet d'une saignée du bras que je lui fis faire le jour précedent. Cependant six heures après être ainsi accouchée, elle tomba dans un profond assoupissement léthargique, qui s'étant augmenté se convertit en une vraie apoplexie, qui la fit mourir au troisiéme jour de son accouchement. Cette femme avoit craché beaucoup de sang par plusieurs fois, & avoit ressenti durant tout le temps de sa grossesse, une très-grande douleur de tête, dont elle étoit journellement tourmentée, laquelle ayant extrêmement débilité son cerveau, avoit été, selon l'apparence, la vraie cause de cette funeste maladie dont elle fut attaquée après son accouchement, qui quoique beaucoup moins laborieux que ses deux autres précedens, à cause de la petitesse de son enfant, ne laissa pas dans la mauvaise disposition où elle étoit, de donner occasion au transport d'humeurs qui se fit vers cette partie principale, & qui en éteignit aussi-tôt toutes les fonctions animales, nonobstant la saignée du bras que je lui avois fait faire, comme j'ai dit, par précaution, dès le jour précedent de son accouchement, & deux autres saignées, sçavoir une du pied, & une autre du bras, avec plusieurs autres remedes qu'on lui fit encore après qu'elle eût été surprise de ce funeste accident.

REFLEXION GENERALE
sur la matiere du préſent Livre.

COMME dans tout ce préſent Recuëil d'Obſervations on en peut voir de toutes ſortes, il ne reſte qu'à faire remarquer que ce ſont toutes Obſervations que j'ai faites moi-même avec une ſi grande exactitude, que j'en ai toûjours écrit les mémoires dès le même jour que j'ai vû les choſes arriver. Comme je les ai fidelement rapportées, ſans aucun déguiſement de la verité, & que pour les rendre d'autant plus utiles au Public, j'y ai marqué toutes les circonſtances qui pouvoient donner quelque inſtruction néceſſaire, comme ſont principalement tous les differens évenemens ſelon les differentes diſpoſitions des femmes, les differens termes de leurs achemens & de leurs avortemens, les differens ſexes de leurs enfans, la varieté du nombre des arrierefaix des enfans jumeaux, & pluſieurs autres particularitez, qui peuvent, avec les raiſons que j'en ai données, ſervir à faire connoître beaucoup de choſes qui avoient été ignorées juſques à préſent; on pourra facilement voir & choiſir dans la table des matieres qui ſuit, celles dont on déſire s'éclaircir.

.... Si quid noviſti rectius iſtis,
Candidus imperti; ſi non, his utere mecum.

TABLE
DES PRINCIPALES MATIERES,
QUI SONT INDIQUÉES
par les Obſervations où elles ſont contenuës.

A

ACCOUCHEMENS au terme de ſept mois. *Voyez les Obſervations*, LV. LXXIX. LXXXII. CCXXV. CCLII. CCLXXIV. CCCVIII. CCCXLIV. CCCLIII. CCCLXXVIII. CDLXXIV. DXVII. DXLII. DXLV. DXLVI. DCVII.

Accouchemens au terme de huit mois, *Obſ.* LXXXI. CXVIII. CXXVIII. CXLVI. CCXXV. CCXXVI. CCXXVII. CCXL. CCLXXX. CCLXXXII. CCLXXXIV. CCLXXXVI. CCXCI. CCCXLV. CCCLXXIX. CDII. CDXXXVII. CDLII. CDLXXIV. CDLXXX. CDLXCVII. DXVII. DXXXVII. DLXIX. DXCVIII. DCXL. DCXLVI.

Accouchemens au delà du terme de neuf mois, *Obſerv.* CXX. CXXII. CXCIX. CCXLVII. CCLIII. CCXCVIII. CCCXXXIX. DXVII. DLVI. DCXLI.

Accouchemens de pluſieurs enfans, *Obſerv.* IV. XXII. XXXI. XCIII. CII. CXXVIII. CXLVI. CLIX. CLXI. CLXV. CCXII. CCXVIII. CCXXVII. CCXXXIV. CCXXXIX. CCLXXIX. CCCXXV. CCCLXXXVI. CDXXXV. CDLI. CDLIX. CDLXXXI. DXII. DXXII. DXXVIII. DXXXVII. DXL. DLV. DLXV. DLXX. DXC. DCXLVI.

Accouchemens de trois enfans, *Obſerv.* CXLVI. DXXXVII.

Accouchemens conſécutifs d'enfans d'un même ſexe, *Obſ.* CCCLXXXIX. CDXIX. CDXXIX. CDLIII.

Accouchemens où l'enfant avoit la tête trop groſſe, *Obſ.* I. XXIX. XCIV. CCV. CCCXXIX. CCCXLVI. CDXX. CDXLIX. DCIII. DCVIII.

Accouchemens où l'enfant préſentoit la tête de côté, *Obſ.* IV. XXXVIII. XXXIX. XLV. LXXVII. CXLIX. CCXXVII. CCLI. CCCX.

Accouchemens où l'enfant préſentoit la face, *Obſ.* CXVII. CCLXXXI. CCCLIV. CDXCI.

Accouchemens où l'enfant venoit la face en deſſus, *Obſ.* XXVI. CXLIX. CLXIII. CLXXVIII. CCCXLVI. CCCXLVIII. CDXV. CDLXXXI. DXXIX. DCXCVIII.

Accouchemens où l'enfant préſentoit la main avec la tête, *Obſ.* XV. XCIII. CCVI. CCLII. CCCXC. D. DXIV. DXL. DCIX. DCLXXII.

Accouchemens où l'enfant avoit les épaules trop larges, *Obſ.* CCCXXXIX. CDXLV.

Accouchemens où l'enfant préſentoit les pieds, *Obſ.* IV. VIII. XII. XXII. XXXI. XLV. L. LIII. LIV. LXXIII. LXXIX. XCIII. CI. CII. CIII. CV. CXC. CXCVIII. CCXVIII. CCXXVIII. CCXXXVII. CCLIII. CCLXXVII. CCLXXX. CCCXLI. CDXXXVI. CDLI. CDLII. CDLX. DXXXI. DXXXVII. DXLII. DLV. DCXXVI. DCLXIV. DCXCIII.

Accouchemens où l'enfant préſentoit les pieds & les mains enſemble, *Obſ.* CXLV. CCVI. DXXII.

Accouchemens où l'enfant préſentoit les mains ou les bras ſeuls, *Obſ.* XVIII. CXXVII. CXXXII. CXLII. CXLIV. CLII. CLVII. CLXIII. CLXXIV. CLXXXIII. CCII. CCIII. CCV. CCIX. CCXIV. CCXXIX. CCLXIV. CCLXVII. CCLXXXII. CCXCII. CCXCVI. CCCVIII. CCCXXI. CDXCIX DXXXVII. DCIV.

Accouchemens où l'enfant préſentoit le coude, *Obſ.* CCLII. CCCX. CCCXI.

Accouchemens où l'enfant préſentoit l'épaule, *Obſ.* LXIII. CCX. CDXLVII. CDXCIII. DLXV. DXC. DCVII. DCLV.

Accouchemens où l'enfant préſentoit le genoüil, *Obſ.* VIII. CI. CCCVIII. CDXXXV.

Accouchemens où l'enfant préſentoit le côté, *Obſ.* CXVIII. CCXXIV. DCLII.

Accouchemens où l'enfant préſentoit le cul, *Obſ.* XLVI. XLVIII. LVI. CXXVI. CLX. CCXVIII. CCLXXVIII. CCCXXIV. CCCXLIX CCCLXVIII. CDII. CDXXXV. CDXLVIII. CDLXVIII. CDXC. DXXXIX. DXLVII. DXCIV. DCI. DCXXXII. DCLIII.

Accouchemens où le cordon de l'ombilic ſe préſentoit ou ſortoit avant l'enfant, *Obſ.* XXXVII. XXXVIII. XLV. XLVII. LXII. LXIII. LXXIII. LXXVII. LXXX. LXXXIII. CIII. CXXI. CXXVI. CXXXII. CXLIV. CLIII. CLXXXIII. CCVI. CCIX. CCXIV. CCXXIX. CCL. CCLX. CCXCVI CCCXI. CCCXXI. CCCXLVI. CCCLXXI. CDLIX. CDLXIV. CDXCIX. D. DXIV. DXXXI. DXCV. DCIV. DCXXVI. DCLV. DCLXXII DCXCIII.

Accouchemens où l'arrierefaix ſe préſentoit devant l'enfant, *Obſ.* VIII. LV. LIX. LXVIII. CVI. CLXX. CLXXV. CCX. CDXXXVIII. CDLIV. CDLXXXIV. DII.

Accouchemens difficiles & laborieux, *Obſ.* XIV. XVI. XVIII. XXVI. XXXIII. XXXIX. XLII. LII. LXXIV. LXXVI. LXXXV. LXXXVIII. XCI. CXXXV. CXLVII. CLVII. CXC. CXCVIII. CCXV. CCXXVII. CCXLVIII. CCLII. CCLIV. CCLXXXI. CCCIX. CCCXXIX. CCCXXXIV. CCCXXXIX. CCCXL. CCCXLVI. CCCLXXXVII. CDXXVII. CDXLIX. DVI. DXLIII. DCVIII. DCIX. DCLXXX. DCLXXXII. DCLXXXIII. DCLXXXVII.

Accouchemens d'enfans morts en la matrice, *Obſ.* I. III. XII. XVI. XXVI. XXIX. XXXIV. XXXVIII. XXXIX. LXXXV. LXXXVI. XC. CVII. CXLII. CXLIX. CLV. CLVI. CLXIV. CLXXIII. CLXXV. CLXXXI. CCV. CCXXVII. CCXLVIII. CCLXV. CCLXVI. CCLXVIII. CCLXX. CCLXXVII. CCLXXXI. CCLXXXV. CCXC. CCXCII. CCXCVI. CCCVII. CCCXXVII. CCCXXXIV. CCCXXXVII. CCCXXXIX. CCCLXXXV. CCCXCVI. CDVI. CDXII. CDXX. CDXXX. CDXXXI. CDXLIII. CDXLV. CDXLIX. CDLI. CDLV. CDLXII. CDLXX. CDLXXXIII. DIX. DXIV. DXIX. DXXVIII. DXXXI. DXXXVI. DLXIV. DLXXV. DLXXXII. DXCII. DXCV. DC. DCI. DCIII. DCVIII. DCX. DCXXIV. DCXXXII. DCXXXIII. DCL. DCLIV. DCLIX. DCLX. DCLXII. DCLXXI. DCLXXIV. DCLXXX. DCLXXXIV. DCXCIX.

Accouchemens avec perte de ſang, *voyez* perte de ſang.

Aliénation entiere de l'eſprit après l'accouchement, *Obſ.* CCCXLII. DCXLV.

Apopléxie d'une femme groſſe, *Obſ.* CCLVIII.

Apopléxie d'une femme accouchée, *Obſ.* DCXXV. DCC.

Apoſteme de l'une des lévres de la vulve, *Obſ.* XXXII. CLXXXVII.

Apoſteme des mammelles, *Obſ.* DLXXII.

Apoſteme au deſſus de la tête de l'enfant, *Obſ.* CCLVII.

Apoſteme au *ſcrotum* d'un enfant nouveau né, *Obſ.* DXXI.

Arrierefaix reſté en la matrice, *Obſ.* XLIII. LVII. LXXV. CIV. CXIX. CXXIX. CLIV. CLVIII. CLXII. CLXIV. CLXV. CLXXVI. CLXXIX. CC. CCVIII. CCXXXV. CCXLIV. CCXCII. CCXCIV. CCXCVII. CCCXXXVI. CCCXXXVIII. CCCLXII. CCCLXXXV. CCCXCV.

CCCXCIX. CDXIV. CDLXII. CDLXXII. CDLXXIV. DIV. DVIII. DLI. DLXXVIII. DXCVII. DCII. DCXIV. DCXXV. DCXXVI. DCXXX. DCXXXIX. DCLVIII. DCLXIII. DCLXV. DCLXXXIV. DCXCIV.

Arrierefaix fort épais eſt difficilement tiré de la matrice, *Obſ.* DXXVI.

Arrierefaix ſcyrrheux, cauſe de la mort de l'enfant, *Obſ.* CCXLI. CDXLIII. DCI. DCXXXII.

Avortemens, *Obſ.* IX. XIII. XXVIII. XXXV. XLIII. L. LIV. LVII. LIX. LX. LXV. LXVI. LXXV. CIV. CVII. CXVI. CXIX. CXXXVI. CLV. CLXIV. CLXXVI. CLXXIX. CXCVI. CCII. CCVII. CCVIII. CCXIV. CCXVI. CCXXI. CCXXVIII. CCXXXV. CCXXXVII. CCXXXIX. CCXLI. CCXLII. CCXLIV. CCXLV. CCXLVI. CCLIX. CCLXIX. CCLXXXIII. CCLXXXV. CCXC. CCXCII. CCXCV. CCXCVII. CCCIV. CCCXIV. CCCXVIII. CCCXX. CCCXXXII. CCCXXXVI. CCCXXXVII. CCCXXXVIII. CCCLX. CCCLXII. CCCLXVII. CCCLXX. CCCLXXX. CCCLXXXI. CCCLXXXV. CCCXCV. CCCXCVII. CCCXCIX. CD. CDIII. CDV. CDXII. CDXIV. CDXVI. CDXXI. CDXXV. CDXL. CDXLIII. CDLX. CDLXII. CDLXIX. CDLXX. CDLXXII. CDLXXIV. CDLXXVII. CDLXXXI. CDXCIV. DVIII. DXI. DXVIII. DXX. DXXXVI. DXLVII. DXLVIII. DL. DLI. DLVIII. DLX. DLXIV. DLXXI. DLXXVIII. DXCVI. DXCVII. DCXIV. DCXV. DCXIX. DCXXIII. DCXXV. DCXXVI. DCXXVIII. DCXXXIX. DCXLIII. DCXLVII. DCLI. DCLXIII. DCLXV. DCLXVIII. DCLXXII. DCLXXIII. DCLXXIV. DCLXXXIV. DCXCII. DCXCIV. DCXCVI.

B

BEURRE trop froid introduit contre la tête de l'enfant dans le temps de l'accouchement, lui cauſe la mort, *Obſ.* CCCXXVII.

Beurre, ſa trop fréquente onction dans le temps de l'accouchement eſt mauvaiſe, *Obſ.* CCCLXXXII.

Boyau de poulet pris pour un prétendu faux germe, *Obſ.* CLXXX.

Bouffiſſures du corps après grandes pertes de ſang, *Obſ.* V.

Boulie donnée dès les premiers jours à un enfant nouveau né lui cauſe la mort, *Obſ.* CCLXIII. DXLIX.

C

CAILLOTS de ſang pris par inadvertance pour de prétendus faux germes, *Obſ.* DXXXIX. DCXIX. DCLXXVIII.

Cancer de la matrice, *Obſ.* X. LXI. XCVIII. CXI. CXIV. CXL. CL. CLI. CLXVII. CLXXXIX. CCXLIII. CCLV. CCLXV. CCLXXVI. CCCXXVI. CCCLXXII. DXXXIV. DXXXV. DLVII. DCXXXVI. DCLVII. DCLXVI. DCXCI. DCXCV.

Cancer de la mammelle, *Obſ.* CDLXXXVII. DX.

Caruncule myrtiforme trop excedante retranchée par la ligature, *Obſ.* CCCXIII.

Chute de matrice. *voyez* deſcente de matrice.

Col de la matrice peu perforé, *Obſ.* LXXII. CDLXXXIX. DLXXXIII.

Col de la matrice imperforé, *Obſ.* CCXXXI. CDXCV.

Col de la veſſie fiſtuleux, *Obſ.* LXXVI. DXXXV. DLXXVII. DCLXVI.

Conception ſans qu'aucune évacuation menſtruelle eût précedé, *Obſ.* CCCXCIII.

Conception arrivée durant le temps de la fluxion des menſtruës, *Obſ.* DCLXXVI.

Conception ſans aucune introduction du membre viril, *Obſ.* CCLXXXVI. CDLXXXIX. DLXXXIII.

Conception arrivée en une femme, quoiqu'elle portât un peſſaire, *Obſ.* XL. CXV. CCXVII.
Contuſion, déchirement, & pourriture des parties de la vulve après l'accouchement; *Obſ.* XXIX. XLIV. LXXVI. CLXXXVII. CCCXIII. CDIV. CDXXVII. DLXII. DLXXVII.
Contuſion & tumeur de la tête de l'enfant nouveau né, *Obſ.* CCLVII.
Convulſion de la femme avant l'accouchement, *Obſ.* III. XXXVI. LI. LXXXVI. XC. CLVI. CXCIV. CCXXX. CCCXXIII. CCCXXXI. CCCXLIII. CCCLXIV. CCCLXXIV. CCCLXXVI. CDXX. CDXXXVIII. CDLIII. DLXVIII. DLXXXII. DLXXXIV. DXCI. DCXXXVII.
Convulſion après l'accouchement, *Obſ.* XXI. XXXVI. XXXVIII. CXCIV. CCXXX. CCLXXXVII. CCLXXXIX. DLII. DLXXIII. DLXXXI. DLXXXII. DXCIV. DXCVIII. DCXX. DCLIX. DCLXX.
Convulſion des enfans, *Obſ.* CCLXIII. DXLIX. DLXI. DCXIII.
Cordon de l'ombilic embarraſſant quelque partie de l'enfant dans le temps de l'accouchement, *Obſ.* CCCXCIV. CDI. CDLII. DCXCII. CDXCVI. DVI. DIX. DXXVI. DXXX. DLXXXV. DCXXIV. DCLXXXVII.
Cordon de l'ombilic extraordinairement long, *Obſ.* CXXXIII. CDI. DLXVII.
Cordon de l'ombilic extraordinairement court, *Obſ.* CDI. CDVI. DXVIII. DXLIX. DCXII. DCXL. DCLXII. DCLXXXVII.
Cordon de l'ombilic extraordinairement gros, *Obſ.* CDVI. CDXLVIII.
Cordon de l'ombilic noüé d'un véritable nœud dans le temps de l'accouchement, *Obſ.* CXXXIII. DLXVII.
Cordon de l'ombilic rompu dans le temps de l'accouchement, *Obſ.* CLVIII. CC. CCLXII. CCCV. CCCXII. DLXXVIII. DCI. DCXXVI. DCLXXXIV.
Cordon de l'ombilic mal noüé, *Obſ.* CCLVI. DCXXXIV.
Crachement de ſang, *Obſ.* CDXXXVII. CDXXXIX. CDLV. CDLXXII. CDXCVII. DXXVII. DCV. DCXXIX. DCXXXIII. DCLIX. DCC.

D

DELIVRE, *voyez* arrierefaix.
Deſcente, ou relaxation de matrice, *Obſ.* XL. XCVI. CIX. CXV. CLXXI. CLXXVII. CLXXXII. CCXVII. CCCIII. CCCLV. CCCXCVIII. DLXXXIX. DCLXXXV.
Deſcente de matrice durant la groſſeſſe, *Obſ.* VI. LXVII. XCV.
Deſcente de la matrice à des filles, *Obſ.* XCVI.
Difficulté de l'urine, *Obſ.* LXXXIX. CCCXCIV.
Douleurs de tête après les grandes pertes de ſang, *Obſ.* V. DII. DCXLVI.
Douleurs de ventre après l'accouchement, *voyez* tranchées.
Douleurs de dents aux enfans, *Obſ.* DCXIII.
Dyſenterie, *voyez* flux de ventre.

E

EAU ſimple eſt meilleure à prendre dans le temps de l'accouchement naturel que tous les remedes prétendus ſpécifiques, *Obſ.* DXV.
Eaux de l'enfant par leur qualité ſaline conſervent quelquefois long-temps l'enfant mort en la matrice ſans pourriture cadavereuſe, *Obſ.* D.
Eaux écoulées de la matrice long-temps avant l'accouchement, *Obſ.* XIX. LX.

Douleurs de ventre après l'accouchement. *voyez* tranchées.
Douleurs de dents aux enfans. *Obſ.* DCXIII.
Dyſenterie, *voyez* flux de ventre.

E

EAu ſimple eſt la meilleure à prendre dans le temps de l'accouchement naturel, que tous les remedes prétendus ſpécifiques. *Obſ.* DXV.
Eaux de l'enfant par leur qualité ſaline conſervent quelquefois long temps l'enfant mort en la matrice ſans pourriture cadavereuſe. *Obſ.* D.
Eaux écoulées de la matrice longtemps avant l'accouchement. *Obſ.* XIX. LX. CXIII. CLXXXVI. CCXIX. CCCLXI. DXLVII. DCX. DCXI. DCXVII. DCLII. DCLXXXVIII.
Enfant, en quel temps il eſt formé & animé. *Obſ.* CVIII. CXLI. CCXXXIII. CCXLVI. CCCXVIII. CDV.
Enfans nez au terme de ſept mois, & enfans nez au terme de huit mois, & enfans nez par-delà le terme de neuf mois. *Voyez* Accouchemens.
Enfans ſains nez de meres très-infirmes. *Obſ.* CDXXXIX. CDXCVII. DXXX. DCXXII. DCXXIX. DCLVI.
Enfans jumeaux de même ſexe n'ayant qu'un arrierefaix commun. *Obſ.* XCIII. CLIX. CCXII. CCXXVII. CCLXXIX. CDLI. CDLXXXI. DXXVIII. DXL. DLXV. DXC. DCXLVI.
Enfans jumeaux de même ſexe, ayans chacun leur arrierefaix particulier. *Obſ.* XXXI. CII. CLXI. CLXV. CCXVIII. CCXXV. DLXX.
Enfans jumeaux de different ſexe, n'ayant qu'un arrierefaix commun. *Obſ.* CDLIX. DXII. DXXII.
Enfans jumeaux de different ſexe, ayant chacun leur arrierefaix. *Obſ.* IV. XXII. CXLVI. CDXXV. DXII. DXXXVII.
Enfans monſtrueux ou contrefaits. *Obſ.* LXIV. CCLIII. CCCXVII. CCCXXXVII. CCCXLVIII. CCCLXXXIV. CDLXV. DCXL. DCLXXVII.
Enfans morts en la matrice, *voyez* Accouchemens & extraction.
Enfans qui ſe préſentent en mauvaiſe poſture, *voyez* Accouchemens.
Enfans étouffez par leur nourrice. *Obſ.* CXCII.
Enfant vivant tiré malheureuſement avec les crochets. *Obſ.* DLXXXIV.
Enfans noüez. *Obſ.* CCXL.
Enflure des jambes & des cuiſſes des femmes groſſes. *Obſ.* LXV. LXXXI. LXXXIV. XC. CLIX. CLX. CLXV. CCXXXIV. CCCXXV. CDXII. CDXXXV. CDLI. CDLIX. DXXXVIII. DXL. DXC. DCXXXII.
Enflure des lévres de la vulve. *Obſ.* XXXII. LXV. LXXXI. LXXXIV. XCVII. CLIX. CLXV. CLXXXVII. CCXII. CCXXXIV. CCLXXVIII. CCCXXV. DXXXVII.
Enflure & bouſiſſure du corps après les grandes pertes de ſang. *Obſ.* V.
Exomphale. *Obſ.* LXIV. CDXLVIII. DLIV. DCLXXXII.
Extraction de l'enfant mort. *Obſ.* I. III. XII. XVI. XXVI. XXIX. XXXIV. XXXVIII. XXXIX. LXXXV. LXXXVI. XC. CVII. CXLII. CLVI. CLXXXI. CCV. CCXXVII. CCXLVIII. CCLXXXI. CCXCVI. CCCXXXIV. CDXXX. CDXXXI CDXLIX. DXIX. DXLIII. DLXXXII. DCIII. DCVIII. DCLXXI. DCLXXX. DCLXXXVI.
Extraction de faux germe. *Obſ.* XI. LXIX. CXVI. CLXIX. CLXXX. CCI. CCIV.

CCCXXXVIII. CCCLIX. CCCLXVII. CDLXXVIII. CDXCI. CDXCVIII. DCXVI. DCXXI. DCXXVII. DCLXI. DCLXXXI. DCXCVI.

F

FAuſſe groſſeſſe, *voyez* groſſeſſe.
Faux germes ou moles. *Obſ.* CXXV. CXCI. CCXXXIII. CCLXII. CCLXXI. CCCXIV. CCCXXXVIII. CCCLI. CCCLXVII. CCCLXXVII. CDXXXII. CDLXI. CDLXXXV. DCXXX. DCXLVII. DCXCVI.
Faux germes demeurez bien plus longtemps qu'à l'ordinaire dans la matrice. *Obſ.* CXXV. CCI. CDXXXII. CDXCVIII. DCXCVI.
Faux germe eſt un ſigne avantcoureur de fecondité. *Obſ.* CXCI. CDLXXXV. DVII.
Fécondiré, *Obſ.* CCXII. CCCXLVII. CCCLXXV. CCCLXXXIX. CDXXVI. CDLX.
Fécondité malheureuſe d'une femme; *Obſ.* CDLX.
Femmes qui n'avoient jamais eu aucune évacuation menſtruelle. *Obſ.* CCXXXI. CCCXCIII. CDXCV.
Fiévres de femmes groſſes guéries par le *quinquina*. *Obſ.* CCLXXII. CCCLVIII. CDVIII. CDXXIX. DLXIX. DLXXIV. DLXXX. DCXXXI. DCLVI.
Fiévres de femmes accouchées, guéries parle *quinquina*. *Obſ.* DCXCVII.
Figure monſtrueuſe d'enfans, *voyez* Enfans.
Filles qui avoient des deſcentes & chûtes de matrice. *Obſ.* XCVI.
Filet mal coupé fut cauſe de la mort d'un enfant. *Obſ.* CCCI.
Fiſtule du col de la veſſie. *Obſ.* LXXVI. DXXXV. DLXXVII. DCLXVI.
Fiſtule à l'*anus* d'une femme groſſe. *Obſ.* DCXVIII.
Fleurs blanches. *Obſ.* CXI. CXIV. CLXXVIII. CXCV. CCXVII. CCXVIII. CCLXV. CCLXXVI. CCCXCIV. CDXLII. CDXLVI. DLVII. DCXXV. DCLVII. DCXCI.
Flux deventre durant le temps de la groſſeſſe. *Obſ.* XIII. CXCIII. CCCXIX. CCCXXXII. CCCXXXVI. CCCXLIV. CCCLVII. CCCLXXI. CCCLXXIX. CDXIII. CDXVII. CDXXIV. CDXXV. CDXLIV. CDLXXXVIII. DV. DIX. DXXXIII. DLXXXVII. DCXVI. DCXXVI. DCXXXIII. DCXLI. DCLXIX.
Flux de ventre après l'accouchement. *Obſerv.* XIII. XXXIX. XLI. LXXXIV. LXXXVIII. CLXXIII. CLXXXIV. CCXXVII. CCCLIII. CCCLXXIX. CDXIII. CDXVII. CDXLI. DLXXXIV. CDLXXXVIII. DXIX. DXXXIII. DLII. DLXIII. DXCVIII. DCV. DCXLVIII. DCLVII.
Flux menſtruel, *Voyez* menſtrues.
Flux de ſang, *voyez* ſang.
Flux muliebre, *voyez* fleurs blanches.
Fluxion de poitrine. *Obſ.* CDXXXVII. CDXXXIX. CDLV. CDLXXII. CDLXXVI. CDXCVII. DXXVII. DCV. DCLIX.
Fœtus, voyez enfant.
Foibleſſe de l'enfant nouveau-né. *Obſ.* CCCXCIV. DCIX. DCXL. DCXLI. DCLIII. DCXCIII.
Formation de l'enfant, en quel temps eſt achevée. *Obſ.* CVIII. CXLI. CCXXXIII. CCXLVI. CCCXVIII. CDV.

G

GEneration de l'enfant, *voyez* formation.
Gonorrhée en petites filles. *Obſ.* CLXXXV.
Gonorrhée en des femmes, *Obſ.* CXXIII. CLXXVIII. CCLXXVI. CCCXCIV. CDXLII. CDLVI. DCXCI.
Groſſeſſe veritable qui n'avoit pas été connue en pluſieurs femmes. *Obſ.* LXX. CX. CLXI. CXCV. CCXXIV. CCLVIII. CCLXXXVII. CCCV. CCCLII. CCCLXIII. CCCLXXIII. CCCXCIII. CDXXIX. CDLXXI. DXXIV. DXLVIII. DLIII. DCXXV. DCXLII. DCXLIV. DCLXXIX. DCXC. DCXCVII.
Groſſeſſe fauſſe, *Obſerv.* LXXVI. CCLV. CCLXXV. CCCLXIX. CCCLXXVII. CCCLXXXIII. DLXVI. DLXXIX. DCLXXV.
Groſſeſſe de pluſieurs enfans, *voyez* Accouchemens.
Groſſeſſe d'un enfant mâle ou d'une femelle, ſes ſignes. *Obſ.* CCXIII. CCCXI. CDLVIII. DXXIII.

H

HErnie du nombril à des enfans nouveau-nez. *Obſ.* LXIV. CDXLVIII. DLIV.
Hydrocephale, *Obſ.* DXLIV.
Hydropiſie du ventre, *Obſ.* CCCLXXXIII. DCXXIII.
Hydropiſie du ventre avec groſſeſſe d'enfant. *Obſ.* LXX. CXLVIII. CCXLIX.
Hydropiſie de matrice, *Obſ.* VII. XIX. LX. CXIII. CLXXXVI. CCXIX. CCCLXI. DCXI. DCLXXXVIII.
Hydropiſie de poitrine, *Obſ.* CLXXXVI. CCCLXXXIII.
Hymen peu perforé, *Obſ.* CLXXII. CDLXXXIX. DLXXXIII.

I

INcontinence de l'urine, *Obſ.* LXXVI. LXXXV. DXXXV. DLXXVII. DCIII. DCLXVI.
Inflammation de la matrice, *Obſ.* LXV. CXXIX. CCLIV. CCLXXXVII. CCXCIV. CCXCIX. CCCXXXV. CCCL. CCCLIX. CDVII. CDLXXIII. CDLXXIV. DIV. DVII. DXIX. DLI. DXCIV.
Inflammation des mammelles à une femme accouchée. *Obſ.* DLXXII.
Inflammation des mammelles des enfans nouveau-nez. *Obſ.* DCLXXXIX.
Jumeaux, *voyez* enfans jumeaux.

L

LAit de la nourrice contribue par ſa mauvaiſe qualité à reſſerrer le ventre de l'enfant. *Obſ.* DXXI. DLXI.
Lait de vache eſt utile au flux de ventre dyſenterique. *Obſ.* LXXXVIII. CCCLIII. CDXLI. CDLXXXVIII.
Levres de la vulve variqueuſes. *Obſ.* CDIV.

Levres de la vulve enflées, *voyez* enflure.
Ligature du cordon de l'ombilic mal faite. *Obſ.* CCLVI.

M

MAladies dans le temps de la groſſeſſe. *Obſ.* XXXV. LIV. LXVI. LXX. LXXII. LXXVIII. LXXXII. LXXXVII. XCIX. CXXII. CXXVIII. CXXXIV. CLV. CCXXI. CCXXIV. CCXXXV. CCLVIII. CCLXV. CCLXVI. CCLXIX. CCLXXII. CCLXXIV. CCXCI. CCXCV. CCCII. CCCXV. CCCXXVIII. CCCXXXVII. CCCLVIII. CCCLXX. CCCXCV. CDVIII. CDXXV. CDXXIX. CDXXXIII. CDXXXIV. CDXXXVII. CDXXXIX. CDLXXII. CDLXXV. CDXCVII. DV. DXXXVI. DXXXVII. DLXIX. DLXXIV. DLXXVI. DLXXX. DXCIII. DXCIX. DC. DXCXII. DXCXXI. DCLXVII. DCLXXXIV. DCXCVII. DCC.
Maladies après l'accouchement, *Obſ.* I. XXXV. XXXIX. LIV. LXXXIV. CLXXIII. CLXXXIV. CCXXII. CCXXXV. CCLIV. CCLXXIII. CCLXXXIX. CCCVI. CCCXXVIII. CCCXLII. CCCL. CCCLX. CCCLXV. CDXXXVIII. CDLXXVI. CDLXXXIV. DXXXIII. DXXXVIII. DLII. DLXVIII. DLXXIII. DXCIV. DXCVIII. DXCIX. DCV. DCXXIII. DCXXXV. DCLXVII. DCXCVII.
Maladie Venerienne à des femmes groſſes. *Obſ.* XXIII. LXXI. C. CXXIII. CXXXVIII. DLVII.
Mammelles apoſthumées, *Obſ.* DLXXII.
Mammelle ſcyrrheuſe, *Obſ.* DX.
Mammelle carcinomateuſe, *Obſ.* CDLXXXVII. DX.
Matrice imperforée à l'exterieur. *Obſ.* CCXXXI. CDXCV.
Matrice mal conformée, *Obſ.* CCCXXII.
Matrice enflammée, *voyez* inflammation.
Matrice ſcyrrheuſe, *voyez* ſcyrrhe.
Matrice carcinomateuſe, *voyez* Cancer.
Matrice tombée, *voyez* deſcente.
Matrice renverſée, *Obſ.* CCCLV.
Matrice ouverte, ſans que la femme groſſe fût en travail. *Obſ.* CLXVI. CLXXVIII. CCCX. CDLXVII.
Matrice crevée, *Obſ.* XXVI. CXLVII. CCLI.
Meconium rendu par la bouche d'un enfant nouveau-né, *Obſ.* CCC.
Médecine purgative ne convient point après l'accouchement devant le vingtiéme jour, *Obſ.* DXXXIII.
Medecine purgative ne convient point aux perſonnes qui ont crachement de ſang, ou de la poitrine échauffée, *Obſ.* CDXXXVII.
Medecine purgative ne convient jamais durant que la matrice eſt en fluxion, *Obſ.* DVII.
Menſtrue dès l'âge de neuf ans, *Obſ.* CCCXCII.
Menſtrues fluent ordinairement des vaiſſeaux du fond de la matrice, *Obſ.* XLIX. CCCXXII.
Menſtrues dans le temps de la groſſeſſe, *Obſerv.* CLXVIII. CCCLXXXVIII. DCVI.
Menſtrues très-abondantes, *Obſ.* CCLII.
Menſtrues ſupprimées, *Obſ.* CCCLXXIII. CDXXVI. CDLXXXVII. DX.
Menſtrues retenues dans la cavité de la matrice & dans celle de ſon col du-

rant un très-long temps. *Obſ.* CCXXXI. CDXCV.
Mole compoſée de plus de mille veſſicules, *Obſ.* CCCLXXVII.
Mole procede toujours de faux germe, *Obſ.* CXXV.
Mole, *voyez* Faux germe.

N

NOmbril tumefié à des enfans, *Obſ.* LXIV. CDXLVIII. DLIV. DCXXXIV.
Nymphes & caruncules de la matrice trop allongées; leur retranchement. *Obſ.* CLXXIV. CCCXIII.

O

OMbilic, *voyez* Cordon de l'ombilic.
Onction de beurre trop fréquente dans le temps de l'accouchement eſt mauvaiſe. *Obſ.* CCCLXXXII.
Operation Céſarienne après la mort de la femme, *Obſ.* XXVI. CCLI. CCCXV. CCCXLIII. CCCLXXIV. DXCII.
Opération de la ponction du ventre faite mal à propos à une femme hydropique, *Obſ.* DCXXIII.
Orifice interne de la matrice ouvert dans le temps de la groſſeſſe, ſans que la femme fût en travail. *Obſ.* CLXVI. CLXXVIII. CCCX. CDLXVII.

P

PAralyſie reſtée après l'accouchement. *Obſ.* DCXXV.
Paſſion hiſterique, *voyez* Suffocation de matrice.
Perte de ſang de longue durée. *Obſ.* XXX. LXI. CXII. CXXXVII. CXL. CL. CLI. CLXVII. CLXXII. CCCLXXVII. CDLXXXII. DL. DLXXXVI. DCXII. DCXXIX. DCXXXVI. DCLXXV. DCXCVI.
Perte de ſang de la femme groſſe. *Obſ.* V. VII. VIII. IX. XVII. XXVII. XXVIII. XLI. LIV. LIX. LXVIII. LXXVII. LXXX. XCII. CXCVI. CXCVII. CCII. CCVII. CCX. CCXVI. CCXX. CCXXVI. CCXXXVII. CCXXXVIII. CCXLVII. CCLIX. CCLXI. CCLXV. CCLXXIX. CCLXXXIV. CCCIV. CCCVII. CCCXXX. CCCXLIV. CCCXLVIII. CCCLVI. CCCLXI. CCCLXIV. CCCLXVII. CCCLXXVIII. CCCLXXIX. CCCLXXX. CCCLXXXI. CCCLXXXVIII. CCCXC. CCCXCVII. CD. CDIII. CDX. CDXI. CDXVI. CDXXIII. CDXXVIII. CDXXXVIII. CDXLVI. CDXLVII. CDL. CDLII. CDLIV. CDLVII. CDLXV. CDLXVI. CDLXXVII. CDLXXIX. CDLXXX. CDLXXXIV. CDXCIV. CDXCVI. DII. DXII. DXV. DXXXII. DXXXIX. DXLI. DXLII. DXLV. DL. DLIX. DLX. DLXXI. DLXXXV. DLXXXVIII. DXCI. DXCV. DXCVII. DCVI. DCVII. DCXII. DCXIX. DCXX. DCXXIV. DCXXVIII. DCXXIX. DCXXXIII. DCL. DCLI. DCLIV. DCLXIV. DCLXXIII. DCLXXVIII. DCXC.
Perte de ſang après l'accouchement, *Obſerv.* CXII. CXCIX. CCXXX. CCLXXXIX. CCCXXXIII. CCCLV. CDXXXVI. DCLVIII.
Perte de ſang cauſée par un faux germe ou arriere-fait retenu. *Obſ.* XI. XLIII. LXIX. LXXV. CXVI. CXXV. CXLI. CLIV. CLXIX. CLXXX. CCI. CCIV. CCXI. CCXXIII. CCXXXIII. CCXXXV. CCXCIII. CCCXIV. CCCLXXVII. CDXXXII. CDLXI. CDLXXVIII.

CDLXXXII. CDXCI. CDXCVIII. DIV. DXI. DXCVI. DXCVII. DCXIV. DCXXI. DCXXXIX. DCLXI. DCLXIII. DCLXV. DCLXXXI. DCXCIV.
Perte de ſang par le nombril de l'enfant. *Obſ.* CCLVI.
Perte de ſang très-grande après le retranchement des nymphes de la vulve. *Obſ.* CLXXIV.
Peſſaire n'empêche pas la conception quand il eſt bien fait. *Obſ.* XL. CXV. CCXVII.
Peſſaire de gros liege ſolide qui ne put eſtre retiré de la matrice que par le moyen d'un crochet. *Obſ.* CLXXXII.
Phréneſie de femmes nouvellement accouchées. *Obſ.* CCCXLII. DCXLV.
Placenta, *voyez* arrierefaix.
Précipitation de matrice, *voyez* deſcente de matrice.
Purgation, *voyez* médecine purgative.

R

RElaxation de matrice, *voyez* deſcente de matrice.
Renverſement entier de la matrice après l'accouchement. *Obſ.* CCCLV. DCLXXXV.
Retranchement des nymphes & caruncules de la vulve trop allongées. *Obſ.* CLXXIV. CCCXIII.
Retranchement du cordon du nombril d'un enfant d'un an. *Obſ.* DCXXXIV.
Rhume cauſé par l'eau trop froide avec laquelle un enfant fut baptiſé, lui cauſa la mort. *Obſ.* CDXXII.

S

SAignées faites à deux femmes dans le temps de leur groſſeſſe, à l'une quarante-huit fois, & à l'autre juſqu'à quatre-vingt-dix fois. *Obſ.* XX.
Saignée convient bien à la perte de ſang qui eſt petite ou médiocre, mais non pas à celle qui eſt grande. *Obſ.* DXXXII.
Sang menſtruel, *voyez* menſtruës.
Sang coagulé pris par inadvertance pour faux germe. *Obſ.* DXXXIX. DCXIX. DCLXXVIII.
Perte de ſang, *voyez* Perte. *Voyez auſſi* Crachement.
Scyrrhe de la matrice, *Obſerv.* CXXII. CLI. CCLXXI. CCLXXXVI CCCXXXV. CCCLXXXVII. CDXVIII. DVII. DLXXXVI.
Scyrrhe voiſin de la matrice, *Obſ.* DCXLIX.
Scyrrhe de la mammelle, *Obſ.* DX.
Section Céſarienne après la mort de la femme. *Obſ.* XXVI. CCLI. CCCXV. CCCXLIII. CCCLXXIV. DXCIII.
Sexe de l'enfant qui eſt au ventre de la mere, ne peut eſtre connu. *Obſ.* CCXIII. CCCXCII. CDLVIII. DXXIII.
Signes incertains par leſquels on prétend connoître le ſexe de l'enfant qui eſt au ventre de la mere. *Voyez* Sexe.
Signes qui font connoître qu'une femme eſt groſſe de pluſieurs enfans. *Obſ.* IV. CXXVIII. CLXV. CCXII. CCXVII. CCCXX. CCCLXXXVI. CDXXXV.

Situations differentes de l'enfant dans le temps de l'accouchement, *voyez* Accouchement.
Sterilitez diverſes, *Obſ.* CXCI. CCXV. CCXXXI. CCXXXII. CCLXXXVIII. CCCXVI. CCCXLVII. CCCLXVI. CCCLXXXVII. CDXVIII. CDXXVI. CDXLII. CDXCV. DIII. DVII. DXVI. DXX. DXXIV. DXXV. DLXXXVII. DCXXVII. DCXXXII. DCXXXVIII. DCXLIX.
Suffocation de matrice, *Obſ.* XX. XXV. XCVIII. CIV. CLXXVII. CLXXXVI. CCXLIV. CCCV. CCCXXXV. CCCLII. CCCLXII. CDXXXIV. DLII. DXXV.
Superfétation, *Obſ.* DXXVIII.
Suppreſſion d'urine, *Obſ.* LXXXIX. CCCXCIV.
Suppreſſion de menſtrues, *Obſ.* CCCLXXIII. CDXXVI CDLXXXVII. DX. DLXVI. DCXXIII.
Suppreſſion des vuidanges après l'accouchement. *Obſ.* XXXV. LXXII. CCLXXXVII. CDIX. CDXXXIII. CDLXXIII. DLXVIII. DCXXIII. DCXXXV. DCXCVII.
Suppuration d'un arrierefaix reſté en la matrice durant un très-long temps. *Obſ.* DLI.
Suppuration d'un faux germe reſté en la matrice, qui dura quinze jours entiers. *Obſ.* DCXXI.

T

TEſticule d'une femme qui étoit plus gros que la tête d'un homme. *Obſ.* CCCLXXXIII.
Toux de la femme groſſe, *Obſ.* XXVIII. CXXIX. CXXXIV. CDXXIV. CDXXXVII. CDLV. CDLXXVI. CDLXXXIII. CDXCVII. DV. DXXVII.
Tranchées & douleurs de ventre après l'accouchement. *Obſ.* CLVIII. CCLXII. CDIX. DXXXIX. DLXI. DLXIII.
Tranchées de petits enfans, *Obſ.* CCLXII. DXLIX.
Travail, les ſignes d'un vrai travail. *Obſ.* II. CXXXIX. CCLXVII.
Travail long, *Obſ.* CDXCII.
Travail eſt ordinairement plus long lorſque la femme accouche d'un garçon, que quand elle accouche d'une fille. *Obſ.* CDLXXXVI.
Treſſaillemens de matrice pris fauſſement pour des mouvemens d'enfant. *Obſ.* DLXVI. DLXXIX.
Tumeur du nombril des enfans nouveau-nez. *Obſ.* LXIV. CDXLVIII. DLIV. DCXXXIV.
Tumeur au-deſſus de la tête de l'enfant. *Obſ.* CCLVII. DXLIV. DCIX.

V

VEntre d'un enfant extrêmement reſſerré. *Obſ.* DXXI.
Ventre d'une femme extraordinairement reſſerré. *Obſ.* CCIII.
Vents rendus par la matrice avec bruit. *Obſ.* CV. CX.
Verole groſſe, *voyez* Maladie Venerienne.
Petite Verole à des femmes groſſes, *Obſ.* DXXXVI. DLXXVI. DC. DCLXXIV.
Petite Verole à femme accouchée, *Obſ.* CLXIX. CCXXXV. CCLXXIII. DXXXVIII.
Petite Verole communiquée à des enfans dans le ventre de la mere. *Obſ.* DC.

Vers engendrez en un ulcere carcinomateux de la matrice. *Obſ.* LXI.
Vûe perdue en une femme après ſon accouchement. *Obſ.* DLXVIII.
Vuidanges trop abondantes après l'accouchement. *Obſ.* CLXXXVI. CXCIX. CCXXX. CCLII. CCLXII. CCCXXXIII. DCXLVI.
Vuidanges ſupprimées, *voyez* ſuppreſſion.
Ulcere carcinomateux de la matrice, *Voyez* Cancer.
Vomiſſement de la femme groſſe. *Obſ.* XXIV. XCVIII. CXXIV. CCLII. CCCXLV. CCCLXXIV. CDLIII. DXXVII. DCLXVIII.
Vomiſſement de la femme accouchée. *Obſ.* DXXXIX.
Vomiſſement extraordinaire d'un enfant nouveau-né. *Obſ.* CCC.
Urine ſupprimée après l'accouchement. *Obſ.* CCCXCIV.
Urine qui fluoit involontairement après un violent accouchement. *Obſ.* LXXVII. LXXXV. DXXXV. DLXXVII. DCIII. DCLXVI.
Urine qui fluoit involontairement à cauſe d'un ulcere carcinomateux de la matrice qui avoit corrodé le col de la veſſie. *Obſ.* DCLXVI.
Vulve, *voyez* matrice.

FIN.

DERNIERES OBSERVATIONS SUR LES MALADIES DES FEMMES GROSSES ET ACCOUCHÉES

Par FRANÇOIS MAURICEAU, *Maître ès Arts, & ancien Prevôt de la Compagnie des Maîtres Chirurgiens Jurez de la Ville de Paris.*

NOUVELLE EDITION, REVUE ET CORRIGÉE.

A PARIS,

Par la COMPAGNIE DES LIBRAIRES ASSOCIEZ.

M. DCC. XXXVIII.

AVEC PRIVILEGE ET APPROBATION.

DERNIERES OBSERVATIONS SUR LES MALADIES DES FEMMES GROSSES ET ACCOUCHE'ES.

PREMIERE OBSERVATION.

D'une femme accouchée au terme de neuf mois de deux enfans, dont l'un avoit la proportion ordinaire aux enfans de neuf mois ; mais le second n'avoit que celle d'un enfant de trois ou quatre mois.

LE 12. Octobre 1693. je vis une jeune Femme âgée de 20. ans, accouchée depuis trois semaines, au terme de neuf mois de sa premiere grossesse de deux enfans mâles, qui n'avoient qu'un délivre commun. Le premier de ces enfans étoit vivant, & avoit la proportion ordinaire aux enfans de neuf mois ; mais le second étoit mort, & n'avoit que celle d'un enfant de trois ou quatre mois au plus ; de sorte qu'il falloit qu'il eût été mort au ventre de sa mere durant plus de cinq mois, dont elle n'avoit neanmoins reçû aucune incommodité extraordinaire, non plus que cet autre enfant qui étoit vivant, quoiqu'il eût tiré sa nourriture du même délivre qui étoit commun à ces deux enfans. La raison de cet évenement vient de ce que les enfans jumeaux qui n'ont qu'un délivre commun, sont neanmoins separez l'un de l'autre par leurs membranes & par leurs eaux particulieres qui les envelopent, & qu'ils ont aussi leurs vaisseaux particuliers qui leur fournissent la nourriture sans se communiquer de l'un à l'autre ; & lors que les eaux des enfans avortons qui viennent à mourir prématurément au ventre de la mere, ne s'écoulent point par la rupture des membranes qui les contiennent, ils s'y peuvent encore conserver durant un long-temps, sans aucune corruption cadavereuse ; ce qui est cause qu'ils ne paroissent, au temps que la nature s'en délivre, que de la proportion qu'ils étoient lors que le principe de vie a été détruit en eux.

II. OBSERVATION.

D'une femme sterile, qui s'imaginoit que l'hydropisie de son ventre procedoit d'une veritable grossesse d'enfant qui l'avoit fait tumefier ainsi qu'il étoit.

LE 13. Octobre 1693. je vis une femme âgée de 38. ans, ou environ, qui avoit depuis un an le ventre aussi tumefié, que si elle eût été grosse d'enfant, comme elle se l'étoit imaginée durant un long-temps; de sorte que voyant que le terme de sa prétenduë grossesse étoit passé, elle me consulta pour sçavoir au vray si elle n'étoit point grosse; l'ayant examinée comme elle le désiroit, je connus que la tumeur de son ventre ne procedoit que d'une hydropisie qui lui étoit arrivée par la diminution & par la suppression entiere de ses mois, à quoi elle avoit été d'autant plus disposée, qu'elle avoit été toûjours sterile, & d'une complexion valetudinaire, comme ont coûtume d'être la plûpart des femmes steriles. Un de mes Confreres avec lequel je la vis, lui fit peu de jours après, la ponction du ventre, mais inutilement; car elle mourut quelques jours ensuite, comme je l'avois bien prédit par toutes les mauvaises dispositions où elle étoit lorsque je la vis. Cette experience me confirma ce que beaucoup d'autres m'avoient fait connoître, qui est que la privation, ou la considerable diminution des menstruës des femmes, est presque toûjours la principale cause des hydropisies qui leur arrivent, ou du moins la cause adjuvante.

III. OBSERVATION.

D'une femme accouchée prématurément à sept mois & demi d'un enfant mort par une fluxion de poitrine.

LE 27. Novembre 1693. j'ai accouché une femme de son premier enfant, qui étoit un garçon mort en son ventre depuis deux jours, au terme de sept mois & demi. Cette femme avoit pour lors les deux cuisses, & les deux lévres de la vulve extrémement tumefiées, depuis cinq ou six jours; ce qui lui étoit subitement arrivé après un gros rhume en maniere de fluxion de poitrine. Elle accoucha neanmoins assez heureusement, & se porta bien dans la suite; la nature s'étant fort bien dégagée de toutes les humeurs qui lui avoient extraordinairement tumefié les cuisses, & les lévres de la vulve, par une

bonne & ample évacuation des vuidanges de sa couche, faute de quoi ces mêmes humeurs n'ayant un aussi libre & entier dégagement qu'elles eurent heureusement, auroient pû refluer vers sa poitrine, qui avoit été fort débilitée par ce gros rhume, dont elle avoit été beaucoup incommodée avant son accouchement, qui en fut prématuré; ce qui l'auroit mise en grand danger de la vie, comme il y avoit lieu de le craindre.

IV. OBSERVATION.

D'une femme qui accoucha d'un enfant de sept mois qu'elle portoit mort en son ventre depuis quinze jours.

LE 8. Janvier 1694. j'ai accouché une femme d'un enfant de sept mois, qu'elle portoit mort en son ventre depuis quinze ou vingt jours, qu'elle s'étoit blessée par une très-violente contorsion de reins: cependant elle se porta bien après être accouchée; mais auparavant elle étoit dans une continuelle inquietude, ne sentant point du tout remuer son enfant depuis plus de quinze jours, & ne doutant pas qu'il ne fût mort, comme elle m'en assuroit, elle auroit bien desiré que je l'en eusse délivrée dès ce temps-là, dans la crainte qu'elle avoit que cet enfant mort en son ventre, ne la fît aussi mourir dans la suite: Mais ne voyant en elle aucun autre accident qui m'obligeât d'accelerer son accouchement, je lui dis que quoiqu'elle fût certaine que son enfant fût mort en son ventre, comme il y avoit grande apparence, par beaucoup de signes qui confirmoient son opinion, il falloit neanmoins attendre pour l'en délivrer que la nature eût commencé par les signes ordinaires d'un travail déclaré, à témoigner qu'elle vouloit l'expulser, & que l'on voyoit beaucoup de femmes porter leur enfant mort en leur ventre des mois entiers, quand leurs eaux n'étoient pas écoulées, sans interesser leur santé, comme il lui arriva, ainsi que j'ai dit.

V. OBSERVATION.

D'une femme qui avorta d'un petit fétus qui n'étoit pas plus gros qu'une mouche à miel.

LE 8. Fevrier 1694. je délivrai une femme de l'arrierefaix d'un petit fétus qui n'étoit pas plus gros qu'une grosse mouche à miel, qu'elle avoit rendu un jour & demi auparavant, avec une perte de sang si considerable, qu'elle leur avoit causé plusieurs foiblesses. Le délivre de ce petit avorton étoit semblable à ces especes de corps étrangers

qu'on qualifie ordinairement du nom de faux germe, qui ne ſont proprement que des vrais délivres : celui-ci étoit de la groſſeur d'un petit œuf de poule. Auſſi-tôt que j'en eus délivré cette femme, ſa perte de ſang ceſſa. Elle s'étoit bleſſée il y avoit dix jours, en faiſant un faux pas, croyant pour lors être groſſe de près de deux mois ; mais elle pouvoit ne l'être que de trois ſemaines de moins, car ſi elle l'eût été de deux mois, ou environ, comme elle le croyoit, ce petit fétus avorton, auroit été d'une proportion bien plus grande que celle qu'il avoit lorſqu'elle le vuida.

VI. OBSERVATION.

D'une femme qui fut ſurpriſe de très-violentes convulſions qui la firent mourir le lendemain après qu'elle fut accouchée de ſon premier enfant.

LE 16. Fevrier 1694. je vis une femme qui étoit accouchée le même jour de ſon premier enfant qui étoit vivant, laquelle avoit été ſurpriſe de convulſions un peu avant que d'accoucher, qui ayant encore continué après qu'elle fut accouchée, la firent mourir le lendemain. Un de mes Confreres qui l'avoit vûë avant moi, lui avoit fait faire deux grandes ſaignées du bras : Mais j'avois préferé de faire ces ſaignées du pied après qu'elle fut accouchée, comme je l'ai fait faire en pluſieurs autres ſemblables occaſions, avec un bon évenement : car après l'accouchement, & principalement dans les premiers jours, il faut toujours autant que l'on peut, vuider la plenitude des humeurs par les parties inferieures, imitant la nature, qui tâche toujours de s'en dégager par ces voyes en ce temps.

VII. OBSERVATION.

D'une femme qui accoucha d'un enfant à terme qui ſe portoit bien, quoique la mere eût eu une jauniſſe par tout le corps, n'étant groſſe que de ſix mois, qui lui dura plus de ſix ſemaines.

LE 9. Mars 1694. j'ai accouché une Dame d'un enfant mâle qui vint à terme, & ſe portoit bien, quoique la mere eût eu une jauniſſe par tout le corps lorſqu'elle n'étoit groſſe que de ſix mois, qui lui dura plus de ſix ſemaines : cependant lorſqu'elle accoucha de cet enfant, ils ne ſe reſſentoient point de cette jauniſſe, & ſe portoient bien tous deux : Mais l'arrierefaix étoit tout jaunâtre, ce qui étoit une marque évidente que le ſang de la mere, infecté de l'humeur qui lui avoit cauſé cette jauniſſe, avoit été purifié en ſe

filtrant dans la substance spongieuse de cet arrierefaix, devant que que d'être distribué à l'enfant, pour sa nourriture, qui est un usage fort considerable, auquel cette partie est destinée.

VIII. OBSERVATION.

D'une femme qui avorta d'un petit enfant de trois mois & demi mort en son ventre depuis six jours.

LE 11. Mars 1694. j'ai délivré une femme d'un petit enfant mâle de trois mois & demi, qu'elle portoit mort en son ventre, depuis six jours qu'elle avoit été blessée par une chûte, ayant pour lors une très-grande perte de sang. Ce petit avorton avoit à proportion de son corps le cordon de l'ombilic extraordinairement long, dont il avoit même deux ou trois tours au bras, & des autres tours au col, tous lesquels contours de ce long cordon l'ayant extrêmement accourci, avoient beaucoup contribué à causer cette grande perte de sang; qui arriva à cette femme, par le détachement de l'arrierefaix dans la matrice, laquelle perte cessa aussi-tôt que je l'eus délivrée de cet avorton, après quoi elle se porta bien.

IX. OBSERVATION.

D'une femme qui accoucha d'un enfant qui se portoit bien, quoique la mere eût été fort malade durant dix ou douze jours d'une fievre continuë, & qu'elle eût été en ce temps quatre ou cinq jours sans sentir mouvoir son enfant.

LE 25. Mars 1694. j'ai accouché une femme au terme de huit mois & demi de sa grossesse, d'un enfant mâle qui se portoit très-bien, quoique sa mere eût été fort malade durant dix ou douze jours d'une fiévre continuë & qu'elle eût été en ce temps quatre ou cinq jours sans sentir mouvoir son enfant; ce qui lui fit croire pour lors qu'il étoit mort en son ventre : cependant elle étoit guérie de cette dangereuse maladie depuis trois semaines, & nonobstant la cessation du mouvement de son enfant qu'elle n'avoit point senti durant quatre ou cinq jours, comme je viens de dire, elle le sentit remuer à son ordinaire dans la suite, & en accoucha très-heureusement. Cet exemple fait manifestement connoître que la cessation du mouvement d'un enfant au ventre de sa mere durant un aussi long intervale, n'est pas un signe certain qu'il soit mort, s'il n'est accompagné de plusieurs autres qui dénotent aussi la même chose.

X. OBSERVATION.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant avoit un bec de lievre.

LE premier Mai 1694. j'ay accouché une femme d'un enfant mâle qui vint naturellement à terme : mais cet enfant avoit une cicatrice à la lévre ſuperieure, auſſi apparente que celle qui paroît après la réünion d'un bec de Liévre ; ce qui avoit été imprimé à l'enfant dès les premiers jours de ſa conception ; auquel temps la mere avoit fixement regardé avec attention une perſonne qui avoit un bec de Lievre figuré comme il paroiſſoit à ſon enfant. Ces ſortes de marques peuvent quelquefois bien à la verité être imprimées au corps de l'enfant dans l'intervale des ſept ou huit premiers jours de la conception, comme il étoit arrivé à cet enfant, auquel temps toutes les parties ſont très-molles ; mais je ne crois pas que la figure des parties d'un enfant puiſſe être changée, ou difformée par ces ſortes d'imaginations de ſa mere après le troiſiéme mois de ſa conception : car pour lors toutes les parties du corps ont aſſez de fermeté & de ſolidité pour reſiſter à ces ſortes d'impreſſions.

XI. OBSERVATION.

D'une femme qui avorta d'un petit enfant de quatre mois & demi par une ſubite frayeur.

LE 7. Mai 1694. j'ai accouché une Dame d'un petit enfant mâle de quatre mois & demi ou environ, qui étoit vivant, & jetta même trois ou quatre petits cris, auſſi-tôt que je l'eus délivrée de cet enfant, qui venoit les pieds devant avec ſortie du cordon de l'ombilic. La mere étoit d'une habitude fort replete, qui avoit eu une ſubite frayeur deux ou trois jours auparavant en voyant ſa Femme de chambre évanoüie par des vapeurs auſquelles elle étoit ſujette, & qui auroit pû être préſervée de la couche prématurée qui lui arriva par cette ſubite frayeur dont elle fut inopinément ſurpriſe, ſi elle avoit voulu ſuivre le bon conſeil que je lui avois donné, de ſe faire ſaigner plus d'un mois auparavant, ſans attendre pour faire cette ſaignée de précaution qu'elle fût au demi terme de ſa groſſeſſe, comme ont coûtume de faire la plûpart des femmes ; car il eſt très-certain qu'il eſt bien plus ſalutaire de faire cette premiere ſaignée aux femmes qui ont beſoin de ce remede dès le ſecond ou le troiſiéme mois de leur groſſeſſe, que d'attendre plus long-temps.

XII. OBSERVATION.

De l'accouchement d'une femme grosse au terme de huit mois & demi de deux enfans.

LE 27. Juillet 1694. j'ai accouché une femme au terme de huit mois & demi de deux enfans vivans, dont le premier qui étoit un garçon, présentoit le côté de la fesse, la mere ayant vuidé les eaux de cet enfant dès le jour précedent : Je le tirai vivant & se portant assez bien, étant d'une proportion ordinaire aux enfans de ce terme ; mais la voulant délivrer de l'arrierefaix, je reconnus aussi-tôt qu'elle avoit encore un enfant qui se présentoit naturellement, cependant considerant que c'étoit une femme très-delicate, & qu'elle avoit été bien débilitée par l'operation qu'il fallut entreprendre pour la délivrer de ce premier enfant, en le tirant par les pieds après l'avoir retourné, & qu'il y avoit à craindre que ce second enfant ne pût pas être expulsé, quoiqu'il se présentât par la tête, & ne vînt à perir par le délai de l'operation, & qu'il ne survînt à la mere quelque dangereuse perte de sang, je jugeai plus à propos de le retourner pour le tirer aussi par les pieds comme je fis. Ce dernier enfant étoit une fille vivante, mais d'une proportion d'un quart plus petite que le premier : il n'y avoit qu'un seul délivre qui étoit commun à ces deux enfans : la mere avoit eu les jambes fort enflées dans tout le dernier mois de sa grossesse comme ont ordinairement toutes les femmes grosses de plusieurs enfans, qui ont aussi coûtume d'accoucher assez souvent quinze jours devant la fin du neuviéme mois de leur grossesse, comme il arriva à cette femme, qui se porta neanmoins fort bien après que je l'eus ainsi délivrée.

XIII. OBSERVATION.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant présentoit la main & le cordon de l'ombilic avec la tête.

LE 20. Aoust 1694. j'ai accouché une femme d'un enfant qui présentoit la main & le cordon de l'ombilic avec la tête, la mere ayant vuidé toutes ses eaux dès le jour précedent ; je tirai cet

enfant vivant, après avoir repoussé sa main & le cordon de l'ombilic au derriere de la tête, que je reduisis par ce moyen dans la situation naturelle, empêchant cependant que ces parties que j'avois réduites, ne fussent derechef repoussées au dehors dans le tems des douleurs jusques à ce que la tête de l'enfant eût été entierement poussée au passage.

XIV. OBSERVATION.

D'une femme qui avoit une petite tumeur au sein droit, qui étant devenuë carcinomateuse, la fit enfin mourir.

LE 30. Aoust 1694. je vis une femme qui avoit une petite tumeur au sein droit au dessus du mammelon, laquelle étoit dure, & fortement attachée sur le muscle pectoral; ce qui étoit cause d'une douleur assez considerable qu'elle sentoit au bras du même côté, qui me fit juger que cette tumeur quoique petite, deviendroit avec le temps carcinomateuse, comme il arriva dans la suite, nonobstant tous les remedes qu'on lui fit pour l'en empêcher.

XV. OBSERVATION.

D'une Dame qui mourut d'un flux de ventre continuel depuis près d'un an, aiant pour lors un faux soupçon de grossesse depuis cinq mois.

LE 10. Septembre 1694. je vis une jeune Dame âgée de 22. ans, qui avoit un flux de ventre continuel depuis près d'un an, qui l'avoit réduite presque à l'extrêmité; ayant de plus une très-méchante toux qui dénotoit qu'elle avoit toute la poitrine gâtée. On me dit pour lors qu'elle avoit eu depuis cinq mois quelque soupçon de grossesse, sur ce qu'elle n'avoit point eu ses mois depuis tout ce temps-là, & qu'elle avoit même crû avoir senti quelque mouvement dans le ventre étant à Forges, où elle étoit allée par le conseil des Medecins, pour y prendre des eaux minerales pour son dévoyement, & qu'elle avoit encore eu quelques autres signes équivoques de grossesse; mais l'ayant examinée je lui trouvai l'orifice interne de la matrice si petit, & la matrice même si peu tumefiée, que je ne crus pas ce soupçon de grossesse bien fondé, & je lui dis que si j'avois été appellé plûtôt pour lui donner conseil, je l'aurois fait saigner depuis cinq mois entiers qu'elle n'avoit point eu ses menstruës,

au

au moins trois ou quatre fois, pour suppléer au défaut de cette évacuation naturelle, nonobstant la foiblesse où elle étoit réduite, à cause de la persévérance de son dévoyement. Je trouvai enfin cette Dame en si mauvais état lorsque je la vis, que je crûs qu'elle mourroit dans peu, comme il arriva sept ou huit jours ensuite. Elle vuida par le siége quelques jours devant que de mourir, un fort grand ver tout vivant, qui avoit été selon l'apparence, la cause des fréquentes foiblesses & maux de cœur avec nausées & vomissemens, dont elle avoit été travaillée : c'étoit la même Dame dont j'ai parlé en l'Observation 600. du livre d'Observations que j'ai ci-devant donné au Public.

XVI. OBSERVATION.

D'une femme qui mourut d'une disposition inflammatoire de la matrice.

LE 24. Septembre 1694. je fus à saint Germain en Laye, voir une femme accouchée depuis dix jours de son premier enfant, par les mains d'une Sagefemme Angloise qui avoit desiré avoir mon conseil, sur les accidens qui étoient survenus à cette femme après sa couche ; mais je trouvai la malade en un fort mauvais état lorsque je la vis, ayant un très-mauvais poulx, avec de fréquens tressaillemens convulsifs des bras, & autres accidens, causez par une disposition inflammatoire de la matrice, qui la firent mourir quelques jours ensuite, comme je l'avois bien prédit en la voyant en ce mauvais état.

XVII. OBSERVATION.

D'une femme dont l'enfant étoit mort en son ventre depuis plus de quinze jours.

LE 10. Octobre 1694. j'ai accouché une femme au terme de huit mois de sa grossesse, d'un enfant qui venoit les pieds devant, & qu'elle portoit mort en son ventre depuis plus de quinze jours, s'étant blessée par la grande fatigue qu'elle s'étoit donnée à solliciter son mari qui étoit malade, n'ayant eu pour lors aucun égard à la conservation de l'enfant qu'elle portoit en son ventre : cette femme se porta bien néanmoins après que je l'eus délivrée de cet enfant mort, à quoi contribua aussi beaucoup la joye qu'elle eut de la bonne convalescence de son mari, qui adoucit bien le chagrin

qu'elle pouvoit avoir de la mort de ſon enfant. La joye contribuë bien à la verité à la bonne convaleſcence des femmes en couches ; mais le chagrin au contraire leur cauſe ſouvent de funeſtes accidens.

XVIII. OBSERVATION.

Du laborieux accouchement d'une femme à qui une Sagefemme & trois aſſez celebres Chirurgiens avoient tenté inutilement l'un après l'autre, durant plus de trois jours entiers, pour lui tirer ſon enfant.

LE 17. Octobre 1694. j'ai accouché une femme d'un enfant extrêmement gros, que je lui tirai du ventre après qu'une Sagefemme & trois aſſez celebres Chirurgiens ſe furent laſſez inutilement, en ſe relevant l'un après l'autre, pour tâcher de faire extraction de cet enfant qui s'étoit préſenté naturellement. La Sagefemme eſſaya premierement de tirer cet enfant par la tête qu'il préſentoit ; mais comme il avoit vraiſemblablement les épaules fort larges, & proportionnées au reſte du corps, elle ne put venir à bout de tirer dehors cet enfant, qui pour lors étoit vivant, ainſi qu'il paroiſſoit par les mouvemens manifeſtes de ſa tête ; de ſorte que cette Sagefemme ayant épuiſé enfin toutes ſes forces, elle envoya querir le premier de ces trois Chirurgiens pour la ſecourir, lequel étant venu fit de ſi violens efforts pour tirer la tête de cet enfant, qu'il la ſépara entierement du corps, l'enfant reſtant toûjours arrêté au paſſage par la groſſeur de ſes épaules. Ce premier Chirurgien s'étant ainſi laſſé, le ſecond qui fut mandé ſe mit à travailler, & arracha les deux bras de l'enfant l'un après l'autre, ſans pouvoir venir à bout de faire ſuivre le corps, qui reſtoit toûjours au dedans ; ce que voyant le troiſiéme Chirurgien il voulut tenter de tirer l'enfant par les pieds ; & pour cet effet ayant amené un des pieds au paſſage, il le tira d'une ſi violente force, que l'os de la jambe ſe ſépara de l'os de la cuiſſe au droit du genoüil : cette jambe ne tenant plus à la cuiſſe que par le ſeul cuir, ſans que pour tout cela il pût faire ſuivre le reſte du corps de l'enfant, ni qu'il pût jamais trouver l'autre pied pour le tirer avec ce premier, comme il devoit avoir eſſayé devant que de tirer ainſi qu'il avoit fait ce premier pied ſeul ; de ſorte que ces trois Chirurgiens ayant épuiſé l'un après l'autre toutes les forces de leurs corps & de leur eſprit, furent obligez de renoncer à cette laborieuſe operation. Ce fut en ce déplorable état que je trouvai cette pauvre femme

en arrivant chez elle, où l'on m'avoit mandé pour la ſecourir, comme je fis en la préſence de ces trois mêmes Chirurgiens que je trouvai auprès d'elle. Pour y parvenir, ayant fait mettre cette femme dans une ſituation convenable, à faire extraction du reſte du corps de ſon enfant, dont ils n'avoient jamais pû venir à bout en plus de trois heures de temps qu'ils y avoient travaillé; je commencai à ôter la jambe droite de cet enfant que je trouvai pendant hors le paſſage, ne tenant plus à la cuiſſe que par la ſeule peau, comme j'ai dit, après quoi je gliſſai ma main dans la matrice, ce premier pied retranché m'ayant donné lieu de le faire aſſez facilement, pour y prendre l'autre pied que ces Chirurgiens n'avoient pas pû trouver, lequel j'amenai auſſi-tôt dehors, & l'ayant fortement empoigné, y ayant auparavant mis un lac, que je donnai à tenir à l'un de ces Chirurgiens afin qu'il m'aidât à le tirer lorſque je lui dirois, j'achevai facilement l'extraction du reſte du corps de ce gros enfant, que la mere croyoit avoir porté en ſon ventre dix mois entiers, en ſupputant le temps de ſa groſſeſſe par celui auquel elle avoit eu la derniere évacuation de ſes mois. Cette femme ayant été ainſi délivrée ſe porta aſſez bien le jour enſuite, pour donner lieu d'eſperer qu'elle pourroit être aſſez heureuſe d'échaper, nonobſtant un ſi laborieux travail : mais elle fut ſurpriſe dès le ſecond jour d'une ſi groſſe fiévre, avec un très-grand mal de tête, éblouïſſement de la vûë, & d'une difficulté de parler, avec une eſpece de paralyſie de la langue, que je crûs qu'elle mourroit, comme il arriva au ſixiéme jour de ſon accouchement. Si ces trois Chirurgiens avoient operé avec jugement comme je fis en leur préſence, ils auroient pû délivrer cette femme qu'ils violenterent inutilement, durant plus de trois heures entieres: cependant je la délivrai aſſez facilement en leur préſence, comme je viens de dire, en moins d'un demi quart d'heure. L'on connoîtra bien la cauſe pour laquelle ces Chirurgiens ne purent pas venir à bout de cette operation qui leur fut ſi laborieuſe, quand j'aurai déclaré la faute qu'un chacun d'eux avoit faite : qui eſt que le premier voyant que tous les violens efforts qu'il avoit fait pour tirer la tête de l'enfant ne ſervoient à rien, il devoit introduire un doigt de chacune de ſes mains juſques ſous l'aiſſelle de chaque bras de l'enfant, & donnant cependant la tête à tirer à une autre perſonne, il devoit lui-même tâcher de tirer dehors les épaules de l'enfant avec ſes doigts gliſſez, comme je viens de dire, ſous l'aiſſelle de chacun des bras. Pour le ſecond de ces Chirurgiens qui ſe mit à travailler après que le premier ſe fut fort fatigué & laſſé, il tira bien à la verité les bras

de l'enfant dehors en conduiſant les doigts de ſa main ſous chacun des bras ; mais il fit auſſi une grande faute, qui étoit qu'auſſi-tôt qu'il en eut tiré un dehors, il le tira ſeul ſi fortement, qu'il le démembra du corps de l'enfant, ce qu'ayant fait, il tira encore l'autre bras ſeul, & le démembra de la même maniere qu'il avoit fait le premier, ſans pouvoir faire ſortir le corps de l'enfant qui reſta toûjours au ventre de la mere, ce qui ne ſeroit pas arrivé, ſi ce même Chirugien au lieu de tirer chacun des bras ſeul, les eut tirez tous deux enſemble, moyennant quoi en faiſant une attraction directe, il auroit indubitablement en même temps tiré le corps de l'enfant ; dont il ne put pas venir à bout en ne tirant qu'un bras à la fois : car ainſi faiſant, l'attraction étoit toûjours oblique, au lieu d'être droite, comme elle auroit été, ſi ayant amené au dehors les deux bras il les eut tirez comme j'ai dit, également joints enſemble. Ce ſecond Chirurgien s'étant donc fort fatigué ceda la place au troiſiéme, qui crut mieux faire en retournant le corps de l'enfant pour le tirer par les pieds, comme il eſſaya de le faire autant qu'il put, en introduiſant ſa main dans la matrice, pour y chercher les pieds : en ayant trouvé un, il le tira dehors & la jambe juſqu'au genoüil ; ayant cette jambe il la tira d'une ſi grande force, qu'il la ſépara de l'os de la cuiſſe au droit du genoüil où elle ne tenoit plus qu'à la ſimple peau, pendante ainſi hors du paſſage : c'étoit là le déplorable état où je trouvai, comme j'ai dit, cette pauvre femme. La faute que fit ce troiſiéme Chirurgien étoit d'avoir voulu tirer cet enfant, qui étoit fort gros, par un ſeul pied : car il devoit en ayant amené un au dehors, faire en ſorte de trouver l'autre, afin de les tirer tous deux enſemble, comme on doit toûjours faire quand les enfans qu'on veut tirer par les pieds ſont fort gros, afin de les pouvoir mieux retourner, & de les tirer enſuite plus directement & plus facilement. Pour ne pas diminuer la réputation de ces trois Chirurgiens qui ſont mes Confreres, je n'ai pas voulu les nommer, ni leur déclarer la faute que j'avois connuë que chacun d'eux avoit faite, devant plus de dix perſonnes qui étoient préſentes, lorſque je délivrai cette femme : mais le lendemain ayant rencontré le plus celebre des trois, je lui fis connoître ſincerement ma penſée, en l'avertiſſant de ce que chacun d'eux devoit avoir fait en cette laborieuſe operation. Il m'avoüa avec la même ſincerité que celle avec laquelle je lui parlai, qu'il étoit entierement de mon ſentiment ſur ce ſujet, & me remercia bien de mon avertiſſement. Je le chargeai d'en avertir pareillement les deux autres, il me promit bien qu'il le feroit, afin qu'ils en puſſent profiter auſſi-bien que lui.

XIX. OBSERVATION.

De l'accouchement d'une femme, qui ayant eu une perte de ſang au ſecond mois de ſa groſſeſſe, crut pour lors n'être pas groſſe, & dans la ſuite être accouchée au terme de ſept mois.

LE 18. Octobre 1694. j'ai accouché une femme d'un enfant mâle, qui vint naturellement au terme de neuf mois complets, étant d'une bonne proportion convenable à ce terme, quoique la mere eût eu une perte de ſang aſſez conſiderable durant trois ſemaines, n'étant encore groſſe que de deux mois, & qu'elle eût fait une violente chute ſur le côté du ventre, quinze jours avant que d'accoucher auſſi heureuſement qu'elle fit, tant pour elle que pour ſon enfant qui ſe portoit très-bien. L'on auroit pû croire que cette femme ſeroit accouchée de cet enfant juſtement à ſept mois, s'il n'avoit été que de la groſſeur & de la proportion ordinaire aux enfans de ce terme prématuré, à cauſe de la perte de ſang qui étoit arrivée à la mere au ſecond mois de ſa groſſeſſe, que l'on auroit pû croire n'avoir été qu'une ſimple évacuation menſtruelle; mais la groſſeur de ce même enfant bien proportionnée à celle qui eſt ordinaire aux enfans qui naiſſent au terme de neuf mois complets, faiſoit bien voir manifeſtement que celui-ci étoit veritablement de ce dernier terme, & que c'étoit une perte de ſang qui étoit arrivée à ſa mere au ſecond mois de ſa groſſeſſe, & non pas une ſimple évacuation menſtruelle. Je pourrois bien rapporter plus de cent autres exemples ſemblables, qui ſerviroient à confirmer la même choſe que celle-ci fait aſſez.

XX. OBSERVATION.

De l'accouchement d'une femme d'un petit fétus de deux mois & demi, dont l'arrierefaix étoit reſté en la matrice.

LE 14. Décembre 1694. je vis une femme qui venoit d'avorter d'un petit enfant de deux mois & demi, dont l'arrierefaix étoit reſté dans la matrice, que je trouvai tout-à-fait fermée lorſque je la touchai, ce qui fit que ne voyant pas que cette femme eût aucun autre accident preſſant, je jugeai plus à propos de commettre à la nature l'expulſion de cet arrierefaix, que de lui faire aucune violence pour dilater ſa matrice, qui étoit entierement fermée, comme

il auroit fallu faire pour l'en délivrer en ce temps; mais la nature s'en dégagea fort bien elle-même en cinq ou ſix jours, l'ayant expulſé en pluſieurs parcelles ſuppurées, après quoi cette femme ſe porta bien. Il y a beaucoup plus de ſureté dans ces ſortes d'avortemens de petits enfans de ce terme, de commettre comme je fis en celui-ci, à la nature l'expulſion de ces petits arrierefaix, quand on trouve la matrice fermée, que de faire aucune violence pour l'avoir, qui pourroit-être dans la ſuite bien plus préjudiciable à la mere.

XXI. OBSERVATION.

De l'avortement d'un petit enfant tout corrompu au terme de quatre mois, avec une grande perte de ſang.

LE 17. Décembre 1694. je délivrai une femme d'un petit enfant avorton corrompu & tout émacié, de la longueur du plus grand doigt de la main. Cette femme croyoit être groſſe de quatre mois ou environ. Je la délivrai auſſi en même temps de l'arrierefaix de cet avorton qui lui avoit cauſé une ſi grande perte de ſang, qu'elle en étoit tombée en foibleſſe par pluſieurs fois, mais auſſi-tôt que je l'eus ainſi délivrée, cette perte de ſang ceſſa, & la femme ſe porta bien enſuite. Je me conduiſis differemment dans ces deux exemples que j'ai rapportez dans ces deux dernieres Obſervations de l'avortement qui arriva à chacune de ces deux femmes : car en celle de cidevant je commis à la nature l'expulſion de l'arrierefaix, n'y ayant aucun accident qui m'obligeât de faire aucune violence pour ouvrir la matrice qui étoit fermée; mais en celle-ci la femme avoit une ſi grande perte de ſang, qu'elle auroit couru un grand riſque de la vûë, ſi je ne l'euſſe délivrée de la maniere que je fis, cette perte de ſang contribuant même pour lors à une plus facile dilatation de la matrice.

XXII. OBSERVATION.

De l'accouchement d'une Dame dont l'enfant ſe portoit bien, quoique la mere eût eu une fiévre maligne au ſixiéme mois de ſa groſſeſſe.

LE 30. Décembre 1691. j'ai accouché une Dame de ſon premier enfant, qui étoit un garçon, qui ſe portoit très-bien & la mere auſſi, quoiqu'elle eût eu une fiévre double tierce continuë, très-violente, avec les accidens d'une fiévre maligne, étant dans

le sixiéme mois de sa grosseſſe, dont elle fut guérie par l'usage du quinquina que je lui avois conseillé, après l'avoir fait saigner deux fois du bras.

XXIII. OBSERVATION.

De l'accouchement d'une Dame qui n'étant grosse que de six mois eut la petite verole, dont il ne lui étoit resté aucune incommodité.

LE 4. Janvier 1695. j'ai accouché une Dame de son premier enfant, qui étoit une fille qui vint naturellement. Comme cette Dame n'avoit pas coutume d'avoir bien reglément ses menstruës, & qu'elle étoit quelquefois jusques à quatre mois sans les avoir, plusieurs personnes la croyant grosse plûtôt qu'elle ne l'étoit devenuë, & voyant qu'elle passoit le temps auquel elle devoit accoucher, selon leur supputation, s'imaginoient que sa grosseſſe n'étoit pas véritable. Etant grosse de six mois ou environ, elle eut la petite verole, dont elle guérit heureusement, sans qu'il lui restât aucune incommodité, non plus qu'à son enfant, au corps duquel il ne me parut aucun vestige de cette maladie, comme j'en ai vû à quelques autres enfans, dont les meres avoient eu durant leur grosseſſe une semblable maladie. J'en ai rapporté un exemple en l'Observation 600. du Livre d'Observations, que j'ai ci-devant donné au Public.

XXIV. OBSERVATION.

De la difficulté d'un Accouchement causée par la forte constriction des parties interieures du vagin.

LE 5. Janvier 1605. j'ai accouché une femme d'une fille, qui bien que très-foible en venant au monde, ne laissa pas de se bien porter ensuite. La foibleſſe de cet enfant ne venoit que de la difficulté qu'il y eut en l'accouchement de cette femme, à cause d'une forte constriction des parties interieures du Vagina, laquelle constriction procedoit des fortes cicatrices qui s'étoient faites en cette partie, après la pourriture qui y étoit arrivée ensuite de son précedent accouchement, qui étoit celui de son premier enfant, où elle avoit été fort maltraitée, & encore plus mal gouvernée, dans la suite, par le Chirurgien qui l'avoit accouchée cette premiere fois; car il auroit dû empêcher par ses soins cette réunion interieure du Vagina, après que les escares que la pourriture qui arriva en cette partie s'en furent séparez.

XXV. OBSERVATION.

D'une grande perte de ſang cauſée par la retention d'un morceau de l'arrierefaix depuis un mois.

LE 10. Janvier 1695. je délivrai une femme qui avoit une très-grande perte de ſang, cauſée par un morceau d'arrierefaix de la groſſeur d'un œuf de poule, que ſa Sagefemme en l'accouchant, il y avoit un mois, lui avoit laiſſé dans la matrice, ce qui lui avoit cauſé quelques mouvemens convulſifs, il y avoit environ quinze jours : cependant ce corps étrange ne me paroiſſoit point plus corrompu que s'il n'eût ſéjourné que deux jours dans la matrice, où il avoit enfin cauſé une grande perte de ſang, le jour même que j'en délivrai cette femme, qui ſe porta très-bien enſuite. La raiſon pour laquelle il ne me parut aucune corruption cadavereuſe en ce corps étrange, qui avoit demeuré ſi long-temps dans la matrice, étoit qu'il falloit qu'il y eût été adhérent durant tout ce temps, par quelques racines vives, qui venant enfin à s'en détacher, avoient été cauſe de cette perte de ſang, qui lui arriva dans les efforts que la nature fit pour en faire l'expulſion.

XXVI. OBSERVATION.

De l'accouchement d'une femme qui eut durant pluſieurs jours de très-violens mouvemens convulſifs.

LE 22. Janvier 1695. j'ai accouché une femme de ſon premier enfant, qui étoit une fille, qui vint naturellement; mais ſi foible quand elle vint au monde, qu'elle en paroiſſoit être prête d'expirer ; cependant elle ſe porta bien dans la ſuite, mais comme la mere étoit d'un âge aſſez avancé & d'une habitude aſſez replete, elle eut un travail fort laborieux durant pluſieurs jours, & il lui ſurvint pluſieurs mouvemens convulſifs très-violens au deux & troiſiéme, & même juſqu'au cinq & ſixiéme jour de ſa couche, qui m'obligerent à la faire ſaigner par deux fois du pied, après quoi elle commença à ſe mieux porter, & guérit parfaitement dans la ſuite.

XXVII. OBSERVATION.

De l'heureux accouchement d'une femme guérie d'une très-violente fiévre par l'uſage du quinquina.

LE 7. Mars 1695. j'ai accouché une femme d'une fille à terme, qui ſe portoit bien, quoique la mere n'étant groſſe que de cinq

cinq mois, eut eu durant douze ou quinze jours une très-violente fiévre dont elle fut guérie par l'usage du quinquina. C'est un très-bon remede dont on peut aussi-bien se servir pour les femmes grosses, que pour les autres personnes; mais il doit toûjours être précedé de quelque saignée du bras.

XXVIII. OBSERVATION.

D'une femme qui mourut quelques heures après avoir été accouchée, pour avoir trop differé à lui tirer du ventre son enfant mort.

LE 5. Avril 1695. un de mes Confreres accoucha en ma présence, une femme âgée de 32. ans, qui étoit en travail depuis six jours de son premier enfant, qui étoit resté ayant la tête engagée au passage depuis trois jours à cause de sa grosseur : il n'y avoit pour lors presque plus d'esperance de pouvoir sauver la vie à cette femme, qui étoit si foible & si abbatuë, qu'elle mourut quelques heures ensuite que ce Chirurgien lui eut tiré du ventre avec un crochet son enfant qui étoit mort depuis plus de trois jours, comme il nous parut par sa corruption. J'avois vû cette femme le jour précedent, & avois conseillé d'entreprendre l'operation dès ce même temps, auquel elle avoit des forces suffisantes à pouvoir en esperer une bonne issuë; mais ce Chirurgien n'ayant pas suivi mon conseil, & ayant differé jusques au lendemain, ce délai fut cause que cette opération fut entierement inutile. Il me parut même si nécessaire de l'entreprendre dès cette premiere fois que je vis cette femme, que je déclarai pour lors que je l'aurois faite encore un jour auparavant, sans tant attendre inutilement, comme l'on fit, sous prétexte que la mere disoit qu'elle croyoit avoir senti son enfant remuer il y avoit peu de temps; mais le degré de corruption qui paroissoit au corps de cet enfant après qu'on l'eut tiré du ventre de la mere, me fit bien connoître que c'étoit plûtôt quelque tressaillement de matrice, ou quelques ventosítez comprimées dans les inteſtins autour de la matrice, qu'un véritable mouvement d'enfant qu'elle avoit crû avoir senti.

XXIX. OBSERVATION.

De deux femmes dont les violens vomissemens avoient causé la mort de leur enfant en leur ventre.

LE 6. Avril 1695. j'ai accouché une femme à la fin du septiéme mois de sa grossesse, d'une petite fille morte en son ventre depuis quinze jours, sans aucune autre cause manifeste que d'un très-violent vomissement, depuis lequel temps elle ne l'avoit plus senti

remuer. Mais si cette femme eut suivi le salutaire conseil que je lui avois donné de se faire saigner devant que cet accident lui arrivât, elle auroit peut-être pû l'éviter, comme auroit aussi pû faire une autre femme que je délivrai le 25. Juin suivant, d'un petit enfant de trois mois, tout émacié & mort en son ventre depuis dix jours sans autre cause manifeste, sinon qu'elle avoit été aussi beaucoup travaillée de très-violens vomissemens, & avoit négligé de suivre le conseil que je lui avois donné de se faire saigner.

XXX. OBSERVATION.

D'une Dame qui ne laissa pas d'accoucher heureusement à terme, quoiqu'elle eût été travaillée de très-violens vomissemens.

LE 30. Juin 1695. j'ai accouché à Versailles une Dame d'une fille qui vint naturellement au terme de neuf mois complets, la mere & l'enfant se portant bien tous deux, quoique la mere, six semaines auparavant, n'étant pour lors grosse que de sept mois & demi, eût été extrêmement travaillée durant vingt-quatre heures de très-violens vomissemens, qui lui faisoient vuider jusqu'à des matieres noires, qui paroissoient venir des intestins avec de très-grandes douleurs dans le ventre principalement en l'hypocondre droit, vers la région du foye; ce qui me fit juger que cet accident ne procedoit que d'une bile qui se fermentant extraordinairement dans la vessie du fiel, le causoit en se dégorgeant par le canal hépatique dans le premier intestin, d'où elle refluoit par la violence du vomissement jusques au fond de l'estomach; mais ce même accident se calma aussi-tôt que j'eus fait saigner du bras cette Dame, qui porta ensuite son enfant jusques au terme de neuf mois complets, & en accoucha très-heureusement comme j'ai dit.

XXXI. OBSERVATION.

De l'accouchement d'une femme grosse de deux enfans, chacun desquels se présentoit en mauvaise posture.

LE 7. Juillet 1695. j'ai accouché une femme de deux gros enfans mâles, dont le premier présentoit la main & l'épaule avec sortie du cordon de l'ombilic; & le second venoit les pieds devant. Je les tirai tous deux vivans & se portant bien, ayant repoussé au dedans la main & l'épaule & le cordon de l'ombilic de ce premier enfant, pour le tirer par les pieds après l'avoir retourné; ce qu'ayant fait, je tirai aussi le second par les pieds qu'il présentoit, comme j'ai dit; c'étoit la cinquiéme grossesse de cette femme, qui avoit déja eu en sa premiere grossesse deux enfans, dont l'un étoit un gar-

çon, & l'autre une fille ; mais dans cette derniere groſſeſſe ; les deux enfans mâles dont je la délivrai, étoient extrêmement gros pour jumeaux, à cauſe que contre l'ordinaire des femmes qui accouchent de deux enfans, & qui ne les portent preſque jamais, juſques à la fin du terme de neuf mois accomplis ; elle avoit porté juſtement à ce qu'elle me dit, ceux-ci neuf mois entiers. Ces deux enfans avoient chacun un gros arrierefaix ſéparé l'un de l'autre. L'exemple de cette femme, qui dans ces deux differentes groſſeſſes avoient fait en l'une deux enfans mâles, & en l'autre un garçon & une fille, fait bien voir qu'il y a dans la matiere ſeminale de la femme, auſſi-bien qu'en celle de l'homme, des parties qui peuvent cooperer & engendrer des enfans de different ſexe.

XXXII. OBSERVATION.

De l'heureux accouchement d'une pauvre Jardiniere trouvée en un preſſant travail au milieu du rempart de la ville.

LE 22. Juillet 1695. je délivrai par cas fortuit une pauvre Jardiniere, qui en revenant à cinq heures du matin de la Halle, où elle avoit été porter une grande hôtée de légumes, venoit d'accoucher dans le moment d'une groſſe fille vivante, ayant été tout d'un coup ſurpriſe de très-vives douleurs d'accouchement au milieu du grand chemin, ſur les remparts de la ville, derriere les murs du Convent des Capucines, où la providence de Dieu m'ayant fait paſſer pour le ſoulagement de cette pauvre femme ; dans ce même moment je la délivrai auſſi-tôt de l'arrierefaix de cet enfant dont elle venoit d'accoucher, en ſe tenant tout de bout ſuſpenduë au col d'une autre femme qui l'accompagnoit ; l'ayant ainſi délivrée elle avoit tant de courage qu'elle vouloit s'en aller à pied à ſon logis qui étoit fort éloigné ; mais je ne le voulus pas permettre, pour éviter qu'elle ne tombât en foibleſſe, je la fis reporter chez elle par trois ou quatre perſonnes qui s'étoient rencontrées-là en paſſant, & qui voulurent bien à ma priere donner ce ſecours à cette femme, qui s'étant informée de mon nom & de ma demeure à quelques-uns d'eux qui me connoiſſoient, vint chez moi huit ou dix jours enſuite, pour me remercier du charitable ſecours que je luis avois donné.

XXXIII. OBSERVATION.

D'une femme âgée de 60. ans qui vuida une eſpece de corps étranger de la matrice, de la groſſeur d'un œuf de poule.

LE 7. Août 1695. je vis avec un de mes Confreres une femme âgée de 60. ans, qui après avoir eu douze ans une entiere privation de ſes menſtruës, avoit eu néanmoins par de longs intervales

de tems quelque perte de ſang, qui s'étant renouvellée plus fortement depuis ſix mois, lui avoit fait vuider le même jour que je la vis une eſpece de corps étrange de la groſſeur d'un œuf depoule, qui paroiſſoit preſque ſemblable à un morceau d'arrierefaix, ſinon qu'il étoit mollaſſe, & n'avoit aucune liaiſon de fibres, comme ſi c'eût été une eſpece de graiſſe rougeâtre, ce qui me fit croire que c'étoit un gros fongus que la nature avoit elle-même expulſé hors de la matrice. J'ai vû en pluſieurs autres femmes de ces ſortes de corps étranges de differente groſſeur que l'on ne doit pas croire avoir été engendrez par conception. Ce ſont des excroiſſances de chair fongueuſe attachées à la ſubſtance interieure de la matrice en maniere d'hemoroïdes, que l'on ſent quelquefois ſe préſenter à l'embouchure de ſon orifice interne d'une groſſeur fort conſiderable, & qui ſont extirpables par la ligature qu'on y peut faire, quand leur baſe eſt petite; j'en ai extirpé de la ſorte à quelques femmes pour remedier à un continuel écoulement d'humeurs de cette partie, dont elles ont été guéries après cette operation.

XXXVI. OBSERVATION.

D'une Dame qui ayant été ſterile durant les quatre premieres années de ſon mariage, fut renduë féconde par l'uſage des eaux minerales & de Forge.

LE 13. Septembre j'ai accouché une Dame âgée de 35. ans de ſon premier enfant, qui étoit un gros garçon qui vint naturellement. Cette Dame avoit été ſterile à ſon grand regret durant les quatre premieres années de ſon mariage: m'ayant conſulté pour en connoître la cauſe, & y remedier s'il étoit poſſible, je lui conſeillai de ſe baigner en ſon logis, & d'aller enſuite à Forges pour y prendre les eaux minerales, qui lui furent ſi ſalutaires, qu'elle devint groſſe de cet enfant quelques mois enſuite, comme il eſt arrivé à beaucoup d'autres femmes à qui j'ai donné le même conſeil, tant pour la même intention, que pour remedier à pluſieurs incommoditez auſquelles elles étoient ſujettes. Il faut remarquer que le bain d'eau tiede eſt fort utile avant l'uſage de boiſſon de ces eaux minerales; parce que le bain amoliſſant toutes les parties les rend plus pénétrables à ces eaux minerales, qui paſſant mieux à travers la ſubſtance des parties, où il y a quelque obſtruction, les en délivrent plus facilement; & l'on doit encore remarquer qu'il y a dans toutes les eaux minerales un certain eſprit pénetrant, qui eſt ſi ſubtil qu'il s'évapore facilement, preſque auſſi-tôt que ces eaux ſont hors de leur ſource. C'eſt pourquoi elles ſont incomparablement plus ſalu-

taires étant priſes au lieu même de leur ſource ; que lorſqu'on les prend en d'autres lieux qui en ſont éloignez.

XXXV. OBSERVATION.

D'une femme qui avorta d'un petit enfant de trois mois par la paſſion violente d'un grand chagrin qui lui avoit cauſé une grande perte de ſang.

LE 16. Septembre je délivrai une femme d'un petit enfant avorton de trois mois ; elle étoit pour lors dans une grande perte de ſang, qui lui étoit arrivée après avoir ſenti huit jours auparavant de grandes douleurs dans le ventre, dont elle fut tout d'un coup ſurpriſe, par le grand & ſubit chagrin qu'elle avoit eu en apprenant la réſolution qu'une de ſes ſœurs, qui lui diſoit adieu, avoit priſe de ſe retirer du monde, pour aller paſſer le reſte de ſes jours dans un Convent. On peut voir par cet exemple que les grandes & ſubites agitations de l'eſprit, peuvent auſſi-bien que celles du corps, cauſer aux femmes groſſes l'avortement de leur enfant, & principalement quand ces violentes paſſions de l'eſprit ſont fort chagrinantes, comme fit celle-ci en cette femme dont je viens de parler ; ou que ces mêmes agitations de l'eſprit ſont très turbulentes, comme la colere outrée, ou une grande & ſubite frayeur, dont j'ai vû pluſieurs exemples.

XXXVI. OBSERVATION.

De l'heureux accouchement d'une femme, quoique le cordon de l'ombilic ſe fût préſenté à côté de la tête de l'enfant.

LE 5. Octobre 1695. je vis une femme qui venoit d'accoucher très-heureuſement d'une fille qui vint naturellement, quoique le cordon de l'ombilic ſe préſentât à côté de la tête de ſon enfant, à ce que me dit la Sagefemme qui l'avoit accouchée ; & comme ſon accouchement fut très-prompt, cela fit que la ſanté de l'enfant n'en fut pas intereſſée par la ſortie de ce cordon, qui ne demeura ainſi engagé au paſſage que très-peu de temps ; car autrement y reſtant long-temps comprimé, cela l'auroit certainement fait périr en le privant du ſang qui doit ſe communiquer à l'enfant, pour le vivifier durant tout le temps qu'il eſt au ventre de ſa mere.

XXXVII. OBSERVATION.

De l'accouchement d'une Dame au terme de ſept mois & huit jours dont l'enfant venoit la face en deſſus, avec un preſque continuel écoulement de ſes eaux depuis plus d'un mois.

LE 10. Octobre 1691. j'ai accouché au terme de ſept mois & huit jours une Dame de ſon premier enfant, qui étoit une petite fille proportionnée au terme prématuré où elle étoit née. Cependant comme elle avoit ces huit jours plus que le terme de ſept mois entiers, elle paroiſſoit pour lors, nonobſtant ſa petiteſſe & la délicateſſe ordinaire aux enfans nez à ce terme, donner quelque petite eſperance de pouvoir vivre dans la ſuite. Cet enfant venoit la face en deſſus, & la mere avoit eu une preſque continuelle évacuation de ſes eaux depuis plus d'un mois entier, pour raiſon dequoi je lui avois fait garder exactement le repos au lit durant tout ce temps. L'arriere-faix de ce petit enfant étoit fort gros & fort épais par rapport à la petiteſſe de l'enfant, qui fut cauſe que la mere qui étoit d'une habitude aſſez plétorique, vuida une ſi grande abondance de ſang durant les deux premieres heures après être accouchée, qu'elle en tomba par pluſieurs fois en de médiocres foibleſſes qui ceſſerent après cela: de ſorte que l'on peut dire que nonobſtant l'état où elle étoit depuis un mois entier, par un écoulement preſque continuel des eaux de ſon enfant qui venoit la face en deſſus, l'embonpoint de cette femme qui paſſoit la médiocrité, & ſon âge qui étoit pour lors un peu avancé qui ſont toutes diſpoſitions qui peuvent rendre un travail fort laborieux dans un premier accouchement; le ſien ne laiſſa pas d'être aſſez heureux pour la mere qui ſe porta bien après; mais comme ſon enfant étoit venu à un terme trop prématuré, il fut toûjours dans la ſuite d'une très-foible compléxion, & ne vécut que quatre ou cinq ans.

XXXVIII. OBSERVATION.

De l'accouchement d'une Dame dont l'enfant avoit le cordon de l'ombilic ſi extraordinairement long, qu'il étoit noüé d'un veritable nœud.

LE 29. Octobre 1695. j'accouchai une Dame d'un très-gros garçon qui vint naturellement: mais il avoit le cordon de ſon nombril ſi extraordinairement long, que je le trouvai en avoir deux tours au col; ce qui tenant ainſi l'enfant bridé, avoit prolongé le travail de la mere durant un jour & demi, outre laquelle diſpoſition de ce cordon, je trouvai encore qu'il étoit noüé d'un veritable nœud, à trois doigts du ventre de l'enfant, comme je l'avois déja vû en

sept ou huit autres femmes, qui avoient aussi toutes le cordon de leur enfant extraordinairement long & noüé de même, & quoique cette Dame fût extraordinairement délicate, & si maigre qu'elle en étoit tout émaciée, n'ayant pris durant tout le cours de sa grossesse que très-peu d'alimens, son enfant ne laissa pas d'être extraordinairement gros, l'ayant même porté en son ventre douze ou treize jours plus que le terme de neuf mois entiers; à quoi avoit bien pû contribuer le repos exact qu'elle avoit gardé en son lit durant tous les sept & huit premiers mois de sa grossesse, afin de se préserver d'un accouchement pareil à celui qui lui étoit arrivé en sa précedente grossesse qui étoit sa premiere, où elle étoit avortée malheureusement d'un enfant de trois mois.

XXXIX. OBSERVATION.

De l'accouchement d'une Dame qui fut préservée d'un grand danger où elle étoit de mourir par trois saignées du pied qui lui furent très salutaires après son accouchement.

LE 6. Novembre 1695. j'ai accouché une Dame de son premier enfant, qui étoit une fille qui vint naturellement: cette Dame après s'être assez bien portée durant les six premiers mois de sa grossesse, fut griévement malade d'une fiévre double tierce continuë, dont elle fut surprise étant pour lors à la campagne, & dont elle guérit néanmoins par l'usage du quinquina que je lui avois conseillé de prendre, après s'être fait saigner une fois du bras; mais quelques jours devant que d'accoucher elle avoit encore quelques accès de fiévre, qui pouvoient venir d'une très-violente toux, dont elle étoit fort travaillée, & qui donnoit lieu de craindre qu'elle ne fût griévement malade après qu'elle seroit accouchée: néanmoins elle accoucha assez heureusement, & se porta bien les deux premiers jours, après quoi elle fut surprise d'un transport au cerveau avec une grosse fiévre & une entiere aliénation de jugement qui la mirent en très grand danger de la vie; ce qui m'obligea de la faire promptement saigner du pied, & même de conseiller de réïterer encore une autre saignée de l'autre pied dès le jour suivant; mais au lieu de suivre mon conseil, le pere de la malade appréhendant qu'elle ne fut trop foible pour supporter cette seconde saignée, fut querir un très-fameux Médecin, qui l'ayant vûë se contenta de la faire ventouser fort imprudemment sur les deux épaules, qu'il fallut découvrir pour faire ce mauvais remede, en l'exposant à l'air dans le temps que la malade étoit tout en sueur de la fiévre de son lait; ce qui augmenta encore son transport au lieu de le diminuer; cependant étant survenu, &

voyant cette Dame en ce mauvais état, je la fis aussi-tôt saigner une seconde fois du pied, comme j'avois conseillé de faire dès auparavant, elle en fut d'abord considerablement soulagée; mais sa fiévre perseverant encore avec une entiere suppression de ses vuidanges, je conseillai de lui faire encore une troisiéme saignée du pied, qui ayant été faite la garantit de l'extrême péril de la vie où elle avoit été, & contribua beaucoup à un parfait rétablissement de sa santé.

XXXX. OBSERVATION.

Du laborieux accouchement d'une femme à qui un petit purgatif fut très-salutaire pour réveiller ses douleurs, qui ne devinrent efficaces que par ce remede.

LE 17. Novembre 1695. j'ai accouché une femme de son premier enfant, qui étoit une grosse fille qui vint naturellement; mais la mere qui étoit une petite femme, sentit auparavant durant trois jours des douleurs qui ne produisoient aucun effet, n'ayant senti de véritables douleurs que le jour qu'elle accoucha par un travail assez laborieux; & je fus même obligé de lui faire prendre par la bouche une légere infusion de deux gros de sené, avec le jus d'une orange, pour rendre ses douleurs plus efficaces qu'elles n'étoient pas auparavant; ce qui ayant produit le bon effet que j'en esperois, la fit accoucher assez heureusement, cinq heures après qu'elle eut pris ce remede, qui lui fut salutaire & à son enfant.

XXXXI. OBSERVATION.

De l'accouchement d'une Dame qui fut surprise de deux ou trois convulsions après son accouchement, causées par l'odeur suave d'une Dame qui vint en sa chambre.

LE 30. Novembre 1695. j'ai accouché une jeune Dame âgée seulement de 17. ans de son premier enfant qui étoit un garçon qui vint naturellement; mais quoique je l'eusse ainsi accouchée & délivrée très-heureusement, elle fut tout d'un coup surprise de deux ou trois violentes convulsions causées par l'odeur suave dont étoit parfumée une Dame de ses amies, qui étoit entrée en sa chambre pour lui faire compliment sur son heureux accouchement; ayant été averti de ce dangereux accident, je trouvai son Médecin en sa chambre qui se disposoit à lui faire prendre l'émetique: mais je m'opposai fortement à ce remede, que j'ai toûjours trouvé pernicieux en ces occasions: & je la fis aussi-tôt saigner du pied: après quoi elle se porta bien, & accoucha si heureusement & si promptement de deux autres enfans dans la suite, qu'en arrivant chez elle

je

je la trouvai chaque fois accouchée naturellement toute seule.

XXXXII. OBSERVATION.

De l'Accouchement d'une Dame qui fut acceleré prématurément de trois semaines par une trop grande saignée qui lui fut faite.

LE 8. Decembre 1695. je vis une Dame qui venoit d'accoucher toute seule d'un garçon qui se portoit assez bien pour le terme de sa grossesse où il étoit venu, qui n'étoit que de huit mois & huit jours, la naissance de son enfant ayant été vraisemblablement accelerée par une saignée de trois grandes palettes de sang, au lieu de deux petites palettes seulement que je lui avois conseillé de se faire tirer; ce qui fit que son enfant s'étant extraordinairement agité en son ventre depuis deux ou trois jours qu'on lui avoit fait cette saignée, elle en accoucha trois semaines entieres plûtôt qu'elle n'auroit fait; & comme elle ne fut secouruë en son Accouchement, qui fut très-prompt, à cause de la médiocre grosseur de son enfant, que par son mari, je trouvai en examinant son arrierefaix que toutes les membranes en avoient été séparées, & qu'elles étoient restées au dedans de la matrice, dont je la délivrai aussi-tôt que je fus arrivé chez elle. Il faut toujours examiner de la sorte un arriere-faix après qu'il est hors de la matirce, pour voir si toutes les membranes ont été aussi tirées, car si elles restoient au dedans comme il arrive quelquefois quand elles se rompent & se séparent du corps charnu de l'arrierefaix, elles causent dans la suite de très-grandes douleurs dans le ventre, & plusieurs autres fâcheux accidens aux Femmes accouchées; & souvent la fiévre avec excrétion de vuidanges très-fétides, jusques à ce que ces membranes restées, ayent été entierement expulsées de la matrice.

XXXXIII. OBSERVATION.

D'une femme qui fut surprise de plusieurs convulsions après son Accouchement, dont elle fut heureusement délivrée par deux saignées du pied qui lui furent très-salutaires.

LE premier Janvier 1696. je vis une femme accouchée assez heureusement depuis deux jours au terme ordinaire, à ce que me dit la Sage-femme qui l'avoit assistée à son accouchement; cependant cette femme fut surprise de deux ou trois convulsions, qui l'auroient mise en très-grand peril de la vie, si je ne lui eusse fait faire deux saignées du pied, qui la préserverent de mourir, & firent qu'elle se porta bien ensuite de ce remede, que j'ai toujours trouvé être bien plus salutaire en un pareil accident, que l'Emetique que d'autres personnes avoient proposé de lui donner; car le violent vo-

missement que causent ordinairement l'émetique, porte avec impetuosité les humeurs à la tête, qui est déja embarrassée de celles qui s'y étant portées en trop grande abondance, ont causé la convulsion.

XXXXIV. OBSERVATION.

De l'accouchement d'une Dame dont l'enfant vuida beaucoup de sang par le nombril, quoiqu'il eût été noüé assez exactement.

LE même jour premier Janvier 1696. j'ai accouché une Dame d'un des plus gros enfans mâles que j'aye de ma vie reçu, dont le cordon de l'ombilic étoit si gros, que quoique je l'eusse très-exactement noüé à triple nœud, comme j'ai toûjours coutume de faire, il ne laissa pas de vuider du sang assez considerablement, sans que la santé de l'enfant en fût intereſſée, comme il arrive quelquefois à ces sortes de gros cordons: parce que venant dans la suite à se flétrir, la ligature, quelque serrée qu'elle ait été, s'en relâche; c'est pourquoi il faut toûjours pour une plus grande sûreté, faire une double ligature à un doigt de distance l'une de l'autre, à ces sortes de gros cordons.

XXXXV. OBSERVATION.

De l'accouchement d'une Dame qui eut plusieurs foiblesses après être accouchée, par l'abondante évacuation de ses vuidanges.

LE 5. Janvier 1696. j'ai accouché une Dame d'une très-grosse fille, qui vint naturellement; & comme son arrierefaix étoit aussi fort gros, car il est proportionné à la grosseur de l'enfant, elle eut une grande évacuation qui ordinairement lui causa quelque legere foiblesse après être accouchée; parce que ces gros arrierefaix ayant de gros vaisseaux, rendent toûjours l'évacuation des vuidanges de la couche très-abondantes. Cette Dame croyoit avoir porté son enfant huit ou dix jours dans le dixiéme mois de sa grossesse, qui paroissoit vraisemblable à considerer sa grosseur, étant très-certain que tous les enfans qui passent le terme de neuf mois complets, quand ils naissent, sont toûjours plus gros que les autres; & la mere de cette même Dame qui étoit présente à son accouchement, me dit qu'elle l'avoit portée étant grosse d'elle, neuf mois & demi entiers, dont elle étoit pour lors très-certaine, par l'absence de son mari durant tout ce temps. Comme l'on voit par l'exemple de cette femme & celle de la mere; qu'il y a des femmes qui portent quelquefois leurs enfans plus de neuf mois; ce qui est d'autant plus rare, que ce terme accompli est excedé d'un plus grand nombre de jours: on en

voit d'autres au contraire, qui ont coutume d'accoucher ordinairement huit ou dix jours, & quelques autres quinze jours devant la fin du neuviéme mois de leur groſſeſſe, dont les enfans ne ſont ordinairement pour ce ſujet que d'une médiocre groſſeur.

XXXXVI. OBSERVATION.

De l'écoulement involontaire de l'urine cauſée par une fiſtule au col de la veſſie.

LE 24. Janvier 1696. je vis une pauvre femme qui avoit depuis plus de quatre ans un continuel écoulement involontaire de l'urine, cauſé par une fiſtule incurable qui lui étoit arrivée enſuite de la pourriture qui lui étoit venuë aux parties, après un laborieux accouchement qu'elle eut, n'ayant été ſecouruë dans ſon travail, qui dura pluſieurs jours, que par la Sagefemme du village où elle étoit demeurante; & comme cette fiſtule venoit d'une conſomption totale du col de la veſſie, je crus qu'elle étoit entierement incurable. On voit néanmoins quelquefois de ces ſortes de fiſtules quand elles ſont petites ou médiocres, & qu'elles ne viennent pas d'une totale deſtruction du col de la veſſie, guéries peu à peu entierement dans la ſuite, après avoir ſouffert durant quatre ou cinq mois cette incommodité.

XXXXVII. OBSERVATION.

De l'accouchement laborieux d'une Dame qui fut prolongé durant quatre jours, parce que ſon enfant avoit le col embarraſſé de trois tours du cordon de l'ombilic.

LE 31. Janvier 1696. j'ai accouché une Dame d'un garçon qui vint naturellement; ce ne fut qu'après que la mere eut ſenti durant quatre jours entiers de très-mauvaiſes douleurs qui ne produiſoient aucun effet, parce que cet enfant avoit le col embarraſſé de trois tours de ſon cordon; ce qui fut la véritable cauſe d'une ſi longue prolongation de ſon travail, comme il arrive ordinairement dans ces ſortes de diſpoſitions, & principalement quand les enfans ſont auſſi gros que l'étoit celui de cette Dame.

XXXXVIII. OBSERVATION.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant étoit mort en ſon ventre par une perte de ſang.

LE 2. Avril 1696. j'ai accouché une femme au terme de ſept mois qui avoit été ſurpriſe dès le jour précedent, d'une perte de ſang aſſez conſiderable, qui avoit fait mourir ſon enfant en ſon ventre; & comme cette perte provenoit de l'abondance du ſang qui avoit

paru d'abord ſans aucune cauſe manifeſte, & que cette femme qui n'avoit pas eu d'autres accidens preſſans pour accelerer ſon accouchement, eut enfin des douleurs aſſez bonnes, elle accoucha heureuſement de cet enfant mort, ſelon l'apparence dès le jour précedent, comme il me parut par pluſieurs caillots de ſang noir, qui ſortirent de la matrice dans le moment que je la délivrai de ſon arriere-faix, auſquels on voyoit pluſieurs endroits tout livides, qui s'étant prématurément détachez de la matrice, avoient cauſé cette perte de ſang, qui fut ainſi funeſte à l'enfant.

XXXXIX. OBSERVATION.

De l'avortement d'une Dame qui prétendant n'avoir vuidé qu'un ſimple faux germe, de la groſſeur d'un médiocre œuf de poule, on trouva en ouvrant ſes membranes, un petit fétus de la groſſeur d'une petite mouche à miel.

LE 17. Avril 1696. j'ai vû une Dame qui venoit de vuider une eſpece de prétendu faux germe, de la groſſeur d'un médiocre œuf de poule, renfermant en ſes membranes, qui étoient toutes entieres, des eaux & un petit fétus avorté qui n'étoit que de la groſſeur d'une petite mouche à miel, quoique cette Dame fût groſſe de ſix mois entiers, ſans en avoir eu aucune certitude, parce qu'après les deux premiers mois de la ſuppreſſion de ſes menſtruës elle avoit eu une médiocre perte de ſang, qui avoit eu deux ou trois récidives, par differens intervales de quinze jours ou trois ſemaines, & une fois même d'un mois tout entier, de l'un à l'autre; leſquelles médiocres pertes de ſang elle croyoit pour lors une ſimple évacuation de ſes mois; & ne fut déſabuſée de cette croyance, auſſi-bien que ſon mari, qu'en voyant dans ce prétendu faux germe, que j'ouvris en leur préſence, ce petit avorton; ce qui prouve bien que tous ces prétendus faux germes, que l'on voit vuider à pluſieurs femmes, ne ſont effectivement que de petits & véritables arriere-faix, dont les fétus avortez ayant été privez de leur principe de vie dès le commencement, ne ſe manifeſtent pas à la vûë, comme il m'avoit encore bien paru par un autre ſemblable prétendu faux germe, que cette même Dame avoit vuidé en ma préſence le 15. de Juin 1693. dans lequel je trouvai un autre petit fétus avorté de la groſſeur d'un grain de chenevi, ayant pour lors un ſoupçon de groſſeſſe de deux mois & demi.

L. OBSERVATION.

D'une Dame qui avorta d'un petit fétus de deux mois par l'extrême chagrin qu'elle avoit eu de la mort d'un de ses parens.

LE 28. Avril 1696. je vis une femme qui venoit d'avorter d'un petit fétus de deux mois ou environ, cet accident lui étant arrivé par la fatigue & l'extrême chagrin qu'elle avoit eu de la mort d'un de ses parens, quinze jours auparavant; ce qui lui avoit causé dès ce temps-là une perte de sang, qui fut le signe avantcoureur de cet avortement, que je lui avois bien prédit, & qui augmenta d'autant plus le chagrin où elle étoit de n'avoir point d'autres enfans.

LI. OBSERVATION.

D'une femme grosse de huit mois & demi, qui mourut avec son enfant dans le ventre, qu'on lui tira par l'ouverture de son corps après sa mort.

LE 15. Mai 1696. je vis une femme grosse de huit mois & demi, qui venoit de mourir avec son enfant dans le ventre, par de très-violentes convulsions dont elle avoit été surprise depuis douze heures : c'étoit une femme extraordinairement replete qui avoit perdu son mari depuis peu, & étoit revenuë d'un long voyage depuis deux jours seulement, ce qui avoit beaucoup contribué à lui causer ce funeste accident, qui la fit d'autant plûtôt périr, qu'au lieu de la saigner d'abord, qui étoit le plus salutaire remede qu'on lui eût pû faire en cet état, on lui avoit fait prendre l'émetique qui rendit encore l'accident plus funeste. Un autre Chirurgien qui avoit été mandé pour la secourir, ayant fait en ma présence l'ouverture de son corps après sa mort, on trouva son enfant mort en son ventre.

LII. OBSERVATION.

D'une femme qui avorta d'un petit enfant qui étoit mort en son ventre depuis trois semaines.

LE 17. Mai 1696. je délivrai une femme d'un petit enfant qui étoit mort en son ventre depuis trois semaines ou environ, qu'elle ne l'avoit point senti remuer, ainsi qu'il me parut à sa corruption; ce qui me fit manifestement connoître que cet avortement ne lui avoit point été causé par l'agitation du corps, & de l'esprit qu'elle s'étoit donnée depuis deux jours, qu'un de ses Domestiques lui avoit volé une Lettre de Change de mille livres; mais plûtôt par quelque autre cause qui avoit précedé cette derniere, qui avoit seulement déterminé la nature par ce nouvel accident, à se dégager du fardeau inutile de cet enfant mort.

LIII. OBSERVATION.

D'une femme qui avorta d'un petit enfant qu'elle portoit mort en son ventre depuis deux ou trois mois.

LE 15. Juin 1696. j'ai accouché une femme grosse de sept mois ou environ, d'un petit enfant avorton qu'elle portoit mort en son ventre depuis deux ou trois mois, qu'elle ne l'avoit point senti remuer, comme il me parut par la corruption de cet avorton, & par la proportion de la grosseur de son corps, qui étoit semblable à celle d'un enfant de quatre mois seulement. Cette femme avoit lorsque je la délivrai de cet enfant mort, une médiocre perte de sang, qui lui continuoit depuis un mois entier.

LIV. OBSERVATION.

D'une femme, qui quoiqu'elle fût accouchée naturellement, mourut d'apoplexie au quatriéme jour ensuite.

LE 10. Juillet 1696. j'ai accouché une femme de quarante-cinq ans passez, d'une grosse fille qui vint naturellement : cependant quoique la mere qui étoit d'une habitude fort replete, se portât très-bien pour lors, & durant les deux premiers jours après qu'elle fut accouchée, elle fut surprise au quatriéme jour de son accouchement d'une si forte apoplexie, qu'elle en mourut le même jour : c'étoit la vingt-uniéme grossesse de cette femme, qui après avoir été durant toute sa vie une des plus fécondes, & être toûjours accouchée fort heureusement de tous ses enfans, dont elle en avoit dix ou douze tous vivans, la plûpart desquels je lui avois reçûs, vint à périr ainsi malheureusement par ce funeste accident.

LV. OBSERVATION.

D'une femme accouchée au terme de huit mois d'un enfant qui présentoit le bras.

LE 22. Juillet 1696. j'ai accouché une femme au terme de huit mois ou environ, d'un enfant mâle qui présentoit le bras devant : cette mauvaise posture qui auroit fait périr l'enfant, m'obligea de le retourner pour le tirer par les pieds, comme je fis. Je le tirai vivant & se portant bien, ce qui me fit croire pour lors qu'il pourroit vivre dans la suite nonobstant sa petitesse, qui étoit assez proportionnée au terme de huit mois, dont il étoit, & l'agitation qu'il avoit

soufferte pour le retourner & le délivrer du ventre de sa mere, où il étoit en une mauvaise situation ; car bien loin que je sois de l'opinion commune que les enfans de huit mois ne vivent pas, comme font bien à ce que l'on prétend, ceux qui naissent au terme de sept mois ; je suis entierement persuadé par une infinité d'exemples, que les enfans vivent d'autant mieux qu'ils approchent du veritable terme de la grosseſſe qui est la fin du neuviéme mois ; & qu'ainsi les enfans qui viennent à huit mois sont une fois plus gros, & incomparablement plus vigoureux que ceux qui naissent à sept mois, qui ne sont veritablement que des avortons, dont à grande peine en voit-on seulement un de cinquante vivre plus de quinze jours.

LVI. OBSERVATION.

D'une Dame qui accoucha au terme de sept mois d'un enfant qu'elle portoit mort en son ventre depuis trois semaines.

LE 24. Juillet 1696. j'ai accouché une Dame d'une petite Fille au terme de sept mois, qu'elle portoit mort en son ventre depuis trois semaines, qu'il y avoit qu'elle ne l'avoit senti remuer, s'étant blessée en faisant un assez long voyage, sans s'être précautionnée de se faire saigner avant que de l'entreprendre, comme doivent faire toutes les Femmes grosses, qui ont quelques voyages de nécessité indispensable à faire : c'est un remede de précaution qui les rend moins sujettes à être blessées, par l'ébranlement & la grande agitation qu'elles souffrent ordinairement dans les voyages de longue traite.

LVII. OBSERVATION.

D'une Dame qui fut accouchée au terme de huit mois, ayant depuis trois semaines une très-grande perte de sang.

LE 15. Juillet 1696. j'ai accouché une Dame d'une petite Fille de huit mois, ou environ, qui se portoit assez bien, quoique la mere eût eu depuis trois semaines une très-grande perte de sang par plusieurs recidives, qui devint enfin si surabondante, que je crois que cette Dame seroit indubitablement morte, si je ne l'eusse promptement accouchée comme je fis, en perçant ses eaux & tirant incontinent après son enfant par les pieds, à quoi je fus obligé par la grandeur de cette perte de sang, qui venoit du détachement d'une partie de l'arriere-faix qui se présentoit au passage, la mere & l'enfant quoiqu'il ne fût que de huit mois seulement, se porterent bien dans la suite, nonobstant la grandeur de l'accident, qui les auroit fait perir tous deux si je ne les eusse ainsi secourus.

LVIII. OBSERVATION.

De l'accouchement d'une Femme dont l'enfant présentoit le bras avec une perte de sang considerable.

LE 17. Aoust 1696. j'ai accouché une femme d'un enfant mâle qui présentoit le bras devant, je le tirai par les pieds après l'avoir retourné : il étoit vivant, mais si foible qu'il expira une demi-heure ensuite : la mere avoit été surprise d'une perte de sang assez considerable quinze jours auparavant & avoit même dès ce temps-là vuidé aussi presque toutes les eaux de son enfant, que l'on sentoit pour lors se présenter mal, la matrice étant déja dilatée de la largeur d'une piece de quinze sols ; nonobstant laquelle disposition, elle ne laissa pas de le porter encore ces quinze jours entiers, après lesquels elle fut tout d'un coup surprise des douleurs de l'accouchement, & d'un renouvellement de sa perte de sang, qui m'obligea enfin de la secourir promptement comme je fis, n'ayant pas jugé à propos d'en entreprendre l'operation devant ce temps, tant parce que lorsque je vis cette femme quinze jours auparavant dans l'état où j'ai dit que je l'avois trouvée, elle n'avoit pour lors aucune disposition à l'accouchement, ne sentant aucune douleur, que l'accident de la perte de sang qu'elle avoit, n'étoit point assez pressant pour m'obliger à lui tirer son enfant en cet état.

LIX. OBSERVATION.

D'une jeune Dame accouchée au terme de huit mois d'un Enfant qui se portoit bien, quoique la mere eût été malade d'une fiévre double tierce continuë, durant plus de trois semaines.

LE 6. Septembre 1696. j'ai accouché une jeune Dame d'un petit enfant mâle au terme de huit mois & quatre ou cinq jours de sa premiere grossesse, qui se portoit assez bien, quoique la mere eût eu une fiévre double tierce continuë durant plus de trois semaines, n'étant grosse que de cinq mois, lorsqu'elle en fut surprise. Deux Medecins qui la voyoient en ce temps-là ne voulant pas suivre mon sentiment, qui étoit de lui faire prendre le Quinquina, après l'avoir saignée une fois ou deux du bras, faillirent à la faire mourir, l'ayant voulu faire purger plusieurs fois, comme ils firent assez imprudemment, avec le Tarte-Emetique & l'Antimoine Diaforetique, ce qui lui causa de si violens vomissemens qu'elle en eut des mouvemens convulsifs, avec un si grand mal de gorge qu'elle en cracha du sang, & eut des douleurs si grandes dans le ventre durant une nuit, qu'elle en faillit avorter dès ce temps-là, auquel son enfant

fant me parut tourné, ayant même trouvé la matrice ouverte à introduire le doigt, cependant ayant reconnu que ces douleurs qui ne procedoient que de l'irritation de ces purgatifs qu'elle avoit pris, & des violens vomiſſemens qu'ils lui avoient cauſez, n'étoient pas de veritables douleurs de l'accouchement, je les fis ceſſer entierement par une petite ſaignée du bras que je fis faire à cette Dame, à qui je fis auſſi prendre quelques verrées de ſimple petit lait tiede, pour calmer un peu l'impreſſion de chaleur, que ces remedes purgatifs avoient fait en tout ſon corps, après quoi tous ces accidens qui paroiſſoient devoir être funeſtes à la mere & à l'enfant ceſſerent entierement, ayant pris du Quinquina dans la ſuite, comme je lui avois conſeillé.

LX. OBSERVATION.

D'une femme qui accoucha heureuſement, ayant été guérie d'une fiévre quarte par l'uſage du Quinquina.

LE 10. Septembre 1696. j'ai accouché une Dame d'une fille qui vint naturellement: cette Dame avoit eu peu de temps auparavant quatre ou cinq accès de fiévre quarte dont elle avoit été heureuſement guérie, par le conſeil que je lui donnai de prendre du Quinquina après s'être fait ſaigner une fois du bras, comme les femmes groſſes doivent toujours faire avant l'uſage de ce ſalutaire remede.

LXI. OBSERVATION.

D'une Dame ſterile qui devint enfin féconde, après dix-huit ans de mariage.

LE 23. Septembre 1696. j'ai accouché une Dame de ſon premier enfant qui étoit une fille qui vint naturellement: Cette Dame avoit été toujours ſterile durant dix-huit années qu'il y avoit qu'elle étoit mariée; comme elle étoit déja d'un âge aſſez avancé pour la rendre encore plus ſterile qu'elle n'avoit été auparavant, elle n'eut plus d'enfant dans la ſuite. Lorſqu'elle devint groſſe de cet enfant dont je l'accouchai, elle negligeoit beaucoup de conſerver ſa groſſeſſe qu'elle ignoroit elle-même, par l'opinion de toutes les perſonnes qui la connoiſſant pour ſterile, ne pouvoient pas croire qu'elle fût veritablement groſſe d'enfant; mais étant venuë me conſulter dans ce doute; je l'aſſurai qu'elle l'étoit très-certainement, & je lui conſeillai de ſe conſerver en ſorte qu'elle pût accoucher heureuſement à terme comme elle fit.

LXII. OBSERVATION.

D'une femme qui avoit porté un peſſaire d'yvoire durant vingt ans.

LE 25. Septembre 1696. j'ai retiré de la matrice d'une femme âgée de ſoixante-ſept ans, un fort grand peſſaire d'yvoire, en maniere de ſimple cercle qu'un faiſeur de Brayers lui avoit mis, pour une deſcente de matrice dont elle étoit incommodée : elle avoit porté durant vingt ans ce même Peſſaire, ſans en recevoir aucune incommodité, mais depuis deux ans il lui étoit arrivé une ſi grande fluxion d'humeurs ſur cette partie, qu'il y étoit ſurvenu une diſpoſition ulcereuſe, avec un grand écoulement de matiere purulente mêlée de ſang depuis ſix mois ; de ſorte que cette femme en étant extraordinairement affoiblie, elle avoit eu recours à un de mes Confreres, qui jugeant bien que ce peſſaire tenoit lieu d'un corps étranger en cette partie en l'état où elle étoit, avoit eſſayé de le tirer dehors ; mais n'en ayant pas pû venir à bout, il m'avoit mandé pour le faire comme je fis facilement en ſa préſence, après quoi cette femme ſe porta très-bien, & ne ſentit plus dans la ſuite toutes les incommoditez qu'elle avoit endurées depuis deux ans.

LXIII. OBSERVATION.

De l'heureux Accouchement d'une Dame qui avoit eu une perte de ſang qui lui avoit duré quinze jours, n'étant groſſe que de deux mois.

LE 30. Septembre 1696. j'ai accouché une Dame d'une très-groſſe fille qui vint naturellement au terme de neuf mois : c'étoit la cinquiéme fille que cette Dame avoit euë tout de ſuite, ſans avoir eu aucun garçon dans toutes ſes groſſeſſes précedentes ; & dans cette derniere, n'étant encore groſſe que de deux mois, elle avoit eu une mediocre perte de ſang qui lui avoit duré près de quinze jours, nonobſtant quoi elle avoit conſervé ſa groſſeſſe, par une ſaignée du bras que je lui fis faire, & par le repos au lit, & l'abſtinence de coucher avec ſon mari durant un mois entier, comme il eſt neceſſaire de conſeiller à toutes les femmes groſſes auſquelles il paroît quelque perte de cette nature, de quelque temps qu'elles puiſſent être groſſes.

LXIV. OBSERVATION.

D'une Dame qui avorta d'un petit fétus de la groſſeur d'une mouche à miel, tout enveloppé de ſes membranes.

LE 10. Octobre 1696. je vis une Dame qui venoit d'avorter d'un petit fétus, de la groſſeur d'une mouche à miel, qu'elle rendit tout enveloppé de ſes eaux & de ſes membranes, le tout enſemble

étant de la groſſeur d'un œuf de pigeon, croyant pour lors être groſſe de quatre mois & demi; mais je crus qu'il étoit bien plus vraiſemblable, que le principe de vie ayant été détruit en cet avorton dès le premier mois de la groſſeſſe de cette Dame par une perte de ſang qu'elle eut en ce temps-là, cet accident avoit été cauſe qu'il étoit reſté ainſi petit juſqu'au temps que la nature l'expulſa.

LXV. OBSERVATION.

De l'accouchement d'une Dame, de deux enfans au terme de ſept mois & demi, dont le premier venoit la face en deſſus, & l'autre les pieds devant.

LE 11. Octobre 1696. j'ai accouché une Dame de deux enfans mâles au terme de ſept mois & demi ou environ de ſa groſſeſſe, qui quoique petits, pour être venus à un terme ſi prématuré, paroiſſoient être aſſez vigoureux pour eſperer qu'ils pourroient ſe faire nourrir & vivre dans la ſuite. Ces deux jumeaux n'avoient qu'un arrierefaix qui leur étoit commun, le premier s'étoit préſenté la face en deſſus, & l'autre les pieds devant: celui-ci mourut trois ſemaines enſuite, & l'autre a vécu, & ſe portoit bien, à ce que me dit la mere, le 8. Avril 1700. en l'accouchant d'un autre enfant, qui étoit une fille qui vint auſſi la face en deſſus.

LXVI. OBSERVATION.

De l'accouchement naturel d'une Dame, dont l'arrierefaix avoit au milieu de ſes membranes une autre eſpece de petit arrierefaix entierement ſéparé.

LE 5. Décembre 1696. j'ai accouché une Dame d'une fille qui vint naturellement. Je remarquai après l'avoir délivrée de ſon arrierefaix une choſe aſſez particuliere, que j'avois déja vûë en quelques autres femmes, qui eſt qu'au milieu des membranes de l'arrierefaix, il y avoit une autre eſpece de petit arrierefaix particulier bien figuré, & de même ſubſtance que le veritable arrierefaix, dont il étoit entierement ſéparé, ayant ſa conſcription particuliere à plus de quatre grands travers de pouces qu'avoit un inteſtice membraneux qui étoit entre les deux; ce petit arrierefaix étoit de la largeur de deux pouces, & de l'épaiſſeur d'un demi doigt, ayant deux ou trois conſiderables vaiſſeaux qui s'y remarquoient manifeſtement: de ſorte que ſi ce ſecond petit arrierefaix fut reſté en la matrice après avoir délivré la mere de l'autre, qui avoit ſa figure bien réguliere, on auroit crû que ç'eût été quelque faux germe, ou quelqu'autre corps étranger, ſi on n'avoit pas bien préciſément examiné la choſe.

LXVII. OBSERVATION.

D'une Dame qui eut un très-laborieux travail durant deux jours entiers.

LE 15. Décembre 1696. j'ai accouché à Verſailles une jeune Dame de ſon premier enfant, qui étoit une groſſe fille qui vint naturellement; mais ce ne fut qu'après un très-laborieux travail pendant deux jours, ayant eu dans tout le temps qu'il dura, de très-fortes & vives douleurs de reins toûjours entrecoupées, qui ne répondoient preſque point en bas, à cauſe de la brieveté du cordon de l'enfant, qui outre cela faiſoit une circonvalation vers le jaret d'une des jambes de cet enfant; ce qui faiſoit continuellement rejaillir les douleurs vers les reins de la mere, de ſorte que appréhendant que ces mêmes douleurs ne lui fiſſent perdre enfin toutes ſes forces qui commençoient à diminuer, je trouvai à propos, avec l'approbation d'un très-célebre Médecin, qui étoit préſent au travail de cette Dame, de lui faire prendre une légere infuſion de deux gros de ſené & d'une once de manne avec le jus d'orange: afin de déterminer les douleurs vers le bas, ce qui ayant produit le bon effet que j'en avois eſperé, fit accoucher fort heureuſement cette Dame, quatre heures après qu'elle eût pris ce remede.

LXVIII. OBSERVATION.

D'une Dame qui avorta d'un enfant de cinq mois & demi ne croyant pas être groſſe, ſe figurant que les eaux qu'elle vuidoit en grande abondance, venoient d'une ſimple hydropiſie de matrice.

LE 16. Decembre 1696. je vis une Dame qui étoit avortée depuis trois jours d'un petit enfant de cinq mois & demi, qui ne vêcut qu'une heure: cette Dame avoit pour lors depuis deux mois & demi, une perte d'eau & de ſang qu'elle vuidoit de temps en temps par intervalle en très-grande abondance, qui faiſoit qu'elle ne pouvoit pas croire, auſſi bien que tous ceux qu'elle avoit conſultez avant moi, qu'elle fût veritablement groſſe d'enfant, comme je l'en avois toûjours aſſurée, car ils s'imaginoient, auſſi-bien qu'elle, que ce n'étoit qu'une ſimple hydropiſie de matrice, dont la nature ſe dégageoit par l'écoulement de cette abondance d'eau qu'elle vuidoit de tems en temps, comme je viens de dire.

LXIX. OBSERVATION.

D'une jeune femme qui avorta au troiſiéme mois de ſa groſſeſſe, enſuite d'un flux de ventre durant dix ou douze jours.

LE 18. Décembre 1696. je vis une jeune femme qui venoit d'avorter d'un petit enfant de trois mois, qui étoit ſon premier enfant, elle avoit depuis dix ou douze jours un flux de ventre, pour lequel le Médecin qui la voyoit, l'avoit fait ſaigner trois fois, & lui avoit fait prendre ce même jour une médecine purgative, qui avoit beaucoup contribué à cauſer cet avortement à cette jeune femme, qui n'ayant pas plus de quinze ans me parut d'une compléxion très-délicate; comme ſa matrice ne s'étoit ouverte qu'à proportion de la petiteſſe de cet avorton, je trouvai plus à propos de commettre à la nature l'expulſion de l'arrierefaix qui étoit demeuré au dedans, que de faire aucune violence pour le tirer dans le temps que je fus appellé; ce qui réüſſit comme je l'avois fait eſperer; car dès le lendemain la matrice s'en dégagea d'elle-même ſans aucun accident.

LXX. OBSERVATION.

D'une femme morte avec ſon enfant dans le ventre, où le Chirurgien trouva la matrice être très-mince dans les derniers mois de ſa groſſeſſe.

LE 24. Janvier 1697. un de mes Confreres me dit qu'il venoit de Palaiſeau, où il étoit allé pour ſecourir une pauvre femme groſſe de neuf mois ou environ de ſon ſecond enfant, laquelle il avoit trouvée en arrivant morte depuis deux heures avec ſon enfant dans le ventre, par une grande perte de ſang ſuivie de convulſions, dont elle avoit été ſurpriſe dès le jour précedent; cette grande & ſubite perte ayant ſuccedé à une petite & ſimple qui lui étoit arrivée depuis ſept ou huit jours: & comme le Chirurgien de Palaiſeau avoit négligé de tirer l'enfant de cette femme par l'operation Ceſarienne auſſi-tôt qu'elle fut expirée, cet autre Chirurgien de mes Confreres le tira par cette voye; mais il le trouva mort, & connut qu'une portion de l'arrierefaix, qui s'étoit détaché de la matrice, avoit été cauſe de ce funeſte accident; il me dit auſſi en même temps, qu'il avoit trouvé, en faiſant l'ouverture du corps de cette femme, la matrice extrêmement mince, comme elle eſt ordinairement dans les derniers mois de la groſſeſſe, quand les eaux de l'enfant qui en faiſoient une grande diſtenſion, ne s'en ſont pas écoulées.

LXXI. OBSERVATION.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant se présentoit la face devant.

LE 27. Janvier 1697. j'accouchai une très-jeune femme de son premier enfant, qui étoit un gros garçon qui présentoit la face devant, & la bouche la premiere ; ce qui rendit très-long & fort laborieux le travail de la mere qui étoit une très-petite femme qui n'avoit pour lors que quinze ans : son enfant souffrit tant dans cette mauvaise posture en laquelle il s'étoit présenté qu'il ne vécut que cinq heures, après que j'en eus heureusement délivré la mere qui se porta bien ensuite : mais tout le visage de l'enfant étoit si défiguré de s'être présenté en une si mauvaise posture, qu'il paroissoit être celui d'un très-hideux Maure, comme il arrive ordinairement à tous les enfans qui se présentent de la sorte.

LXXII. OBSERVATION.

Du laborieux accouchement d'une femme causé par la rupture du cordon de l'arrierefaix.

LE 8. Février 1697. je vis une femme entre les mains d'un Chirurgien, qui après avoir reçû l'enfant dont elle venoit d'accoucher naturellement, la voulant délivrer de son arrierefaix, en rompit le cordon ; ce qui l'avoit obligé de porter dans cet instant sa main dans la matrice pour en tirer cet arrierefaix qui y étoit resté, mais n'étant pas bien versé dans ces sortes d'operations, il n'avoit pas pû le faire qu'avec une très-grande difficulté, & en faisant beaucoup souffrir la mere, pour tirer, comme il avoit déja fait, la plus grande partie de cet arrierefaix toute en morceaux : de sorte qu'étant arrivé sur ces entrefaites, & voyant cette femme se plaindre des extrêmes violences qu'il lui avoit faites, je jugeai à propos de lui conseiller de commettre plûtôt à la nature le reste de cette operation par trop laborieuse. Il suivit mon conseil que je crus plus salutaire pour cette femme ; & la nature se dégagea mieux d'elle-même dans la suite, de ce qui pouvoit être resté dans la matrice, que n'auroit pû faire ce Chirurgien en continuant une si laborieuse operation.

LXXIII. OBSERVATION.

D'une fille âgée de 27. ans qui étoit une vraye Nine, qui pour son malheur étant devenuë grosse d'enfant, mourut avec son enfant dans le ventre.

LE 17. Mars 1697. je vis à l'appartement de la Maîtresse Sage-femme de l'Hôtel-Dieu, une fille âgée de vingt-sept ans, grosse de huit mois & demi, ou environ, qui n'étoit pas plus grande qu'une vraye Nine, n'ayant que deux pieds de hauteur; elle avoit l'épine du dos & les deux jambes toutes torses, & les os des cuisses extrêmement courts; ce qui contribuoit beaucoup à la rendre plus petite qu'elle n'auroit été, si ces parties ne se fussent point ainsi mal conformées dès les premieres années de sa plus tendre jeunesse: cependant cette fille de la figure que je la viens de décrire, qui n'auroit pas été capable de donner de l'amour à un Esope, ne laissa pas d'en donner pour son malheur à l'un des domestiques du logis, où elle demeuroit qui lui fit l'enfant dont elle étoit grosse. Lorsque je la vis ainsi, elle se portoit assez-bien, sentant remuer son enfant, & ayant du lait en son sein qui étoit assez bien conformé; mais son ventre touchoit par le bas ses deux genoüils; ce qui donnoit grand lieu de craindre pour sa vie, & pour celle de son enfant, quand elle se trouveroit mal pour accoucher, comme il arriva en effet; car elle mourut ainsi que l'on me dit ensuite avec son enfant dans le ventre, après avoir eu durant trois jours entiers un travail des plus laborieux, sans qu'elle pût jamais accoucher, ni être secouruë par les Chirurgiens qui la virent en ce déplorable état, qui les fit craindre qu'elle ne mourût entre leurs mains, s'ils avoient tenté de la délivrer de son enfant; ce qu'ils ne pouvoient pas faire qu'en se servant d'instrument pour démembrer cet enfant s'il étoit necessaire, ou pour le tirer tout entier en faisant l'operation Cesarienne à la mere, qui seroit toujours indubitablement morte après cette cruelle opération.

LXXIV. OBSERVATION.

D'une Femme accouchée au terme de quatre ou cinq mois, qui mourut quelques jours ensuite par une inflammation universelle du ventre.

LE 20. Mars 1697. je vis une femme accouchée le jour précedent au terme de quatre ou cinq mois d'un enfant mort, à ce que me dit un de mes Confreres qui l'avoit délivrée de cet enfant, & qui dès le lendemain voyant que cette femme avoit le ventre extrêmement tendu, & croyant que cette grande tension ne venoit

que d'une grande abondance d'humeurs retenuës, dont la nature auroit de la peine à ſe dégager, ſi elle n'étoit aidée, à ce qu'il prétendoit, lui avoit fait prendre pour ce ſujet un verre d'une potion purgative qu'elle avoit vomie; ce que ce Chirurgien voyant, il m'avoit mandé, dans le doute où il étoit, s'il feroit prendre à cette femme un autre verre reſtant du même purgatif qu'il lui avoit déja donné, pour mieux dégager, ſelon qu'il prétendoit, ainſi que j'ai dit, l'embarras qui étoit en ſon ventre; mais ayant bien examiné la malade, & le funeſte état où elle étoit, je reconnus facilement que tout ſon ventre n'étoit ainſi extrêmement tendu que par une inflammation univerſelle, & je lui dis que c'étoit un très-pernicieux remede qu'un purgatif donné à une femme en l'état déplorable où elle étoit, & que je croyois qu'elle mourroit très-certainement, comme il arriva dès le lendemain.

LXXV. OBSERVATION.

D'une femme qui accoucha heureuſement, quoiqu'elle eût vuidé, n'étant groſſe que de deux mois, beaucoup d'eau rouſſe de la matrice.

LE 22. Avril 1697. j'ai accouché une Dame d'une groſſe fille à terme, qui vint naturellement & ſe portant bien, quoique la mere n'étant qu'au terme de deux mois de ſa groſſeſſe, eût vuidé beaucoup d'eau rouſſe de la matrice, par deux ou trois diverſes fois, à quelques jours d'intervale l'une de l'autre, & qu'il lui eût même paru quelque teinture de ſang, qui eſt ordinairement un ſigne avant-coureur des avortemens qui arrivent aux femmes: ce même accident néanmoins ne préjudicia point à la groſſeſſe de celle-ci, ni à la ſanté de ſon enfant qui vint à terme comme j'ai dit.

LXXVI. OBSERVATION.

L'une femme accouchée depuis quinze jours au terme de huit mois d'un enfant vivant, laquelle ſentant pluſieurs mouvemens dans ſon ventre, s'imaginoit que c'étoit un autre enfant que la Sage-femme y avoit laiſſé.

LE 29. Avril 1697. je vis une femme accouchée depuis 15. jours au terme de huit mois ou environ, d'un enfant vivant & proportionné en groſſeur à celle des enfans de ce terme; cette femme étant pour lors très-foible & extrêmement émaciée, à cauſe d'un fréquent vomiſſement qui avoit continué avec violence durant toute ſa groſſeſſe, & même après ſon accouchement, croyant cependant ſentir mouvoir en ſon ventre, comme ſi un autre enfant y fût encore

core resté après l'expulsion de ce premier. Plusieurs personnes qui la virent, sentant un mouvement manifeste, en mettant la main sur son ventre, furent de cette opinion; mais ayant vû moi-même cette femme quinze jours après son accouchement, je crûs que ces sortes de mouvemens que l'on sentoit effectivement, en mettant la main vers le côté gauche de la région ombilicale, venoient plûtôt d'une espece de mouvement convulsif, ou contraction subite de quelque partie en maniere de tressaillement, ou de quelque intestin rempli de matiere endurcie, ou de la rate même, ou de quelque autre partie, que d'un enfant; & comme cette femme étoit extrêmement fatiguée de continuels vomissemens, je la fis saigner du pied, après quoi elle se porta un peu mieux dans la suite. Et ce qui étoit outre cela remarquable en cette femme, étoit qu'en sa penultiéme grossesse, elle étoit accouchée de trois enfans vivans, mais ses violens vomissemens lui étant revenus, elle mourut le 15. Mai suivant, auquel jour m'étant trouvé à l'ouverture de son corps après sa mort avec deux de mes Confreres, nous vîmes que c'étoit une tumeur schirreuse vers l'orifice inferieur de l'estomach, qui avoit été enfin la veritable cause de sa mort, & des mouvemens convulsifs de cette partie schirreuse, qui agitant ainsi son ventre, faisoient croire à plusieurs personnes qui la virent qu'il lui étoit resté un autre enfant dedans, se persuadant cette opinion sur ce qu'elle étoit effectivement accouchée de trois enfans vivans comme j'ai dit, dans sa penultiéme grossesse. Pour ce qui est de sa matrice nous la trouvâmes dans un état, & d'une figure comme est celle des autres femmes qui ne font qu'un enfant.

LXXVII. OBSERVATION.

D'une femme qui avoit un faux soupçon de grossesse, qui n'étoit fondé que sur des signes fort équivoques, qui venoient seulement d'une diminution de l'évacuation menstruale.

LE 30. Avril 1697. je vis une femme qui avoit pour lors quelque soupçon de grossesse, qui n'étoit fondé que sur des signes fort équivoques, & principalement à cause d'une tumeur assez considerable vers la région de la matrice, & de quelques autres signes douteux, qui procedoient seulement d'une diminution de l'évacuation menstruale, laquelle diminution ayant fait tumefier extraordinairement les deux testicules, avoit donné lieu à ce faux soupçon de grossesse, en faisant ainsi tumefier le ventre de cette femme. Elle avoit aussi été fort travaillée d'une très-mauvaise fluxion sur la poitrine, avec une toux continuelle durant deux ou trois mois, qui lui avoit enfin causé une hydropisie de poitrine, qui la fit mourir peu de tems

après que je l'eus vûë en ce mauvais état, comme je l'avois bien prédit, ſçachant bien que la matrice étant l'horloge de la ſanté des femmes, elles ne peuvent avoir une conſiderable diminution, ou privation entiere de leur évacuation menſtruale, qu'il ne leur arrive pour ce ſujet dans la ſuite beaucoup d'incommoditez, & des accidens qui leur ſont ſouvent funeſtes, ainſi que furent ceux qui firent mourir la femme dont je viens de parler.

LXXVIII. OBSERVATION.

De l'Accouchement d'une femme à l'enfant de laquelle il ſurvint un hydrocephale d'une monſtrueuſe groſſeur, qui le fit mourir.

LE 7. May 1697. j'ai accouché une femme de ſon premier enfant qui étoit une fille, qui vint naturellement, ſinon que ſa naiſſance avoit été accelerée de cinq ſemaines par le trop grand exercice que la mere avoit fait quelques jours auparavant, qui lui avoit même cauſé une perte de ſang aſſez conſiderable. Cet enfant étant ainſi venu prématurément étoit fort petit, & n'étoit que de la proportion ordinaire aux enfans de ce terme: il paroiſſoit néanmoins être aſſez vigoureux pour donner eſperance qu'il pourroit vivre dans la ſuite; mais deux mois après on perdit cette eſperance par un hydrocephale qui étant ſurvenu à la tête de cet enfant, & qui s'augmentant de jour en jour, devint enfin d'une ſi monſtrueuſe groſſeur, qu'il avoit une fois plus de circonference que la tête d'un très-gros homme; & comme cet hydrocephale procedoit d'une très-grande abondance d'eau, qui faiſoit une prodigieuſe diſtenſion de toutes les parties de la tête de cet enfant, un très-celebre Chirurgien prétendant évacuer toutes ces eaux, lui fit appliquer un cautere au derriere de la tête vers la nuque du col, mais auſſi-tôt que ce cautere eut produit l'effet qu'il prétendoit, & que cette grande abondance d'eau qui avoit cauſé à cet enfant un ſi prodigieux hydrocephale s'en fut écoulé, le même jour l'enfant mourut de convulſions dont il fut ſurpris en même temps.

LXXIX. OBSERVATION.

D'une Dame qui accoucha d'un enfant mort en ſon ventre, ſans aucune autre cauſe manifeſte, que celle de gros chiens qui étoient auprès d'elle jour & la nuit.

LE 28. Juin 1697. j'ai accouché une Dame d'un enfant mâle mort en ſon ventre, ſans autre cauſe manifeſte que celle de gros chiens qui étoient jour & nuit auprès d'elle, qui pouvoient l'avoir bleſſée, comme il lui étoit déja arrivé en d'autres de ſes précedentes groſſeſſes, ce qui fit qu'ayant quitté par le conſeil que je lui donnai pour lors,

la mauvaise habitude qu'elle avoit de souffrir ainsi ces gros chiens auprès d'elle dans ses autres grossesses suivantes, elle accoucha heureusement de ses autres enfans.

LXXX. OBSERVATION.

De l'accouchement d'une femme qui avoit une perte de sang très-considerable.

LE 30. Juin 1697. j'ai accouché une femme grosse de huit mois, qui avoit une perte de sang très-considerable depuis huit ou dix jours ; & qui étoit en grand risque de la vie, si je ne l'eusse pour lors délivrée de son enfant qui étoit mort en son ventre, tant à cause de la grande perte de sang qu'elle avoit, qu'à cause du cordon de l'ombilic de son enfant qui étoit sorti depuis huit heures, lorsque sa Sagefemme me manda pour la secourir, comme je fis aussi-tôt en retournant son enfant pour le tirer par les pieds.

LXXXI. OBSERVATION.

De l'accouchement d'une Dame qui eut un très-laborieux travail durant cinq jours entiers.

LE premier Août 1697. j'ai accouché une Dame âgée de quarante-trois ans de son premier enfant, qui étoit un garçon qui vint naturellement, mais son travail qui dura cinq jours entiers, fut si laborieux que je fus obligé de la faire saigner trois fois du bras durant ce temps, pour éviter qu'elle n'eût un transport au cerveau, & de lui faire même prendre en differentes fois deux legeres infusions de sené avec le jus d'une orange, afin de lui réveiller ses douleurs qui cesserent plusieurs fois, après avoir été assez fortes pour en faire accoucher toute autre. Elle accoucha enfin avec tant de difficulté, que son enfant, qui pour sa grosseur avoit demeuré trop long-temps au passage, vint si foible qu'il ne vêcut que douze heures, mais la mere, qui auroit très-certainement péri, si je ne l'eusse secouruë de la maniere que je fis, se porta bien ensuite : on voit par cet exemple que l'âge avancé des femmes, & la grosseur de leur enfant rendent leur premier accouchement très-laborieux.

LXXXII. OBSERVATION.

De l'accouchement prématuré d'une Dame qui fut acceleré par un flux de ventre durant douze jours, & par plusieurs purgatifs réiterez.

LE 5. Août 1697. j'ai accouché une Dame d'une petite fille, qui vint au terme de sept mois & demi de sa grossesse ; la naissance prématurée de cet enfant ayant été accelerée, tant par la dispo-

ſition ordinaire de la mere, qui avoit coutume en ſes autres précedentes groſſeſſes d'accoucher ainſi prématurément, qu'à cauſe qu'elle avoit eu depuis peu un flux de ventre durant douze ou quinze jours, que parce que ſon Médecin lui avoit fait prendre par trois fois dix-huit grains de rhubarbe à chaque fois, prétendant la guérir de ſon flux de ventre; mais ſi elle m'eût demandé avis, je lui aurois conſeillé de ſe faire ſaigner du bras, & de ne point ſe purger dans le terme où elle étoit, qui étoit juſtement le temps où elle avoit coutume d'accoucher prématurément. Ce purgatif quoique léger, lui avoit cauſé une perte de ſang aſſez conſiderable pour en appréhender la ſuite, & avoit fait détacher de telle ſorte l'arrierefaix, que l'enfant fut pouſſé dehors après pluſieurs gros caillots de ſang, tout enveloppé de ſes membranes & de l'arrierefaix en même temps, étant ſi foible qu'il ne vêcut que deux jours.

LXXXIII. OBSERVATION.

D'une Dame qui accoucha au terme de ſept mois d'un enfant mort en ſon ventre, par l'agitation d'un voyage de deux cens lieuës qu'elle venoit de faire.

LE 13. Août 1697. j'ai accouché une Dame d'un enfant de ſept mois, mort en ſon ventre depuis deux jours qu'elle ne l'avoit point ſenti remuer; à quoi avoit beaucoup contribué un voyage de deux cens lieuës qu'elle venoit de faire à grandes journées, étant travaillée d'un très violent mal de tête qui lui prenoit tous les jours par accès vers le midi, pourquoi on l'avoit fait ſaigner deux fois du bras depuis dix ou douze jours qu'elle étoit arrivée de ſon voyage, mais ſans aucun ſoulagement; ce qui fit que m'ayant demandé avis, je lui conſeillai de prendre du quinquina; ayant conſideré que le violent mal de tête dont elle ſe plaignoit, n'étoit qu'un accident d'une diſpoſition fiévreuſe où elle étoit, ce qu'ayant fait durant trois jours, elle fut guérie de ce violent mal de tête, & accoucha aſſez heureuſement de cet enfant mort dont je la délivrai. Le cordon de l'ombilic de ſon enfant étoit naturellement fort court, & étoit outre cela embarraſſé au col de l'enfant; ce qui prolongea fort le travail de la mere, à qui je fis conſiderer par ſon exemple la néceſſité qu'il y a que les femmes groſſes menent une vie plus ſédentaire qu'elle n'avoit fait, en entreprenant un ſi long & pénible voyage dans l'état où elle étoit.

LXXXIV. OBSERVATION.

D'une femme qui accoucha d'un gros enfant mort en son ventre depuis trois ou quatre jours, s'étant blessée par une extrême colere.

LE 18. Octobre 1697. j'ai accouché une femme d'un très-gros enfant mâle, mort en son ventre depuis trois ou quatre jours qu'elle ne l'avoit senti remuer, sentant seulement un soulevement de temps en temps, après s'être blessée par une extrême colere où elle se mit huit ou dix jours auparavant, contre un de ses domestiques; & encore plus manifestement en voulant elle-même donner le foüet à un de ses enfans, qui regimboit fortement contre sa mere qui le vouloit ainsi châtier. Cet enfant mort dont je la délivrai avoit les épaules si larges, que ma seule force n'avoit pas été suffisante à le tirer du ventre de sa mere, si je n'eusse fait tirer par une autre personne un linge dont j'avois engagé la tête sous le menton, pour me donner lieu de dégager en même temps plus facilement les épaules du passage, où elles étoient arrêtées.

LXXXV. OBSERVATION.

De l'accouchement d'une Dame qui avoit eu un continuel écoulement des eaux de son enfant depuis un mois entier.

LE 18. Décembre 1697. j'ai accouché une Dame d'une fille qui vint au terme de huit mois, & qui étoit assez vigoureuse pour vivre dans la suite, quoique la mere eût eu un continuel écoulement de ses eaux durant tout le dernier mois de cette grossesse; ces eaux ayant même paru considerablement teintes de sang, cinq ou six jours devant son accouchement. Cet exemple me confirma aussi-bien qu'un très-grand nombre d'autres que j'ai vûs, que les enfans nez à huit mois vivent incomparablement mieux, & qu'ils sont toûjours bien plus vigoureux que les enfans nez à sept mois; mais se peut-il jamais trouver un plus bel exemple pour prouver cette verité, que celui de Monsieur Dionis mon parent, oncle de Monsieur Dionis mon cousin, premier Chirurgien de Madame la Duchesse de Bourgogne, lequel n'est mort, que depuis quelques années, après avoir vécu quatre-vingt six ans, quoiqu'il fût né à huit mois de la grossesse de sa mere, par une occasion bien fatale qui en avoit accelerè l'accouchement. J'en ai rapporté les raisons au chapitre premier de mon second Livre des Accouchemens, & plusieurs exemples dans mon Livre d'Observations.

LXXXVI. OBSERVATION.

D'une femme qui venoit d'accoucher prématurément de deux petites filles au terme de ſix mois & demi, qui ne vêcurent que juſqu'au lendemain, & furent enfin cauſe de la mort de la mere, qui avoit eu auparavant douze ou quinze couches prématurées.

LE 24. Janvier 1698. je vis une femme qui venoit d'accoucher prématurément de deux petites filles au terme de ſix mois & demi de ſa groſſeſſe, qui lui fut encore plus fatale que n'avoient été douze ou quinze autres, où je l'avois toûjours vûë malheureuſement avorter de tous les enfans qu'elle avoit conçûs, qui quoiqu'ils fuſſent preſque tous vivans lorſqu'elle en avortoit ainſi prématurément, depuis le troiſiéme mois juſques au cinquiéme mois incluſivement de toutes ſes précedentes groſſeſſes, périſſoient tous peu d'heures après, nonobſtant toutes les précautions qu'elle eut apportées, pour tâcher d'éviter un ſi grand malheur qui lui étoit arrivé un ſi grand nombre de fois réïterées conſécutivement, comme je viens de dire: de ſorte que cette femme voyant qu'avec les ſalutaires conſeils que je lui avois donnez pour la conſervation de ſa groſſeſſe, elle s'étoit heureuſement préſervée cette derniere fois juſques au terme de ſix mois & demi, elle avoit une grande eſperance de la conſerver juſques à terme de neuf mois complets, dont elle fut enfin fruſtrée par l'avortement de ces deux petites filles, qui ne vêcurent que juſques au lendemain. Cette femme avoit eu durant dix ou douze jours un petit flux de ventre, avec une toux qui lui étoit ſurvenuë, après un purgatif qu'elle avoit pris par le conſeil d'un Médecin de ſes amis, qui au lieu d'aider d'autant mieux à la conſervation de ſa groſſeſſe juſques à terme, avoit d'autant plus contribué à la faire accoucher prématurément, à quoi elle étoit d'elle-même, par ſa propre conſtitution naturelle, toute diſpoſée: de ſorte qu'on peut bien dire, comme j'ai fait, que cette derniere couche lui fut encore plus fatale que n'avoient été toutes les autres précedentes; car elle mourut enfin quarante jours enſuite, ayant été durant tout ce temps-là malade d'une fiévre continuë avec des redoublemens. On voit quelquefois de ces ſortes de femmes, qui quoiqu'elles ayent en elles par une très-malheureuſe fécondité, une diſpoſition à les faire facilement concevoir leurs enfans, en ont auſſi une autre qui les fait auſſi facilement, mais encore bien plus malheureuſement avorter.

LXXXVII. OBSERVATION.

D'une Dame qui vuida dans ſon baſſin, au terme de deux mois de ſa groſſeſſe, un petit enfant tout enveloppé de ſes membranes & de ſes eaux.

LE 25. Janvier 1698. je vis une Dame qui vuida en ma préſence en prenant ſon baſſin, un petit enfant tout enveloppé de ſes membranes & de ſes eaux, avec une mediocre perte de ſang au terme de deux mois ou environ de ſa groſſeſſe. Elle me dit qu'elle avoit fait un très-méchant rêve en dormant qui l'avoit extrêmement fatiguée, s'étant ſubitement éveillée en ce tems avec une grande palpitation de cœur, qui lui avoit duré plus d'une demi-heure, ce qui avoit bien pû autant contribuer à lui cauſer cet avortement, que pluſieurs voyages qu'elle avoit faits enſuite de Verſailles à Paris & à Marly, au lieu de ſe tenir de repos comme elle auroit dû faire pour la conſervation de ſa groſſeſſe, ainſi que je lui avois conſeillé. J'ai encore vû cette même Dame avoir dans la ſuite deux ou trois avortemens au même tems ou environ de ſes groſſeſſes; ce qui faiſoit bien connoître la diſpoſition qu'elle avoit en elle à un ſi malheureux accident.

LXXXVIII. OBSERVATION.

De l'accouchement d'une femme, dont l'enfant préſentoit l'épaule avec ſortie du cordon de l'ombilic.

LE 26. Janvier 1698. j'ai accouché une femme d'un enfant qui préſentoit l'épaule avec ſortie du cordon de l'ombilic; ce qui l'avoit fait mourir en ſon ventre devant que j'euſſe été mandé pour la ſecourir, comme je fis en tirant cet enfant par les pieds, après l'avoir retourné. Cette femme me dit pour lors qu'elle avoit été preſque entierement guérie d'une iſſuë involontaire d'urine où je l'avois vûë après ſon précedent accouchement, cauſée par une fiſtule qui lui étoit arrivée enſuite de la pourriture qui s'étoit faite à ſes parties, quoique la Sagefemme qui l'avoit accouchée ne lui eût fait aucune violence à ce qu'elle m'aſſura, ainſi qu'il étoit encore arrivé à une autre femme que j'avois vûë en pareil accident. Ces ſortes de fiſtules peuvent bien quelquefois guérir quand elles ſont petites, mais les grandes ſont ordinairement incurables.

LXXXIX. OBSERVATION.

De l'accouchement d'une femme, dont la groſſeſſe avoit été ignorée de pluſieurs Medecins dans le commencement.

LE 27. Janvier 1698. j'ai accouché une femme d'une fille qui vint naturellement à terme: la mere ayant été fort incommodée dès le commencement de cette groſſeſſe qui étoit ſa ſeptiéme, avoit

conſulté pluſieurs Medecins, qui n'ayant pas connu ſa groſſeſſe, lui avoient fait faire beaucoup de remedes inutiles,& la vouloient encore faire ſaigner du pied lorſqu'elle me conſulta ſur toutes ſes incommoditez, que je connus bien ne proceder certainement que d'une veritable groſſeſſe, dont l'ayant aſſurée, elle ceſſa auſſi-tôt l'uſage de tous les remedes qu'on lui vouloit faire faire auſſi mal-à-propos que tous les autres qu'on lui avoit conſeillez dans l'ignorance de ſa groſſeſſe. Elle ſe trouva ſi bien du ſalutaire conſeil que je lui donnai, n'étant pour lors groſſe que de quatre mois, qui étoit de ne faire aucun remede dans la ſuite que ceux qui pouvoient convenir à une femme groſſe, qu'elle porta ſon enfant juſques à la fin de ſon terme dont je l'accouchai très-heureuſement.

XC. OBSERVATION.

De l'Accouchement naturel d'une Dame, qui avoit eu ſept garçons tout de ſuite, dont elle étoit toujours heureuſement accouchée, & qui en ſa huitiéme groſſeſſe fit une fille qui lui cauſa la mort.

LE 24. Mars 1698. j'ai accouché une Dame d'un garçon qui vint naturellement; c'étoit le ſeptiéme de ſes enfans, qui tous étoient de ſexe maſculin; elle avoit eu les cinq premiers avec ſon défunt mari, enſuite de quoi ayant épouſé un ſecond mari, elle eut les deux derniers dont je l'ai accouchée heureuſement, comme j'ai auſſi fait des cinq premiers; ce qui faiſoit bien voir la diſpoſition qui étoit en elle d'engendrer plûtôt des garçons que des filles, bien contraire à celle de pluſieurs autres femmes que j'ai auſſi moi-même accouchées d'un encore plus grand nombre de filles qu'elles avoient faites tout de ſuite; mais l'exemple de cette Dame dont je viens de parler m'a très-bien fait connoître l'inconſtance des felicitez humaines: car après avoir eu ſept garçons tout de ſuite, & être accouchée fort heureuſement, comme j'ai dit, elle devint groſſe l'année ſuivante d'une fille qu'elle ſouhaitoit paſſionnément; mais s'étant bleſſée vers la fin du huitiéme mois de cette derniere groſſeſſe, elle fut ſurpriſe d'une perte de ſang durant quinze jours qui ſe renouvellant par intervales de tems en tems, devint enfin ſi exceſſive, que je fus obligé de l'accoucher, pour tâcher de lui ſauver la vie & à ſon enfant, comme j'ai fait à un grand nombre d'autres femmes avec un heureux évenement; mais ayant été appellé trop tard pour l'aider en cette extrême neceſſité, le ſecours que je lui donnai en l'accouchant, ne lui ſervit qu'à prolonger ſa vie durant quelques heures; car l'extrême foibleſſe où cette exceſſive perte de ſang l'avoit reduite, la fit mourir deux heures après que je l'eus délivrée de

ſon

son enfant, qui ayant été baptisé, vécut encore quatre ou cinq jours après la mere.

XCI. OBSERVATION.

D'une femme à qui, étant avortée depuis deux jours au quatriéme mois de sa grossesse, l'arrierefaix étoit resté en sa matrice, & lui avoit causé une grande perte de sang.

LE 30. Mars 1698. je fus à Versailles où je délivrai une femme de l'arrierefaix qui lui étoit resté en la matrice depuis douze jours entiers qu'il y avoit qu'elle étoit avortée d'un enfant de quatre mois, sa Sagefemme ne l'ayant pas pû délivrer de cet arrierefaix, ayant trouvé, à ce qu'elle me dit, la matrice fermée incontinent après la sortie de l'enfant. Cet arrierefaix ainsi resté avoit causé à cette femme une très-grande perte de sang, suivie de plusieurs foiblesses réïterées, qui la mettant en grand danger de la vie, obligerent le Médecin qui la voyoit, de me demander pour la secourir, comme je fis en la délivrant, aussi-tôt que je fus arrivé chez elle, de cet arrierefaix retenu en la matrice depuis un si long-temps, après quoi elle se porta très-bien.

XCII. OBSERVATION.

D'une femme qui mourut un jour après avoir été accouchée, ayant eu un très-laborieux travail durant cinq jours.

LE 16. Avril 1698. je vis une femme avec un Médecin son parent, qui fut accouchée en notre présence par un Chirurgien, qui lui tira, avec une extrême peine durant près de deux heures, un très-gros enfant mort en son ventre, & qui étoit resté la tête fortement engagée au passage. Comme c'étoit son premier enfant, elle avoit eu durant cinq jours entiers un laborieux travail, sans pouvoir accoucher : elle avoit pour lors le ventre extraordinairement tendu, une grosse fiévre, avec un fréquent vomissement & un hoquet, tous lesquels accidens marquoient assez la disposition inflammatoire qui étoit en tout son bas ventre ; ce que voyant je jugeai bien que cette operation lui seroit inutile, & très-laborieuse, comme elle fut en effet ; cette femme mourut un jour ensuite, ainsi que je l'avois prédit.

XCIII. OBSERVATION.

D'une femme à qui l'on fit l'operation Ceſarienne après ſa mort, qui lui arriva par trois fortes convulſions.

LE 25. Avril 1698. je vis une pauvre femme morte, à qui un Chirurgien qui étoit préſent, venoit de faire l'operation Ceſarienne, après qu'elle fut expirée groſſe à terme, par la violence de trois fortes convulſions dont elle avoit été ſubitement ſurpriſe : ce Chirurgien me dit qu'il avoit trouvé ſon enfant mort & que c'étoit la ſeconde groſſeſſe de cette femme. Son mari qui m'étoit venu querir pour la ſecourir dans un ſi preſſant beſoin, me dit qu'elle étoit néanmoins accouchée aſſez heureuſement de ſon premier enfant ; mais qu'elle étoit ſujette à l'épilepſie depuis huit ans, qu'elle avoit eu une très-grande frayeur. Il fut fort ſurpris de ce qu'en entrant dans la chambre de ſa femme avec moi, qui venoit pour la ſecourir, s'il eût été poſſible, nous la trouvâmes morte ainſi malheureuſement avec ſon enfant, que ce Chirurgien venoit de lui tirer du ventre de la maniere que je viens de dire.

XCIV. OBSERVATION.

D'une femme qui accoucha heureuſement à terme, quoiqu'elle eût vuidé une grande abondance d'eau un mois auparavant.

LE 26. Avril 1698. j'ai accouché une femme d'un garçon, qui vint naturellement à terme, & qui ſe portoit très-bien, quoiqu'elle eût vuidé une très-grande abondance d'eau ſans douleur un mois auparavant, & qu'elle eût continué d'en vuider par pluſieurs autres fois depuis ce temps-là ; & j'ai même vû pluſieurs autres femmes en vuider de la ſorte en abondance plus de deux mois auparavant, & ne laiſſer pas dans la ſuite de conſerver leur groſſeſſe, & d'accoucher auſſi heureuſement à terme, que cet accident ne leur fut pas arrivé. L'écoulement prématuré de ces eaux vient de la foibleſſe des membranes qui les contiennent, & qui venant à s'ouvrir par la violence qu'elles reçoivent par une trop grande diſtenſion, ou par quelque effort que la femme peut avoir fait, laiſſent en même-temps écouler les eaux qu'elles contiennent, par le lieu où elles ont été entr'ouvertes ; de ſorte que ſi ce même lieu étoit vers la partie inferieure de ces membranes, toutes les eaux s'en écouleroient, après quoi les douleurs de l'accouchement ſuccederoient infailliblement ; mais lorſque l'ouverture eſt ſuperieure, il ne s'en écoule que la ſurabondance, juſques à cette ouverture, après quoi cet écoulement vient à ceſſer pour quelque temps, & recommence auſſi quelquefois

à paroître dans la suite, lorsque de nouvelles eaux s'y étant engendrées en une suffisante quantité, viennent par intervalles à renouveller le même accident.

XCV. OBSERVATION.

De l'accouchement d'une Dame au terme de six mois d'un enfant qui venoit les pieds devant.

LE 27. Avril 1698. j'ai accouché une Dame d'une petite fille de six mois, qui pour être venuë à un terme si prématuré ne vécut qu'un jour. Je tirai cet enfant par les pieds qu'il présentoit : la mere avoit pour lors une grande jauniſſe qui lui étoit arrivée depuis dix ou douze jours, par l'extrême chagrin qu'elle avoit eu de la mort de son pere ; ce qui avoit beaucoup contribué à la faire accoucher ainsi prématurément, comme aussi un purgatif qu'on lui avoit fait prendre depuis trois ou quatre jours pour la guérir, à ce que l'on prétendoit, de sa jauniſſe : & quoique son travail n'eût pas été fort laborieux, elle eut durant deux ou trois heures ensuite une si grande évacuation de vuidanges qu'elle en eut plusieurs foiblesses, après quoi elle se porta assez bien nonobstant ces accidens qui lui étoient arrivez.

XCVI. OBSERVATION.

D'une Dame qui accoucha au terme de huit mois & huit jours d'un enfant qui se portoit bien, quoique la mere eût eu une perte de sang durant sept ou huit jours au troisiéme mois de sa grossesse.

LE 28. Avril 1698. j'ai accouché une Dame d'une petite fille au terme de huit mois & huit jours, qui se portoit assez bien, quoique la mere eût eu une médiocre perte de sang durant sept ou huit jours, n'étant pour lors grosse que de trois mois, comme il lui étoit déja arrivé dans ses deux précedentes grossesses, nonobstant quoi elle n'avoit pas laissé d'accoucher heureusement dans la premiere semaine du neuviéme mois de sa grossesse, d'enfans qui se portoient bien, ainsi qu'elle fit encore en celle-ci.

XCVII. OBSERVATION

De l'accouchement d'une femme au terme de sept mois, dont l'enfant qui étoit mort présentoit le cul devant, la mere ayant été tout subitement surprise d'un très-violent mal de tête, avec éblouïssement de la vûë.

LE 9. Mai 1698. j'ai accouché une femme au terme de sept mois de son premier enfant, qui présentoit le cul devant, & étoit mort depuis peu au ventre de sa mere, qui après s'être assez bien

bien portée pendant tout le temps de sa grossesse, fut tout d'un coup surprise d'un très-violent mal de tête avec un si grand éblouïssement de la vûë, durant deux jours entiers, que l'on fut obligé de la saigner trois fois en trois jours de temps, après quoi sa vûë que l'on appréhendoit qu'elle ne perdît, se rétablit. Le cordon de cet enfant mort dont je la délivrai, étoit tout noir & corrompu dans toute son étenduë, & l'arrierefaix en étoit à demi schirreux : cette femme se porta assez bien après être accouchée durant un mois entier; mais après cela elle fut tout d'un coup surprise de convulsion & d'une forte apoplexie, dont elle mourut subitement en deux heures de temps : ce funeste accident lui arriva le jour précedent que ces mois avoient commencé à paroître : de sorte que la nature n'ayant pas pû se dégager entierement de la superfluité surabondante des menstruës comme elle avoit tâché de faire, il se fit un si grand transport d'humeurs au cerveau, qu'elle en tomba en même temps dans cette apoplexie, qui la fit ainsi mourir.

XCVIII. OBSERVATION.

De l'accouchement d'une femme qui étoit dans une très-grande perte de sang, & d'une autre femme à qui un Chirurgien avoit témerairement fait l'operation Césarienne, qui est toûjours fatale à la mere.

LE 4. Juillet 1698. j'ai accouché une femme grosse de huit mois & demi, qui étoit dans une très-grande perte de sang qui l'avoit réduite à l'extrêmité de la vie, lorsque je fus appellé par sa Sagefemme pour la secourir. Je fus obligé de retourner son enfant pour le tirer promptement par les pieds, sans quoi elle seroit indubitablement morte de cette perte de sang, qui venant du détachement de l'arrierefaix, avoit déja fait mourir l'enfant; mais après que j'eus fait cette operation, qui fut salutaire à la mere, qui se porta bien dans la suite; la Sagefemme m'en donnant des loüanges, que j'attribuai à Dieu seul, qui dans ces sortes d'operations périlleuses conduit le jugement & les mains du Chirurgien qui les entreprend dans une si urgente nécessité, me dit pour lors avoir vû, il y avoit environ douze ans, un Chirurgien faire en sa présence l'operation Césarienne à une femme, pour lui tirer du ventre son enfant qui étoit vivant, afin de lui procurer le Baptême, sans quoi il étoit en danger d'en être privé à ce qu'il prétendoit, par le peu d'esperance qu'il avoit que la mere pût accoucher d'elle-même, étant en travail de cet enfant qui étoit son premier, depuis plusieurs jours; mais par cette témerité il tua cette pauvre femme, qui mourut quelques jours après cette cruelle operation, qui fut à la verité salutaire à l'enfant, puisqu'il vivoit en-

core lorsque la Sagefemme m'en fit la relation ; mais comme il pouvoit bien dans cette nécessité ondoyer la tête de l'enfant qui se présentoit au passage, & lui procurer par ce moyen le Baptême ; je croi qu'il fit une grande faute, que j'estime un veritable crime, de n'avoir pas en cette occasion préferé la vie de la mere à celle de l'enfant, comme on doit toûjours faire, lorsqu'il est impossible de la sauver à tous deux. Si l'on m'alleguoit, pour excuser la témerité de ce Chirurgien, la supposition qu'il faisoit que la mere pouvoit échapper après cette operation, cette supposition n'est pas bonne à faire à tous ceux qui sçavent aussi-bien que moi, que cette operation est toûjours mortelle à la mere.

XCIX. OBSERVATION.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant venoit le cul devant, la mere ayant vuidé ses eaux quinze jours auparavant.

LE 7. Juillet 1698. j'ai accouché une femme au terme de neuf mois d'un garçon qui venoit le cul devant : cette femme avoit vuidé les eaux de son enfant quinze jours auparavant, nonobstant quoi cet enfant se portoit très-bien. Je le laissai venir en cette mauvaise situation, voyant que la mere avoit des douleurs assez fortes pour esperer qu'elle en accoucheroit promptement, comme elle fit : car j'ai souvent connu par experience qu'il étoit plus sûr de laisser venir les enfans en cette mauvaise posture quand les douleurs de la mere sont très-bonnes, que de risquer à les retourner sans une urgente nécessité.

C. OBSERVATION.

D'une femme qui accoucha de deux enfans mâles au terme de huit mois, qui se portoient bien, quoique la mere eût une perte de sang au second mois de sa grossesse, causée par l'émetique qu'on lui avoit fait prendre imprudemment.

LE 24. Juillet 1698. j'ai accouché une femme au terme de huit mois de deux enfans mâles qui se portoient bien, quoique la mere eût eu une perte de sang au second mois de sa grossesse, causée par de l'émetique qu'on lui avoit fait prendre fort imprudemment, attribuant les incommoditez qu'elle avoit pour lors, à autre maladie qu'à sa grossesse qu'elle ignora elle-même, jusqu'à ce que l'ayant visitée, je lui fis connoître dès ce même temps, qu'elle étoit veritablement grosse, sans quoi elle n'auroit pas conservé sa grossesse, comme elle fit, en suivant les salutaires conseils que je lui donnai pour ce sujet.

CI. OBSERVATION.

De l'accouchement d'une Dame au terme de ſept mois d'un enfant mort en ſon ventre depuis quinze jours.

LE 28. Juillet 1698. j'ai accouché une Dame de ſon premier enfant, qui étoit une petite fille qu'elle avoit portée morte en ſon ventre depuis quinze jours qu'elle ne l'avoit point ſenti remuer, après l'avoir ſenti s'agiter extraordinairement durant un jour, & qui paroiſſoit à ſa proportion, être du terme de ſept mois ou environ; mais comme cette Dame n'avoit que dix-huit ans, & qu'elle n'avoit jamais été bien reglée de ſes mois, ſa groſſeſſe avoit été ignorée durant les trois premiers mois par elle-même, & par pluſieurs perſonnes qu'elle avoit conſultées ſur ſes incommoditez, qui lui avoient fait prendre très-mal à propos quantité de remedes pour lui procurer l'évacuation de ſes menſtruës, croyant que toutes ces incommoditez dont elle ſe plaignoit, ne venoient que de leur ſimple rétention, en quoi ils s'étoient fort trompez : cela fit que dans la ſuite après un parfait rétabliſſement de ſa ſanté, étant redevenuë groſſe, & ayant ſuivi les ſalutaires conſeils que je lui donnai, elle conſerva bien ſes autres groſſeſſes; & je l'ai accouché fort heureuſement de pluſieurs autres enfans vivans.

CII. OBSERVATION.

De l'accouchement d'une Dame au terme de cinq mois, d'une petite fille qui venoit les pieds devant.

LE 18. Aouſt 1698. j'ai accouché une Dame au terme de cinq mois de ſa groſſeſſe, d'une petite fille qui venoit les pieds devant; cette Dame avoit déja eu deux mois auparavant, une grande diſpoſition à avorter de cet enfant dès ce temps-là, ayant ſenti pour lors durant trois ou quatre heures des douleurs dans le ventre, avec un conſiderable écoulement d'eau de la matrice, nonobſtant quoi elle avoit porté cet enfant deux mois, & en avorta ainſi ſans aucune autre cauſe manifeſte.

CIII. OBSERVATION.

De l'accouchement d'une Dame, dont l'enfant expira peu de temps après être né, à cauſe de l'extrême compreſſion que la tête de l'enfant avoit faite au cordon de l'ombilic qui ſe préſentoit au paſſage.

LE 22. Aouſt 1698. j'ai accouché une Dame d'un enfant mâle, qui expira auſſi-tôt que je l'eus reçû. Il s'étoit bien préſenté la tête la premiere, qui eſt la poſture naturelle qu'il devoit avoir; mais

par un grand malheur pour cet enfant, c'étoit avec une continuelle ſortie du cordon de l'ombilic, qui fut tellement comprimé par la tête de l'enfant durant toute la longueur du travail, que cet accident fut cauſe de ſa mort en naiſſant de la ſorte; à quoi je ne pus pas remedier par toutes les précautions que je pus apporter pour repouſſer au dedans ce cordon qui ſe préſentoit toujours devant la tête, qui le repouſſoit continuellement au dehors à chaque douleur qui ſurvenoit à la mere: & comme ces douleurs étoient de très-mauvaiſe nature, & peu efficaces, l'enfant fut tellement débilité par l'interception du ſang dans ce cordon ainſi comprimé durant plus d'une grande heure, ce fâcheux accident fut cauſe qu'il expira un quart-d'heure après être né de la ſorte. J'aurois bien pû en cette occaſion tenter de retourner cet enfant pour le tirer par les pieds; mais comme c'étoit un très-gros enfant qui auroit rendu l'operation très-laborieuſe, je n'euſſe pas pû le faire ſans mettre la mere en riſque de la vie auſſi-bien que l'enfant: c'eſt pourquoi je jugeai plus à propos de laiſſer venir l'enfant dans la poſture où il s'étoit preſenté, que de les mettre tous deux conjointement dans ce danger.

CIV. OBSERVATION.

D'une Dame qui avorta au troiſiéme mois de ſa groſſeſſe, par l'effet d'une violente colique nephretique, & de pluſieurs remedes qu'on lui fit prendre mal-à-propos.

LE 11. Septembre 1698. j'ai accouché une Dame au terme de trois mois ou environ de ſa groſſeſſe, d'un petit fétus de la groſſeur d'une petite mouche à miel. Cette Dame n'étant encore groſſe que de quinze jours ou trois ſemaines, fut ſurpriſe d'une violente colique nephretique, à quoi elle étoit ordinairement ſujette, qui lui cauſa de très-fréquens vomiſſemens, pour leſquels ſon Medecin ne la croyant pas groſſe, lui fit prendre pour lors un doux Emetique, prétendant remedier par ce moyen à ſon vomiſſement; mais voyant que ce remede n'avoit pas operé comme il le deſiroit, il lui fit prendre encore quelques jours enſuite une medecine purgative, qui lui cauſa durant quelques jours une petite perte de ſang, qui ceſſa néanmoins après qu'elle eût été ſaignée du bras par mon conſeil, pour remedier à ce nouvel accident, qui ayant dès ce temps-là détruit le principe de vie en ce petit fétus, fut cauſe qu'il reſta de la proportion qu'il étoit pour lors, juſques au temps qu'il fut expulſé, qui étoit environ la fin du troiſiéme mois de ſa groſſeſſe, après une perte de ſang qui avoit toujours continué à cette Dame durant quinze jours; mais ſi on l'eût ſeulement ſaignée ſans lui faire aucun autre remede, comme je l'avois

conſeillé, il y auroit eu lieu d'eſperer qu'elle auroit pû plus facilement conſerver ſa groſſeſſe, comme elle a bien fait pluſieurs autres groſſeſſes ſuivantes, dont je l'ai accouchée heureuſement à terme d'enfans vivans.

CV. OBSERVATION.

D'une Dame qui accoucha heureuſement, quoique ſa matrice eut paru dilatée de la largeur de l'extrémité du doigt plus de trois ſemaines auparavant.

LE 12. Septembre 1698. j'ai accouché une Dame d'un garçon qui vint naturellement; elle avoit vuidé par la matrice quelques eaux glaireuſes plus de trois ſemaines auparavant, ſentant même quelques douleurs qui pouvoient faire croire qu'elle accoucheroit dès ce temps-là, & d'autant plûtôt en ce que ſa matrice étoit dilatée de la largeur de l'extrémité du doigt, ce qui donnoit lieu de ſentir manifeſtement la tête de ſon enfant, nonobſtant quoi elle ne laiſſa pas de le porter encore durant ces trois ſemaines, & d'en accoucher heureuſement. Lorſque cette Dame vuida, comme j'ai dit, ſes eaux glaireuſes de la matrice, la partie ſuperieure de l'orifice interne me parut tumefiée de la groſſeur de la moitié d'un œuf, & allongée juſques à paroître à l'exterieur du paſſage, comme ſi c'eût été une eſpece de décente de matrice, qui ſe réduiſit néanmoins par le repos au lit, que je lui conſeillai de garder durant quelques jours, & par une ſaignée du bras que je lui fis faire.

CVI. OBSERVATION.

D'une Dame âgée de 58. ans, qui avoit un ulcere carcinomateux incurable à la matrice.

LE 20. Septembre 1698. je vis une Dame âgée de 58. ans, qui après avoir perdu par l'âge l'évacuation de ſes menſtruës depuis dix ans, avoit été ſurpriſe d'une perte de ſang avec caillots dont elle étoit incommodée depuis ſix mois, qui venoit d'un ulcere carcinomateux en la matrice, que je crus pour lors la devoir faire mourir très-certainement dans la ſuite, comme il arriva trois mois après que je l'eus vûë en cet état. Elle étoit outre cela ſujette à une fâcheuſe colique néphretique, qui lui faiſoit ſouvent vuider des pierres d'une groſſeur conſiderable par le conduit de l'urine: & quoique ſa maladie fût entierement incurable, comme ſont tous les ulceres carcinomateux de la matrice, dont j'ai vû plus de trois cens exemples en d'autres femmes qui en ſont toutes mortes dans la ſuite, ainſi que je leur avois auparavant prédit, il n'y en a pas eu une à qui pluſieurs differens Charlatans n'euſſent

n'eussent promis de les guerir par l'effet des prétendus remedes qu'ils leur avoient donnez ; comme il s'en trouva plusieurs qui firent en vain une pareille promesse à cette Dame, à qui ils donnerent beaucoup de remedes qui ne servirent qu'à la faire encore d'autant plûtôt mourir.

CVII. OBSERVATION.

D'une Dame qui fit une espece de mole toute particuliere, composée d'un très-grand nombre de vessicules remplies d'eau.

LE 21. Septembre 1698. j'ai délivré une Dame d'une espece de mole toute particuliere, composée d'un très-grand nombre de vessicules remplies d'eau en maniere d'hidatide ; toute leur masse ressemblante aux grains d'une grape de raisin, qui étoient de differente grosseur, tout farcis de sang caillé dans leurs intervalles. Cette Dame croyoit pour lors être grosse de plus de cinq mois, & avoir senti quelquefois mouvoir en son ventre, comme si c'eût été un veritable enfant ; ce qui devoit être attribué à certains tressaillemens de la matrice qui lui arrivoient de tems en tems ; & elle avoit une mediocre perte de sang qui lui avoit toujours continué depuis trois mois, comme je l'avois vû arriveren une autre femme dont j'ai parlé en l'Observation 377. de mon Livre d'Observations. Deux jours après que j'eus delivré cette Dame de cette espece de mole, je vis encore une autre femme, qui après un pareil soupçon de grossesse de cinq mois, & une mediocre perte de sang depuis deux mois & demi, qui cessoit un peu & revenoit par intervalles, fut surprise tout d'un coup d'une perte plus abondante, & vuida une semblable mole composée aussi d'un très-grand nombre de pareilles vessicules, qui s'étoient ainsi irregulierement engendrées dans les premiers jours de la conception ; toutes les particules de la matiere seminale au lieu de former un enfant, comme elles auroient dû faire dans une disposition naturelle, ne formant par leur mouvement confus & desordonné qu'un corps étrange, comme étoit celui dont je viens de faire la description.

CVIII. OBSERVATION.

De l'Accouchement d'une Dame au terme de huit mois & demi, par une perte de sang interieure, causée par l'accourcissement du cordon de l'enfant.

LE 12. Novembre 1698. j'ai accouché une Dame au terme de huit mois & demi de sa grossesse, d'un enfant mâle mort en son ventre par le détachement de l'arrierefaix, qui avoit causé à la mere une perte de sang intérieurement, si abondante que son enfant en étoit mort, ce qui n'étoit arrivé que depuis un jour, comme il

me parut vrai-ſemblable, par la diſpoſition de l'enfant qui n'étoit point corrompu, & par de gros caillots de ſang endurci dont toute la face interieure de l'arrierefaix étoit farcie, ce qui manifeſtoit bien le détachement prématuré qui en étoit arrivé, qui avoit fait ainſi perir l'enfant, qui avoit le col embarraſſé de deux tours de ſon cordon, laquelle diſpoſition avoit beaucoup contribué à cet accident, avec l'agitation extraordinaire d'un caroſſe fort rude que la mere avoit ſoufferte le jour même & la veille de celui auquel elle accoucha. On peut facilement concevoir comme le cordon d'un enfant fort accourci par les contours dont il a le col embarraſſé, ne lui laiſſe plus la liberté de ſe mouvoir facilement, ſans tirailler en même-tems l'arrierefaix auquel il eſt attaché; à quoi contribuë d'autant plus la mere, qui au lieu de mener une vie ſédentaire, vient à s'agiter extraordinairement dans le dernier mois de ſa groſſeſſe.

CIX. OBSERVATION.

D'une Dame qui accouchant avec une grande fluxion de poitrine, mourut le quatriéme jour de ſon accouchement.

LE 4. Decembre 1698. j'ai accouché une Dame d'un très-gros garçon qui venoit la face en deſſus: cette Dame avoit pour lors une grande douleur de côté, avec une fluxion de poitrine qui lui avoit déja cauſé trois accès de fiévre, dont le dernier avoit excité par ſa violence les douleurs de l'accouchement, qui au lieu de la ſoulager de cette fluxion de poitrine, comme on eſperoit contre mon ſentiment, au contraire cette funeſte maladie en fut après tellement augmentée, que cette Dame mourut le quatriéme jour de ſon accouchement comme je l'avois bien prédit dès le lendemain que je la vis avec une ſuppreſſion de vuidanges, une très-groſſe fiévre, & une ſi grande difficulté de reſpirer avec râlement, qu'elle étoit obligée d'être continuellement à ſon ſeant, ſes crachats étant tanez & d'une très-mauvaiſe qualité, avec augmentation de ſa douleur de côté; par tous leſquels ſignes je connus bien qu'elle mourroit très-certainement dans peu de jours, comme il arriva. Il faut obſerver par cet exemple ce que j'ai connu par beaucoup d'autres ſemblables; qui eſt que tant s'en faut que les femmes qui accouchent lorſqu'elles ont quelque maladie, qui de ſoi étoit déja fort dangereuſe, en ſoient ſoulagées après leur accouchement, comme on l'eſpere ſouvent en vain; bien au contraire, cette même maladie en devient ordinairement plus dangereuſe, par une entiere ſuppreſſion de vuidanges de la couche qui arrive, parce que la nature, qui eſt pour lors occupée par une maladie, qui étant de ſoi très-dangereuſe, comme j'ai dit, ne ſe pou-

vant pas bien dégager, ainsi qu'elle devroit faire par une bonne & loüable évacuation des vuidanges de la couche, & ses humeurs retenuës venant à refluer vers les parties principales, augmentent ainsi la maladie, & la rendent encore plus funeste qu'elle n'étoit avant l'accouchement.

CX. OBSERVATION.

De l'accouchement d'une Dame qui eut durant six semaines entieres plusieurs récidives d'une perte de sang fort considerable.

LE 10. Décembre 1698. j'ai accouché une Dame d'un enfant mâle vivant au huitiéme mois de sa grossesse, étant pour lors en une si grande perte de sang, avec des foiblesses réïterées, que si je ne l'eusse accouchée en retournant son enfant pour le tirer par les pieds, elle seroit indubitablement morte dans peu d'heures avec son enfant dans le ventre. Il y avoit six semaines entieres que cette perte duroit à cette Dame, qui s'étoit blessée en allant au voyage que la Cour fit à Compiegne; mais comme cette perte étoit seulement médiocre durant tout ce temps, elle s'arrêta par plusieurs intervalles par le moyen des deux saignées du bras que je lui fis faire à differentes fois, & du repos au lit que je lui fis observer; ce qui contribua beaucoup au salut de son enfant qui se porta bien ensuite, quoiqu'il fût né de la sorte à huit mois par le secours que je lui donnai, qui fut aussi salutaire à la mere..

CXI. OBSERVATION.

D'une Dame qui fut traitée mal à propos durant trois mois, d'une prétenduë relaxation de matrice.

LE 28. Décembre 1698. je vis à Versailles une Dame qui se plaignoit d'être fort incommodée d'une grande pesanteur de la matrice depuis cinq ou six mois qu'elle étoit accouchée au terme de huit mois: cette Dame me dit pour lors qu'on l'avoit traitée depuis trois ou quatre mois, comme si elle eût eu une véritable relaxation de la matrice, pour laquelle on lui avoit fait garder le lit, & on lui avoit aussi mis un pessaire avec lequel on avoit prétendu la guérir de cette relaxation imaginaire, qui ne procedoit que d'une simple pesanteur de matrice, causée par un gonflement de cette partie qui s'observoit de temps en temps de la superfluité des menstruës, dont il ne se faisoit pas une assez libre évacuation, tant pour la durée du temps, que pour la qualité de cette même evacuation; ce qui causoit toute son incommodité, que l'on augmentoit encore, en lui faisant user mal à propos de lotions astringentes en cette partie, qui en

retenant les ſuperfluitez que la nature envoye ordinairement, augmentoient encore ſon incommodité au lieu de l'en ſoulager, comme je fis par les ſalutaires conſeils que je lui donnai; de ſorte que les ayant ſuivis, elle fut non-ſeulement guérie de cette peſanteur de matrice, dont elle avoit été ſi long-temps incommodée depuis ſa derniere couche, comme je viens de dire; mais peu de mois enſuite elle redevint groſſe par trois fois conſécutives l'une après l'autre, de trois des plus beaux enfans mâles que l'on puiſſe voir, qu'elle a portez juſqu'à neuf mois entiers, & qui tous trois ſe portent parfaitement bien, quoique la mere ſoit d'une délicateſſe extraordinaire, & qui étant toûjours accouchée de tous ſes autres enfans précedens à des termes prématurez, les avoit tous vû mourir peu de temps enſuite; mais cette vertueuſe Dame a auſſi beaucoup contribué de ſa part de la ſatisfaction qu'elle a d'avoir préſentement une ſi belle lignée; en ſe contraignant de garder très-exactement le lit, durant tous les trois derniers mois de ſes trois dernieres groſſeſſes, comme je lui avois conſeillé; ce qui lui a ſi bien réuſſi, qu'elle a même porté le dernier de ſes trois enfans que je lui avois reçus, huit ou dix jours plus que les neuf mois complets; & comme les enfans ſont ordinairement d'autant plus gros, qu'ils ſéjournent plus long-temps au ventre de leur mere; ce dernier, pour cette raiſon, étoit le plus gros & le plus fort de tous ceux qu'elle avoit eus auparavant.

CXII. OBSERVATION.

D'une femme qui accoucha de deux filles vivantes, quoique la mere eût eu quelques heures auparavant deux aſſez fortes convulſions.

LE 27. Janvier 1699. j'ai accouché une femme de deux filles vivantes au terme de huit mois & huit jours, quoique la mere eût eu quelques heures auparavant deux aſſez fortes convulſiens, qui avoient été précedées d'un très-grand mal de tête durant toute la nuit: je la fis ſaigner deux fois du bras avant que de l'accoucher; & comme elle ne revenoit point à connoiſſance après être accouchée, je la fis ſaigner du pied dès le lendemain, après quoi la connoiſſance lui revint, & elle ſe porta bien enſuite; ſes parens s'oppoſerent autant qu'ils purent à cette ſaignée du pied, vû les deux ſaignées du bras qu'on lui avoit faites le jour précedent, dans l'appréhenſion qu'ils avoient qu'elle ne mourût de foibleſſe; mais ils connurent bien après, que ſans ce remede elle ſeroit indubitablement morte, lequel au lieu de débiliter la nature, la fortifia au contraire, ayant été fort à propos, ainſi que la grandeur de l'accident le requeroit.

CXIII. OBSERVATION.

D'une Dame à qui l'on fit imprudemment jusqu'à cinq saignées, & user de bains réïterez, pour une fréquente envie d'uriner, qui la firent accoucher prématurément au septiéme mois de sa grossesse, d'un enfant qui expira très-peu après.

LE 8. Avril 1699. je vis une Dame grosse de sept mois ou environ, qui sentoit depuis quelques jours de très-grandes douleurs de reins, avec envie fréquente d'uriner, qui lui causoient la fiévre, pour raison de quoi elle avoit déja été saignée par trois fois depuis dix jours sans aucun soulagement manifeste, & avoit même été baignée par le mauvais conseil du Chirurgien qui l'accouchoit ordinairement, joint à celui de deux Médecins qui furent d'avis de réïterer encore les bains, & plusieurs autres remedes qu'ils lui firent prendre, que je jugeai être pernicieux dans l'état présent de sa grossesse, & qui pouvoient la faire accoucher prématurément, comme il arriva quelques jours ensuite, ainsi que je l'avois bien prédit; ses Médecins l'ayant fait saigner jusques à cinq fois, & ayant aussi continué à la baigner durant quelques jours, son travail se déclara, & cela fut cause que son enfant mourut peu après qu'elle fut ainsi prématurément accouchée; ce qui vrai-semblablement ne seroit pas arrivé, si on avoit suivi mon conseil, qui étoit de se contenter des trois saignées, qu'on lui avoit déja faites, & de lui faire prendre quelques émulsions, pour calmer un peu ses douleurs de reins, & les fréquentes envies d'uriner qu'elle ressentoit, & sur tout de s'abstenir de l'usage des bains qu'on lui conseilloit; car il est dangereux de traiter les femmes grosses dans les maladies qui leur arrivent, comme on feroit en semblables maladies, celles qui ne sont pas grosses.

CXIV. OBSERVATION.

D'une femme qui étoit en une très-grande perte de sang, causée par la retention de l'arriere faix d'un enfant de trois mois & demi, dont elle étoit avortée depuis quatre jours.

LE 17. Juin 1699. je délivrai une femme de l'arrierefaix d'un petit enfant dont elle étoit avortée au terme de trois mois & demi de sa grossesse, il y avoit quatre jours; la nature ayant facilement poussé dehors ce petit enfant avec ses eaux; mais comme la matrice ne s'étoit ouverte qu'à proportion de la petitesse de cet enfant, l'arrierefaix fut retenu dedans, à cause de son volume qui étoit trois fois plus gros, comme il arrive assez ordinairement en ces sortes d'avortemens: cette Dame avoit pour lors une très-grande

perte de ſang, qui ceſſa auſſi-tôt que je l'eus délivrée de cet arriere-faix, qui en étoit la cauſe. L'accident de cette couche prématurée lui étoit arrivé enſuite d'un gros rhume avec une toux violente, & par des fréquentes purgations que des Médecins qui la voyoient lui avoient conſeillé de prendre, pour remedier, à ce qu'ils prétendoient, à toutes les incommoditez dont elle ſe plaignoit; mais au lieu de ces médecines purgatives, je lui aurois conſeillé, ſi elle m'eût conſulté ſur ce ſujet, de ſe faire ſaigner une fois du bras, & de prendre enſuite du lait d'ânesſe, pour tâcher de calmer ſa toux, qui fut encore plus irritée qu'elle n'étoit avant que de prendre ces médecines purgatives.

CXV. OBSERVATION.

D'une Dame qui accoucha au terme de ſept mois & demi, d'un enfant qui avoit le ventre extraordinairement tumefié, par un très-gros foye tout endurci.

LE premier Juillet 1699. j'ai accouché une Dame d'un enfant de ſept mois & demi, ou environ, qui étoit ſi foible qu'il expira demi-heure enſuite: cet enfant avoit tout le ventre extraordinairement tumefié par un très gros foye tout endurci, par un effet du mauvais temperament de la mere, qui étoit ſouvent des quinze jours entiers ſans avoir la liberté de ſon ventre; & ce qui me parut encore plus extraordinaire, eſt que tout l'épiderme du corps de cet enfant ſe ſéparoit très-facilement de la peau, quoiqu'il fût encore vivant lorſque je le tirai du ventre de ſa mere, qui ſe porta néanmoins aſſez bien après que je l'eus ainſi accouchée.

CXVI. OBSERVATION.

D'une Dame qui étoit avortée depuis un jour, & qui étoit en grande perte de ſang, cauſée par la retention de l'arrierefaix.

LE 17. Juillet 1699. je fus à Verſailles délivrer une Dame qui étoit avortée d'un petit enfant de trois mois le jour précedent, dont l'arrierefaix qui étoit reſté en la matrice lui avoit cauſé une ſi grande perte de ſang, qu'elle en tomboit continuellement en foibleſſe; ce qui m'obligea de la délivrer de cet arrierefaix retenu auſſi-tôt que je fus arrivé chez elle pour la ſecourir, comme je fis dans ce preſſant beſoin; après quoi cette perte, qui l'avoit preſque réduite à l'extrémité, ceſſa auſſi-tôt, & tous les accidens qu'elle lui avoit cauſez.

CXVII. OBSERVATION.

D'une Dame, qui ayant vuidé les eaux de son enfant depuis quinze jours, & ne l'ayant point senti depuis huit jours, voulut croire qu'il étoit mort, quoiqu'il fût vivant.

AU même mois de Juillet 1699. on me consulta pour une Dame qui accoucha au terme de neuf mois complets de son premier enfant vivant, quoiqu'elle eût vuidé ses eaux il y avoit environ quinze jours, & qu'elle ne le sentît plus remuer depuis plus de huit jours, à ce qu'elle disoit; ce qui faisoit croire au Chirurgien qui la devoit assister en son accouchement, que son enfant étoit mort en son ventre, contre la verité, ne prenant pas garde que l'enfant n'ayant plus la liberté de faire les mouvemens particuliers de ses membres lorsque les eaux se sont écoulées, parce que la matrice se resserre & embrasse étroitement & immédiatement l'enfant, ce qui fait qu'il n'a plus pour lors que le mouvement de totalité de son corps, qui paroît une espece de mouvement de décidence qui peut tromper ceux qui n'y font pas réflexion, comme ce Chirurgien, qui vouloit fort imprudemment donner à cette Dame une medecine pour lui faire vuider, à ce qu'il prétendoit, son enfant qu'il croyoit être mort en son ventre, ce que cette Dame n'ayant jamais voulu accepter pour l'extrême répugnance qu'elle avoit de prendre ce remede; cependant six heures après l'instance réïterée qu'on lui en avoit fait, son travail commença à se declarer naturellement, & elle accoucha ensuite très-heureusement de son enfant qui étoit bien vivant.

CXVIII. OBSERVATION.

D'une Dame qui accoucha au terme de huit mois, d'un enfant qui avoit la tête d'une figure monstrueuse, & les deux pieds bots.

LE 17. Septembre 1699. j'ai accouché une Dame au terme de huit mois de sa grossesse, d'une fille qui avoit la tête d'une figure monstrueuse, n'ayant point de cerveau; mais au lieu de toute la partie superieure de la tête, on voyoit seulement une substance étrangere de couleur d'un rouge brun, qui y paroissoit, avec l'extrêmité inferieure du coronal & de l'occipital, & les deux yeux fort éminens en dehors; mais le reste étoit conformé à l'ordinaire avec les autres parties du corps, à l'exception des deux pieds qui étoient bots ende dans; & comme cette Dame me dit pour lors, que dès le commencement de sa grossesse, elle avoit fait un très-fatiguant voyage, jusques à faire des vingt-cinq lieuës en un seul jour, il y avoit bien de l'apparence que ce fut la violente agitation qu'elle reçut en ce rude voyage, qui avoit contribué à donner à son enfant la figure monstrueuse que

l'on voyoit à ſa tête & à ſes pieds : cet enfant étoit manifeſtement vivant, lorſque je le tirai du ventre de ſa mere, remuant aſſez fortement les bras & les jambes, ſans toutefois faire aucun cri : mais il mourut un quart-d'heure enſuite, comme ont toujours coutume de faire tous ceux qui ont la tête ainſi monſtrueuſe, & que je l'ai vû arriver à cinq ou ſix autres enfans, qui avoient à peu près la tête figurée comme celui-ci avoit la ſienne. On en peut voir pluſieurs exemples au chapitre 10. de mon premier Livre des Accouchemens.

CXIX. OBSERVATION.

De l'Accouchement d'une Dame dont l'enfant préſentoit le bras & avoit le col embarraſſé de trois tours de ſon cordon.

LE 24. Septembre 1699. j'ai accouché une Dame d'un très-gros enfant mâle qui preſentoit le bras devant, & avoit le col embaraſſé de trois tours de ſon cordon : je le tirai par les pieds après avoir repouſſé au dedans le bras qu'il preſentoit, afin de lui retourner plus facilement le corps auſſitôt que j'eus trouvé les deux pieds ; cet enfant étoit vivant, & ſe porta bien après être revenu au bout d'un quart-d'heure, de la foibleſſe où il étoit, cauſée tant par la mauvaiſe ſituation en laquelle il s'étoit preſenté, que par les contours de ſon cordon dont il avoit le col embaraſſé, qui avec la groſſeur de l'enfant, avoient rendu l'operation d'autant plus laborieuſe.

CXX. OBSERVATION.

De l'accouchement d'une Dame qui avoit une perte de ſang exceſſive.

LE 21. Octobre 1699. j'ai accouché une Dame groſſe à terme, qui avoit une perte de ſang depuis ſept ou huit jours, qui étoit devenuë enfin ſi exceſſive, que je fus obligé de l'accoucher pour lui ſauver la vie qu'elle couroit grand riſque de perdre ſans le ſecours que je lui donnai, ſon enfant étoit mort en ſon ventre, par la grandeur de cette perte de ſang, qui venoit du détachement interieur de l'arrierefaix ; mais la mere ſe porta bien enſuite.

CXXI. OBSERVATION.

De l'Accouchement d'une Dame dont l'enfant ſe portoit très-bien, quoique la mere eut eu la petite verole au cinquiéme mois de ſa groſſeſſe.

AU mois de Decembre 1699. j'ai accouché à Verſailles une Dame d'un garçon qui ſe portoit très-bien, quoique la Mere eût eu la petite verole au cinquiéme mois de ſa groſſeſſe, ne lui étant reſté aucune incommodité d'une ſi dangereuſe maladie non plus qu'à ſon enfant.

CXXII. OBSERVATION.

De l'Accouchement d'une Dame, qui nonobſtant qu'elle eût de très-pernicieux accidens, qui ſembloient lui devoir être funeſtes, ne laiſſa pas de ſe bien porter dans la ſuite.

LE premier Juillet 1700. j'ai accouché une Dame au terme de ſept mois & trois ſemaines, d'une petite fille aſſez foible, ſur le corps de laquelle paroiſſoient pluſieurs taches rouges qui dénotoient que la ſanté de cet enfant avoit été alterée par la mauvaiſe où étoit la mere, qui pour lors étoit dans un grand accès de fiévre depuis vingt-quatre heures, dont elle avoit été ſurpriſe avec un friſſon enſuite, d'un rhume avec toux & douleur de gorge, dont elle étoit fort incommodée depuis huit jours, & d'une douleur de côté fixe au deſſous de la mammelle avec augmentation de ſa toux & crachats teints de ſang, qui marquoient en elle une vraie diſpoſition pluretique qui la fit accoucher ainſi prématurément: cependant nonobſtant tous ces fâcheux accidens qui donnoient lieu d'apprehender pour ſa vie, elle ſe porta bien dans la ſuite, la nature s'étant bien dégagée par une bonne & loüable évacuation des vuidanges de ſa couche qui lui fut très-ſalutaire.

CXXIII. OBSERVATION.

De l'Accouchement heureux d'une Dame qui eut un gros enfant mâle qui ſe portoit bien nonobſtant un autre enfant mâle jumeau mort au ventre de ſa mere, qui n'avoit que la proportion d'un enfant de quatre mois demi.

LE 5. Novembre 1700. j'ai accouché une Dame d'un très-gros enfant mâle au terme de neuf mois complets, qui étoit fort ſain, nonobſtant un autre enfant mâle jumeau mort au ventre de ſa mere, lequel n'avoit que la proportion d'un enfant de quatre mois & demi tout au plus, & paroiſſoit tout flétri & émacié ſans aucune feteur, étant encore enveloppé de ſes membranes & de ſes eaux particulieres, & n'ayant qu'un même arrierefaix commun avec celui qui étoit vivant: de ſorte qu'il paroiſſoit que la mere l'avoit porté plus de quatre mois mort en ſon ventre ſans avoir en aucune façon intereſſé ſa ſanté ni celle de l'autre enfant, qui étoit vivant, ſinon que celui-ci avoit le pied gauche fort contourné en dedans, en maniere de pied bot; ce qui pouvoit venir de la ſituation contrainte qu'il avoit euë au ventre de la mere, à cauſe de cet enfant mort.

CXXIV. OBSERVATION.

De l'Accouchement d'une Dame, dont l'enfant ſe portoit bien, quoique la mere eût été très-malade d'une fiévre double tierce continuë durant trois ſemaines, dont elle fut guérie par l'uſage du Quinquina.

LE 3. Décembre 1700. j'ai accouché une Dame au terme de neuf mois d'une fille qui vint naturellement, & qui ſe portoit fort bien, quoique la mere eût été très-malade d'une fiévre double tierce continuë durant trois ſemaines, dont elle avoit été bien guérie depuis un mois, par l'uſage du Quinquina, que je lui avois conſeillé, après l'avoir fait ſaigner une fois du bras, comme on doit toujours faire avant l'uſage de ce remede pour le rendre plus ſalutaire à la mere & à l'enfant.

CXXV. OBSERVATION.

D'une Dame qui accoucha naturellement & ſans difficulté, & qui nonobſtant mourut à la fin du neuviéme jour d'une fiévre maligne, dont elle fut ſurpriſe.

LE 11. Decembre 1700. j'ai accouché une femme d'une fille qui vint fort naturellement, & ſans aucune difficulté, nonobſtant quoi la mere mourut à la fin du neuviéme jour d'une fiévre maligne, dont ſon mari & ſes parens furent fort étonnez, vû qu'elle étoit accouchée ſi heureuſement en leur préſence, ne ſçachant pas comme moi, que les femmes accouchées ſont beaucoup plus ſuſceptibles en ce tems de toutes les maladies auſquelles elles ont quelque diſpoſition: cet exemple me fit ſouvenir d'un autre bien plus conſiderable que j'ai vû une certaine année, il y a plus de quarante ans, où la plus grande partie des femmes en couche moururent ainſi de fiévre maligne, quoiqu'elles fuſſent accouchées très-heureuſement; & la mortalité fut pour lors ſi grande ſur toutes les femmes accouchées en l'Hôtel-Dieu de Paris, que plus des deux tiers moururent de la ſorte; ce qui obligea M. le Premier Preſident de commettre pluſieurs celebres Médecins & Chirurgiens pour faire ouverture de leurs corps après leur mort; pour en connoître la veritable cauſe; ce qui ayant été executé, ils n'en trouverent point d'autre cauſe évidente.

CXXVI. OBSERVATION.

D'une Dame qui accoucha d'un petit enfant de quatre mois & demi, dont la groſſeſſe avoit été ignorée, à cauſe d'une perte de ſang qu'elle avoit depuis deux mois, qui ſe renouvelloit de tems en tems.

LE 18. Février 1701. je vis à Verſailles une femme qui avoit une perte de ſang depuis deux mois, qui ſe renouvelloit aſſez conſiderablement, de tems en tems, & pluſieurs autres incommoditez qu'un celebre Chirurgien qui l'avoit vûë le même jour, attribuoit à ce que l'on me dit, à un Squire de matrice, qu'il croyoit devoir devenir carcinomateux dans la ſuite : mais étant venu voir cette femme ſuivant la réquiſition de ſon mari qui avoit été fort allarmé du ſentiment de ce Chirurgien, & l'ayant moi-même examinée, je trouvai que ce Chirurgien s'étoit fort trompé en ſon jugement, & que cette même femme étoit veritablement groſſe d'enfant comme je l'en aſſurai pour lors auſſi-bien que ſon mari, ce qui ſe trouva ſi vrai, qu'elle accoucha cinq ou ſix jours après d'un petit enfant de quatre mois & demi ou environ qui vêcut deux ou trois heures, lequel auroit même pû être conſervé juſqu'à terme au ventre de ſa mere, ſi ſa groſſeſſe avoit été connuë dans le commencement, & qu'on n'eût attribué, comme on avoit fait, à d'autres maladies imaginaires les incommoditez qu'elle reſſentoit.

CXXVII. OBSERVATION.

D'une femme qui accoucha d'un enfant qui expira peu de tems après à cauſe de la ſortie & de la compreſſion du cordon de l'ombilic.

LE 18. Mars 1701. j'ai accouché une femme d'un gros enfant mâle, qui étoit ſi foible qu'il expira un quart-d'heure après, à cauſe que le cordon de ſon nombril avoit été pouſſé dehors dans le tems que je n'étois pas chez elle au moment que ſes eaux s'écoulerent, qui firent ſortir avec elles ce cordon ; & quoique je l'euſſe reduit au-dedans auſſi-tôt que je fus arrivé, n'y ayant pas pour lors une dilatation de la matrice, ni des douleurs aſſez fortes pour en eſperer un prompt accouchement, qui auroit été néceſſaire pour le ſalut de l'enfant, dont la tête comprimoit toujours cependant ce cordon quoique réduit, cela débilita tellement l'enfant qu'il expira comme j'ai dit un quart-d'heure après être né de la ſorte, parce que l'enfant ayant neceſſairement beſoin d'être vivifié par le ſang de ſa mere qui lui doit être communiqué durant tout le tems qu'il eſt en ſon ventre, s'il vient à en être privé par la forte compreſſion de ſon cordon, il ne manque pas de périr en très-peu de tems.

CXXVIII. OBSERVATION.

D'une femme qui accoucha d'un enfant mort au cinquiéme mois de ſa groſſeſſe, ayant eu avant cela, durant douze ou quinze jours, une fiévre double tierce.

LE 27. Mars 1701. je vis une Dame qui venoit d'avorter d'un enfant mort au cinquiéme mois de ſa premiere groſſeſſe, ayant eu avant cela durant douze ou quinze jours, une fiévre double tierce avec de grandes douleurs dans le ventre & dans les reins, qui contribuerent beaucoup à lui cauſer cet accident, qui fut funeſte à l'enfant. J'ai ſouvent vû que les femmes groſſes qui ſont malades de ces ſortes de fiévres, ont preſque toûjours de très-grandes douleurs dans le ventre, & aux reins dans tous les redoublemens des accès de leur fiévre, cauſées par la grande ardeur de toutes les humeurs du corps, qui étant pour lors extraordinairement échauffées & rarefiées, & venant pour ce ſujet à occuper plus de place qu'auparavant, & gonflant toutes les parties qui les contiennent, en font une diſtenſion très-douloureuſe, la même choſe arrivant auſſi aux eaux qui ſont contenuës avec l'enfant dans la matrice; ce qui provoque aſſez ſouvent prématurément les douleurs de l'accouchement.

CXXIX. OBSERVATION.

D'une Dame groſſe de huit mois, qui ayant été ſurpriſe de fortes convulſions, mourut peu de tems après être accouchée, pour n'avoir été ſaignée, comme on lui avoit conſeillé.

AU mois de Mai 1701. je fus mandé pour voir une Dame groſſe de huit mois, d'une habitude fort replete, qui avoit été ſurpriſe de deux fortes convulſions, après avoir été travaillée durant quinze jours d'un violent mal de tête, avec un éreſypele qui avoit diſparu depuis quelques jours, enſuite dequoi elle avoit été ſurpriſe de ces deux convulſions, qui me parurent pour ce ſujet devoir être certainement funeſtes à cette Dame, comme je le déclarai dès-lors à tous ſes parens & amis qui étoient chez elle, leur diſant que je ne croyois pas qu'on pût dans l'état préſent où elle étoit lui faire un meilleur remede que celui de la ſaigner au plûtôt, pour prévenir un troiſiéme accès de cette convulſion, qui pourroit être encore plus violent que les deux précedens; mais un Médecin empirique qui étoit là preſent, s'oppoſa fortement au bon conſeil que je donnai de faire ſaigner au plûtôt cette Dame, comme je viens de dire, ſans alleguer d'autre raiſon que celle de dire que cette Dame étant au huitiéme mois de ſa groſſeſſe, ſi on venoit à la ſaigner, cette ſaignée la dé-

bilitant encore, la pourroit faire accoucher en ce prétendu mauvais mois de sa grossesse. Voyant cette opposition je me contentai, après avoir bien refuté la mauvaise raison de ce mauvais Medecin, de dire que je croyois que cette Dame mourroit très-certainement dans peu, comme il arriva deux jours après avoir été accouchée par un celebre Chirurgien, ayant été encore surprise auparavant d'une troisiéme convulsion, ainsi que je l'avois prédit, qui obligea ses parens de mander au plûtôt ce Chirurgien, pour l'accoucher, comme il fit fort bien ayant trouvé lorsqu'il fut mandé, que cette derniere convulsion plus forte que les précedentes avoit enfin excité en elle les douleurs de l'accouchement, qui ne fut pas néanmoins salutaire ni à la mere ni à l'enfant, qui perirent tous deux par ce funeste accident, dont on auroit peut-être pû les garantir par deux ou trois saignées faites à propos, durant les quinze jours que cette Dame avoit été travaillée de ce violent mal de tête, qui fut le signe avant-coureur de cet éresipele qui parut ensuite, & des convulsions dont elle fut surprise.

CXXX. OBSERVATION.

D'une Dame qui accoucha au terme de cinq mois & demi, d'une petite fille morte en son ventre par une perte de sang.

LE premier Juillet 1701. j'ai accouché une Dame au terme de cinq mois & demi de sa grossesse, d'une petite fille morte en son ventre par une perte de sang, qui quoiqu'elle ne parût que petite à l'exterieur, avoit été néanmoins grande au dedans, ainsi qu'il me parut par beaucoup de caillots endurcis, qui furent poussez dehors avec le délivre dans le même moment que l'enfant fut expulsé par une forte douleur qui lui survint, après beaucoup de petites & mauvaises qu'elle avoit euës durant trois ou quatre heures, ayant même eu une aliénation de jugement durant une heure, qui donnoit lieu d'en apprehender un mauvais évenement; cependant elle accoucha assez facilement une demi-heure après que je lui eus fait tirer deux petites palettes de sang du bras, & elle se porta bien ensuite.

CXXXI. OBSERVATION.

D'une femme qui avoit un squire de matrice, qui paroissant de nature carcinomateuse, la devoit faire mourir dans la suite.

LE 13. Juillet 1701. je vis une femme âgée de quarante-six ans, qui ayant été fort déreglée en ses mois depuis deux ans, avoit un squire de matrice si considerable qu'il se manifestoit au dehors

en lui mettant la main ſur le ventre ; ayant outre cela une eſpece de fougue que l'on ſentoit ſortir hors de l'orifice interne de la groſſeur de l'extrémité du doigt, leſquelles mauvaiſes diſpoſitions je crus devoir certainement faire mourir cette femme dans la ſuite, parce qu'elles me parurent de nature carcinomateuſe.

CXXXII. OBSERVATION.

D'une Dame qui accoucha d'un enfant mort en ſon ventre, dont il ne paroiſſoit point d'autre cauſe manifeſte, ſinon que cet enfant avoit le col court & embarraſſé de deux ou trois tours de ſon cordon.

AU mois d'Août 1701. j'ai accouché une Dame de ſon premier enfant à terme, qui vint mort, quoique le travail de la mere eût été peu laborieux ; cependant je ne trouvai autre cauſe conjecturale de la mort de cet enfant que d'avoir le col court & embarraſſé de deux ou trois tours du cordon de ſon nombril, ce qui n'étoit pas une cauſe bien manifeſte : on pouvoit néanmoins attribuer ce mauvais évenement à cette ſeule cauſe, puiſqu'il n'en paroiſſoit point d'autre.

CXXXIII. OBSERVATION.

D'une Dame qui accoucha au terme de huit mois & demi, d'un enfant qui ſe portoit bien, nonobſtant le déplorable état où étoit la mere, qui étoit toute languiſſante depuis deux ans d'un abcès aux reins.

AU même mois d'Août 1701. j'ai accouché une Dame au terme de huit mois & demi de ſa groſſeſſe d'un garçon qui ſe portoit aſſez bien, nonobſtant le déplorable état où étoit la mere qui étoit toute languiſſante depuis deux ans d'un abcès aux reins, qui lui avoit cauſé un grand nombre de mauvais accidens, qui la fit enfin mourir huit mois enſuite, comme je l'avois prédit : cependant cette Dame toute infirme qu'elle étoit, pour ce même abcès de reins qui la fit enfin perir de la maniere que je viens de dire, n'avoit pas laiſſé d'avoir fait encore quatre ou cinq autres enfans, & de les porter tous juſques à terme dont je l'avois accouchée auſſi heureuſement que de ce dernier.

CXXXIV. OBSERVATION.

D'un enfant mâle né depuis trois ſemaines, qui avoit une tumeur en l'aîne, cauſée par un de ſes teſticules, laquelle on croyoit être une hernie.

LE 22. Novembre 1701. un Chirurgien me fit voir un enfant mâle âgé ſeulement de trois ſemaines, qui avoit une tumeur en l'aîne droite, qu'il me dit être, à ce qu'il croyoit une hernie en

maniere de bubonocele ; mais l'ayant examiné en sa presence, je lui fis voir manifestement que cette prétenduë hernie étoit un des testicules de l'enfant qui n'étant pas descendu dans le scrotum, & étant resté en l'aîne y formoit cette tumeur ; & que la preuve de cela paroissoit très-manifestement, en ce qu'il n'y avoit qu'un testicule dans le scrotum de cet enfant, & pour ce sujet je lui conseillai de ne mettre aucune compresse ni aucun bandage sur cette tumeur, de crainte de meurtrir & de violenter le testicule qui y étoit resté, lequel descendroit de lui-même peu à peu avec le tems dans le scrotum, où il auroit dû être naturellement placé avec l'autre qui s'y rencontroit.

CXXXV. OBSERVATION.

D'une Dame qui se croyant grosse de près de trois mois, vuida une espece de faux-germe dans lequel il y avoit un très-petit fétus avorté, qui n'étoit pas plus gros qu'un petit grain de chenevi.

LE 24. Novembre 1701. je vis une Dame qui se croyant grosse de près de trois mois, fut surprise d'une mediocre perte de sang durant un jour, après quoi elle vuida avec quelques mediocres douleurs, une espece de faux-germe, dans lequel je trouvai un très-petit fétus avorté qui n'étoit pas plus gros qu'un petit grain de chenevi qui étoit envelopé de ses eaux, où l'on voyoit un petit filet auquel il étoit attaché, qui n'étoit autre chose que le cordon du nombril de ce petit avorton, dont le principe de vie ayant été détruit peu de jours après sa conception, avoit été cause qu'il n'avoit pas grossi depuis ce tems.

CXXXVI. OBSERVATION.

D'une Dame qui mourut d'une fiévre maligne au quatriéme jour après son accouchement.

LE 10. Decembre 1701. je vis une Dame qui venoit d'accoucher assez heureusement d'un gros enfant mâle que sa garde avoit reçû. Cette Dame avoit eu durant trois jours de très-mauvaises douleurs entrecoupées, qui cessoient le jour & augmentoient considerablement durant toutes les nuits, par une espece de redoublement de fiévre qui paroissoit maligne, & qui ayant fort augmenté la fit mourir au quatriéme jour après son accouchement, lui étant survenu un dévoyement avec une disposition à transport au cerveau, à quoi avoit beaucoup contribué un remede qu'on lui fit prendre fort mal à propos, qu'un de ses amis lui avoit donné, prétendant qu'il étoit très-propre pour appaiser les tranchées dont elle se plaignoit : ce prétendu

remede étoit composé de trois prises, dont elle prit deux les deux premiers jours, & voyant qu'elle n'en recevoit aucun soulagement, elle voulut prendre la troisiéme, mais elle ne l'eût pas si-tôt avalée qu'elle sentit une très-grande chaleur dans son estomach avec plusieurs accidens qui la firent mourir le jour ensuite.

CXXXVII. OBSERVATION.

De l'Accouchement d'une Dame dont l'enfant présentoit un des côtez de la face tournée en dessus.

LE 14. Decembre 1701. j'ai accouché une Dame de son premier enfant, qui étoit un garçon qui présentoit un des côtez de la face tournée en dessus, la tête étant renversée, dans l'impulsion des douleurs, sur l'épaule du côté opposite au côté de la face qui se presentoit; ce qui rendant la sortie de l'enfant impossible m'obligea de le retourner pour le tirer par les pieds, & comme je fis, pour sauver la vie à la mere & à l'enfant qui se porterent bien tous deux par le salutaire secours que je leur donnai fort à propos. Ayant examiné cet enfant, après que je l'eus ainsi tiré du ventre de sa mere, je trouvai qu'il avoit quatre dents très-visibles, deux en haut & deux en bas de different côté.

CXXXVIII. OBSERVATION.

Du second Accouchement d'une Dame qui fut fort heureux, quoiqu'en son premier accouchement elle eût eu un renversement de matrice, dont elle faillit mourir.

LE 2. Juillet 1702. j'ai accouché une Dame d'un garçon qui vint naturellement: c'étoit son second enfant qui vint à la fin du neuviéme mois de sa grossesse; mais elle avoit été accouchée de son premier par un autre Chirurgien, n'étant alors qu'au terme de huit mois, & ce premier enfant étant beaucoup plus petit pour ce sujet que ce second qui étoit fort gros, l'ayant porté, comme j'ai dit, jusqu'à la fin du neuviéme mois: Elle me dit outre cela qu'en accouchant de son premier enfant, elle avoit eu un renversement de matrice dont elle faillit à mourir, ayant senti des extrêmes douleurs pour lui remettre la matrice qui avoit été ainsi renversée, lorsque ce Chirurgien la voulut délivrer; mais par les précautions que je pris en l'accouchant de ce second enfant je la garantis bien de ce dangereux accident qu'elle apprehendoit extrêmement, & elle se porta très-bien ensuite.

CXXXIX.

CXXXIX. OBSERVATION.

D'une Dame qui accoucha de son premier enfant, qui avoit le cordon de l'ombilic plus court de la moitié qu'à l'ordinaire, & les deux mains mal conformées, en maniere de mains potes.

LE 15. Juillet 1702. j'ai accouché une Dame de son premier enfant qui étoit un garçon, dont le cordon de l'ombilic étoit de la moitié plus court qu'à l'ordinaire, ce qui avoit tellement contraint cet enfant dans le ventre de sa mere qu'elle étoit souvent des cinq & six jours sans le sentir remuer, n'ayant pas une pleine liberté de se mouvoir à cause du peu de longueur qu'avoit son cordon, ce qui fut peut-être aussi cause qu'étant demeuré long-tems dans une posture contraire, les poignets de ses deux mains en devinrent mal conformez en maniere de mains potes, le pouce de chaque main paroissant vacillant, & sans os ni falanges qui le soûtinssent; à quoi avoit encore pû contribuer une très-forte imagination de la mere qui se plaisoit durant sa grossesse à regarder attentivement un chien, qui laissoit tomber en dansant ses pates de devant comme si elles eussent été immobiles: cet enfant au surplus étoit bien conformé de toutes les parties de son corps, & se portoit bien.

CXL. OBSERVATION.

De l'accouchement d'une Dame, dont l'enfant présentoit le côté de la hanche avec un coude.

LE 6. Août 1702. j'ai accouché à Versailles une Dame d'une grosse fille qui présentoit le côté de la hanche avec un coude, il y avoit trois jours que cette Dame étoit en de continuelles mauvaises douleurs, & deux jours entiers que les eaux de son enfant s'étoient écoulées, sans qu'il eût paru aucune dilatation de matrice suffisante pour pouvoir esperer l'accouchement; mais enfin lui étant survenu des douleurs assez fortes, la matrice commença à se dilater, & l'on connut que l'enfant qui se présentoit en cette mauvaise posture avoit vuidé toutes ses matieres; & comme ces douleurs étoient devenuës assez fortes, le Chirurgien qui étoit auprès de cette Dame commença d'esperer qu'elle accoucheroit dans peu, par la croyance qu'il avoit que son enfant venoit bien, à cause d'une espece de rondeur solide que la hanche & la fesse de l'enfant qu'il sentoit s'avancer un peu vers le passage, y faisoient; mais ces douleurs qui lui avoient donné cette vaine esperance étant entierement cessées, on me manda

pour la ſecourir, comme je fis auſſi-tôt que je fus arrivé chez elle; après avoir reconnu qu'il étoit impoſſible que la nature pût achever l'expulſion de cet enfant dans la mauvaiſe ſituation où il étoit: c'eſt pourquoi je fus obligé de le dégager promptement & de le tirer par les pieds; & comme l'operation étoit laborieuſe, & que cet enfant étoit déja très-foible avant que de l'entreprendre, il ne me parut, après l'avoir tiré du ventre de ſa mere, vivant, que durant quelques momens, pendant leſquels il reſpira deux ou trois fois très-manifeſtement; mais la mere, nonobſtant un ſi long & laborieux travail ſe porta bien enſuite.

CXLI. OBSERVATION.

De l'accouchement d'une Dame, au terme de ſept mois, qui avoit été acceleré par un flux dyſſenterique.

LE 29. Septembre 1702. j'ai accouché une Dame au terme de ſept mois de groſſeſſe, d'une petite fille qui ne vêcut que peu d'heures, ſa naiſſance ayant été accelerée par le flux dyſſenterique dont la mere étoit fort incommodée depuis deux ou trois jours, & qui ayant toûjours continué après ſon accouchement avec grande foibleſſe, vomiſſement, fiévre & tranſport au cerveau, la fit mourir le cinquiéme jour enſuite, comme je l'avois prédit, la voyant ainſi accouchée prématurément par la violence d'une ſi pernicieuſe maladie.

CXLII. OBSERVATION.

De l'heureux accouchement d'une Dame, qui avoit été très-malade d'une colique néphretique ſix ſemaines auparavant, qui lui avoit cauſé de continuels vomiſſemens durant cinq ou ſix jours.

LE 12. Novembre 1702. j'ai accouché une Dame à terme d'un garçon qui ſe portoit bien, quoique la mere eût été très-violemment malade d'une colique nephretique, ſix ſemaines auparavant, qui lui avoit cauſé de continuels vomiſſemens durant cinq ou ſix jours qui m'obligerent à la faire ſaigner par deux fois du bras, & à lui faire prendre auſſi par deux differentes fois un demi grain de Laudanum, qui produiſirent un bon effet, & contribuerent à lui faire porter ſon enfant juſques à terme, & à en accoucher auſſi heureuſement qu'elle fit.

CXLIII. OBSERVATION.

De l'imprudence d'une Garde, qui ayant voulu accoucher une Dame, avoit rompu le cordon de l'enfant, qui perdit tout son sang durant qu'elle voulut délivrer la mere de son arrierefaix, qui étoit resté en la matrice.

LE 14. Decembre 1702. je vis une Dame à Versailles qui étoit accouchée depuis une heure, d'un garçon que je trouvai si foible en arrivant chez elle, qu'il expira un quart-d'heure ensuite ; la mere n'ayant été secouruë en son accouchement que par sa Garde ; qui, par son imprudence, fut cause de la mort de cet enfant, dont le cordon étoit si court, que cette Garde l'avoit rompu en tirant l'enfant ; de sorte qu'après cela n'ayant pas songé de noüer ce cordon, comme elle le devoit faire devant que de s'occuper à délivrer la mere de son arrierefaix, durant cet intervale de tems qui fut assez long, l'enfant avoit perdu une si grande abondance de sang par son nombril, qui n'étoit pas encore noüé, & en étoit devenu si foible, qu'il expira en ma présence ainsi que je l'ai dit.

CXLIV. OBSERVATION.

D'une Dame qui étoit avortée d'un petit fétus de deux ou trois mois tout émacié, dont le délivre étant resté dans la matrice, n'en fut expulsé dans la suite qu'en supuration.

LE 2. Janvier 1703. je vis une Dame qui étoit avortée depuis quelques jours d'un petit fétus de deux ou trois mois tout émaciée, dont le délivre étant resté en la matrice, n'en fut expulsé dans la suite qu'en suppuration, par des excrétions purulentes & fort fétides, pendant douze ou quinze jours, durant lequel temps elle fut fort incommodée de vapeurs, & de maux de cœur procedans de l'infection que causent ces sortes de corps étranges retenus en la matrice, & d'une disposition fiévreuse qui dure ordinairement jusques à ce que l'on voye que les excrétions de cette partie soient tout-à-fait purifiées ; qui est la veritable marque qui fait connoître que la nature est tout-à-fait dégagée ; après quoi l'on voit aussi-tôt cesser entierement tous les accidens que la retention de ces corps étranges avoit causée, comme il arriva à cette Dame qui se porta bien ensuite.

CXLV. OBSERVATION.

D'un fongus de ſubſtance aſſez ſolide, ſemblable à une eſpece de faux-germe de la groſſeur d'un médiocre œuf de poule, qu'une femme de 74. ans avoit vuidé par la matrice, qui l'avoit ainſi expulſé.

LE 18. Mars 1703. un de mes Confreres me fit voir un fongus de ſubſtance aſſez ſolide, de la groſſeur d'un médiocre œuf de poule ſemblable en apparence à une eſpece de faux-germe qu'il me dit avoir été vuidé & expulſé de la matrice d'une femme âgée de ſoixante & quatorze ans, qui étoit Sagefemme de profeſſion, & qui l'avoit rendu la nuit précedente après avoir eu une perte de ſang qui lui avoit toûjours continué depuis plus de ſix mois, & avoit commencé à lui paroître il y avoit quatre ans, ceſſant quelquefois par intervalles. J'ouvris en ſa préſence ce corps étrange avec des ciſeaux; ſa ſubſtance m'en parut fort coriace, ſpongieuſe, & caverneuſe, ayant en elle beaucoup de petites cellules; mais il ne faut pas croire que ces ſortes de corps étranges ſe puiſſent engendrer par conception; choſe qui auroit été impoſſible en une femme de ſoixante & quatorze ans; ce ſont des eſpeces de fongus qui s'engendrent quelquefois dans la matrice où ils les font adherans, qui naiſſent d'une eſpece d'hemorroïde, en ſa partie interieure; de ſorte que ſi leur adherance en cette partie n'eſt pas trop forte, la nature s'en peut quelquefois dégager d'elle-même, comme il étoit arrivé à cette femme, ou bien on l'en peut délivrer quand on ſent manifeſtement ces ſortes de fongus ſe préſenter à l'orifice interne de la matrice en les extirpant par la ligature, quand ils ſont ſi avancez hors de l'orifice, qu'on puiſſe faire cette operation, que j'ai moi-même faite avec bon ſuccez à pluſieurs femmes.

CXLVI. OBSERVATION.

D'une jeune femme accouchée de ſon premier enfant par la violence de pluſieurs convulſions qui la firent mourir auſſi-bien que ſon enfant.

LE 15. Mars 1703. je vis une femme accouchée depuis une heure de ſon premier enfant qui étoit une très groſſe fille morte en ſon ventre, par la violence des convulſions dont elle avoit été ſurpriſe: comme elle étoit dans un profond aſſoupiſſement, lorſque je la vis, & ſans aucune connoiſſance, avec pluſieurs autres accidens pernicieux, je crus bien qu'elle mourroit très-certainement, comme il arriva dès le jour ſuivant, étant toûjours reſtée après ſon accouchement ſans aucune connoiſſance. J'ai bien vû beaucoup de femmes rechapper qui avoient été ſurpriſes de très-violentes convulſions

avant que d'accoucher ; mais elles étoient revenuës à connoissance dans les intervales des convulsions ; & pour celles qui restoient ainsi sans aucune connoissance après être accouchées, je les ai vûës presque toutes mourir peu de temps après.

CXLVII. OBSERVATION.

D'une très-fameuse Garde, qui s'étant ingerée d'accoucher une Dame, auprès de laquelle elle étoit seulement pour la garder, lui ayant reçû un très-gros enfant, que la nature avoit elle-même expulsé, crut qu'il lui en étoit resté un second dans le ventre, où elle avoit seulement laissé l'arriere-faix de l'enfant qu'elle avoit reçû.

LE 23. May 1703. je fus mandé avec un grand empressement chez une Dame qui venoit d'être accouchée par sa Garde, qui assuroit, comme elle le croyoit, qu'il lui étoit encore resté un autre enfant dans le ventre, & que pour le tirer il falloit de necessité avoir mon secours ; mais cette Garde s'étoit très-lourdement trompée ; car ayant moi-même examiné la chose aussi-tôt que je fus arrivé, je trouvay qu'il n'y avoit plus d'enfant à venir ; mais seulement un fort gros arriere-faix qui se présentoit, qui étoit celui de l'enfant que cette Garde avoit seulement reçû, sans tirer dehors cet arriere-faix dont je délivrai cette Dame en un moment, ce que lui ayant fait connoître par démonstration, elle fut aussi-tôt toute consolée, & grandement joyeuse de ce que je l'avois en même temps délivrée de la grande apprehension que l'ignorance de sa Garde lui avoit causée ; & ce qui étoit de singulier en cette Dame est que cet enfant, qui étoit une fille, comme avoient été les sept précedentes qu'elle avoit euës sans avoir fait aucun garçon, de tous lesquels enfans je l'avois accouchée, excepté deux autres que cette même Garde lui avoit encore reçûs en mon absence ; ce qui faisoit connoître en elle, au grand regret de son mari qui en étoit fort chagrin, la grande disposition qu'elle avoit d'engendrer toûjours des enfans de ce même sexe feminin, toute contraire à celle de plusieurs autres femmes que j'ai moi-même accouchées de sept garçons tout de suite.

CXLVIII. OBSERVATION.

De l'accouchement d'une Dame dont l'enfant présentoit le genouil ; c'étoit le troisiéme des enfans de cette Dame, qui s'étoient tous présentez en mauvaise posture dans ses accouchemens.

LE 2. Août 1703. j'ai accouché une Dame d'un garçon qui présentoit le genouil ; je le tirai par les pieds se portant très-bien, nonobstant la mauvaise situation en laquelle il se présentoit, & que

ſa mere eût eu une perte de ſang fort conſiderable lorſqu'elle n'étoit groſſe que de deux mois, laquelle ceſſa par les bons conſeils que je lui donnai, qui contribuerent beaucoup à lui faire porter ſon enfant juſqu'à terme; & cette même Dame étoit ſi ſujette à avoir des enfans mal ſituez dans la plûpart de ſes accouchemens, que c'étoit le troiſiéme enfant mal tourné dont je l'avois très-heureuſement délivrée; le premier venoit le cul devant, le ſecond préſentoit les pieds, & ce dernier le genouil, comme je viens de dire, tous leſquels enfans ſe porterent très-bien dans la ſuite, & la mere auſſi.

CXLIX. OBSERVATION.

De deux femmes qui avorterent de leurs enfans par differentes cauſes.

LE 15. Avril 1704. je vis une Dame qui venoit d'avorter au cinq ou ſixiéme mois de ſa groſſeſſe d'un petit enfant tout émacié, mort en ſon ventre ſans aucune cauſe manifeſte de s'être bleſſée, que par l'extrême chagrin qu'elle avoit eu ſix ſemaines auparavant pour la mort de ſon premier enfant, qui avoit ainſi fait perir dès ce tems ce dernier dont elle venoit d'avorter; & quelques jours enſuite je vis une Marchande Drapiere, qui étoit auſſi avortée depuis quatre jours au ſecond mois de ſa groſſeſſe d'un petit fétus qui fut expulſé avec une perte de ſang très-abondante ſans autre cauſe manifeſte de s'être bleſſée que celle d'avoir étendu les bras un peu trop fortement pour meſurer de l'étoffe ſept ou huit jours auparavant : ces exemples font bien connoître que les femmes ſont obligées d'uſer de toutes ſortes de précautions pour la conſervation des enfans dont elles ſont groſſes.

CL. ET DERNIERE OBSERVATION.

Contenant une Relation de la veritable cauſe de l'écoulement involontaire de l'urine arrivée à une Dame, enſuite d'un de ſes accouchemens, & de la malheureuſe deſtinée de cette Dame, qui mourut immédiatement après ſon dernier accouchement, comme on lui avoit prédit.

JE finirai enfin ces cent cinquante nouvelles & dernieres Obſervations, pour les joindre à la ſuite des ſept cens autres que j'ai ci-devant données au public, par une Relation fidelle de quatre differens laborieux accouchemens d'une Dame à qui je donnai dans ſes preſſans beſoins un très-ſalutaire ſecours; je n'avois pas voulu juſques à preſent communiquer cette Relation qu'à mes ſeuls amis : mais comme je ne la crois pas moins utile au Public que toutes mes autres Obſervations, j'ai jugé à propos de lui en faire part, la mettant ici dans ſon entier.

RELATION TRES-SINCERE ET FIDELE,

*Où l'on fait manifeſtement connoître la veritable cauſe de l'écoulement involontaire de l'urine dont Madame *... fut incommodée depuis ſon dernier accouchement, dans lequel je la ſecourus & la délivrai le 24. Novembre 1695. d'un très-gros enfant mort en ſon ventre, après un fort laborieux travail durant quatre jours.*

POur mieux connoître la veritable cauſe du fâcheux accident arrivé à Madame *.... depuis ſon dernier accouchement, il eſt très-néceſſaire de faire remarquer ſa veritable diſpoſition naturelle : cette Dame étoit d'une complexion aſſez délicate, ſujette à de grands maux de reins, qui lui ont fait vuider ſouvent du gravier par les voies de l'urine, & pluſieurs fois même des pierres d'une groſſeur bien conſiderable. Il faut ſçavoir auſſi qu'elle avoit l'eſpace d'entre les os du paſſage de l'enfant naturellement ſi ſerré, qu'il auroit été entierement impoſſible qu'elle eût accouché de deux autres enfans vivans, comme elle a fait dans la ſuite, ſi ces mêmes enfans n'avoient été de plus d'un tiers moins gros que ſon dernier : c'eſt pourquoi avant que de faire la Relation du dernier accouchement de cette Dame, il faut rapporter fidelement toutes les circonſtances de ſes trois précedens accouchemens, où je l'ai toujours aſſiſté ; & dans tous leſquels, auſſi-bien qu'en ce dernier, j'oſe dire qu'après Dieu, je n'ai pas peu contribué à lui conſerver la vie, qu'elle auroit indubitablement perduë, ſans les ſalutaires ſecours qui lui furent donnez par mes ſoins.

Le premier accouchement de Madame *.... fut le 31. Janvier 1691. l'on peut voir dans mon Livre d'*Obſervations ſur la Groſſeſſe & l'Accouchement des Femmes*, la Relation fidele que j'en donne en la DCIX. Obſervation, dans laquelle je parle de cette Dame dans les termes ſuivans, ſans pourtant la nommer.

» Le trente-uniéme Janvier 1691. j'ai accouché une jeune femme » âgée de vingt ans, de ſon premier enfant, qui étoit un garçon, » qui préſentoit le bras & la tête, ſes eaux s'étant écoulées dès le » commencement de ſon travail ; ce qui fut cauſe qu'il en fut rendu » des plus laborieux. Je repouſſai le bras de l'enfant juſqu'au derrie- » re de ſa tête, auſſi-tôt que je le pûs faire, afin de lui donner lieu » de venir naturellement, comme il vint en effet ; mais ce ne fut » qu'après avoir demeuré la tête au paſſage près de deux jours en-

» tiers, nonobſtant quoi il vint vivant, mais étant pour lors très-
» foible, & ayant une fort groſſe tumeur au deſſus de la tête, cauſée
» par la grande compreſſion que cette partie avoit reçûë durant tou-
» te la longueur du tems qu'elle avoit été ainſi arrêtée entre les os du
» paſſage de la mere, qui étoient fort ſerrez; laquelle compreſſion
» avoit été ſi extrême, que le cuir chevelu ſe mortifia entierement
» en deux endroits, vers les deux côtez de la tête, à l'oppoſite l'un
» de l'autre, de la largeur du bout du doigt, juſqu'à découvrir l'os
» même d'un côté, de la largeur de l'ongle du petit doigt. Cet en-
» fant revint neanmoins de la grande foibleſſe en laquelle il étoit,
» par les bons ſoins que j'en eus; & la groſſe tumeur du deſſus de ſa
» tête que cette grande compreſſion y avoit cauſée, ſe diſſipa peu à
» peu dès le jour même, comme il arrive aſſez ordinairement; &
» les eſcarres de ces deux endroits du cuir chevelu qui avoient été
» mortifiez, en étant tombez, les deux petits ulceres qui reſterent
» en ces mêmes endroits, guérirent après quelque tems, l'un en dix
» ou douze jours, & l'autre en trente cinq jours, ſeulement à cauſe
» de l'os qui s'étoit découvert. Après quoi ce même enfant, qui
» avoit couru un ſi grand riſque de la vie, en demeurant ſi long-tems
» la tête arrêtée au paſſage, ſe porta parfaitement bien, & la mere
» auſſi.

Ayant fait la deſcription du premier accouchement de Madame ..... & de toutes ſes circonſtances, il faut rapporter ce qui arriva de ſon ſecond accouchement, qui fut le premier Avril 1693. dont je fais encore une fidelle deſcription, qu'on peut auſſi voir dans la DCLXXIV. Obſervation de mon Livre d'*Obſervations ſur la Groſſeſſe & l'Accouchement des Femmes*, dans les mêmes termes qui ſuivent.

» Le 1. Avril 1693. j'ai accouché une femme au terme de cinq
» mois & demi de ſa groſſeſſe, d'un enfant qu'elle portoit mort en
» ſon ventre depuis un mois entier, qu'elle ne l'avoit point ſenti
» remuer, après une troiſiéme medecine que ſon Medecin lui avoit
» fait prendre, dont elle avoit été trop fortement purgée. Cette
» femme n'étant groſſe que de trois mois, avoit eu la petite verole,
» dont elle étoit neanmoins bien guérie, ſentant même après ſa gué-
» riſon, très-bien remuer ſon enfant durant quinze jours, juſqu'à ce
» qu'ayant été trop agitée par cette derniere medecine purgative, il
» vint à mourir, comme il parut bien, en ce que la mere ne le ſentit
» plus du tout remuer enſuite; & que quinze jours devant que d'a-
» vorter de cet enfant mort, elle fut ſurpriſe d'une perte de ſang abon-
dante

» dante, qui ayant continué durant tout ce tems, provoqua enfin » l'expulſion de ce même enfant, qui me parut n'avoir que la pro- » portion d'un enfant de quatre mois. Son corps étoit ſi corrompu, » qu'il étoit tout dépouillé de ſon épiderme; mais il n'avoit aucun » veſtige de la petite verole que ſa mere avoit euë, comme j'en ai » vû en quelques autres enfans, de qui les meres avoient été affligées » de la même maladie dans le tems de leur groſſeſſe. L'arrierefaix » de cet enfant étoit auſſi gros que celui d'un enfant à terme; ce qui » fit que j'eus un peu de peine à le tirer, parce que la matrice ne » s'étoit ouverte qu'à proportion de la petiteſſe du corps de l'enfant. » Mais cet arrierefaix ne participoit pas de la corruption qui paroiſ- » ſoit en cet enfant avorton, dont la mere ayant été ainſi fort heu- » reuſement délivrée, ſe porta ſi bien enſuite, que je croi même que » ſi ſon Medecin ne lui eût pas fait ainſi prendre malheureuſement » cette troiſiéme medecine, prétendant la purger entierement des » mauvaiſes humeurs qu'il ſuppoſoit pouvoir être reſtées dans ſes » entrailles après la petite verole, dont elle étoit neanmoins fort bien » guérie, elle auroit pû porter ſon enfant vivant juſqu'à terme, & en » accoucher heureuſement.

Pour le troiſiéme accouchement de Madame ..... qui fut le ſeptiéme Juillet 1694. il n'y eut rien de particulier à remarquer, ſinon qu'elle accoucha de ce troiſiéme enfant avec beaucoup moins de difficulté de ſon premier, n'ayant été qu'un ſeul jour en travail; parce que ce dernier enfant qui étoit vivant, & qui ſe porte bien préſentement, étoit pour lors petit; nonobſtant quoi il ne put pas être repouſſé dehors, ſans que ſa tête en parût d'abord toute applatie, à cauſe de l'extrême compreſſion qu'elle avoit reçûë par l'anguſtie des os de la mere qui forment le paſſage, qu'elle avoit naturellement ſi extraordinairement ſerrez, qu'entre deux mille femmes il ne s'en rencontre pas une qui les ait ainſi conformez.

Ces trois premiers accouchemens de Madame ..... étant décrits avec toutes leurs circonſtances, il ne reſte plus qu'à faire une fidele Relation de celles de ſon quatriéme & dernier accouchement, où je l'ai encore ſecouruë, & où je n'ai pas moins contribué que dans les précedens, à ſauver la vie de cette Dame, qu'elle auroit indubitablement perduë dès lors, ſi je ne l'euſſe delivrée, comme je fis, d'un très-gros enfant mort en ſon ventre, après un fort laborieux travail durant quatre jours, de la maniere qui ſuit.

Madame ..... groſſe au terme de neuf mois entiers, & même de pluſieurs jours, s'étant mieux portée qu'à ſon ordinaire, & ayant eu un très-grand appetit, qu'elle avoit bien ſatisfait durant tout le

tems de cette derniere groſſeſſe, fut ſurpriſe des premieres douleurs de l'accouchement dès la nuit au matin du vingt-un Novembre 1695. auquel temps elle m'envoya querir pour la ſecourir. Etant arrivé chez elle, je la trouvai dans une aſſez bonne diſpoſition de la part des douleurs, pour en eſperer un auſſi heureux accouchement qu'avoit été celui de ſon troiſiéme enfant, ſi ce quatriéme n'eût pas de beaucoup excedé en groſſeur le troiſiéme. Elle eut durant toute la journée par pluſieurs & diverſes fois de très-fortes douleurs, qui auroient été plus que ſuffiſantes pour faire heureuſement accoucher toute autre femme, qui n'auroit pas eu les os du paſſage auſſi ſerrez, comme elle les a, par une mauvaiſe conformation de ſes parties, qui lui étant naturelle, a fait toute la difficulté de ſon accouchement. Après avoir eu durant ce premier jour de très-fortes douleurs, ſes eaux s'écoulerent en ce tems à l'ordinaire, mais la tête de ſon enfant, qui étoit des plus groſſes, ayant été pouſſée au commencement de ce paſſage trop étroit, elle y reſta toujours depuis ce premier jour après l'entier écoulement des eaux, ſans pouvoir être pouſſee plus avant par les douleurs, qui ayant été très-fortes & vigoureuſes, commencerent à ſe rallentir peu à peu, & enfin à ceſſer tout-à-fait.

Je fis cependant tout ce que le jugement & l'experience de 40. années me purent ſuggerer pour reveiller les douleurs de Madame... en lui faiſant prendre pluſieurs remedes propres à produire cet effet, & la mettant dans pluſieurs differentes ſituations convenables, qui lui procurerent par pluſieurs fois de très-bonnes & fortes douleurs, qui auroient été efficaces ſans doute, ſi la groſſeur de la tête de l'enfant, & le vice de conformation des os du paſſage, n'avoient été en Madame..... deux obſtacles, qui furent auſſi inſurmontables durant le ſecond & le troiſiéme jour de ſon travail qu'ils avoient été dès le premier jour. Enfin reconnoiſſant bien par le mauvais état où étoit ladite Dame au quatriéme jour de ce laborieux travail, qu'il n'y avoit plus lieu d'eſperer qu'elle pût accoucher d'elle-même, ſans les derniers ſecours de l'Art, je la fis ſaigner du bras une ſeconde fois, & lui fis prendre enſuite par la bouche une legere infuſion de deux dragmes de ſené avec le jus d'une orange, afin de reveiller encore, autant qu'il étoit poſſible, par ce petit purgatif, ſes douleurs qui étoient entierement ceſſées.

Ce remede produiſit bien l'effet qu'on en devoit eſperer, & fit encore en cette extrêmité revenir de très-bonnes douleurs, qui neanmoins furent auſſi inutiles qu'auparavant, pour la même raiſon de l'anguſtie des os du paſſage, & de l'extrême groſſeur de la tête de l'enfant, qui par un trop long ſejour qu'il y fit durant trois jours après l'écoulement des eaux, vint enfin à y perir.

Les choſes reſtées en cet état, après avoir reconnu que les forces de Madame..... diminuoient beaucoup, & qu'elle commençoit même d'avoir un tranſport au cerveau, avec alienation de jugement, par de fréquens intervalles, je propoſai à Madame..... Mere de la malade, & à M..... ſon mari, de mander M. du Tertre leur Chirurgien ordinaire, qui n'eſt pas moins entendu au fait des Accouchemens qu'en celui de la ſaignée où il excelle. J'en fis accepter la propoſition d'autant plus volontiers à Monſieur & à Madame.... & à ladite Madame.... leur mere, que je leur fis entendre qu'il pouvoit donner un meilleur conſeil en cette occaſion, que tout autre ; parce qu'ayant été lui-même preſent au premier Accouchement de Madame..... il pouvoit plus facilement connoître la véritable cauſe de la difficulté qui ſe rencontroit en ce dernier, ſe ſouvenant bien de celle du premier, dont il avoit été témoin oculaire.

On le manda auſſi-tôt pour déliberer avec moi ce qui étoit à faire, pour tâcher de ſauver la vie à Madame..... en l'extrêmité où elle étoit reduite. M. du Tertre étant venu, & moi lui ayant expoſé toutes les choſes qui s'étoient paſſées depuis le commencement du travail, & l'état préſent de la malade, ledit ſieur du Tertre la toucha lui-même, & reconnut auſſi-tôt que la grande difficulté de l'accouchement procedoit veritablement de l'extrême anguſtie des os du paſſage, qui par une mauvaiſe conformation étoient, comme il a été dit, beaucoup plus ſerrez en Madame..... qu'en toute autre femme, ainſi que je lui fis remarquer. Cependant il fut du ſentiment qu'on pourroit tenter à lui donner un ſecond purgatif plus fort que celui que je lui avois fait prendre, il n'y avoit que quatre heures, afin, diſoit-il, d'exciter la nature à faire ſes derniers efforts, par leſquels il dit, qu'il eſperoit qu'elle pourroit peut-être accoucher de ce dernier enfant, comme elle avoit fait de ſon premier en ſa préſence ; & pour cet effet, il conſeilla de lui exciter le vomiſſement, en lui faiſant prendre du Tartre Emetique, avec un once de Manne dans un bouillon ; mais je lui dis poſitivement que je ne croyois pas que ce ſecond purgatif pût jamais faire accoucher Madame..... en l'état où les choſes étoient, & que ne produiſant pas l'effet qu'on en eſperoit inutilement, ce même ſecond purgatif, pris immédiatement après l'agitation du premier, ne manqueroit pas d'allumer le feu dans les entrailles de Madame..... & de lui cauſer une diſpoſition inflammatoire aux parties : j'inſiſtai même beaucoup, pour faire valoir mes raiſons ; mais voyant que M. du Tertre perſiſtoit toujours à donner bonne eſperance de l'effet du remede qu'il avoit propoſé, je fus obligé d'y acquieſcer, pour ne pas paroître trop opiniâtre en mon ſentiment. Ce ne fut neanmoins qu'après avoir fait mon pronoſtic de ce qui arriva dans la ſuite.

Madame..... ayant pris ſur les huit heures du matin ce remede, que ſon Apotiquaire lui avoit préparé; il lui excita ſeulement pluſieurs nauſées, ſans aucun vomiſſement, & fit tout ſon effet par bas, comme je l'avois préjugé, & augmenta en même tems la diſpoſition inflammatoire qui commençoit d'être aux parties; après quoi il ne reſtoit plus rien à faire en cette extrêmité, pour tâcher de ſauver la vie à Madame..... qui avoit reçû ſes Sacremens dès le matin, que de tenter le dernier remede, dont M. du Tertre étoit convenu avec moi; qui étoit de lui tirer ſon enfant par le moyen du crochet, y ayant pour lors une certitude morale qu'il étoit mort en ſon ventre, par la longueur du tems qu'il y avoit qu'elle ne l'avoit pas ſenti remuer, & par le long ſéjour que la tête avoit fait au paſſage, où elle avoit été dans une très-grande compreſſion, & par des excrétions très-puantes qui s'écouloient de la matrice.

C'eſt enfin ce que j'executai le ſuſdit jour vingt-quatre Novembre 1695. à une heure après midi; & comme j'avois bien reconnu que la tête de cet enfant étoit ſi groſſe, qu'il auroit été impoſſible de la tirer ſans en diminuer le volume, à cauſe de l'anguſtie des os du paſſage de la mere, je fis d'abord avec mon inſtrument, conduit avec prudence & jugement, comme il étoit convenable, une ouverture ſuffiſante entre les os parietaux de cette tête, par laquelle ouverture, après avoir vuidé avec deux de mes doigts une partie du cerveau, je fis paſſer cette tête applatie; après quoi l'ayant priſe avec mes ſeules mains, j'achevai auſſi-tôt de tirer le reſte du corps de cet enfant mort qui étoit des plus gros, & l'arrierefaix incontinent enſuite, qui fut ſuivi en même tems d'excretions de la matrice qui étoient d'une infection ſi grande, que toutes les perſonnes qui étoient pour lors dans la chambre de la malade, n'en purent ſupporter la puante odeur. Cependant comme durant toute cette operation, qui fut achevée en un demi-quart d'heure, la mere ne témoigna pas aucune plainte extraordinaire que je lui euſſe fait aucune violence conſiderable, on crut la voyant ainſi délivrée, qu'il y avoit lieu de bien eſperer pour le recouvrement de ſa ſanté, mais comme elle avoit pour lors une groſſe fiévre, qui devint encore plus violente & maligne durant les trois ou quatre premiers jours après ſon accouchement, par l'irritation, & par le feu que ce dernier purgatif avoit allumé dans toutes ſes entrailles, avec un continuel flux de ventre & d'urine, il y eut lieu d'apprehender pour la vie, ou que venant à réchaper, elle ne fût incommodée dans la ſuite d'un écoulement involontaire d'urine qu'elle a eu toujours depuis ce temps-là, & qui provenoit de ce que le col de la veſſie ayant été trop fortement comprimé par la tête de l'enfant reſtée au paſſage pendant quatre jours

que ce travail a duré, il eſt arrivé une mortification enſuite de l'inflammation qui y étoit dès les premiers jours, & qui en a fait ſeparer une eſcarre de la largeur d'une piece de quinze ſols, après quoi il eſt reſté en ce même endroit une fiſtule qui cauſe ce continuel écoulement involontaire de l'urine pour lequel Monſieur & Madame.... ont conſulté pluſieurs fois M. Beſſiere, fameux Chirurgien, auquel j'expliquai au long ce qui donnoit à connoître la veritable cauſe de ce fâcheux accident, en lui faiſant voir cette même portion du col de la veſſie qui s'en étoit détachée par la mortification qui y étoit arrivée pour les raiſons marquées ci-deſſus, & que M. Beſſiere jugea toutes être très-ſingulieres, qui étoit que cette portion du col de la veſſie, qui s'en étoit ainſi ſeparée, étoit toute farcie de quantité de petites pierres très-ſolides, dont la ſubſtance étoit toute penetrée, leſquelles ſelon toute apparence, s'y étoient engendrées par les ſedimens graveleux, auſquels ladite Dame étoit naturellement ſujette, & qui s'étoient amaſſez durant les quatre jours de ſon laborieux travail; la forte compreſſion de la tête de l'enfant reſtée au paſſage, empêchant pour lors ces mêmes ſedimens graveleux d'être expulſez de même que le plus liquide de l'urine, qui s'en échapoit toujours par intervalle.

Mais comme les ignorans qui ne jugent ordinairement des choſes que par leur évenement, ſans en rechercher ni examiner les véritables cauſes, & que les méchans, les médiſans, & tous les envieux de la réputation que je me ſuis acquiſe dans l'exercice de mon Art, prennent occaſion de cet accident de Madame.... pour m'en imputer auſſi fauſſement que malicieuſement la cauſe; j'ai jugé à propos d'en informer le Public par cette ſincere & veritable Relation, qui pourra auſſi ſervir de fidele Inſtruction à tous ceux qui ſe verront obligez de conſulter ſur de pareilles incommoditez.

Certificat de Monſieur Beſſiere, Maître Chirurgien Juré à Paris, Chirurgien du Roy en ſes Camps & Armées de la Cour.

JE ſouſſigné, certifie que la preſente Relation eſt très-fidele & veritable dans toutes ſes circonſtances, qui ſont bien remarquables: en foi dequoi je l'ai ſignée. A Paris le 2. Fevrier 1698. BESSIERE.

Je ne puis rien ajoûter à cette Relation, & aux obſervations que j'ai cidevant communiquées au Public, de plus étonnant & de plus conſiderable que ce qui eſt arrivé dans la ſuite à cette même Dame, par ſa malheureuſe deſtinée, qu'elle n'a pû éviter, quoique je l'en euſſe fait avertir par Madame ſa belle-ſœur, qui me dit en l'accouchant le 10. Fevrier 1702. qu'elle étoit très-affligée de ſe voir ſans enfans, ayant perdu depuis peu le ſeul qui lui étoit reſté, qui étoit le troiſiéme dont je l'avois accouchée le 7. Juillet 1694.

ainſi que je l'ai declaré dans la preſente Relation ; & qu'elle l'avoit priée de me demander ſi ce flux involontaire d'urine, dont elle avoit été incommodée durant une année, & duquel elle étoit neanmoins guérie dans la ſuite, ne l'empêcheroit pas de pouvoir eſperer d'avoir encore quelqu'autre enfant, qui la pût conſoler de la perte qu'elle avoit faite de celui que je lui avois reçû, & ſi au cas qu'elle devînt groſſe, je voudrois bien l'accoucher dans la ſuite : à laquelle demande je lui répondis que je croyois bien que cet accident ne l'empêcheroit pas de devenir groſſe, mais que ce ſeroit le plus grand malheur qui lui pût arriver, préjugeant bien pour lors qu'elle périroit ſi elle la devenoit, par la difficulté qu'elle auroit en ſon accouchement, qui ne ſeroit pas moins grande que celle de ſes précedens, dont je l'avois heureuſement délivrée. Qu'au reſte elle pouvoit faire choix d'une autre perſonne que moi, pour la ſervir en cette occaſion, qui lui ſeroit indubitablement fatale, ſi elle n'y étoit ſecouruë auſſi-bien qu'elle le fut de moi, comme j'ai dit, dans tous ſes quatre premiers accouchemens : cependant, nonobſtant un ſi poſitif avertiſſement, que je lui fis donner par Madame ſa belle-ſœur, ne pouvant éviter, comme j'ai dit, ſa malheureuſe deſtinée, elle redevint groſſe, & pour ſe précautionner contre cette fatale prédiction, elle choiſit à mon refus un celebre Chirurgien pour la ſecourir en ſon accouchement, qui la vit mourir en ſa préſence deux heures après lui avoir tiré du ventre avec une grande difficulté, ſon enfant qui étoit mort durant le travail de la mere, qui fut très-laborieux durant deux ou trois jours, pour les raiſons que j'ai aſſez déclarées dans les deſcriptions que j'ai faites de ſes précedens accouchemens, qui pouvoient être connus de ce celebre Chirurgien qui l'accoucha cette derniere fois avec un ſi funeſte évenement, fort contraire à la grande eſperance qu'il avoit donnée de ſon habileté.

Comme j'ai entierement quitté depuis trois ans l'exercice de ma Profeſſion, parce que les infirmitez de l'âge avancé où je ſuis ſur ma 73. année, ne me permettent pas de la continuer davantage, j'ai crû qu'après y avoir rempli mon devoir au mieux qu'il m'a été poſſible durant plus de 50. ans, je pouvois me repoſer, & attendre avec patience l'heure à laquelle il plaira à Dieu de me retirer de ce monde, implorant cependant ſa grande miſéricorde, en laquelle je mets toute ma confiance, & le priant auſſi d'éclairer l'entendement de ceux qui liront les ouvrages que j'ai donnez au Public, concernant ma Profeſſion, & de leur inſpirer des moyens plus ſûrs pour aider les femmes groſſes & accouchées & leurs enfans, que tous ceux que j'ai enſeignez dans ces écrits, & que lui ſeul qui eſt digne de loüange, en ſoit à jamais glorifié par les uns & par les autres.

Approbation pour les dernieres Obſervations de Monſieur Mauriceau.

JE ſouſſigné, Conſeiller, Lecteur & Profeſſeur Royal, Docteur Regent de la Faculté de Medecine de Paris, certifie avoir examiné par l'ordre de Monſeigneur le Chancelier, ce Manuſcrit intitulé, *Dernieres Obſervations de M. Mauriceau ſur les Maladies des Femmes groſſes & accouchées, &c.* dans lequel je n'ai rien trouvé qui ne ſoit très-digne de l'impreſſion. Fait à Paris ce 27. Septembre 1706. ANDRY.

COUNTWAY LIBRARY OF MEDICINE
RG
93
M44
1740
Copy 2, v.2
RARE BOOKS DEPARTMENT